
OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr No
INDIA

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1915



ANGERS. IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME II

JUILLET-DÉCEMBRE 1915



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1915

LES PORTRAITS GRÉCO-ÉGYPTIENS

(*Suite*[1]).

III. — Rôle et époque des portraits.

Tous nos portraits peints ont été trouvés dans des tombeaux, encastrés au-dessus de la tête de la momie, dans l'enveloppe formée de bandelettes ou de toiles, de cartonnage ou de stuc où la momie dormait son dernier sommeil[2]. On en a conclu d'abord que les portraits avaient été peints à la mort du personnage représenté, dans le seul dessein d'être placés dans sa tombe. Cette pratique apparaissait comme une transformation, due à l'influence gréco-romaine, d'une vieille tradition égyptienne. Le sarcophage au visage sculpté selon l'image conventionnelle du défunt, le sarcophage anthropoïde paraît avoir atteint sa perfection en Égypte du temps des Saïtes à celui des Lagides; quand il était en bois, cartonnage ou stuc, on le rehaussait de dorures et de vives couleurs; le goût hellénique pour tout ce qui était vie et couleur se combina avec la tendance égyptienne à rendre l'image du mort aussi semblable que possible à celle du vivant. Des masques en stuc, qui semblaient comme modelés sur le visage du défunt et que paraient toutes les couleurs de la vie, remplacèrent les masques conventionnels de l'Égypte pharaonique; par un nouveau triomphe de la couleur vivante sur la

1. Voir la *Revue archéologique* de juillet-août 1914, p. 32 sq.

2. Vu les conditions où ont été faites les trouvailles, il n'y a guère — sur 400 — qu'une quarantaine de pièces qui soient actuellement exposées dans leur cartonnage original, à savoir : Graf, 94; Berlin, 14, 17; Dresde, 1, 2; Heidelberg, 1; Londres, Brit. Mus. 2, 3, 4, 6; Oxford, 2, 3; Manchester, 1, 2, 3; Liverpool, 1; Dublin, 1; Ny-Carlsberg, 6, 7; Le Caire, 1-14; Alexandrie, 1; New-York, Metrop. Mus. 1; Brooklyn Mus. 1; Boston, 4, 5; Chicago, 1; Philadelphie, 1; Louvre, 17.

plastique rigide, on aurait remplacé le masque modelé par le portrait peint.

Au lieu d'encastrer un panneau libre sur bois dans l'enveloppe faite d'un linceul orné ou de bandelettes diversement croisées, on aurait commencé bientôt à peindre le visage sur la toile même du linceul; puis, par un retour offensif de la tendance indigène à prêter à l'enveloppe même l'aspect du défunt, on se serait mis à le peindre tout entier sur le linceul, dans le somptueux appareil où le mort devait être exposé, sur son suaire même, pour ses funérailles[1].



Fig. 8.
(*Coll. Graf, puis Dresde*).

Le passage progressif entre ces trois types — masque ou buste modelés en stuc colorié, panneau peint figurant le visage ou le buste, enfin suaire tissé ou peint représentant le défunt tout entier — ce passage semble attesté et par leur présence simultanée dans certaines nécropoles qui ont été en usage aux trois premiers siècles de notre ère, et par les formes de transition que l'on rencontre, telles que panneau peint placé au haut d'un buste modelé, toile montée sur cadre dans une momie à bandelettes, linceul peint à ornements en stuc.

Que l'évolution générale ait été telle qu'on vient de la retracer et qu'elle explique en partie l'usage du « portrait de momie », c'est ce qui paraît aujourd'hui hors de doute. Mais, de ce que le portrait ait été employé pour les morts, il n'en résulte pas qu'il eût été fait pour eux. Ebers a déjà dû écarter en 1893

1. Sur cette évolution, on trouvera de riches series de documents reproduits dans deux des volumes du *Catalogue général du Musée du Caire* : G. Maspero, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque* (1908) et C. C. Edgar, *Graeco-aegyptian coffins* (1905). On en trouvera aussi dans le *Guide to the first and second Egyptian room* de Budge. La vieille *History of mummies* de Pettigrew est aujourd'hui sans valeur.

quelques-unes des objections qu'avait soulevées sa première affirmation que les portraits n'avaient été peints que pour la momie. Pourquoi trouverait-on en ce cas si peu de vieillards? Pourquoi aurait-on si évidemment cherché à faire « ressemblant »



Fig. 9 (*Oxford, Ashmolean Museum*).

pour une veuve qui devait s'ensevelir dans la tombe? Ebers avait répondu à ces deux objections que les tablettes de momies paraissent attester que la mortalité frappait surtout en Égypte à la force de l'âge et que les idées religieuses des Égyptiens leur avaient fait rechercher de tout temps, pour les enveloppes de leurs morts, la ressemblance la plus exacte. Mais, devant certains

autres faits — l'existence au dos de quelques portraits de plâtras qui ne pouvaient provenir que d'un mur où ils auraient été encastrés, les dimensions réduites de certains portraits, qui s'accordent peu avec ce désir des Égyptiens de faire « comme le vivant » pour leurs morts, enfin en présence de graffites aux revers — Ebers avait dû s'arrêter à une théorie moyenne : nos *panneaux* seraient des copies exécutées hâtivement d'après le portrait plus soigné que le défunt avait commandé de son vivant; parfois seulement, on aurait employé ce dernier portrait lui-même. Il devait arriver souvent qu'on n'eût d'un vieillard qu'un portrait peint dans la force de l'âge, ou d'un jeune homme qu'un portrait peint à son entrée dans l'éphébie. De plus, les Égyptiens auraient toujours tendu à se rajeunir dans leurs images funéraires, ce qui aurait été à leurs yeux une façon de se donner plus de vitalité pour leur vie d'outre-tombe[1].

La théorie d'Ebers est très ingénieuse; mais les défauts en sont manifestes. Elle ne reçoit qu'un appui incertain de la présence de guirlandes dans la main de beaucoup de nos portraits, de couronnes sur la tête de quelques-uns et de celle d'un vase et d'une coupe entre les mains de deux d'entre eux. Ces attributs n'ont rien qui soit nécessairement funéraire. Mais, surtout, cette théorie ne répond pas aux faits suivants qui sont aujourd'hui bien constatés :

1° Les tableaux ont été coupés en haut et sur les côtés *après* avoir été peints et pour les adapter à la momie qui devait les recevoir. Dans un cas même, on a retrouvé au milieu des bandelettes les parties détachées du panneau; dans un autre cercueil, ce sont des pièces d'un *cadre* qui ont été recueillies avec

1. Ebers, *Die hellenistischen Portraits*, p. 20-24. Signalons le mal-fondé d'un des arguments employés par Ebers en faveur de l'origine ptolémaïque et du caractère funéraire des portraits : l'inscr. araméenne qui se trouve au dos du portrait Graf 7, qu'Euting lisait *Ba'al'adar*, qu'il interprétait comme un souhait pieux « Baal commande » (dans le sens de : *que la volonté du Seigneur soit faite !*) et qu'il datait du IIIe s. av. C., cette inscr. est en vérité du IIe s. ap. (Note de Seymour de Ricci, dans Cowley, *Aramaic Papyri* [Londres, 1906], p. 33, n° 14).

les restes de la corde de suspension; ailleurs, *derrière* le panneau, on a relevé des traces de stuc ou de plâtre imprégné d'asphalte ou de bitume; ailleurs encore, des traces de clous. — Le tableau avait donc été détaché du mur où il était appliqué, ou pendu et enlevé de son cadre pour être placé sur la momie[1]; par-



Fig. 10 (*New-York*).

1. Les cadres simples sont formés de quatre baguettes de bois. Leurs extrémités peuvent ou déborder aux angles (*a*) ou y être rognées à niveau (*b*). De la classe *a*, comme à Pompéï dans les représentations de portraits (cf. l'art. *Pictura* du *Dict. des Antiquités*, fig. 5652), un bon spécimen avec corde de suspension est fourni par Petrie, *Hawara*, pl. XII (= *British Museum*, 7). Ce cadre présente une rainure sur tout le pourtour; Petrie suppose qu'elle a servi à recevoir un verre; on pourrait penser plutôt à des volets comme on en voit figurés à Pompéi (art. cité, fig. 5651-2). Nous reproduisons ici une copie qui a été faite de ce cadre (moins la rainure) pour le portrait de la momie de *Hildesheim* (fig. 7). De la classe *b*, représentée également à Pompéi (art. cité, fig. 5656, 5661), un exemplaire a été trouvé dans le cadre d'un petit « tableau de sainteté » provenant d'une maison de Théadelphie (*Arch. Jahrb.*, 1905, p. 17); il est en bois d'acacia.

fois le cadre, en bois, en papier mâché ou en carton doré, ovale ou en fer à cheval, est resté autour du panneau dans la momie[1]. Quand le cadre est formé d'un fer à cheval, ou d'un rectangle en os ou en ivoire où des pampres stylisés courent en fin relief, on peut se demander si ce motif dionysiaque n'est pas funéraire, comme la feuille de lierre bien connue dans les épitaphes. Mais il est évident que le motif peut avoir été simplement décoratif. Quoi qu'il en soit de la présence de cadres si inutiles et si mal adaptés à la momie[2], il en résulte que le tableau avait été fait longtemps à l'avance. Qu'il ait été fait d'après le modèle, c'est ce qui résulte des graffites qu'on voit au dos de certains portraits, croquis ou notes relatives aux traits du modèle[3], et cela contribue à expliquer pourquoi la plupart des personnages sont représentés jeunes ou dans la force de l'âge.

2° On a signalé, mais sans précision, la présence dans un tombeau d'un portrait non encastré dans une momie; il y aurait été simplement déposé. Le Musée du Caire possède un portrait d'une petite fille trouvé au Fayoum dans l'édicule de bois pour lequel il a dû être fait; l'enfant ayant sans doute été incinérée, on avait transporté tel quel son portrait de l'atrium paternel à la tombe de famille (fig. 6)[4]. Ce portrait a la forme d'un médaillon; c'est la même qu'affecte un curieux portrait d'Antinoupolis, représentant deux frères en buste — l'aîné, un vigoureux fellah dont le type est bien connu en Égypte depuis le fameux Rahotep de Médoum, le cadet, plus fin et plus délicat (fig. 2). Or, cette forme ronde est particulièrement impropre à placer dans une momie; elle était au contraire — nous le

1. Voir l'exemplaire du *Caire* (n° 3 de notre *Catalogue*, ici fig. 5); cf. *Louvre*, 18; Petrie, *P.-F.*, XXVIII Z.

2. Voir *Alexandrie*, 1 (fig. 11); *Le Caire*, 6 et Petrie, *P.-F.*, IX[c]; *Hawara*, pl. XII.

3. Pour des notes, voir *Le Caire*, 38; pour des croquis, voir Graf, 7 (d'après Ebers, *loc. cit.*), et *Louvre*, 15. Cf. Edgar, *op. cit.*, p. XVI et Donner, *op. cit.*, p. 13.

4. Description détaillée dans Edgar, *op. cit.* n° 33.267. Voir *Catalogue*, *ibid.* n° 33.269.

savons par de nombreux *clipei* en relief — une des formes préférées pour les portraits aux deux premiers siècles de l'Empire et l'on peut se demander si la forme cintrée qu'ont conservée beaucoup de panneaux de momies ne provient pas de ce qu'ils



Fig. 11 (*Alexandrie*, 1).

ont été taillés dans des médaillons. Quoi qu'il en soit, le fait que tous nos portraits ont été retaillés suffirait à prouver qu'ils n'ont pas été faits pour cette destination.

3° Sur les momies mêmes, on a relevé de nombreux graffites et dessins d'enfants; sur les tableaux s'était amassée une couche

de poussière qui ne s'expliquerait pas s'ils avaient été aussitôt ensevelis dans le fin sable égyptien. Il résulte de ces deux observations que les momies munies du portrait du défunt ont dû rester longtemps exposées dans l'*atrium* des maisons, la poussière s'y accumulant et les enfants irrespectueux griffonnant dessus.

4° On a au moins un exemple (*Catalogue, Dresde*, 3) d'un panneau qui a été peint sur les deux faces, probablement à un siècle d'intervalle. Un portrait de femme de bonne époque s'étant brisé, le revers du panneau restant (les 2/3 environ de l'original) a été réemployé pour y peindre un portrait d'homme (fig. 8). Du moins est-il difficile de supposer qu'on aura déterré une momie pour enlever et briser un objet aussi peu précieux qu'un panneau de bois ; on ne peut songer qu'à un vieux portrait de famille mis au rancart et détérioré. A en croire Petrie, on aurait parfois placé les portraits dans la tombe tels qu'ils étaient dans l'*atrium*[1].

Donc, avant de venir s'adapter aux momies qui nous les ont conservés, nos portraits ont orné les maisons du Fayoum.

Cette constatation explique deux singularités apparentes :

a) Le fait que, dans les momies les plus riches, le portrait manque souvent. C'est que celui-ci, devant être soigné, on n'avait pas voulu le perdre; on l'avait enlevé avant l'ensevelissement. On en peut conclure que les meilleurs portraits doivent nous manquer.

b) Le fait que les momies les plus riches sont placées dans les tombes les plus misérables. On en trouve jusqu'à dix pêle-mêle, littéralement jetées dans une même fosse : c'est qu'on ne devait se décider à les ensevelir qu'après que plusieurs générations les eussent contemplées dans l'*atrium*, alors seulement que plus personne ne s'intéressait au vieil ancêtre mort de longue date.

Ainsi — et ce n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans cette conclusion, — l'usage romain des *imagines*, ces portraits

1. Petrie, *Hawara*, p. 10. Tel serait sans doute le cas des deux portraits du Caire qu'on vient de citer.

d'ancêtres en cire peinte qu'on conservait dans l'*atrium*, est venu, dans une certaine mesure, transformer le sarcophage anthropoïde des Egyptiens.

Ce fait pourrait fournir quelque appui à l'opinion de Wickhoff qui voyait dans ces têtes du Fayoum, si semblables à celles des portraits de Pompéi, une réaction de l'art romain sur l'art gréco-oriental[1]. Si ces portraits sont réduits à des bustes et même, le plus souvent, à des médaillons, il en est de même, sous l'Empire, de la figuration des défunts en relief, que le relief soit placé sur le cippe même ou sur un *clipeus* spécial : les *imagines* qu'on portait aux funérailles devaient n'être qu'en buste, puisque ce mot vient précisément de *bustum*, le bûcher funéraire[2].

On sait que les *imagines* étaient des masques en cire moulés sur le visage du mort aussitôt après le décès ; ce masque couvrait le visage pendant les funérailles ; puis le même masque — ou une réplique — était rapporté dans l'*atrium* d'où il ne sortait plus que pour accompagner, avec ceux de tous les ancêtres, les morts de la famille à leur tombeau[3].

Tout cela montre que l'usage funéraire de nos portraits ne peut être antérieur à l'Empire romain. On a réfuté depuis longtemps les raisons fallacieuses, invoquées jadis par Ebers, pour faire remonter cette coutume aux Ptolémées. Par l'identification du Pollius Sôter du Louvre avec un archonte de Thèbes sous Domitien, par celle du Titus Flavius Demétrios de Hawara avec un fonctionnaire d'Hibeh, sous Trajan, enfin par la découverte d'une inscription du temps d'Hadrien dans la

1. Wickhoff, *Roman Art*, p. 100.

2. Voir les art. *Imago* (ajoutez les deux bustes d'ancêtres que tient le Romain en toge du palais Barberini, Hekler, *Portraits antiques*, p. 137 *a*) et *Clipeus* du *Dict. des Antiquités*. En Egypte, la mode des médaillons en relief a duré jusqu'en pleine époque copte. Cf. les deux têtes d'hommes de face figurés jusqu'aux épaules chacun dans une couronne, Chassinat, *Fouilles à Baouît*. I, (1911), pl. 33, 1-2.

3. Voir surtout Benndorf, *Antike Gesichtshelme und Sepulcralmasken* (Acad. de Vienne, 1878).

nécropole aux portraits de Hawara[1], il paraît établi que l'apogée de cette mode se place dans la seconde moitié du Ier et dans la deuxième moitié du IIe siècle de notre ère.

Le peu qu'on sait par ailleurs de l'histoire du portrait dans l'antiquité s'accorde aisément avec cette date. Bien qu'il soit avéré que l'art du portrait était connu en Égypte au moins depuis l'époque saïte[2] et qu'il était pratiqué en Grèce pour les grands personnages depuis la fin du Ve siècle[3] et surtout depuis l'époque d'Alexandre, ce n'est guère qu'au début de l'époque impériale qu'on voit cet art se répandre. C'est alors que deviennent plus nombreuses les inscriptions funéraires qui nous apprennent qu'un portrait en pied ou en médaillon a été décerné au bienfaiteur d'une ville ; Cicéron nous montre les Epicuriens de son temps voulant chacun avoir un portrait du maître[4] et, dès le IIIe s., il en sera de même des chrétiens pour les apôtres Pierre et Paul[5], des Carpocratiens pour leurs saints[6] ; c'est à la même époque que se répand la légende du portrait du Christ envoyé par lui à Abgar d'Édesse[7]. Selon Pline, le premier portrait en pied sur toile serait celui de Néron[8] et l'on entend parler de ceux de Gordien et de Constantin[9] ; Sénèque décrit « le peintre qui a placé devant lui des couleurs nom-

1. On voit aussi dans Edgar, *op. cit.*, p. 73, qu'une momie trouvée à Hibeh a été rencontrée tout auprès d'une autre datée par un papyrus du règne de Trajan.

2. On sait qu'Amasis avait envoyé son portrait à Cyrène, Herod., II, 182.

3. On a des mentions, pour le Ve siècle, de portraits de Thémistocle ; pour le IVe, de ceux de Conon, de Lycurgue l'orateur, de Philiskos, de Corinne, etc. Déjà Bacchylide devait connaître la peinture de portrait, à en croire les vers que l'empereur Julien aimait à citer, Amm. Marc., XXV, 4.

4. Cic., *De finibus*, I.

5. Euseb., *H. Eccl.*, VII, 18.

6. Epiph., *Refut. haer.*, XXVII.

7. Voir, sur l'image achiropoète d'Edesse, R. P. Gaffre, *Les portraits du Christ* (1903), p. 150. L'idée d'une figure peinte seule au bout d'un suaire peut avoir été influencée par certains linceuls égyptiens qui ne montrent que le visage du défunt.

8. Plin., XXXV, 51.

9. Euseb., *Vita Const.*, I. 3, p. 8 (édit. Heikel) ; Nazar., *Paneg. Const.*, p. 750 (éd. Arntzen).

breuses pour rendre une ressemblance; il les reconnaît instantanément et, entre la cire et son œuvre, il peut agir à son aise et du regard et de la main »[1]. Pline parle d'un blanc « dont on se sert pour donner la lumière aux figures de femmes »[2]; on tourne communément des « vers de l'amant au peintre sur le portrait de sa maîtresse »[3]. Enfin, les portraits de Pompéi, que rappellent souvent de si près ceux du Fayoum, attestent que, dès le milieu du Ier siècle, il était devenu usuel d'orner les maisons bourgeoises de portraits de famille — tête dans un médaillon ou buste dans un cadre rectangulaire[4].

IV. — Les personnages représentés. — Costume et parure. Position sociale et origine ethnique.

Il est évident que l'étude des personnages représentés, de leur parure et de leur coiffure, doit contribuer efficacement à les dater. Malheureusement, dans cet ordre d'études, presque tout est encore à faire. Si nous sommes renseignés suffisamment sur les changements que la coiffure des hommes et des femmes a subis dans l'Empire romain, parce qu'elle a toujours imité celle des empereurs et des impératrices, on n'a guère encore étudié les variations que la mode a pu introduire, durant les quatre siècles de l'Empire, dans l'habillement des femmes ou dans leurs bijoux. Quelque délicate que soit une pareille

1. Senec., *Ep. mor.*, IV, 121, 5.
2. Plin., XXXV, 30 : *anulare... candidum... quo muliebres picturae illuminantur.*
3. *Anthol. lat.*, n° 25 (Riese); *Ps. Anacreontea*, n° 15 (Bergk).
4. Voir W. de Gruneisen, *Le Portrait* (Rome, 1911) et P. Gusman, *Revue de l'Art ancien et moderne*, I, p. 50; *Pompéi* (2e édit., 1906). On peut se demander si l'habitude, due aux *tabulae* peintes, de détacher la tête du défunt sur un fond rectangulaire, n'a pas contribué en Egypte à ce *nimbe carré* des saints de l'art copte que M. de Gruneisen dérive de la figuration stylisée de la porte ou de la stèle de la tombe, sur le devant de laquelle le mort était censé apparaître dans l'Egypte pharaonique. Voir *Le portrait de l'Apa Jérémie à Sakkarah*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, 1912.

étude — car le goût individuel a toujours dû jouer son rôle — il y aura lieu de l'entreprendre quand le *Corpus* des peintures du Fayoum sera dressé. Comme la coiffure y est souvent indistincte, c'est par tel autre détail qu'il faudra chercher à dater. Vu le grand nombre de nos portraits, il faut espérer qu'on pourra établir qu'à telle mode de coiffure correspond telle forme de pendant d'oreille ou de collier, ou tel type de sarcophage ; il suffirait alors d'être sûr d'un de ces détails pour pouvoir proposer la date approximative d'un portrait.

Mais un pareil travail serait aujourd'hui prématuré et l'on ne saurait suivre avec confiance Flinders Petrie quand il applique à nos portraits, tout comme s'il s'agissait de céramiques, la méthode *typologique*. Ce savant, on le sait, s'est servi heureusement, dans d'autres ordres de recherches, de cette mise en une série *évolutive*, qu'il n'est généralement pas téméraire de considérer comme *chronologique*, de tous les exemplaires d'un même objet. Mais ici la matière est trop délicate et trop complexe pour que cette méthode puisse être appliquée sans d'expresses réserves. Aussi bien n'emprunterai-je à Petrie que peu de chose dans les classements que je me borne à indiquer ici. Ces classements peuvent porter sur trois ordres de particularités :

a) Le type des sarcophages. On peut les distinguer en dix groupes, selon qu'ils sont en cartonnage, toile ou papyrus, selon que le drap est entièrement ou partiellement peint, ou qu'il est laissé nu, selon que les bandelettes droites ou rhomboïdes sont ou ne sont pas fixées aux intersections par des boutons dorés, selon la présence ou l'absence d'une sorte de boîte dorée où s'engage le bas de la momie, selon la disposition des bandelettes et le nombre des tours du linceul. On trouvera figurés ici un exemplaire qui nous offre la transition entre le sarcophage à buste en stuc modelé et peint et la momie à portrait (fig. 5)[1], et trois exemplaires qui montrent la forme la plus

1. *Le Caire*, 3. Voir aussi les deux momies de *Dresde*, 1 et 2, reproduites fig. 1.

générale des momies à portrait : les bandelettes de toile sont croisées de façon à former une série de « caissons » rhomboï-



Fig. 12 (*Coll. Graf*, n. 22).

daux ; le fond de chacun peut être ou n'être pas occupé par un clou en stuc doré[1].

1. La fig. 4 reproduit *Ny-Carlsberg* ; la fig. 11, *Alexandrie*, I ; la fig. 10 reproduit New-York, *Metropolitan Museum*.

b) Les coiffures des hommes et des femmes.

c) La forme des boucles d'oreille et des colliers.

Voici un exemple des tableaux que Flinders Petrie croit pouvoir dresser d'après cette méthode[1]. Il est fondé sur les 22 pièces les mieux conservées de la seconde campagne de Hawara :

COIFFURE	PENDANT A BOUCLE ANNULAIRE COLLIER D'OR	PENDANT A DISQUE PLAT COLLIER DE PIERRES SIMPLES	PENDANT A BARRETTE ET PENDELOQUE COLLIER COMPOSITE
Flaviens 100-30	6	2	3
Trajan-Hadrien 130-50 . .	1	2	3
Antonin 150-70	0	1	1
Commode 170-90	0	0	3

1. Malheureusement, Fl. Petrie se borne à reprendre la classification qu'il avait indiquée pour la bijouterie dans *Hawara*, pl. XII ; il ne semble pas s'être mis au courant des derniers travaux relatifs aux principaux indices chronologiques. Pour la coiffure, la *Roemische Ikonographie* de Bernoulli, qu'il faut compléter par l'article *Haartracht* de la Real-Encyclopaedie, et R. Steininger, *Die weiblichen Haartrachten im ersten Jahrhundert* (Munich, 1909); pour la coiffure des femmes des IIe et IVe s., R. Delbrück, *Jahrb.*, 1913, p. 299, et *Röm. Mitt.*, 1913, p. 227 ; pour le Bas-Empire, l'art. *Coiffure* de Dom Leclercq. — Sur les perruques des Vestales (*seni-crines*), Wuscher-Becchi, *Röm. Quartalschrift*, 1913, p. 313.

Pour les pendants, voir les *Notes sur les boucles d'oreille égyptiennes* (*Bull. de l'Inst. d'arch. or.*, VIII, p. 15-41) de E. Vernier, l'auteur du *Catalogue des Bijoux* dans le *Catalogue Général* du Caire. Une riche série d'originaux correspondant à la plupart des types de colliers portés dans nos portraits se trouve dans la coll. L. von Gans à *l'Antiquarium* de Berlin (R. Zahn, *Amtliche Berichte d. königl. Kunstsammlungen*, 1913, p. 79-81). Je rectifie ici les données de Petrie à l'aide de ces travaux ; pour les coiffures, les repères indiqués dans le *Catalogue* se conforment aux données que résume le tableau ci-dessus.

Grâce aux monnaies et aux bustes, les transformations de la coiffure aux deux premiers siècles de l'Empire sont assez bien connues pour pouvoir fournir des repères dans le classement de nos portraits :

Hommes	Femmes
Époque d'Auguste : I. On laisse tomber les cheveux sur le front avec abandon et fantaisie.	I. Les bandeaux, ondulés de part et d'autre d'une raie médiane, se recourbent au-dessus de l'oreille pour se ramasser sur la nuque en un chignon tressé.
Époque de Tibère et de Claude : II. On	II. Les bandeaux se relèvent sur les

Les dates indiquées sont fondées sur cette idée que, jadis comme aujourd'hui, la mode a dû se maintenir en province bien après qu'elle fut passée dans la capitale. Ainsi, une jeune

brosse les cheveux de façon à les descendre régulièrement le plus bas possible sur le front.

Époque de Néron : III. On relève les cheveux sur le front de façon à former comme une « brosse » bouclée.

Époque des Flaviens : IV. Tous les cheveux sont relevés en brosse et on les porte de plus en plus bouclés ou frisés. Les gens âgés commencent à porter la barbe.

Époque de Trajan : V. Les cheveux sont portés plats et coupés court sur le front.

Époque d'Hadrien : VI. Les cheveux droits sont remplacés par des boucles frisées qui rejoignent aux tempes la barbe qu'on laisse désormais pousser aux joues, au menton et à la lèvre supérieure en un collier frisant.

Époque Antonine : VII. La chevelure devient un fouillis de boucles et de frisures ; la barbe et la moustache s'allongent en frisant ; on porte une mouche à la lèvre inférieure.

Époque des Sevères : VIII. La chevelure est portée comme à l'époque précédente, mais on revient à la barbe plus courte du temps d'Hadrien.

tempes pour faire place à de petites boucles qui vont en s'élargissant du coin de l'œil à l'oreille qu'elles couvrent et d'où elles tombent dans le cou en mèches bouclées ou ondulées.

III. Toute la chevelure forme sur le devant un bouffant de petites boucles étagées, parfois encore séparé en deux par souvenir de la raie ; large et haut chignon sur l'occiput.

IV. L'échafaudage de boucles ne forme plus qu'une seule arcade plus ou moins haute et plus ou moins épaisse ; les boucles diminuent de volume en même temps qu'elles augmentent en nombre ; on a souvent l'impression de postiches imitant des éponges.

V. Savant édifice d'arcades ou de spirales qui forment au-dessus du front comme une ogive et sont la plupart du temps des faux cheveux ; les cheveux naturels forment des tresses nouées en un chignon assez bas.

VI. On revient aux cheveux partagés sur le milieu du front pour former deux bandeaux ondulés ; mais ces bandeaux sont plus hauts et l'ondulation est plutôt celle d'une vague ample que celle dite « à côtes de melon » de l'époque suivante.

VII. (*a*). Bandeaux savamment ondulés descendant jusqu'aux oreilles pour former un chignon au haut de la nuque, ou (*b*) bouffant à frisures divergentes retenu par une bandelette et aboutissant à un large chignon tressé au sommet de la tête.

VIII. Bandeaux très plats à côtes de melon très régulières ; la masse des cheveux descend derrière les oreilles pour se nouer dans la nuque en catogan ou en un gros chignon soutenu souvent par une résille. Sur les bandeaux plats, on ajustait parfs une haute perruque mobile.

Romaine, née vers 80, était élevée à Rome avec la mode flavienne des rangées superposées de boucles ; femme d'un fonctionnaire, elle venait, vers 120, donner le ton dans la province.

D'après son classement, Fl. Petrie placerait les meilleurs de



Fig. 13 (*New-York*).

nos portraits entre 100 et 150, les moyens entre 150 et 200, les mauvais entre 200 et 250. Le point de départ coïncide avec une évolution sans doute parallèle des momies en stuc doré et peint. Tandis que, depuis le milieu du Ier siècle, on y modelait le buste entier, on paraît avoir commencé sous Hadrien à ne plus figurer que la tête. Depuis le début du IIe s., on verrait, avec la mode des boutons dorés et des boîtes à pied, la tradition

égyptienne reprendre peu à peu le dessus ; après le grand ébranlement que l'autorité romaine subit en Égypte au milieu du IIIe s., la coutume des *imagines* aurait disparu. Cette date pourrait sans doute être reculée, puisque Antinoé a fourni, pour tout le IIIe s. au moins, des portraits sur toile et qu'on a trouvé



Fig. 14 (*Dresde 1*).

à Théadelphie des peintures sur bois de l'époque de Dioclétien dont la facture n'est guère inférieure à celle des portraits de « mauvais style » du Fayoum[1]. Toute une série de portraits, dont la figure 14 donne un spécimen caractéristique, ne me

1. Sur ces peintures cf. Rubensohn, *Arch. Jahrb.*, 1905, p. 1-25. De la dizaine de tableaux plus ou moins brisés, on a pu reconstituer un groupe de Souchos, Isis et Harpocrate (pl. I), une Athéna au nimbe rond avec lance à fer de hallebarde (pl. II), un Dionysos-Harpocrate qui tient de la gauche des

paraissent guère antérieurs à Dioclétien. Ils rappellent les têtes de personnages en pied qui ornent ces suaires dont la mode se généralisa alors en Égypte.

Il serait, nous le répétons, prématuré d'entreprendre une étude détaillée du vêtement et des ornements des dames d'Arsinoé ou de Philadelphie du Fayoum. Il est même assez délicat d'interpréter un costume dont la plupart de nos portraits ne donnent que le haut. Pour y parvenir, il faudra les confronter avec deux ordres de représentations contemporaines : les plus anciens de nos suaires peints, qui peuvent remonter à l'époque Antonine, comme le magnifique exemplaire de New-York que nous reproduisons (fig. 13)[1], et les figures de femmes de grandeur naturelle qui sont peintes sur la face interne des fonds ou des couvercles de certains sarcophages de même époque[2]. Tandis que la dame du suaire paraît porter une tunique claire d'une seule pièce, traversée des épaules au bas frangé par deux bandes plus foncées, avec un manteau retombant sur les manches longues de la tunique, la dame des sarcophages porte sa tunique serrée à la taille par une ceinture ; au-dessus de la ceinture, la tunique forme un corsage retenu par deux bretelles qui se fixent à la ceinture ; au-dessous elle s'évase en une jupe tout ornée de stries longitudinales de couleurs vives. Il faudra aussi se demander si l'on est en droit de généraliser certains détails[3] qu'on ne distingue que sur quelques portraits. Le

pampres (pl. III), tandis qu'il porte à la bouche la main droite munie d'un bracelet serpentiforme ; il a au cou la *bulla*, du lierre dans les cheveux, un petit chien à côté de lui.

1. Cette pièce (*New-York*) provient de la vente Philip ; le Catalogue en donne, n° 102, une grande photographie d'où notre figure 13 est tirée.

2. Voir à Londres, *British Museum, First Egyptian room*, n°s 6950, 6705, 6706. Ces planches appartiennent aux sarcophages de la famille de Pollius Sôter. On considère généralement que la femme ainsi figurée représente la déesse Nout, mais aucune légende ne justifie cette interprétation : même si l'artiste a pensé à la déesse, il ne lui a pas donné le vêtement traditionnel des déesses, mais celui de ses contemporaines.

3. Par exemple, on trouve deux fois une tunique froncée au décolleté par une coulisse (*Londres, Kennard* 4 et 5) ; on en trouve une bordée au décolleté par une large tresse (*Manchester*, 7). Sur quelques portraits de femme

peintre les a-t-il oubliés ailleurs, ou ses autres modèles ne les offraient-ils pas? Son faire hâtif rend souvent difficile de distinguer l'exacte nature des bijoux[1]. Enfin, il n'est pas moins délicat de se fonder sur l'impression que donne tel ou tel portrait pour en conclure à la nationalité d'origine du modèle.

On sait comment Fl. Petrie s'est attaché, dans les figurines gréco-romaines fournies en masse par ses fouilles de Memphis, à distinguer les types ethniques; il a fait la même tentative avec nos portraits. Sur la vingtaine qui lui semblent le plus caractéristiques à cet égard, il trouve très peu d'exemples du type égyptien (2); la plupart auraient le type des Grecs (12, 13, 31, 51, 57, 58); quelques-uns, ceux de la Macédoine et des Balkans (5, 11, 27); beaucoup viendraient de l'Italie centrale (23, 42, 43, 45, 53, 57), moins de l'Italie du sud (19, 59); on pourrait encore distinguer un Espagnol du type de Trajan (36), un Syrien (3), et peut-être un Indien (29)[2].

(*National Gallery*, 1, 7) et d'homme (*Manchester*, 8), la bande d'épaule est nettement formée de deux pièces retenues ensemble au haut de l'épaule. — Je préviens que, malgré le titre, il n'y a presque rien à tirer pour notre étude de l'opuscule écrit par A. Gayet pour l'Exposition du costume en 1900 : *Le Costume en Egypte du* IIIe *au* XIIIe *siècle* (Paris, Leroux, 1900).

1. On peut distinguer comme principales variétés de collier les variétés suivantes, auxquelles nous donnerons des numéros d'ordre pour la commodité de la description : chaîne d'anneaux d'or (1), chaîne de barrettes d'or (2), chaîne de filigrane d'or (3), dents de loup en or (4), fils d'or tordus en torsade (5), quelques pierres de couleur sur une chaîne d'un de ces cinq types (6 + 1, 6 + 2, etc.), pierres enfilées sur fil d'or (7), pierres enchâssées dans des montures d'or simple ou orné (8), collier de perles (9).

Parmi les boucles d'oreille, on peut distinguer six types principaux : anneau d'or simple (1), anneau d'or plus ou moins orné de pierres enfilées ou montées suivant la grosseur de l'anneau (2 *a* et *b*), disque d'or simple ou orné (3), grosse perle unique au lobe (4), perle plus petite au lobe retenant une barrette d'où deux ou trois perles tombent attachées directement (5 *a* et *b*) ou suspendues au bout de tigelles d'or mobiles ou fixes (6 *a* et *b*).

2. Les nos donnés sont ceux de Flinders Petrie, *H. P.* et *P.-F.* Je remarque que le type de l'Hindou a dû être connu des peintres grecs pour que Philostrate pût écrire : « Par exemple, n'employons que le blanc pour peindre cet Indien, il paraîtra cependant noir : le nez camard, les cheveux crépus, les joues saillantes et une certaine expression dans les yeux, tout cela noircit les traits que l'on voit blancs et représente un Indien à tout œil un peu exercé » (*Vita*

Il est inutile d'insister sur ce que de pareilles déterminations ont de fragile; je crains que Flinders Petrie ne soit déçu dans son espoir de les voir confirmées par l'étude anthropométrique des têtes des morts dont on possède le portrait.

Mais il n'en est pas moins vrai que, devant beaucoup de nos portraits, on éprouve très vivement l'impression de se trouver dans un milieu aussi cosmopolite que celui que présente aujourd'hui la société du Caire ou d'Alexandrie. Pour ne parler que des portraits reproduits ici, on croit y reconnaître le Romain glabre et sanguin (fig. 17) en face du fellah en qui survit le sang nègre (fig. 11), le jeune Levantin bellâtre (fig. 19) en face du Grec pâle et fiévreux (fig. 12); parmi les femmes, la belle Orientale qui ne songe qu'à sa parure (fig. 16) s'encadre entre la petite fellahine vieillie de bonne heure, aux traits grimaçants (fig. 6) et la fille du Nord à l'air ingénu et hardi sous la forêt de ses tresses blondes (fig. 20)[1].

Apoll., II, 20). Dans le roman d'*Anthia et Habrocomas*, on voit que la présence de négociants hindous à Alexandrie semblait naturelle au IIIe siècle (III, 11). — Quant au type nègre, on sait que les peintres de vases grecs l'ont caricaturé depuis la fin du VIe s. (voir P. Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, p. 57). Pour les portraits dont j'ai vu les originaux ou les photographies, il me semble qu'on peut sans témérité proposer de les qualifier ainsi au point de vue ethnique : *Jeune Levantin* (*Londres, Kennard*, 1, 2 ; *Nat. Gall.* 9) ; *Romain glabre* (*Ny-Carlsberg* ; *Brooklyn* 2 ; *Moscou. Nat. Gall.* 13).

1. Il aurait été important, pour cette question de nationalité, de réunir beaucoup de noms des personnages enterrés avec leurs portraits. Malheureusement, le nom n'était que rarement peint sur le portrait même - et c'est encore une preuve qu'il avait été exécuté du vivant du modèle, alors que nul ne pouvait s'y tromper. Il devait être le plus souvent incisé sur une *tabla* de bois ; comme on l'a vu, très peu de ces étiquettes ont été recueillies ; les cinq qui proviennent de la coll. Graf portent des noms de trois personnages de Kerke de Philadelphie dans le nome Arsinoïte : Marônas (Graf, 93), Perseus (Graf, 28) et le soldat Julius. On peut ajouter comme noms gréco-romains les membres de la famille Pollius Sôter et la fille de Dioskoros (au Louvre) ; puis, provenant de la coll. Graf, Asklépiadès (Graf, 95) et, venant d'Hawara, Aliné, fille d'Hérodès (Berlin, n° 11411) ; enfin, provenant des fouilles de Petrie, comme hommes, deux Artemidôros, un Titus Flavius Démétrios (on sait par un papyrus de Hibeh qu'il vivait à l'époque de Trajan), un 'Ηρῶ 'Αμμωνίου | ...λοσοφορο[ς ? (*Hawara*, pl. X, 3) et trois personnages à noms égyptiens : Isarous, Sarapas, Tiapos (?) ; comme femmes, Demôs (Caire, 33 237), Didyma, Hermioné Grammatikè et Thermoutharin (Caire, 33.221). Enfin, deux de nos momies ont leur nom écrit

Ces impressions pourraient être illusoires si nos portraits provenaient d'une autre province de l'Égypte que le Fayoum. Mais on sait que ce *nome arsinoïte*, à peine peuplé quand la sœur-épouse de Philadelphe y fonda Arsinoé, devint le théâtre d'une colonisation intense que les Romains poursuivirent après les Ptolémées. Des 200.000 habitants que le Fayoum paraît avoir comptés au début de notre ère, dans les bourgades florissantes qui essaimaient à travers l'oasis gagnée sur le lac Mœris, les trois quarts sans doute étaient d'origine étrangère à l'Égypte : comme soldats réguliers ou mercenaires des Ptolémées, comme soldats légionnaires ou auxiliaires de Rome, Grecs, Macédoniens et Thraces. Syriens, Phrygiens et Perses, Romains, Italiotes et même Gaulois étaient venus s'établir dans ce riche terroir, attirant à leur suite les commerçants de leurs respectifs pays d'origine[1]. Il n'y a donc rien que de naturel à ce que nos portraits présentent une pareille diversité de types ethniques et, comme il est probable que près de 200 d'entre eux nous ont conservé les traits des habitants aisés d'Arsinoé au IIe siècle de notre ère, ils constituent un document qui n'est pas moins intéressant pour l'ethnographie que pour l'histoire de l'art.

En dehors de la physionomie elle-même, la diversité se traduit dans certains détails de la parure. Ainsi, les jeunes garçons qui portent la « boucle d'Horus », tombant derrière l'oreille droite jusqu'à l'épaule, suivent la tradition égyptienne[2], tandis

en démotique sur les bandelettes, noms que Sir Herbert Thompson lit « Arsinoé fille d'Hérakleitos, de Hawara » et « Premion fils de Huy, de Hawara » (Petrie, *Hawara*, p. 8) ; on peut ajouter « Terbosti fille de Tattiosiri ». Ainsi, sur plus de 20 noms connus, 4 ou 5 seulement sont égyptiens.

1. Sur la colonisation militaire du Fayoum, voir les ouvrages de Wessely et de Grenfell et Hunt cités par Lesquier, *Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides* (1911), p. 171.

2. Voir par exemple Coll. Graf, 77. Dans le n° 7, l'enfant a même la natte passant dans un disque que portent les princes sur les monuments pharaoniques (cf. Schaefer, *op. cit.*, p. 60 ; Ebers, *op. cit.*, p. 39, 60 et 61 ; Edgar, *Catalogue du Caire*, 33.227, 33.247). Il n'est d'ailleurs pas impossible que la mode ait été adoptée à Rome par suite de la grande vogue des dieux égyp-

que ceux qui ont les cheveux coupés courts sur le front et qui portent la *bulla* au cou se conforment à la mode romaine; on voit des garçons, plus jeunes encore, porter des colliers et des boucles d'oreille comme des filles[1], ce qui est sans doute un trait levantin, tandis que le catogan enrubanné de beaucoup de jeunes filles parait une mode grecque[2]. Si les yeux des femmes paraissent si grands grâce au cerne qui les entoure, c'est, comme l'a déjà vu Ebers, que la coutume du maquillage au henné remonte aux origines mêmes de l'Égypte.

Ces diversités se multiplieront sans doute et pourront s'interpréter de façon certaine quand on aura publié les quelques quatre cents portraits actuellement exhumés des sables du Fayoum. Malgré ces diversités de type, qui répondent à des diversités d'origine ethnique, on voit que la paix romaine, unie aux nécessités du climat, a créé chez nos Arsinoïtes, sinon l'uniformité parfaite, du moins une certaine similitude extérieure. Elle se manifeste surtout dans le costume que tous, hommes et femmes, enfants et vieillards, portent composé des mêmes éléments : une grande tunique blanche flottante, à demi-manches, qui est moins le *chiton* grec que la *galabieh* des fellahs; sur chaque épaule passe une large bande de couleurs vives — parfois toute dorée ou frangée de jaune or[3] — qui s'achevait sans doute à la ceinture; héritière de la *brassière* pharaonique, elle pouvait servir à retenir le manteau; celui-ci peut être blanc comme la tunique et il l'est souvent chez les hommes qui, lorsqu'ils ne l'agrafent pas sur l'épaule droite par

tiens. Ainsi l'on trouve ce détail sur une belle tête en marbre où l'on s'accorde à voir Gordien III. Ebers (*op. cit.*) a proposé de voir un insigne isiaque dans un croissant en or, des deux cornes duquel tombent deux étoiles à cinq branches; ce croissant est agrafé sur la poitrine du portrait de femme, Coll. Graf, 96.

1. Voir par exemple Coll. Graf, 13, 19, 43.

2. Voir par exemple Coll. Graf, 10 et 17. Sur l'usage du *henné* ou *namé* chez les Romaines, cf. C. Crochet, *La toilette chez les Romaines au temps des empereurs*, p. 9 (Lyon, 1888 : à propos d'objets de toilette trouvés à Trion).

3. Pour les bandes entièrement dorées, voir Coll. Graf, 63 (petite fille) : pour les bandes frangées d'or, *Catalogue du Caire* 33.216, 33.225, 33.233, 33.241, 33.244, 33.246, 33.256 ; Graf, 10, 15, 27, 30, 52, 87.

une boucle formée d'un cercle d'or plus ou moins orné[1], le portent librement dans le cou où il protège la nuque contre le soleil et d'où il passera pour former *burnous* sur la tête; les femmes préfèrent des teintes somptueuses, surtout toute la gamme des rouges, depuis le violet et le lilas jusqu'au carmin et au pourpre, et elles s'y drapent de façon à cacher souvent la tunique blanche[2]; hommes et femmes ont également le cou libre, et le décolleté, généralement carré, est parfois pourvu d'une bordure de couleur vive. Dans les portraits les plus achevés, tunique, manteau et bandes forment un jeu harmonieux de teintes dégradées.

Ainsi, l'on ne saurait voir dans ces bandes, que portent également les deux sexes, ce laticlave auquel on avait d'abord songé quand on ne connaissait que quelques portraits d'hommes où le manteau cachait la bande de gauche[3]; le seul signe distinctif qu'on puisse reconnaître est sans doute le large ruban rouge où s'espacent des cercles jaunes qui traversent la poitrine de quelques hommes dans la force de l'âge[4]; on ne peut guère y voir qu'un baudrier en cuir rouge, parsemé de clous à tête d'or, désignant des militaires; pour les couronnes, comme elles sont indifféremment portées par des hommes, des femmes et des enfants[5], et comme elle imitent en métal doré aussi bien le

1. Voir par exemple Coll. Graf, 3, 44.

2. *Ibid.*, 63.

3. L'idée d'y voir le laticlave a été émise par Cros et Henry, *op. cit.*, et par Karabacek, *Die Theod. Grafschen Funde in Aeypten*, p. 34; Ebers l'a combattue avec raison. On peut faire remarquer que la tunique blanche à bande verticale rouge est coutumière dans les figurations des Lares à Délos (*Monuments Piot*, XIV, p. 77) et à Pompéi (Niccolini, *Case e monumenti di P.*, *Amfiteatro*, pl. III, *Casa dei centenario*, pl. XII; *Roem. Mitt.*, 1889, p. 6; 1898, p. 53). De plus, elle se trouve sur la plupart des vêtements égyptiens qui nous sont parvenus (cf. *Catalogue of tapestry in South-Kensington*, p. 17-45) et l'on peut croire que ce vêtement remontait à l'Egypte pharaonique d'après la définition du mot égyptien καλάσιρις par χιτὼν πλατύσημος qu'on trouve chez Pollux, VII, 71 et chez Hésychius, *s. v.* — Voir, pour les textes, l'art. *Clavus* de la *Real-Encyclopaedie*.

4. Voir par exemple Coll. Graf, 4, 5, 6, 32 et *Catalogue du Caire*, 33.257.

5. Pour les couronnes des hommes, voir Coll. Graf, 4, 22, 61; *Catalogue du*

myrte que le laurier, l'olivier ou le lierre[1], il est difficile de leur attribuer *a priori* une valeur particulière. De même il n'y a rien à conclure du vase à libations que portent parfois dans la main droite les rares personnages dont les bras sont figurés[2].

Quant à la qualité de ces portraits du Fayoum, on est peut-être devenu trop sévère après l'enthousiasme de la première heure. Ebers et Donner, qui saluaient dans certains des panneaux de Graf les portraits authentiques des Ptolémées, s'indignaient de les voir dépréciés comme ils l'ont été par Flinders Petrie. Il est certain que le savant égyptologue paraît bien injuste lorsqu'il prétend que, juger par les panneaux du Fayoum de la peinture de portraits antique, serait comme si « l'on en était réduit à apprécier les méthodes de Titien ou de Botticelli par des portraits peints aujourd'hui en Nigérie ou à l'île Maurice »[3]. Il ne faut pas oublier que le Fayoum était en quelque sorte la banlieue de Memphis, qui ne devait guère le céder en richesse artistique à Alexandrie; ce n'était pas une lointaine

Caire, 33.229, 33.257; *R. P.*, VI, 40: IX *n*; pour celles des jeunes garçons Coll. Graf, 7, 27; *Catalogue du Caire*, 33.247, 33.260; pour celles des jeunes filles, Coll. Graf, 63; pour celles des femmes, Coll. Graf, 54, 76.

1. Pour le lierre, voir Graf, 63; pour le laurier fermé sur le devant par une étoile, Graf, 22 et 61; pour le myrte, Graf, 54 (Munich); pour l'olivier, Manchester, 2. Une couronne d'olivier aurait été trouvée en place sur la momie de Pétéménophis-Anmonios, peut-être l'un des personnages dont on a le portrait au Louvre (voir Letronne, *op. cit.*, p. 39). Dans une autre tombe de Thèbes on a trouvé une couronne de myrte en or; cf. H. Rhind, *Papyri found in a tomb at Thebes* (Londres, 1863), fig. 2 de la pl. en regard de la p. 26. Les guirlandes de fleurs naturelles trouvées dans la cachette de Deir el Bahari sont bien connues. — Les textes sur les couronnes portées dans les cheveux par les anciens sont réunis dans le *Plotina* de J. H. Krause (1858) p. 225-8; sur la *ghirlandomania alessandrina*, cf. Breccia, *Musée égyptien*, III (1911).

2. Voir *Dresde* 1 (fig. 14), homme tenant un vase; Coll. Graf, 9, femme tenant une coupe.

3. Winter (*Arch. Jahrb.*, 1897, *Anz.*, p. 133) remarque plus judicieusement: « So wenig aus einem Rembrandtschen Ölgemälde auf die Malweise und Vortragsart der Van Eycks zu schliessen wäre, so wenig und noch weniger vermögen die aegyptischen Porträts für die Enkaustik des Pausias oder der anderen berühmten Meister dieser Malgattung zu lehren ». Sans doute les panneaux du Fayoum ne permettent pas de juger de la peinture de Pausias ou d'Apelle; mais ils nous permettent de comprendre, dans une certaine mesure, ce que fut à l'époque gréco-romaine l'art du portrait.

province barbare, mais une florissante colonie gréco-romaine. Je suis sûr que quiconque feuilletera les planches en couleur de l'album anglais, comme les héliogravures de l'album Graf, sera frappé du talent avec lequel les expressions les plus diverses sont rendues, de la touche légère et libre — souvent presque impressionniste — du peintre, en un mot de tout ce qui se dégage de vie de ces morceaux de bois que le sable d'Égypte nous a conservés, presque aussi lumineux parfois que lorsqu'ils y furent ensevelis.

***

Pour en donner une idée, nous reproduirons ici six des portraits les plus caractéristiques qu'ont mis au jour les nouvelles fouilles de Hawara.

Les deux premiers appartiennent au style qu'on pourrait dire *classique*, par opposition au « faire » plus impressionniste des autres. Les personnages sont placés de face ; les physionomies sont tranquilles et peu expressives ; on sent que les deux dames posent et qu'elles ont voulu être reproduites dans leurs plus beaux atours ; le peintre s'est attaché à en rendre les détails et c'est l'intérêt archéologique de leurs bijoux qui m'a fait choisir ces deux exemplaires ; ils sont de plus, les seuls portraits de femmes peints en buste de la nouvelle série[1].

I (fig. 15)[2]. — Elle regarde de face, les bras croisés sur la poitrine. Elle est vêtue d'une tunique verte dont les manches courtes laissent l'avant-bras nu ; cette tunique est retenue par deux bretelles d'un vert plus foncé, bordées d'or, qui s'agrafent

1. Les portraits en buste sont rares et paraissent les plus anciens de la série, ayant commencé à l'époque flavienne où les momies stuquées avaient aussi tout le buste humain. Un portrait en buste de femme, acquis avec la coll. Brugsch-Pacha par le Musée de Berlin, est reproduit dans Berger, *op. cit.*, fig. 41.

2. *Port-folio*, pl. V, n° YY. A Londres, National Gallery, n° 1266. — Peinture sur toile à la détrempe. Petrie place ce portrait vers 90 ; ce serait un des plus anciens. H. 0,45, L. 0,35. Mal reproduit dans Gruneisen, *op. cit.*, fig. 47.

sur l'épaule ; c'est de l'épaule droite que partent les fronces qui font chatoyer l'étoffe. La main droite tient en travers de la poitrine un objet où l'on peut voir une sorte de couronne artificielle ou d'éventail en étoffe. Tel qu'il apparaît dans cet exem-



Fig. 15 (*National Gallery*).

plaire, l'objet évoque l'idée d'un fichu dont la main tiendrait les deux extrémités, lui imprimant la forme d'une boucle allongée; l'étoffe serait d'un rose vif, ornée de stries verticales plus sombres qui peuvent figurer ou des rayures ou des godrons; mais la comparaison avec les autres images de cet objet ne permet pas de douter qu'il s'agit d'une cou-

ronne artificielle[1]. La main gauche soutient le bras droit à hauteur du poignet. Aux deux poignets, un bracelet semblable : il paraît formé d'une bande d'or souple qui, après s'être enroulée en deux spirales complètes, décrit un S autour d'une

1. L'interprétation de cet objet qu'on retrouve, par exemple, sur les portraits de la coll. Graf, n°s 9 et 25, et sur celui du Caire, n° 33.216, soulève un petit problème archéologique qui mériterait d'être l'objet d'une étude spéciale. Devant les représentations simplifiées, on a l'impression d'un morceau d'étoffe affectant la forme que prend une serviette pliée dont on tient d'une main les deux bouts, et l'on pense à une *mappa* (voir l'art. *Mappa* du *Dict. des Ant.* et ajoutez, pour l'Egypte, les bustes en relief des Palmyréniens de Koptos pour lesquels se pose le même problème ; cf. A. Reinach, *Rapport sur la 2e campagne des fouilles de Koptos*, p. 17, et *Catalogue des antiquités rapportées de Koptos au Musée Guimet de Lyon*, 1913, p. 50) ; au contraire, quand l'objet est figuré en ronde-bosse sur les sarcophages anthropoïdes en relief stuqué, où il est tenu par des hommes comme par des femmes de la même façon que sur notre portrait, on voit qu'il était en forme de boudin (parfois il ressemble plutôt à une série de boudins enfilés, cf. Graf, 9), forme qui, elle-même, pourrait être stylisée. Ce boudin peut être piqué de fleurs ; il ressemble alors à une guirlande de fleurs comme celle qui est reproduite à la fig. 6379 de l'art. *Serta* du *Dict. des Antiquités* ; quand on voit le boudin non garni de fleurs, mais semé de petits trous comme une éponge (cf. Petrie, *Hawara*, pl. IX, 3 ; *R. P.*, pl. X, 2, XI, 6, XII ; Edgar, *Graeco-egyptian coffin masks*, *passim*, nombreuses momies, notamment celles d'Antinoé rapportées par Gayet, pl. VII, XLIII), ce qu'il rappelle alors le plus, ce sont ces guirlandes ou couronnes artificielles en une matière lacunaire qu'on voit à nos enterrements. On pense à un treillis de chaume ou de paille dans lequel on piquerait des fleurs. Comme on a trouvé dans les mêmes tombes des fragments de couronnes de ce type (cf. Petrie, *R. P.*, pl. XI, 5-6, et, pour la fabrication et la vogue de couronnes à Alexandrie, Ev. Breccia, *Musée égyptien*, III et *La Necropoli di Sciatbi*, 1912, p. 164-8), on doit se demander si ce n'est pas la véritable interprétation (c'est celle qu'admet sans discussion Gayet, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1908, I, p. 12). Comme la boucle allongée que laisse seule passer la main rappelle la forme de la boucle de l'*ankh* que tenaient souvent les morts osiriens, on peut se demander si ce n'est pas l'influence du *nœud de vie* égyptien qui a fait donner cet aspect à cet attribut funéraire (c'est là tout ce que je crois pouvoir concéder à l'opinion de M. Guimet qui voit dans cet objet l'*ankh* égyptien lui-même, *C.-R. du Congrès de Leyde*, 1913, p. 140). Quoi qu'il en soit, cet objet doit être rapproché de celui que tient Aphrodite châtiant Eros sur tant de figurines dont l'origine alexandrine est vraisemblable. On y voit généralement la sandale que la déesse aurait enlevée pour corriger son fils, et cela est vrai parfois ; mais, dans d'autres exemplaires, à regarder de plus près, il semble qu'on ait plutôt affaire au même objet que tient la dame de notre portrait : que ce soit éventail ou guirlande, il est également propre à corriger Eros. On penchera ici aussi en faveur de la guirlande si l'on compare les statuettes de ce type à certaines figurines alexandrines qui tiennent de même une guirlande très nette dans la main (Breccia, *Necropoli de Sciatbi*, 1912, pl. LXVI, 172 et 174).

tigelle à tête ovoïde qui forme fermoir ; au bras gauche, cette tigelle, qu'on devait retirer pour ouvrir le bracelet, est tournée vers le bras, tandis qu'à la main droite elle s'allonge sur le dos de la main[1].

Les chairs des bras sont d'un jaune gris, presque bistré; du



Fig. 16 (*Edimbourg*).

rose vient relever le teint mat, surtout à la gorge, au menton, aux pommettes et au nez; les lèvres, très arquées, sont d'un bel incarnat; aux yeux, cils, sourcils et iris se détachent.

1. Ces bracelets en forme de double serpent sont beaucoup plus nets sur les momies en relief stuqué. Voir, par exemple, Petrie, *Hawara*, pl. IX, 3; Edgar, *op. cit.*, pl. VII, VIII. D'autres exemplaires peints au *British Museum* 7, dans la Coll. Graf, 29 (Rainer). On a trouvé en Egypte des originaux de ce type de « bracelet d'humérus »; cf. Vernier, *La bijouterie*, pl. XII, n° 52.094.

en brun noir, sur une cornée d'un blanc nacré; les cheveux, beaucoup plus noirs, forment sur le devant un bouffant à côtes qui cache le haut des oreilles et descend bas sur le front. Ce qui semble, sur la photographie, des mèches tombant à droite et à gauche du cou, me paraît une illusion due à des détériorations bitumineuses. Une bandelette rose passe derrière le bouffant; elle se croise avec une bandelette dorée qui part du front pour en marquer le milieu. Aux oreilles pendent des disques d'or qui semblent cerclés de pierres fines[1]; sur le cou descend un collier, composé de disques semblables alternant avec des chaînons rectangulaires; du milieu tombe en pendeloque une « coquille de Vénus » en or[2].

II (fig. 16)[3]. — Celle que Petrie a bien nommée la « jewellery girl », « la fille aux joyaux » nous intéresse surtout pour l'histoire de la bijouterie antique. Avec son teint très mat, son expression figée, elle a tenu à passer à la postérité avec ses plus beaux joyaux, ce qui lui donne déjà un aspect d'icône byzantine. Sur une robe d'un rouge grenat, traversée par deux bandes verdâtres bordées de jaune[4], descend une lourde chaîne d'or qui paraît imiter des rameaux; ses deux moitiés se soudent autour d'une pierre ovale verdâtre cerclée d'or[5]; autour du cou, elle

1. Ces boucles d'oreille à disque orné de gemmes se retrouvent sur d'autres portraits de Hawara (Petrie, *R. P.*, pl. VIII = *Hawara*, frontispice).

Ce sont sans doutes ces « lunes » d'or qu'on appelle *σεληνάρια* dans les papyrus; cf. Moelier-Schubart dans H. Schaefer, *Aeg. Goldschmiedearbeiten des Berliner Museum* (1910), p. 87, 193. Ces boucles d'oreille étaient déjà portées en Egypte sous le Nouvel Empire (*ibid.*, p. 59).

2. On trouve à la 18e dynastie des colliers entiers faits de semblables coquilles d'or; cf. Schaefer, *op. cit.*, pl. VIII.

3. Petrie, *Port-Folio*, pl. XVII, n° 50. Musée d'Edimbourg. Petrie place ce portrait vers 130.

4. Comme on l'a dit, cette espèce de « brassière » paraît avoir été alors une pièce essentielle du costume féminin en Egypte (voir notamment un des portraits du Louvre, Cros et Henry, *op. cit*, fig. 9 et *Port-Folio*, pl. VII, X, XXIV). Peut-être est-ce un souvenir de la tunique collante à bretelles, le vêtement caractéristique de l'Egyptienne au temps des Pharaons.

5. Sans doute une de ces racines d'émeraude que l'Egypte a toujours eues en abondance, grâce aux îles de la Mer Rouge où on trouve le péridot. Des exemples plus certains de racine d'émeraude se voient aux portraits des pl. XVI et XXV du *Port-Folio*.

porte un collier d'anneaux d'or à pendeloque médiane, collier d'où paraît descendre le sautoir; puis deux rangs de pierres rougeâtres et verdâtres — rubis et racine d'émeraude? — blanches et violacées — perles et opales? Aux oreilles, une chaînette d'or tient une barrette d'où tombent trois brins;



Fig. 17 (*Ny Carlsberg*).

à la base de la chaînette et au bout de chaque brin, une perle [1].

Aux cheveux, entre le bouffant et le chignon, une chaine d'or; au-dessous, sur le bouffant, et au-dessus, sur le chignon,

1. Un autre bon exemple de cette boucle se voit à la pl. XIX du *Port-Folio*; d'autres dans *R. P.*, V *a* et VIII *h* (= *Hawara*, X, 16); Graf, 8, 18; Edgar, 33.222; 33.237. — Parfois, il n'y a que deux brins ou tigelles, Edgar, 33.244. Ces boucles d'oreille à perles fines sont sans doute les ἐνώτια ἀληθινόπινα des papyrus. Cf. Moeller-Schubart dans Schaefer, *op. cit.*, p. 200.

une triple résille de pierres enfilées[1]; lenticulaires au-dessus, pyriformes au-dessous, ces pierres sont noirâtres avec des taches blanchâtres qui brillent, donnant l'impression d'être du jais; du côté droit du chignon est fichée une épingle à tête triangulaire en or; du centre du chignon sort une épingle à tête d'or ornée de quatre perles et de cinq grenats qui complète à merveille la physionomie de notre coquette[2].

III. — Dans les portraits auxquels nous passons, nous ne trouverons plus les petites touches bien fondues, le modelé régulier, le dessin classique; ce sont des touches larges et fortes, des reliefs accusés, certaines parties laissées inachevées pour mieux faire ressortir les autres; au lieu d'être avant tout correct et complet, l'artiste veut saisir et rendre l'expression d'une physionomie; il élimine les détails, multiplie les heurts au lieu de les éviter. La différence des deux styles est particulièrement frappante dans le rendu de l'œil. Dans le style classique, toutes ses parties sont rendues avec soin : on pourrait compter cils et sourcils; dans le nouveau style, cils et sourcils forment une masse d'ombre sillonnée de quelques traits clairs : la pupille n'est pas distinguée de l'iris; le globe a l'air de rouler dans l'œil, relevé d'un point lumineux qui lui confère une vie intense.

Le meilleur spécimen de cette école qu'on peut, à juste titre, qualifier d'*impressioniste*, est la remarquable tête d'homme que reproduit notre figure 17[3].

On sent une peau épaisse qui se ride au front et pend lourdement aux joues; avec le front et les joues hauts en couleur

1. Sur les résilles, voir Krause, *Plotina*, p. 283. On trouve vantées dans l'*Anthologie* une résille brodée d'or, κρήδεμνον χρυσοϋπηνήτῳ καμπόμενον γραφίδι (V, 275; Agathias) et une résille de pourpre, πορφύρεον κεκρύφαλον (VI, 207 : Archias). Juvénal (II, 96) parle d'un *reticulum auratum*, etc.

2. Cette coiffure me paraît être du type de celle mise à la mode par Faustine l'aînée. Il faudrait en ce cas placer notre portrait vers 150. On a toute une série d'exemples de cette coiffure dans nos portraits (Graf, 8, 10).

3. *Port-Folio*, pl. XI, n° 12, sur toile. A la Glyptothèque Ny Carlsberg. Ce portrait a été trouvé avec celui d'Hermioné Grammatiké qui est conservé au Girton College à Cambridge.

contrastent le menton, les tempes, tout le pourtour de la bouche que le rasoir laisse d'un jaune brun qui devient noir sous le nez et sous le menton, comme il est naturel pour qui a cheveux et sourcils si noirs. Sous cette peau, une ossature massive se devine avec le menton carré, le nez droit et plat, les joues



Fig. 18 (*Oxford*).

larges, le cou puissant; l'oreille n'est qu'ébauchée pour que toute l'attention aille à la face qui, des yeux grands ouverts et des lèvres pleines, semble parler. Peu de physionomies sont plus éloquemment romaines; c'est un type classique en Italie et dans la France du Sud; nulle part ne revit avec plus d'intensité le

Romain glabre, sanguin, prompt à la colère et ami de la vie facile[1].

IV (fig. 18)[2]. — Dans cette figure de femme à l'expression volontaire, c'est le même « faire » large et vigoureux que dans la tête d'homme. Bien que très endommagée, elle reste impressionnante. Sur un fond jaunâtre elle se détache vivement avec son teint crémé plaqué de rose aux joues, ses lèvres étroites et pincées, le nez fort et droit, les yeux grands ouverts ; que ce soit à dessein ou par maladresse, ces yeux, proportionnellement trop grands, retiennent aussitôt l'attention. Pas de détails qui la distraient ; une bandelette rose où pendent des sequins d'or[3] se perd dans les boucles des cheveux serrées sur le front ; une autre, dorée peut-être, se glisse à la naissance des cheveux. La boucle d'oreille disparait si bien dans l'ombre qu'on ne peut assurer si elle est en forme de clochette hémisphérique ou de boule[4].

1. Que cette impression puisse être fondée, c'est ce qu'indique la présence du soldat Julius parmi nos momies à portrait. On sait, par ailleurs, que nombre de négociants et de militaires romains étaient établis au Fayoum. Cependant, comme je l'ai dit plus haut, je ne crois pas qu'il faille voir un indice, ni d'origine, ni de droit de cité romaine, dans la large bande rouge qui passe sur l'épaule droite de la plupart des hommes dont on a retrouvé les portraits : ce n'est pas nécessairement un laticlave. Même des gens de petite position portaient sous l'Empire un vêtement traversé à la poitrine d'une bande de couleur. Cf. Stace, *Theb.* VI, 368 : *picto discingit pectora limbo*, et le chiton du joueur de flûte d'une peinture de Pompéi (Helbig, *Wandgemaelde*, n° 1462).

Ebers ne s'abuse pas moins quand il prétend, au contraire, qu'il ne peut s'agir de Romains, parce que : 1° la pourpre aurait été réservée sous l'Empire aux personnages impériaux ; 2° le baudrier, qui est souvent rouge pourpre, aurait toujours supporté l'épée à gauche chez les Romains, tandis qu'il devait la retenir au flanc droit sur nos portraits. Ebers en concluait qu'il ne pouvait s'agir que de Grecs de l'époque ptolémaïque ; mais les faits invoqués par lui sont inexacts.

2. *Port-Folio*, pl. VII, n° 31 et *R. P.*, p. 11, § 22, n° 31, à Oxford. — Portrait sur toile. Petrie le date vers 100. La toile est disposée de façon à former au moins quatre couches ; celle du dessus a reçu un léger enduit de stuc ; on a peint dessus avec des teintes qui rappellent celles du pastel ; le bain de paraffine qui a été nécessaire pour sauver la peinture les a altérées.

3. Même bandeau à sequins dans Coll. Graf, 30.

4. La forme en boule est très répandue. Voir Coll. Graf, 12 ; Edgar, 33.223 ; 33.241.

V (fig. 19)[1]. — En face de cette femme faite et de cet homme mûr, il faut grouper un jeune homme et une jeune fille chez qui se marquent les mêmes procédés, mais atténués, à la fois sans doute par le goût du peintre et pour répondre au caractère plus

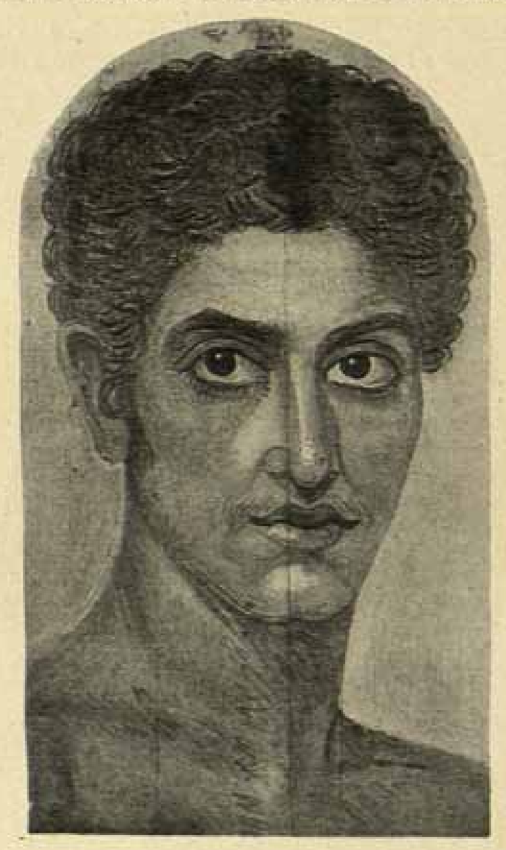


Fig. 19 (*National Gallery*).

doux du modèle. Le jeune homme est d'un type qu'on rencontre souvent dans le Levant : cou maigre aux os saillants, visage

1. Notre figure reproduit la chromolithographie du *Port-Folio* (pl. IX, n° C. C). — A Londres, National Gallery, n° 1268. Panneau cintré. H. 0,31. L. 0,18. Fond gris. — Petrie place ce portrait vers 110. Il a été reproduit en photographie dans Petrie, *Hawara*, Frontispice, 7, et dans W. de Gruneisen, *Le Portrait*, fig. 22.

allongé, nez aquilin, lèvres sensuelles, peau d'un brun jaune, yeux noirs et brillants, masse de cheveux touffus et bouclés d'un noir d'ébène contrastant avec le rare poil qui ombrage la lèvre supérieure, tout concourt à donner l'impression d'un jeune Levantin [1].



Fig. 20 (Munich).

VI (fig. 20) [2]. — Si le jeune homme est d'un type encore courant dans la bourgeoisie égyptienne, la jeune fille n'a rien de levantin. Avec son teint rose et frais, ses cheveux presque blonds [3] qui s'ébouriffent en boucles folles au-dessus et au-

1. Ce type se retrouve plusieurs fois parmi nos portraits.
2. *Roman Portraits*, pl. VII, n° 6. A Munich. Petrie place ce portrait vers 130.
3. Bien que la mode des perruques blondes puisse expliquer ces cheveux, il n'est pas impossible qu'on se trouve en présence d'une fille de militaire gau-

dessous d'une tresse bien serrée, avec l'expression vive de sa bouche joliment arquée et de ses yeux « de chat » brun-jaune, avec son simple collier où une bulle pend comme une médaille de sainteté, avec les bretelles verdâtres à bord jaune qui lui passent à l'épaule, elle donne l'impression d'une petite Gretchen. Elle ne se trouvera pas dépaysée à Munich où l'a menée cet exode qui, des sables préservateurs du Fayoum, a dispersé ses frères et ses sœurs à travers les Musées d'Europe et d'Amérique...

Adolphe Reinach [1].

lois ou germain. J'ai réuni ailleurs (*Revue des ét. anc.*, 1911) ce qu'on sait sur la présence de ces militaires en Egypte. Ajoutons qu'on trouve précisément, parmi les sarcophages de Hawara que Petrie date entre 120 et 140, celui d'une Aphrodité fille de Didas (*Hawara*, pl. IX, 3), qui pourrait être la fille du Volque Didas dont j'ai montré qu'il a fait, sous Trajan et sous Hadrien, partie de l'armée d'occupation romaine en Egypte. — Un autre portrait de jeune fille « au type presque germanique » fait partie de la Coll. Graf, 40. — Sans doute il a pu y avoir en Egypte des Libyens à cheveux blonds, comme le sont certains de nos Berbères ; mais je ne crois pas que ce type puisse leur être rapporté. Je rappelle que, parlant de peinture, Philostrate signale précisément comme une singularité « une chevelure d'un blond fauve, ardent, doré » ξανθὴν κόμην καὶ πυρσὴν καὶ ἡλιῶσαν (*Imag.*, *Proem.*, 294, K, 2). On peut aussi penser à la jeune Suève que célèbre Ausone, *oculos caerulea, flava comas* (XX, 7, ed. Schenkl).

1. [L'auteur de cet article n'a pu en surveiller l'impression ; je m'en suis tiré comme j'ai pu, à l'aide d'un manuscrit resté imparfait.

Adolphe Reinach, officier de liaison au 46e de ligne, cité à l'ordre du jour pour son intelligence et son courage, a disparu le 30 août 1914, dans un engagement consécutif au combat de Fossé (Ardennes), où il s'était particulièrement distingué. Toutes les enquêtes instituées à son sujet sont restées sans réponse. Sa famille et ses amis ont vu les jours succéder aux jours sans qu'aucun indice vînt ranimer leur espoir.

Pourtant, je ne veux pas y renoncer encore et je me redis avec S. Jérôme : *Desiderandus est tibi quasi absens... ut eum expectare, non amisisse videaris.* — S. R.]



Fig. 1. — Fol. 1. Lettre A. Un prêtre à genoux reçoit l'enfant Jésus des mains de Dieu le père. 0,08 sur 0,075.

LE MISSEL DE LA SAINTE-CHAPELLE DE PARIS

CONSERVÉ

AU TRÉSOR DE LA PRIMATIALE DE LYON[1]

Le Trésor de la Primatiale Saint-Jean de Lyon, qui n'était en somme que la collection réunie par Mgr de Bonald, archevêque de Lyon (1848-1870), et léguée par lui aux Chanoines de la cathé-

1. Cette notice est illustrée de gravures qui donneront une idée très complète du manuscrit, de sa beauté et de son importance archéologique. Ces gravures reproduisent soit une page entière (réduite des trois quarts environ), soit un spécimen de portée musicale ou d'encadrements, soit enfin 25 miniatures sur les 29 que comportent l'ouvrage. Celles-ci sont presque toutes reproduites à la grandeur de l'original.

Nous nous faisons un devoir de remercier M. de Mély, le savant si avisé et si érudit, dont les conseils autorisés nous ont été très précieux.

drale, contenait un certain nombre de manuscrits dont quelques-uns sont d'une grande importance : tel le *missel de Thomas James*, évêque de Dol, enluminé en 1483 par Attavante, le miniaturiste de Mathias Corvin [1]; tel, mais de second ordre, les *Heures de la Vierge* à l'usage de messire Jacques, seigneur de Langeac [2].

Le *missel de la Sainte-Chapelle de Paris*, dont nous allons donner la description avec reproduction de miniatures, offre, par sa valeur artistique, un intérêt non moins grand.

L'ancien trésor de Saint-Jean ne nous est connu que par des inventaires; il a complètement disparu pendant la Révolution. Le trésor actuel, ou plutôt la collection formée par Mgr de Bonald, contenait un certain nombre de manuscrits qui ont été dernièrement transportés à la Bibliothèque municipale, après la loi de Séparation.

Le manuscrit qui nous occupe est un in-folio de 0m,425 de hauteur sur 0m,29 de largeur. Il a été écrit sur parchemin, au début du XIVe siècle. Il n'y a pas de calendrier. Il compte 4 feuillets blancs; puis 399 feuillets numérotés en romain; un feuillet blanc; 4 folios d'addition et un dernier feuillet blanc; 29 miniatures sont encerclées dans des lettres majuscules très ornementées. Au canon, deux peintures.

Les feuillets contenant les miniatures sont encadrés d'une bordure très sobre et très artistique consistant en un filet orné servant de tige, d'où s'échappent des rameaux délicats de feuilles trilobées très découpées; les bordures de quelques pages sont obtenues au moyen des antennes prolongées des lettrines; celles-ci sont en or et bleu, sur fond rouge ou bleu. Dans cet encadrement exclusivement végétal, on rencontre seulement, au fol. 138, au-dessous de la miniature, un grotesque

1. *Le missel de Thomas James, évêque de Dol*, par E. Bertaux et J. Birot, dans *Revue de l'art ancien et moderne*, t. XX, 1906, p. 129.

2. *Trois manuscrits du Trésor de l'église primatiale de Saint-Jean de Lyon intéressant le Velay ou les régions voisines*, par le Dr J. Birot et l'abbé J.-B. Martin. Le Puy en Velay, Marchessou, 1914.

(un homme, dont les cheveux épars s'échappent d'un serre-tête, croise les bras sur la poitrine; le reste du corps est celui d'un animal à deux pattes avec longue queue); au fol. 269 verso,



Fig. 2. — Fol. 15 verso. Lettre D. La Circoncision.

la tige de l'encadrement supérieur est terminée par une gargouille ailée; au fol. 284, l'encadrement de gauche est fini par une même gargouille à deux ailes, au long cou infléchi, surmonté d'une tête d'homme coiffée d'un chapeau conique.

Les cahiers de quatre feuillets portent chacun leur réclame. L'espace en blanc des fins de ligne est orné soit de fleurs de lys, mi-parties or et bleu, ou rouge et bleu, soit d'ornements variés. Le plain-chant est noté sur une portée de quatre lignes rouges.



Fig. 3. — Fol. 17. Lettre C. Adoration des Rois Mages.

Description du texte.

Fol. 1, Premier dimanche de l'Avent; fol. 91, au Jeudi Saint, rubrique indiquant que les chanoines se rendent à Notre-Dame

de Paris : *Post prandium conveniant canonici in majori ecclesia beatæ Mariæ et lavantur altaria, ...*; fol. 103 *verso*, litanies du Samedi Saint, rubrique : *In sabbato Sancto Pasche, primum cantatur letania a VI canonicis, tribus dyaconis et tribus subdyaconis sigillatim .....*; fol. 110, procession à Saint Jean, *Processio ad Sanctum Johannem*[1]; fol. 115, la procession se rend à Notre-Dame : *Tunc vadit processio ad majorem Ecclesiam*
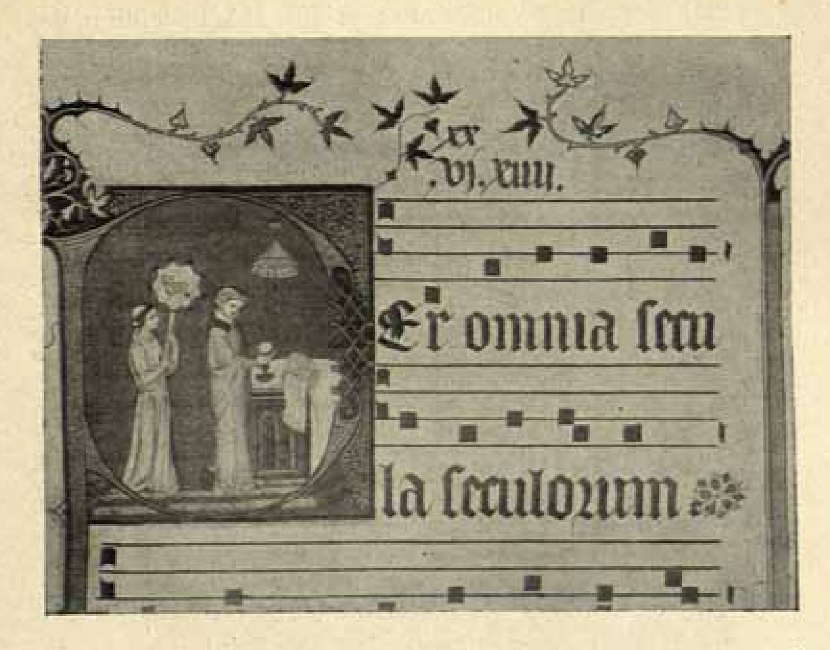


Fig. 4. — Fol. 134. Lettre C. Un prêtre célébrant assisté d'un clerc porteur du flabellum. 0,08 sur 0,09.

Beatæ Mariæ .....; fol. 118, ordinaire de la messe, *Incipit ordo misse .....*; du folio 123 verso au folio 135, préfaces de l'Épi-

1. Saint Jean-Baptiste, vocable ancien de Saint Germain le Vieux (*vetus*) ou l'Evieux (*aquosus*), suivant Le Beuf, était situé entre les rues de la Calende et du Marché-Neuf; c'était l'ancienne chapelle baptismale de N.-D; elle existait dès le IXe siècle et servit, lors de l'invasion des Normands, d'asile aux religieux de Saint-Germain-des-Prés, qui y laissèrent un bras du saint. Elle fut supprimée en 1791.

phanie, du Carême, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité, des Apôtres, de la Sainte Vierge, de la Dédicace et Commémoration ; fol. 138, Canon ; fol. 157, fête de Pâques ; fol. 174, Ascension ; fol. 178, Pentecôte ; fol. 183, fête de la Sainte Trinité; fol. 184, fête du Saint Sacrement ; fol. 209 verso, fête de la Dédicace d'une église ; fol. 212, Propre des Saints. parmi lesquels il est important de signaler, au fol. 213, Saint Éloi, évêque et confesseur ; au fol. 214, Réception des Saintes Reliques ; au fol 221, Sainte Geneviève ; au fol. 222, Saint Guillaume, évêque ; au fol. 222 verso, Saint Maur, abbé et Saint Marcel, évêque et martyr ; au fol. 223, Saint Sulpice, évêque ; au fol. 224, Saint Launomarus, abbé ; au fol. 229, Sainte Bathilde, reine ; au fol. 241 verso, Invention des Saints Denis, Rustique et Eleuthère ; au fol. 252 verso, Saint Landri, évêque de Paris ; au fol. 256 verso, Saint Leufroy, abbé ; au fol 259, Saint Éloi ; au fol. 266 verso, Saint Victor, martyr ; au fol. 270 verso, Translation de Saint Marcel ; au fol. 278, Réception de la Sainte Croix ; au fol. 280 verso, Réception de la Sainte Couronne ; au fol. 290, Fête de Saint Louis, roi de France ; au fol. 295 verso, Saint Méderic, abbé ; au fol. 310, Martyre des Saints Denis, Rustique et Eleuthère, avec octave ; au fol. 316, Translation de Sainte Geneviève ; au fol. 320, Saint Mathurin ; au fol. 322, Fête de Sainte Geneviève des Ardents. Fol. 323 à 345, commun des Saints. Du fol. 345 verso au fol. 366, messes votives de la Sainte Trinité, des Anges, de la Sainte Croix, du Saint Esprit, de la Sainte Vierge, pour les malades, de tous les Saints, pour les voyageurs, pour le roi, pour les amis, pour la paix, pour le beau temps, pour la prospérité de l'Église, pour les évêques, contre la tentation, pour les pénitents, pour un ami, contre la mortalité, pour les bienfaiteurs, contre les ennemis, pour un prêtre, pour obtenir la grâce du Saint Esprit, contre les ennemis de l'Église, pour le pape, pour le couvent, contre la tentation de la chair, pour les bonnes œuvres, pour les ennemis, pour ceux qui traversent la mer, pour ceux qui sont dans la tribulation, pour un ami péni-

tent, pour la pluie, pour le beau temps, pour le temps de guerre, pour un ami de la maison, pour un malade à l'agonie; fol. 366 verso, recommandation de l'âme; fol. 371 à 380, messes pour



Fig. 5. — Fol. 138. Lettre T du *Te Igitur*. La Synagogue aveugle et vaincue et l'Église triomphante.

les défunts et oraisons; fol. 380, messe de mariage; fol. 392, bénédiction de l'eau; fol. 396, bénédiction de la besace et du bâton du pèlerin; fol. 397, bénédiction d'une croix et des fruits nouveaux; fol. 397 verso, bénédiction du pain, chants

divers, Gloria, Credo; enfin, vient un supplément de quatre feuillets dont l'écriture et les lettrines ne sont ni de la même main, ni de la même époque; on peut les placer à la fin du XIVe ou au début du XVe siècle.



Fig. 6. — Fol. 157. Lettre R. La Résurrection.

Le fol. 1 de ce supplément se rapporte à la fête de la translation du chef de Saint Louis qui se celèbre le mardi après l'Ascension : *Feria tercia post Ascensionem Domini, de Translatione Capitis beati Ludovici*; fol. 2 *verso*, fête des Saintes Reliques.

Sur le dernier feuillet blanc, se trouve au bas les trois oraisons d'une messe des reliques de la Passion ; l'écriture est du xve siècle.

Des *miniatures*, au nombre de 29, ornent l'intérieur de majuscules richement peintes. Elles représentent : fol. 1, lettre A, un



Fig. 7. — Fol. 178. Lettre S. La Pentecôte.

prêtre, à genoux devant l'autel, reçoit l'enfant Jésus des mains de Dieu le Père (0,08 de haut. sur 0,075 de large ; notre fig. 1.)

Fol. 13, lettre P. *La Nativité*. La Vierge, sur son lit, maintenue assise par des oreillers, tient l'Enfant Jésus entouré d'un lange. Saint Joseph nimbé est debout au pied du lit et contemple cette scène. De dessous le lit sortent les têtes du bœuf et de l'âne.

Fol. 15 verso, lettre D, *La Circoncision* (fig. 2). Le Grand-Prêtre opère l'Enfant Jésus tenu par sa mère et une autre femme. Un scribe, dans le coin de droite, écrit sur ses tablettes

le nom « qu'avait indiqué l'ange avant qu'il fût conçu » ; un acolyte du prêtre et plusieurs autres assistants se profilent au fond de la scène.

Fol. 17, lettre C, *L'Épiphanie* (fig. 3). La Vierge assise tient l'Enfant Jésus qui se penche et tend la main pour prendre l'or présenté dans un calice ouvert par un roi mage agenouillé ; le deuxième roi, debout, offre un coffret à couvercle conique ; le dernier tient de la main droite un récipient hexagonal et lève la main gauche pour montrer l'Étoile arrêtée au-dessus de Jésus.

Fol. 134, lettre P. Un *Prêtre célébrant* est assisté d'un clerc tenant le flabellum (fig. 4).

Fol. 138, lettre T du *Te igitur*. La *Synagogue* représentée par une jeune femme, les yeux bandés, laisse échapper de sa main les tables de la Loi ; son diadème tombe et la hampe de son oriflamme terminée par un fer de lance se brise ; tandis que l'*Église nouvelle* triomphante, nimbée, diadémée, lève de la main droite un ciboire au-dessus duquel plane l'Hostie ; sa gauche retient un oriflamme surmonté de la croix (fig. 5).

Fol. 157, *fête de Pâques*, lettre R. La *Résurrection* (fig. 6). Le Christ, avec nimbe crucifère, drapé dans son linceul, est assis sur le bord du sarcophage ; il tient de la gauche une longue croix, de la droite il bénit, tandis que les trois gardes sont endormis.

Fol. 174, lettre V. L'*Ascension*. La Vierge et Saint Jean, debout, sont au premier plan de deux groupes d'apôtres levant la tête pour contempler la disparition du Christ, dont on n'aperçoit plus que les pieds.

Fol. 178, lettre S. La *Pentecôte* (fig. 7). Même groupement que précédemment : les apôtres, assis, s'étagent en deux séries ; dans la partie supérieure, on aperçoit une partie de la colombe, la tête nimbée, émettant des rayons qui se dirigent vers les apôtres.

Fol. 183, lettre B. La *Sainte Trinité*, représentée par Dieu le Père assis, tenant les bras de la croix sur laquelle est cloué le Christ ; une colombe unit le Père et le fils (fig. 8).

Fol. 184 verso, lettre C. *La fête du Saint Sacrement*. L'offi-



Fig. 8. — Fol. 183. Lettre B. La Sainte-Trinité.





Fig. 9. — Fol. 212. Lettre D. Martyre de saint André.

ciant élève l'hostie; il est assisté d'un ange à genoux tenant des deux mains un gros cierge.

Fol. 212, lettre D. *Martyre de Saint André* (fig. 9). Quatre



Fig. 10. — Fol. 233. Lettre S. La Présentation au Temple.

bourreaux attachent à la croix les bras et les jambes de Saint André nimbé et vêtu d'une longue tunique serrée à la ceinture.

Fol. 233, lettre S. *Fête de la Purification* (fig. 10). La Vierge

présente l'Enfant Jésus qui, debout sur un autel orné d'arcatures ogivales, regarde le Grand Prêtre. Ce dernier saisit l'En-



Fig. 11. — Fol. 239, verso. Lettre D. L'Annonciation.

fant de ses deux mains recouvertes d'un voile ; une servante tient un cierge et une corbeille contenant les trois colombes.

Fol. 239 verso, lettre D. L'*Annonciation* (fig. 11). L'ange debout, l'index levé, retient son manteau de la main gauche de



Fig. 12. — Fol. 245. Lettre N. L'Invention de la Sainte Croix.

Fig. 13. — Fol. 258. Lettre D. La Nativité de saint Jean.

laquelle s'échappe un phylactère sur lequel on lit : *Ave Maria* ; l'ange parle à la Vierge qui, debout, tient la droite sur sa poitrine, tandis que la gauche, recouverte du manteau, serre un



Fig. 14. – Fol. 269, verso. Lettre E. Saint Jacques le mineur.

livre de prières. L'attitude de la Vierge est fortement hanchée. Sur un socle placé sur le sol est dressé un petit vase.

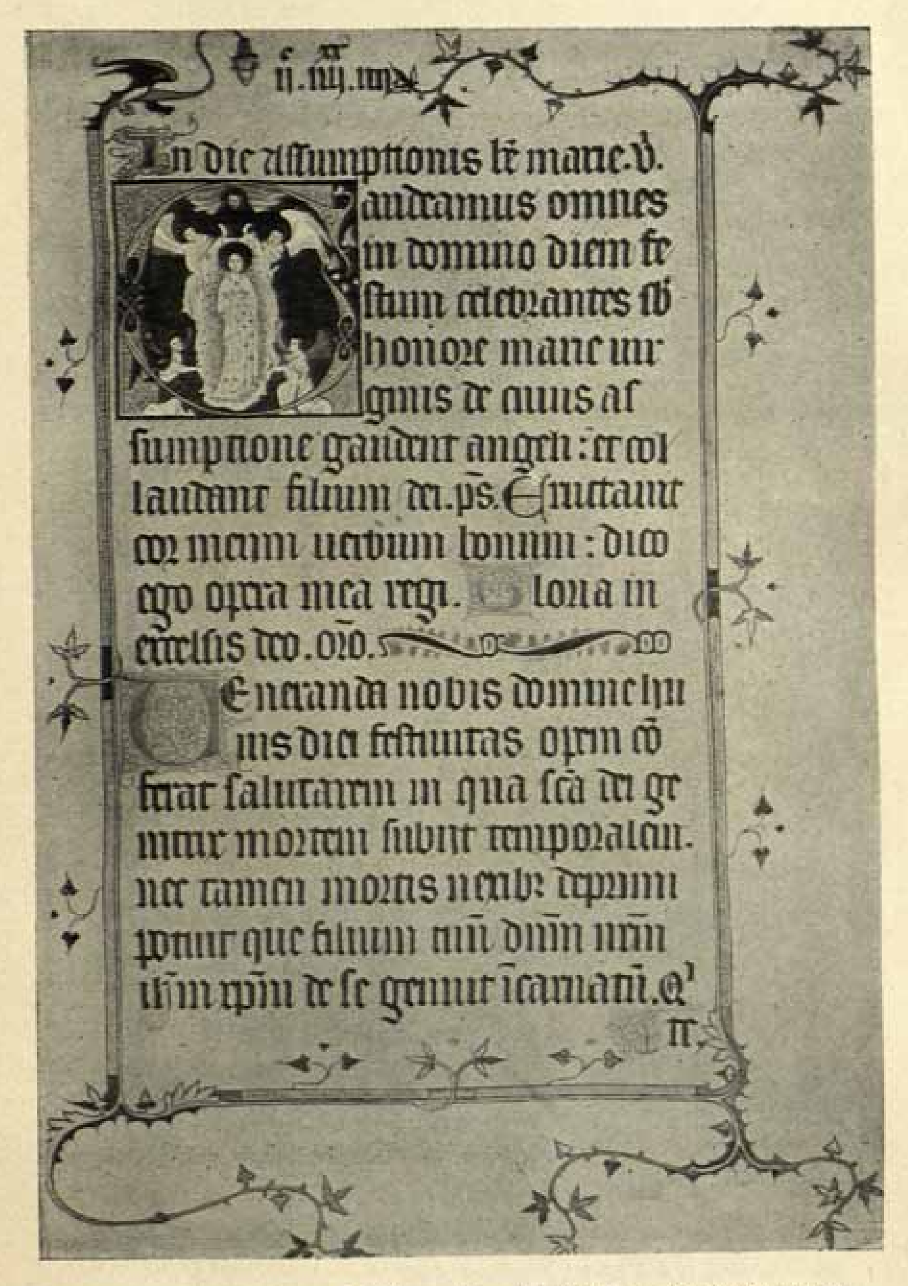
Fol. 245, lettre N. L'*Invention de la Sainte Croix* (fig. 12). Sainte Hélène, debout, nimbée, avec une couronne sur la tête,

regarde un fossoyeur qui creuse le sol avec sa bêche et découvre la croix. Sainte Hélène porte de la main gauche une croix enveloppée d'un linge qu'elle retient sur sa poitrine.



Fig. 15. — Fol. 279, verso. Lettre C. Le martyre de saint Laurent.

Fol. 258, lettre D. La *Nativité de Saint Jean* (fig. 13). Comme pour la nativité du Christ, Élisabeth est couchée, le buste fortement relevé par un coussin; la ventrière porte le nouveau-né dans ses bras; Zaccharie assis écrit sur ses tablettes le nom de l'enfant.



ij. iiij. ma

In die assumptionis bte marie v.
Gaudeamus omnes
in domino diem fe
stum celebrantes sub
honore marie vir
ginis de cuius as
sumptione gaudent angeli: et col
laudant filium dei. ps. Eructavit
cor meum verbum bonum: dico
ego opera mea regi. Gloria in
excelsis deo. Oro.
Veneranda nobis domine hu
ius diei festivitas opem co
ferat salutarem in qua sca dei ge
nitrix mortem subiit temporalem.
nec tamen mortis nexibus deprimi
potuit que filium tuum dnm nrm
ihm xpm de se genuit incarnatum. Q
ui

Fig. 16. — Fol. 284. Lettre G. L'Assomption de la Vierge et son Couronnement.
Spécimen d'une page entière.

Fol. 261, lettre N. *Saint Pierre et Saint Paul*, nimbés, pieds nus, sont assis, tenant de leur main gauche un livre et, de leur droite, l'un la clé, l'autre l'épée.

Fol. 269 verso, lettre E. *Saint Jacques le Mineur* (fig. 14).



Fig. 17. — Fol. 289 verso. Lettre O. Le martyre de saint Barthélemy.

Debout, nimbé et la tête couverte d'un chapeau conique, Saint Jacques tient un livre de la droite et un bâton de la gauche ; il porte une sacoche en bandoulière; ses pieds sont nus.

Fol. 279 verso, lettre C. *Saint Laurent* (fig. 15) est étendu, nu, sur le gril; deux bourreaux entretiennent le feu, l'un avec



Fig. 18. — Fol. 290. Lettre G. Saint Louis, roi de France.



Fig. 19. — Fol. 297. Lettre S. La Nativité de la Vierge.

un soufflet, l'autre avec une raclette; ils ont de la peine à se préserver de l'ardeur du feu.

Fol. 284, lettre G. *L'Assomption de la Vierge et son Couronnement* (fig. 16). La Vierge nimbée, les bras croisés sur la poitrine est encerclée d'un nimbe lumineux; elle monte au ciel, soutenue par quatre anges. Dieu le Père, dans un nuage, lui pose une couronne sur la tête.

Fol. 289 verso, lettre O. *Saint Barthélemy* (fig. 17), étendu nu sur une planche, est martyrisé par trois bourreaux : l'un, lui tenant la main droite, aide, avec son couteau, son acolyte à enlever un fragment de peau; celui du milieu tient son couteau entre ses lèvres et de ses deux mains lui enlève des lanières de peau.

Fol. 290, lettre G. *Saint Louis*, roi de France, sous les traits d'un vieillard, est assis sur un trône dont les accoudoirs sont terminés par deux têtes de lion grimaçantes; il tient de la gauche la main de justice et de la droite le sceptre (fig. 18).

Fol. 297, lettre S. La *Nativité de la Vierge* (fig. 19). Sainte Anne vient de mettre au monde une fille à laquelle elle donne le nom de Marie. Elle est couchée sur un lit, le buste relevé par un coussin; deux personnes, dont la ventrière, s'occupent à baigner le nouveau-né; la troisième verse de l'eau.

Fol. 305, lettre B. *Saint Michel* terrasse le dragon (fig. 20).

Fol. 310, lettre D. *Martyres des saints Denis, Rustique et Eleuthère* (fig. 21). Le juge qui prononce la sentence est coiffé d'un bonnet terminé en pointe, comme dans la miniature de la Circoncision; trois bourreaux armés de haches s'apprêtent à leur trancher la tête.

Fol. 318, lettre O. *Tous les Saints* (fig. 22).

Fol. 324, lettre M. *Saint Pierre* et *Saint Paul*.

Fol. 327, lettre L. *Commun d'un martyr* (fig. 23). Il est à genoux, et, saisi aux cheveux par l'exécuteur armé d'un glaive, s'apprête à recevoir le coup mortel. Le juge, coiffé d'une sorte de calotte, ordonne l'exécution.

Fol. 330, lettre I. *Commun de plusieurs martyrs* (fig. 24). Un roi couronné commande l'exécution : trois bourreaux saisissent

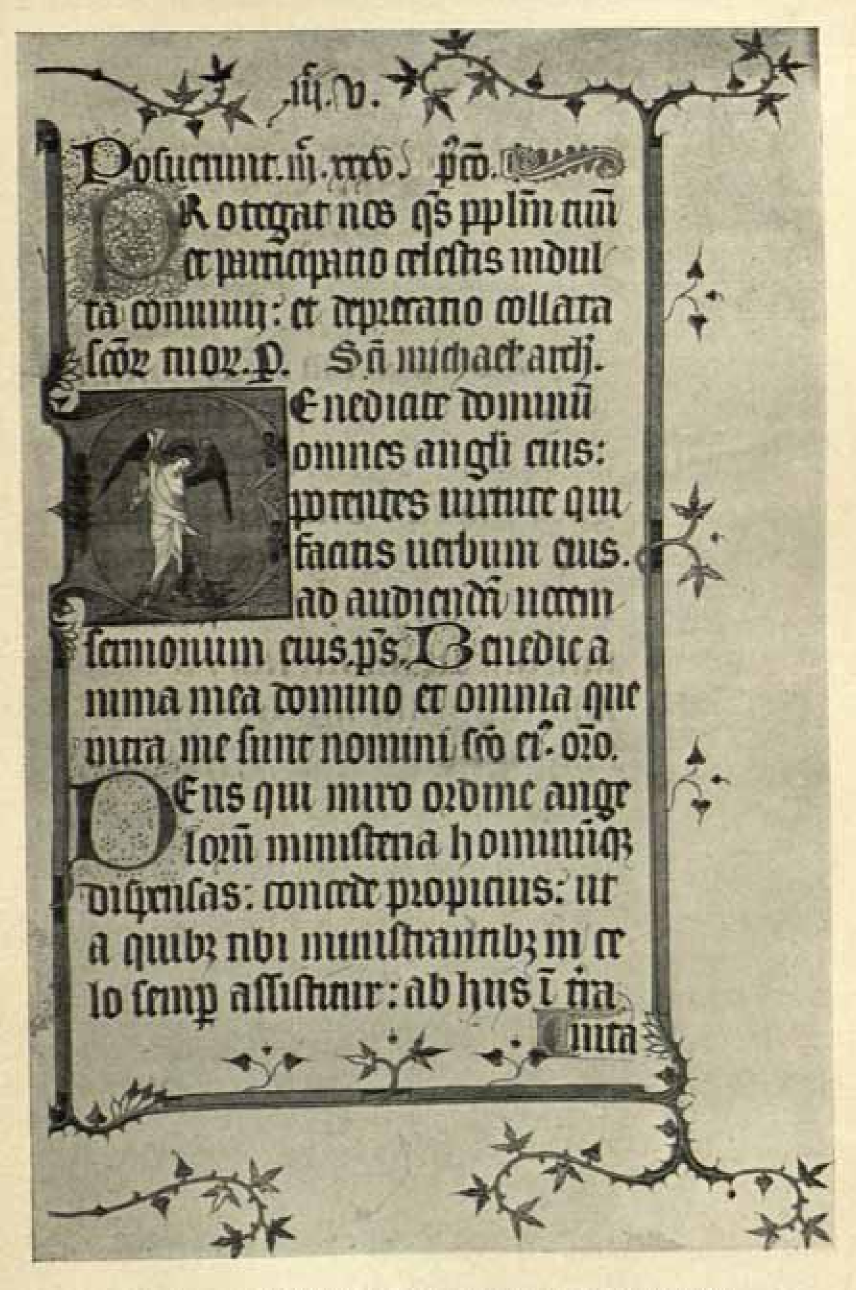


Fig. 20. — Fol. 305. Lettre B Saint Michel terrasse le Dragon.
Spécimen d'une page entière.

trois martyrs dont deux ont les yeux bandés et vont leur trancher la tête. Une victime gît, la tête coupée, dans le coin de droite.

Entre les feuillets paginés 137 et 138 sont intercalés deux feuillets blancs non paginés. Au verso du deuxième, en face du canon, une peinture à pleine page encadrée est divisée en deux compartiments : celui du haut représente le *Christ sur la croix*, les pieds réunis et percés par un seul clou; au bas, le crâne d'Adam. Celui du bas est le *Christ triomphant* : assis sur un trône, le Christ, avec nimbe crucifère, bénit de la main droite et tient de la gauche un globe surmonté d'une croix sur lequel sont peintes les lettres AΩ. Au bas de l'encadrement, une croix latine quadrilobée est fichée en terre (fig. 25).

Le dessin de cette peinture exquise est formé de quelques traits nets, de haute allure, rehaussés de légères touches de couleurs.

La reliure du volume, récente, est en chagrin noir, signée *Bruyère*, doublée de moire, dorée sur tranches. Au dos : MISSALE M. SS.

Étude du manuscrit.

Ainsi qu'on peut en juger par la description et par les nombreuses reproductions, ce missel est une œuvre d'art de la plus belle période de la miniature. M. Léopold Delisle l'a eu entre les mains; il l'avait remarqué et comptait lui consacrer une notice; M. L. Bégule[1] en avait signalé l'importance en ces termes : « *D'une conservation parfaite, il semble sortir des mains du calligraphe. La fraîcheur des couleurs, l'éclat de l'or et la pureté du vélin sont incomparables. Chaque page renferme en moyenne cinq lettres ornées, sans compter les fleurons et autres ornements; la science du dessin des grandes initiales historiées est remarquable* ». L'encadrement très sobre consiste en tiges desquelles partent des rameaux de feuilles trilobées profondément découpées. Les grandes initiales contiennent chacune une

1. *Monographie de la cathédrale de Saint-Jean de Lyon*, 1880, in-fol.



Fig. 21. — Fol. 310. Lettre D. Martyres des saints Denis, Rustique et Eleuthère.



Fig. 22. — Fol. 318. Lettre O. Tous les Saints.

trois martyrs dont deux ont les yeux bandés et vont leur trancher la tête. Une victime gît, la tête coupée, dans le coin de droite.

Entre les feuillets paginés 137 et 138 sont intercalés deux feuillets blancs non paginés. Au verso du deuxième, en face du canon, une peinture à pleine page encadrée est divisée en deux compartiments : celui du haut représente le *Christ sur la croix*, les pieds réunis et percés par un seul clou; au bas, le crâne d'Adam. Celui du bas est le *Christ triomphant* : assis sur un trône, le Christ, avec nimbe crucifère, bénit de la main droite et tient de la gauche un globe surmonté d'une croix sur lequel sont peintes les lettres AΩ. Au bas de l'encadrement, une croix latine quadrilobée est fichée en terre (fig. 25).

Le dessin de cette peinture exquise est formé de quelques traits nets, de haute allure, rehaussés de légères touches de couleurs.

La reliure du volume, récente, est en chagrin noir, signée *Bruyère*, doublée de moire, dorée sur tranches. Au dos : MISSALE M. SS.

Étude du manuscrit.

Ainsi qu'on peut en juger par la description et par les nombreuses reproductions, ce missel est une œuvre d'art de la plus belle période de la miniature. M. Léopold Delisle l'a eu entre les mains; il l'avait remarqué et comptait lui consacrer une notice; M. L. Bégule[1] en avait signalé l'importance en ces termes : « *D'une conservation parfaite, il semble sortir des mains du calligraphe. La fraîcheur des couleurs, l'éclat de l'or et la pureté du vélin sont incomparables. Chaque page renferme en moyenne cinq lettres ornées, sans compter les fleurons et autres ornements; la science du dessin des grandes initiales historiées est remarquable* ». L'encadrement très sobre consiste en tiges desquelles partent des rameaux de feuilles trilobées profondément découpées. Les grandes initiales contiennent chacune une

1. *Monographie de la cathédrale de Saint-Jean de Lyon*, 1880, in-fol.



Fig. 21. — Fol. 310. Lettre D. Martyres des saints Denis, Rustique et Eleuthère.



Fig. 22. — Fol. 318. Lettre O. Tous les Saints.

miniature sur des fonds très variés : quadrillages, losanges, rectangles, etc. Sobriété et richesse, telle est l'impression que l'on éprouve à l'examen des miniatures du manuscrit.

Pour qui a été composé ce missel? L'énumération des noms que l'on trouve au *Propre des Saints* indique péremptoirement qu'ils sont en majorité parisiens; le manuscrit a donc été fait pour une église du diocèse de Paris.



Fig. 23. — Fol. 327. Lettre L. — Scène de martyre.

On aurait pu penser tout d'abord à *Notre-Dame de Paris*. Au Jeudi-Saint, fol. 91, les chanoines se rendent à Notre-Dame de Paris pour laver les autels : *Post prandium conveniant canonici in majori Ecclesia beatæ Mariæ et lavantur altaria*..... » ; au fol. 115, la procession se rend à Notre-Dame « *Tunc vadit processio ad majorem ecclesiam Beatæ Mariæ* » ; on voit que les chanoines et la procession se rendent

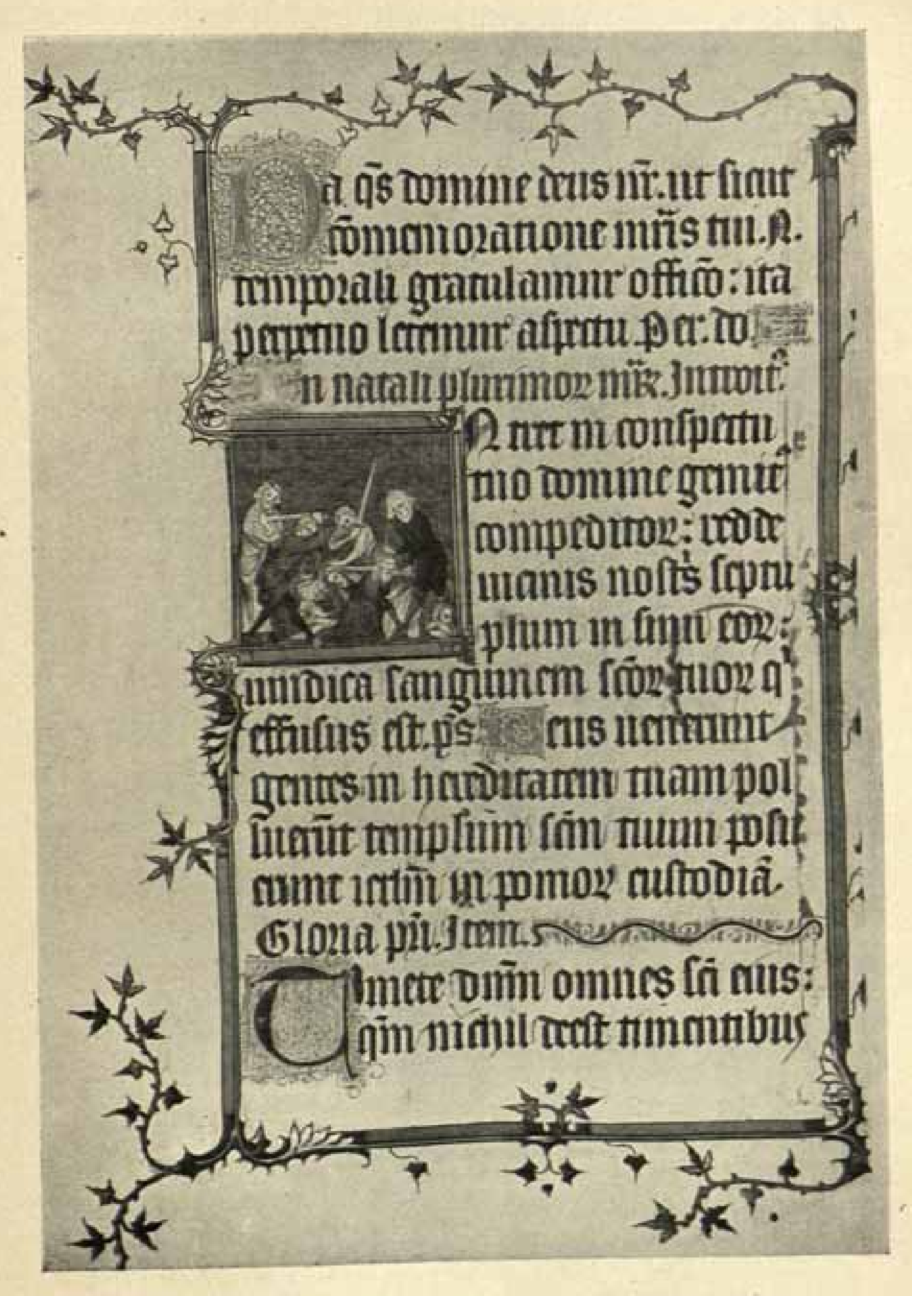


Fig. 24. — Fol. 330. Lettre I. — Mise à mort de plusieurs martyrs.
Spécimen de page entière.

à Notre-Dame. Ils partent donc d'une autre église proche de la cathédrale.

Il s'agit en effet de la *Sainte-Chapelle*, dont le nom est explicitement indiqué par les renseignements fournis dans *le propre des Saints*, fol. 280 (verso) : *fête de la Réception de la Sainte Couronne*, qui, reçue par Saint Louis, en 1239, de Palestine, fut confiée à la Sainte-Chapelle le 25 mars 1248[1]. Dans les feuillets supplémentaires, d'une écriture postérieure, se trouve au fol. 1 l'indication de la fête de la *Translation du chef de Saint Louis* qui se célèbre le mardi après l'Ascension : « *feria tertia post ascensionem Domini, de translatione Capitis Beati Ludovici* »[2]. Or, Saint Louis, mort à 56 ans, le 25 août 1270, fut canonisé en 1297 par le pape Boniface VIII; c'est donc après cette béatification de Saint Louis que sa tête fut transférée à la Sainte-Chapelle; l'addition des feuillets du missel indiquerait alors une époque postérieure au corps du *missel*, composé à l'époque de Saint Louis pour l'usage de la Sainte-Chapelle.

A quelle époque doit-on faire remonter l'origine de ce manuscrit?

L'écriture est de la belle époque du gothique, de la fin du XIII[e] siècle et du cours du XIV[e].

L'examen des miniatures fournira, à son tour, des données corroborant ces dates : quelques scènes sont devenues classiques, et le nombre des personnages, leur position, leurs attributs, certains de leurs gestes, se retrouvent non seulement dans les miniatures, mais dans les ivoires et dans les sculptures de nos cathédrales.

Signalons à cet égard l'*Adoration des mages* du fol. 4, identique à certains ivoires du XIV[e] ; parmi ces diptyques présentant les mêmes dispositions, les mêmes attitudes que celles de

1. Mély (F. de), *La date de la réception de la Sainte Couronne à Paris*, dans le *Bulletin archéologique*, 1899, p. 66-69.

2. Mély (F. de), *La pancarte du cierge pascal de la Sainte-Chapelle*, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, p. 8-10.

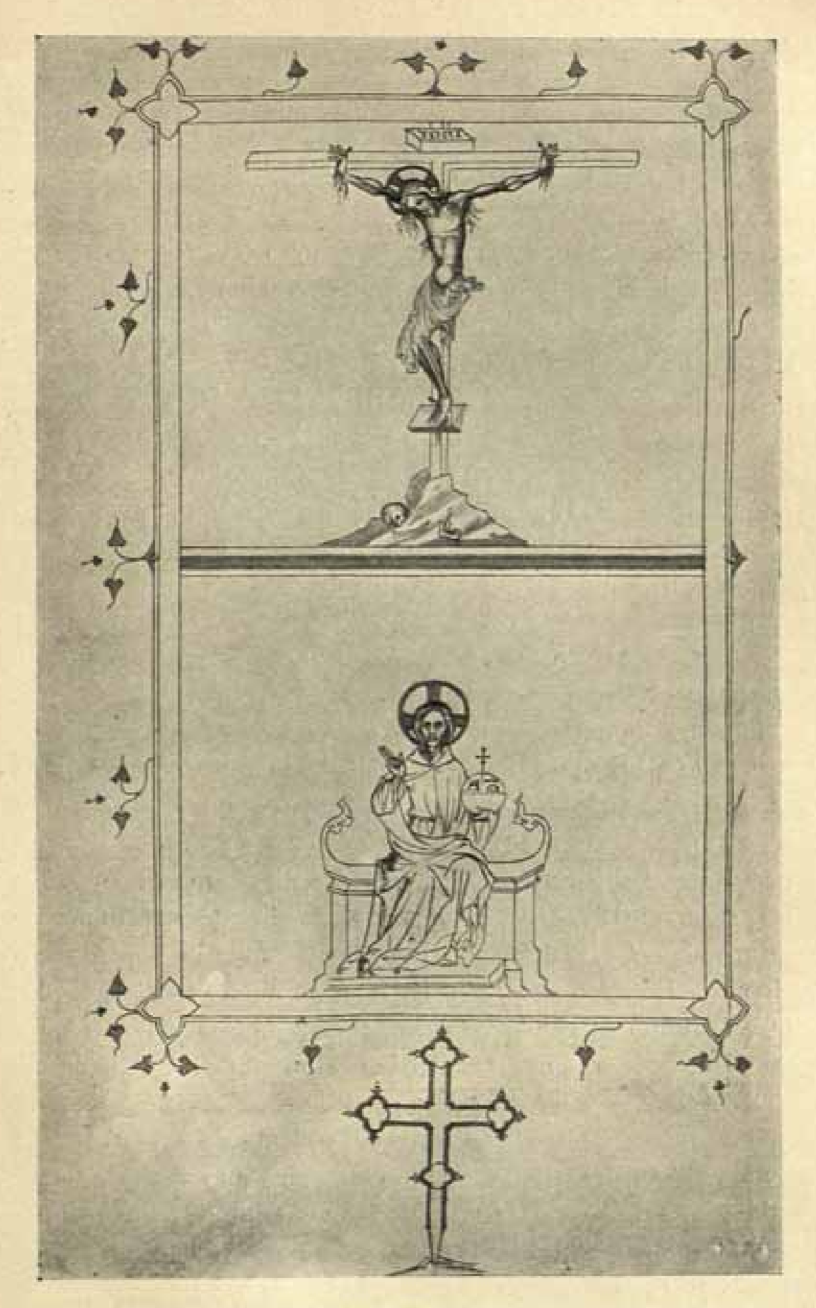


Fig. 25. — Entre les fol. 137 et 138. Peinture du Canon. Crucifixion et Christ triomphant. Spécimen de page entière.

notre peinture, indiquons le diptyque du trésor de la cathédrale Saint-Jean de Lyon : comme ici, le mage a le bras levé pour montrer l'étoile arrêtée sur l'étable de Bethléem et le groupement est semblable.

La représentation de la *Nouvelle Loi et de la Synagogue* est identique à la sculpture de la porte latérale de la cathédrale de Strasbourg, exécutée au milieu du XIII[e] siècle. On pourrait citer de nombreux autres exemples.

Si l'on passe en revue les particularités présentées par les miniatures et pouvant servir à dater le missel, on relève tout d'abord une *coiffure* spéciale, fort élégante, portée par les femmes des fol. 15, 233, 258, 295. La tête est gracieusement recouverte d'un voile blanc attaché par un nœud sur l'oreille droite et laissant retomber les chefs libres sur l'épaule. Cette coiffure était en usage vers le XIV[e] siècle. A noter le hanchement très accusé de certaines femmes debout, hanchement constaté aussi dans les sculptures de la fin du XIII[e] siècle.

Pour les hommes, les coiffures à doubles pointes relevées en forme de mitres pointues que portent le Grand-Prêtre dans la Circoncision au fol. 15 et le juge faisant exécuter saint Denis et ses compagnons au fol. 310; les morions coiffant les gardes endormis de la Résurrection, fol. 157, et le bourreau, fol. 330; les épées, fol. 157, 318, 327 et 330, les haches des exécuteurs de saint Denis, fol. 310, jusqu'à la pelle avec âme en bois et tranchant en fer servant à l'ouvrier pour découvrir la Vraie Croix, fol. 245, enfin les chaussures effilées de nombreux personnages, tout concorde à placer l'exécution du manuscrit au début du XIV[e] siècle.

Quel pourrait être l'atelier où fut exécuté ce chef-d'œuvre? Comme dans presque tous les manuscrits, on voit ici que les miniatures ne sont pas toutes de la même main; l'artiste qui a peint les délicieux tableaux du Christ en croix et du Christ glorieux, fol. 137 *bis*, de la Nouvelle Loi et de la Synagogue, de la Sainte Trinité, n'est point celui de l'Ascension et de la Pentecôte. Les premières sont de véritables œuvres d'art, les autres

d'un mérite moindre; mais ce que l'on peut affirmer, c'est que les artistes étaient *parisiens*, que l'école où ils travaillaient était parisienne et n'avait point subi l'influence flamande. Ce missel est un exemple du véritable art français, caractérisé par la grâce, la mesure, l'esprit, la pondération.

L'atelier était-il celui du gendre d'Honoré Richard de Verdun, signalé par M. F. de Mély[1]? On ne saurait le dire; mais il est indispensable de rappeler que L. Delisle regardait ce manuscrit comme un des *antiphonaires* de la Sainte-Chapelle et que le texte cité par M. de Mély, d'après le compte de 1318 de Guy de Laon, trésorier de la Sainte-Chapelle, est vraiment suggestif : *Item, Richardo de Verduno et Johanni de la Mare, socio suo, pro dictis antiphonariis illuminandis de grossis et minutis..... x l. xiii s.* Seulement, on n'aperçoit ici ni le petit oiseau, ni le petit lapin, marques de l'atelier; par contre, ce qui est de la plus grande importance, on peut rapprocher les miniatures que nous venons d'étudier de la première miniature du *Bréviaire* de Philippe le Bel (Bibl. nat., ms. lat. 1023)[2].

Si donc nous ne nous croyons pas autorisés à proposer actuellement un nom d'artiste, nous pouvons du moins signaler ce manuscrit, certainement d'origine parisienne, comme ayant appartenu à la Sainte-Chapelle de Paris, au commencement du XIVe siècle.

Dr J. Birot et abbé J.-B. Martin.

1. Mély (F. de), *Les Primitifs et leurs signatures*. Paris, Geuthner, 1913, p. 37.
2. Mély, *ibid.*, p. 49.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 23 AVRIL 1915

M. Emile Picot annonce, au nom de la commission du prix ordinaire Bordin, que ce prix a été décerné à M. Henri Hauvette pour son livre sur *Boccace*. Sur le montant du prix, il est accordé une récompense de 500 francs à M. R. de Brébisson pour son ouvrage intitulé : *Les Rabodanges*.

M. Maurice Croiset lit une étude sur les *Crétois* d'Euripide. Un nouveau fragment de cette tragédie perdue a été retrouvé sur un papyrus provenant d'Egypte et publié à Berlin en 1907. En le rapprochant de celui que l'on possédait déjà, on peut se faire quelque idée du drame, qui avait pour sujet l'amour monstrueux de Pasiphaé pour le taureau envoyé à Minos par Poseidon. Il appartient manifestement à la première période de la vie du poète, antérieure au second *Hippolyte*. On y retrouve la propension qu'il manifestait alors pour les sujets qui mettaient en jeu les passions de l'amour et leurs dérèglements. On y retrouve aussi l'intérêt pour le mysticisme orphique dont témoigne l'*Hippolyte*. Il ne paraît d'ailleurs aucunement probable qu'Euripide se soit proposé de l'attaquer. Le drame, autant qu'on peut le conjecturer, prêtait au contraire à ses représentants un rôle des plus honorables. — M. Alfred Croiset présente quelques observations.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un travail sur les communiqués de César.

SEANCE DU 30 AVRIL 1915

M. Durrieu étudie un projet d'expédition française contre les Turcs, pour conquérir Constantinople, qui avait été formé en 1494-1495 par le roi Charles VIII, en prenant Valona comme base d'appui. Ce projet parut un moment si sérieux qu'il jeta la panique parmi les Musulmans à Constantinople. Les circonstances politiques le firent avorter. Mais un écrivain du temps, Claude de Seyssel, estimait que Dieu avait simplement voulu réserver cette conquête par la France « à une autre saison où mieux elle se pourra parachever ».

M. Salomon Reinach termine sa communication sur « les communiqués de César ». Il s'élève contre l'opinion courante, suivant laquelle César aurait rédigé les *Commentaires* de la guerre des Gaules en 51, lorsque la conquête était achevée. Il croit pouvoir établir que les relations dont se compose cet ouvrage ont le caractère de « communiqués » périodiques, adressés à Rome pour éclairer l'opinion et pour combattre la propagation des nouvelles fâcheuses que répandaient les adversaires politiques de César. M. Reinach distingue, dans le premier livre des *Commentaires*, deux rapports écrits à quelques mois

d'intervalle. Le péril germanique, cause déterminante de l'intervention romaine en Gaule, est entièrement passé sous silence dans le premier ; le second le met en pleine lumière, parce que César, dans l'intervalle, y avait pourvu, en rejetant Arioviste au-delà du Rhin.

SÉANCE DU 7 MAI 1915

Le P. Scheil communique une lettre inédite adressée à Mansart, découverte par M. l'abbé Jean Gaston. Il résulte de ce document que Le Hongre eut une part prépondérante dans l'exécution du Mausolée de Mazarin, et que Racine, Boileau et Bessé sont les auteurs de l'inscription.

M. le Dr Capitan, au nom de la sous-commission des fouilles de la commission municipale du Vieux-Paris, expose le résultat des recherches qui se poursuivent actuellement dans les ruines des arènes gallo-romaines de la rue Monge. — L'Académie délègue MM. Héron de Villefosse, Cagnat, Salomon Reinach et Jullian pour visiter ces fouilles.

M. Edmond Pottier lit une note de M. F. Cumont, associé étranger de l'Académie, sur les découvertes nouvelles faites à l'église Saint-Clément, à Rome. Grâce à S. E. le cardinal O'Connell, titulaire de cette église, on a pu complètement assécher la crypte inférieure que l'on savait contenir un ancien sanctuaire de Mithra. On y a retrouvé des fragments de sculptures qui complètent l'autel mithriaque, découvert en 1869, avec la dédicace d'un membre de la famille Arria et une cuve remplie d'ossements d'animaux sacrifiés.

M. Louis Leger lit un travail sur les Slaves disparus de l'Allemagne du Nord et de l'Est. Dès 1871, M. de Quatrefages avait entrepris de démontrer que les Prussiens actuels étaient un mélange d'Allemands, de Finnois, de Slaves et de Français. M. Leger insiste sur le rôle prépondérant des Slaves dans la formation des États de l'Allemagne du Nord et de l'Est, Mecklenbourg, Prusse, Etats saxons. Il interprète un certain nombre de noms de villes qui attestent encore l'origine slave. Leipzig, par exemple, c'est la « ville des tilleuls » : *lipa* signifie « tilleul » en slave ; le nom de Leibniz a la même origine. Après avoir énuméré les principaux peuples slaves des régions de la Baltique et de l'Elbe, M. Leger raconte l'histoire de leur germanisation et montre avec quelle rapacité ils furent exploités par leurs conquérants ou leurs convertisseurs germaniques. Il termine par quelques indications sur les derniers représentants de cette race disparue, les Serbes de la Lusace qui, au nombre de 150.000, vivent encore aujourd'hui en Prusse et dans la Saxe royale.

SÉANCE DU 13 MAI 1915

Sur la proposition de M. A. Héron de Villefosse et des autres délégués de l'Académie, celle-ci décide de transmettre au Conseil municipal de Paris un vœu pour la conservation des arènes de la rue Monge dans l'état même où ces murs antiques apparaissent aujourd'hui, en se bornant à une consolidation pure

et simple, sans aucune reconstitution moderne. L'Académie joint à ce vœu les félicitations et les remerciements qui sont dus au Conseil municipal.

L'Académie procède au renouvellement de la Commission des comptes. MM. Cuq et Omont sont réélus à l'unanimité.

M. Louis Leger continue sa communication sur les Slaves disparus de l'Allemagne du Nord. Le christianisme fut le grand instrument de la germanisation. La conversion suivit le plus souvent la conquête. Il ne s'agit point pour les missionnaires de gagner des âmes, mais des dîmes. On ne possède sur cette diffusion du christianisme que des textes latins de chroniqueurs allemands. Tous sont d'accord pour proclamer la rapacité de leurs compatriotes. Des témoignages non moins intéressants sont fournis par les Vies de saints et les diplômes. M. Leger insiste ensuite sur les noms slaves qui ne sont pas toujours faciles à reconnaître sous leurs transformations. Il termine en traçant le plan d'une monographie qui remettrait en lumière ce sous-sol slave du monde germanique. — MM. Camille Jullian et Salomon Reinach présentent quelques observations.

M. l'abbé F. Nau signale quatre autographes de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche au XII[e] siècle. Trois d'entre eux (une note et deux mss. entiers) sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris. Le ms. syriaque 167, en particulier, a été terminé « de ses propres mains, de ses doigts tremblants » en avril 1190 (Michel avait alors 64 ans) pour contribuer à reconstituer la bibliothèque du monastère de Barcauma, près de Mélitène, détruite par un incendie.

SÉANCE DU 21 MAI 1915

Comme suite à une précédente communication sur l'extension des Médiomatriques jusqu'au Rhin, M. Camille Jullian examine la question de savoir si l'Alsace a été germanique ou celtique. Il reprend, à l'aide de nouveaux arguments fournis par l'épigraphie et l'archéologie, la thèse de l'Alsace celtique, magistralement exposée par l'érudit Schœpflin. 1° Avant l'arrivée des Suèves, il n'y avait que des Celtes sur la rive gauche du Rhin. Tous les noms de villes alsaciennes (*Argentorate*, Strasbourg ; *Argentoratia*, Colmar ; *Brocomagus*, Brumath) sont celtiques. Celtiques sont également tous les *oppida*. D'ailleurs les Celtes occupèrent aussi la rive droite du Rhin. La Souabe était aux Helvètes, la Bavière aux Volques, les uns et les autres Gaulois. L' « or du Rhin » de Siegfried est de l'or gaulois. — 2° Vinrent les Suèves et Arioviste. César les vainquit et les chassa. Mais il laissa quelques-uns d'entre eux, sous le nom de Triboques, dans la basse Alsace, entre Brumath et Strasbourg. Cette fois, il y eut des Germains en Alsace. Mais le caractère gaulois de l'Alsace n'en fut pas changé : 1° les Triboques étaient peu nombreux, 15.000 au plus, c'est-à-dire bien peu de chose à côté des centaines de mille de Gaulois d'Alsace ; — 2° ils n'ont fondé aucune ville ; — 3° tous les monuments d'Alsace, funéraires et religieux, gardent le caracrère celtique ; — 4° tous les noms des habitants sont ou latins ou gaulois, mêmes les noms des Triboques. Il résulte de cela que, selon toute vraisemblance, les Triboques, quoique

d'origine germanique, ont complètement abandonné les mœurs de leur pays, pour prendre celles de la Gaule. L'Alsace est restée foncièrement celtique sous les Romains. Rien d'étonnant non plus, car, en ce temps-là, comme au temps gaulois, la rive droite du Rhin était demeurée celtique. M. Jullian ne s'exprime pas ainsi pour revendiquer la rive droite, mais il entend qu'on ne tire pas argument de l'histoire pour contester la rive gauche à l'élément celtique. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

SÉANCE DU 28 MAI 1915

M. Chavannes, président, annonce que la commission du prix ordinaire propose, pour le prix à décerner en 1920, le sujet suivant : « Étude grammaticale sur une des langues nouvellement découvertes dans l'Asie centrale ».

Au nom de la commission du prix Brunet, M. Émile Chatelain donne lecture du rapport sur le concours de cette année. La commission a décerné : 2.000 fr. à M. Polain, pour le *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, commencé par Mlle Marie Pellechet ; — 1.000 fr. à M. Georges Lepreux, pour trois nouveaux volumes de sa *Gallia typographica*, publiés de 1912-1914 ; — 500 fr. à M. Louis Morin, archiviste de la ville de Troyes, pour les 25 brochures par lui publiées sur l'histoire de l'imprimerie à Troyes. — La commission a, en outre, décerné des mentions très honorables à M. Frédéric Lachèvre, pour ses *Recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile* (1626), et à M. Julien Baudrier, qui vient de mourir, pour les tomes IX à XI de sa *Bibliographie lyonnaise*.

M. Maurice Prou lit un mémoire sur la forêt considérée au point de vue juridique. Il insiste sur le caractère originel de réserve de chasse ou de pêche dans les bois ou rivières du fisc royal. Il montre, d'après les récents travaux de M. Petit-Dutaillis, comment la forêt anglaise fut une institution d'importation normande.

SÉANCE DU 4 JUIN 1915

M. Chavannes, président, donne lecture d'une lettre par laquelle M. Chabas offre à l'Académie la correspondance de son père, le célèbre égyptologue.

M. Jullian annonce, sans pouvoir donner de détails, une découverte épigraphique faite sur le front de bataille par un officier.

L'Académie décerne le premier prix Gobert à M. Maugis, pour son *Histoire du Parlement de Paris*, et maintient le second prix à M. Émile Espérandieu, pour ses *Bas-reliefs de la Gaule romaine*.

L'Académie a décidé d'envoyer un télégramme à l'Académie royale des Lincei, à l'occasion de l'entrée en guerre de l'Italie.

M. Charles Normand résume les recherches et les fouilles par lui entreprises en vue de la résurrection du Paris romain. Il insiste particulièrement sur les Arènes de Lutèce qui, selon lui, avaient à peu près la dimension du Colisée. Il propose la création d'un Musée où seraient groupés les fragments décoratifs et les inscriptions retrouvées, ainsi que des reproductions des monuments similaires.

SÉANCE DU 11 JUIN 1915

M. Camille Jullian signale à l'Académie la découverte, par M. Haverfield, professeur à l'Université d'Oxford, dans le camp romain de Chester, d'un certain nombre de poteries identiques à des poteries antérieurement trouvées en Gaule et que l'on avait attribuées à l'art germanique. Ces poteries seraient donc tout simplement romaines. — M. Pottier présente quelques observations.

M. Maurice Prou continue la lecture de son mémoire sur la forêt en Angleterre et en France. — M. Paul Fournier présente quelques observations.

SÉANCE DU 18 JUIN 1915

Au nom de la commission du prix Lantoine (destiné à un travail sur Virgile), M. Monceaux annonce que le prix n'a pas été décerné.

SÉANCE DU 25 JUIN 1915

M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret rapportant la nomination de M. von Wilamowitz-Mœllendorf, associé étranger.

M. le Dr Leuthreau écrit qu'on a découvert des tombeaux grecs en creusant des tranchées à Gallipoli.

M. Marcel Dieulafoy, présentement directeur des travaux du génie militaire au Maroc, fait connaître le résultat des fouilles entreprises à Rabat sur le site de la mosquée de Yakoub el Mansour (1184 à 1199 p. C.). Par ses dimensions uniques comme par ses dispositions inusitées, cette mosquée présente un intérêt exceptionnel pour l'archéologie musulmane. Les textes établissent qu'elle existait encore en 1357, mais un incendie la détruisit vers la fin du XIVe siècle. La destination de l'édifice, la date de sa construction et le nom de son fondateur ont été révélés par de multiples inscriptions gravées sur les fûts et les chapiteaux des colonnes découvertes. Dans son intégrité, la mosquée était comprise dans une enceinte rectangulaire, longue de 186 mètres et large de 148; sa surface de 26.675 mètres carrés excède de beaucoup celle des autres grandes mosquées connues et notamment celle de Cordoue qui passe pour être aussi étendue que Saint-Pierre de Rome. C'est le plus vaste monument religieux de l'Islam.

M. Antoine Thomas annonce, au nom de la commission du prix Honoré Chavée, que le prix a été partagé de la manière suivante : 1.000 francs à M. Albert Dauzat, pour ses publications sur le patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme) et de la Basse-Auvergne; — 400 francs à M. Jules Ronjat, pour sa *Syntaxe des dialectes provençaux modernes* ; — 400 francs à M. C. Juret, pour son *Glossaire du patois de Pierrecourt* (*Haute-Saône*).

SÉANCE DU 2 JUILLET 1915

M. Léon Heuzey appelle l'attention de l'Académie sur la mort glorieuse du colonel Cros, naguère chef d'une importante mission scientifique à Tello, dans l'ancienne Chaldée, récemment tué à l'ennemi dans les combats au Nord d'Arras.

M. Émile Senart annonce ensuite que M. Demazur, membre de l'École française d'Extrême-Orient, incorporé dans un régiment qui se trouve actuellement aux Dardanelles, a été tué à l'ennemi dans la nuit du 1er au 2 mai.

M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport semestriel sur les publications de l'Académie.

M. Camille Jullian lit son rapport sur le concours des antiquités de la France en 1915.

M. Edmond Pottier, qui a examiné les dessins des figurines et des vases grecs trouvés dans des tombeaux grecs à Gallipoli par M. le Dr Leuthreau, estime que ces objets sont apparentés à la série de Myrina.

M. Salomon Reinach fait une communication sur de prétendus portraits de sculpteurs qui, en réalité, sont souvent des portraits d'amateurs représentés avec des œuvres d'art appartenant à leurs collections. — MM. Pottier et Collignon présentent quelques observations.

La commission du prix Volney, réunie le 25 juin 1915, a attribué le prix à M. Terraches pour son ouvrage intitulé : *Les aires morphologiques dans les parterres de l'Angoumois* (2 vol. avec atlas). — Elle a en outre accordé une récompense de 700 francs à M. André Mazon pour son livre intitulé : *Les aspects du verbe russe.*

SÉANCE DU 9 JUILLET 1915

M. Pottier donne lecture d'une lettre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, qui vient de découvrir à Carthage un monument chrétien. Il a retrouvé des pierres indiquant l'emplacement de l'abside, de nombreux fragments de chapiteaux et d'inscriptions.

M. Jules Toutain fait une communication sur le caractère du vœu dans la religion grecque et dans la religion romaine. A l'aide de nombreux exemples empruntés aux écrivains et aux inscriptions, il montre que le vœu a toujours été considéré par les Grecs et les Romains comme un contrat passé entre l'homme et la divinité, comme une promesse conditionnelle faite par l'homme. Celui-ci s'engageait à célébrer en l'honneur de la divinité telle ou telle cérémonie, sacrifice, offrande, jeux publics, etc., si la divinité lui assurait tel ou tel succès. — MM. Cuq, Fournier, Pottier, Haussoullier, Monceaux et Maurice Croiset présentent quelques observations.

SÉANCE DU 16 JUILLET 1915

M. Edmond Pottier communique une lettre où le R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, transmet quelques renseignements complémentaires sur les tombeaux mis à découvert en creusant des tranchées dans la presqu'île de Gallipoli. Il s'agit de sarcophages monolithes d'un blanc grisâtre semblables à ceux qui ont été découverts à Carthage, des poteries, de petits vases et des statuettes.

M. Paul Fournier commence la lecture d'un mémoire intitulé *Grégoire VII et les collections canoniques*. Il montre, dans cette première partie, pourquoi les collections canoniques en usage dans l'église avant le pontificat de Gré-

goire VII ne répondaient pas aux aspirations des hommes qui avaient entrepris l'œuvre de la réforme ecclésiastique. Sous l'inspiration directe de Grégoire, de nouvelles collections furent composées. M. Fournier en étudie deux.

M. Franz Cumont communique un bas-relief trouvé en Méonie (Asie-Mineure) et conservé au Musée de Leyde. D'après la dédicace gravée sur la plinthe, ce monument avait été consacré à la déesse perse Anaïtis par une femme qui avait été guérie de quelque accident morbide par les incantations de la prêtresse. Anaïtis y est figurée, non pas telle que la décrit l'Avesta, mais sous l'apparence de la Diane d'Éphèse à laquelle elle avait été assimilée. Elle est jointe au dieu solaire qui formait couple avec elle, devenue une divinité lunaire. — MM. Salomon Reinach, Edmond Pottier et Ernest Babelon présentent quelques observations.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1915

M. Salomon Reinach donne lecture d'une note de M. Théodore Reinach sur une monnaie de bronze de Sinope, conservée dans la collection numismatique de Marseille.

M. Paul Fournier achève la lecture d'une étude sur les collections canoniques de l'époque de Grégoire VII. Il en fait connaître deux et montre que ces collections furent composées au moyen de matériaux fournis par de vastes compilations entreprises à l'instigation ou tout au moins de l'aveu du pape. Les recherches poursuivies dans les Archives du saint Siège et dans les bibliothèques des églises et monastères ne contribuèrent pas peu à renouveler le droit canonique.

M. René Pichon étudie, d'après l'*Enéide*, quelle idée se faisaient des lois de la guerre Virgile et ses contemporains. Très sévère pour les guerres d'agression brutale, Virgile réserve sa sympathie pour celles qui peuvent se ramener au cas de légitime défense. D'autre part, dans l'exécution, il condamne les ruses, les meurtres de non-combattants, les cruautés inutiles, et trace dans Enée le portrait du héros dont le courage est tempéré par l'honneur et l'humanité.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

GABRIEL LEROUX

L'École française d'Athènes vient d'être atteinte très vivement par la mort d'un de ses anciens membres, Gabriel Leroux, chargé du cours d'archéologie à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Au début de la guerre, lieutenant de réserve au 46e régiment d'infanterie, il avait été assez gravement blessé à Stenay, le 31 août 1914. A peine guéri, il avait, sur sa demande, obtenu de faire partie du corps expéditionnaire des Dardanelles. Il venait d'être promu capitaine, lorsqu'il fut tué par un éclat d'obus dans une tranchée de première ligne.

Ancien élève de l'École normale, G. Leroux avait été admis en 1905 à l'École d'Athènes. Rentré en France, il enseigna aux lycées de Nancy et de Bordeaux, et après un séjour à Madrid, comme membre de l'École des Hautes Études hispaniques, il fut chargé de l'enseignement de la littérature grecque, puis de l'archéologie classique, à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Pendant les années qu'il passa en Grèce, il prit une part très active aux fouilles de Délos, et donna au *Bulletin de Correspondance hellénique* plusieurs articles, sur *les sculptures de Délos* (1907, en collaboration avec F. Mayence), sur le *guerrier de Délos* (1910). C'est lui qui dirigea le déblaiement de la terrasse des lions où il découvrit une série de lions archaïques qu'il étudia dans un article de la *Revue de l'art ancien et moderne*. Ses recherches portèrent surtout sur l'emplacement de la salle hypostyle qu'il dégagea (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1907, p. 615) et dont il fit une étude approfondie, avec le concours de MM. Convert et Gabriel, dans le second fascicule de l'*Exploration archéologique de Délos* (1909).

L'examen attentif du monument délien l'orienta vers des recherches plus étendues où il trouva le sujet de sa thèse principale pour le doctorat ès-lettres, *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient, et chez les Romains* (1913). Il s'était tracé un vaste programme, consistant à poursuivre, à travers tout le monde antique, une enquête méthodique sur la genèse et la formation de l'édifice à colonnes ou hypostyle, depuis le *mégaron* prémycénien et mycénien jusqu'à la basilique chrétienne. Ce plan, il l'avait réalisé très heureusement, grâce à des connaissances techniques acquises sur le champ de fouilles et dans ses voyages. Il a ainsi écrit un livre de démonstration et de synthèse, abondamment documenté, d'une grande clarté d'exposition, et dont l'idée maîtresse est de montrer comment au type issu du mégaron mycénien, véritable ancêtre du temple grec archaïque, s'oppose un type oriental qui prévaut dans

la maison délienne. Pendant son séjour en Grèce, G. Leroux avait mené de front ses recherches sur l'architecture et ses études sur la sculpture et la céramique grecques. C'est à la céramique qu'il a emprunté le sujet de sa thèse complémentaire pour le doctorat, intitulée *Lagynos* (1913). Il y étudie un type de vases à enduit blanc, qui est très en faveur à l'époque hellénistique comme accessoire des banquets, et auquel les épigrammes de l'*Anthologie* font fréquemment allusion. C'est là un chapitre tout nouveau et finement écrit de l'histoire de la céramique à son déclin. L'Académie des Inscriptions a reconnu la haute valeur de ces deux ouvrages en leur décernant, en 1914, une partie du prix Fould. En 1913, elle avait déjà récompensé par le prix Saintour un travail considérable, le *Catalogue* des *Vases grecs et italo-grecs du Musée archéologique de Madrid* (*Bibliothèque des Universités du Midi*, fasc. XVI, 1912) que G. Leroux avait rédigé pendant sa mission en Espagne et que devait suivre le catalogue des sculptures antiques du musée du Prado. Il avait déjà écrit les premiers chapitres d'un *Manuel d'archéologie classique*. Nous espérons que, parmi ses manuscrits, plusieurs sont assez achevés pour pouvoir être publiés.

Avec G. Leroux, l'archéologie française perd un des jeunes savants qui lui faisaient le plus d'honneur. Il laisse les plus vifs regrets à ses collègues, à ses anciens maîtres, à tous ceux qui avaient pu apprécier non seulement les hautes qualités d'un esprit à la fois vigoureux et fin, mais encore la droiture de son caractère. Il était parti avec une résolution joyeuse pour cet Orient qu'il avait parcouru en archéologue, et où il a trouvé, dans la presqu'île de Gallipoli, la mort glorieuse du soldat.

Max. Collignon.

JEAN MARTIN

Dans le rapport annuel sur les travaux des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, présenté à l'Académie des Inscriptions par M. E. Pottier (*Comptes-rendus*, 1915, p. 53 et suiv.), un juste et touchant hommage est rendu à Jean Martin, membre de l'École de Rome (2e année), qui, mobilisé avec le grade de sous-lieutenant, fut tué à l'ennemi au mois d'août 1914. Philologue par son éducation première, Jean Martin se tourna vers l'archéologie par suite du goût que le séjour de Rome éveilla en lui pour les recherches iconographiques; les *Mélanges* ont publié ses ingénieuses hypothèses sur des portraits méconnus de Virgile et d'Horace. Plus récemment, il s'était passionné pour l'archéologie primitive de la Sicile et préparait à ce sujet un long mémoire, dont les feuillets épars ont été communiqués par Mgr Duchesne à la Commission de l'Académie. S'écartant sur certains points des doctrines de M. Orsi, Martin plaçait la deuxième période sicule, celle où les relations avec le mycénien et l'égéen sont abondantes, entre le xve et le xe siècle (et non pas entre le xie et le ixe). Martin s'était surtout fondé, pour arriver à une chronologie satisfaisante, sur l'étude minutieuse de la céramique[1]. La science perd en lui un savant déjà indépendant de ses maîtres et qui donnait plus que des espérances.

S. R.

1. M. Pottier écrit (p. 78) : « Ce que le regretté Déchelette appelait si bien le

JULES SOURY

Né à Paris en 1842, Jules Soury est mort dans cette ville au mois d'août 1915, dans sa soixante-quatorzième année. Ancien élève de l'école des Chartes, il fut longtemps employé, puis bibliothécaire à la Bibliothèque de la rue Richelieu; depuis 1881, il enseignait à l'École des Hautes Etudes. Écrivain et traducteur très fécond, à la fois historien, exégète, philosophe et physiologiste, il a publié un grand nombre d'ouvrages qui sont déjà, semble-t-il, un peu oubliés. Soury appartient à la philologie classique par quelques brillants essais, qu'on lirait encore avec plaisir (*la Délia de Tibulle*, *l'Asie Mineure d'après les dernières découvertes*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1872 et du 15 octobre 1873), puis par sa thèse de doctorat, *Théories naturalistes du monde et de la vie dans l'antiquité* (1881), ses *Études sur les religions, les arts et la civilisation de l'Asie occidentale* (1877), ses *Essais de critique religieuse* (1878). Son livre sur *Jésus et les Evangiles* (1878), écrit au point de vue de la psychiâtrie, fit scandale sans enrichir la science. Libre-penseur militant et même agressif, Jules Soury n'en évolua pas moins vers la politique royaliste; il fut un des inventeurs de l' « athéisme clérical ». Ses incursions tardives dans ce domaine, étranger à ses multiples études, furent d'ailleurs peu heureuses; il y fit preuve de tant de violence et de si peu de tact que tous ses amis libéraux d'autrefois se détournèrent de lui.

S. R.

J.-R. ASPELIN.

Né en 1842 à Hurinki, près de Tammerfors en Finlande, J.-R. Aspelin est mort à Helsingfors le 29 mai 1915; il avait le titre d' « archéologue d'État » et était président d'honneur de la Société finlandaise d'archéologie qu'il avait fondée. Son ouvrage capital, *Antiquités du Nord finno-ougrien* (1877-1884), est bien connu des archéologues; c'est un recueil d'une haute importance pour la connaissance des antiquités septentrionales. Aspelin avait aussi rempli diverses missions archéologiques et ethnographiques, en particulier vers les sources du Iénissei.

S. R.

AUGUSTO CASTELLANI

Mort le 23 janvier 1914, à l'âge de 85 ans, Auguste Castellani était le fils du célèbre orfèvre Fortunato Pio Castellani dont il continua avec éclat l'industrie. Il avait formé une collection de bijoux anciens de premier ordre, qu'il a léguée à son fils Alfred. La technique de l'orfèvrerie antique a été élucidée par lui dans d'importants mémoires, notamment *Della Oreficeria italiana* [1]; il

---

fossile directeur, c'est-à-dire la céramique ». L'expression n'est pas de Déchelette, bien qu'il l'ait employée comme beaucoup d'autres. C'est O. Tischler qui s'en servit, je crois, le premier, en parlant des fibules : je l'ai introduite dans notre langage archéologique vers 1892 (art. *Fibula* du *Dict. des antiquités*, p. 1102).

1. A. Castellani a exposé les résultats auxquels il était arrivé dans un « Mémoire

croyait avoir retrouvé le secret du granulé étrusque et en a produit de très habiles imitations. La collection municipale du Capitole, dont il fut conservateur jusqu'à la fin de sa vie, lui doit de précieux enrichissements. Il fut un des premiers membres et des plus actifs de la Commission archéologique de Rome, instituée au mois de mai 1872[1].

S. R.

GIUSEPPE GATTI

Secrétaire de la Commission archéologique de Rome, Gatti est mort dans cette ville le 2 septembre 1914. Il était né le 23 novembre 1838. Ce fut un savant très laborieux, qui s'adonna surtout aux études d'épigraphie chrétienne (il laisse, en grande partie prête pour l'impression, une continuation du grand recueil de G. B. De Rossi, qui l'avait désigné pour cette tâche dans son testament). Gatti a collaboré à plusieurs volumes du *Corpus* avec Henzen et Mommsen; il a été directeur des fouilles de Rome, du nouveau Musée National, du *Bullettino comunale*. On lui doit 125 publications, articles et brochures, mais il ne laisse pas un livre : c'est le lot de plus d'un savant, d'ailleurs distingué, de n'être pas même l'homme *unius libri?*[2].

S. R.

A.-E.-H. GOEKOOP

Ce Mécène hollandais, mort à La Haye dans l'automne de 1914, a témoigné de l'intérêt que lui inspirait l'archéologie en subventionnant avec générosité les fouilles d'Ithaque et de Tirynthe. Il était l'auteur d'un ouvrage paradoxal sur l'Ithaque d'Homère, qu'il voulait reconnaître dans la partie méridionale de Céphallénie (cf. *Rev. arch.* 1909, I, p. 167). Goekoop n'était pas un savant (il y en aura toujours assez), mais un ami et un protecteur de la science (il n'y en aura jamais trop).

S. R.

Nouvelles de Babylonie.

Je ne saurais prendre de meilleur guide que M. Jastrow (*The Nation*, 1915, I, p. 568-9) pour indiquer ce qu'il y a de plus intéressant et de plus neuf dans les trois volumes publiés à Philadelphie par M. A. Poebel (*Historical and Grammatical Texts* [de Nippur]).

Une partie considérable des documents exhumés à Nippur, qui font la substance de ces volumes, formait une sorte de bibliothèque scolaire à l'usage des aspirants au sacerdoce, qui recevaient leur éducation dans une annexe du temple principal. Nombre de tablettes donnent des paradigmes sumériens avec la tra-

adressé à MM. les Membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur la joaillerie chez les anciens », daté de Paris, 20 décembre 1860, imprimé chez Didot (Biblioth. de S. Germain, G. 135, 39).

1. Voir une notice de Mariani dans le *Bullettino comunale*, 1914, p. 234.
2. Voir une notice dans le *Bullettino comunale*, 1914, p. 236.

duction accadienne (sémitique) vis-à-vis. On a pu ainsi compléter singulièrement notre connaissance de la grammaire sumérienne et, en particulier, de l'ordre des mots dans cette langue. « Vers le grand palais du puissant roi d'Ur » devient, en sumérien : « Ur roi puissant palais grand vers ».

Une nouvelle version des légendes de la Création et du Déluge, rédigée en sumérien, semble bien en représenter la forme la plus ancienne. Les deux légendes sont rapportées sur la même tablette ; pour la première fois, l'histoire du déluge qui anéantit l'humanité paraît, comme dans la Bible, la continuation du récit de la Création.

Suivant cette version très ancienne, l'œuvre de la Création aurait été distribuée entre nombre de divinités, parmi lesquelles Anu (le ciel), Enlil (la terre et l'air), Enki (l'eau), et une personnification des éléments féminins assimilés à la Terre Mère, la déesse Nintu, « la dame de la montagne ».

Le héros du Déluge porte le nom sumérien de Zingiddu, littéralement « celui dont la vie a été prolongée » ; c'est l'Utnapishtim babylonien ou accadien. Zingiddu est le pieux roi (de Shuruppak?) La piété que lui attribue le texte est d'accord avec ce que la Bible dit de Noé ; il n'en était pas question dans le texte babylonien connu jusqu'à présent.

Une série de textes font connaître des listes de rois babyloniens dont la longévité rappelle celle des Patriarches d'avant le Déluge. Quelques rois des deux premières dynasties auraient régné de 100 à 1200 ans. Ces noms sont certainement mythiques, car nous trouvons parmi eux le héros de l'épopée babylonienne, Gilgamesh, dont le père aurait régné 126 ans ; un autre est Etana, qui, porté par un aigle, aurait pris son vol vers le ciel et serait tombé comme Icare. Une tablette donne des tableaux d'ensemble des diverses dynasties ; on y voit, par exemple, que 51 rois régnèrent ensemble pendant 18.000 ans, que 22 autres régnèrent 2.600 ans. Ces textes confirment les chiffres extravagants empruntés aux documents babyloniens par Bérose, du temps d'Alexandre le Grand. Les chiffres de Bérose, il est vrai, sont encore plus invraisemblables (10 règnes s'étendant sur 432.000 ans) ; mais il y a une curieuse analogie entre les 33.091 ans attribués à 86 règnes après le Déluge dans Bérose et les 32.243 ans attribués à 139 règnes dans les nouveaux textes. Evidemment, les traditions bibliques sur les patriarches et probablement aussi leurs noms sont, comme on l'a déjà soupçonné d'ailleurs, d'origine babylonienne.

Une série d'inscriptions historiques se compose de copies, faites par quelque scribe, de dédicaces inscrites sur des statues de rois babyloniens (Sargon Ier et ses successeurs). Voilà le plus ancien exemple connu d'un *Corpus* épigraphique, recueilli sur les originaux, pour servir dans les écoles. Nombre de détails sur les exploits de Sargon et de Rimush sont nouveaux : ainsi Rimush, roi de Kish, dit qu'il a tué 12.650 hommes et fait 5.864 prisonniers, chiffres qui donnent une idée des effectifs de ces temps lointains. Un second fragment contient des passages du code d'Hammurapi, gravés sur argile et sans doute contemporains de l'original (2250).

Les frais de la publication de M. Poebel ont été supportés par un généreux citoyen, M. Eckley B. Coxe, président du Musée archéologique de Philadelphie.

S. R.

La Vénus Rockefeller.

Le *New-York Herald* a annoncé, au mois d'août 1915, que le Crésus bien connu, John D. Rockefeller, avait acheté au prix de 375.000 francs « la célèbre *Vénus Montalvo* attribuée à Praxitèle. » Après avoir séjourné à New-York et à Chicago, cette statue était revenue en Angleterre; le 26 juillet dernier, elle repartait de Liverpool pour New-York et y trouvait l'acquéreur longtemps cherché. Cet acquéreur a-t-il été dupé ? La question est délicate, car, dès la première mention qui a été faite de ce marbre par feu Milani (*Strena Helbigiana*, 1900, p. 188), il a semblé à quelques personnes au courant du commerce des antiquités qu'on méditait « un bon coup ». Cette Vénus, qui aurait été connue à Florence dès 1357, fut baptisée pendant quelque temps *Phryné*, pour trouver un parti plus avantageux (voir *Rev. archéol.*, 1905, I, p. 426; 1905, II, p. 164). J'en ai publié un dessin dans le *Répertoire* (t. III, p. 108, 2). Même si cette Vénus est authentique, elle n'a rien à voir avec Praxitèle et ne vaut probablement pas le tiers de ce que M. Rockefeller l'a payée.

S. R.

Découvertes à Pompéi.

On annonce le déblaiement d'une grande maison avec fresques et voûtes très bien conservées. Une des peintures représente Priam rachetant le cadavre d'Hector. Un escalier, conduisant à l'étage supérieur, est presque intact. Aux environs de cette maison on en a trouvé d'autres, plus petites, également décorées de fresques et de mosaïques (scènes de la guerre de Troie). Plusieurs corps de Pompéiens y ont été découverts, avec des vêtements encore reconnaissables[1].

X.

Champollion et Young.

Le *Journal of Egyptian archaeology* a publié des lettres inédites de Champollion à Sir W. Gell, qui jettent un jour curieux sur les études égyptologiques de l'auteur en 1827. Voici un passage, déjà reproduit dans l'*Athenaeum* (26 juin 1915, p. 576) :

« *L'Edinburgh Review* contient une longue analyse de mon système hiéroglyphique, et, suivant l'usage, il fait honneur de toutes les bases au Dr Young. Je ne réclamerai point ; je laisse à ceux qui connaissent la matière le soin de distinguer équitablement ce que j'ai fait et ce qui appartient aux autres, et de dire dans quel état j'ai pris les études égyptiennes, et le point auquel je les ai poussées. »

Le génie n'est pas toujours modeste, il l'est même rarement; mais quand il l'est comme ici, et sans emphase, cela fait plaisir.

S. R.

---

1. *The Nation* (New-York), 1915, I, p. 573.

L'idée de la patrie gauloise à l'époque mérovingienne[1].

Même vaincue par César, la patrie gauloise ne mourut point. Elle ne mourut pas davantage sous les cruautés des Barbares, ni sous les discordes des fils de Clovis et de Dagobert. Je sais bien que, disant cela, je heurte une idée arrêtée chez la plupart d'entre nous et que beaucoup considèrent comme un paradoxe de parler, au temps des invasions ou des Mérovingiens, d'une patrie, d'une nationalité gauloises. Mais je n'ai point peur du reproche de paradoxe : l'histoire, comme nous le répétait Fustel de Coulanges, a si longtemps vécu de routines, de redites, de vulgarités toutes faites, que ce qui n'est pas un plagiat est appelé aussitôt un paradoxe.

En réalité, la Gaule, aux temps qui ont suivi l'Empire romain, bien que morcelée entre des royaumes, tiraillée entre des chefs, n'en a pas moins gardé, pareille à celle de Lyon ou à celle de Vercingétorix, l'apparence d'une puissance morale et la valeur d'une idée supérieure.

Elle est d'abord restée ce qu'elle ne pouvait pas ne pas rester, une expression géographique, c'est-à-dire un mot que tous se répétaient, enfants à l'école, prêtres à l'église, chroniqueurs au travail et rois au Conseil, un mot qui signifiait une chose réelle, une carte fixée sur le sol, des lignes arrêtées par la nature. Et ceci déjà, une expression géographique, est une formule à demi magique, un mot d'ordre mystérieux qui agit sur les âmes à leur insu, qui les prépare pour un autre destin, qui sert à recueillir et à nourrir les idées de l'avenir.

Puis, cette formule, à chaque instant, les chefs ont voulu qu'elle devînt une réalité politique. Clovis, Clotaire, Dagobert, Pépin et ses héritiers ont tour à tour souhaité que leur royaume se confondît avec la Gaule. Ils ont entretenu les hommes dans la pensée que ce pays devait être un empire d'un seul tenant.

Il y a plus. Même disloquée par ses rois, la Gaule persistait à vivre de sentiments communs, comme si elle était une personne morale. Une puissance, aussi forte que la royauté, lui avait conservé cette valeur, je dirais volontiers cette vertu d'être une personne : c'était l'Église chrétienne, légataire de l'Empire. De la même manière que l'Église perpétuait l'autorité mondiale et l'unité créées par Rome, elle maintenait les individualités régionales que Rome avait conservées. Il avait bien existé chez nous une Aquitaine, une Bourgogne, une Neustrie, une Austrasie ; au-dessus de tous ces groupes fragiles se dressait l'Église des Gaules, avec ses chefs, ses conciles, ses saints, ses tendances. Elle avait un esprit particulier, qui n'était pas celui des Églises d'Afrique et d'Italie. Elle avait des saints dont elle se faisait gloire, comme d'un bien propre reçu de Dieu.

L'un de ces saints brillait d'un éclat particulier, saint Martin. Sa tombe était au bord de la Loire, à Tours, à un des carrefours naturels de la Gaule, à une des plus importantes croisées de ses routes. Avec cette tombe, devenue le

---

1. Extrait d'une conférence de M. Camille Jullian, *La tradition française* (Librairie de *Foi et Vie*, 48, rue de Lille à Paris). On fera bien de la lire toute entière.

centre miraculeux de toutes les églises, la Gaule chrétienne, pendant les siècles les plus barbares, posséda le chef-lieu de la foi, le foyer de son âme...

Camille JULLIAN.

La médaille Prestwich de la Société géologique de Londres.

Dans sa réunion annuelle du 19 février 1915, la Société géologique de Londres a décerné la médaille instituée par feu Prestwich à notre collaborateur et ami Émile Cartailhac, « le Nestor des archéologues français et le chef reconnu de ce brillant groupe de chercheurs français qui ont répandu tant de lumières inattendues sur la vie de l'homme à l'époque pléistocène ». S'adressant à M. de Barante, secrétaire de l'Ambassade de France à Londres, qui représentait à cette occasion M. Cartailhac, retenu à Toulouse, le président de la Société géologique a ajouté : « Les longs travaux de M. Cartailhac, s'étendant sur plus d'un demi-siècle, ont été couronnés par les deux beaux volumes qui ornent la série publiée grâce à la munificence du Prince de Monaco. Le traité sur l'archéologie des grottes de Grimaldi est une contribution de haute valeur à notre connaissance de la civilisation aurignacienne et démontre avec une parfaite clarté l'existence et la nature du culte des morts parmi les peuples du paléolithique supérieur. Le grand ouvrage sur la caverne espagnole d'Altamira est un chef-d'œuvre d'investigation scientifique, auquel doivent recourir tous ceux qui veulent apprécier les remarquables progrès de l'art qui sont la gloire des temps paléolithiques.

« A ses qualités et à ses œuvres de savant, à son originalité et à sa lucidité, M. Cartailhac ajoute une noblesse d'esprit prête à tout subir pour la cause de la vérité et une sympathie personnelle pour ses collègues plus jeunes qui reflète une bonté naturelle de cœur. La Société géologique admire depuis longtemps tant l'homme que l'œuvre et vous sera reconnaissante de lui transmettre cette médaille comme une marque modeste de son estime ».

On ne peut qu'applaudir à ces paroles du président, A. Smith Woodward. M. Cartailhac est de ceux qui, bien que travaillant et produisant sans relâche, ont attendu un peu longtemps les expressions légitimes de l'estime publique ; mais elles se multiplient depuis quelques années, en France et ailleurs, à la vive satisfaction des amis de l'auteur et de la justice. C'est pourquoi je suis heureux de traduire ces lignes, empruntées aux *Proceedings of the Geological Society*, où l'on trouvera aussi (p. 50) la réponse cordiale et patriotique de M. de Barante à M. Smith Woodward.

S. R.

Découvertes archéologiques dans la Gironde.

I. A Mios, commune que j'habite, au lieu dit *Pujaut*, j'ai exploré huit tumulus à incinération et y ai recueilli une quinzaine de grandes urnes contenant des ossements très calcinés ; *à l'intérieur* se trouvent généralement un petit vase

(plus rarement deux) et quelquefois de petits bijoux ; *à l'extérieur*, j'ai rencontré des armes et objets de parure, à savoir :

a) Poignard à antennes droites, long. 0m,40, *fer*.

b) Poignard à antennes atrophiées, tordu et brisé intentionnellement, avec un fourreau, placé à côté, ressemblant à celui de nos sabres-baïonnettes, muni d'un coulant pour l'attache au ceinturon, longueur 0m,40, *fer*.

c) Poignard à antennes arquées, long. 0m,50, *fer*.

d) Couteau-poignard avec manche de *bronze*.

e) Deux couteaux en *fer*, l'un, long de 0m,30, large, relevé et rétréci à son extrémité, avec deux rivets à la poignée pour y attacher un manche en bois ou en os ; l'autre de 0m,15 de long, très effilé, avec poignée à rivets pour la même destination.

f) Quatre fibules en *fer* et trois en *bronze*, de types et de dimensions très différentes ; l'une d'elles paraît d'un type encore inédit.

g) Deux petits rasoirs en *fer*.

h) Un joli torques en *bronze* à boules terminales.

i) Un torques en *fer*.

j) Un bracelet en *bronze* à grosses boules terminales.

k) Un bracelet en *fer* uni.

l) Un anneau de bras ou de jambe en *fer*.

m) Une épingle à cheveux dont la tête, de la grosseur d'un marron, est formée de sept spirales de bronze s'emboîtant.

n) Un fragment de torques ou de bracelet (?) en *fer*, le pied cerclé d'une lamelle d'*or*.

o) Une boucle de ceinture en *bronze*, de type grec.

p) Un ornement pectoral (?) de 0m,10 de diamètre, formé d'un fil de *bronze* épais de 0m,01, enroulé en spirale.

q) Une bague en *fer* plate.

r) Une pendeloque consistant en une feuille de *bronze* aplatie, avec pointillé de petites roses en relief.

Puis, divers autres objets à déterminer.

Je note qu'à 200 mètres au sud de cette nécropole on a trouvé, sous une butte de terre, en transformant un marais en prairie, une magnifique hache de jadéite longue de 0m,20 ; à 200 mètres au Nord, près de ce même marais, on a trouvé une petite hachette de 0m,04, d'une pierre dure inconnue dans le pays.

Cette nécropole s'étend au voisinage d'un marais, sur la rive gauche de la Leyre, à 200 mètres de cette rivière. Le marais est traversé par un gué où passe un chemin très ancien, reliant au bassin d'Arcachon, où elles venaient chercher de sel, les populations de l'intérieur.

En bordure du même chemin, à 2 kilomètres plus loin, j'ai fouillé un grand tumulus isolé où j'ai trouvé, très haut sur la pente, une urne funéraire avec des os calcinés ; ce tumulus me semble avoir recouvert une hutte de terre, une habitation, et n'avoir pas servi primitivement de sépulture.

II. A Biganos, à 500 mètres du bassin d'Arcachon, j'ai exploré une trentaine de tumulus également à incinération, où le mobilier était beaucoup plus pauvre.

Urnes et urnules étaient très analogues à celles de Mios; mais, sauf un javelot et un torques en *fer*, les objets de métal faisaient défaut. J'y ai reconnu nettement, à côté des tombes, des habitations ayant extérieurement même apparence; dans l'une d'elles — hutte de terre écroulée — j'ai trouvé un foyer formé de terre cuite, soutenu par une poutre en bois de chêne assez bien conservée, élevé au-dessus de l'aire à la manière d'une forge. J'ai aussi reconnu un atelier avec un gros creuset en terre et des charbons très nettement coupés aux extrémités, qui servaient sans doute aux besoins de l'industrie locale.

Il se peut que cette station fût habitée par une population s'adonnant à la fabrication du sel; il y a cent cinquante ans, il existait sur le même point des marais salants, au témoignage de l'abbé Beaurrein (*Antiquités bordelaises*).

Les tumulus de Mios et de Biganos appartiennent nettement au premier âge de fer et montrent l'extension de cette civilisation en Aquitaine; c'est par là, d'ailleurs, qu'elle pénétra en Espagne.

III. A Mios, sur la rive droite de la Leyre, au lieu dit *Truc de Bourdiou*, à 2 kilomètres de la première station, j'ai trouvé une nouvelle nécropole que j'explore actuellement et où je fais des constatations fort intéressantes. Ce ne sont plus des tumulus, mais des tombes plates à incinération. Les os y sont beaucoup moins calcinés; les urnes et urnules sont de fabrication très diverse; certains vases peu cuits paraissent contemporains de ceux de Mios; d'autres, plus cuits, paraissent postérieurs. En fait d'objets en métal, je n'ai trouvé qu'un poignard à antennes long de $0^m,33$, une fibule en *fer* avec petits disques de *bronze* sur le ressort, qui est démesurément long, avec un gros renflement à l'extrémité, et un cure-oreilles en *fer* long de $0^m,10$, avec anneau de suspension.

A une époque plus récente appartient un statère d'or gaulois, au type du cavalier, trouvé en dehors d'une tombe, près du foyer d'une hutte, preuve que cette station a été fréquentée longtemps après le premier âge du fer.

Les tombes sont parfois séparées par des murettes de pierres sèches à contours très irréguliers; elles sont orientées suivant des lignes droites. J'y ai recueilli plus de 200 silex, les uns informes, les autres taillés (pointes de flèche, couteaux, grattoirs, etc.), ainsi que des moules rubanés en pierre paraissant avoir servi à faire des ceintures de bronze, et des polissoirs de galbes variés ayant pu servir au lissage de la poterie.

Cette population se livrait à l'industrie céramique et à l'industrie sidérurgique; on trouve en grand nombre des scories et des fragments de minerai de fer, ainsi que des blocs d'argile pétrie à la main avec des ocres servant sans doute à la coloration des vases.

La nécropole de *Truc de Bourdiou* est en bordure d'un chemin remontant la vallée de la Leyre sur la rive droite; à 50 mètres au sud de ce chemin, à moins de 2 kilomètres de cette station, on a découvert une cachette de sept haches de bronze.

La nécessité d'une route sur chaque rive tient au fait que la Leyre n'est guéable qu'une partie de l'année; il fallait que, de chaque côté de la rivière, on pût rester en relations permanentes avec le bassin d'Arcachon.

Des sondages que j'ai pratiqués il résulte que cette station s'étendait sur plusieurs hectares et qu'elle a été le siège d'une population importante.

A côté, sur le bord immédiat de la Leyre, se trouve un gros mamelon artificiel appelé *Le Castra*, qu'entoure un fossé à demi comblé où pénètrent dans les fortes crues les eaux de la rivière; c'est vraisemblablement un fortin romain. Je me propose de l'étudier prochainement.

Avril 1915

D[r] PEYNEAU,
Maire de Mios.

La « pièce occipitale ».

Dans deux lettres adressées à J. Déchelette (*Bulletin de la Diana*, t. XIX), M. Héron de Villefosse a ingénieusement démontré que « les anciens Gaulois employaient ce procédé commode de la pièce occipitale afin de fixer plus aisément les yeux en pâte de verre dont ils ornaient les têtes de bronze ». On n'avait pas étudié, au point de vue technique, la tête de bronze autrefois chez Danicourt, aujourd'hui à Péronne, dont les yeux sont en pâte de verre. Une lettre de M. Louis, conservateur du musée de Péronne, a confirmé la thèse de M. de Villefosse, en nous apprenant que les deux pièces de la tête en question ont été coulées séparément, puis accolées; la ligne de démarcation paraît avoir subi un polissage après l'exécution définitive de la pièce. — Le Musée de Saint-Germain possède une intéressante série de ces têtes « à pièce occipitale » découvertes près de Compiègne et dont le style accuse suffisamment la fabrication indigène.

S. R.

La bibliothèque de J. Dechelette.

Par un testament en date du 5 décembre 1912, notre éminent collaborateur et ami à légué à la ville de Roanne sa magnifique bibliothèque archéologique une des plus riches de France), à la charge pour la ville — qui accepte — de l'installer dans une annexe du musée. Un lot important d'imprimés et de manuscrits concernant l'ancienne province de Bourgogne, en particulier les pièces d'archives et documents manuscrits provenant de la bibliothèque Cucherat, ont été légués par J. Déchelette à la Société Eduenne d'Autun.

S. R.

Collections des Palais apostoliques romains.

Le pape Pie X a donné ordre de publier une série de volumes richement illustrés et très coûteux sous le titre général : *Collezioni archeologiche, artistiche e numismatiche dei Palazzi apostolici*. Voici les titres et les prix des tomes VII et VIII, empruntés au catalogue n. 338 de B. Quaritch à Londres :

VII. Museo Etrusco Gregoriano

Pinza (Giovanni). Materiali per la Etnologia Antica Toscano-Laziale. TOMO I, OGETTI DELLA PRIMA ETA DEI METALLI — TRE TOMBE SCOPERTE A MONTECUCCO — LA TOMBA REGOLINI GALASSI. **Con una Prefazione e Cenni su la Formazione del Museo Gregoriano Etrusco, del Direttore Dott. Bartolomeo Nogara. Roy. 4to.,**

pp. xxxi *and* 496, *with* 62 *full-page plates including several in colour, and innumerable illustrations in the text; half calf... Milano*, 1915 . . 210 fr.

VIII. **La Nuova Pinacoteca Vaticana.** Descritta ed Illustrata dal Comm. Prof. Pietro D'Achiardi. Quadri provenienti dalla vecchia Pinacoteca Vaticana, dalla Pinacoteca del Laterano, dagli Appartamenti Privati e dai Maggazzini dei Palazzi Apostolici. Roy. folio, *pp.* xv *and* 204, *with* 126 *full-page plates, twelve of which are in colour and the rest in photogravure, and* 63 *text-illustrations; half calf.... Bergamo* 1914 . . . . 500 fr.

S. S. Pie X a été mal conseillée quand Elle a adopté, pour les collections vaticanes, un type de publication à l'usage des riches oisifs, non des savants.

S. R.

Projet d'un catalogue chronologique d'édifices.

Un architecte américain bien connu, M. Barr Ferree, a proposé à l'Institut royal des architectes britanniques la préparation d'un ouvrage très considérable, dont la nécessité se fait depuis longtemps sentir : un catalogue chronologique des édifices antérieurs à l'an 1800 et des œuvres d'art *immobilières* qu'on y rencontre. La matière serait divisée géographiquement et, dans les limites de chaque pays ou région, disposée suivant l'ordre alphabétique des noms de lieux. Chaque notice serait accompagnée d'une bibliographie.

J'ai souvent songé, pour ma part, à un *Répertoire de l'architecture gréco-romaine*, que je ne publierai jamais; mais je voudrais que les futurs auteurs du Répertoire, bien plus ambitieux, dont M. Ferree a suggéré le plan, fussent convaincus que des esquisses et des plans très sobres, à la Viollet-le-Duc, vaudront toujours mieux que des descriptions. Un catalogue, s'il n'est illustré, ne pourra orienter le lecteur que dans les grandes bibliothèques; s'il est très richement illustré — surtout de plans, que rien ne remplace — il deviendra le manuel indispensable de tout étudiant de l'art de bâtir. On voudrait qu'une des grandes institutions américaines entreprît ce vaste travail et fît les frais, nécessairement élevés, de la publication.

S. R.

La « Vierge aux Rochers ».

De nouveaux documents d'archives, découverts par M. Motta et étudiés par M. Luca Beltrami (*Rass. d'arte*, 1915, p. 97 sq.), établissent sans doute possible que l'exemplaire de la *Vierge aux Rochers*, actuellement à la National Gallery, est bien celui que Léonard de Vinci commença en 1483 et dont l'achèvement et le paiement complémentaire étaient encore l'objet de discussions en 1508. Ainsi tombe l'hypothèse que Léonard, mécontent du prix reçu, aurait enlevé le tableau central pour le vendre à Louis XII[1]. M. Beltrami a bien vu que cette conclusion n'atteint en rien l'authenticité de l'exemplaire du Louvre, d'un style beaucoup plus ancien, plus « verrochiesque » que celui de Londres. J'ai déjà formellement

1. J'écrivais déjà en 1911 (*Gazette*, I, p. 443) que cette hypothèse « ne peut véritablement pas se discuter ».

affirmé l'authenticité des deux versions et essayé d'en préciser les rapports; la nouvelle découverte de textes me donne raison (voir *Gazette des Beaux-Arts*, juin 1911, p. 437-446)[1].

S. R.

Encore la Joconde.

M. John R. Eyre a publié tout un volume (*Monograph on Leonardo's Mona Lisa*, Londres, Grevel et C[e]) pour prouver qu'une réplique (?) de la *Joconde*, récemment à Isleworth, puis exposée à titre de prêt au Musée de Boston, serait l'exemplaire authentique et original. On peut lire, à ce sujet, un article quelque peu ironique dans *L'Athenaeum* (19 juin 1915, p. 555).

X.

Comment on voyageait autrefois.

Les *Notes and Queries* ont publié une série d'articles richement documentés sur ce qu'on pourrait appeler l' « archéologie des voyages » au XVII[e] siècle (1915, p. 42, 63, 80 sq.). L'auteur, M. Malcolm Letts, paraît extraordinairement versé dans la littérature des *Travels, Itineraries, Voyages*, etc. ; il a tiré de ces vieux livres oubliés des citations très amusantes, celle-ci par exemple : « M. Ascham remercia le ciel de n'avoir passé que neuf jours en Italie, car dans une seule ville, Venise, il a trouvé plus de liberté pour pécher qu'il n'en a soupçonné à Londres pendant neuf ans. » Il serait intéressant d'étendre les dépouillements de M. Letts aux récits des voyageurs non anglais (il cite d'ailleurs Montaigne) et à toute l'époque qui a précédé la construction des chemins de fer. L'histoire de l'archéologie, des musées et des collections, intimement liée à celle des voyages, tirerait grand profit d'un pareil travail, qui serait, à d'autres égards, très divertissant.

S. R.

---

1. *Gazette*, 1911, I, p. 445 : « La *Vierge aux Rochers* du Louvre a été peinte par Léonard à Florence avant 1483; elle y est restée dans des conditions que nous ignorons et y a trouvé des imitateurs ».

BIBLIOGRAPHIE

H. R. Hall. *Aegean Archaeology. An introduction to the archaeology of prehistoric Greece.* Londres, Philip Lee Warner, 1915. — L'archéologie qu'on nomme maintenant *égéenne* a pris dernièrement un si grand développement, surtout en ce qui touche l'île de Crète, qu'il est nécessaire d'avoir des ouvrages nous donnant une vue d'ensemble et décrivant les grandes lignes de cette science de date récente. C'est ce que nous présente M. Hall dans un volume qui fait partie de la série des manuels anglais sur les civilisations anciennes, et qui en est le cinquième.

M. Hall n'en est pas à son coup d'essai sur ce sujet. Déjà, en 1901, dans son livre : « *The oldest civilization of Greece* » il nous avait exposé les résultats auxquels on était arrivé à ce moment-là. Depuis lors, les découvertes ont augmenté considérablement en nombre et en importance, et cela soit en Crète, soit dans d'autres îles de la mer Egée, soit en Grèce même. M. Hall était tout à fait qualifié pour nous tracer un tableau complet de ce qu'elles nous ont appris. Nous ne pouvons que le féliciter de la manière heureuse dont il s'est acquitté de sa tâche. M. Hall a puisé dans les travaux en grand nombre qui ont paru depuis vingt ans ; son résumé se lit facilement et nous donne une idée très exacte de la civilisation égéenne telle qu'elle ressort des fouilles les plus récentes. Son livre n'est pas destiné aux savants qui s'occupent spécialement de la question égéenne. L'auteur ne veut pas discuter les grandes questions : il se borne à indiquer les solutions auxquelles il se rallie et sur lesquelles on peut avoir une opinion différente. Néanmoins ce livre donne au lecteur une vue très suffisante de ce champ nouveau dont, il y a quelque trente ans, on ignorait l'existence.

On pourrait peut-être reprocher à certains chapitres comme celui de la poterie d'être un peu trop touffus. Mais la poterie n'est-elle pas aujourd'hui le sujet favori des archéologues ? Sans doute on ne saurait en nier l'importance, mais il faut reconnaître qu'à cet égard certaines écoles vont trop loin, et que dans quelques domaines, comme l'archéologie égyptienne, on a trop facilement construit des théories et des systèmes historiques avec des tessons.

M. Hall nous enseigne d'abord que cette civilisation se divise en périodes dont la série a été établie par Sir Arthur Evans. On distingue trois périodes minoennes qui elles-mêmes se subdivisent en trois époques successives. Il va sans dire que nous ne pouvons que nous ranger à cette division proposée par le maître de l'archéologie crétoise ; mais ce qui nous trouble quelque peu, ce sont les dates assignées à ces périodes et à leur durée, en tant qu'elles reposent sur des synchronismes égyptiens.

Et d'abord, M. Hall adopte sans hésiter la chronologie d'Eduard Meyer, chronologie abrégée qui raccourcit considérablement la durée de l'Ancien Empire

et de l'occupation des Hyksos, et qui rapproche beaucoup la fondation du royaume égyptien. Cette chronologie vient de Berlin avec le caractère habituel de certaine science allemande, c'est-à-dire avec la prétention avouée de faire loi désormais dans les recherches historiques. Elle est rejetée par un grand nombre d'égyptologues parmi lesquels M. Maspero, M. Budge, le Prof. Petrie, le Prof. Sayce, et d'autres encore auxquels se rattache l'auteur de ces lignes.

Puis ces synchronismes s'appuient trop souvent sur de petits objets trouvés dans les tombes, surtout sur des scarabées. Or, rien n'est plus fallacieux quand il s'agit d'établir la date d'un tombeau ou d'autre chose. Un scarabée ne se détruit pas; il n'y a pas de raison pour qu'il ne se transmette pas de père en fils ou par le commerce. Si quelqu'un voulait mettre un scarabée dans une tombe, il prenait celui qu'il avait sous la main, et qui pouvait être d'une toute autre époque que celle où il vivait.

A mon sens, c'est une erreur de croire qu'à la mort du roi on cessait immédiatement de faire des scarabées à son nom. Les fabricants ne changeaient pas leur travail au commandement, d'un bout de l'Égypte à l'autre. Surtout si le roi défunt avait fait quelque chose qui le rattachait particulièrement à une certaine ville, s'il pouvait en être appelé le patron, ou si le style du scarabée pouvait être considéré comme celui de la localité, rien de plus naturel que de voir les fabricants de l'endroit continuer à tailler des scarabées tout pareils à ceux qu'ils avaient toujours faits.

Certains noms pouvaient aussi avoir une valeur spéciale. Évidemment, le nom d'intronisation de Thothmès III avait un sens religieux qui, pour le moment, nous échappe. Nous avons des scarabées à ce nom pendant presque tout le Nouvel Empire, et ce serait une grave erreur que de vouloir rapporter à la XVIII[e] dynastie toutes les tombes où l'on trouverait un scarabée portant ce cartouche.

Enfin il y avait certains scarabées qui devaient être particulièrement recherchés des Grecs. On est frappé à l'époque mycénienne de trouver souvent le nom d'Aménophis III et de deux autres auxquels on a donné les numéros II et IV. Cela est naturel. Aménophis III était pour les Grecs Memnon, le fils de l'Aurore, le plus beau des mortels, qui était tombé sous les coups du bouillant Achille. Ainsi, seul de toute la lignée des rois, Aménophis avait de l'intérêt pour les Grecs, comme cela fut le cas plus tard aussi pour Amasis. On comprend qu'un Grec, voulant avoir quelque chose d'Égypte, tînt à ce que ce fût un souvenir de Memnon, tandis qu'un autre roi l'aurait laissé indifférent. Cela ne veut pas dire que ce Grec vécût à l'époque d'Aménophis III.

En résumé, il en a été des scarabées comme souvent des monnaies dans les temps modernes. Cet objet pouvait rester dans une famille pendant plusieurs générations, on a pu en fabriquer longtemps après la mort du roi dont il porte le nom, et le scarabée seul ne peut pas fournir une date certaine.

Dans un volume qui doit être un manuel, M. Hall ne pouvait pas apporter les preuves de ses assertions sur des questions controversées. En voici une que nous ne saurions admettre. M. Hall nous dit que Chypre n'a pas eu d'âge de la pierre, qu'elle a commencé par le cuivre. Il est plus naturel, nous dit-il, de

croire que Chypre communiqua la connaissance et l'usage de ce métal aux Égéens et à l'Égypte, que le contraire. De ces deux points de vue nous n'hésitons pas à adopter le second, du moins en partie. D'après la tradition égyptienne, le cuivre ou le bronze vient du Sud. Dans le mythe de la conquête du pays par le dieu Horus, parti de Nubie et descendant le Nil, la lance du dieu s'appelle son *bronze*, comme nous dirions son *fer*, quoique à l'époque où ce mythe a été gravé sur les murs du temple d'Edfou les armes des Égyptiens fussent entièrement en fer.

Le cuivre a été apporté en Égypte par la tribu africaine du Sud qui, mêlée aux indigènes néolithiques, en a fait les Égyptiens pharaoniques. Encore aujourd'hui, certaines tribus du Congo trouvent sur leur sol le cuivre natif qu'elles travaillent au marteau et par les procédés les plus rudimentaires ; il paraît que ce métal existe aussi dans les régions qui dominent le Haut Nil[1]. Que le cuivre ait passé d'Égypte en Crète, la question est plus douteuse ; cela semble cependant probable si l'on considère les rapports étroits qu'il y a entre ces deux civilisations, par certains côtés ; ainsi, d'après le Prof. Keller, les animaux domestiques étaient les mêmes.

M. Hall fait venir du Nord le fer apporté par les tribus aryennes, qui subjuguèrent les Égéens grâce à la supériorité que leur donnaient leurs armes faites de ce métal. Nous nous garderons de nous prononcer sur cette question. Il est certain que le fer n'a été que très tardivement d'un usage général en Égypte. Et cependant il y a du fer en Afrique. Aujourd'hui encore, il existe des tribus qui forgent ce métal, et qui n'ont guère d'autre travail ; et cependant, l'emploi du fer ne leur donne pas une supériorité marquée comme combattants[2].

Mais nous ne voulons pas nous laisser entraîner plus avant dans des discussions que M. Hall ne pouvait pas aborder. En fermant ce volume, nous disons de nouveau à l'auteur que les archéologues ne peuvent que lui être reconnaissants de cette description si complète de la civilisation égéenne, description qui leur sera d'une grande utilité, et qui leur épargnera des recherches souvent longues et difficiles.

Genève. Édouard Naville.

Charles Diehl. *Une république patricienne à Venise*. Paris, Flammarion, 1915. In-8, viii-316 p. — Sans appareil scientifique, sans prétention à l'érudition, cet ouvrage est à la fois savant et aimable; il expose, avec une parfaite netteté et l'agrément soutenu d'un style facile, les vicissitudes du gouvernement et de l'histoire d'une république aristocratique qui, pendant dix siècles, réalisa un idéal politique dont on ne trouve pas l'équivalent ailleurs. L'âme vénitienne n'est pas moins intéressante à étudier que les institutions à l'abri desquelles elle se forma, « complexe mélange d'égoïsme et de dévouement à la patrie, d'absence de scrupules et d'abnégation, de volonté tenace et de subordi-

1. Pour le passage de la pierre au métal en Égypte, voir *Archives suisses d'Anthropologie générale*, t. 1, p. 54.
2. Voir Stuhlmann, *Handwerk und Industrie in Ost Africa*.

nation des intérêts privés aux intérêts et à la gloire de l'État ». Le commerce vénitien, l'empire colonial de Venise sont les fruits d'une énergie soutenue et réfléchie, que l'on est souvent porté à oublier ou à méconnaître quand on s'arrête avec trop de complaisance sur la Venise carnavalesque de la décadence, celle du Président de Brosses et de Casanova, pour ne point parler de la Venise romantique de Byron et de Musset. M. Diehl n'a pas oublié la ville des plaisirs, mais il a mis en pleine évidence, comme il le fallait, celle de l'esprit d'entreprise et du travail. De l'art vénitien, il a dit ce qu'il fallait, sans entrer dans des détails qui n'eussent pas été à leur place dans un tableau d'ensemble; on sent partout l'écrivain en pleine possession d'un sujet et qui, par cela même qu'il est très informé, sait mesurer l'information qu'il donne. Une bibliographie raisonnée et un index auraient utilement complété ce bon livre, auquel on peut souhaiter et prédire de nombreux lecteurs.

S. R.

Bibliothèque de l'École des Chartes. Revue d'érudition consacrée spécialement à l'étude du moyen-âge, 1913, fasc. 5-6; 1914, fasc. 3-6. Paris, A. Picard. In-8. — Bien que la *Bibliothèque de l'École des Chartes* se consacre avant tout à l'étude des documents écrits du moyen âge français, elle n'en publie pas moins un nombre considérable d'articles se rattachant de fort près aux sciences archéologiques et par conséquent au domaine de notre Revue. Fondée en 1839, elle comprend déjà soixante-quinze gros volumes dont la collection figure à une place d'honneur dans toutes les grandes bibliothèques. Rédigée exclusivement par des chartistes, elle n'a presque publié que des travaux du plus grand mérite : pendant un demi-siècle Léopold Delisle y a déversé le meilleur de sa science et, de nos jours, ce recueil a continué à être en quelque sorte l'organe officiel, non seulement de l'École des Chartes, mais aussi des Archives et de la Bibliothèque nationale.

Chaque fascicule (il en parait à l'ordinaire trois par an) contient des articles de fond, des comptes-rendus bibliographiques rédigés par les spécialistes les plus compétents, et une chronique fort nourrie analogue à nos « Nouvelles et Correspondance ». En outre, chaque volume renferme une liste de tous les livres nouveaux relatifs au moyen âge (un millier de numéros par an) et une table alphabétique fort minutieuse. Le tout forme, au bout de l'année, un fort tome de six à huit cents pages et coûte la somme modeste de dix francs.

Voici l'indication de quelques travaux rentrant dans notre domaine :

1913, pp. 473-506. A. Morel-Fatio, *Notice sur la vie et les travaux de M. d'Arbois de Jubainville*.

Le 10 avril 1871, d'Arbois signalait au ministre que les Prussiens avaient oublié à Troyes, dans une dépendance des Archives, « une caisse de cartouches et un résidu de matières inflammables que l'armée employait pour mettre le feu aux maisons ».

En 1893 il travaille à libérer ses collègues de l'Institut de la pesante tyrannie du format in-folio.

Toute sa vie il défendit le militarisme, dans le sens le plus élevé du mot :

« L'art de la guerre, disait-il, le premier de tous, est la condition nécessaire de l'établissement des nations et de la conservation de leur vie ».

*
* *

1913, pp. 507-515. H. Omont, *Lettre à l'empereur Adrien sur les merveilles de l'Asie.*

M. Omont nous racontera peut-être un jour les annales édifiantes de la bibliothèque de Troussures. Il serait sans doute indiscret de rechercher dès aujourd'hui comment, à la fin du XVIIIe siècle, un amateur des environs de Gisors s'appropria un choix des meilleurs manuscrits de la cathédrale de Beauvais et comment, au début du XXe, ses héritiers s'efforcèrent d'en tirer argent, au défi des droits de l'État français à la possession de ces volumes. La tentative, d'ailleurs, leur réussit mal : Pierpont Morgan leur prit bien deux ou trois volumes, mais à son prix et non au leur. Deux ventes successives, organisées à Paris, échouèrent tour à tour et M. Omont, discrètement mais puissamment aidé par M. Fenaille, put acquérir à bon compte pour la Bibliothèque Nationale, sinon tout ce qu'il souhaitait, du moins le gros de la collection.

Il a été récompensé de sa ténacité par une trouvaille fort curieuse : une lettre d'un certain Fermes (lire *Hermes*?) à Hadrien, remerciant l'empereur d'une lettre envoyée par les soins d'Asacrates et Monacrates (lire *Menecrates*) : *Fermes diuo Adriano salutem. Litteras tuas domine Caesar ab Asacrate et Monacrate recepi.*

La lettre se termine par les mots : *Domine inuictissime, perennis Caesar, obto autem te uictorem haec omnia agnoscere perpetui quam melios te uinere semperque in bonis meminere, multosque per annos feliciter uinas, multis meritis. Hanc epistolam descripsi et transmisi, lege felix, quod obto, Domine semper meus.*

Quant au corps de la lettre, c'est un opuscule (qui n'a rien d'épistolaire) sur les merveilles de l'Asie avec des indications itinéraires et des descriptions de monstres ; ces dernières se retrouvent en partie dans le traité *De monstris et belluis*, conservé dans le *codex Pithoeanus* de Phèdre et publié par Berger de Xivrey (*Traditions tératologiques*, 1836, p. 201 suiv.).

Vers la fin, il est question de certains *homines qui caprorum cornua et pedes habent qui Gegotones appellantur.*

Le texte est très corrompu, bien que le manuscrit soit ancien (IXe ou Xe siècle) ; il y a là ample matière pour l'émendation conjecturale.

Seymour de Ricci.

Franz Cumont. *Comment la Belgique fut romanisée.* Bruxelles, 1914. In-8, 121 p., avec 69 figures. — Les Belges, avant la conquête, avaient beaucoup plus résisté que les Celtes à la pénétration de la culture méditerranéenne. Moins de deux siècles après, la Belgique était non seulement possession romaine, mais pays romain. Nous savons mal comment s'opéra cette transformation. Ce que nous en savons a été parfaitement mis en valeur par M. Cumont.

Des 64 cités entre lesquelles Auguste partagea la Gaule, la Belgique actuelle en comprenait 4, débordant d'ailleurs au-delà de ses frontières (Ménapiens, Nerviens, Tongres, Trèves, avec les villes de *Castellum Menapiorum* (Cassel), *Baga-*

cum (Bavai), *Aduatuca* (Tongres); depuis Trajan, les Tongres furent rattachés à la Germanie inférieure. La population était un mélange de Celtes et de Germains. Un fait frappant, c'est que la Belgique était alors une contrée sans villes; la seule cité qui fût sur son territoire actuel, Tongres, n'était pas considérable; Arlon (*Orolaunum*) et Tournai (*Turnacum*) n'étaient que des bourgades (*vici*), chefs-lieux de *pagi*. La civilisation était essentiellement rurale. Il n'y avait de détachement de troupes romaines qu'à Tongres; donc, rien de pareil à l'état de choses qui existait sur la frontière du Rhin. La romanisation fut, en conséquence, moins rapide, œuvre d'individus et non de groupes. L'action du gouvernement impérial ne se manifesta que par des mesures d'ordre général. Dès le règne d'Auguste, une des quatre chaussées rayonnant de Lyon que fit construire Agrippa traversait la Belgique et atteignait Boulogne par Beauvais et Amiens. Des routes postérieures relièrent : 1° Reims, capitale de la Gaule Belgique, à Bavai, Tongres, Maestricht, Juliers, Cologne, avec embranchement sur Nimègue et Xanten; 2° Reims à Trèves par Arlon; 3° Bavai à Boulogne par Tournai, Wervicq (*Viroviacum*) et Cassel; 4° Reims à Cologne par le Luxembourg belge; 5° Bavai à Trèves par Dinant; 6° Arlon à Tongres. L'artère principale, connue au moyen âge sous le nom de *chemin de Brunehaut*, était celle de Bavai à Maestricht, traversant le milieu du territoire belge; elle fut peut-être construite vers l'an 50 sous Claude, car le Batave Civilis, en 70, cherchait à s'en emparer.

Les empereurs recrutèrent de nombreux volontaires en Belgique, que les vétérans contribuèrent à romaniser. Des cohortes auxiliaires de Nerviens servirent en Bretagne et dans la Germanie inférieure; les Ménapiens fournirent des fantassins et des marins, les Tongres des fantassins et des cavaliers à la Bretagne, à la Dalmatie, à la Pannonie, les Trévires des cavaliers sur le Rhin et sur le Danube. Des Belges se rencontrent parmi les prétoriens ou *equites singulares* de la Garde à Rome. On sait que la langue de l'armée était le latin; Tibère interdit à un soldat de répondre autrement qu'en cette langue (Suét., *Tib.*, 71). « Les auxiliaires belges préférèrent si rapidement le parler italique à leurs dialectes locaux que, lors de la révolte de 70, on les vit prêter serment en latin à l'empire des Gaules. » (p. 19, d'après Jullian, t. IV, p. 206.)

Le commerce ne fut pas moins un agent de romanisation que le service militaire, car les *negotiatores* italiens ont toujours suivi les aigles des légions, pratiquant l'usure, se faisant souvent haïr, mais introduisant, dans des régions barbares, les besoins et les produits de la civilisation. Dans toutes les provinces annexées, les hommes d'affaires furent les premiers citoyens (p. 23). Peu à peu, ces immigrés, unis à une élite d'indigènes (nobles Gaulois et vétérans ayant reçu le droit de cité), formèrent une classe dirigeante où se recrutaient les magistrats municipaux. Au IIIe siècle les Syriens viennent faire concurrence au commerce romain. Tout cela prouve que la Belgique, pays de villas, ne se suffisait pas à elle-même; de nouveaux besoins la mettaient en relations non seulement avec l'Italie, mais avec l'Orient. C'est là d'ailleurs un fait antérieur à la conquête, puisque l'œnochoé gréco-italique d'Eygenbilsen (Limbourg) s'est

trouvée dans une tombe belge du ve siècle, avec une ciste à cordon venue de l'Adriatique. Le commerce maritime et fluvial se développe à l'époque romaine non moins que les relations par routes terrestres. Les Belges vendaient du blé, des chevaux, du bétail, du jambon, des oies, du sel, du lin et des toiles, des laines et des draps, du fer ; ils achetaient, outre ce qui leur fallait pour meubler et orner leurs villas, souvent très luxueuses et d'inspiration toute italique, des bijoux, de la vaisselle de prix, des bronzes d'art, du vin, de l'huile, des épices, des parfums, etc. L'importation provoqua les progrès de l'industrie indigène, qui en imita les produits : il se créa des briqueteries, des tuileries, des ateliers céramiques, des fours de verriers, des fabriques de bronzes décoratifs, souvent argentés, d'émaux polychrômes, etc. Même la sculpture sur pierre, sans cesser d'être grossière, témoigna, dans l'imitation, d'une certaine originalité robuste. « Comme en céramique, il y a en sculpture une école belge qui fleurit surtout dans la grande ville de Trèves et à laquelle se rattachent les monuments d'Arlon. » (p. 84, d'après Hettner.)

Nous savons peu de choses sur l'enseignement du latin dans les écoles belges, mais il est certain qu'elles eurent une grande influence et qu'à côté de la langue latine elles répandirent le goût de l'écriture et de la lecture. Le latin est la seule langue des inscriptions et même des graffites populaires. Les noms de personnes sont souvent gaulois et la filiation s'indique parfois par un patronymique à la mode gauloise (ainsi L. Saccius Modestus a pour fils Modestius Macedo) ; mais les noms eux-mêmes sont latinisés, quand ils ne sont pas romains. Assurément, le celtique n'avait pas disparu des campagnes au IVe siècle (M. Cumont retient avec raison le témoignage de saint Jérôme), mais ce n'était que la langue parlée d'une minorité rustique, non une langue écrite. Pas un texte celtique ni bilingue n'a été recueilli dans le Belgium.

La religion ne fut pas moins romanisée que la société, et cela sans contrainte ; ceux qui obtenaient le droit de cité rendaient naturellement hommage aux divinités de Rome. Quand Caracalla, en 212, étendit le droit de cité à presque tout l'Empire, il allégua un motif d'ordre religieux ; la naturalisation des pérégrins était une œuvre pie, parce qu'elle donnait de nouveaux fidèles aux dieux de l'État (p. 96). Les divinités celtiques et les rites locaux furent absorbés ou assimilés. Mais le paganisme que Rome propagea s'était transformé lui-même sous l'influence de l'Orient ; Cybèle, Attis, la Grande Mère, Sabazios trouvèrent des dévots en Belgique. La théologie solaire du paganisme à son déclin se combina avec les croyances celtiques restées vivaces ; des dieux gaulois furent identifiés à ceux des planètes qui présidaient aux jours de la semaine (p. 102).

On parle à tort des quatre siècles de paix assurés par la domination romaine aux provinces. Depuis le milieu du IIIe siècle, âprement disputée entre Germains et Romains, la Belgique ne connut plus de repos. Dès 291, Maximien établissait les Francs dans les champs laissés en friche par les Nerviens et les Névires ; soixante ans plus tard ils occupaient toute la Toxandrie (p. 107). Au cours de ces guerres désastreuses, les garnisons romaines de la Belgique, devenue un pays de forteresses, contribuèrent encore dans une certaine mesure

à atiniser le pays; mais ce fut surtout l'Église qui reprit le travail de romanisation, compromis et en partie détruit par les invasions germaniques. Le premier évêque romain de Belgique, saint Servais, occupa le siège de Tongres au milieu du IVe siècle. La seule langue liturgique de la foi nouvelle fut le latin; c'est sous cette influence que disparurent les derniers îlots celtiques (p. 108). Mais ce n'est pas seulement la langue du passé qui fut ainsi conservée par l'Église. « Tandis que l'orthodoxie byzantine faisait pénétrer l'hellénisme dans les régions occupées par les Slaves et les Albanais, l'apostolat catholique poursuivait dans l'Europe occidentale l'œuvre de la romanisation. » (p. 109)[1].

S. R.

Jan Hermann Wieten. *De tribus laminis aureis quae in sepulcris thurinis sunt inventae*. Amsterdam, Clausen, 1915. In-8, 172 p. — On a tant écrit sur ces lamelles d'or depuis que Comparetti et Newton en ont reconnu l'importance, qu'une monographie complète et critique sur ces textes difficiles était devenue très désirable. Le jeune docteur hollandais qui nous l'a donnée a travaillé avec beaucoup de diligence; il ne s'est pas fait le simple secrétaire et analyste de tous ceux qui ont exprimé une opinion à ce sujet. Je note avec plaisir qu'il adopte mon sentiment en ce qui touche le *locus vexatissimus*, ἔριφος ἐς γάλ' ἔπετον. Après avoir examiné un très grand nombre d'hypothèses, il écrit : *Restat una Reinachii interpretatio, cuius disputatio huc redit ut* εἰς γάλα πίπτειν *nihil significet nisi* γάλα εὑρίσκειν » (p. 135). A ses yeux, cette formule mystique équivaut à la paraphase suivante : *Bacchabundus ad Dionysii dona me proripui*. Je le crois encore, mais n'en suis pas sûr.

S. R.

F. Gatti et **F. Pellati**. *Annuario bibliografico di archeologia e di storia dell' arte per l'Italia*. Anno II, 1912. Rome, Loescher, 1914. In-8, xx-296 p. — Il suffit de signaler cet énorme travail, dont l'index seul occupe plus de 80 colonnes en caractères minuscules (index des *matières*; l'ouvrage lui-même suit l'ordre alphabétique des auteurs, du moins quand cela est possible). J'ai mis l'index à l'épreuve en cherchant à me renseigner sur un sujet « à côté », l'exposition des tableaux primitifs à Nice, qui nous a presque révélé l'école niçoise,

---

1. A cet aperçu de haute valeur, je n'aurais que peu d'objections à faire. P. 82, je ne crois pas du tout que les Celtes aient appris à connaître l'émail par leurs relations avec les peuples de l'Orient « durant leurs migrations ». — P. 104, M. Cumont croit encore, et même plus fermement, que le groupe du cavalier à l'anguipède « représente symboliquement la barbarie germanique vaincue par l'empereur ». Je n'admets point cela et ne l'admettrai que le jour où l'on me montrera qu'un de ces cavaliers barbares ressemble à un empereur romain. Il s'agit, à mon avis, de la victoire du dieu lumineux sur le dieu des ténèbres assimilé à un géant (rien de la barbarie germanique). Si ce dieu lumineux n'est pas figuré comme un jeune Dioscure, mais comme un vieux cavalier, cela tient à l'influence de quelque conception religieuse celtique ou germanique que nous ignorons.

dialecte intéressant de l'art piémontais : j'ai été renvoyé, *s. v. Nizza, Esposizione dei Primitivi*, aux deux catalogues publiés sur place et aux importants mémoires de L. H. Labande. Le nombre des livres et articles sur l'archéologie et l'art de l'Italie, publiés en 1912, atteint le chiffre effrayant de 5.354; ce serait à désespérer de s'aventurer dans cette *selva oscura* si quelques bibliographes philanthropes, comme les auteurs du présent volume, ne prenaient pas la peine de tracer des sentiers commodes dans ces taillis.

S. R.

Herbert Cook. *The portrait of Catarina Cornaro by Giorgione*. Londres, imprimé chez J.-J. Waddington, 1915. In-4°, 12 p. (non numérotées!) avec 6 planches. Non dans le commerce. — Le célèbre portrait de femme de la collection Crespi (*Rép. peint.*, I, p. 108), passé en 1914 des mains de Wildenstein dans la collection Cook à Richmond, a été l'objet, depuis 1900, de nombreuses controverses. Dès 1878, Cavalcaselle connaissait une tradition qui voyait là le portrait de Catarina Cornaro, reine de Chypre. M. Herbert Cook, qui avait déjà repris cette attribution dans son volume sur Giorgione, en a réuni ici des preuves. En 1541, Vasari vit à Venise un portrait de cette reine par Giorgione. D'autre part, sur le parapet, on lit les lettres TV (Tiziano Vecellio). Enfin, tout récemment, M. Holmes a distingué dans ce portrait des repeints importants et considérables; d'où il a conclu que Titien l'avait fortement remanié vers 1541. J'oubliais de dire que Catarina, retirée non loin de Castelfranco, patrie de Giorgione, était morte en 1510. De tout cela, M. Cook tire une combinaison analogue à celle que M. Berenson suggérait en 1901 et qu'il a depuis rétractée. Le portrait de Catarina Cornaro, peint par Giorgione vers 1500, assez différent de celui que nous voyons, a été refait en partie par Titien vers 1542; c'est alors qu'il y ajouta ses initiales. Ce portrait est un grand chef-d'œuvre, auquel ont travaillé deux hommes de génie. Il serait amusant de savoir comment il est sorti d'Italie, malgré la loi qui défend l'exportation des grands chefs-d'œuvre. Mais il en reste tant dans les églises et les musées de la péninsule! Et puis n'oublions pas que Crespi avait acheté à Londres un des rares chefs-d'œuvre de Corrège, qui est venu, après la mort de l'amateur milanais, enrichir le musée de Milan, sans qu'il en coûtât une *lire* à l'Italie.

S. R.

ΠΡΑΚΤΙΚΑ... *Praktika tês en Athênais archaiologikês Etaireias tou etous 1913*. Athènes, Sakellarios, 1914. In-8, 253 p., avec nombreuses illustrations. — Ce fascicule contient les travaux suivants : 1° A. Philadelpheus, *Fouilles de Nicopolis* (près d'Actium). P. 101, un petit récipient en terre cuite décoré d'un sujet dionysiaque en relief, mal reproduit; 2° B. Leonardos, *Fouilles à l'Amphiareion*; 3° K. Zésiou, *Recherches de monuments chrétiens en Macédoine*. Rapports très importants, tant pour l'architecture et l'épigraphie que pour la paléographie (p. 120, Salonique; p. 157, Serres; p. 160, monastère du Précurseur; p. 184, monastère de la *Kossyphéneisa*). La bibliothèque de ce couvent possède quelques belles reliures en bronze, une notamment (presque un chef-d'œuvre) qui représente la Résurrection (p. 193). M. Zésiou y a égale-

ment découvert un texte plus complet du curieux écrit déjà publié par Lambecius et Combefis sur la construction de Sainte-Sophie (p. 211 et suiv.); l'auteur est désigné sous le nom de *Syméon magister et logothète*. Ces pages mériteraient d'être traduites en français et commentées. — Je signale encore (p. 210) une épitaphe métrique de Karyôtissa, sur la voie Ègnatienne, qui, bien que de très basse époque, contient au début quatre jolis vers, sans doute empruntés ailleurs.

S. R.

John L. Myres. *The Metropolitan Museum of art. Handbook of the Cesnola collection of antiquities from Cyprus*. New-York, 1914. In-8, LV-596 p., avec nombreuses illustrations. — Ce beau catalogue, qui est en même temps un véritable manuel d'archéologie chypriote, avec historique des découvertes, bibliographie, etc., mérite aussi d'être signalé pour les nouveautés qu'il apporte. L'auteur, aujourd'hui le meilleur connaisseur des antiquités de Chypre, a fait effort pour mettre la chronologie archéologique de cette île en relations avec les résultats fournis, depuis vingt ans, par les fouilles de stations égéennes, minoennes et mycéniennes; d'où une tendance à remonter les dates assignées à plusieurs séries d'objets. Parmi les découvertes de détail, la plus intéressante est peut-être celle de *chiffres minoens* inscrits sur un fragment de stèle contenant des comptes en caractères chypriotes indigènes (n° 1868; les photogravures sont peu distinctes). Ce volume, dont l'illustration est abondante, sans être débordante, ne permet cependant pas de négliger le grand et incommode *Atlas of the Cesnola collection* publié de 1884 à 1903. M. Myres, parlant de Cesnola, a fait preuve de beaucoup de réserve; il s'est contenté de dire (p. XVI) que « le fameux Trésor de Curium reste un mystère », alors qu'il aurait dû, je crois, le qualifier de *mystification*. Pour excuser la manière de fouiller de Cesnola, il allègue les habitudes fâcheuses qui prévalaient à cet égard vers 1865; mais on lit avec suprise ce qui suit: « Dans le chaos archéologique créé par les spoliateurs de tombes à Chypre, quelque ordre scientifique avait déjà été introduit par le catalogue des terres cuites du Louvre par Heuzey; beaucoup de ces objets provenaient de Chypre. Ce grand ouvrage (*sic*) a posé les fondements de nos connaissances touchant l'histoire, la destination et les styles de cet important groupe d'antiquités. La première partie parut en 1860 (*sic*); mais le fait que c'était un catalogue de Musée, non un rapport sur des fouilles, attira l'attention sur l'intérêt des objets pour une collection bien plus que sur les responsabilités incombant à un fouilleur. Les relations de Sandwith et de Lang ne furent publiées que beaucoup plus tard [1878-1880] ». Erreur d'autant plus étrange que l'auteur, un peu plus loin, donne correctement les dates des deux ouvrages de M. Heuzey (1882, 1883). Un *Dictionnaire des contemporains* lui aurait appris que M. Heuzey, né en 1831, entré au Louvre en 1870, n'a pu jouer, à l'époque des fouilles de Cesnola, le rôle qui lui est attribué par M. Myres.

S. R.

G. F. Hill. *The developement of Arabic numerals in Europe.* Oxford, Clarendon Press, 1915. In-8, 125 p., avec nombreuses gravures. — Cette étude paléographique des chiffres arabes du XIe au XVIe siècle (976-1596) tant sur les monuments d'architecture, les tombes, les cloches, que dans les manuscrits et imprimés, les sceaux, les monnaies, les peintures et autres objets mobiliers, se compose essentiellement de 64 tableaux, accompagnés des références nécessaires. A l'avenir, il faudra toujours recourir à cet ouvrage en cas de doute — et les doutes sont fréquents — sur l'authenticité d'une date inscrite en chiffres arabes sur une œuvre d'art, un parchemin, etc. L'auteur n'avait qu'un prédécesseur dans ce genre de recherches : c'est Mauch, qui, dans l'*Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1861, a étudié l'évolution des chiffres arabes en Allemagne. M. Hill a procédé à des dépouillements beaucoup plus considérables, portant sur plusieurs milliers de documents, et l'on doit, en le félicitant, remercier aussi la *Clarendon Press* d'avoir porté les résultats de cette laborieuse enquête à la connaissance du public.

S. R.

E. Breccia. *Alexandrea ad Aegyptum.* Bergamo, Instituto d'arti grafiche, 1914. In-12, XI-319 p., avec 200 figures. — Par le caractère à la fois scientifique et pratique de l'exposition, par l'élégance de l'impression, l'admirable qualité des gravures (dont trois en couleurs, qui sont des chefs-d'œuvre), ce *guide* d'Alexandrie et du Musée gréco-romain de cette ville mérite d'occuper, dans la littérature périégétique, un des premiers rangs. On y trouvera un grand nombre de petits monuments inédits, marbres, bronzes, terres cuites, vases, lampes, etc. Le seul regret que je puisse exprimer touche la bibliographie. M. Breccia en donne parfois, et d'excellente (p. ex. p. 237) ; mais pourquoi ne pas ajouter une référence, fût-ce en caractères minuscules et avec les abréviations convenues, à la description d'un objet aussi important que le diplôme militaire de Coptos (p. 153-4) ? — La topographie de l'antique Alexandrie, éclairée par des cartes, est naturellement au courant des dernières recherches ; l'auteur s'excuse (p. X) d'avoir laissé beaucoup de problèmes en suspens, mais, comme il écrit avec raison : « Les gens compétents savent bien que dans ces questions le doute représente souvent la solution la plus scientifique ». On est heureux que ce joli volume, œuvre d'un savant italien, ait pu, grâce au concours amical de quelques Français, notamment le P. Faivre, être publié dans notre langue sans que rien n'oblige le lecteur de faire montre d'indulgence à l'endroit du style et de la grammaire[1].

S. R.

(1) Pourquoi Julia Soemias (p. 296) est-elle appelée « la trop célèbre mère d'Elagabal » ? Cette princesse, une des fondatrices du féminisme, que les *suffragettes* devraient prendre pour patronne, peut à bon droit être qualifiée de *célèbre* — sans *trop*.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE DE A. BURDIN ET Cie

GRANDES STATUES DE BRONZE

Un mot attribué à Diogène le Cynique (438-328)[1] et deux inscriptions, l'une de la fin du IVe siècle[2], l'autre qui paraît du second siècle avant notre ère[3], nous apprennent quel était, à l'époque hellénistique, le prix d'une statue iconique ou d'une statue-portrait, qui, comme telle, était de grandeur naturelle. C'était, dans les trois cas[4], un demi-talent, soit trente mines ou approximativement trois mille francs. Comme la valeur réelle de l'argent, quoiqu'elle fût moindre au IIIe siècle qu'au Ve, était cependant très supérieure à cette époque à ce qu'elle est de nos jours[5], il est clair que les trois mille drachmes déboursées par le client du maître bronzier équivalaient dans la réalité à une somme singulièrement plus forte, sans qu'il nous soit possible d'ailleurs et sans que nous ayons à nous préoccuper ici d'estimer exactement cette plus-value.

La dépense est blâmée par le philosophe, mais pour cette seule raison qu'elle n'était pas indispensable à la vie, comme

1. Frag. 105, éd. Mullach (Diog. Laerce, VI, 35).
2. *I. G.* (*C. I. A.*), II, p. 251, inscription en l'honneur d'Asclépiadès de Byzance (307-301 av. J.-C.).
3. *Classical Review*, VIII (1894), p. 217, Paton (Michel, *Recueil*, 456, p. 337-8), inscription d'Halicarnasse en l'honneur de Diodotos, bienfaiteur du gymnase. La statue a dû évidemment être commandée à Rhodes, dont les ateliers de bronziers étaient alors en pleine vogue.
4. Il est parlé dans la stèle d'Halicarnasse de quatre mille drachmes, mais le prix comprend une couronne d'or dont la valeur était de mille drachmes : χρυσῷ στεφάνῳ ἀπὸ χιλί[ων δρα]χμῶν, dit l'inscription attique citée plus haut (*C. I. A.*, II, 251).
5. D'après Foucart (*Bull. Corr. Hell.*, XIV (1890), p. 593, note 1), les sommes employées à la construction de la tholos d'Epidaure (milieu du IVe siècle) correspondraient de nos jours à des sommes de sept à huit fois plus fortes ; mais l'assertion paraît trop générale et les prix, comme il est d'ailleurs naturel, ont constamment varié et souvent dans le cours d'un même siècle.

l'était un chœnix d'orge, qui, au lieu de trente mines, ne coûtait que deux chalques[1]. Diogène ne dit pas et nous n'avons aucune raison de croire que l'estimation fût exagérée et qu'un bronze de cette dimension valût en réalité moins de trois mille drachmes. Rien à coup sûr n'est plus difficile que de faire le compte des dépenses de toute sorte qui incombaient à l'artiste et il serait chimérique de vouloir donner sur ce point des chiffres précis, mais nous ne risquons guère de nous tromper en avançant que ces charges étaient fort lourdes et qu'un travail de plusieurs mois ne devait lui rapporter qu'un gain souvent très faible. Peut-être le produit net, qui était sa rémunération, ne s'élevait-il pas toujours aux deux cents drachmes pariennes que vaut à son auteur, dans l'épigramme bien connue de Simonide (556-468), une statue en marbre d'Artémis[2].

On le comprend, si l'on songe à toutes les opérations par lesquelles devait passer, avant qu'elle pût être livrée à l'acheteur, l'exécution d'une grande statue de bronze. Nous pouvons compter pour mémoire l'argile plastique dont était fait le modèle primitif, ainsi que l'armature de fer qui le soutenait, bien que toute terre ne se laissât pas également façonner et quoique l'agencement d'un support approprié pût être, dans certains cas, une opération fort compliquée. Le plâtre fin qui servait au moule venait, semble-t-il, de Chypre ou de Syrie[3]; la terre réfractaire, dont étaient formés la chape et le noyau, était à coup sûr plus commune et la cire se recueillait, à vrai

1. Deux chalques pour le chœnix donnent deux drachmes pour le médimne qui comprenait 48 chœnikes. Comme Bœckh le remarquait avec raison (*Écon. Pol. des Athéniens*, I, p. 158), la somme est particulièrement faible au IVe siècle, car c'est le prix qu'on payait à l'époque de Socrate (Plutarque, *De tranquill. anim.*, 10, p. 471, A) et un texte d'Aristophane laisse entendre que le médimne valait 3 drachmes vers 392 (*Eccles.*, p. 547-8), tandis qu'il en coûtait quatre dès le début du IVe siècle (*Athen. Mitteil.*, X (1895), p. 209; Beloch, *Gr. Geschichte*, II, p. 356) et au moins cinq à l'époque d'Alexandre (Démosthène, *c. Phormion*, 37-9, p. 918).

2. Diog. Laerce, IV, 45 (Overbeck, *Schriftquellen*, 482, p. 90). Cf. Pauly-Wissowa, II, p. 1168, 20, C. Robert (Arkesilaos), et *Allg. Lexikon d. Bild. Künstler*, II, p. 109, Amelung (*l. l.*).

3. Théophraste, *Lapid.*, IX, 64; Pline, *Nat. hist.*, XXXVI, 59, 1.

dire, en tous lieux et particulièrement en Attique; mais, si nombreux que fussent les ruchers de l'Hymette, il ne faut pas oublier qu'il en fallait, pour une statue de grandeur naturelle, une quantité considérable, la couche devant avoir l'épaisseur même du métal qui, par l'effet de la fonte, se substituait à elle. Le prix, par suite, ne pouvait manquer d'en être relativement élevé[1]; et la dépense, de ce chef, devait être importante, sans que nous ayons, ici encore, les moyens de l'évaluer avec précision.

Nous sommes un peu mieux renseignés pour les deux métaux, cuivre et étain, dont se composait l'alliage. Nous ignorons, à vrai dire, le poids courant d'une statue iconique[2], mais, si légère qu'en fût la fonte, elle ne devait guère peser moins de cent vingt kilos, ce qui nous donnerait, à raison de neuf dixièmes de cuivre pour un dixième d'étain, proportion moyenne et normale, douze kilos d'étain et cent huit kilos de cuivre, chiffres approximatifs, mais que je crois vraisemblables. Or, cent huit kilos de cuivre font environ quatre talents de ce métal[3] et nous savons qu'en 420 avant J.-C. le talent de cuivre vaut à Athènes trente-cinq drachmes[4]. Le prix de la vie ayant au moins doublé à l'époque hellénistique[5], il est pro-

1. Nous ne savons ce que coûtait la cire, mais le miel attique valait jusqu'à cinq drachmes le cotyle (0 litre, 27), ce qui met le litre à 18 drachmes, 50 environ (Plutarque, *De tranquill. anim.*, 10).

2. D'après Blümner, *Technologie*, IV, p. 326-7, l'adorant de Berlin peut être déplacé par un homme seul, mais le renseignement est vague et la statue n'a que 1m,28 de haut. Quant à la statue de Vulci au musée de Munich (Furtwængler, *Beschr. d. Glyptothek*, 444; Wolters, *Illustr. Catal.*, p. 68), qui ne pèserait qu'environ 50 kilos, le travail en est étrusque et la date tardive (Ier siècle avant notre ère). D'après les fragments de grandes statues que j'ai pu examiner, il semble que, pour un bronze de grandeur naturelle, 120 kilos soient un poids moyen et plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité.

3. Le poids du talent attique étant de 26 kilos 160, quatre talents pèsent exactement 104 kilos 640 grammes.

4. *I. G.* (*C. I. A.*), I, 318-9, l. 3-4 : τι[μ]ὴ [τοῦ ταλάντου τρι]άκοντα πέντε δραχμαί. Nous reviendrons plus loin sur cette inscription.

5. Pour la révolution dans les prix qui se produisit à l'époque d'Alexandre, cf. Beloch, *Gr. Geschichte*, II, p. 356. Par contre, les prix ne semblent pas progresser, du moins dans les mêmes proportions, à l'époque hellénistique, *ibid.*, III, p. 324.

bable, mais non absolument certain, que la valeur nominale du cuivre était alors également deux fois plus grande. Ce qui tendrait à le faire croire est que, dès l'an 363, époque où Démosthène composait le premier plaidoyer contre Aphobos[1], l'inventaire dressé à la mort de son père, qui possédait une fabrique de lits, reconnaissait à l'actif de la succession soixante-dix mines tant en cuivre qu'en noix de galle, ce qui, en supposant que la somme se partageât également entre les deux matières, donnerait trente-cinq mines pour le cuivre seulement, soit, au taux de trente-cinq drachmes pour un talent, 2.616 kilos de ce métal, ou plus de deux tonnes et demie; cela paraît une quantité bien considérable pour une industrie où le bronze n'était qu'un accessoire et qui employait surtout le bois et les plaquages ou incrustations d'ivoire. Si nous supposons que le prix du cuivre avait doublé du ve siècle au IIIe[2], quatre talents de ce métal coûteraient à l'époque hellénistique un peu moins de trois mines, soit la dixième partie environ du prix total. En estimant de même la valeur hypothétique de l'étain, dont le talent est payé deux cent trente drachmes en 420[3], nous trouvons 210 drachmes environ, soit un peu plus de deux mines, qui, additionnées aux trois mines qui précèdent, font, en chiffres ronds, cinq mines. Le coût seul du métal représenterait ainsi la sixième partie de la somme globale payée pour la statue.

Pour en finir avec les matières premières, je mentionnerai, mais sans le faire entrer en ligne de compte, le plomb qui

1. *C. Aphobos*, I, p. 816, 20.

2. Le raisonnement n'a rien de rigoureux, comme tous les raisonnements par induction ou par analogie. Il se peut en effet que, quoique d'une manière générale, le coût de la vie ait doublé, le prix de toutes les matières n'ait pas cru d'une façon uniforme. Que la valeur du cuivre ait augmenté, c'est ce que semble prouver l'énorme gain de sept mille talents que de 81 à 58 avant notre ère procurèrent au roi Ptolémée de Chypre les revenus de l'île (Plutarque, *Vie de Caton*, 36-8; Beloch, *Gr. Geschichte*, III, p. 341, 1) : le produit des mines de cuivre formait, avec celui des forêts, la plus grosse part de ce total.

3. *I. G.* (*C. I. A.*), I, 318-9, l. 7-8. Douze kilos d'étain sont un peu moins qu'un demi-talent de ce métal, qui pèse exactement 13 kilos, 80 grammes.

servait au scellement. Le prix devait en être insignifiant[1], mais il n'en était à coup sûr pas de même pour le combustible qui était indispensable au bronzier. Il suffit de se rappeler l'attention scrupuleuse avec laquelle, dans les nombreuses inscriptions qui relatent les comptes d'un sanctuaire, les trésoriers notent la somme exacte employée en chauffage et en bois de toute espèce[2], pour être assuré que la dépense n'était pas sans importance et qu'elle devait être l'occasion d'assez gros débours. En effet, le bois ne suffisait pas à produire le degré de chaleur nécessaire : on avait reconnu, dès l'époque de Théodore de Samos[3] et sans doute bien auparavant, qu'il fallait avoir recours au charbon. Mais toutes les espèces forestières n'étaient pas également propres à produire ce combustible[4] et les bronziers l'utilisaient sous la forme de comprimés[5] faits spécialement pour leur usage et qui devaient donner une chaleur plus forte. Théophraste (372-287) nous apprend même qu'outre le charbon de bois, ils employaient aussi et, semble-t-il, de préférence, la houille ou le lignite. Or, on n'en extrayait qu'en Ligurie et

1. A l'époque d'Alexandre, Pythoclès propose d'acheter en bloc tout le plomb que produisaient les mines du Laurium ([Aristote], *Oecon.*, II, 2, 36, p. 1353, *a*). Chaque talent aurait été payé deux drachmes et revendu six drachmes, ce qui aurait procuré des ressources nouvelles à l'État. Les chiffres, on le voit, sont très bas : pourtant l'inscription *I. G.* (*C. I. A*), I, 318-9, l. 13, mentionne comme dépense douze saumons de plomb, mais c'était pour deux statues colossales et dont le soubassement était fait de plusieurs blocs.

2. Les inscriptions de Délos en donnent d'innombrables exemples (*I. G.*, XI, II, 204, l. 35, 46, 49, 63 et *passim*). Je rappellerai, dans l'inscription déjà citée (*C. I. A.*, I, 318-9, l. 14), les ξύλα καὶ ἄνθρακες employés à fondre le plomb.

3. D'après Diogène Laerce, II, 193 (Overbeck, *Schriftquellen*, 282, p. 49), il aurait conseillé de mêler du charbon aux substructions du temple d'Éphèse, assertion que confirment un texte de Pline (*H. Nat.*, XXXVI, 95, 21) et les constatations faites sur place par Wood (Perrot, *Hist. de l'Art*, VII, p. 415). Qu'il l'ait fait pour assécher le terrain ou pour toute autre cause, il est évident que cette idée ne serait pas venue au bronzier, s'il n'avait pas souvent employé le charbon dans l'exercice de sa profession.

4. Théophraste, *H. plant.*, V, 9, 1, 3 (charbon de chêne et de pin). Cf. Blümner, *Technologie*, II, p. 350.

5. Théophraste, *De ign.*; 37... καὶ ἐνίους γε σειστούς (ἄνθρακας) ποιοῦσι ἕνεκα τῆς ἰσχύος.

près d'Olympie[1], dans la région montagneuse que traversait la voie sacrée menant au sanctuaire Comme les transports étaient difficiles, nul doute que le prix de ce charbon de terre ne fût assez élevé sur le marché d'Athènes.

Toutes ces matières premières, dont la valeur était très inégale, devaient être amenées à pied d'œuvre dans l'atelier du sculpteur. La quantité, pour la plupart d'entre elles, était rigoureusement déterminée, mais, plus encore, la qualité, car, si celle-ci était imparfaite, ou si on ne l'avait pas éprouvée avec grand soin, le sort de la fonte risquait de s'en trouver compromis. Faire la somme, pour une seule statue, des dépenses multiples et variées effectuées sous ces rubriques diverses, était pour le maître bronzier une tâche presque impossible, qui pouvait exiger des opérations fort longues et qui était, à tout prendre, sans intérêt. Ce qu'il n'aurait pu faire, il va sans dire que nous pouvons, nous, bien moins encore le tenter. L'essentiel est de constater — et c'est à quoi tendent les quelques réflexions précédentes — que les sommes ainsi employées étaient loin d'être négligeables et qu'elles devaient former une fraction importante, sans que nous sachions exactement laquelle, de la somme totale ou des trente mines.

Or, les matières premières n'étaient pas tout, il s'en faut de beaucoup. Pour en tirer parti, le bronzier avait besoin d'une installation coûteuse et compliquée. Il lui fallait, pour tous les travaux préliminaires à la fonte, tels que le modelage et le moulage, un atelier couvert et spacieux : il devait posséder pour la coulée du métal un χόανος, sorte de four spécialement agencé et muni de nombreux tuyaux, grâce auxquels la chaudière, où se faisait la fusion des deux métaux, correspondait avec les jets et les égouts ménagés dans la chape de terre réfractaire. Une partie de cette installation était permanente et, à moins de dégâts, le four lui-même pouvait servir plusieurs fois, mais à chaque coulée nouvelle il fallait refaire la tuyau-

1. *Lapid.*, 16... καὶ ἐν τῇ Ἠλείᾳ βαδιζόντων Ὀλυμπίαζε τὴν δι' ὄρους, οἷς καὶ οἱ χαλκεῖς χρῶνται.

terie et du creuset au moule établir de nouveaux conduits. Ici encore une évaluation des frais est impossible, car, pour la faire exactement, il faudrait ajouter aux dépenses spéciales à chaque statue une somme, variable en l'espèce, qui représenterait l'intérêt, pendant une période à déterminer, du capital employé tant en acquisition de terrain qu'en aménagement d'atelier et en construction du χόανος. Ces frais généraux, s'il était possible de les estimer, monteraient sans doute à un chiffre assez élevé. Il suffit, pour en avoir quelque idée, de se rappeler les gros intérêts qu'il fallait payer dans l'antiquité pour toute avance d'argent[1].

Une dernière occasion de dépenses pour le maître bronzier était le personnel, nombreux et expérimenté, dont son industrie ne pouvait se passer. Le peintre, s'il ne travaillait pas à l'encaustique, n'avait besoin que d'un ou de deux esclaves pour broyer les couleurs[2]. Il n'en était pas de même pour le bronzier qui ne pouvait suffire seul aux opérations, multiples et complexes, qui étaient nécessaires pour assurer le succès de son œuvre. Sans doute il pouvait et devait procéder seul au modelage de l'argile, qui, somme toute, était l'essentiel, mais il avait besoin d'aides pour les phases diverses du moulage, pour enduire l'intérieur du creux d'une couche de cire uniforme et partout égale, pour couler le noyau à l'aide de potée réfractaire, pour ménager, à des intervalles déterminés, les évents et les jets divers que des tuyaux appropriés reliaient ensuite au creuset du χόανος, enfin pour former la chape indestructible qui remplaçait l'ancien moule démonté. Après tous ces travaux d'approche, il fallait d'abord faire fondre la cire et cuire le moule, puis procéder à la fonte proprement dite, qui demandait une attention vigilante et le concours d'ouvriers expérimentés. Même à l'époque de la Renaissance et jusqu'à

1. Un intérêt d'une drachme par mine et par mois ou de 12 p. 0/0 était considéré comme modéré : voir les exemples réunis par Bœckh, *Econ. pol. d. Athéniens*, I, chapitre XXII, p. 209-223.
2. Pline, *Nat. hist.*, XXXV, 85 et 145.

nos jours, malgré tous les progrès de la chimie industrielle, la coulée du métal a toujours été considérée, sinon comme périlleuse, du moins comme chanceuse : elle devait paraître infiniment délicate dans l'antiquité[1], où les matières premières employées étaient souvent impures, tandis que les moyens d'action dont disposait le chef d'atelier étaient forcément imparfaits. Une fois cet écueil heureusement franchi, il restait à faire la toilette du bronze, à racler toutes les bavures laissées par la fonte, à remédier aux défauts possibles de la coulée, à obturer, au moyen de lamelles de métal, les trous ménagés pour donner passage aux jets et aux évents, à rajuster les membres ou la tête qui étaient, le plus souvent, fondus à part, à incruster en argent ou en cuivre pur les mamelons des seins, les lèvres et les prunelles des yeux, parfois à reprendre au ciseau certains détails du corps ou des draperies, enfin, pour éviter, dans la mesure du possible, les dangers de l'oxydation, à revêtir la surface du bronze d'une couche bitumineuse transparente, sorte de vernis où il faudrait se garder de voir une patine artificielle. Pour toutes ces menues besognes, il fallait une équipe d'ouvriers à la fois patients et adroits, qu'il devait être difficile de recruter et d'instruire. Que cette main d'œuvre fût libre ou servile, il n'importe guère et nous ne saurions au surplus en décider : dans l'un et dans l'autre cas, on aperçoit, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, que tous ces aides, dont le maître ne pouvait se passer, non seulement lui coûtaient fort cher à recruter, mais étaient pour lui une source de dépenses permanente. Ces frais généraux, auxquels se joignent tous les débours que nous avons énumérés, n'entraient pas en ligne de compte pour un Lysippe qui passait pour laisser en mourant quinze cents statues[2], mais devaient en revanche grever lourdement

1. Hauser pense que les pinakes suspendus auprès du four sur la coupe de Berlin (Furtwængler-Reichhold, *Gr. Vasenmalerei*, III, pl. 135, p. 81-6) et qui sont couronnés de feuillage étaient destinés à concilier au bronzier la faveur des dieux du feu. Pollux nous apprend (VII, 108) que l'on suspendait dans les fonderies des apotropæa d'apparence comique.

2. Pline, *Nat. hist.*, XXXIV, 37.

le budget d'un artiste sans pratiques. Par suite, la même somme de trente mines, minimum qui devait être souvent dépassé, pouvait, selon les cas, ou laisser un bénéfice appréciable au bronzier, ou couvrir à peine ses frais. Que Diogène la trouvât ou non exagérée, il n'importe en l'espèce : le seul point est de savoir de combien elle dépasse, si réellement elle le fait, les débours réels de l'artiste ; or, la réponse à cette question ne peut être que variable et il ne semble pas, d'une manière générale, que les sculpteurs se soient enrichis dans l'exercice de leur profession[1].

Il faut rapprocher cette somme de trois mille drachmes, qui est le coût moyen d'un portrait de bronze à l'époque hellénistique, des 33.310 drachmes qui furent dépensées, un siècle ou deux auparavant, pour l'exécution de deux statues de culte[2]. Les divinités, dont les deux simulacres étaient groupés ou, pour mieux dire, juxtaposés, étaient adorées dans le même temple, donc étaient σύνναοι. Un détail du devis, le fleuron qui supporte le bouclier[3], nous apprend que l'une d'elles devait être Athèna, ce qui a fait conjecturer, d'une manière très vraisemblable, que l'autre dieu était Héphæstos[4]. Pausanias[5] nous apprend, en effet, que l'Héphæsteion d'Athènes contenait l'image des deux divinités et, comme nous savons qu'Alcamène était l'auteur d'un Héphæstos célèbre[6], tout porte à croire qu'on lui devait également l'autre statue de culte. Nous avons d'autre part de bonnes raisons de penser que le « Theseion », le temple le mieux conservé d'Athènes, est indûment appelé de ce nom et n'est autre que l'Héphæsteion[7], si bien que l'inscription de 420-417

1. Platon (*Menon*, XXIX, p. 91, *d*) oppose la fortune médiocre d'un Phidias aux grandes richesses que son enseignement valait à Protagoras.

2. *I. G.* (*C. I. A.*), I, 318-9 (420-417 av. J.-C.). Cf. Choisy, *Etudes épigraphiques*, p. 216 ; *Œst. Jahreshefte*, I (1898), p. 57 et suiv., Reisch ; Cavaignac, *Etudes sur l'hist. financière d'Athènes au Ve siècle*, pl. LXXII, p. 138.

3. *I. G.* (*C. I. A.*), I, 318-9, l. 9-10.

4. Reisch, *l. l.*

5. I, 14, 6.

6. Cicéron, *De Nat. deorum*, I, 30 (Overbeck, *Schriftquellen*, 821, p. 146).

7. Sur cette question, voir Judeich, *Topogr. v. Athen*, p. 326, 5 ; Curtius, *Stadtgeschichte von Athen, Schriftquellen*, p. X et XXXII (Milchhœfer) ; Sauer,

se rapporterait, sinon à un groupe conservé, du moins à un monument dont nous connaîtrions l'auteur et que nous pourrions replacer par la pensée dans son cadre ancien, qui, aujourd'hui encore, est presque intact.

Il ne s'agit plus ici d'une statue banale, mais d'un double ἕδος, fait pour le culte et qui se dressait dans le sanctuaire d'un temple. Nous n'en connaissons pas les dimensions, mais il est certain qu'elles devaient être très supérieures à la nature[1]. Or, les Anciens avaient remarqué de bonne heure et savaient très bien que le coût de deux statues dont la taille est différente ne varie pas en raison directe de la hauteur, mais que la progression est, en réalité, bien plus forte et toute différente. Une anecdote que Sextus Empiricus rapporte à propos de Charès[2] laisse entendre qu'une statue double d'une autre ne coûte pas deux fois davantage, mais bien huit fois, car toutes les dimensions croissent à la fois, et simultanément[3].

Si ce renseignement était exact, il suffirait de diviser par huit (ou plus exactement par seize, puisqu'il s'agit de deux statues) les 33.000 drachmes de l'incription attique et l'on se convaincrait que les deux bronzes d'Alcamène devraient avoir moins de deux fois la grandeur naturelle; mais il suffit de réfléchir quelque peu pour apercevoir que le raisonnement est spécieux et qu'il risquerait de nous induire en erreur. En effet, tout d'abord, l'époque est différente et du ve siècle au IIIe, comme nous l'avons déjà constaté plus haut, les prix ont singulièrement augmenté et, très probablement, au moins doublé. Sur-

Das sogenannte Theseion, passim ; Pauly-Wissowa, *Suppl.*, *s. v.* Athenai, p. 181, Wachsmuth, qui ne conclut pas.

1. Je ne sais où Reisch a pris qu'une statue de culte devait avoir de 2 fois à 2 fois 1/2 la grandeur humaine (*l. l.*, p. 57-8). Sauer (*Das sogenannte Theseion*, p. 234) suit aveuglément son devancier, mais sans donner ses raisons.

2. *Adversus mathem.*, VII, 107 (Overbeck, *Schriftquellen*, 1545, p. 292).

3. On croit apercevoir assez bien le raisonnement qui a pu faire conclure à ce chiffre. Dans une statue qui est double d'une autre, la surface est nécessairement quatre fois plus grande; or, comme l'épaisseur aura également doublé, la quantité de métal employée sera en fin de compte huit fois plus grande.

tout il faut considérer qu'il s'agit ici d'un monument officiel, dont l'exécution était faite en régie et sévèrement contrôlée, dans ses moindres détails, par un collège d'épistates. La stèle, qui nous a été en partie conservée, était jadis exposée dans l'Héphæsteion ou aux abords immédiats du temple, de manière à ce qu'une démocratie soupçonneuse pût contrôler l'emploi, rigoureux et strict, des deniers publics. Aussi les prix qu'elle porte sont-ils nécessairement les plus bas possibles. L'artiste, dont l'œuvre devait être vue de tous et avait chance d'être vite célèbre, avait à la commande un intérêt dont profitèrent, nous pouvons en être sûrs, les finances de la république. La somme totale déboursée en 420-17 et qui, par rapport à la valeur vraie de l'argent, est en réalité bien plus forte[1], ne représente ainsi qu'une dépense minimum et il serait tout à fait vain de s'appuyer sur ces chiffres pour calculer hypothétiquement la hauteur et les dimensions du groupe disparu.

Nous aurions plus de chances d'arriver à un résultat vraisemblable si nous rapprochions le groupe de monuments similaires, dont nous connaîtrions la hauteur exacte. Je n'en ai, à dire vrai, rencontré qu'un seul, qui était l'œuvre d'un certain Télésias d'Athènes et qui fut consacré à Tinos, à une date que malheureusement nous ignorons : Philochore nous apprend que les deux statues conjuguées de Poseidon et d'Amphitrite, qui se dressaient dans l'hiéron de Poseidon, avaient neuf coudées de haut[2], soit $4^{m},15$ environ. Il ne s'ensuit nullement que les deux bronzes de l'Héphæsteion aient eu les mêmes dimen-

1. On peut accepter pour 420 le chiffre qui nous paraissait trop fort pour le milieu du IVe siècle (voir *suprà* et *Bull. Corr. Hell.*, XIV, p. 593, 1, Foucart). En multipliant par 7 à 8 les 33.000 drachmes, nous aurions environ 250.000 fr. Or, le monument de la place de la Nation, qui comporte un grand nombre de figures, ne devait primitivement coûter à la ville de Paris qu'une somme totale de 210.000 francs, dont 70.000 pour le modèle de Dalou et 140.000 pour la fonte (délibération du conseil municipal du 29 juin 1881, citée par M. Dreyfous, *Dalou, sa vie et son œuvre*, p. 112-3). Il est vrai que ces chiffres furent dépassés par la suite.

2. Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, IV, p. 41 (Overbeck, *Schriftquellen*, 1371, p. 261). Cf. Brunn, *Gesch. d. griech. Künstler*, I, p. 400.

sions, mais que la hauteur était acceptable pour un groupe de cette nature. Ce qui tendrait à me faire trouver le chiffre un peu faible est que nous connaissons par ailleurs le sanctuaire où devait être placé le monument. Si la Parthénos de Phidias a vingt-six coudées[1] pour une hauteur de colonne de 10m,42, le Theseion, qui est à peu près de même date que le Parthénon et environ deux fois plus petit[2], devrait renfermer un ἕδος deux fois moins grand; mais il ne faut pas oublier qu'une statue unique, pour remplir congrûment le même espace clos, devra être nécessairement plus haute que deux bronzes juxtaposés, au-dessus desquels plus d'air est nécessaire pour que le toit ne paraisse pas les écraser. Si bien que je donnerais à l'Athèna et à l'Héphæstos environ douze coudées de haut, soit cinq mètres et demi, auxquels on devra, bien entendu, joindre la hauteur du socle, laquelle ne pouvait guère être inférieure à un mètre.

Rien ne serait plus intéressant que d'étudier dans le détail les comptes des épistates, qui évaluaient avec une rigoureuse minutie les dépenses diverses dont le total seul nous est aujourd'hui connu. Malheureusement le côté droit de la stèle est seul venu jusqu'à nous; encore est-il imparfaitement conservé. Du moins apprenons-nous que, selon toute vraisemblance[3], 110 talents et 10 mines de cuivre ont été employés pour la fonte, soit 3.856 drachmes au taux qui nous est indiqué de trente-cinq drachmes pour un talent. Si nous supposons un alliage à dix pour cent d'étain, ce qui est la proportion normale, nous aurons douze talents et quinze mines de ce métal, auxquels il faudrait joindre le talent et les 53 mines et demie employés à confectionner le fleuron[4], ce qui donne un total de quatorze ta-

1. Pline, *Nat. hist.*, XXXVI, 18.

2. Au Theseion la hauteur des colonnes est de 5m,66. D'après Perrot, *H. de l'Art*, VIII, p. 571, les dimensions des deux temples sont respectivement de 28m,815 sur 67m,426 (Parthénon) et de 12m,505 sur 30m,592 (Theseion).

3. Avant καὶ δέκα de la ligne 3, il faut suppléer ἑκατόν ou un multiple de 100, mais le premier chiffre paraît suffisant pour deux statues qui ont approximativement trois fois la grandeur naturelle : 110 talents attiques de 26 kilos 160 donnent, pour le cuivre seul, un poids de 2877 kilos, soit près de trois tonnes, tandis que 210 talents pèseraient 5493 kilos, ce qui paraît excessif.

4. *I. G. I.*, 368.

lents et 8 mines 1/2, soit, au taux de 230 drachmes pour un talent[1], approximativement 3.252 drachmes. Ainsi la fonte seule des deux statues ou, pour mieux dire, les métaux employés à la fonte auront coûté un peu plus de sept mille drachmes, soit, en chiffres ronds, le cinquième au moins du total qu'annonce la commission des épistates.

Ce sont malheureusement les seuls chiffres que la pierre nous ait transmis ou qu'il nous soit possible de déduire des indications qu'elle a laissées. Nous ne savons ni ce que pesaient, ni ce que coûtaient au juste les douze saumons de plomb servant à l'alliage (?) du fleuron et au scellement des blocs dont le socle se composait[2]. Nous ignorons le prix du bois et du charbon employés à fondre le plomb[3], ainsi que le μισθὸς que reçoivent les ouvriers qui exécutent le fleuron[4]. Rien ne nous dit le salaire de l'entrepreneur qui amène les deux statues dans le temple[5], opération qui nécessite la confection d'une plateforme (τράπεζα)[6] et de deux plans inclinés (κλίμακε), pour lesquels des bois furent achetés[7]. Il semble qu'il y eut ensuite un habillage de planches appuyées aux chambranles des portes et destinées à prévenir les dégradations pendant le cours des travaux[8]. Des échelles, κλίμακες, servaient à monter sur les échafaudages[9] et étaient employées par des ouvriers chargés de racler la surface des bronzes et de leur donner la dernière main[10].

La partie conservée de l'inscription ne nous dit pas — et nous

1. *I. G. I.*, l. 7-8.
2. *Ibid.*, l. 12-3.
3. *Ibid.*, l. 14.
4. *Ibid.*, l. 9-11.
5. *Ibid.*, l. 16-7.
6. D'après Choisy, *Etudes épigraphiques*, p. 216.
7. *Ibid.*, l. 18-9.
8. *Ibid.*, l. 20-1. Cf. Choisy, *l. l.*
9. *Ibid.*, l. 22-3. Sauer, *Das sogenannte Theseion*, p. 285, note justement que le mot κλίμακες a deux sens dans l'inscription.
10. Cf. la coupe de Berlin déjà citée, Furtwængler, *Beschr. d. Vasens.*, II, 2294, p. 593; Blümner, *Technologie*, IV, pl. V, p. 332; Furtwængler-Reichhold, *Gr. Vasenmalerei*, III, pl. 135, p. 81-6 (Hauser).

aimerions bien à le savoir — ce que fut payé Alcamène, qui reçut probablement une somme déterminée pour les modèles des statues et peut-être un salaire journalier durant les longues et multiples opérations qui se succédèrent depuis le moulage jusqu'à la mise en place définitive du groupe. Le personnel qu'employa le maître dut être également payé à part et, si faible qu'ait été son salaire, le nombre des journées ayant été forcément considérable[1], les sommes déboursées de ce chef ont dû être assez fortes, d'autant que, pour fondre des statues de cette dimension, un ou plusieurs fours durent être spécialement installés, avec un jeu compliqué de tuyauterie. Enfin, si les épistates prennent soin de mentionner le bois et le charbon employés à faire fondre le plomb[2], on peut penser que, pour liquéfier la cire dans le moule et l'alliage dans le creuset, il fallut de tout autres quantités de combustible et celui-ci était d'autant plus coûteux que les bronziers employaient une houille de qualité spéciale et de provenance lointaine.

L'inscription de l'Héphæsteion, quoique malheureusement incomplète, nous a du moins conservé une partie du devis de 421-417. Nous sommes moins bien renseignés, malgré les allusions fréquentes des auteurs anciens[3], sur la plus célèbre des statues colossales qu'ait connue l'antiquité, celle qu'après le siège de Rhodes par Démétrios (305-304) les insulaires firent exécuter pendant douze ans, de 302 à 290, par Charès, l'élève de Lysippe[4].

Nous n'en connaissons guère, à vrai dire, que la hauteur, soit 70 coudées ou environ 32 mètres, et le prix qui passait pour être de trois cents talents[5] : c'est à ce total d'un peu moins de deux millions, en valeur nominale, qu'aurait monté la

1. Les comptes ne portent pas sur moins de quatre ou cinq années, de 421 à 416 av. J.-C. Les premiers travaux commencent dès la paix de Nicias et coïncident, on l'a remarqué, avec l'organisation des Héphæsteia.
2. *Ibid.*, l. 14.
3. Overbeck, *Schriftquellen*, 1539-1554, p. 291-4.
4. *Allg. Lexikon d. Bild. Künstler*, VI, p. 387-390, Amelung (s. v. Chares).
5. Pline, *Nat. hist.*, XXXIV, 41.

vente du matériel de siège abandonné par le Poliorcète et employé par les Rhodiens à l'exécution de cet ex-voto monumental. Parmi les récits légendaires qu'on faisait de Charès était celui de son suicide, venu de ce que le bronzier aurait méconnu la progression que nous avons indiquée plus haut, d'après laquelle une statue double d'une autre ne coûte pas deux fois, mais huit fois davantage[1]. On pourrait être tenté de vérifier l'exactitude de cette loi en prenant pour point de départ la statue iconique de trente mines; mais un colosse qui aurait seize fois seulement la grandeur humaine et qui, par suite serait sensiblement moindre que la statue de Rhodes (27 mètres), coûterait déjà 2.048 talents, somme qui, évidemment, est bien trop forte. De fait nous apprenons, d'une source à vrai dire suspecte[2], que cinq cents talents de cuivre et trois cents de fer furent employés par Charès, ce qui, en doublant même les trente-cinq drachmes payées en 420 pour le talent de cuivre, ne donnerait pour ce métal que 35.000 drachmes ou six talents d'argent. Même si l'on comptait pour l'étain une dépense équivalente[3], le coût des matières premières, à en juger par ces deux spécimens, ne serait jamais dans le total de trois cents talents qu'une dépense insignifiante.

On le comprend du reste, si l'on songe à la difficulté qu'il y avait à établir et à couler une statue de ces dimensions. Boffrand, que devait imiter Mariette pour le monument de Louis XV, a pu consacrer un volume à la fonte par les Keller de la statue équestre de Louis XIV[4] : la réussite de Charès fut singulièrement plus malaisée et, bien que son chef-d'œuvre ne dût guère rester debout plus d'un demi-siècle, de 290 à 224 avant notre

1. Sextus Empiricus, *Adversus Mathem.*, VII, 107 (Overbeck, *Schriftquellen*, 1545, p. 292).

2. Philon de Byzance, *de sept. mir. mundi*, p. 14 (Overbeck, *Schriftquellen*, 1547, p. 292-3).

3. 500 talents de cuivre correspondent à 55 talents d'étain, qui, au taux de 460 drachmes pour un talent, donnent un peu plus de 25.000 drachmes.

4. *Descriptio omnium operarum quibus ad fundendam ex ære una emissione metalli Ludovici decimi quarti statuam equestrem perventum est*, 1743.

ère, l'admiration très légitime des Anciens dut provoquer des récits détaillés de cette prouesse technique, récits dont il semble qu'il soit venu des échos jusqu'à nous. On aura quelque idée des difficultés de toute sorte dont Charès a triomphé si l'on songe au nombre de fours qu'il lui fallut établir, organiser et pourvoir de combustible, à l'armée d'ouvriers expérimentés qu'il dut recruter et discipliner et au gigantesque échafaudage qui lui fut nécessaire, tant pour établir l'armature du colosse, que pour rajuster les morceaux détachés et fondus à part. Sans un système compliqué de plans inclinés et de poulies, le maître n'aurait pu seulement soulever ces douze à treize tonnes de cuivre et ces huit tonnes de fer, auxquelles s'ajoutent une ou deux tonnes d'étain, sans compter les blocs employés pour la base et pour les fondations.

Les trois cents talents dépensés par les Rhodiens semblent peu de chose à côté des cinq cents talents qu'au dire de Pline[1] aurait coûté aux habitants d'Apollonie sur le Pont une statue du dieu par Calamis, qui fut transportée à Rome par Lucullus et consacrée par lui sur le Capitole. Le bronze aurait eu seulement trente coudées de haut, soit un peu moins de quatorze mètres, ce qui s'accorde mal avec le chiffre donné[2], d'autant qu'on a peine à croire que cette colonie assez obscure de Milet, malgré sa position privilégiée sur la Mer Noire, ait pu débourser en une seule fois une telle somme[3] pour une simple statue de culte. Studniczka[4] suppose, il est vrai, que la statue

1. *Nat. hist.*, XXXIV, 39.

2. La Parthénos de Phidias avait évidemment coûté davantage, quoiqu'elle n'eût que vingt-cinq coudées au lieu de trente (40, 45 ou 50 talents d'or, ce qui, au taux alors habituel de 14 p. 0/0 pour la valeur respective de l'or et de l'argent, donne pour l'or seulement, 560, 595 ou 700 talents d'argent); mais il faut penser qu'elle était faite de matières rares et qu'elle fut exécutée lorsque la puissance et la richesse d'Athènes étaient à leur apogée.

3. Si nous admettons que la valeur nominale de l'argent était alors sept fois moins grande que la valeur vraie, cinq cents talents correspondraient au moins à une vingtaine de nos millions.

4. *Kalamis*, p. 63. Cf. l'Athèna au palmier consacrée après la victoire de l'Eurymédon, Pausanias, X, 15, 4.

avait été dorée, mais l'hypothèse est toute gratuite et nous ne pouvons rien affirmer sur ce point.

Tels sont les seuls renseignements que nous possédions à ma connaissance sur l'exécution des grandes statues de bronze dans l'antiquité [1]. Les textes ne nous apprennent rien de plus ; encore avons-nous dû les interpréter et ajouter quelques hypothèses à ces données. On nous rendra, je l'espère, cette justice que nous n'avons pas prétendu à plus de rigueur et d'exactitude qu'il ne convenait dans une matière encore incertaine.

A. de Ridder.

1. Il n'y a rien à tirer de ce que Pline nous dit du bronzier gaulois Zénodore *Nat. hist.*, XXXIV, 44). De la statue des Arvernes nous ne connaissons que le prix (40 millions de sesterces) et du colosse de Néron que la hauteur (119 pieds 1/2). Au demeurant, l'époque est toute différente.

LES

FALLACIEUX DÉTOURS DU LABYRINTHE

I

Les fouilles de l'Institut allemand d'Athènes à Tirynthe ont mis au jour en 1912, dans la cour du « Mégaron des femmes », un monument du plus haut intérêt[2]. C'est une construction en forme d'arc de cercle qui se compose de quatre murs parallèles de brique crue; les deux murs extrêmes ont un stéréobate de pierre brute et le mur extérieur est renforcé de massifs parallélipipédiques dont les deux arêtes externes sont arrondies. Tous ces éléments paraissent avoir été reliés par un mur transversal, dirigé suivant un rayon commun ; le fait est certain pour les trois murs intérieurs. Le toit était couvert de tuiles qu'on a retrouvées (K. Müller, p. 88). Le monument, détruit par l'incendie, avait déjà péri à l'époque prémycénienne, puisqu'une

1. [L'auteur de ce mémoire, notre collaborateur et ami le capitaine Robert de Launay, ancien élève de l'École de Saint-Cyr, est mort au champ d'honneur à Neuville-Saint-Vaast, le 9 mai 1915. Il avait révisé son travail dans la tranchée même et exprimé le désir qu'il fût remis à la direction de la *Revue archéologique* et publié par ses soins au cas où il serait frappé. Ce vœu d'un héroïque soldat est un ordre pour nous. S'il avait vécu pour imprimer son travail, nous n'aurions pas manqué d'appeler son attention sur la hardiesse ou même la témérité de bien des pages ; nous l'aurions prié, dans son intérêt comme dans celui de la *Revue*, de réfréner l'ardeur juvénile qui le précipitait, comme l'épée en avant, au plus épais des ténèbres de la préhistoire et du symbolisme. Aujourd'hui, il y aurait quelque impiété à mutiler sa pensée. Nos lecteurs voudront donc excuser ce qui, dans ce mémoire posthume, déroge aux habitudes de réserve et de prudente critique que la *Revue* a toujours recommandées à ses collaborateurs et qu'elle s'est parfois cru le devoir de leur imposer. — *Réd.*]

2. K. Müller, *Tiryns, Vorbericht über die Grabungen* 1905-1912, *Ath. Mitth.*, t. XXXVIII, 1913, p. 78 sq. ; cf. Karo, *Arch. Anz.*, 1913, p. 110 sq.

tombe de ce temps y est superposée (*ibid.*, p. 88; cf. p. 85); il remonte donc à la fin du troisième millénaire.

A propos de ce plan, M. Kurt Müller a écrit (p. 87) : « *Es ist daher zu erwägen ob wir den tirynther Bau zu einem vollen Kreis oder nach Analogie der orchomenischen Häuser zu einem Kreisabschnitt zu ergänzen haben. In letzterem Falle würde die Quermauer seinen südlichen Abschluss gebildet haben, vor dem die beiden Kreismauern antenartig vorgesprungen wären. Tatsächlich liess sich unter der mykenischen Südmauer des Hofes gerade noch erkennen dass der Fundamentring hier unterbrochen war. Es ist indessen sehr wohl möglich dass hier nur eine Tür gelegen hat. So bleibt die Frage vorläufig offen; es darf immerhin als wahrscheinlicher gelten dass der Grundriss einen vollen Kreis bildete. Hoffentlich lässt sich durch erneute Untersuchung und durch weitere Grabungen, die allerdings nur in beschränktem Maasse möglich sind, Klarheit über die merkwürdige Form des Bauwerks gewinnen.* »

Je crois toute hésitation impossible ; l'édifice est un labyrinthe : ces dispositions si particulières parlent d'elles-mêmes. L'identification que je propose implique :

1° Que les murs sont bien circulaires ;

2° Que le premier mur intérieur ne s'élevait pas, comme le pense M. Kurt Müller, contre le bord du mur extérieur, un couloir devant les séparer ;

3° Qu'un espace circulaire libre existait au centre de la construction, au delà du mur de pierre intérieur ;

4° Que chacun de ces murs pouvait être franchi par un passage permettant la circulation.

J'ai eu le plaisir de voir le premier point — le plus important — définitivement établi (lettre de M. Karo, du 30 janvier 1914). Le second pourra probablement être vérifié ; la seule inspection du plan me semble toutefois permettre dès maintenant de le considérer comme acquis. Pour le troisième, la parole est aux fouilleurs et l'on a vu que leurs recherches seront peut-être difficiles. Je ne puis qu'insister sur l'intérêt

capital que présente le centre de l'édifice ; on y retrouvera sans doute des monuments cultuels (piliers ?).

Quant au quatrième point, M. Karo (*lettre citée*) me dit n'avoir pas encore rencontré trace de portes. Le franchissement des enceintes successives devait être assuré par de simples coupures ; seule une inspection très minutieuse de toute la surface découverte a chance de reconnaître l'emplacement des seuils. Mais on conçoit que les bouleversements subis par la construction puissent rendre ces efforts vains. Le soin avec lequel celle-ci a été ramenée à la lumière autorise cependant à ne pas désespérer encore.

La découverte de M. Kurt Müller est grosse de conséquences décisives. J'en voudrais indiquer quelques-unes.

II

Les labyrinthes signalés par Strabon (VIII, 6, 2) près de Nauplie ne sont pas décrits ; leur situation entre Tirynthe et Epidaure permet simplement de présumer que le géographe a voulu parler d'authentiques labyrinthes. Mais Pline[1] en cite quatre, fameux dans l'antiquité classique : ceux du lac Mœris, de Crète, où, selon le style savoureux de Félibien, « les Poetes ont feint qu'estoit enfermé le Minotaure », de Lemnos et de Clusium. Ce dernier appartenait à un monument funéraire : dès maintenant, on pressent que la figure a une valeur religieuse. Des trois premiers, élevés sur un plan semblable[2], nous savons par Hérodote, Pline et les découvertes d'Evans qu'ils étaient d'immenses palais dont on ne parcourait point les salles sans risquer de se perdre : leur nom paraît ainsi une simple

1. *Hist. Nat.*, XXXVI, 13. — Labyrinthe d'Égypte (Amenemhet III, XII[e] dyn.) : Hérodote, II, 148 ; Diodore, I, 61, 97 ; Strabon, XVII, 1, 2, 37, 42. — Labyrinthe de Crète : Diodore, *loc. cit.*, et IV, 61, 77 ; Pausanias, I, 27, 9 ; Plutarque, *Thes.*, 15 sq.

2. *Huic utique sumsisse Dædalum exemplar ejus labyrinthi, quem fecit in Creta, non est dubium* (Pline, *loc. cit.*) Diodore répète deux fois la même affirmation (I, 61, 97).

métaphore. Mais les fouilles d'Evans ont montré que le palais de Cnosse aurait pu, d'après la figure qui s'y répète à l'infini, être nommé le *Palais de la Hache*, et l'on a remarqué souvent que le mot λάβρυς désigne la hache lydienne et carienne[1]. Le Zeus de Labranda pour Cnosse et pour l'Égypte, la phrase de Pline : *plures Soli sacrum id exstructum, quod maxime creditur* — témoignent ici d'un symbolisme cultuel et spécifiquement héliolâtrique. Cependant une difficulté subsiste et l'explication citée n'explique rien. Aucun lien n'apparaît tout d'abord entre le type du labyrinthe, tel que nous le montrent la fresque du Musée de Candie (grande salle du 1er étage) ou des monnaies connues[2], et le palais mis au jour par Evans; — entre la figuration d'une hache et celle d'un labyrinthe. Or, les textes et les monuments classiques[3] confirment que l'image donnée par les monnaies crétoises est bien traditionnelle, et sa survivance à travers toute l'antiquité[4], à travers tout le moyen âge, atteste l'extension et la force d'une popularité dont les origines doivent être très lointaines. Ici, le monument de Tirynthe apporte une preuve absolue. Voici donc deux questions auxquelles il faut bien trouver une réponse : pourquoi λάβρυς, qui signifie hache,

1. Mayer a, je crois, le premier rapproché le mot et le monument (*Jahrb. d. arch. Inst.*, t. VII, 1892, p. 191).

2. Elles ont été reproduites cent fois depuis Millin (*Galerie mythol.*, t. II, Paris, 1811, pl. 140, nos 489 *bis* et *ter*); cf. V. W. Meyer, *Ein Labyrinth mit Versen* (*Sitzungsber. der bay. Akad.*, t. I, 1882, p. 270 n° 2).

3. V. Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, t. III, 1904, p. 882 sq. (Pottier); Roscher, *Lex.*, t. II, 1894-1897, col. 1778 sq. (Höfer).

4. Vase de Tragliatella (v. *infra*); graffites de Pompéi (*C. I. L.*, t. IV [Zangemeister], n° 2331 : « *hic habitat Minotaurus* »; *Dict. des ant.*, *loc. cit.*, fig. 4317) et du musée de Belgrade, tous deux semblables; le second a été gravé sur brique au IIe ou IIIe s. ap. C. et ne porte pas d'inscription; je l'ai relevé en juillet 1912. — Mosaïques de Pompéi (Fiorelli, *Descrizione di Pompei*, Napoli, 1875, p. 149), Brindisi (*C. R. Ac. Inscr.*, t. XII, 1884, p. 327), Sousse (Guérin, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, Paris, 1862, t. I, p. 109 sq.; t. II, p. 321; Doublet, *C. R. Ac. Inscr.*, t. XX, 1892, p. 303 sq.), Fribourg (*Arch. Zeit.*, t. VI, 1848, p. 99), Avenches, Bosséaz (canton de Vaud), Salzbourg, Aix (W. Meyer, *op. cit.*, p. 274; Durand, *Les pavés de mosaïque en Italie et en France*, in *Ann. arch.*, t. XVII, 1857, p. 124), Verdes [Loir-et-Cher] (A. de Caumont, *Abécédaire d'arch.*, Caen, 1886, fig. p. 510). — Gemme de Florence (Müller, *Handb. der Arch.*, p. 642).

a-t-il formé λαβύρινθος ? Et pourquoi les fouilles de Cnosse nous ont-elles rendu, au lieu du labyrinthe dont les monnaies ont multiplié le plan, un palais de la Hache ?

III

Si les représentations de labyrinthes semblent avoir été assez fréquentes dans l'empire romain, un seul monument grec permettait, hier encore, d'étudier ce plan : le souterrain de la tholos d'Epidaure. Tirynthe en fournit un second exemple, auquel son âge confère une valeur exceptionnelle ; pourtant, le sol hellénique a été trop interrogé depuis un siècle pour pouvoir, sur ce point, réserver d'extraordinaires surprises. En revanche, les labyrinthes sont très nombreux dans le nord de l'Europe, de la Finlande à l'Armorique et du Brandebourg à l'Écosse ; hors d'Europe, on n'en rencontre que dans l'Inde, où, le long de la route de Pir-Chatta à Khodgar (Khélat), Bellew[1] en cite plusieurs. La plupart ne sont pas, à la vérité, des œuvres architecturales ; ils dessinent en plan sept ou douze cercles lithiques[2]; mais leur diamètre, généralement considérable, les apparente directement à celui de Tirynthe et quelques-uns — ceux du *cairn* à chambre de Guoynen (Orcades) et du tumulus à dolmen du Uoterio (Carnac) par exemple[3] —

1. *From the Indus to the Tigris*, London, 1874, p. 56.
2. Aspelin, *Steinlabyrinthe in Finnland*, in *Zft f. Ethnologie*, t. IX, 1877, p. 439 sq. ; W. Meyer, *op. cit.*, p. 288 sq. ; Krause, *Trojaburgen Nordeuropas*, Glogau, 1893 : p. 4, fig. 1, labyrinthe de Wisby, 12 cercles, diam. = 18 m. ; p. 14, f. 2, labyrinthe de Wier, 7 cercles, diam. = 6 aunes ; p. 19, f. 3-4, labyrinthe de Borgo, 7 et 12 cercles. Pogost (p. 16) a également 12 détours, comme presque tous les labyrinthes médiévaux (p. 61, 91, 92, etc.). L'ouvrage de Krause, ainsi que celui qui l'a précédé (*Tuiskoland*, Glogau, 1891), est capital. Malgré la date, quelques explications discutables et bien des hypothèses aventureuses, la somme énorme des renseignements réunis, la fécondité des rapprochements présentés, la richesse de l'invention, l'ingéniosité de l'observation et la vigueur de la pensée rendent extrêmement désirable la réédition que prépare le Prof. Hüsing (*Gesellschaft f. Mythenforschung*).
3. Martin, *L'unité de mesure de longueur dans les constructions mégalithiques*, in *Bull. de la Soc. arch. du Finistère*, t. XXXVIII, 1911, p. 111, fig. 16 et 113, fig. 18.

lui sont de tout point comparables. Tantôt l'allée centrale conduit indifféremment à la voie de droite ou à celle de gauche[1]; tantôt la ligne qui la borde est coupée par une autre en forme de croix, en sorte que l'une des voies se trouve fermée. Grâce à cette disposition, la plus fréquente et la plus ancienne, le labyrinthe de Wisby, identique à celui d'une monnaie de Cnosse (Krause, *op. cit.*, p. 61, fig. 16) et du vase de Tragliatella, est aussi proche du labyrinthe de Tirynthe que des figurations médiévales. Il offre, en outre, cet intérêt particulier d'avoir un aboutissement : une pierre énorme. Je reconnais dans la croix, qui est ici le centre et l'origine du dessin[2], un signe derrière lequel on a successivement découvert à peu près tout le règne animal[3], le *svastika* et sa forme cursive, le quadriskèle; le mouvement de rotation est indiqué dans l'un par les retours, dans l'autre par la courbure des lignes[4]; le chevron présente deux formes analogues[5]. De même, la spirale est née du labyrinthe[6]. Un *svastika* et une spirale le résument, en constituent en quelque sorte le hiéroglyphe. D'où leur diffusion et leur

1. La voie de droite est généralement la plus longue. Sur le sens de ce détail, v. Krause, *Trojaburgen*, p. 275.

2. Cf. le moule de Sitia : Dussaud, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, Paris, 1910, p. 251, fig. 183.

3. Cf. S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, t. II, 1906, p. 234 sq.

4. Cf. une « fusaïole » d'Hissarlik (S. Reinach, *op. cit.*, p. 238, f. 3; v. *infra* et Ferrero, *Les lois psychologiques du symbolisme*, Paris, 1895, p. 57); un disque d'or de la collection Nelidow (Pollak, *Klassisch-antike Goldschmiedearbeiten*, Leipzig, 1903, p. 134 et pl. XVI, n° 399), la décoration d'un sarcophage de Paestum (atrium du Dôme de Salerne), etc.

5. Munro, *Les stations lacustres d'Europe aux âges de la pierre et du bronze*, Paris, 1908, p. 151, pl. 18, n° 18; p. 215, pl. 31, n° 18.

6. Cf. Wilke, *Zft f. Ethnologie*, t. XXXVIII, 1906, p. 1 sq.; Montelius, *Les temps préhistoriques en Suède et dans les pays scandinaves*, 1895, p. 87, f. 103; Krause, *Trojaburgen*, p. 14, f. 2; p. 19, f. 4; p. 59, f. 14; p. 52, f. 10; p. 53, f. 11; v. surtout le dolmen de Kervihan (Benoit, *Architecture antique*, Paris, 1911, p. 6, f. 3, n° 10) et le tumulus de New-Grange (Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. I, Paris, 1910, p. 611, f. 246). Le type que présente une pâte de verre de Spata (Perrot-Chipiez, *Hist.*, t. VI, 1894, p. 945, f. 507) et que j'appelle une spirale-labyrinthe (disque de Phaestos, plomb de Magliano, etc.) est même, à proprement parler, un labyrinthe à peine simplifié. G. Perrot (*loc. cit.*) distingue sans hésiter dans cette figure les traits du *trochus tuberculatus*.

vulgarisation. Schématique, le *svastika* doit être postérieur au labyrinthe, et la croix simple [1], image plus schématique encore, doit être postérieure au *svastika*. Je ne puis donner à ces points, comme à beaucoup d'autres, les développements qu'ils appellent; ceux-ci trouveront place dans un ouvrage en préparation.

Les mêmes régions abondent en gravures rupestres représentant des labyrinthes simplifiés par la maladresse ou la hâte de l'exécutant[2]. Ce sont des cercles concentriques; mais le trait qui les coupe le plus souvent, suivant un rayon commun, rappelle le *svastika* essentiel et les identifie avec certitude. Ces figures et les cercles à croix centrale du Brandebourg[3] montrent comment le cromlech est dérivé du labyrinthe; les deux cercles d'Arensdorf (Krause, *op. cit.*, p. 27, f. 6) rendent sensible ce passage. L'un se compose d'une croix centrale entourée de quatre ellipses; l'autre, d'une pierre centrale et de six cercles. Friedel cite deux monuments semblables à Quottitz (Rügen) et Klein-Rietz (6 lieues S.-E. de Berlin), qui, d'après une tradition également scandinave (Montelius, *op. cit.*, p. 293, n. 1), réunissaient des députations populaires, les pierres servant de sièges[4]. Tradition dont l'agora de Mycènes atteste l'exactitude[1]; les morts endormis dans le cercle sacré protégeaient

1. Cnosse (Brising, *Images classiques*, Stockholm, 1913, p. 7, f. 5); Mycènes (Staïs, *Guide ill. du Musée Nat. d'Athènes*, t. II, Athènes, 1909, p. 16); Théra (Perrot, *op. cit.*, t. IX, 1911, p. 467, f. 231). Pour le mot « svastika », cf. le nom du dieu lithuanien *Sweistiks*, géant du feu et conducteur du soleil (Veckenstedt, *Die Mythen, Sagen und Legenden der Zamaïten*, Heidelberg, 1883, t. I, p. 34, 85, 92, 124 sq.; t. II, p. 251).

2. G. Tate, *The ancient British sculptured rocks of Northumberland and the Eastern borders, with notices of the remains associated with these sculptures,*) in *Proc. of the Berwickshire Naturalists club*, t. V, 1864, p. 137 sq.; Montelius, *op. cit.*, p. 113, f. 155.

3. *Zft für Ethnologie*, t. IX, 1877, *Verhandlungsber.*, p. 441 sq. (Virchow); p. 470 sq. (Friedel).

4. Cf. Tacite, *Germ.*, 39; Stonehenge (Armstrong, *Grande-Bretagne et Irlande*, Paris, 1910, p. 2, f. 2); les deux cromlechs de la Cau de Ceyrac [Gard] (Déchelette, *op. cit.*, t. I, p. 446); le tombeau de Goronna (La Marmora, *Voyage en Sardaigne*, t. II, Turin 1840, p. 22); le cromlech de Dibou (Fillion, *Atlas archéol. de la Bible*, Lyon et Paris, 1886, pl. 117, n°s 6 et 10).

1. V. Belger, *Jahrb. des Inst.*, t. X, 1895, p. 143 sq.; Tsountas and Manatt,

ainsi les destinées de la cité. On voit en même temps le sens d'une représentation qui donne au bouclier rond sa valeur religieuse[1], qu'on rencontre à chaque pas sur les vases, sculptures et reliefs archaïques : cercles simples ou concentriques (en pointillé ou trait continu) avec point central, et qui s'est perpétuée dans la première lettre de ΘΕΟΣ. Sur une stèle funéraire du musée de Sofia (n° 3297), le cavalier solaire tient dans sa main droite un disque au lieu et place de la lance habituelle ; un relief de Robernier[2] associe le disque et le *svastika*. Voici qui est plus caractéristique encore : les chevaux solaires d'un vase à reliefs de Cæré, d'un vase italo-grec et d'un vase chypriote[3] sont timbrés l'un d'un cercle centré (sur le dos), l'autre d'un cercle à *svastika* (sur la croupe), le troisième d'un cartouche entre deux cercles rayonnés (sur le flanc). Partout le disque tient la place du dieu que parfois il désigne[4]. Le tumulus à dolmen de Ker-

The Mycenæan Age, London 1897, p. xxv. Cf. Fustel de Coutanges, *La cité antique*, p. 168 sq.

1. V. Déchelette, *op. cit.*, t. II, p. 439, f. 181 (Suède, Saxe, Irlande) et Perrot, *op. cit.*, t. III, 1885, p. 869, f. 636 (Chypre) : les quatre armes portent non pas « une sorte de rudiment du signe naviforme « traditionnel », comme le dit Déchelette, mais la représentation d'un authentique labyrinthe. L'explication que G. Perrot donne des échancrures mérite d'être rappelée : « Ce devait être là moins un ornement qu'une indication qui rappelait au possesseur du bouclier dans quel sens il devait le placer pour trouver du premier coup l'anneau où s'engageait le bras » (p. 868). Cf. Munro, *op. cit.*, p. 261, f. 74, n° 19 ; A. Reinach, *Itanos et l'Inventio scuti*, in *Rev. de l'hist. des Rel.*, t. LXI, 1910, p. 235, f. 34 ; *Le disque de Phaistos et les peuples de la mer*, in *R. arch.*, 1910, t. I, p. 29 ; Ridgeway, *The early age of Greece*, Cambridge, 1901, t. I, p. 453 sq. ; Montelius, *op. cit.*, p. 81, f. 93 *a* ; p. 92, f. 114 et 115 ; *Le relazioni fra l'Italia e la Scandinavia prima di Augusto*, in *Atti del Congr. intern. di sc. stor.*, Roma, 1903, t. V, p. 237 et f. 14. Beaucoup de ces boucliers doivent être votifs ; le fait est certain pour celui de Nackhälle (Suède), dont la poignée ne peut donner passage qu'à deux doigts (Montelius, *Temps préh.*, p. 92 ; cf. Martha, *L'art étrusque*, Paris, 1889, p. 175). — La figure donnée de ce bouclier par G. Perrot (t. VII, 1898, p. 201, f. 79), d'après Conestabile (*Sovra due dischi in bronzo antico italici del Museo di Perugia*, Torino, 1874, pl. VI, f. 2), est inexacte.

2. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. I, p. 9, n° 10.

3. 1° Pottier, *Vases antiques du Louvre*, t. I, p. 42, D 258, 268, pl. 36 ; 2° Déchelette, *op. cit.*, t. II, p. 436, f. 179 ; 3° Perrot, *op. cit.*, t. III, p. 706, f. 517.

4. Perrot, *op. cit.*, t. IX, p. 8, pl. II, n° 9 (stéatite noire de la Bibl. nation.).

mario (Morbihan), avec sa muraille en pierres sèches, le *cairn* à chambre d'Ormiezill (Écosse), les tumulus de Sjöborg (Danemark) et des sources du Bou Merzoug (35 kilom. S.-E. de Constantine), la tombe de Los Millares (S.-E. Espagne) prêteraient à la même démonstration[1].

Les labyrinthes nordiques portent les noms de *Ninive*, *Jéricho* (à Helsingfors), *Troja*, *Trojeborg*, *Tröborg*, *Trelleborg*, *Rundborg* (Scandinavie et Russie) [Aspelin, *op. cit.*, p. 440], *Troytown*, *Walls of Troy* (Angleterre) [Krause, *Trojab.*, p. 37 sq.], *Jungferndanz*, *Jekkendanz*, *Adamsdanz*, *Steindanz* (Brandebourg), [Virchow, *op. cit.*, p. 441]. Les premiers désignent la ville de Troie comme l'un des foyers les plus typiques et les plus anciens du culte du labyrinthe; le fait est certifié par l'inscription du vase de Tragliatella. Les seconds rappellent que, de la Baltique à l'Inde (Krause, *Tuisk.*, p. 76), l'idée d'une danse en est inséparable; Neidhart von Neuenthal, au début du XIIIe siècle, nomme encore cette parade *Troi* ou *Troi-aldei* et les chants qui l'accompagnent *Troyerlais* (éd. Moritz-Haupt, Leipzig, 1858, p. 154 et 186). C'est parfois une sorte de pyrrhique, où les exécutants décrivent, à l'aide d'épées tenues hautes, diverses figures, le *Schwerttanz*, la *Morris Dance* et le *Bacchu-Ber* de Pont de Cervières, près Briançon, qui restitue actuellement ce mode; je l'ai vu danser le 16 août par un cercle de jeunes gens en bras de chemise, il y a une douzaine d'années[2]. Plus généralement (Suisse allemande, Serbie, Bulgarie,

1. Martin, *op. cit.*, p. 108 sq., 112, f. 17; Bertrand, *Monuments dits celtiques de la province de Constantine*, in *Rev. arch.*, 1863, t. II, p. 521; Mackenzie, *Le tombe dei Giganti nelle loro relazione coi nuraghi della Sardegna*, in *Ausonia*, t. III, 1908, p. 203 et f. 22.

2. V. Mullenhoff, *Uber den Schwerttanz der Germanen*, Berlin, 1871, p. 127; Gebr. Grimm, *Deutsche Sagen*, Berlin, 1891, t. I³, p. 123 (*der Schwerttanz zu Weissenstein*); Strutt, *The Sports and Pastimes of the People of England* (éd. W. Hone), London, 1830, p. 317; cf. la planche de Th. de Bry et p. 223 sq. — Cf. Shakespeare, *All's well that ends well*, II, 2. Il ressort de la comparaison des deux textes shakespeariens que les danseurs étaient ordinairement des vagabonds appelés *Troyens* (*Love's Labour Lost*, V, 2; *Henry IV*, 1re partie, II, 1). Cf. Virgile, *Aen.*, V, 600 sq. à propos du *Ludus Trojae* :

Trojaque nunc pueri, Trojanum dicitur agmen.

Roumanie, Grèce; cf. danse de Saint-Georges), c'est une ronde accompagnée de chants qui célèbrent la délivrance de la fiancée de mai au bout de ses sept ans (mois) d'esclavage, selon le thème solaire commun à toutes les régions de langue indo-germanique : Inde, Perse, Balkans, etc. *Troja*, *Truda* paraissent d'ailleurs étymologiquement semblables au haut-allemand *dru*, *druch*, *trouch* (piège), à l'iranien *druj*, au sanscrit *druh*. Ce thème, qu'on retrouve intact dans la légende de Siegfried, de Thésée, d'Héraklès, de Persée, de Saint-Georges, et dénaturé, mais reconnaissable, dans celles de Tristan, d'Achille, d'Apollon[1], a une variante postérieure, la servitude solaire : Apollon chez Admète et Laomédon, Persée chez Polydectès, Bellérophon en Lycie, travaux d'Héraklès, Siegfried chez Gunther, Orvandil chez Eise — remarquez ce nom[2]. Il explique l'identité des labyrinthes de Wisby et de Cnosse; le monument a « sa » danse, au Sud comme au Nord, en Crète et à Délos[3] comme en Allemagne et en Angleterre.

Je n'ignore point que la mythographie solaire a généralement aujourd'hui le don d'égayer; on songera peut-être à la plaisanterie facile qui transforme Napoléon en mythe solaire (Weis, *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*, Paris, 1836). Mais ceux qu'elle séduit ne réfléchissent pas qu'au deuxième

1. Krause, *die nordische Herkunft der Trojasage*, p. 23; Piper, *Mythologie der christlichen Kunst*, t. II, p. 332 sq. ; Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, p. 96. Cf. l'histoire du dragon de Lanuvium (Properce, IV, 7, 3 sq.) et celle de Trophonios (Pausanias, IX, 39).

2. V. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. I, p. 36 sq. — Il est curieux, mais non inexplicable, que la représentation de l'Hiver dans les anciens signes figuratifs chinois rappelle de très près le labyrinthe (Lenormant et Babelon, *Hist.*, t. I, 1881, p. 428).

3. Homère, *Il.*, XVIII, 590 sq.; Plutarque, *Thes.*, 21; Pollux, IV, 101. Cf. le vase François (Milani, *Il R. Museo Arch. di Firenze*, p. 149) et un bandeau d'or estampé trouvé à Corinthe, aujourd'hui à l'Antiquarium de Berlin (Collignon, *Hist. de la Sc. gr.*, t. I, 1892, p. 81, f. 41). — Il faut vraiment être plus qu' « audacieux », selon le mot timide de Robert (Preller-Robert, *Griech. Myth.*[4], Berlin, 1894, p. 680 n. 4), pour trouver dans le texte d'Homère une œuvre sculpturale ou architecturale de Dédale (cf. Perrot, *Hist.*, t. VII, p. 117 sq.): χορὸν ἀσκεῖν ne peut signifier que « composer, régler les figures d'une danse ».

millénaire leurs fantasmagories fussent en effet devenues réalité! Le cycle des légendes de Charlemagne, de Roland, de Barberousse, n'est pas si loin de nous[1]. Pour préciser ma pensée, Héraklès, Thésée, Persée, Achille, Tristan, Siegfried, ont sans doute été pourvus de chair et d'os; mais l'imagination des peuples n'a pas tardé à attribuer à leurs exploits un caractère fabuleux et divin; or, dans l'Europe antique, voire médiévale, le Soleil est demeuré le prince des dieux. Héraklès a bien été quelque chose comme un Napoléon dorien. Ce que j'ai déjà dit du *svastika* et du disque ne s'élèvera pas contre ma conclusion : le labyrinthe est la traduction architecturale d'un mythe — le séjour du Soleil dans la prison du démon Hiver — dont sa danse est la traduction orchestique. Dès l'aurore des temps historiques, c'est déjà, à proprement parler, un temple, ou du moins un τέμενος, et cette danse est-elle même un drame, le premier drame sacré[2]. Les détours du dessin figurent le cours annuel du soleil et les cercles toujours plus étroits qui le préparent à sa captivité. Sept cercles indiquent probablement sept mois d'hiver; douze, les douze mois de l'année — la figure devient ainsi une sorte de zodiaque —; trois, les trois zones célestes parcourues par le Soleil, les Saisons et les Charites[3]. Le chiffre 7, seul d'accord avec le sens original de la légende, doit avoir fourni les types les plus anciens; les deux autres trahissent les formes adaptées que, dans le Sud, sur des rives toujours tièdes, prit forcément le rêve étranger. En terre asiatique, le labyrinthe s'est adapté au plan carré; il décrit le cours du soleil éternellement triomphant. En Italie, la vieille Rome ouvrait l'année avec le printemps; mais ce sera bientôt dès le solstice d'hiver, c'est-à-dire dès que le soleil remonte au-dessus de

1. Cf. Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle*, t. III, Paris, 1840, p. 161; Hubert et Mauss, *Mélanges d'histoire des religions*, Paris, 1909, p. 193.

2. Cf. Havelock Ellis, *Philosophie de la danse*, in *Mercure de France*, t. CVIII, 1914, p. 450 sq.

3. Hésiode, *Théog.*, 997; cf. La Marmora, *op. cit.*, t. II, p. 6. Cf. *infra* les gravures de Sulcis.

l'écliptique qu'on fêtera sa renaissance. Dans l'Europe septentrionale, au contraire, la vierge lumineuse s'appelle « fiancée de mai » et les labyrinthes à double entrée (Wier, Borgo, etc.) expliquent clairement ce nom : les deux trajets sont en effet très inégaux ; le plus long conduit l'astre du printemps à l'hiver, le plus court de l'hiver au printemps libérateur. On perçoit même en Égéide la transformation du rythme annuel en rythme quotidien : le dieu ne *meurt* plus l'hiver ; il *sommeille* la nuit. Parallèlement, les Heures, jadis au nombre de deux, s'identifient avec les Charites et par suite deviennent trois[1]. Bien entendu, les deux conceptions apparaissent confondues ou superposées, comme les races ; mais cette distinction fondamentale est indiquée par le rite du balancement[2], qui reproduit le trajet diurne et nocturne de l'astre. Il n'en demeure pas moins que, partout où a résonné un idiome indo-européen, le labyrinthe a symbolisé la Passion, la Gloire et la Résurrection d'un dieu.

(*A suivre.*) Capitaine ROBERT DE LAUNAY.

1. Cf. Pausanias, III, 18, 7 ; IX, 35, 1 et Hésiode, *Théog.*, 901, 997 ; Pausanias, V, 11. 2 ; S. Reinach, *Rép. de la stat.*, t. I, pl. 173, n° 15.
2. V. Frazer, *Le rameau d'or* (trad. Stiebel et Toutain), t. II, Paris, 1903, p. 565 sq. [Appendice A].

LA TABLETTE TSONG DU TCHEOU-LI

L'étude des trois grands rituels chinois : le Tcheou-li, le Li-ki le Yi-li, et du recueil des textes antiques connu sous le nom de Chou-King, nous démontre que le jade a été employé en Chine dès l'apparition des dynasties historiques pour la confection des symboles religieux et des insignes du pouvoir souverain.

Les lettrés chinois ont tellement abusé d'une chronologie fantaisiste pour prouver la haute antiquité de leurs premières dynasties, qu'ils ont suscité dans le monde savant une réaction excessive, qui va parfois jusqu'à refuser à la Chine une antiquité relative.

Il est pourtant absolument démontré que dès le XXIV[e] siècle av. J.-C. la Chine avait une astronomie fondée sur l'invention du gnomon, du méridien et de la clepsydre, qu'elle avait une année immuable de 365 jours 1/4, et que ses astronomes étaient capables de faire des observations d'éclipses.

Tout cela laisse supposer une civilisation développée sous un gouvernement déjà trés hiérarchisé, de sorte que l'attribution des cinq insignes de jade à l'empereur Chouen (2285-2256), ou au moins à la période de civilisation qu'il représente, n'est peut-être pas dénuée de fondement.

D'autant que ces insignes, dépourvus de toute trace d'ornements, se présentaient sous les formes géométriques de disques perforés au centre, ou de lamelles peu épaisses, longues et étroites, toutes formes très simples qui n'offrent pas de difficultés insurmontables au point de vue de la technique.

La pratique des antiquités égyptiennes du V[e] et du IV[e] millénaires nous a familiarisés avec des objets d'art en matières dures, travaillés par des procédés rudimentaires, qui se résu-

ment dans la technique de l'usure lente par le quartz. Il n'est pas invraisemblable que les Chinois aient pu arriver dès le deuxième millénaire a. C. à la taille du jade par les mêmes procédés.

Le chapitre du Chou-King, intitulé : Tribut de Yu, énumère toutes les matières imposées comme contributions par l'empereur Yu (2205-2198) aux divers fiefs. Il indique des gisements de jade dans la province du Kiang-si, dans l'ancienne province de Leang (parties du Chen-si et du Seu tch'ouan actuels), dans la province de Yong (parties du Chen-si et du Kan-sou actuels). Ce dernier gisement est également mentionné dans la description géographique du Tchéou-li.

Les deux centres les plus importants d'exploitation, celui de Lan-t'ien et celui de Feng-siang, assez voisin de la capitale de l'Empire, ont dû fournir la plus grande partie des symboles et insignes des premières dynasties.

Le Tcheou-li ou rituel de la dynastie des Tcheou (1122-256 a. C.) est attribué avec une certaine vraisemblance au duc de Tcheou, frère de l'empereur Wou (1122-1116), car c'était un principe que ce code, à la fois administratif et religieux, fût établi dès l'arrivée de la dynastie au pouvoir et qu'il restât intangible jusqu'à sa disparition.

Les dynasties précédentes, les Hia (2357 à 1767) et les Chang-Yin (1766-1123), avaient eu le leur, et il est admis par les sinologues qu'une partie en a été incorporée dans le Tcheou-li.

Ce dernier nous est d'un secours particulièrement précieux pour l'étude des objets rituels en jade, mais il n'est pas toujours assez explicite à notre gré, car il se borne à nous donner le nom de l'objet, sa forme, parfois sa couleur et son emploi. Il y aurait déjà de quoi satisfaire les chercheurs, s'ils ne se heurtaient ici à l'imprécision de l'esprit et du langage chinois. C'est ainsi que le Tcheou-li, en désignant uniformément tous les symboles religieux et insignes de pouvoir par le mot « Tablette », éveille en nous l'image d'un objet plat et mince, alors qu'il s'applique au moins à deux objets en ronde bosse, comme l'archéologie nous le démontrera.

L'un d'eux, la tablette *tsong*, va être l'objet d'une description détaillée. Elle est certainement un des plus anciens symboles chinois dans les cérémonies qui ont un rapport quelconque avec la terre.

Au point de vue de la forme, le livre XVIII du Tcheou-li qui traite des fonctions du Ta-tsong-Pe, grand supérieur des cérémonies sacrées, fait dire au commentateur B (p. 434) : « La tablette *tsong* a huit pans et figure la terre. » Au livre XX, qui s'occupe des fonctions du Tien-jouei, conservateur du sceau, le commentateur D (p. 483) nous dit également que la tablette à huit pans représente la contrée terrestre et se nomme *tsong*; un peu plus loin, au nombre des six objets de jade disposés dans le cercueil, le texte indique la tablette polygonale.

Le livre XXXVIII, qui traite du Siao-hing-jen, sous-voyageur, mentionne la tablette *tsong* en forme de moyeu. Enfin, au chapitre XLII, qui remplace la 6e section perdue du Tcheou-li, le commentateur B s'exprime ainsi (p. 524) : « La tablette *tsong*, de forme polygonale, à angles rentrants et saillants » ; le commentateur D ajoute ici : « La tablette polygonale sert pour rendre hommage à la terre. »

Les expressions « octogonale, polygonale, à huit pans, en forme de moyeu » laissent un peu rêveur celui qui connaît ce symbole de jade ; il se demande si les commentateurs l'ont eu réellement sous les yeux. J'estime plutôt qu'elles sont dues au vague de l'esprit chinois, car les commentateurs A et B, vivant à l'époque des Han (202 a. C. à 220 p. C.), ont certainement vu cet objet qui était encore employé, bien que sensiblement modifié, comme nous le verrons.

Ces expressions ont eu des conséquences désastreuses, car ces symboles de jade ayant disparu vraisemblablement à l'époque Tang (620-905 p. C.), sans laisser le moindre souvenir chez les savants et les lettrés, l'imagination des commentateurs s'est exercée sur elles au point de les prendre à la lettre et d'opérer des reconstitutions purement imaginaires, telle que la tablette en forme d'étoile à huit pointes représentée par

Tchou Hi au XIIe siècle. Les artistes qui ont illustré le Kou-yu-t'ou-p'ou, catalogue de la collection des 700 pièces de jade de l'empereur Kao-tsong (1127-1162 p. C.), en représentant un véritable *tsong* sous le nom de « moyeu de roue », ont commis une grave erreur, dont ils ne sont pas complètement responsables, comme nous le montrerons bientôt.

La tablette *tsong* se compose d'un cylindre évidé dans toute sa longueur, flanqué extérieurement de quatre prismes triangulaires qui épousent par leur grand côté concave la convexité du cylindre, mais incomplètement, de manière à le laisser voir sur une largeur de 0,015 m. pour chaque face (fig. 1).

Le cylindre, qui n'est nullement un vase, puisqu'il est perforé de bout en bout, dépasse à chaque extrémité, d'une longueur variable suivant les spécimens, le parallélipipède rectangle ainsi constitué.

La forme est identique dans tous les exemplaires découverts. Seules varient : les dimensions, qui peuvent aller en hauteur de $0^m,03$ à $0^m,24$; la saillie du cylindre aux deux extrémités, qui oscille entre quelques millimètres et $0^m,015$; la manière dont se fait le raccord des extrémités cylindriques aux surfaces rectangulaires, enfin l'épaisseur du cylindre. Ces symboles sont ou complètement unis, ou pourvus de détails en creux ou en relief, qui ne jouent qu'accessoirement le rôle d'ornements, car ils sont en réalité l'expression de toute une symbolique animiste ou naturiste.

Pour tous les symboles religieux qui regardent la terre, la couleur imposée par les rites est un jaune ocré uniforme, ou se bornant souvent à quelques taches ocrées sur le fond du jade. Car on a dû faire fléchir les rites, dans une certaine mesure, devant la difficulté de trouver un morceau de jade de qualité supérieure, de la dimension et de la couleur imposée par eux.

Cette couleur jaune n'est autre que le ton général de la Chine du nord, arrosée par le Houang-Ho ou fleuve Jaune. Elle est due à l'épaisse couche de loess argileux qu'ont abandonné les

eaux du diluvium en se retirant, et a frappé l'esprit des Chinois dès la plus haute antiquité.

Je me contenterai d'énumérer les différents *tsong* qui ne servent pas de symbole pour le culte de la terre : celle que

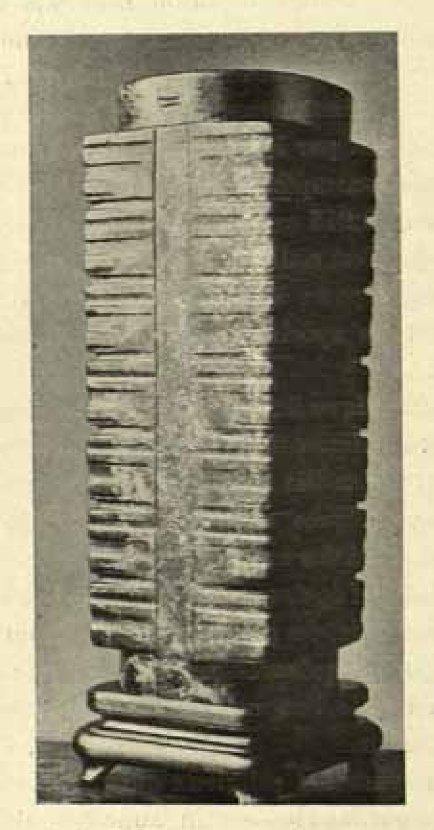


Fig. 1. — Tsong, symbole de l'élément terre. Époque Tcheou, 1122-256 av. C.

l'empereur offrait à l'impératrice comme symbole du pouvoir souverain dans ses appartements, par assimilation du caractère yiu ou femelle de l'élément terre avec le caractère féminin de l'impératrice; celle que le feudataire en visite à la cour de l'empereur ou de son suzerain offrait à l'impératrice ou à la femme de son suzerain ; celle que le défunt de haute caste por-

tait sur l'abdomen une fois déposé dans le cercueil; celle qui servait de poids à l'impératrice pour peser les cocons de soie qui lui étaient offerts en tribut. Je rappelle à ce propos que la balance chinoise était identique à la balance romaine.

Nous pouvons maintenant nous expliquer les expressions employées par le texte du Tcheou-li ou ses commentateurs.

Le corps de l'objet, représenté par le parallélipipède rectangle, paraît avoir particulièrement frappé l'esprit des lettrés. Il présente en effet quatre angles en haut et quatre en bas, d'où l'expression : tablette polygonale, tablette octogonale, pour rendre d'un seul mot la forme générale de l'objet. Mais elle n'est compréhensible que pour celui qui le connaît. Aussi, des commentateurs très savants, comme Tchou-Hi au XIIe s., ont traduit ce qualificatif sous forme d'un dessin qui représente une étoile à huit pointes.

D'autre part, chaque prisme triangulaire présente deux faces externes et égales, soit huit en tout, dont deux pour chaque face du parallélipipède, séparées dans toute la hauteur par une étroite bande unie, qui appartient en propre à la partie cylindrique. On voit tout de suite pourquoi le commentateur s'est servi de l'expression : tablette à huit pans.

Enfin, l'indication du texte lui-même : tablette en forme de moyeu, a été la plus néfaste, parce qu'elle a empêché jusqu'à nos jours l'identification des nombreux objets provenant de fouilles avec le symbole religieux du Tcheou-li. Le dictionnaire Chouo-wen dit également : « Le *tsong* est un jade de bon augure, haut de huit pouces et ressemblant à un moyeu de roue ». De la ressemblance à la réalité, il n'y a qu'un pas pour les esprits simplistes.

Le Kou yu t'ou p'ou[1] représente une série de six pièces sous

1. Kou yu t'ou p'ou, catalogue illustré des 700 pièces de jade de la collection de l'empereur Kao-tsong (XIIe s. p. C.), ouvrage qui a joui d'une grande faveur en Europe au XIXe s., mais qui a été reconnu depuis de peu de valeur, les illustrations d'objets prétendus anciens étant presque toujours des reconstitutions purement imaginatives d'après les seules expressions des rituels, sans aucune connaissance des pièces véritables.

la dénomination de moyeux de roues, mais l'une d'elles seulement nous donne la forme d'un véritable *tsong*.

Le Dr Bushell, dans le catalogue de la somptueuse collection Herber Bishop (Metropolitan Museum à New-York), a décrit à

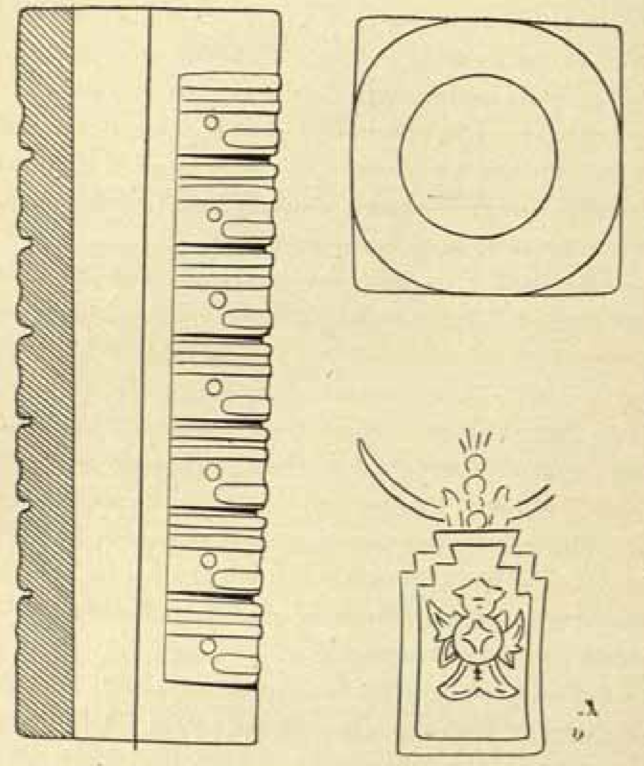


Fig. 2. — Coupes de la figure 1 et cartouche.

la page 103 du vol. Il un moyeu de roue — explication, dit-il, qui lui est fournie par le Kou-yu t'ou p'ou. Il s'agit bien entendu, d'un véritable *tsong*.

Le mérite de l'identification du *tsong* avec les pièces provenant de fouilles revient sans doute à Wou Ta-tch'eng[1], archéologue

1. Wou Ta-tch'eng : Kou yu t'ou K'ao (*Recherches sur les jades anciens*), avec illustrations. 2 vol. in-4, 1889.

chinois et homme politique à la suite de Li Hong-tchang. Il dit que la plupart des jades anciens, connus actuellement sous le nom de moyeux de roues, sont identiques aux *tsong*. Mais il n'est pas encore complètement éclairé, puisqu'il est influencé par la dénomination : *tsong* à 8 pans, et qu'il regrette de n'en avoir pas encore vu.

C'est le Dr B. Laufer[1] qui, dans son excellent ouvrage sur le jade, auquel je serai souvent obligé de faire des emprunts, a présenté une discussion sérieuse sur ce sujet et démontré très clairement que le *tsong* ne pouvait être un moyeu de roue, auquel il ne ressemble que d'assez loin.

D'abord, la forme du *tsong* n'est pas compatible avec la fonction d'un moyeu. Puis, n'ayant pu appartenir qu'au char impérial dit « Char de Jade », char de luxe qui se conservait précieusement, on ne comprendrait pas la découverte par les fouilles d'une telle quantité de moyeux, variant en hauteur de trois à vingt centimètres et n'allant jamais par paires.

Le Dr Laufer a montré que le véritable moyeu de bronze, dont la découverte par paires n'est pas extrêmement rare, ne ressemble en rien à un *tsong*. Il a la forme d'un cône tronqué, plein à l'une des extrémités et perforé à l'autre bout pour y enfoncer une clavette en bronze.

Le Tcheou-li et le Li-Ki, tout en mentionnant le char de jade impérial, c'est-à-dire un char de bois avec appliques de jade, ne donnent aucune indication sur cette décoration. Je ne crois pas devoir pousser plus loin la discussion sur un sujet où l'erreur est manifeste. Mais elle est intéressante par son point de départ dans l'expression défectueuse d'un vieux rituel, non moins que par sa longue durée.

Après avoir identifié la pièce provenant des fouilles avec les textes du Tcheou-li et en avoir décrit l'aspect général, nous

1. Dr Berthold Laufer, *Le Jade. Étude sur l'archéologie et la religion chinoises*. Chicago 1912. Le Dr Laufer a constitué, pour le Field Museum de Chicago, une collection de pièces de jade anciennes réunies par lui-mêmes dans le Chen-Si.

allons passer à l'examen des détails et en tirer des enseignements conformes aux idées métaphysiques de l'époque.

La pièce de la fig. 1 a une hauteur totale de 0m,195 ; chaque face rectangulaire du parallélipipède mesure 0m,16 sur 0m,07 en haut et 0m,065 en bas, ce qui donne à l'ensemble un aspect évasé à peine sensible, qui en accentue le style. L'épaisseur des extrémités du cylindre est de 0m,016[1].

Les quatre prismes triangulaires ont chacune de leurs deux faces externes divisée en sept étages égaux, séparés les uns des autres par un sillon très marqué de un à trois millimètres de largeur et de profondeur.

Chacun des sept étages présente à la partie supérieure deux bandes horizontales s'étendant sur toute la largeur et d'un relief d'un millimètre ; à la partie inférieure, une bande identique, mais de longueur moitié moindre.

Au-dessus et en dedans de l'extrémité interne de cette troisième bande, vers le centre de chaque étage, on voit un petit cercle finement gravé. Ces cercles, généralement identiques sur tous les exemplaires rituels pour l'hommage à l'élément terre, sont parfois surmontés d'une flamme, comme on le voit couramment en Chine pour la représentation du Soleil. Nous avons donc ici des globes lumineux, les constellations et les planètes que les Chinois croyaient lumineuses par elles-mêmes.

Comme les Chaldéens, ils admettaient l'influence prépondérante des astres sur la marche des événements terrestres et la prospérité agricole. Ils avaient été frappés de la route capricieuse suivie par les planètes, ces astres errants, brillant au crépuscule bien avant les étoiles et jalonnant la route de la lune.

1. Les mesures employées ici sont la conversion en centimètres du pied en usage sous la dynastie Tcheou (1122-255 a. C.) qui égalait 0m,197 et contenait 10 pouces. On ne s'étonnera pas de voir le pied chinois varier dans la suite des siècles, de vingt centimètres en chiffre rond à trente et un centimètres, en sachant que cette dernière dimension représente actuellement un pied, tandis que, sous les Tcheou, l'unité de mesure était un empan, c'est-à-dire le plus grand écart du pouce au petit doigt.

Les quatre prismes triangulaires représentent les quatre directions de l'espace qui jouent vis-à-vis de la terre le rôle de soutien. Ils correspondent aux quatre divisions du contour du ciel (horizon), appelées les quatre Palais célestes et entourant le Palais central, siège des constellations circompolaires qui ne se couchent jamais. Au milieu de celles-ci trône immuable l'Etoile Polaire, siège d'une sorte d'âme agissante, que les Chinois ont appelée de toute antiquité le Sublime Souverain, en chinois Chang-Ti. Au-dessous d'elle lui correspondant sur la Terre le palais de l'empereur, Fils du Ciel, maître du Céleste Empire, de l'Empire du Milieu, en concordance avec le Palais central de la voûte céleste.

La Chine est devenue, depuis une époque que l'on peut fixer approximativement à 3.000 ans a. C., un pays agricole. De là sa préoccupation de tout ce qui concerne les phénomènes astronomiques, météorologiques, et les innombrables conséquences mystiques qu'elles en a tirées. Ce n'est là qu'une des nombreuses manifestations de l'animisme qui remplit l'univers d'esprits agissants, doués d'un pouvoir auquel l'homme ne peut se soustraire.

Les Chinois ont pratiqué, depuis la plus haute antiquité, la divination au moyen de fissures, provoquées, sur la partie ventrale d'une carapace de tortue, par la combustion de petits bois rituels allumés au-dessous. Sous les Tcheou s'introduisit un système plus simple, fondé sur la combinaison de trois traits horizontaux entiers ou brisés, de manière à obtenir huit trigrammes. On le croit inventé par Wen Wang, père du 1[er] empereur Tcheou, pendant la détention que lui fit subir Tcheou-Sin, dit Croupion, terme de mépris mérité par le dernier souverain de la dynastie Chang. Mais pour en augmenter le prestige, on l'a placé sous la paternité de Fou-hi, souverain mythique du v[e] millénaire a. C.

Ces trigrammes par voie de déduction, où la logique ne brille pas, représentent encore les huit directions de la rose des vents, dont l'un, celui du Sud-Ouest, en chinois : souen,

souffle dès l'equinoxe du printemps, par suite du renversement des moussons. Chargé des vapeurs humides de l'Océan indien, il détermine des condensations productrices d'orages et de pluies bienfaisantes, à l'époque précise de l'épanouissement de la végétation. Ce vent, caractérisé par deux traits entiers au-dessus d'un trait brisé, et représenté un peu schématiquement sur l'objet de notre étude, est le vent par excellence, celui qui favorise le mieux le développement des fruits de la terre.

Le centre de la partie supérieure d'une des faces est occupé par un cartouche rectangulaire, encadrant un phénix héraldique aux ailes éployées, la tête tournée de profil. Le cartouche est surmonté d'un grand croissant, de la concavité duquel s'élève un petit globe rayonnant (fig. 2). Je pense que ce tsong devait primitivement servir dans le sacrifice aux cinq éléments, aux cinq Ti, et qu'il a été postérieurement gravé d'un cartouche, à l'époque où se sont précisés l'opposition du Ciel et de la Terre et le caractère féminin de celle-ci.

Les deux extrémités du cylindre présentent chacune cinq signes gravés dans lesquels il ne semble pas qu'on puisse reconnaître les caractères d'une écriture. Il s'agit donc très probablement de marques de propriétés, pour permettre les recherches en cas de vol, marques qui ne sont pas très rares sur les anciennes pièces.

Cette pièce, d'une admirable matière, d'un ton ocre-jaune très chaud et uniforme, est noble de proportions et d'une excellente technique. Pour qu'ils l'aient jugée digne d'un cartouche, cette opinion devait être celle des Chinois, alors qu'elle remplissait un rôle plus mystique que celui de figurer dans une vitrine. Je crois qu'on peut l'attribuer au moment de la grande époque des Tcheou, du x[e] au VIII[e] s. a. C.

Les nombreux *tsong* découverts, qui ne sont pas des symboles religieux, ont une couleur quelconque, un certain laisser-aller dans l'interprétation du trigramme souen, le vent du sud-ouest, qui peut être limité à deux traits, l'un entier, l'inférieur brisé ;

ou se composer sur la même pièce de séries de trois, quatre, cinq traits espacés comme ceux des portées musicales, trois traits entiers sur la moitié d'une face, cinq traits sur l'autre moitié de la même face et au même niveau. Les étoiles, au nombre de deux par étages, sont superposées ou côte-à-côte. Il règne en somme une grande fantaisie dans le symbolisme de ces *tsong*, généralement de petites dimensions et plus spécialement consacrés, je crois, à l'usage mortuaire. Il semble que l'artiste en jade se désintéressait d'autant plus des rites qu'il savait que l'objet était destiné à passer de ses mains dans un cercueil.

L'archéologue chinois Wou Ta-tch'eng dit que les *tsong* étaient ornés de rubans de soie.

Depuis le *tsong* examiné précédemment jusqu'à celui qui va faire l'objet d'une autre description, s'est écoulée une période d'environ 700 ans, bien assez longue pour expliquer de profonds changements dans les mœurs ; mais ceux-ci ont encore été favorisés par des perturbations politiques qui n'ont pas été sans influence sur l'inobservation des rites, par suite sur l'évolution religieuse, et sur celle de l'art qui n'est, à ces époques, que l'expression de la symbolique religieuse.

Depuis l'an 720 jusqu'à la fin de la dynastie, les Tcheou voient se précipiter leur décadence, ne jouissent plus que d'une souveraineté nominale et abdiquent de plus en plus le pouvoir dans les mains du principal feudataire qui joue le rôle d'hégémon, de maire du palais.

Les rites établis par eux subissent la même déchéance ; on voit s'établir progressivement une sorte de culte anthropomorphique, sous forme de divinisation d'anciens souverains mythiques, auxquels les rois de Ts'in rendent les honneurs dus uniquement au Sublime Souverain, dans le but d'empiéter sur les prérogatives impériales, jusqu'à ce qu'ils se substituent définitivement (255 à 222 a. C.), mais pour peu de temps, à la dynastie Tcheou.

Les Han essayèrent bien alors de restaurer les anciens rites, mais, après une si longue période de troubles et de guerres

cruelles le sens en était bien affaibli, et nous assistons à une transformation évidente des formes des symboles religieux et de leur décoration.

Par contre, l'art a sensiblement progressé; le symbolisme des Tcheou, consistant principalement dans l'harmonie des formes géométriques et la pureté des lignes, ne satisfait plus l'idéal artistique aux environs de l'ère chrétienne. Les objets se couvrent de représentations animales, parfois costumées comme des mortels, sous lesquelles transparaît un symbolisme tiré de la nature et des phénomènes astronomiques.

L'absence d'ornementation sous les Tcheou fait place à un art souvent remarquable par la composition, l'harmonie des détails, mais parfois un peu compliqué, un peu touffu. C'est ainsi que les bronzes de cette époque sont quelquefois couverts d'une ciselure d'une exécution admirable, mais où l'œil, ne sachant où se reposer, suit l'enchevêtrement des détails, sollicité d'aller toujours plus loin, comme l'œil d'un oriental qui suit dans une sorte d'extase les entrelacs savants de ses décors géométriques. Loin de moi pourtant la pensée de rabaisser l'art des Han qui a produit des chefs-d'œuvre de composition décorative et nous conduira à l'art si raffiné des T'ang (620-905 p. C.).

Le *tsong* représenté fig. 3 et 5, très différent du précédent par la forme et la taille, apparaît à première vue sous l'aspect d'un cylindre, haut de $0^{m},09$, large de $0^{m},055$, épais de $0^{m},004$ seulement. Mais la composition décorative, qui le couvre entièrement, comporte, au niveau des figures animales des points cardinaux, des reliefs qui maintiennent encore dans une faible mesure la tradition du parallélipipède rectangle. Ces reliefs sont encore plus prononcés à l'Est et à l'Ouest, où le dragon et le tigre (fig. 4) soutiennent entre leurs griffes un cylindre uni, percé de part en part et privé des quatre prismes triangulaires de notre *tsong* de la figure 1.

Pourquoi ces deux figures, qui, sur les quatre animaux, correspondent seules à des réalités uranographiques, jouent-elles ici un rôle capital? C'est qu'elles sont les vestiges d'un embryon

de zodiaque lunaire existant en Chine vers le XXVII[e] siècle a. C., que la constellation du Dragon a servi à fixer d'avance la date d'une fête printanière du renouvellement du feu, et que celle du Tigre (Chen chez les Chinois, Orion chez les Grecs) a servi sans doute à déterminer la date de la grande assemblée d'automne, à la suite de la récolte des grains. En qualité de repères sidéro-lunaires, elles déterminaient la date du printemps et de l'automne, les équinoxes, quand la lune était pleine, au moment de leur montée au-dessus de l'horizon. Les Chinois savaient en effet que le Dragon et le Tigre sont en opposition, que l'un se couche quand l'autre se lève et réciproquement, si bien que sous Confucius (551-479 a. C.) elles portaient encore le nom de Grands Horaires, parce qu'elles annonçaient le soir et le matin du jour, comme elles annonçaient le soir et le matin de l'année[1].

Cette poursuite perpétuelle des deux constellations a été l'origine du mythe chinois des deux frères ennemis, de même que dans l'uranographie chaldéo-grecque existe le mythe du Scorpion (Dragon) piquant le talon du Géant Orion (Chen).

Le Dragon, pourvu de deux cornes, d'un corps écailleux et d'ailes, comme notre dragon, en diffère profondément par son rôle bienfaisant. Il paraît tirer son origine des alligators du fleuve bleu, dont les Chinois croyaient voir les ancêtres dans les squelettes fossiles des grands sauriens de l'époque secondaire. Ils avaient été frappés également du sommeil hivernal de ces alligators, qui se terrent dans la vase des berges des fleuves pour hiverner et ne sortent de leur torpeur qu'au printemps, en même temps qu'apparaissent les premiers orages et les pluies, dus au renversement des moussons et au règne de celle du Sud-Ouest. De là l'idée chinoise de leur attribuer un rôle bienfaisant, annonciateur de l'idéal printemps et de pluies fécondantes, qui sont une source de richesses dans un pays exclusivement agricole. De plus ils admirent une relation de

1. L. de Saussure, *Origines de l'Astronomie chinoise*. Toung-pao, 1907-1909-1910.

cause à effet entre l'évaporation des eaux terrestres sous l'influence du soleil printanier, leur précipitation sous forme de pluies et le réveil du dragon. Ils furent ainsi amenés à le considérer comme un dieu de l'orage et à l'identifier avec une constellation dont toutes les étoiles sont disposées longitudinalement à l'Équateur, comme un immense saurien céleste. De là son rôle considérable dans l'astronomie et la civilisation chinoises;



Fig. 3. — Tsong, symbole de la Terre; époque Han 202 av. C.-220 ap. C.

car au lieu de faire de l'apparition du printemps, au moment de la pleine lune dans le Dragon, une simple coïncidence, l'esprit chinois le considéra comme le principe déterminant de la saison du printemps, de même que les Égyptiens attribuaient l'inondation fécondante du Nil au lever héliaque de Sirius.

Dès que Kio, l'une des deux cornes du Dragon (Arcturus du Bouvier et l'Épi de la Vierge), se montre à l'horizon, tout Chinois sait que c'est le Li-tch'ouen, l'annonce du printemps, qu'il fait du reste, avec plus de logique que nous, débuter six semaines

avant l'équinoxe, de manière à ce que ce dernier coïncide avec l'apparition de Sin, le cœur du Dragon (l'Antarès de notre Scorpion). Enfin, les montagnes se couvrant fréquemment de nuages producteurs d'orages, l'imagination chinoise assimila les volutes des nuages aux anneaux du Dragon et compara l'ondulation de la crête des montagnes et des collines aux ondulations de son corps. D'où la crainte très ancienne et toujours vivante de déranger sa quiétude, d'exciter une colère qui se traduirait par des sécheresses avec leur cortège de famine et de deuils, ou par des inondations désastreuses.

Le Dragon, ici représenté, n'a qu'une corne médiane, Kio, parce qu'elle a le pas sur l'autre, à cause de son rôle précurseur du printemps. La face est presque humaine, mais les deux membres antérieurs se terminent par des griffes qui soutiennent la terre (fig. 4).

Le printemps est sous l'influence du principe mâle *yang*, à cause de son rôle fécondateur; aussi lui a-t-on assimilé le fils du ciel.

La figure du Scorpion, qui n'est autre que le Dragon chinois, marquait le début de l'année et l'éveil du printemps dans l'astronomie chaldéenne; aussi le voyons-nous figurer fréquemment sur les bornes cosséennes du Musée du Louvre, connues sous le nom de Koudourous.

Le Palais de l'automne ou point cardinal de l'ouest est représenté, sur la pièce dont nous nous occupons, sous l'aspect d'une figure analogue à la précédente, mais qui est le Tigre Chen, le grand guerrier. Il porte également entre ses griffes un cylindre identique et se présente avec des traits fort humanisés (fig. 4).

De même qu'Orion est armé d'un glaive dans l'astronomie chaldéo-grecque, il porte une hache, composée des mêmes étoiles que le glaive, d'où son nom de Hache de guerre et son rôle à l'aile gauche des armées.

Le Tigre symbolise l'Ouest, parce qu'il habite de préférence dans les montagnes occidentales de la Chine et aussi parce que la couleur attribuée à l'élément métal est le blanc. En effet, son

pelage est beaucoup plus clair que celui du tigre du Bengale qui est franchement fauve, et peut-être cette teinte s'éclaircit-elle encore aux saisons froides, comme il arrive fréquemment chez les animaux hibernants. Il a su s'acclimater aux régions septentrionales, de sorte qu'on le trouve couramment jusqu'en Mongolie.

Des vingt-huit divisions de l'équateur chinois, créées au XXIVe siècle et appelées Sieou, sept font partie du Palais de l'automne et sont le siège de constellations désignées par des caractères chinois, symboles des occupations de cette époque de



Fig. 4. — Développement du Tsong des fig. 3 et 5.

l'année. Ils expriment la maturité du grain et leur récolte, la confection d'une sorte d'eau-de-vie de grains, par fermentation du millet noir, au moyen du caractère « cruche ». Les suivants symbolisent l'exécution des criminels par l'élément métal, la grande foire de fin d'année, où se réunissent les gens de dialectes variés, et les feudataires pour décider les expéditions futures. De là les caractères qui désignent ces constellations sous le nom de Dialecte des régions, Ban des rois, le Marché Céleste et le Guerrier, ces deux derniers s'appliquant spécialement à Chen ou Orion[1].

L'animal fantastique qui caractérise ici le Palais de l'Été et

1. Schlegel, *Uranographie chinoise*, Leyde, 1875.

l'élément Feu est l'oiseau rouge, dont la tête aplatie se termine par un bec accentué et se trouve élargie en haut par la présence de deux oreilles de quadrupède, détachées sur une huppe très fournie (fig. 4).

Le corps debout se présente sous un aspect anthropomorphique; il est en effet recouvert d'une tunique qui va du cou aux genoux, d'où sortent deux bras et deux jambes nues terminées par des pattes. Elle est retenue, au-dessous d'un ombilic humain nettement indiqué, par une ceinture nouée, dont les deux extrémités descendent jusqu'aux genoux en divergeant.

Les deux avant-bras, relevés vers le haut, se terminent chacun par un ongle unique et s'en servent pour prendre un point d'appui sur le corps transversal d'un serpent.

Les deux pattes reposent sur un perchoir, passé au travers d'un petit bloc carré, à angles arrondis, et placé de champ, de manière à déterminer, par la vigueur de son relief, le point cardinal sud. Des flammes en sortent de chaque côté pour marquer l'élément feu.

De part et d'autre du corps de l'oiseau s'étalent sur le fond du cylindre deux ailes dans le haut, et dans le bas deux flots de draperies de la tunique qui s'enroulent en volutes symétriques.

Cet oiseau, qui symbolise l'élément feu, porte le nom de Niao 鳥, idéogramme d'un oiseau à longue queue, qui s'applique spécialement à l'étoile centrale du Palais de l'Été. Pour les uns il est la caille rouge, qui, par sa migration subite en Chine au début de l'été, a fait penser qu'il naissait de ses feux. D'autre part, sa couleur concordait avec le rouge incandescent du soleil et l'apogée du principe yang.

On l'a décrit également comme un oiseau à tête de poule, au corps bigarré comme la tortue et à queue de poisson. C'est le Fong-houang qui sert de symbole fréquent dans l'art décoratif chinois, mais alors avec une longue queue. Aussi je croirais volontiers que cet animal est simplement le faisan doré dont le plumage a les ardeurs de l'été et a le mérite de posséder des

plumes des cinq couleurs attribuées aux cinq éléments : rouge, blanc, noir, bleu-vert et jaune.

Les astérismes des sept divisions ou sieou du secteur équatorial, désigné sous le nom de Palais de l'Été, se nomment tête de la caille, cœur de la caille, queue de la caille[1].

« Le Fong-houang, dit Ho-kouan-tseu, c'est l'oiseau de l'as-



Fig. 5. — Tsong, symbole de la Terre ; époque Han (202 av. C.-222 ap. C.).

térisme Chouen-ho et l'essence du calorifère ». Chouen-ho répond lui-même aux étoiles du cœur de l'Hydre de nos cartes astronomiques.

Il est temps de revenir au Serpent qui est ici en étroite union avec l'oiseau rouge, dont il renforce la signification, en temps que symbole de l'élément Feu. Nous le voyons s'allonger transversalement sur la moitié de la circonférence du *tsong*, la tête se détachant au-dessus du Tigre de l'automne

1. Schlegel, *Uranographie chinoise*. Leyde, 1875.

et la queue terminée par un globe enflammé du Soleil au-dessus de la Corne du Dragon.

Il fait partie du groupe des six animaux sauvages qui, avec les six animaux domestiques des sacrifices, symbolisent les douze divisions du zodiaque lunaire chinois, en usage avant 2400, et dont les trois divisions estivales portent les noms de Mouton, Cheval, Serpent.

La constellation du Serpent, qui se trouve réellement au Nord et occupe comme la constellation Porc la même division Che-wei, a été placée conventionnellement au Sud, en opposition au Porc; de sorte qu'à la fin de l'hiver le Soleil se trouve en Porc et le plein de la Lune en Serpent.

La constitution d'un zodiaque lunaire ne nécessite que la connaissance de repères sidéro-lunaires, c'est-à-dire de localisations de la pleine lune dans les constellations qui l'avoisinent à son lever. Ce zodiaque, en usage avant le XXIVe siècle a. C., a été remplacé à cette époque par une division en 28 secteurs ou Sieou. C'est là un système plus savant, qui a nécessité l'observation du passage d'étoiles au méridien, grâce à l'emploi du gnomon, du méridien fondé sur la verticale de l'Étoile polaire et de la clepsydre, trois choses capitales que les Grecs n'ont connues que tardivement.

Puisque nous venons de voir que le Serpent du Sud est en opposition avec le Porc du Nord, nous ne serons pas surpris de trouver également en opposition avec lui, sur notre *tsong*, le Porc, pour représenter le Palais de l'hiver et l'élément Eau. Les Chinois disent en effet qu'il vit dans la fange et l'humidité.

Le symbole classique de l'Hiver est la Tortue, évidemment à cause de son sommeil hivernal. Elle a été remplacée ici par le Porc, animal de sacrifice qui, avec le Rat et le Bœuf, occupe les trois divisions septentrionales du zodiaque lunaire. Il se présente sous l'aspect d'une tête animale à oreilles retombantes, avec un nez très épaté pour figurer un groin. Il tient dans sa gueule un support ornemental, auquel est suspendu un rectangle à angles arrondis, en relief assez marqué (fig. 4).

Du support s'élève de part et d'autre une flamme qui rappelle que le Soleil est au Nord (pour les Chinois) et que nous sommes à l'époque du solstice d'hiver. Deux grandes ailes terminent le support et indiquent qu'il s'agit de phénomènes célestes. Quant au rectangle, la vieille forme du caractère Wei : enceinte, nous a servi à l'identifier avec l'Enceinte au Porc, avec le Marché aux Porcs (Che-wei) que nous connaissons sous le nom de Carré de Pégase et qui voisine au ciel avec la constellation du Porc.

L'opposition du Porc et du Serpent a donné naissance au dicton chinois que, ces deux constellations se contrariant, les gens nés dans l'une et l'autre année Porc et Serpent ne doivent pas se marier entre eux. On voit par ce dicton que les noms du zodiaque lunaire servent à désigner non seulement les douze mois, mais aussi un cycle de douze années.

La composition décorative qui couvre entièrement ce *tsong* me paraît très importante pour l'étude de l'évolution de l'art et de celle de l'anthropomorphisme dans le culte.

Le zoomorphisme existait dans l'art vers la fin du Tcheou, car nous voyons sur certaines pièces rituelles de jade à cette époque des têtes de Tao-tié (Dragon) finement gravées, des dragons en haut relief sur des pièces funéraires en jade, dont l'usage ne paraît pas avoir persisté sous les Hans postérieurs, et aussi un Tigre de l'Ouest, placé au côté droit du défunt, qui se présente sous l'aspect d'un animal accroupi en ronde bosse, empreint d'un grand caractère.

L'anthropomorphisme était déjà dans les idées depuis de longs siècles avant de se traduire sous les Han, et même peut-être encore un peu plus tôt, en représentations figurées.

Déjà sous les Hia (2205-1818) le Dieu du Sol est assimilé à un ancien ministre de l'agriculture Keou-long, et Ki, fils de Kou, empereur mythique du XXIVe siècle, est considéré comme Patron des Moissons.

L'Ode Cheng-minn, de la fin du XIIe siècle, dit que la mère de ce Ki, Kiang-yuan, après avoir offert un sacrifice pour obtenir

un enfant, marcha dans l'empreinte du gros orteil du Sublime Souverain (le Ciel), frémit et conçut.

L'Ode Ta-ming, de la même époque, dit de l'empereur Wenn, tige de la dynastie Tcheou (1122-255 a. C.), que le Ciel lui donna pour épouse une fille noble, si vertueuse qu'elle paraissait être la sœur cadette du Ciel.

Dans une ode de 773 un officier gémit : « Le Miséricordieux ciel est devenu inexorable, le Ciel fait descendre son filet sur les coupables ». Notons ici que le Ciel fait usage d'un instrument vulgaire qui a joué un rôle important dans beaucoup de religions de l'Asie. Dans les antiquités sumériennes, nous voyons sur la stèle des Vautours (3e millénaire a. C.), devant le Dieu Nin-Ghirsou, un filet contenant des captifs. De même, l'inscription de la stèle nous dit : « Si un jour les habitants de Gishou rompent leur serment, que le grand filet d'En-lil s'abatte sur eux. Moi, Eannatoum, j'ai jeté sur les hommes de Gis-hou le grand filet de Nin-bar-sag. »

L'emploi de ce filet se retrouve aussi dans la Bible.

Vers 700 a. C. une ode chante : « Dans sa parure, la belle Suan-Kiang est comme le Ciel, comme le Souverain (céleste). »

Ne nous étonnons donc pas que cet anthropomorphisme se soit transporté de la poésie dans l'art, aussitôt que l'habileté des artistes fut capable de l'exprimer, et aussi, il faut le dire, dès qu'ils ne furent plus gênés par l'opposition des rites[1].

Bien qu'aucune sculpture en ronde bosse de l'époque Han n'ait encore été retrouvée, il en existait certainement, puisque, dès l'avènement des Ts'in (221-207), nous voyons l'empereur Che-houangti, à la suite de sa victoire sur les royaumes rivaux, faire livrer toutes les armes de guerre : « On fondit le métal pour en faire des cloches, disent les Annales; on en fit aussi douze statues colossales, qui furent placées à l'entrée du palais. »

1. La conquête de l'Empire par la dynastie semi-barbare des Ts'in et l'introduction des principes d'un art scytho-sibérien qui en résulta, n'ont sans doute pas été étrangers au développement de l'anthropomorphisme et de l'art sous les Han.

En 121 a. C., Houo K'iu-ping, général de cavalerie, rapporta d'une campagne contre les Huns, comme trophée, la statue d'or devant laquelle le roitelet hun de Hieou-tcheou sacrifiait au Seigneur du Ciel.

Depuis plusieurs années, les planches remarquables de l'ouvrage maintenant classique de M. le professeur Chavannes, *La sculpture sur pierre à l'époque des Han*, nous ont initiés à un art purement funéraire. Nous y saisissons l'épanouissement de l'anthropomorphisme aux environs de l'ère chrétienne, se manifestant dans la représentation de tous les esprits de la Nature. Les constellations, qui ont un rôle religieux, s'y présentent sous l'aspect de dieux, de déesses, traînées dans des chars par des génies ailés : des nuages pourvus d'une tête d'oiseau parsèment le champ, ou forment de grosses volutes qui servent de roues aux chars des divinités et qui nous indiquent que nous sommes dans un royaume de l'air.

Le *tsong* que nous venons de décrire et que je crois pouvoir attribuer à la même époque[1], impose le rapprochement avec les bas-reliefs du Chan-tong par l'humanisation des traits des figures animales et par le costume complet dont est revêtu l'Oiseau rouge.

Nous avons ici pourtant un travail plus soigné dans l'exécution que ne le permet un calcaire à grain plus ou moins fin, et aussi parce que tout travail funéraire était un travail courant, exécuté rapidement, au moyen de poncifs, dont les motifs sont relativement peu nombreux. Le jade est au contraire une matière admirable, dont l'artiste obtient beaucoup en mettant en œuvre toutes les ressources de la technique. Quant à la composition, elle a le grand mérite d'avoir su mettre en valeur les quatre symboles rituels, sans les noyer dans les accessoires qui tapissent le fond.

1. Bien qu'il ne faille en général attribuer aucune valeur à ce que racontent les importateurs sur la provenance des objets d'art, l'affirmation que cette pièce a été retirée d'une tombe Han m'a été donnée, et me paraît vraisemblable.

Nous devons maintenant nous demander quelle est l'origine de ces deux objets d'aspect et de construction étranges. C'est là une question difficile à résoudre à l'aide du petit nombre de textes écrits que nous possédons. Mais ici l'archéologie pourra nous rendre quelques services en venant au secours des textes, de même que ceux-ci viennent souvent aider la première.

C'est là, du reste, le premier but et le plus noble de l'archéologie ; l'intérêt artistique des pièces est secondaire, comme il l'était déjà pour les civilisations anciennes qui en ont fait usage, et c'est à nous rendre plus perceptible l'évolution des anciennes civilisations que les fouilles archéologiques doivent d'abord servir.

Je vais être obligé d'émettre sur l'origine du *tsong* une hypothèse qui peut paraître hardie; mais la hardiesse est parfois profitable quand la matière est neuve et c'est dans l'espoir qu'elle éveillera des hypothèses mieux fondées chez les sinologues que je n'hésite pas à la formuler.

L'examen approfondi des *tsong* de l'époque Tcheou (1122-255 a. C.) m'a convaincu que la distinction établie, pour la commodité de la description, entre le cylindre évidé et les quatre prismes triangulaires (fig. 1),, avait une base réelle, que ces prismes sont en réalité des éléments surajoutés et que le symbole primitif n'est autre que cette seule partie cylindrique percée de bout en bout.

J'ai été confirmé dans cette idée par la présence des deux cylindres identiques qui figurent entre les griffes du Dragon et du Tigre sur le *tsong* de l'époque Han (fig. 2).

D'où vient cette partie cylindrique, à quoi ressemble-t-elle ? Notre curiosité n'est nullement satisfaite par la conception puérile et tardive des Chinois d'une Terre ronde en dedans et carrée en dehors ; mais nous avons, au contraire, la preuve que cette conception est née de la forme même du *tsong*.

En effet, les Chinois considéraient la Terre comme une sorte de plateau circulaire jaunâtre recouvert par le dôme azuré du Ciel. Comment des observateurs aussi sagaces, arrivés de bonne

heure à la découverte d'une astronomie pratique, auraient-ils eu la conception d'une terre quadrangulaire, alors qu'un simple coup d'œil à la limite de l'horizon démontre le contraire? La Terre n'a pu être considérée comme carrée en dehors que par l'adjonction des quatre points cardinaux sous forme de triangles.

Mais notre cylindre évidé est loin d'être un plateau ; de plus il est complètement uni, sans aucune espèce d'attributs. Ceux-ci sont concentrés sur les prismes triangulaires, et nous verrons que ce n'est pas sans raison.

Les anciennes populations de la Chine ont habité des excavations du sol à la manière des Troglodytes et des huttes d'argile carrées. Le toit était en forme de voûte surbaissée, comme l'indique l'ancien idéogramme *mien* : le toit, la maison.

Nous devons tenir le plus grand compte de cette archéologie des caractères ; ils sont très expressifs de la forme vraie des choses et ont déjà rendu des services considérables à la sinologie.

Ce *mien* est surmonté d'un index vertical, qui dans le caractère moderne 宀 a été traduit par une grosse virgule, parfois renversée en forme de goutte, non plus verticale, mais inclinée ; elle serait, d'après les commentateurs, le rudiment de la crête de faitage du toit. Or, un toit de chaume suppose d'abord une agriculture bien établie qui le procure et une inclinaison accentuée des pentes du toit dans un pays aux pluies fréquentes. Cette inclinaison ne ressort pas de la forme surbaissée de l'idéogramme qui semble indiquer plutôt une voûte d'argile, continuation des murs de la hutte.

D'autre part, de nombreuses habitations étaient creusées dans le sol argileux lui-même, probablement assez loin des berges des fleuves à débordements fréquents, sur les versants de leurs anciens lits. Car, à ces époques reculées, la vie chinoise ne se concentrait pas moins qu'aujourd'hui sur les bords des cours d'eau.

Ces habitations, quelle qu'en ait été la forme, nécessitaient

une disposition pour l'arrivée de l'air et du jour qui ne pénétraient qu'insuffisamment par l'entrée et pour déterminer ainsi un appel d'air. De là l'ouverture centrale du toit comme chez presque tous les primitifs. Grâce à l'argile si répandue dans le pays, les Chinois confectionnèrent une sorte de cylindre, qui limita l'ouverture centrale et dépassa suffisamment le toit à l'extérieur, pour donner de loin à la hutte carrée ou à l'excavation souterraine une silhouette qui a persisté dans l'idéogramme sous l'aspect d'un index vertical. Je me rappelle avoir vu en Algérie, aux environs de Biskra, sur les pentes abruptes de l'Oued-Tilatou, un village de Troglodytes, dont au premier aspect on n'apercevait que les petites cheminées.

Ce cylindre de l'ouverture centrale était appelé par les Chinois Tchong-lieou, gouttière centrale (tchong : milieu ; lieou : pluie sur le sol).

Cette gouttière, qui laissait tomber la pluie sur le centre de l'habitation, qui permettait l'échappement de la fumée du foyer, qui servait d'appel d'air, est devenue l'objet d'un culte familial, comme le fourneau et les portes, parce qu'elle a été considérée comme une sorte de couloir d'influences (tsong : influences) par lequel elles pénétraient dans le sol, et s'en dégageaient au moment du sacrifice. Il est supposable que ces influences sont celles de la pluie, du vent, du froid, de la chaleur, etc., connues sous le nom des six Tsong, auxquelles, d'après le Chou-King, l'empereur Chouen (2285 à 2224) sacrifia. En effet, le sol bénéficie de ces influences, mais c'est de lui qu'elles refluent à l'extérieur par l'évaporation des eaux, la formation de nuages et des courants atmosphériques. Comme le dit excellemment le professeur Chavannes[1] : « Le tchong-lieou concentrait en lui toutes les forces inhérentes au sol familial; d'autre part, il était exposé à la pluie, c'est-à-dire qu'il

1. Éd. Chavannes, *Le dieu du sol dans la Chine antique*, appendice à la monographie sur le Taï chan, 1910.

était à ciel ouvert pour permettre à la terre le mouvement d'échanges qui constitue la vie universelle ».

Le chapitre IX, Kiao t'o cheng, du Liki dit : « Le chef de famille sacrifie au tchong-lieou, comme le chef d'État au tertre des esprits de la terre ». Ce texte démontre bien l'assimilation absolue du tchong-lieou au dieu du sol. Mais alors que le chef de famille sacrifiait à l'esprit protecteur de sa propriété particulière, le chef d'État sacrifiait aux esprits protecteurs de la propriété collective sur un tertre abrité d'un ou plusieurs arbres et sur lequel figurait la tablette de l'Esprit de la terre, sous forme d'un tchong-lieou. En effet, M. Chavannes cite plusieurs textes postérieurs aux Han qui tous disent que la tablette était un fût de pierre. Ils ne disent pas que ce fût de pierre était évidé, mais je crois que nous pouvons en avoir la certitude, à moins que cette époque tardive n'eût déjà perdu le sens de l'évidement indispensable de la tablette, comme chemin des influences. L'évidement du pilier devait aller de pair avec l'exposition du tertre à ciel ouvert.

Toutes ces tablettes étaient-elles en pierre, ou en existait-il en jade, par exemple celle du dieu du sol particulier à l'empereur ou aux princes et que l'on transportait au cours des expéditions dans un char spécial, en même temps que la tablette des ancêtres, comme une sorte d'arche de Jahvé ? C'est là une question impossible à trancher.

On ne sait également à quel moment ce culte du dieu du sol s'était fondu avec un autre culte de dendrolâtrie, sous l'aspect d'un pin, d'un cyprès ou d'une autre essence plus spéciale, suivant les régions.

Il est admissible que c'est seulement à la fin des Chang ou au début des Tcheou qu'apparut un Tchong-lieou de jade en miniature, agrémenté ou non de quatre prismes triangulaires ; car, à la faveur du développement de l'astronomie, les théories naturistes se glissaient dans l'expression des symboles religieux. A ce moment, la théorie des cinq éléments était très en faveur et jouait un rôle important dans l'astrologie. La Grande Règle

nous les énumère dans l'ordre suivant : eau, feu, bois, métal, terre. Ce sont les quatre premiers qui sont symbolisés par les prismes et se groupent autour du principal, l'élément terre.

Ils comprennent tous les phénomènes alternatifs ou successifs, tout l'ordre de l'univers ; c'est pour cela que sur de nombreux *tsong* figurent les planètes, les constellations, dont la marche capricieuse ou périodique influence les choses de la Terre. Comme chacun de ces quatre éléments est sous la dépendance d'un des palais célestes, que l'élément central est lui-même sous la dépendance du Palais central, où trône la Polaire, il en résulte pour la terre une énorme quantité d'influx, qu'elle est sollicitée de restituer par les offrandes qu'on lui offre.

En résumé, l'étude que nous venons de faire a eu pour but de démontrer que le symbole de l'élément terre sous les Tcheou (1122-255 a. C.) et le symbole de la Souveraine Terre sous les Han (201 a. C. à 190 p. C.) ont une commune origine dans le tchong-lieou, symbole de l'Esprit de la terre sous les Hia (2205-1818 a. C.).

Sous la dernière dynastie des Tsing (1644-1911), deux symboles de jade décoraient encore l'autel des Patrons du sol et des moissons et avaient chacun la forme d'une tablette quadrangulaire, au haut et au bas de laquelle est fixée un *kouei*, tablette longue terminée en triangle. Le Hoang tch'ao li Ki t'ou che dit que le Tcheou-li n'ayant pas mentionné de symbole de jade pour ces divinités, la forme actuelle remonte au rituel établi à la période K'ai-yuan (713-741 p. C.) de la dynastie T'ang [1].

Mais nous savons déjà qu'une délibération de 705 p. C. avait décidé de rendre carrée la base du tchou du dieu du sol pour symboliser la terre, ce qui paraît démontrer qu'avant cette date on le représentait encore sous l'aspect d'un fût de pierre rond [2].

1. Dr B. Laufer, *Le jade*, p. 151.
2. Ed. Chavannes, *Taï chan*, p. 478.

Quant à l'image en jade de la terre, elle est complètement transformée en une tablette qui est une partie de cylindre, déterminée par une section verticale. Il y a donc une face convexe et une plate, qui porte à la partie inférieure une gravure de montagnes.

C'est la preuve que dans ce pays de traditions, de prétendue immobilité, tout change, les dieux, leurs symboles, et par-dessus tout les Fils du Ciel : la roue continue à tourner.

Dr G. Gieseler.

UN GROUPE INEXPLIQUÉ DE NÉRIS

Le petit groupe en calcaire de Chauly (Cher), dont je voudrais tenter une explication, appartient, depuis 1889, au Musée de Saint-Germain (haut., 0m,29, larg., 0m,34). On ne sait au juste quand il a été découvert ; son premier possesseur fut M. Dufraigne, demeurant à Néris, au lieu dit Les Plantes (dép. de l'Allier, arr. de Montluçon). Je l'ai publié d'abord dans mon mémoire sur Epona (1895), puis dans le *Répertoire de la statuaire* ; le commandant Espérandieu en a donné une similigravure dans son grand *Recueil* (t. II, n. 1568). Après l'avoir décrit, il a reproduit entre guillemets ce que j'avais dit en 1895 : « Le sujet est inexpliqué, mais il est vraisemblable qu'il se rapporte à Epona ».

Je crois pouvoir aujourd'hui offrir un essai d'interprétation de ce groupe, bien qu'il reste isolé dans le trésor de la sculpture antique et ne puisse être éclairé par des comparaisons avec d'autres monuments mieux conservés[1].

Sachant, par expérience, que la vérité sort souvent de la bouche des simples, j'ai eu l'idée de montrer le groupe de Néris à des personnes sans éducation archéologique. Plusieurs m'ont dit : « C'est une femme qui arrête un fort cheval au moment où il va écraser un jeune enfant. »

Dans une localité comme Néris, célèbre depuis une haute antiquité par ses eaux thermales, c'est-à-dire par des guérisons attribuées aux divinités topiques, la représentation par la sculpture d'un « sujet de genre miraculeux » n'aurait rien d'inad-

1. Il n'y a qu'une analogie apparente entre ce groupe et un groupe en terre cuite, également inexpliqué, de Myrina, où l'on voit bien une femme marchant à côté d'un cheval, mais où l'enfant fait défaut (*Nécropole*, pl. XXX).

missible ; mais l'étude détaillée du fragment qui nous occupe écarte l'interprétation qui s'offre ainsi au premier abord.

Il est vrai que l'enfant assis à terre, dont l'épaule gauche supporte le poids de la jambe gauche antérieure du cheval, semble fort effrayé et lève la tête vers la femme placée à droite du cheval comme s'il invoquait son intervention. Mais, d'abord, l'allure du cheval, marchant au pas, n'est pas celle d'un animal qui écrase un homme ; toutes les sculptures qui représentent un incident de ce genre prêtent au cheval une allure rapide et fougueuse. En second lieu, bien que les bras de la femme manquent ainsi que sa tête, son attitude n'est pas du tout celle d'une personne qui arrête un animal ; elle se porte en avant comme lui, au lieu de se rejeter en arrière pour faire contre-poids. Il faut donc chercher autre chose.

L'enfant est sans ailes ; ce n'est pas un Amour et il est certain que ce petit personnage appartient à la vie réelle. En est-il de même des deux autres figures? Il y a lieu d'en douter. La femme ne porte pas le costume ordinaire des Gauloises ni des Gallo-romaines, mais celui des divinités ou allégories, inspiré du grand art gréco-romain. Le cheval est de proportions extrêment puissantes, rappelant celles des animaux qui, sur un bas-relief bien connu de Beschungen à Stuttgart (*Rép. des reliefs*, II, p. 86, 1), viennent rendre hommage à la déesse Epona assise. Le harnachement du cheval se compose d'un collier orné, d'une croupière et d'une large housse ; il est paré pour servir de monture et l'on en peut conclure que la femme, marchant à sa droite, est sur le point de le monter, ou qu'elle vient de mettre pied à terre pour le conduire à la main. Enfin, détail caractéristique, cet animal n'est pas un étalon, mais une cavale ; l'indication du sexe est très précise. Les quadrupèdes associés à Epona, la déesse équestre gauloise, sont toujours des cavales ; ce n'est donc pas sans raison que j'ai fait figurer autrefois ce petit monument dans le cycle de ceux qui se rapportent à Epona. Mais dire que nous avons ici la déesse Epona marchant à côté de sa monture n'est pas en donner une explication

suffisante, d'abord, parce que nous ne connaissons pas d'autre exemple d'Epona conduisant ainsi sa cavale ; en second lieu et surtout, parce que la présence et l'attitude de l'enfant ont besoin d'être justifiés et interprétés.

Que ce monument soit un ex-voto, c'est ce que l'existence de sources thermales à Néris rend, dès l'abord, vraisemblable. Nous avons vu qu'il ne peut s'agir d'un ex-voto offert pour commémorer le salut d'un enfant, menacé d'être écrasé par un cheval; il faut donc admettre que l'enfant ainsi menacé subit, au contraire, une épreuve bienfaisante et que la divinité conduisant sa cavale, aux formes majestueuses et richement harnachée, préside à la guérison du petit malade. Un enfant, affligé de quelque infirmité, a été assis sur le sol ; une bonne déesse, réglant l'allure d'une cavale sacrée, dressée à cet effet, s'approche avec précaution ; la cavale lève la jambe gauche antérieure, l'appuie sur l'épaule de l'enfant ; celui-ci s'effraye, comme de raison, mais il ne risque pas d'être écrasé ; un instant après, les effets de la pression se feront sentir et l'enfant, tourmenté par quelque mal de croissance, sera réputé guéri.

A l'appui de cette explication, remarquons que l'enfant se trouve comme emprisonné dans une ouverture formée par le sol, la jambe droite antérieure de la cavale et la jambe gauche levée. Dans un beau mémoire publié en 1892, sous le titre : *Un vieux rite médical*, M. Gaidoz a étudié tout un ensemble de pratiques superstitieuses, en honneur dans un grand nombre de pays et à des époques différentes, dont l'idée ou l'illusion dominante est celle de « se guérir d'une maladie en passant par une ouverture, ou en mettant à profit une cavité. » Ainsi, à Keswich en Angleterre, on soigne un enfant de la coqueluche en le faisant passer trois fois sous le ventre d'un âne; ce remède est également en honneur à Lochee en Écosse et chez nous en Provence. Dans certains villages de Provence, au témoignage de Bérenger-Féraud, on connaît des ânes plus ou moins renommés pour leurs vertus curatives. Il y a quelques années, dit le même auteur, un de ces animaux, au bourg de Luc, jouissait

d'une telle réputation, que non seulement il servait à tous les enfants de la localité, mais que les enfants de Draguignan et même de Cannes faisaient plus de 60 kilomètres pour bénéficier du traitement. M. Gaidoz écrivait encore (p. 80) : « Si l'enfant ou le malade doit être nu, ce n'est pas [comme on l'a pensé] une réminiscence de la naissance : c'est parce que la nudité est de nécessité dans un grand nombre de rites ; c'est aussi pour que



Fig. 1. — Groupe de Néris.

rien ne s'interpose entre l'enfant et l'objet dont il attend la guérison. » En ce qui touche l'explication psychologique de ces croyances, M. Gaidoz a fait preuve d'un éclectisme qui serait encore de mise aujourd'hui. Sans exclure le symbolisme de la renaissance — le malade guéri renaît à la vie en passant à nouveau par une ouverture — il pense que la théorie de la guérison par le frottement ou par le transfert du mal explique la plupart des cas qu'il a cités ; d'autres fois, dit-il, il s'est mêlé l'idée qu'on participe de la vertu de l'objet par lequel on

passe : c'est alors une sorte de transfusion. Quoi qu'il en soit, le « passage par une ouverture » est un rite superstitieux, dont les modalités peuvent varier à l'infini, et qui, relégué aujourd'hui dans les bas-fonds de la médecine populaire, a dû constituer autrefois une des ressources favorites de la médecine

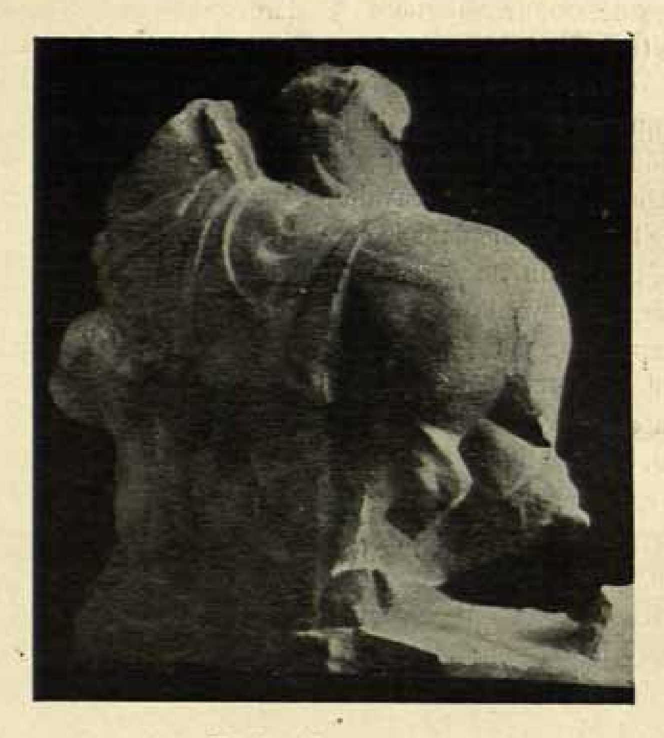


Fig. 2. — Groupe de Néris.

magique et sacerdotale, plus florissante dans la Gaule romaine que partout ailleurs.

Neris est *Neriomagus*, le champ ou le territoire de Nerius[1] ; la Table de Peutinger appelle cette localité *Aquae Neri*. Nerius est

1. Bien entendu, *Neriomagus* n'a pu donner *Néris* (prononcer Néri) ; la forme gallo-romaine doit-être *Neriacum*, à rapprocher des *Mercuriacum* qui ont donné *Mercurey*, *Mercury*. Dans ces derniers noms il ne semble pas qu'il faille considérer *Mercurius* comme un nom d'homme. Le domaine d'un dieu pouvait porter un nom dérivé de celui du dieu ; *Néris* est l'ancien domaine du dieu *Nerius*.

un dieu, adoré sur place avec les divinités des empereurs : *Numinibus Augustorum et Nerio deo*, au témoignage d'une inscription. Outre le dieu Nerius, les textes épigraphiques de Néris mentionnent les *Junones*, *Sol* et le *Genius vicanorum*. Les sculptures en pierre sont assez nombreuses : on trouve un dieu et une déesse, avec corne d'abondance et patère, assis sur un trône (Espérandieu, n. 1564, 1569) ; un dieu barbu tenant une bourse et le serpent à cornes de bélier assis auprès d'une déesse nue, qui est debout à sa droite (n. 1573) ; l'Abondance assise (n. 1563, 1580) ; le dieu gaulois accroupi (n. 1566) ; Epona montée sur une grosse cavale au pas, la jambe gauche antérieure levée comme dans le groupe qui nous occupe (n. 1562) ; enfin, une statuette assez élégante représentant une déesse drapée, s'appuyant du bras gauche sur une urne renversée d'où s'échappe une source et accompagnée de trois petits enfants nus, dont l'un, perché sur son épaule, orne sa coiffure, tandis qu'un autre paraît ajuster les plis de ses vêtements et un troisième, à sa droite, fait un geste de respect ou d'effroi qui rappelle celui de l'enfant de notre groupe (n. 1565). Tudot avait reconnu dans cette femme la figure allégorique de Néris ; le commandant Espérandieu la qualifie de Naïade. Je crois, pour ma part, qu'elle est la déesse topique, parèdre de Nerius, considérée à la fois comme nymphe de la source et comme protectrice des enfants qui venaient y chercher la santé. Parmi les nombreuses terres cuites blanches découvertes à Néris, il y a des déesses-mères assises tenant des enfants pressés sur leur sein ; ce sont des représentations différentes de la même divinité. Dans le groupe en pierre signalé plus haut (Espérandieu, n. 1573), la divinité nue, debout à côté de Mercure, ne peut être ni Maïa, ni Rosmerta, qui ne sont jamais figurées sans voiles ; je propose d'y voir aussi la parèdre du dieu Nerius, figuré lui-même sous les traits du Mercure gaulois.

Comment se nommait la parèdre — femme ou fille — du dieu Nerius ? On songe naturellement à un nom comme Neria ou Nerio. Or, il se trouve précisément que Neria ou Nerio uo

Nerine est une vieille divinité sabine, invoquée sous le nom de *Nerio Martis*, dans les *libri sacerdotum populi romani*, et dont il est assez longuement question dans Aulu-Gelle (XIII, 23). On la représentait comme l'épouse de Mars, ce qui l'a fait assimiler à Minerve ou à Vénus. Voici un texte de Lydus (*De mensibus*, IV, 42) : « Le dixième jour avant les calendes d'avril, purification par trompettes et mouvement d'armes en l'honneur de Mars et de la déesse Nérine, ainsi nommée dans la langue des Sabins, que les uns assimilent à Minerve, d'autres à Aphrodite. *Nerine* signifie « la vaillante », car les Sabins appellent *Nerones* les « hommes courageux. »

Nous venons précisément de voir que, dans un groupe de Néris, conservé au Musée de Saint-Germain, une déesse nue, identifiée par suite à Vénus, est associée au Mercure gaulois. Le Mercure gaulois, on le sait par ailleurs, a souvent remplacé, à l'époque gallo-romaine, le Mars de l'époque de l'indépendance[1] ; le serpent à tête de bélier, tenu ici comme attribut par Mercure (Espérandieu, n. 1573), est placé à côté de Mars sur l'autel de Savigny-lès-Beaune (*Rép. des reliefs*, II, p. 306), qui date, comme je l'ai montré, des tout premiers temps de la conquête romaine. Nous avons donc lieu de croire : 1° que le dieu gaulois de Néris, d'abord identifié à Mars, l'a été plus tard à Mercure, lorsque Rome a étendu sa protection sur ce dernier dieu et a mis en suspicion le premier ; 2° que la parèdre de ce dieu, la déesse locale de Néris, est bien la *Nerio Martis* des Sabins, parfois identifiée par les anciens à Vénus. Cela veut-il dire que les vieux cultes sabins aient existé en Gaule avant la conquête, comme conséquence de l'unité italo-celtique que la linguistique n'est pas seule à postuler? Assurément non. Je me représente les choses ainsi. A Neriomagus il existait un dieu topique Nerios, signifiant « le fort » ou « le vaillant » — car rien n'empêche qu'un même mot ait le même sens en celtique et en

1. Cf. S. Reinach, *Cultes*, t. III, p. 178 et suiv. L'idée est due à John Rhys.

sabin. Ce dieu, comme tout dieu gaulois, a une parèdre, qui est la divinité de la source de Néris, ou plutôt la source elle-même. Après la conquête, quand commence, encouragée tant par la politique que par l'art plastique à ses débuts, l'œuvre de syncrétisme religieux, la parèdre de Nerios est naturellement assimilée à la Nerio Sabine, comme le dieu lui-même au Mars sabin, puis au Mercure gaulois, successeur de Mars. C'est, si l'on veut, de la mythologie savante, mais qui est bientôt devenue populaire et où l'art local a cherché ses inspirations.

A Néris, Neria ou Nerio est associée à Nerios comme Damona l'est à Bormo et Borvo à Bourbonne-les-Bains et à Bourbon-Lancy. *Damona* est un nom celtique formé comme *Epona*, *Divona*, avec un substantif suivi du suffixe *-ona*. Comme ce suffixe sert très souvent à former les noms de rivières ou de sources, dont il existe encore un grand nombre terminés en *-onne*, les Romains paraissent avoir cru que *-ona* signifiait source; c'est du moins ce qui paraît impliqué par le vers bien connu d'Ausone :

Divona, Celtarum lingua, fons addite divis.

En réalité, *Divona* est « la divine », comme *Damona* est la biche et *Epona* la cavale; mais si le nom d'*Epona* était expliqué dans l'antiquité comme celui de la *Divona* de Bordeaux par Ausone, il correspondait exactement à celui de la source chevaline du Parnasse, le *fons caballinus* de Perse, l'ἵππου κρήνη ou Hippocrène des Grecs.

Il est naturel que les hommes, en mal continuel d'anthropomorphisme et dans l'ignorance des causes physiques, aient assimilé les sources jaillissantes à des animaux rapides, comme la biche et le cheval, *Dam-ona*, *Ep-ona*. Nous n'avons pas encore la preuve formelle qu'*Epona* ait été d'abord une source, considérée comme une cavale divine; mais les monuments de Néris peuvent contribuer à accréditer cette opinion, que j'ai exprimée il y a quelques années et qu'acceptait, entre autres, notre très regretté ami Déchelette. On a

trouvé à Néris un bas-relief représentant Epona montée sur une forte jument; on y a trouvé le groupe en ronde bosse qui fait l'objet de ce travail, où une déesse conduit une jument puissante, toute harnachée pour lui servir de monture. La Neria de Néris, source bienfaisante, particulièrement utile aux enfants — on traite encore, à Néris, les rhumatismes, les maux de croissance et les dartres — n'est pas, si l'on veut, Epona, mais c'est *une* Epona, une source chevaline. A l'époque romaine, la cavale sacrée n'est plus que la monture de la déesse, mais, par une survivance de la conception primitive, c'est elle qui opère les guérisons, comme les chiens et les oies dans les sanctuaires grecs d'Esculape. Si notre interprétation du groupe de Néris est admise, on en pourra conclure à l'existence ou, du moins, à la conception d'un rite magique où une cavale sacrée, dirigée par la prêtresse ou la déesse locale, aura joué le principal rôle. Lorsqu'un enfant malade, conduit aux bains de Neriomagus, y trouvait la guérison, on a pu dire que, pendant son sommeil, au cours d'un rêve — par analogie avec ce qui se passait à Epidaure et ailleurs — la cavale sacrée, conduite par la déesse tutélaire, avait posé la jambe sur son épaule[1]. Le rôle guérisseur de la cavale, rappelé par l'ex-veto de Néris, pouvait donc être fictif, c'est-à-dire considéré comme l'illusion provoquée d'un songe d'enfant; mais rien non plus n'empêche d'admettre — et j'admets même très volontiers — qu'il y ait eu là un véritable rite, accompli en plein jour, par les soins d'une prêtresse conduisant une cavale dressée, comparable au rite tout récent dont a parlé M. Bérenger Féraud, le passage d'un enfant, en Provence, sous le ventre d'un âne. Si de nos jours, en Angleterre et en Provence, des guérisseurs ont pu exploiter des ânes sacrés, pourquoi les guérisseurs gaulois de Neriomagus n'auraient-ils pas exploité une cavale? L'emploi des animaux sacrés,

1. On ferait fausse route en rappelant, à ce propos, le mot anglais pour cauchemar, *nightmare*, que l'étymologie populaire interprète comme « cavale nocturne »; le second terme de *nightmare* est obscur, mais on sait qu'il n'a rien à voir avec *mare* signifiant jument (cf. Paul, *Grundriss*, I, p. 1013.)

fréquent dans la médecine thaumaturgique des anciens, l'est également dans le charlatanisme médical des modernes ; on en trouvera un grand nombre d'exemples dans les recueils de folklore. Ainsi, l'explication que je propose paraît fondée à la fois sur les caractères matériels du groupe de Néris, sur ce que nous savons de la mythologie locale et sur des analogies tirées de rites populaires anciens et modernes ; je pense donc qu'elle peut être prise en considération, tant qu'on n'en aura pas imaginé de meilleure.

Salomon REINACH.

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(DEUXIÈME SÉRIE)

(Suite[1]*).*

§ 2. — *Inscriptions avec des noms d'Empereurs.*

Les deux numéros suivants sont des exemplaires nouveaux de textes officiels déjà connus. Ils sont relatifs à l'organisation de la Thrace après la conquête romaine. Leur intérêt est de permettre, par l'étude et la fixation des lieux de provenance, certaines précisions à la géographie antique du pays.

134. — Second exemplaire[2] d'un texte déjà plusieurs fois publié[3], et recueilli au *Corpus*[4]. — Les deux stèles sont au Musée de Sofia (nos 947 et 3690); la seconde y est entrée en 1905.

On comparera utilement les photographies des exemplaires I et II[5]. I est mieux conservé et plus complet; II se compose d'un fragment initial *a*), ébréché à droite et en haut (première ligne cassée et disparue), qui se superpose et se raboute partiellement au fragment terminal *b*) ébréché à gauche (bord inférieur

1. Pour les articles précédents, cf. *RA*, 1914[2], p. 55-66; 1915[1], p. 71-93.
2. *Izvestia Soc. arch.*, 1912, p. 16-17, n° 13, fig. 13 (Filov). — *Rev. publ. épigr.*, 1912, n° 193.
3. *DH*, 13[b], p. 326. — *Sbornik*, 1900, p. 97, n° 1, fig. 50. — *Rev. publ. épigr.*, 1900, n° 18. — Kalinka, *op. cit.*, n° 19 avec *fac-simile*.
4. *CIL*, III, 6123 et 14207[34].
5. I dans *Sbornik* ou Kalinka, *loc. cit.* — II dans *Izvestia*, fig. 13 : noter que les fragments *a*) et *b*) y sont séparés et à une échelle différente.

seul intact). — Identité de matière (I. marbre gris; II. marbre blanc à gros grains), de rédaction (même texte, même distribution des lignes, mêmes abréviations), de gravure (lettres : $0^{m},04$ aux l. 1-2; $0^{m},03$ aux suivantes). — Dimensions analogues[1] (haut. : I. $1^{m},12$; II. $1^{m},01$ plus l'espace vide du début de la première ligne disparue, où les lettres mesuraient sans doute $0^{m},04$; larg. : I. $0^{m},56$; II. $0^{m},23$ en *a*), $0^{m},42$ en *b*), incomplets; ép. : I. $0^{m},18$; II. $0^{m},17$ à $0^{m},18$). — Contenu : *Nero*[2] (suivent la filiation[3], puis la titulature[4], qui donne la date de 61 après J.-C.) *tabernas et praetoria per vias militares fieri jussit per..... procuratorem provinciae Thraciae*[5].

Les noms du procurateur impérial sont orthographiés, sur I : TIVLIVMVSTVM; sur II, il ne reste que les lettres VMVSTVM, suffisantes pour prouver qu'on doit lire *Ustus*, *cognomen* jusqu'à présent inconnu[6], et non pas *[J]ustus*, comme on l'avait généralement restitué. Par suite, il faut aussi renoncer à supposer que le graveur de I avait commis deux fois l'erreur d'écrire V pour IV, et ne plus lire au début *Ti[berius]* *[J]ulius*. La véritable lecture de l'ensemble des noms est *T(itus) Julius Ustus*, ainsi que l'avait deviné Kalinka.

Au sujet des mots *tabernae et praetoria*, les éditeurs de I

1. J'adopte pour I les mesures de Kalinka, qui a revu la pierre : celles de *DH* sont un peu différentes.

2. Les noms de l'empereur, *Nero Claudius*, ont disparu à la première ligne : sur I, par suite d'un martelage sans doute intentionnel; sur II, par brisure du sommet de la pierre.

3. Intacte sur I, partielle sur II.

4. Complète sur I (*trib. pot. VIII, imp. VIII, cos. IIII*); II n'a gardé intacte que la mention *imp. VIII*.

5. *DH*, p. 523, et les auteurs qu'il cite prétendent que le titre complet du procurateur était *procurator Augusti provinciae Thraciae*; en grec ἐπίτροπος τοῦ Σεβαστοῦ (*DH*, 72^{b}, p. 381 = *IGR*, 795; formule douteuse pour la rédaction et pour la date). Nos textes officiels contredisent cette affirmation : ils ne portent pas le mot *Augusti*. — Le *procurator Aug(usti)* de *CIL*, III, 726 ne gouverne que la Chersonèse, domaine privé de l'empereur : *regionis Chersonesi*. Le *proc(urator) prov(inciae) Thraciae* que cite, vers 120, *CIL*, IX, 4753, semble n'avoir été qu'un fonctionnaire d'ordre financier subordonné au légat propréteur.

6. Je ne l'ai du moins pas rencontré dans aucun *Index* que j'aie pu consulter.

fournissent des renseignements généraux qui ont été précisés, pour la Thrace, par le préambule de l'édit de fondation de *Pizos*. Je renvoie, pour tous détails, au commentaire que j'en ai donné jadis[1].

La formule *per vias militares fieri jussit* laisse indécise la question de savoir s'il s'agit de constructions élevées sur des voies militaires déjà existantes, ou si l'on a créé à la fois les routes et les bâtiments[2]. La première explication est plus conforme à la grammaire et aussi à la logique. Les Romains, en 61, possédaient la Thrace officiellement depuis quinze ans, officieusement depuis plus d'un demi-siècle[3]. Ils y avaient trouvé, et sans doute immédiatement amélioré et complété, un réseau de routes.

D'abord, des routes longitudinales, deux grandes voies qui se réunissaient pour aboutir à Byzance : — une voie côtière, la *via Egnatia*, transformation romaine du vieux chemin d'intercommunication, datant peut-être pour une partie de l'époque de Xerxès, et en tout cas établi en totalité au moment de l'occupation macédonienne, qui conduisait de l'Adriatique à la Propontide par le littoral de la mer Egée[4] ; — une voie intérieure, répondant à des nécessités de transit assurément fort anciennes, la grand'route de *Sirmium* à *Byzance*, dont le tracé, imposé par des nécessités topographiques, coïncide, dans toute la région montagneuse de la Thrace et dans la vallée de l'Hèbre jusqu'à Andrinople, avec la route moderne et aussi avec le chemin de fer de Belgrade à Constantinople[5]. — Plus au N., parallèlement au cours du Danube, une troisième route, vrai-

1. *BCH*, 1898, p. 530-531 et 543.

2. Sur la construction des *viae militares* par la main-d'œuvre légionnaire, cf. F. Berger, *Heerstrassen des röm. Reiches*.

3. Mise en tutelle des fils de Cotys sous l'autorité d'un légat propréteur, en 8 apr. J.-C. (*Ephem. epigr.*, II, p. 256 suiv.).

4. Cf. Tafel, *de via militari Egnatia*.

5. Cf. Jireček, *Die Heerstrasse von Belgrad nach Constantinopel*. On a retrouvé, en divers endroits, des vestiges de cette route, notamment dans les défilés voisins des sources de l'Hèbre. J'aurai occasion de m'occuper plus loin (n[os] 140-142), des milliaires qui jalonnaient cette région.

semblablement aussi vieille que le trafic sur le fleuve, traversait les deux Mésies[1].

De ces trois routes la valeur au point de vue militaire était inégale. Si la première avait une importance de premier ordre, puisqu'elle constituait le chemin le plus direct depuis l'Italie jusqu'à la Propontide, au Bosphore et à l'Asie-Mineure, les deux autres étaient surtout des voies commerciales : encore celle du N., tout en aidant au transit fluvial, reliait-elle les uns aux autres les postes de soldats établis à la frontière danubienne en face des territoires barbares de la rive septentrionale, au lieu que celle du centre ne servait guère qu'à assurer les transports de marchandises entre l'orient et l'occident, entre le Pont Euxin et la Gaule[2].

D'autre part, des sentiers ou des chemins primitifs transversaux, dirigés du S. au N., devaient relier entre elles les trois grandes voies orientées O.-E. Ils avaient une valeur surtout stratégique, puisqu'ils permettaient l'accès direct à la frontière danubienne. Les Romains, aussitôt maîtres du pays, ont dû songer à les établir ou à les rénover, car, dans une région naturellement peu praticable[3], ils aidaient à franchir des obstacles montagneux comme le Rhodope et l'Hémus. Ce sont de pareilles voies, permettant l'envoi rapide de troupes vers le N., qui méritaient plus que les autres le nom de *viae militares*[4].

En étudiant les provenances des deux stèles qui nous occupent, nous allons constater que les *viae militares* qu'elles nomment sont bien, en effet, des voies transversales commandant l'accès de la mer Egée au Danube. J'espère que mes conclusions seront confirmées, ainsi que le fait s'est produit pour

1. Cf. de Weerd, *Etude historique sur trois légions du bas Danube*, p. 318 ; ci-dessous, commentaire des n[os] 136-139.

2. *Iter conditum per feras gentes, quo facile ab usque Pontico mari in Galliam permeatur* (Aur. Victor, *Caess.*, 14).

3. Appien, *Syr.* : διὰ Θράκης δυσχέρος καὶ χαλέπη ὁδός (ch. 23) ; Θράκη δυσοδευτὰς διελθεῖν στρατοπέδῳ καὶ δυσβατός (ch. 28).

4. Au sens usuel, les *viae militares* sont celles qui dépendent de l'Etat (Saglio, *Dict. des Antiq.*, s. v. *Milliarium*, p. 1898 ; *Via*, p. 807).

d'autres textes officiels (par exemple le n° 135 ci-après), par la découverte de nouveaux exemplaires sur des routes dirigées vers le Nord.

Le consul de France Champoiseau, lorsque sous Napoléon III il eut occasion de copier le premier exemplaire de notre texte, indiqua comme provenance, dans sa communication à l'Académie des Inscriptions, le village de Mahala, à 36 kilomètres de Philippopoli. Il existe en Thrace, comme dans tous les pays jadis soumis à la domination ottomane, de nombreuses localités appelées *mahala* ou *mahalé* (en turc : *village*, *quartier* d'une ville). Je ne sais pourquoi, ayant à choisir entre plusieurs localités du même nom, les éditeurs successifs, bien que guidés par l'indication de distance, se sont décidés pour le Mahala du district de Samokov, distant de Philippopoli de plus de 80 kilomètres. L'erreur était d'autant plus grosse de conséquences erronées que ce village est placé sur la route moderne de Sofia à Philippopoli, donc sur l'ancienne route longitudinale *Sirmium-Byzance*, à laquelle on concluait que le texte devait se rapporter.

L'inventaire du Musée de Sofia, et d'après lui MM. Kalinka et Filov, indiquent comme lieu de provenance le village de Mikhiltzi, district de Karlovo. Mikhiltzi est situé à une quarantaine de kilomètres au N. de Philippopoli, sur la route de Karlovo. A une dizaine de kilomètres plus au S., sur la même route, se rencontre un village appelé Mahalé[1]. Il n'est pas douteux que c'est dans ce village que la pierre a été vue et copiée par Champoiseau : peut-être a-t-elle été par la suite transportée à Mikhiltzi, où elle a dû rester jusqu'à son transfert à Sofia. On pourrait même admettre, si l'on tient pour parfaitement rigoureuse l'indication de distance fournie par le consul, que l'emplacement exact de la découverte correspond bien au kilo-

1. Localité double, composée de deux hameaux situés des deux côtés du chemin et distants entre eux de plus de 2 km. ; la carte distingue le village d'en bas (*dolni*) qu'on rencontre à droite le premier en venant de Philippopoli, et le village d'en haut (*gorni*), qui s'élève plus loin à gauche.

mètre 36 de la route. Toutefois, comme on rencontre en cet endroit un village intermédiaire appelé Tchoukourli, dont ni Champoiseau ni aucun de ses successeurs n'ont parlé, il vaut mieux s'en tenir au Mahalé dont il est fait mention par eux. Au moins reste-t-il assuré que le monument a été découvert le long d'une route se dirigeant, au N. de Philippopoli, vers le Balkan et le Danube. — La chaussée moderne, un peu au-delà de Mikhiltzi, se divise en deux branches : la principale, par Karlovo et la passe de Troian, atteint Plevna et Nicopol sur le Danube, avec dérivation sur Gigen (l'ancienne *Œscus*). La branche secondaire passe à Kalofer, puis à Kazanlik, où elle fait sa jonction avec la route de Stara Zagora (*Beroe, Trajana Augusta*) à Svichtov (*Novae*) par le col de Chipka[1].

Notre première inscription se rapporte donc sans conteste à une route transversale, *Philippopolis-Novae* ou *Philippopolis-Œscus*, peut-être aux deux ensemble réunies à cet endroit en un tronçon commun[2]. Cette *via militaris* reliait la route centrale *Sirmium-Byzance* à la route latérale au Danube. Une autre *via militaris* réunissait cette même route centrale à la *via Egnatia*, suivant un trajet approximatif *Serdica-Pautalia-Philippes* : c'est ce que nous apprend désormais, avec moins de certitude toutefois, la seconde inscription.

Trouvée à Boutchino, village situé à l'O. de Sofia[3], exacte-

1. Cf. *RA*, 1915[1], p. 82. — En réalité, la route moderne va directement de Chipka, par Gabrovo et Tirnovo, à Roustchouk (*Sexaginta Prista* ; cf. ci-après n[os] 136 à 139). Ce n'est que par des embranchements successifs, représentant à peu près le trajet de la route romaine *Beroe-Novae*, qu'on peut atteindre Svichtov. Dès l'antiquité, une variante de cette route suivait le trajet Gabrovo-Tirnovo pour atteindre *Nicopolis ad Istrum* (*Tab. Peut.* ; cf. *RA*, 1907[2], p. 264 et note 5). — *DH*, p. 302, considère que l'inscription se rapporte à la passe de Kalofer.

2. Il existe des vestiges des routes romaines aussi bien dans la direction de Troïan que dans celle de Chipka (voir l'article de Jireček dans *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886 : *Römische Strassen*, spécialement p. 85). On connait des restes du tronçon commun à ces deux routes sur une longueur de 3 milles auprès du village de Strojévo, à 1/2 h. au N. de Philippopoli (*Ibid.*, p. 99-100).

3. Nommé Boutchino *Malo* (le grand), sans doute pour le distinguer de Boutchino *Dervent* (en turc : *détroit, défilé*), district d'Iskretz.

ment au lieu dit Balatch, il est évident qu'elle y a été transportée. Le village est placé sur un éperon montagneux nommé *Lulin planina*, dont la crête (1.128 m.) domine la plaine sofiote de 400 mètres environ. Aucune voie ni moderne ni antique ne gravit cette montagne, mais à ses pieds passent deux routes : la première, au N., est la grand'route Belgrade-Constantinople ; la seconde, au S.-E., se divise plus loin en deux branches, l'une vers Radomir et Kustendil, l'autre vers Doubnitza et Djoumaia. Toutes deux atteignent la vallée de la Strouma, s'y réunissent, et devenues simple sentier sur l'ancien territoire turc, aboutissent à Sérès et aux routes côtières de la mer Egée vers Salonique ou Drama.

De laquelle de ces deux routes provient le monument ? Il est impossible de décider : le lieu-dit, emplacement de la découverte, ne figure sur aucune carte et je n'ai pu arriver à le localiser par aucun renseignement précis. Du reste, sa proximité plus grande de l'une des routes ne serait pas une preuve ; la pierre, facilement transportable et assurément transportée, peut fort bien avoir voyagé quelques centaines de mètres de plus dans l'un ou l'autre sens. Les routes modernes correspondent aux routes antiques *Sirmium-Byzance* et *Serdica-Pautalia*.

Si, comme je le crois, c'est à la route *Serdica-Pautalia* que convient le mieux le terme de *via militaris*, ce serait surtout parce que cette route aurait relié la Thrace centrale à la mer Egée en descendant la vallée du *Strymon*. Une pareille route a-t-elle existé ?

La *Table de Peutinger* montre la route *Serdica-Pautalia* continuant vers *Stobi* (Uskub) : de là, suivant le cours de l'*Axios* (Vardar), une autre route atteint la *via Egnatia* et *Thessalonique*. Ce trajet s'allonge d'un détour considérable : la question est de savoir s'il n'y avait pas une seconde route réunissant plus directement le littoral avec le centre du pays. Nous sommes assurés qu'il a existé, au moins à partir du IIe siècle, une route *Philippes-Bessapara* qui remontait la vallée

du *Nestos*[1], et cela malgré l'énorme difficulté de traverser le Rhodope en son point le plus abrupt, là où même de nos jours c'est à peine s'il existe des sentiers muletiers. Il est vraisemblable qu'il a dû y avoir, à plus forte raison et dès une époque plus ancienne, une autre route suivant la vallée du *Strymon*, plus facile et plus directe : ce serait la route *Serdica-Pautalia-Philippes*.

On croit en avoir retrouvé plusieurs vestiges[2]. De plus, l'étude d'un curieux texte thrace permet d'en affirmer à peu près sûrement l'existence. Une inscription[3] nous a conservé la pétition adressée en 238 à l'empereur Gordien par les habitants de *Skaptopara*, bourgade (κώμη) dépendant de la circonscription de *Pautalia* (Παυταλιωτῶν πόλις)[4]. Les réclamants se plaignent de ce que les soldats de passage abandonnent les routes qu'ils devaient normalement suivre et s'arrêtent dans le pays[5], où ils abusent de l'hospitalité locale. A cette date, les soldats dont il s'agit sont assurément ceux qui sont envoyés pour défendre la Mésie contre les invasions des Goths[6]. Venus d'Italie par la route ordinaire des armées, la *via Egnatia*, ils l'ont quittée pour prendre au plus court, dans la direction du N., les divers chemins qui convergent vers *Pautalia* et conduisent, de là, vers *Serdica*, d'où l'on atteint le Danube par la route *Philippopolis-Œscus*, dont il a été question à propos de notre exemplaire I. Or, la route *Thessalonique-Stobi-Pautalia*, celle qui suit la vallée

1. Voir à ce sujet : *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886, p. 93 ; *BCH*, 1900, p. 547 ; *Corolla Numismatica*, p. 223.

2. *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886, p. 57 et 71.

3. *DH*, E^b, p. 565. — *CIL*, III, 12336. — *IGR*, 674. — Cf. Karlova, *Zur Inschrift von Skaptoparene*, dans *Neue Heidelb. Jahrb.*, II, p. 141.

4. L. 45 et suiv. : Ἡ κώμη ἡ τοῦ βοηθουμένου στρατιώτου (surnom grec, peut-être ironique étant donné l'objet même de la pétition, de *Skaptopara* ?) ἐστὶν ἐν τῷ καλλίστῳ τῆς πολιτείας τῆς ἡμετέρας, τῆς Παυταλιωτῶν πόλεως, κειμένη.

5. L. 16 et suiv. : στρατιῶται ἀλλαχοῦ πεμπόμενοι, καταλιμπάνοντες τὰς ἰδίας ὁδοὺς, πρὸς ἡμᾶς παραγίνονται. — L. 30 et suiv. : δεόμεθά σου... ὅπως... κελεύσῃς ἕκαστον τὴν ἰδίαν πορεύεσθαι ὁδὸν, καὶ μὴ... ἐφ' ἡμᾶς ἔρχεσθαι.

6. 236 ou 237, campagnes de Maximin en Dacie ; 238, combats en Mésie contre les Scythes, puis contre les Carpes, prise d'Istropolis par les Goths (Goyau, *Chronol.*, p. 283-285 ; cf. *RA*, 1907^{2}, p. 262).

de l'*Axios* et que mentionne la *Table de Peutinger*, atteint *Pautalia* par l'O , c'est-à-dire passe fort loin de *Skaptopara*. Le site exact de *Skaptopara* est en effet très exactement délimité : les ruines antiques au milieu desquelles a été découverte l'inscription sont situées, d'après le *Corpus*, dans une vigne également distante (1/2 h.) : 1° de Golema Djoumaia, ville placée à une cinquantaine de kilomètres au S.-S.-E. de *Pautalia* = Kustendil, dans le voisinage de la frontière turco-bulgare antérieure à 1912 ; — 2° du monastère de Saint-Dimitri ; — 3° du *Strymon* (moderne Strouma). L'endroit est encore aujourd'hui réputé pour ses eaux thermales et s'appelle Gramadi[1].

Une route militaire, nous dit le texte, passait aux environs immédiats de *Skaptopara*, exactement à 2 milles de la bourgade, soit 3 kilomètres environ[2]. Cette distance correspond sensiblement, d'après les trois indications données ci-dessus (1/2 h.), soit à la rive du Strymon, soit à la ville de Djoumaia, soit au monastère de Saint-Dimitri, placé sur la pente d'une colline au point où la route moderne s'écarte du Strymon dans la direction de Djoumaia, puis de Doubnitza. En cet endroit se tenait chaque année, à plusieurs reprises et notamment en octobre, pendant une quinzaine de jours, une fête locale, une panégyrie très fréquentée, qui était pour les soldats de passage un prétexte à s'arrêter et à se détourner[3]. La route, ajoute le texte, réunissait les deux grands camps permanents de la province de Thrace[4]. Si nous savions quels étaient ces camps, le

1. Ne pas confondre avec un autre Gramadi, situé de même auprès du Strymon, à une vingtaine de kilomètres plus au nord dans la direction de Doubnitza.

2. 2 *mp* = 2 km. 963, en adoptant pour le mille romain la longueur de 1481m,50, indiquée par M. Lafaye (*Dict. des Antiq.*, s. v. *Milliarium*).

3. L. 12 et suiv. : ἀπό γε μηλίων δύο τῆς κώμης ἡμῶν πανηγύρεως ἐπιτελουμένης διαβοήτου, οἱ ἐκεῖσε τῆς πανηγύρεως εἵνεκεν ἐπιδημοῦντες ἡμέρας πέντε καὶ δέκα ἐν τῷ τόπῳ τῆς πανηγύρεως οὐ καταμένουσιν, ἀλλ' ἀπολιμπάνοντες ἐπέρχονται εἰς τὴν ἡμετέραν κώμην. — L. 48 et suiv. : πλήσιον δὴ καὶ πανήγυρις πολλάκις ἐν τῷ ἔτει συναγομένη, περὶ δὲ τῆς ὀκτωμβρίας ἕως πέντε καὶ δέκα ἡμερῶν.

4. L. 7 et suiv. : οἰκοῦμεν καὶ κεκτήμεθα ἐν τῇ προγεγραμμένῃ κώμῃ, οὔσῃ εὐεπεράστῳ διὰ τὸ ἔχειν ὑδάτων θερμῶν χρῆσιν καὶ κεῖσθαι μέσον τῶν δύο στρατοπέδων τῶν ὄντων ἐν τῇ σῇ Θράκῃ.

trajet de la route se trouverait déterminé par là même. Je croirais volontiers que c'étaient *Philippes* et *Serdica*; mais, en l'absence de preuves péremptoires, il faut se déterminer par d'autres considérations.

En consultant la carte moderne[1], on constate que le village de Gramadi est placé sur un plateau fertile qui s'étend comme un éperon entre la vallée du Strymon et celle de son affluent de gauche la Bistritza. Le site correspond parfaitement à la description qui en est donnée par les pétitionnaires[2]. La route antique se dirigeait-elle, comme la route moderne, en dehors du Strymon vers Doubnitza, ou bien au contraire suivait-elle le fleuve jusqu'à *Pautalia* ? Nous n'avons pour répondre à cette question que des probabilités.

Étant donné ce que nous savons de la répartition des lieux habités dans cette région à l'époque romaine, et notamment de la colonisation intense dans la vallée du haut *Strymon*, on préférerait supposer que la route romaine allait droit vers *Pautalia* et les agglomérations groupées autour de cette ville, c'est-à-dire ne quittait pas le cours du *Strymon*. Si la route avait un embranchement vers Doubnitza, ville alors fort obscure et ignorée[3], à plus forte raison devait-elle en avoir un vers *Pautalia*, cité ancienne et célèbre[4]. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que la voie qui passait à proximité de *Skaptopara* ne peut avoir été qu'une voie militaire dirigée S.-N. et empruntant, en totalité ou en grande partie, la vallée du *Strymon*. J'en ferais volontiers remonter jusqu'à l'époque de Néron l'installation,

1. Références : *RA*, 1915[1], p. 82.

2. L. 46 et suiv. : καλῶς μὲν τῶν ὀρῶν καὶ τῶν πεδίων ἔχουσα, πρὸς δὲ τούτοις καὶ θερμῶν ὑδάτων λουτρὰ οὐ μόνον πρὸς τρυφὴν ἀλλὰ καὶ ὑγιείαν καὶ θεραπείαν σωμάτων ἐπιτηδειότατα.

3. La seule découverte d'antiquités faite jusqu'à présent à Doubnitza est celle de 200 monnaies de Thasos (*Iahrb.*, 1913, *Anzeiger*, p. 368).

4. Connue par son culte d'Asclépios (cf. *RA*, 1912[2], p. 267, n° 51), dont le renom s'était répandu jusqu'à Épidaure ('Εφ. ἀρχ., 1884, p. 23, n° 63). Sur l'importance de la ville, cf. la notice de Tomaschek dans *Mém. Acad. Vienne*, tome 99, p. 437 ; sur les ruines, Jireček, dans *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886, p. 60 et suiv. ; sur le culte local, M. Kazarov, *zum Asklepioskult bei den alten Thrakern*, dans *Archiv für Religionswiss.*, 1908, p. 573-575.

sinon le premier établissement, et j'attribuerais en conséquence à cette *via militaris* la seconde de nos inscriptions[1].

135. — Cinquième exemplaire[2] de la borne-frontière posée en 136, par ordre d'Hadrien, *inter Moesos et Thraces*[3].

Haut. : 1m,60 ; larg. : 0m,65 ; ép. : 0m,32.

Sur tous les exemplaires, le libellé du texte est identique[4] ; ils diffèrent par de légères variantes dans la distribution et le nombre des lignes[5], dans les abréviations[6]. Les incorrections grammaticales relevées sur certains[7] n'existent pas sur celui-ci ; par contre la gravure est plus négligée et moins scrupuleusement conforme au modèle officiel. On lit aux l. 4 et 5 EILI pour *filii* et NEROTIS pour *nepotis* ; l'ouvrier a changé, à la l. 12, la flexion et l'ordre des mots : *inter Thracas et Moesos.*

J'ai jadis été conduit à étudier en détail l'occasion et la position de ce bornage. Mes conclusions[8] sont désormais modifiées sur un point secondaire et confirmées sur le point capital. J'avais eu tort de penser qu'il ne s'agissait que d'une réfection locale, sans doute restreinte aux environs immédiats de *Nicopolis ad Istrum*. J'avais eu raison de donner à la frontière thraco-mésienne un tracé différent de celui qui est généralement adopté, et de le reporter au N. de l'Hémus suivant une ligne dont la position, alors déduite de diverses considérations stra-

1. L'existence et le tracé des deux routes transversales dont je viens de m'occuper ont été admis par Schweiger-Lerchenfeld, *die Donau als Völkerweg*. Sur la carte intitulée *die Donauländer zur Römerzeit*, à la fin de l'ouvrage, la route *Philippopolis-Œscus* est marquée comme empruntant la passe de Troian; la route *Serdica-Philippes* comme passant à *Pautalia* et suivant le cours du *Strymon*.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 271 (découvertes nouvelles).

3. *CIL*, III, 749, p. 992, 12407, 14422.

4. On le trouvera, transcrit en caractères courants et d'affilée, dans *RA*, 1907[2], p. 268.

5. I, 11 lignes ; II, 14 lignes ; III, incomplet, sans doute 11 lignes ; IV, 12 lignes ; V, 13 lignes.

6. I, IV, V : *nepotis* ; II : *nepot(is)*. — II, III, IV : *tribuniciae* ; V : *trib(uniciae)*. — I, III : *potestatis* ; II : *potes(tatis)* ; IV : *potest(atis)* ; V : *pot(estatis)*. — IV et V portent seuls le prénom, *M(arcus)*.

7. III : abus des *i* (*potistatis*, *Thracis*, *finis*) ; I, III, IV : *pontifici maximo* au milieu d'un contexte au génitif.

8. *RA*, 1907[2], p. 266 et suiv.

tégiques et linguistiques, est dorénavant certifiée par la position de cette nouvelle borne.

Elle a été découverte au cours de l'été de 1910, à 200 m. environ des bords de l'Isker, entre les villages de Roman et de Staro Selo, au lieu dit Ravnichte (*la plaine*, en bulgare). Il serait intéressant de pouvoir fixer l'emplacement exact de ce lieu-dit. On se heurte ici de nouveau aux mêmes difficultés et impossibilités que pour le numéro précédent. On peut toutefois atteindre quelque précision, grâce aux remarques topographiques que voici.

Le cours de l'Isker est régulièrement dirigé du S. au N., depuis sa source jusqu'à son embouchure, sauf dans la région qui nous occupe. Là, au sortir du Balkan, dont il a traversé perpendiculairement les crêtes — *paradoxe géographique* célèbre parmi les spécialistes —, il se heurte à une série de contreforts secondaires parallèles à la ligne de faîte, et, au lieu de les couper comme il a fait de celle-ci, il se laisse détourner par eux, et se faufile à leurs pieds dans d'étroites gorges. A ce point de son cours, sur une longueur d'environ 50 km. à vol d'oiseau[1], il prend et garde la direction O.-E. Son cours est fort sinueux pendant ce trajet accidenté, que longe le chemin de fer Sofia-Varna. Parmi les nombreuses boucles qu'il forme, la plus vaste de beaucoup et la plus allongée est précisément située au voisinage de Roman, dont elle est séparée par un éperon rocheux. Cette boucle a sa convexité tournée vers le N. et dominée par la falaise à pic au sommet de laquelle se dresse le couvent des Saints-Archanges, dépendant du village de Staro Selo, placé un peu en arrière sur le plateau. La concavité, conformément à un principe hydrologique connu, est un terrain d'alluvions inondable, représentant les gains successifs du fleuve sur l'obstacle qui lui fait face. Cette langue de terre plate et cultivée est seule de son espèce dans le long couloir où

1. Depuis un point en amont d'Opletnia jusqu'au monastère de la Sainte Vierge (*Sveta Bogoroditza*) en aval de Kounino.

s'insinue l'Isker. C'est elle, vraisemblablement, que les habitants de Roman surnomment « la plaine ».

Une borne frontière au sommet de cette boucle, au pied du mur rocheux interceptant tout accès vers le N., se trouvait à un emplacement logique et presque nécessaire. Elle prouve que c'est le cours même de l'Isker, sur toute la longueur de son trajet dans la direction de l'E., qui a été adopté par les Romains comme une limite naturelle entre la Thrace et la Mésie inférieure. — Si l'on veut bien se reporter à la carte que j'avais donnée de la région, on verra que j'y indiquais, comme situés à la frontière thraco-mésienne, les villes et villages qui dominent immédiatement au N. toute cette partie du fleuve [1]. Mon raisonnement se trouve donc définitivement confirmé par la découverte d'une borne sur la rive même de l'Isker, et par suite la limite que j'indiquais sur mon croquis comme approximative doit être désormais tenue pour vraie.

136-139. — Quatre bornes milliaires portant le nom de la ville de *Sexaginta Prista* [2].

Découvertes à Roustchouk, en 1910, auprès du club des officiers, sur la rive du Danube, pendant les travaux de construction d'un nouveau débarcadère. On connaissait déjà, en cet endroit, les fondations d'un édifice antique considéré comme un bain romain [3]; on y avait trouvé des tuiles timbrées au nom de la *legio I Italica* [4]. Les nouvelles fouilles ont mis au jour d'autres fondations, avec des souterrains contenant des boulets de pierre, des débris architecturaux (chapiteaux avec volutes, feuilles d'acanthe et bûcranes), des fragments de sculptures et des inscriptions. La description, très sommaire, ne permet pas de deviner si ces dernières ruines datent de l'époque romaine ou décèlent une construction plus récente,

1. *RA*. 1907^2, p. 259.
2. *Izvestia de Varna*, 1912, p. 1-2 (MM, Chkorpil).
3. *Aboba Pliska*, p. 453. — Cf. *CIL*, III, 7473, en 230 : *castrorum balnea coh. II Britt. Alexandrianae a solo restituta<e>.*
4. Beuchel, *de legione I Italica*, Leipzig, 1903, cf. de Weerd, *op. cit.*, p. 266 et suiv.

byzantine ou bulgare, dans laquelle on aurait encastré ou remployé des matériaux antiques. L'enquête qu'a bien voulu faire, sur ma demande, Mgr Doulcet, alors évêque latin de Nicopolis, en résidence à Roustchouk, n'a pas pu éclaircir ce point. Une photographie m'a été communiquée, qui montre les ouvriers éventrant le talus qui surplombe l'espèce de plage laissée en cet endroit par le Danube : il est impossible d'y distinguer l'emplacement ou la forme des matériaux déblayés.

Le texte bulgare auquel je me réfère ne dit pas s'il a été trouvé d'autres inscriptions que les bornes milliaires ci-après étudiées. De la première, il existe un *fac-simile* que je reproduis (fig. 47) ; des trois suivantes, nous possédons moins que des copies : de simples citations en caractères ordinaires, sans indication ni des abréviations ni de la coupure des lignes, sans distinction entre les lettres conservées et les lettres disparues, sans même qu'on puisse assurer que les fragments ont été lus avec exactitude et en entier.

La municipalité de Roustchouk ayant eu la pieuse pensée de conserver, dans le vestibule de son Hôtel de Ville, ces monuments dont deux au moins portent inscrit, pour la première fois, le nom antique de la cité, j'avais pensé pouvoir en obtenir des photographies, des estampages, ou pour le moins des copies. Ma première démarche n'a pas eu de succès ; la guerre balkanique d'abord, la guerre européenne ensuite, m'ont empêché d'en tenter une seconde. Il faudra donc attendre, soit une meilleure publication par les savants indigènes, soit le passage de quelque épigraphiste étranger qui réussisse à ne pas paraître suspect aux autorités locales.

N° 136. — Colonne de calcaire brisée en trois fragments qui se rejoignent. — Fig. 47.

Haut. : 1m,25 ; diam. : 0m,47.

Le fragment inférieur est indiqué comme incomplet en bas. Il en résulte qu'on ne peut pas affirmer que l'inscription se termine avec la treizième ligne. Bien qu'il reste au-dessous

de cette ligne un espace vide, la partie perdue aurait pu contenir, placée plus bas et mise en vedette par une interligne plus large, l'indication de distance : MP, suivie d'un chiffre.

J'avais un instant songé à retrouver cette indication chiffrée de la distance dans les lettres MP $\overline{II}$, placées à la fin de la l. 9 et suivies précisément, au début de la l. 10, de la mention du point de départ : *a LX Prist(is)*. Si en effet on se reporte aux particularités de la gravure dans notre texte, on constate que la lettre M peut être lue, soit comme une lettre simple (à la l. 7, P = P seulement), soit comme une ligature inversée pour MI (aux l. 2 et 10, R = RI et non pas IR). D'où la lecture *m(ilia)* ou *mi(lia) p(assuum)* $\overline{II}$ *a LX Prist(is)*. Il y a des exemples, rares à la vérité [1], du chiffre ainsi placé, non pas à la fin, comme c'est la règle, mais dans le corps même de l'inscription, et immédiatement avant le nom de la localité.

A la réflexion, il semble plus simple et plus naturel de lire M = IM, ligature de forme usuelle; donc : *imp(erator)* II. Le nombre des salutations impériales est en effet de deux à la date de 145, fournie par le reste de la titulature [2]. Il est vrai que sur les milliaires l'indication *imp.* (suivie d'un chiffre) est rare, et qu'elle est ordinairement placée, lorsqu'elle existe, non pas au dernier rang, mais au pénultième ou à l'antépénultième, devant les indications *cos.* (suivie d'un chiffre) et *p. p.* [3]. La rétablir en cet endroit insolite serait donc un peu douteux, quoique possible [4], si nous n'avions pour nous décider l'argument que voici : un indice matériel paraît prouver que la l. 9 ne peut pas déborder pour le sens sur la l. 10. Je veux parler du petit signe en

1. Un seul dans les pays danubiens, *CIL*, III, 8060 (Dacie) : *m(ilia) XVI a R...ul vico...*

2. *CIL*, III, *Index*, s. v. *Pius*. — Le quatrième consulat d'Antonin est du 1er janvier 145 ; la septième puissance tribunicienne expire le 24 février. Le monument est donc daté rigoureusement du début de l'année 145.

3. Pas d'exemple pour Antonin. Modèle-type : *trib. pot. VIII, imp. XI, cos. II, p. p.* (*CIL*, III, 14461).

4. Sur la grande variété dans la rédaction des milliaires, cf. les *Indices* du *Corpus*, et les réflexions de M. Lafaye, s. v. *Milliarium*, dans le *Dict. des Antiq.*

forme d'o qu'on distingue nettement au-dessus de la lettre R dans le mot PRST.

MM. Chkorpil ne l'ont pas signalé. Mais, à moins qu'il ne soit une erreur de copie sur leur *fac-simile*, il est évident que ni par sa forme, ni par sa taille, ni par sa place, ce signe ne saurait être assimilé à un o écrit en surcharge. On ne peut l'introduire dans le mot souscrit, et lire *Pir[o]st(is)* ou *P[o]rist(is)*, lecture qui aurait pourtant l'avantage de supprimer les doutes que nous allons avoir à exprimer plus loin sur la forme et le sens du mot *Prista*. Ce n'est pas non plus une bavure produite à l'impression (contours nets et réguliers), ni la marque que laisse parfois, au tirage, l'un des tenons fixant, sur le cliché, le *zinc* au cube de bois sur lequel il est monté [1]. Reste donc que ce soit une sorte de ponctuation séparant, dans l'interligne, les deux parties de l'inscription : au-dessus, la filiation et la titulature impériales; au-dessous, le nom de la ville, la mention des troupes et du légat. On remarquera, pour confirmation, que le texte n° 137 est coupé, semble-t-il, de façon identique : la formule *a LX Pristis* y commence à la fois une ligne et une phrase nouvelle.

Imp(erator) Caes(ar) di-
vi Hadri(ani) fil(ius),
divi Trai(ani) Par-
thici nep(os), di-
vi Ner(vae) pro nep(os),
T(itus) Ael(ius) Had(rianus) Ant(oninus)
Aug(ustus), po[nt](ifex) max(imus),
trib(unicia) potes(tate) VII,
co(n)s(ul) IIII, imp(erator) II.
A LX Prist(is) p(e)r
coh(ortem) II Matt(iacorum) Tib(erius)
Cl(audius) Saturn(i)nus
leg(atus) Aug(usti) pr(o) pr(aetore).

Fig. 47.

1. Exemple d'une pareille marque sur mes propres clichés : *RA*, 1912^{2}, p. 274.

A remarquer des particularités de gravure :

L. 2, 3 : *Hadri*, *Trai*, coupures abréviatives rares; l. 3 : *Tr*, l. 5 et 13 : *Pr*, ligatures compliquées ; l. 2 et 10 : Ꞧ pour RI ; l. 12 : ꟿ pour NIN, ligatures inusitées : l. 7 : emploi de la lettre grecque φ dans le mot *po(nti)φ(ex)* [1]. Cette ligne est particulièrement fautive : Ᵽ pour P seul, M surchargé d'un P gravé par erreur.

J'ai complété au nominatif, et non pas au datif, toutes les abréviations des noms et des titres impériaux. J'y ai été décidé par la présence certaine du nominatif sur le n° 139. On sait quelle conclusion doit être tirée de l'emploi de ce cas : la route à laquelle était destiné le milliaire était une voie entretenue par l'Etat, une *via militaris*[2] : c'est pourquoi la réfection en est surveillée par le légat provincial, et exécutée par la main-d'œuvre militaire.

N° 137. — Colonne de calcaire, brisée en deux fragments contenant les six dernières lignes de l'inscription.

Dimensions identiques à celles du n° 136. Il faut comprendre par là, je crois, qu'on a conclu de l'identité du diamètre et de la similitude de longueur et de distribution dans les lignes conservées à une identité de hauteur de la pierre *supposée intacte*. En l'absence de tout renseignement sur ce point, ainsi que sur les abréviations et sur la coupure des lignes, il est malaisé de restituer les noms impériaux. Le nom du légat, qui est connu par ailleurs[3], nous reporte assurément à l'époque de Marc Aurèle ; mais ce prince était-il nommé seul, et par suite le milliaire est-il postérieur aux premiers mois

fig. 6, dans la pointe à droite. Un spécialiste m'affirme que les tenons de ce genre n'existent que dans les angles ou les marges extérieures d'un *zinc*, jamais au milieu.

1. Exemple analogue sur un milliaire de l'empereur Julien : *triumφatori* (Kalinka, *op. cit.*, n° 76). Remarquer toutefois que l'inscription étant regravée sur une texte antérieur, le Φ pourrait n'être que le mélange de F avec une lettre ronde transparaissant par dessous.

2. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Milliarium*, *sub fine* : le datif indiquerait une route entretenue par une cité ; l'ablatif, une simple date.

3. Références ci-dessous, p. 185.

de 169, ou bien Lucius Verus se trouvait-il également nommé, ce qui daterait le texte des années 161 à 169, sans plus de précision ?

A s'en tenir à la lettre du texte donné par les éditeurs bulgares, les doutes que j'exprime seraient inutiles. Le début du fragment conservé porterait en toutes lettres la fin d'une filiation mise au singulier : *divi Traiani pro nepos, divi Nervae ab nepos.* Mais toute la fin de l'inscription est citée également comme ne comportant aucune abréviation, ce qui serait bien extraordinaire et contraire à l'usage des rédacteurs latins de textes analogues, notamment de milliaires. Nos n°s 136 et 139, trouvés au même endroit, renferment les abréviations usuelles. Cette constatation augmente notre défiance ; une faute manifeste, *legato Augusto* au lieu de *legato Augusti*, est imputable aux éditeurs, puisqu'ils ne la relèvent pas, et précise encore des doutes que la non indication des lignes rend péremptoires. Je crois donc que, parmi les abréviations omises, mais existantes, se trouve celle du mot *nepos*, écrit *nep.* comme sur le n° 136. Il y aurait donc lieu d'hésiter entre le singulier et le pluriel, et ce sont des motifs extérieurs au texte même qui devront nous décider.

Si nous adoptons le pluriel, la rédaction suivrait l'usage courant : chaque empereur nommé séparément avec sa titulature ; à la suite, leur filiation commune. Il y a, pour s'en tenir aux régions danubiennes, de très nombreux exemples de ce procédé : fait remarquable, toutes les inscriptions ainsi rédigées sont du début du règne et de la même date, l'année 162 [1]. C'est le cas notamment pour un milliaire provenant des routes du bas Danube, et découvert à Kasapkeui, dans la région d'*Istropolis*, c'est-à-dire dans un pays voisin de *Prista* [2]. Ce milliaire pourrait avoir appartenu, comme le nôtre, à la route

1. *CIL*, III, 12083, 14149 ^{23}, ^{32}, 14154, 14155^{19}, 14175^{2}, 14176^{3}, *Dipl.* CXI. Sur tous ces textes, Marc Aurèle est *trib. pot.* XVI, *cos.* III = 162.
2. *CIL*, III, 12514.

latérale au Danube, et avoir été rédigé, comme lui, pour une même occasion. Il porte le même nom de légat. Pour tous ces motifs, je le reproduis ci-après (p 184) en regard de notre texte mutilé et douteux, pour lequel il semble suggérer toutes les restitutions désirables. On remarquera toutefois qu'il contient le mot *nepotes*, en toutes lettres, et que par là il confirme la possibilité que notre milliaire porte *nepos*, également en toutes lettres, comme semblent le dire MM. Chkorpil.

Dans ce cas, si le singulier était assuré, il faudrait en conclure que Marc Aurèle était nommé seul, et que le texte contenait sa filiation, mais non pas sa titulature : c'est une anomalie de rédaction assez rare, quoiqu'il y en ait plusieurs exemples[1]. Or la titulature est un moyen d'indiquer la date. Ici, le nom du légat est à l'ablatif, ce qui est un autre moyen d'arriver au même résultat. La formule est exceptionnelle ; l'omission des expressions *curante* ou *curam agente*, ordinairement toujours jointes à l'ablatif, pourrait être intentionnelle et signifier que le légat est nommé non pas comme « ayant eu la direction des travaux ou ayant inauguré la route »[2], mais simplement pour fixer la date. Cette date serait au plus tôt la seconde moitié de l'année 169. Justement, c'est à la fin de cette année-là qu'a commencé l'*expeditio Germanica Sarmatica*[3]. Nous en ignorons l'itinéraire exact ; mais l'épithète de *Sarmatica* semble bien indiquer que la campagne a eu lieu sur le Danube inférieur, et par conséquent les troupes impériales, peut-être aussi l'empereur, ont dû traverser la Mésie. La réfection des routes pourrait dater de cette époque, et même avoir été exécutée d'après les ordres directs de Marc Aurèle : d'où l'explication du fait que le légat n'est pas indiqué comme chargé de la surveillance des travaux.

Dans l'incertitude, je n'ai ni restitué le début de l'inscription ni complété au singulier ou au pluriel le mot *nep.* que je crois

1. *CIL*, III, 7616, 10615, 10632, 10638.
2. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Milliarium, sub fine.*
3. Goyau, *Chronol.*, p. 221.

abrégé. Je me borne à donner le fragment conservé sous la forme où je suppose qu'il se trouve, et je cite en regard pour comparaison le milliaire complet dont j'ai eu occasion de parler plus haut :

Milliaire de Kasapkeui.	Milliaire de Roustchouk = N° 137.
Imp. Caesar M. Aurelius	
Antoninus Aug., ponti-	
fex maximus, trib. pot-	
[est]at. X[VI], cos. III, et	
[Imp.] Caesar Lu. Aure-	
lius Verus Aug., tri-	
b. potestat. II, cos. II,	
divi filii Pii, divi Ha-	. . . .
driani nepotes, di-	*divi Trai(ani) pronep.*
vi Nervae abnepo-	*divi Ner(vae) abnep.*
tes, M. Servilius	*A LX Prist(is) p(e)r*
Fabianus leg. Aug.	*coh(ortem) II Fl(aviam) Britt(onum);*
pr. pr.	*Servilio Fabiano*
mp. XVIII.	*leg. Aug. pr. pr.*

N° 138. — Colonne. — Diam. : 0m,40 ; haut. : 1m,35 ; paraît brisée en deux morceaux qui se raccordent si mal qu'on ne peut pas assurer qu'ils appartiennent bien au même monument.

L'inscription, qui comprend 7 lignes, est très négligemment gravée, mal conservée et presque illisible ; on y reconnaît seulement, paraît-il, le nom d'Aurélien (douteux) et les lettres :

.... A LX Prist(is) per coh(ortem) II Fl(aviam) [Britt(onum)].....

N° 139. — Colonne. — Diam. : 0m,37 à 0m,40 ; haut. : 0m,94 ; brisée en deux fragments qui, selon les renseignements trop vagues fournis par les éditeurs, semblent devoir être lus ainsi :

a) *Imp(erator) Caes(ar) L(ucius) Domitius Aurelianus, pius, felix, augustus, Germanicus, pontifex maximus, trib(unicia) pot(estate), patr(iae) p[ater], c(onsul), pro co(n)s(ul).....*

b) *.... [A LX Prist(is) per] coh(ortem) II Fl(aviam) Brittonum, M(arcus) Aur(elius) Sebastianus [leg(atus] Aug(usti) pro pr(aetore)].*

On ignore la distribution des lignes et, comme pour le

n° 137, il y a lieu de douter de la non abréviation de certains mots du texte.

Ces quatre milliaires donnent lieu aux remarques suivantes :

I. — *Cohortes*.

La *cohors II Mattiacorum* est en Mésie à la fin du premier siècle (Dipl. XXXI, de 99) et pendant tout le second (Dipl. XLVIII, de 134 ; CVIII, de 198).

La *cohors II Flavia Brittonum equitum* également (Dipl. XXX, de 99 ; XXII, de 105 ; XLVI, de 129) ; au troisième siècle, on l'y retrouve en 230 (*CIL*, III, 7473). Nos n°s 138-139 montrent qu'elle y resta au moins jusqu'en 272. — Cf. de Weerd, *op. cit.*, p. 279, 283, 289.

II. — *Légats* :

Tiberius Claudius Saturninus (*Prosopogr.*, I, 397, 800 ; de Weerd, *op. cit.*, p. 297 ; Liebenam, *Verwaltungsgesch.*, p. 281, n° 14) était déjà connu par une inscription de Silistrie (*CIL*, III, 7474) Notre n° 136 montre qu'il était en fonctions dès le début de l'année 145.

Marcus Servilius, Quinti filius, Fabianus Maximus (*Prosopogr.*, III, 226, 415 ; de Weerd, *op. cit.*, p. 297 ; Liebenam, *op. cit.*, p. 282, n° 18) est connu par divers textes (*CIL*, III, 12385, 12514 ; VI, 1517) dont le premier, que j'ai cité plus haut *in extenso* en regard du n° 137, constate sa présence en Mésie Inférieure dès l'année 162. Notre n° 137 est susceptible de deux interprétations, dont l'une montrerait que le légat était encore en fonctions à la fin de l'année 169.

Aurelius Sebastianus, dont notre n° 139, si le texte doit en être tenu pour exact, fournirait le prénom : *Marcus*, n'était connu que par une inscription (*IGR*, 591) que j'ai jadis publiée et commentée (*RA*, 1908[1], p. 37) en montrant que le séjour de ce légat en Mésie est probablement antérieur à 272 : d'où la possibilité de dater notre milliaire. La formule employée sur ce monument : ὑπατεύων τῆς ἐπαρχείας ὁ διασημότατος Αὐρήλιος

Σεβαστιανὸς, rend douteuse, mais nullement invraisemblable ni impossible[1], la restitution *leg. Aug. pro pr.*

III. — *Dates* :

N° 136, année 145 avant le 25 février; n° 137, peut-être la fin de l'année 169; n° 139, années 270-271.

IV. — *Routes* :

J'ai montré ci-dessus que la rédaction de nos milliaires semble prouver qu'ils étaient destinés à des routes construites et réparées par l'État. Sans pouvoir préciser davantage leur provenance, nous pouvons remarquer que les deux grandes *viae militares* de la région sont la route latérale au Danube, qui traverse la ville, et la route transversale *Philippopolis-Nicopolis*, qui y aboutit (voir ci-dessus, commentaire du n° 134). L'absence presque certaine de toute indication de distance ferait douter que les bornes aient jamais été mises en place. On pourrait penser que ce sont des exemplaires mis au rebut ou en réserve pour des motifs qui nous échappent : on les aurait conservés dans les sous-sols des bâtiments militaires affectés aux cohortes en garnison à *Sexaginta Prista*.

La mention de leur découverte dans les souterrains d'un bâtiment ruiné accréditerait cette hypothèse; il faudrait pour la vérifier tous les renseignements précis relatifs aux fouilles, dont j'ai dit ci-dessus qu'ils n'ont pas été fournis et que j'ai été impuissant à les obtenir.

V. — *Nom de la ville.*

Les géographes et les archéologues sont depuis longtemps d'accord pour identifier *Prista* avec la moderne Roustchouk. Nos quatre bornes milliaires ne font que corroborer cette identification, mais elles fournissent un élément nouveau à l'étude du

1. Le titre d'ὕπατος, fréquent parmi les légats de Mésie, rare parmi ceux de Thrace (*RA*, 1908[2], p. 42 et note 1), ne semble pas indiquer que le gouverneur soit un proconsul, mais simplement qu'il est *vir consularis* : la formule πρεσβευτὴς Σεβαστοῦ ἀντιστράτηγος accompagne fréquemment le titre d'ὑπατεύων (*RA*, *ibid.*, p. 85, n[os] 6, 9, 21, 30, 33 de l'*Index* ; cf. l'*Index* de Kalinka, *op. cit.*).

nom de la ville, car elles sont le premier document épigraphique qui contienne ce nom, et elles en indiquent par un chiffre, LX, le premier élément : *Sexaginta*, dont on avait parfois douté parce que les textes précédemment connus[1] tantôt le négligent (Ptol., III, 10, 10 : Πρίστη, variante Τιρίστη ; *Tab. Peut.* : *Pristis*), tantôt l'estropient (Procop., *de Ædif.*, IV, 4, p. 307, éd. Bonn : Ἑξεντα Πρίστα ; Socr., *Hist. eccles.*, VII, 36 : Σέξαντα Πρίστα). L'orthographe exacte a été respectée par l'*Itin. Anton.* (*Sexaginta Pristis*) et par la *Not. Dign.* (*Orient.*, p. 102 : *Sexaginta Prista*).

Le chiffre *sexaginta* étant désormais définitivement officiel, il y a lieu de résoudre la question, déjà souvent posée, du sens qu'il convient d'attribuer au mot *Prista* : car l'ensemble des textes et l'orthographe de nos inscriptions interdisent de supposer une autre forme à ce mot, ou de tenir compte de la variante Τιρίστη de Ptolémée (confusion évidente, par les copistes, des graphies ΤΙ et Π, si voisines de forme), ainsi que des lectures *Poristis* ou *Pirostis* dans le nº 136, que nous avons déclarées inacceptables[2].

Dès le XVIIIᵉ siècle, Mannert[3] supposait que *Prista* avait dû être le port d'attache de la flotille romaine du Danube, et que la ville fondée en ce lieu avait tiré son nom des bateaux qu'elle abritait (*sexaginta pristes*, les soixante barques). Cette opinion a été généralement admise[4] ; tout récemment encore, M. Bormann, consulté par MM. Chkorpil, lui donnait son adhésion et la renforçait d'un nouvel argument en écrivant : « Je suppose que la localité *Sexaginta Pristis*, aujourd'hui Roustchouk, a été

1. Cf. Besnier, *Lexique de Géogr. anc.*, s. v.

2. Τιρίστη rappelle cependant une série de noms thraces : Τίσιζα (variante : *Tiristis*, Mela, II, 22) ; cf. Besnier, *op. cit.*, s. v. — Τίριζις, fête gète, selon Tomaschek, *die alten Thraker*, I, 95 ; — Τίρις, chef thrace cité par Polyen, IV, 16 (variante probable de Τήρης). — De même *Porista* rappellerait le nom thrace si connu Πόρις ; *Pirosta* l'ethnique *Piretenses* (*CIL*, III, 12415, 12417) et les noms thraco-daces *Piroboris* (*CIR*, 315) et Πιροβοριδάυα (Ptolémée ; mot celtique selon Tomaschek, *op. cit.*, III, p. 64).

3. *Géogr. anc.*, IX, 7ᵉ partie, p. 113.

4. Kanitz, *op. cit.*, I, p. 132.

créée antérieurement à Antonin, je veux dire par Trajan, conquérant de la Dacie. C'est ce même empereur qui a fondé en Italie un port de guerre appelé *Centum Cellae*, les cent cales sèches ». — Conclusion : la similitude des noms, tous deux composés d'un terme de marine précédé d'un adjectif numéral, les confirme l'un par l'autre et leur donne une date commune, l'époque de Trajan.

Examinons ce que valent cette interprétation et ces arguments.

La flotte du Danube (*classis flavia Moesiaca ou Moesiatica*) nous est connue[1], notamment par des inscriptions[2] dont aucune ne provient de Roustchouk. La *Notitia Dignitatum* place à *Teglitium* et *Candidiana* le port d'attache des *milites Moesiaci*, à *Flaviana* et à *Altinum* celui des *milites nauclarii* ; elle ne parle pas de *Prista* comme lieu de séjour d'aucune partie de la flotte. Müller[3], il est vrai, a conjecturé que le nom de *Prista* pourrait peut-être combler la lacune qui existe dans le texte de la *Notitia* citant une *praefectura navium amnicarum et militum ibi deputatorum*... (nom de la ville absent). Mais cette mention vient après celles des diverses troupes stationnées à *Transmarisca* et la *Notitia* suit un ordre géographique rigoureux ; elle descend le cours du Danube, et par suite le nom manquant ne saurait être que celui de *Transmarisca* ou celui d'une des villes situées en aval. *Prista* a été citée auparavant, à son rang, parmi les villes d'amont, comme *praefectura ripae legionis I Italicae, cohortis V Pedaturae inferioris*, et comme lieu de séjour du *cuneus equitum armigerorum*[4].

Mais, dira-t-on, il suffirait à la rigueur, pour justifier l'hypothèse courante, d'admettre qu'à un moment quelconque, notam-

1. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Classis*, p. 1236.

2. *CIL*, III, 7552, 8716, 14214[34] ; Dipl. XXII, XXX, XXXIII ; *IGR*, 623, 628 ; *CIR*, 438 ; Latyschev, IV, 94.

3. Ptolémée, éd. Didot, III, 10, p. 466.

4. Edit. Boecking, p. 102-103 *Orientis*, et les notes. Au début du chapitre, un dessin représente une ville fortifiée sous laquelle est inscrit le nom de *Prista*. En cet endroit (p. 101), certains mss. portent la forme *Pristae*.

ment pendant les campagnes de Trajan au-delà du Danube, une flotille de barques s'étant trouvée momentanément amarrée près du site encore inhabité de la moderne Roustchouk, les marins ou soldats romains aient inventé, pour désigner l'endroit, un surnom de fortune dont le sens s'accorde avec celui qu'ont ordinairement les *lieux-dits* en tous pays, et dont la composition concorde avec l'exemple analogue et contemporain que cite M. Bormann. On peut même aller plus loin. Admettons que dans cet exemple le mot *sexaginta* ait pu prendre un sens indéterminé (= un certain nombre, un grand nombre) qu'il ne possède que très rarement, sinon jamais[1], par confusion ou analogie avec d'autres noms de nombre, comme *centum* et surtout *sexcenta*[2]. Malgré toutes ces concessions, le raisonnement s'effondre par suite des considérations suivantes.

Πρίστις (variante πρῆστις), gén.- ιδος, est en grec le nom du requin[3]. Par métaphore, il a été appliqué à une espèce de navire ayant les extrémités effilées, un ou plusieurs rangs de rames et peu de tirant d'eau[4], quelque chose d'analogue aux *caïques* turcs. Le mot, avec sa signification technique, est passé dans la langue latine sous la forme *pristis*[5]. Les deux langues en font un équivalent du mot λέμβος, *lembus*, chaloupe : la différence entre les deux embarcations paraît être surtout dans leur taille, la *pristis* étant plus grande que le *lembus* et possédant un éperon[6]. — Suivant une autre opinion, du reste

1. Le seul exemple certain paraît être Martial, 12, 26. Le passage de Cicéron, *Verr.*, III, 47, est douteux (Forcellini).

2. La supposition qu'il faudrait lire *Sexcenta Prista* (en conformité avec les textes grecs cités plus haut, qui contiennent les formes σέξαντα, ἕξαντα) est maintenant impossible, puisque nos milliaires portent *en chiffres* l'indication LX.

3. Pline, IX, 2, 1.

4. Cecil Torr, *Ancient ships*, p. 121 ; *Dict. des Antiq.*, s. v. — Cf. Müller, *loc. cit.* : *genus marinae belluae longi corporis et angusti* ; Cl. Quadrig. : *navigium ea forma a marina bellua dictum est.*

5. Servius ad *Æn.*, III, 427 : *velocem acri remige pristin.*

6. On trouve ordinairement les deux termes accolés : λέμβοι σὺν ταῖς πρίστεσιν (Polyb., XVI, 2) ; *lembos pristesque* (Liv. XXXV, 26) ; XL *lembi*, V *pristes*, (*Ibid.*, XLIV, 28). — Tite Live, XXXII, 32, traduit μίαν πρίστιν de Polybe, XVII, 1, par *una nave rostrata.*

contredite par les explications antiques du mot *pristis*, on aurait aussi appliqué ce nom à un poisson fluvial qui serait peut-être, puisqu'il s'agit du Danube, le sterlet[1].

Quoi qu'il en soit, lorsqu'on traduit *sexaginta pristis* par : les soixante barques, ou par : les innombrables sterlets, on commet dans les deux cas l'erreur de considérer *pristis* comme un nominatif pluriel, ce qui pourrait se soutenir en supposant la forme *pristis* = *pristes* ; mais on oublie que la graphie *Pristis* représente un ablatif de lieu, tel qu'il est ordinairement employé dans les Itinéraires, et que la forme nominative est celle qui se lit dans d'autres textes : *Prista*, pluriel probable d'un singulier inconnu, *pristum*, qui n'est ni latin[2], ni thrace[3]. En grec, πριστόν pourrait être l'adjectif verbal de πρίω ou πρίζω, *scier*, et en effet le mot existe et signifie des plaques de marbre destinées à servir d'appliques ornementales[4]. Le mot, passé en latin, fournirait de notre nom de lieu une explication grammaticalement acceptable — la seule même qu'on puisse accepter — ; mais il aboutirait à une traduction d'autant plus étrange (les soixante, ou mieux les innombrables plaques de marbre) que rien, dans la position de Roustchouk, ne justifie particulière-

1. Müller, *loc. cit.*, reproduit les expressions d'un ancien commentateur, lequel, citant Pline, mentionne l'existence dans le Danube d'un poisson de grosse taille qu'il appelle *mario*. Vérification faite, ce nom de poisson n'existe ni en latin classique, ni en bas latin. En se reportant au texte de Pline (IX, 17, 2) on constate que cette indication résulte d'une erreur : Pline dit qu'il se trouve dans le Danube de gros poissons qu'on ne peut pêcher, à cause de leurs dimensions, qu'avec des crocs (*marris*). — Ces poissons sont, pour le naturaliste ancien, de l'espèce des *porcs marins* : qu'il s'agisse du sterlet ou de n'importe quel autre poisson, peu importe ici. Ce qu'il faudrait prouver, c'est qu'il existe des poissons danubiens appelés *pristes*, par assimilation avec les requins : aucun texte ne corrobore pareille supposition.

2. Je ne l'ai trouvé nulle part.

3. Pas de racine Πρισ- actuellement connue dans les noms propres thraces.

4. Josèphe, *Ant. Jud.*, VIII, 5 : dans ce texte, où il s'agit de la construction du temple de Jérusalem, l'expression πριστῷ τοὺς τοίχους καὶ πολυτελεῖ κατημφίεσεν montre que πριστὸν n'est pas un substantif, mais un adjectif qui se rapporte à λίθῳ exprimé au début de la phrase. — Dans le second texte où se rencontre le même mot, il est également adjectif : πριστὸς κτείς = *sectus serra pecten* (Lucien, *Amor.*, 44).

ment l'allusion à des carrières de marbre spécialement abondantes ou exploitées dans les environs.

L'orthographe Πρίστη, adoptée par Ptolémée et remarquable parce qu'elle pourrait être contemporaine de la fondation de la ville, si celle-ci n'est pas antérieure à Trajan[1], complique encore le problème, car : 1° La forme πρίστη peut être soit un mot grec, soit la transcription en lettres grecques d'une forme latine, *prista*, nominatif singulier de la première déclinaison, ou, à la rigueur, nominatif pluriel neutre de la seconde pris, par une erreur populaire très fréquente, pour un singulier de la première : mais nous avons vu combien, en grec comme en latin, toutes ces formes sont peu acceptables. — 2° Elle paraît indiquer l'absence, dans le nom de la ville, au moment même où on l'adopta, d'un adjectif cardinal dont la présence sur tous les autres textes augmente la difficulté.

Qu'on ait commencé par dire *Prista* seulement; qu'on ait rapidement pris l'habitude (dès 145 selon notre n° 136) de dire *Sexaginta Prista*, cela n'expliquerait ni l'usage ou l'introduction de l'adjectif *sexaginta*, ni le sens du mot *prista*. La forme correcte, *sexaginta pristes*, qui seule permettrait d'adopter l'interprétation proposée, n'apparaît nulle part. Sur nos bornes milliaires, les abréviations laisseraient possible l'adoption d'un ablatif régulier *Prist[ibus]* ; mais comment expliquer l'ablatif *Pristis* des Itinéraires, conforme au nominatif *Prista* des auteurs et de la *Notitia* ? Supposer, dans la langue des matelots du Danube, une forme barbare *pristum=pristis* (au pluriel : *prista=pristes*), est une hypothèse trop hardie, sans preuves ni analogies[2], d'autant plus improbable que la présence d'un adjectif latin, *sexaginta*, exclut la possibilité d'un usage abusif d'un mot mal compris du langage indigène. L'ensemble du nom a l'aspect d'une expression composée latine, choisie par des Latins et correctement employée par eux.

1. Sur ce point, cf. *RA*, 1907², p. 260 et note 2.
2. On trouve bien μάρτυρες pour μάρτυρα, mais l'erreur est un peu différente et le texte est grossier et d'époque très basse (Kalinka, *op. cit.*, 345).

En résumé, le nom de la ville, grâce à nos milliaires, est dorénavant confirmé sans contestation possible; l'interprétation qui en a été proposée, d'apparence tentante, est en réalité inadmissible. Il reste à en chercher et à en expliquer la signification.

140-142. — Colonne[1] milliaire brisée en cinq morceaux et contenant trois inscriptions superposées ou juxtaposées[2]. — Musée de Sofia.

Dimensions non indiquées.

Provenance : territoire du village récemment nommé Stambolovo (anciennement Kaba Apli, en turc), district de Samokov (d'Ichtiman, selon la carte), aux environs du monastère de *Sveti-Spas*, à la cîme (1.177 mètres) de la montagne appelée *Eledjik*, qui domine le défilé nommé *porte de Trajan*[3] ou, plus populairement, de *Marko*[4], par lequel passait la route *Sirmium-Byzance*. On connaît déjà, provenant de ce même défilé, quatre autres inscriptions dont deux milliaires[5].

La pierre, très effacée, porte les traces d'un grattage qui, aux noms de Licinius et Constantin, a substitué ceux de Théodose et Arcadius. Les lettres primitives, plus grandes et mieux gravées, réapparaissent à droite des l. 3 et 4, et au-dessous de la l. 6.

Le début du premier texte est restitué d'après un milliaire de même provenance (*CIL*, III, 747); la suite, d'après la longueur des intervalles à combler, et selon des inscriptions analogues trouvées dans les pays danubiens et contenant notamment le

1. Le texte bulgare est incompréhensible en cet endroit par suite d'une curieuse *coquille*. Le *prote* n'ayant pas compris le mot étranger *kolona* (colonne), pourtant reproduit exactement deux fois dans la suite du commentaire, l'a changé en *kola* (char), auquel il a ajouté de son cru, pour être plus clair, l'adjectif *pakta* (de voyage).

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 287 (découvertes nouvelles). — *Rev. publ. épigr.*, 1912, n° 58.

3. *Traianovo Vrata.*

4. *Markova Kapoudjik*, expression mi-bulgare, mi-turque. — Sur Marko, cf. *RA*, 1915[1], p. 79, note 2.

5. *DH*, H', I', K', p. 331-332.

mot [*r*]*ei pu*[*blicae*] seul conservé ici[1]. La formule qui contient ce mot — *bono rei publicae natus* —, ne se trouve pas sur les monuments avant Constantin et Licinius ; c'est pourquoi j'ai restitué sans hésitation les noms de ces empereurs, sans tenir compte des empereurs plus anciens auxquels aurait pu convenir le nom de *Vale*[*rius*] conservé dans notre texte.

Le second texte offre des difficultés de date. Les trois premières lignes nomment comme vivants (*salvi*) des empereurs dont le premier est mort à la fin de 375 ; les trois dernières citent des Augustes dont le dernier n'a reçu ce titre qu'en 383. Les deux parties de l'inscription sont donc séparées par un intervalle d'au moins 8 ans. Du reste la rédaction est différente dans l'une et dans l'autre ; *a*) est à l'ablatif ; *b*) au nominatif. Je crois pouvoir en conclure que le second texte correspond en réalité à deux inscriptions successives et indépendantes. On les aura placées l'une sous l'autre sans recourir à un second grattage, parce que l'opération, déjà faite une fois, aurait augmenté les difficultés de gravure[2].

LVIS DDN
ENTINIANO
NTEETGRATIANO
LENTINIANI
EODOSIVS
ARCADIVS AVGGG
EIPV

VALE
VG

1er texte = N° 140

[*Salvis dd. nn.*] *Vale*[*rio*]
[*Liciniano Licinio A*]*ug*[*usto*]
[*et Flavio Valerio Constan*-]
[*tino Augusto, bono*]
[*r*]*ei pu*[*blicae natis*....]

2e texte
a) = N° 141
[*Sa*]*lvis* [*d*]*dd. n*[*nn.*]
[*Val*]*entiniano* [*et*]
[*Val*]*ente et Gratiano*...
b) = N° 142
[*Val*]*entinian*[*us et*]
[*Th*]*eodosius* [*et*]
Arcadius Auggg.

1. *CIL*, III, 5326, 11844.

2. A comparer : 1° trois inscriptions successives sur le même milliaire (*CIL*, III, 10621) ; — 2° inscription d'un libellé identique à notre n° 141 insérée après

143. — Fragment d'une base de statue en calcaire[1]. — Musée de Sofia.

Haut. : 0m,36; larg. : 0m,26; ép. : 0m,30; lettres : 1re ligne, 0m,03; autres lignes, 0m,02.

Provenance : Artchar (*Ratiaria*).

PRO · SAL · TE · PROI	*Pro sal(ute) et pro i[nco-]*
LVMITATE · IMPP · L·	*lumitate Imp(eratorum) L(ucii) [Sep(timii)]*
SEVERI · PII · PERT · ETM	*Severi Pii Pert(inacis) et M(arci) [Aur(elii)]*
ATONIN GG	*[A]ntonin[i Au]g(ustorum)*
une ligne martelée	*[et P(ublii) Sep(timii) Getae Caes(aris)]...*
trace de lettres	....

Le nom de Géta martelé. Date : après 198 et avant 201 (Caracalla porte le titre d'*Augustus*, mais n'a pas le surnom de *pius*).

Parmi les numéros suivants, qui proviennent tous de Stara Zagora (*Trajana Augusta*), trois sur quatre ont été trouvés ensemble dans des circonstances qu'il importe de rappeler avant de les étudier et de les classer sous les paragraphes auxquels ils appartiennent par leur contenu.

Ce sont des bases de statues, qu'on a utilisées comme matériaux de construction en retaillant, pour obtenir sur toutes les faces une surface plane, toutes les moulures en relief. Ce travail a parfois endommagé, mais peu sensiblement, les textes eux-mêmes.

Voici les renseignements que nous possédons sur l'édifice dans lequel on les a retrouvées encastrées[2] :

A l'automne de 1911, en faisant des fouilles pour établir les

grattage au milieu d'une inscription plus ancienne de Dioclétien (*CIL*, III, 13755; Musée de Bucarest, provient des bords du Danube); — 3° inscriptions superposées placées à la suite l'une de l'autre, mais toutes deux au même cas (*CIL*, III, 14463, 14464).

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 178, fig. 3 (Kazarov). — *Rev. publ. épigr.*, 1912, n° 52.

2. Je résume ici un rapport adressé à M. Kazarov par M. Athanase Kojoukharof, président de la Société archéologique de Stara Zagora, dans le musée particulier de laquelle les monuments sont conservés (*Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 184-188, fig. 97-99).

fondations du nouveau théâtre de la ville, on a découvert les restes de deux murs parallèles séparés par un fossé et appartenant assurément aux fortifications antiques de la cité (larg. : du mur intérieur, 3m,60; du mur extérieur, 2m,50; du fossé, 6m,80). La maçonnerie, construite à la mode romaine (couches alternées de moëllons et de briques, avec ciment de brique pilée; haut. de la première assise : 1 m. ; de la seconde : 0m,50 à 0m,60; quatre à cinq rangs de briques séparées par un mortier épais de 5 à 6 cm.), semble datée par des monnaies de bronze trouvées à 7 mètres au-dessous du niveau du sol actuel, notamment par une monnaie d'émission locale, non encore publiée, semble-t-il[1], mais d'un type usuel[2] :

F). Tête de Géta : ΑΥΤ. Κ. Π. CΕΠΤΙ. ΓΕΤΑC.

R). Esculape debout, appuyé sur un bâton autour duquel s'enroule le serpent sacré : ΑΥΓΟΥCΤΗC ΤΡΑΙΑΝΗC.

On remarquera toutefois que ces monnaies, découvertes auprès de la face interne du mur intérieur en même temps que d'autres objets (quatre *dolia* profonds de 1m,80, diam. : 1m,20; trois lampes d'argile), semblent provenir d'habitations ou de tombes vraisemblablement adossées au mur. Le mur lui-même est donc sans doute plus ancien, et il convient de le dater du premier siècle ou du second au plus tard, probablement de l'époque où Trajan, agrandissant la ville et lui donnant son nom, dut la fortifier[3].

En un point, le fossé est obstrué par la base rectangulaire

1. Cf. Head, *Hist. Num.*, 2e édit. p. 288.

2. Le *Catalogue of Gr. Coins, Thrace*, qui attribue à tort à Trajanopolis les monnaies avec les mots Αὐγούστης Τραιάνης, publie (p. 180, n° 29) une monnaie analogue à celle-ci, sauf que sur la face Géta porte le titre de CEB., et qu'au revers on voit Némésis au lieu d'Esculape. — Le type d'Esculape se retrouve identique sur les monnaies d'*Anchialos*, *Deultum*, *Hadrianopolis*, *Maronea*, *Pautalia*, *Philippopolis*, *Plotinopolis*, *Serdica*.

3. Ci-dessous, et *DH*, p. 300. Le texte de Suidas que cite Dumont, parlant de deux villes surnommées *Trajana*, explique le verbe καθιδρύειν, *fonder*, par ἀσφαλῶς κατοικίζειν, *mettre en sûreté les habitants*, c'est-à-dire, *fortifier* la ville, peut-être déjà auparavant existante. La glose paraît s'appliquer fort justement dans le cas présent.

d'une tour[1] qui est certainement de construction plus tardive : 1° parce que l'un des côtés de cette tour est formé par le mur intérieur lui-même, tandis que le côté parallèle ne s'appuie pas au mur extérieur, mais laisse subsister entre la construction nouvelle et ce mur un couloir de 0m,50, trop étroit pour avoir été prévu dans un plan d'ensemble, et explicable seulement par un remaniement postérieur; — 2° parce que les matériaux sont différents, et que le revêtement de la tour est en pierres de taille tandis que les murs sont en briques et moëllons; — 3° parce que l'une des pierres remployées (notre n° 145) porte le nom de Caracalla et n'a pas pu être désaffectée de sa destination primitive avant la mort de cet empereur. La tour est donc, au plus tôt, du second quart du troisième siècle.

Il subsiste de cette base de tour l'une des faces perpendiculaires en entier (long. : 6m,30), l'angle S.-O. adjacent, la face contiguë à cet angle sur une longueur de 3m,20. On distingue trois sortes de matériaux de construction : 1° des blocs d'architraves remployés et recoupés ; ils sont posés de biais et figurent au pied de l'ensemble comme une ceinture en biseau ; les moulures en creux dont ils sont ornés varient suivant les blocs en nombre et en position, ce qui prouve leur appartenance primitive à des monuments différents ; — 2° des pierres de taille neuves ou retaillées et posées de champ (dimensions variées : 1m,80 × 1m,20 pour les plus grandes, 0m,94 × 0m,54 pour les plus petites ; épaisseur : 0m,50 et 0m,60) ; — 3° un remplissage central en pierraille et brique pilée.

Au total, vingt-sept blocs de pierre, parmi lesquels nos trois bases de statues.

144. — Piédestal quadrangulaire, trouvé à l'angle précité. Haut. : 1m,50 ; larg. : 0m,60 ; ép. : 0m,52 ; lettres : 0m,045.

1. La tour elle-même, si on en juge par celle qui est demeurée à peu près intacte sur un autre point de la ville (angle S.-E. des anciennes fortifications), pouvait être ronde.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 189, fig. 101.

Ce texte peut être restitué facilement et complètement, grâce à un autre piédestal provenant aussi de Stara Zagora et publié pour comparaison par M. Kazarov. Les deux inscriptions sont identiques ; la seconde est gravée en caractères du même genre que ceux de la première, mais moins réguliers.

ΑΝΑCΤΑC
>ΜΑΒȢΛΙ
ϬΤΡΑΙΑΝΕΝ
ΑΡΧΙΑCΑΥΡ
ΑΠΦȢΚΑΙΕΓ
ΤΗCΑΝΑC
ΤȢΕΚΤΩ
ΟΛΕΩC

145. — Piédestal quadrangulaire mouluré sur la face antérieure[1]. Au sommet, deux volutes en relief réunies par un cordon central et partant d'un noyau commun surmonté d'une pomme de pin[2] ; restes de l'acrotère de gauche. — Musée de Sofia.

Haut. : 1m,72; larg. : 0m,70 à la base; 0m,50 au centre; ép. : 0m,46 ; lettres : de 0m,035 à 0m,065.

Sur un étroit bandeau, au centre duquel se détache le noyau, origine des volutes :

ΑΝΤΩ ΝΕΙΝ

Sur le bandeau au-dessus du champ :

ΑΓΑΘΗ | ΤΥΧΗ |

Dans le champ :

ΤΗΝΑΝΑCΤΑCΙΝ
ΚΑΤΑΔΟΓΜΑΒȢ
ΑΗCΚΑΙΔΗΜȢΤΡΑΙ
ΑΝΕΩΝΕΠΙ·CΥΝΑΡΧΙ
ΑCΑΥΡΔΗΜΗΤΡΙȢΑΠ
ΦȢΚΑΙ·ΕΠΙ·ΜΕΛȢΜΕ
ΝȢΤΗCΑΝΑCΤΑCΕ
ΩCΑΥΤȢΕΚΤΩΝΤΗC
ΠΟΛΕΩC

1. *Ibid*, p. 190, fig. 102.
2. M. Kazarov compare une ornementation semblable : Kieseritzky et Watzinger, *Griech. Grabreliefs aus Südrussland*, p. 17, n° 124.

D'où les lectures suivantes :

N° 145

'Αντωνεῖν[ον].
'Αγαθῆι τύχηι.
Τὴν ἀνάστασιν
κατὰ δόγμα βου-
λῆς καὶ δήμου Τραι-
ανέων, ἐπὶ συναρχί-
ας Αὐρ · Δημητρίου 'Απ-
φοῦ καὶ ἐπιμελουμέ-
νου τῆς ἀναστάσε-
ως αὐτοῦ · ἐκ τῶν τῆς
πόλεως.

N° 144

['Αντωνεῖνον.]
['Αγαθῆι τύχηι.]
[Τὴν] ἀνάστασ[ιν]
[κατὰ δ]όγμα βουλ[ῆς]
[καὶ δήμ]ου Τραιανέ[ων],
[ἐπὶ συν]αρχίας Αὐρ · [Δη-]
[μητρίου] 'Απφοῦ καὶ ἐ[πι-]
[μελουμένου] τῆς ἀνασ[τά-]
[σεως αὐ]τοῦ · ἐκ τῶ[ν τῆς]
[π]όλεως.

Le surnom d''Αντωνεῖνος, employé seul, ne suffirait pas à prouver qu'il s'agit bien de Caracalla[1], si le même σύναρχος, Αὐρήλιος Δημήτριος 'Απφοῦς, n'avait pas aussi présidé, toujours à *Trajana Augusta*, l'inauguration d'un piédestal analogue en l'honneur de Julia Domna[2]. Les membres de la famille des Sévères paraissent y avoir été spécialement honorés[3], sans doute en remerciment des grands travaux accomplis par leur ordre dans la région[4].

L'accusatif τὴν ἀνάστασιν ne s'explique pas grammaticalement et ne se justifie guère par d'autres exemples[5]. Cette construction insolite semble résulter du mélange maladroit de deux formules différentes : la première, où le nom de l'ἐπιμελήτης aurait gouverné le verbe dont dépend l'accusatif (τὴν ἀνάστασιν [ἐκέλευσεν, ἐπεσκεύασεν, ἐκόσμησεν, ou tout autre verbe de sens analogue] Αὐρ. Δημήτριος 'Απφοῦς); la seconde indiquant la date par le procédé usuel : ἐπὶ avec, au génitif, le nom du magistrat éponyme[6].

1. Cf. mes remarques à ce sujet : *RA*, 1908^{2}, p. 53 et note 2.

2. *DH*, 61^{v}, p. 355 (ἐπὶ συναρχίας 'Α... — Δημητρίου 'Απφ(ί)ου, lectures du prénom et du surnom à compléter et à corriger d'après nos inscriptions). — Kalinka, *op. cit.*, n° 81. — *IGR*, 751.

3. *DH*, 61^{s}, p. 350 ; 61^{et}, p. 351 ; 61^{v}, p. 355.

4. *BCH*, 1898, p. 521-523 ; textes* : n°s 5 à 14 de la p. 521, note 1.

5. Je n'ai rien trouvé de comparable dans le *Thesaurus* ni le *Corpus*. — Le *Thesaurus* remarque que ἀνάστασις peut signifier *érection* et aussi *inauguration*.

6. A *Trajana Augusta*, il y a trois archontes, et l'éponymat est le privilège

L'embarras de la rédaction est encore augmenté par le fait que, dans le cas présent, l'ἐπιμελητής et le σύναρχος se confondent en une seule personne. Aussi le nom, supprimé la première fois en même temps que le verbe, exprimé la seconde fois, se trouve-t-il assez gauchement rappelé à la fin par le pronom αὐτοῦ, *illius*, manifestement employé au sens de τοῦ αὐτοῦ, *ejusdem*[1].

Le nom propre Ἀπφοῦς donne un renseignement utile. Originaire de l'Asie Mineure[2], il n'apparait en Thrace que dans les régions maritimes en relations directes avec la Bithynie, c'est-à-dire la côte de Propontide[3] et celle de l'Euxin[4], ou bien dans les villes où les empereurs, Trajan notamment, avaient transplanté des colonies de Bithyniens[5]. Il nous laisse donc deviner l'existence, à *Trajana Augusta*, d'une colonie asiatique dont nous aurons l'occasion de nous occuper à nouveau à propos du nº 147.

du premier d'entre eux (*DH*, 61$^{d, e, e1}$, p. 350-351). Mais les adjoints (συνάρχοντες, σύναρχοι) deviennent éponymes quand ils font fonction de premier archonte (ἐπιμελούμενοι τῆς ἀρχῆς, *DH*, 61^{e3}, p. 351; cf. p. 298). — Généralités dans Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 246, et Swoboda, *die griech. Volksbeschlüsse*, p. 135.

1. On ne peut songer à rapporter αὐτοῦ à un mot comme τοῦ ἀνδριάντος, fréquemment usité à cette place dans les dédicaces (ἐπιμελούμενος τῆς ἀναστάσεως τοῦ ἀνδριάντος, cf. *DH*, 61^{a}, p. 351 ; 64^{a}, p. 378) : le mot ἀνδριάς, sous entendu par l'ensemble même du texte, n'y est en effet exprimé nulle part.

2. Kretschmer, *Einleitung*, p. 347. — Fick, *Personennamen*, p. 36; *Beitr. für vergleich. Sprachtforsch.*, XXII, p. 200. — Bekker, *Anecd. gr.*, p. 356. — Sundwall, *Namen der Lykier*, p. 50-51. — Mot enfantin, signifiant *papa*, suivant Theocr., XV, 13 et Callim., *Diane*, 6.

3. Ἀπφία, à *Bisanthe* (*DH*, 84, p. 309, probablement le même texte que 86^{a}, p. 412).

4. Ἄπφη, à *Tomi* (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1882, p. 28, nº 57).

5. Ἄπφη, à Kozarsko, district de Pechtera (Kalinka, *op. cit.*, nº 305); Ἀπφοῦς, à Kara Orman, district de Tchirpan (*BCH*, 1901, p. 321, nº 22). Ces deux textes proviennent sans doute de *Philippopolis*, ville voisine; le second pourrait, à la rigueur, provenir de *Trajana Augusta*, puisque Kara Orman = *Ranilum* est situé vers le premier quart de la route qui réunit ces deux cités (*BCH*, 1898, p. 478 ; carte p. 474). — Sur les Bithyniens à *Philippopolis*, cf. *BCH*, 1901, p. 316, nº 14 ; p. 309, nº 2 ; liste d'Ἕλληνες Βιθυνοί, *IGR*, 705, avec la glose : *Graeci viventes in Thracia, oriundi ex Bithynia* ; à *Nicopolis ad Istrum*, cf. *RA*, 1907[1], p. 275 ; à *Troesmis*, cf. *CIL*, III, 7503 ; à *Trajana Augusta*, ci-après nº 147.

§ 3. — *Inscriptions honorifiques.*

146. — Piédestal en marbre bleuâtre, trouvé dans le mur occidental de la tour[1].

Haut. : 0m,94; larg. : 0m,54; ép. : 0m,61 (pierre retaillée sur toutes les faces); lettres : 0m,015 à 0m,025. — L'inscription occupe un espace de 0m,61 × 0m,54 ; elle est restée intacte.

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΡ ΦΡΟΝΤΩΝΑΔΙΟΦΑΝΟΥΣ
ΟΛΥΜΠΙΟΝΕΙΚΗΝΑΛΙΟΝΕΙ
ΚΗΝΔΡΟΜΕΑΠΑΡΑΔΟΞΟΝ
ΜΟΝΟΝΚΑΙΠΡΩΤΟΝΤΩΝΑΠΑΙΩΝΟΣ
ΠΑΝΤΩΝΑΝΘΡΩΠΩΝΑΠΟΤΗΣΑΥ
ΤΟΥΠΑΤΡΙΔΟΣΔΟΓΜΑΤΙΒΣ
ΙΕΡΩΤΑΤΗΣΚΑΙΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΥ
ΔΗΜΟΥΑΝΕΣΤΗΣΕΝ · ΑΥΡ · ΜΕΝΑΝ
ΔΡΟΣΜΕΝΑΝΔΡΟΥΟΚΑΙΚΟΤΟ
ΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝ ΤΟΝΑΘΛΗΤΗΝ
ΚΑΙΣΥΝΤΡΟΦΟΝ
ΕΥΤΥΧΩΣ

Ἀγαθῆι τύχηι
Αὐρ. Φρόντωνα Διοφανοῦς
Ὀλυμπιονείκην, Ἁλιονεί-
κην, δρομέα, παράδοξον,
μόνον καὶ πρῶτον τῶν ἀπ' αἰῶνος
πάντων ἀνθρώπων ἀπὸ τῆς αὐ-
τοῦ πατρίδος, δόγματι β[ουλῆ]ς
ἱερωτάτης καὶ λαμπροτάτου
δήμου ἀνέστησεν Αὐρ. Μέναν-
δρος Μενάνδρου ὁ καὶ Κότο(ς)
ἐκ τῶν ἰδίων, τὸν ἀθλήτην
καὶ σύντροφον.
Εὐτυχῶς.

Cette inscription fait connaître les noms de deux athlètes, puisque le dédicant se déclare σύντροφος du bénéficiaire. On connaissait déjà à *Trajana Augusta* des collèges de gladiateurs[2]. Les métiers d'athlète et de gladiateur sont, on le sait, en grande faveur parmi les indigènes thraces. Au premier abord, nos deux athlètes semblent ne pas être des Thraces, car ils portent, comme la plupart de leurs concitoyens aux IIe et IIIe siècles[3], des noms gréco-romains : *Aurelius Fronto, Dio-*

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 191, fig. 103.

2. *DH*, 61d, p. 355, cippe funéraire : gladiateur avec bouclier carré et lance. — *Ibid.*, 61f, p. 353 (Musée de Sofia, n° 1165) : épitaphe d'un ἄτρομος ἀσπιδιώτης. — *Ibid.*, 61b, p. 349 = *IGR*, 762 ; dédicace à un ἀρχιερεὺς δι' ὅπλων (? ; Kalinka, *op. cit.*, n° 97, lit Διόπλων, nom inconnu d'une peuplade ou d'un thiase). — *Ibid.*, 57g., p. 341, combats de gladiateurs (provenance : Stara Zagora, d'après Kalinka, *op. cit.*, n° 302).

3. J'entends leurs concitoyens de *Trajana Augusta* (voir à ce sujet les

phanis filius; *Aurelius Menander, Menandri filius*. Mais le second nous révèle sa véritable origine. grâce à son nom indigène qu'il a gardé comme surnom[1] : *Cotys*, Κότυς, orthographié ici, par une exception jusqu'à présent unique, Κότο[2].

La spécialité d'*Aurelius Fronto*, peut-être aussi celle de son σύντροφος *Aurelius Menander*, est d'être coureur.

La première épithète qui lui est attribuée, παράδοξος, se rencontre fréquemment dans les textes athlétiques[3] et possède un sens spécial parmi les professionnels. Les commentateurs ne sont pas d'accord sur la signification. Partant du sens étymologique de l'adjectif (= παρὰ δόξαν) les uns, expliquent le mot

remarques de Dumont, complétées par les observations de M. Homolle, *DH*, p. 299-300, et note 1 de cette dernière page). — Sur la réaction en faveur de l'usage des noms indigènes au début du IIIe siècle, cf. *BCH*, 1898, p. 554.

1. Sur le nom indigène employé comme *signum* chez les Thraces, cf. mes remarques (*RA*, 1915[1], p. 74 et note 3).

2. La photographie porte nettement ΚΟΤΟ, sans trace d'aucune ligature au second ο. Le mot étant placé en fin de ligne et les lettres finales étant alignées, il n'y aurait guère d'espace pour la ligature horizontale Ꙍ, tandis que la ligature verticale ȣ restait possible. C'est un motif de plus pour ne pas restituer Κότο(υ), comme l'a fait M. Kazarov, car le texte est soigneusement gravé et il n'y aucune raison pour supposer la disparition ou l'oubli d'une ligature dans un endroit où il y avait place pour elle. Mais il y a un autre motif : si on lisait Μενάνδρου ὁ καὶ Κότο(υ), en rapportant le *signum* non pas à l'athlète, mais à son père, il faudrait supposer soit une faute de déclinaison (ὁ καὶ au lieu de τοῦ καὶ), soit l'emploi abusif de ὁ καὶ comme formule invariable (en dépouillant le travail déjà cité de M. Lambertz, on constate qu'il n'existe aucun exemple analogue en grec ; en latin, on peut en citer quelques-uns : *CIL*, III, 1270, 8833, *Planio Baezi qui et Magistro, Placidiae Damale quae et Rufinae*; X, 2147, 3468, *Marianeti quae et Simpliciae, Valentis qui et Liccae*). — Dans l'un et l'autre cas, du reste, on est obligé de supposer un nominatif, Κότος, forme encore inconnue en grec, mais non pas en latin (*Aur. Cotus, vet. al. II Arab.* : *RA*, 1911[2], p. 75; cf. *Cotus*, *CIL*, III, 6627 (1, 34), 12923). L'orthographe ΚΟΤΟ de notre texte se justifie telle quelle par des exemples : Tite Live, XL, 57, cite un dénommé *Cotto, nobilis Bastarna* ; sur une inscription de *Philippes* (*CIL*, III, 635) le nom de la déesse Κότυς (= Κοτύττω) est écrit *Coto*. — De pareilles variantes rendent vraisemblable l'indication fournie par l'*Etym. Magnum* : Κότυς · κότος (M. Cuny, dans *REA*, 1913, p. 401, nie la parenté de ces deux mots), et l'étymologie proposée par Kaibel : Κότυς = κόττος, mot phrygien (Δάκτυλοι Ἰδαῖοι, dans *Götting. Nachrichten*, 1901, p. 488 et suiv.). — On comparera enfin les formes *Cotu* (gén. *unis*) du Norique : *CIL*, III, 11502, 11630, 966 (cette dernière au féminin).

3. Vingt-cinq exemples cités à l'*Index* du *CIG*.

par : *qui a dépassé la gloire, qui s'est acquis, et au-delà, une renommée définitive* (quelque chose comme notre mention française : *hors concours*) ; les autres traduisent par : *qui a remporté une victoire inattendue*. Comme il est certain que l'épithète ne peut être que laudative, mais nullement ironique, il est évident qu'elle ne saurait s'appliquer à un *outsider*, comme nous dirions en langage moderne. C'est pourquoi le *Corpus*[1] rapproche παράδοξος de παραδοξονίκης, terme officiel désignant l'athlète *extraordinairement doué* qui, dans un même concours, a remporté simultanément les prix de la lutte et du pancrace[2] ; il estime que le langage sportif de basse époque a dû considérer les deux mots comme équivalents.

Quelle que soit la bonne explication, on doit en conclure que, dans tous les cas, παράδοξος est une épithète qui se suffit à elle-même et qui est employée seule : ce qui se vérifie, en effet, dans certains textes[3]. C'est pourquoi j'ai cru pouvoir lire, en séparant les mots : Ὀλυμπιονείκην, Ἀλιονείκην, δρομέα, παράδοξον, etc.

La seconde épithète, μόνος καὶ πρῶτος τῶν ἀπ' αἰῶνος est plus vague et n'a pas de sens spécial dans le langage professionnel. C'est une formule laudative banale, dont on connaît de nombreux exemples[4]. Ici, où elle est plus développée qu'à l'ordinaire, on l'a compliquée par l'adjonction de compléments explicatifs qui alourdissent et obscurcissent la phrase sans rien ôter de sa banalité. En fait, toute la périphrase πάντων ἀνθρώπων ἀπὸ τῆς αὐτοῦ πατρίδος équivaut à un seul mot : συμπολιτῶν.

A quels jeux notre athlète a-t-il été couronné ?

1° Les Ὀλύμπια. — On songe tout d'abord aux jeux olym-

1. A propos du n° 3427.

2. Plut., *Comp. Cim. et Lucull.*, 2 : τῶν ἀθλητῶν τοὺς ἡμέρᾳ μιᾷ πάλῃ ἅμα καὶ παγκρατίῳ στεφανουμένους ἔθει τινὶ παραδοξονίκας καλοῦσιν. — Cf. Arr. *Epict.*, II, 18, 22.

3. Cf. *CIG*, et entre autres le texte relatif à *M. Aur. Pius*, que je reproduis ci-dessous. — On trouve παράδοξος traité comme substantif indépendant gratifié d'une épithète : ἐπιφανὴς παράδοξος (Pol., I, 36, 8) ; πλειστονίκης παράδοξος (*CIG*, 2935).

4. Par exemple πρῶτος τῶν ἀπ' αἰῶνος (*CIG*, 3208) ; μόνος καὶ πρῶτος τῶν ἀπ' αἰῶνος κηρύκων (*CIA*, III, 1, 129).

piques par excellence, ceux de la Grèce. Mais il pourrait s'agir aussi de victoires plus modestes, remportées dans une de ces nombreuses contrefaçons des jeux olympiques qui existaient dans le monde gréco-romain[1] au début du IIIe siècle, date approximative de la présente inscription[2]. — L'absence d'un déterminatif géographique pour le mot 'Ολυμπιονείκης incline évidemment l'esprit à penser aux 'Ολύμπια tout court, aux jeux d'*Olympie*. L'argument toutefois n'est pas péremptoire, car on dit 'Ολυμπιονίκης Πεισαῖος[3] aussi bien qu' 'Ολυμπιονίκης seul[4]. Mais les autres 'Ολύμπια sont ordinairement localisées : on dit 'Ολύμπια ἐν Βεροίᾳ, ἐν 'Εφέσῳ, etc.

2° Les 'Αλια font penser aux jeux rhodiens, appelés 'Αλιεῖα ou 'Αλεῖα, célébrés jusqu'à une époque tardive et fréquentés par des athlètes accourus de pays souvent fort éloignés[5]. L'épithète 'Αλιονείκης, jusqu'à présent inconnue[6], est régulière et peut fort bien leur convenir. Mais nous connaissons d'autres 'Αλια, notamment à Philadelphie et à Tralles. Ordinairement, ces derniers jeux sont accompagnés d'une épithète géographique dont l'absence ici, comme pour les 'Ολύμπια, pousserait à donner la préférence aux jeux les plus illustres, ceux de Rhodes, qui ont le moins besoin d'être localisés par un mot spécial.

Une inscription[7] mentionne M. Αὐρ. Πεῖος, 'Ολυμπιονίκης Πεισαῖος, παράδοξος, νειχήσας τὰ μεγάλα Δεῖα 'Αλεια Φιλαδέλφεια, donc vainqueur aux jeux olympiques d'Élide et aux *Haleia* de Phila-

1. *Dict. des Antiq*, s. v. *Olympia*, p. 194.
2. Le nom *Aurelius* rend vraisemblable cette date; la forme des lettres, le nombre et la façon des ligatures rappellent des inscriptions trouvées dans la même région et datées du règne de Sévère (*BCH*, 1898, p. 521, note 1, 10°, date 196 ; cf. *ibid.*, pl. II, inscription de *Pizos*, date 202). A *Trajana Augusta* même, voir l'écriture des textes *DH*, 61e1, f, p. 351, etc. — Fait à remarquer, tous les textes étrangers à la Thrace que je cite pour comparaison sont aussi de l'époque des Sévères.
3. Voir ci-dessous le texte cité à la fin de la page.
4. *CIG*, 4240 (Tlos).
5. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Halieia*, p. 4.
6. Je ne l'ai trouvée dans aucun *Index*.
7. *CIG*, 3427 (Philadelphie).

delphie. Notre athlète, Αὐρ. Φρόντων Διοφανοῦς, serait-il un vainqueur des mêmes jeux?

147. — Piédestal de marbre blanc, trouvé dans le mur occidental de la tour[1].

Haut. : 1m,43 ; larg. : 0m,54; ép. : 0m,57 ; lettres, 1re ligne : 0m,05 ; autres lignes : 0m,035.

L'écriture, très régulière et soignée, ne saurait être rendue par les caractères typographiques courants. Je me borne donc à une transcription, renvoyant pour le reste à la photographie (Θ hexagonal, Φ en forme de losange, Ϲ carré, Α, Δ, Λ, surmontés d'une barre horizontale coupant l'angle supérieur, Ρ avec la boucle en forme de volute, Υ barré au milieu, Ο plus petit, les extrémités de toutes les lettres recoupées; ligatures assez rares : l. 3 ΤΗϹ ; l. 4 ΝΗϹ, ΝΕ ; l. 5 ΤΗϹ 2 fois; l. 6 ΗϹ, ΤΗ ; l. 8 ΝΕ ; l. 9 ΤΗϹ 2 fois, ΤΕ, ΗϹ ; l. 10 ΗϹ, ΤΗϹ ; l. 11 ΝΚ, Ȣ, ΗϹ).

Sur le bandeau supérieur, dans le champ :

Ἀγαθῆι τύχη[ι].

[Κ]ατὰ τὸ δόγμα τῆς σεμνο-
[τ]άτης Λακεδαιμονίων πό-
[λ]εως καὶ κατὰ τὸν ἐπιψηφισ-
[μ]ὸν τῆς γλυκυτάτης πα-
[τ]ρίδος· Ἡ Σπάρτη Μάρ-
[κ]ον Οὔλπιον Γενεάλην
[Τ]ραινέα καὶ Λακεδαιμό-
[ν]ιον τῆς τε ἄλλης ἀρετῆς συμ-
[π]άσης ἕνεκεν καὶ τῆς περὶ
[π]αιδείαν καὶ λόγους σπουδῆς,
εὐνοίας χάριν.

Sur le bandeau inférieur :

[Ἐπιμ]ελουμένου Αὐρη[λίου]
[Π]ανδίωνος Ἑρμοδώρου.

Copie d'un décret rendu par les Lacédémoniens en faveur de

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 188, fig. 100.

M. Ulpius Genialis[1], natif de *Trajana Augusta*, citoyen honoraire de Sparte.

Les motifs des honneurs qui lui sont décernés sont, les uns vagues (τῆς ἄλλης ἀρετῆς συμπάσης), les autres, plus précis en apparence (τῆς περὶ παιδείαν καὶ λόγους σπουδῆς), mais ayant besoin d'explication. D'autres décrets rendus par la même ville et sensiblement contemporains du nôtre montrent *Tib. Cl. Montanus*, de Trébizonde, honoré παιδείας καὶ σωφροσύνης χάριν[3]; *Fl. Asclepiades*, de Césarée en Palestine, honoré παιδείας καὶ ἀρετῆς ἕνεκα[3]; *Ælius Metrophanes*, loué comme ἀξιολογώτατον ἤθεί τε φιλοσόφῳ καὶ παιδείᾳ καὶ τοῖς λόγοις διαφέροντα τῶν ἡλίκων[4]. Le sens exact de ces éloges semble indiqué par le décret qui félicite *G. Rubrius Bianor* τῆς περὶ τὸ Λακωνικὸν ἦθος σεμνότητος[5]. Sparte était devenue la ville où l'on enseignait la philosophie, soi-disant d'après la dure tradition lacédémonienne, et aussi sans doute, accessoirement, la rhétorique. Les décrets que j'ai cités, parmi lesquels se classe le nôtre, sont comme des certificats de bonne vie et mœurs, et aussi des diplômes de fin d'études, délivrés par l'Université spartiate. Les élèves, venus de tous les coins du monde hellénique, restaient parfois à Sparte après leurs études finies, et peut-être y enseignaient à leur tour : c'est pourquoi ils pouvaient devenir citoyens honoraires de la ville, comme notre *M. Ulpius Genialis* ou comme *Tib. Cl. Montanus*; quelquefois même *bouleutès*, comme ce dernier.

Il est curieux et rare de voir un Thrace, fils d'une nation barbare considérée par les anciens comme particulièrement illettrée et grossière[6], aller étudier la morale et l'éloquence,

1. Sur ce nom, cf. *Prosopogr.*, II, p. 117.
2. Cité ci-dessous *in extenso*.
3. *IG*, V, 1, 525.
4. *Ibid.*, 563 = *CIG*, 1376.
5. *Ibid.*, 569 = *CIG*, 1384.
6. Polyen., VII, 22 : ἀνόητοι καὶ ἄλογοι. — Elien, *Var. Hist.*, VIII, 16 = Androtion, 36 : μηδένα ἐπίστασθαι γράμματα, ἀλλὰ καὶ ἐνόμιζον αἴσχιστον εἶναι..... χρῆσθαι γράμμασιν. — Athen., X, 1425 = Théopompe, 149 : τῶν βελτίστων ἐπιτηδευμάτων ὑπερορῶντες.

peut-être aussi les enseigner, au cœur même de la Grèce. Mais il ne s'agit pas ici d'un Thrace pur sang. Notre personnage n'est pas seulement, comme le prouvent ses noms à consonnance romaine, un *romanisé*; c'est, très vraisemblablement, un hellène. Il a dû naître, à *Trajana Augusta*, dans une de ces familles grecques d'Asie Mineure, de Bithynie spécialement, que Trajan a si volontiers transplantées dans les villes qu'il fondait ou réorganisait en Thrace[1]. Ces familles possédaient la culture grecque; c'est à l'une d'elles qu'appartenait ce *Niciôs* dont une autre inscription de *Trajana Augusta* vante les talents de mimographe : il écrivait, nous dit-on, le style d'un véritable Athénien (ἀστείως)[2]. *Genialis*, lui, a fait ses études en Grèce ; il y a peut-être séjourné pendant toute la période active de sa vie, et c'est par ce séjour prolongé qu'il a pu mériter de devenir citoyen adoptif de Sparte. Ayant atteint l'âge mûr ou la vieillesse, il s'est enfin retiré dans sa patrie d'origine.

Celle-ci, fière de ses talents ou reconnaissante de ses libéralités, a tenu à l'en remercier en sanctionnant par un *vote approbatif* (ἐπιψηφισμός)[3] non-seulement la teneur du diplôme que les Spartiates lui avaient délivré à son départ, mais encore la proposition de reproduire textuellement le décret sur un piédestal érigé dans la ville. Nul doute, en effet, que la seconde partie de l'inscription, précédée d'un blanc et commençant par les mots : Ἡ Σπάρτη, ne soit la copie exacte du texte lacédémonien gravé sur la stèle honorifique érigée à Sparte. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter au texte de l'inscription déjà citée, relative à *Tib. Cl. Montanus*. Comme la nôtre et contrairement à l'usage[4], elle débute par les mots Ἡ Σπάρτη; pour les détails, il y a entre les deux textes une identité que je ferai ressortir ici en les confrontant. D'ores et déjà, cette partie

1. *RA*, 1907[a], p. 275. — Ci-dessus, n[os] 144-145, et p. 199.
2. *DH*, 61[b], p. 352 : τερπνῶν τε μείμων οὓς ἔγραφεν ἀστείως.
3. *Thesaurus*, s. v. ἐπιψήφισμα (seule forme connue) : *decreto confirmare*.
4. Toutes les inscriptions honorifiques recueillies dans *IG* débutent par Ἡ πόλις (Ἁ πόλις dans la majorité, rédigées en dorien).

de notre inscription peut être classée parmi les inscriptions spartiates, en attendant la découverte de l'original, qui se produira peut-être quelque jour.

IG, V¹, 504 (vers 140)

Ἡ Σπάρτη
τὸν ἀξιολογώτατον Τιβ.
Κλ. Μοντανὸν τὸν καὶ
Ἡσύχιον Εὐπάτορος,
Τραπεζούντιον καὶ Λα-
κεδαιμόνιον πολείτην
καὶ βουλευτήν, παιδείας
καὶ σωφροσύνης χάριν.

N° 147 (vers 180)

Ἡ Σπάρτη

Μάρκον Οὔλπιον Γενεάλην

Τραιανέα καὶ Λακεδαιμόνιον,

τῆς τε ἄλλης ἀρετῆς συμπάσης
ἕνεκεν καὶ τῆς περὶ παιδείαν
καὶ λόγους σπουδῆς, εὐνοίας χάριν.

L'expression ἡ σεμνοτάτη Λακεδαιμονίων πόλις n'est pas protocolaire; elle ne fait pas partie des épithètes officielles données aux villes dans le monde gréco-romain à l'époque impériale; elle n'appartient pas davantage au vocabulaire spécial à la Thrace, où les cités sont appelées ordinairement λαμπροτάτη. Le mot, dans la bouche des habitants de *Trajana Augusta*, est une flatterie, mais il n'a pas été adopté au hasard. La raison de leur choix nous est donnée par le texte que j'ai cité plus haut, dans lequel σεμνότης est comme une sorte d'épithète de τὸ Λακωνικὸν ἦθος. C'est dans le langage de l'école, en termes philosophiques, que la tradition spartiate était dite σεμνοτάτη. Le qualificatif se trouve ici transféré de la doctrine aux habitants de la ville, qui en étaient les conservateurs les plus qualifiés.

L'expression ἡ γλυκυτάτη πατρίς, toute familière et sentimentale, est au contraire usuelle à *Trajana Augusta* à cette époque : on la retrouve employée dans l'inscription honorifique[1] consacrée à un contemporain d'*Ulpius Genialis*, le grand prêtre *Ulpius Popilius* : elle semble avoir pour but de manifester l'attachement des fils d'Asiatiques émigrés à leur nouvelle patrie. Au point de vue officiel, elle équivaut au terme usuel, ἡ πόλις,

1. *DH*, 61^{z}, p. 356 = *IGR*, 761. — Cf. πατρίς, sans épithète : *DH*, 61^{b}, 61^{h}, p. 349 et 352.

ou mieux encore au nom des deux assemblées dont l'ensemble constitue la πόλις : la βουλή et le δῆμος[1]. Ces deux assemblées sont souvent qualifiées des épithètes respectives de ἱερωτάτη et de λαμπρότατος[2], qui ne sont usitées en Thrace que dans les villes fondées ou réorganisées par Trajan[3] sur le modèle des villes grecques d'Asie[4].

Dans le même ordre d'idées, je dois signaler le nom propre Πανδίων. Comme nom d'homme, le mot est fort rare[5]; dans la légende, au contraire, il est appliqué à de nombreux héros appartenant aux mythes d'Érechthée, d'Égée, d'Égyptos, de Teucros, de Kadmos[6], de Phinée[7]. C'est à ce dernier assurément, à cause de ses origines thraces, que se réfère le nom propre fourni par notre inscription. Ἑρμόδωρος, que son nom désigne pour un Hellène et qui était sans doute quelque Grec d'Asie transplanté en Thrace, a puisé dans ses souvenirs littéraires, pour le donner à son fils, un nom peu usité, dont la rareté même le signalait comme un hommage rendu à la patrie d'adoption.

La date du monument paraît être le dernier quart du IIe siècle, époque à laquelle le bénéficiaire, né sous Trajan (nom *Ulpius*), avait atteint l'âge de la retraite. Le nom de l'épimélète, *Aurelius*, fournit un argument concordant.

Georges Seure.

1. Le texte cité à la note précédente porte κατὰ δόγμα τῆς γλυκυτάτης πατρίδος, formule évidemment équivalente aux κατὰ δόγμα (ou δόγματι) βουλῆς καὶ δήμου de nos n°s 144, 145, 146.

2. Notre n° 144 ; *IGR*, 756; *DH*, 61^{4}, 61^{f}, p. 350-351. — Cf. le commentaire, *DH*, p. 297-298.

3. A *Ulpia Nicopolis ad Istrum* : *RA*, 1907^{2}, n° 6 en regard de la p. 416 ; — à *Ulpia Anchialos* : *DH*, 110e, p. 464.

4. Voir à ce sujet mes remarques : *RA*, 1907^{2}, p. 275.

5. Je ne l'ai trouvé dans aucun *Index* ; Pape, *s. v.*, cite deux exemples : 9° un roi indien (Strab., XV, 686), 10° un aurige de l'époque d'Antonin (Dio Cass., LXXVII, 13).

6. Pape, *s. v.*, n°s 1, 2, 3, 5, 8.

7. Scol. Soph. *Antig.*, 981 ; Diod., IV, 43 ; Apollod., *Bibl.*, III, 15, 2. — Ce mythe porte les traces d'un remaniement alexandrin : Pandion est fils de Phinée et de Kléopatra, fille de Borée.

VARIÉTÉS

La Commission de Topographie et le Dictionnaire archéologique de la Gaule.

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique*, va recommencer de paraître, après une interruption de trente-sept ans. Le 18 juillet 1915, j'ai signé, avec MM. Espérandieu et Jullian, le *bon à tirer* des feuilles 17-20 du tome II, déjà revêtues, depuis janvier 1902, du *bon à tirer* de M. Émile Cartailhac, mais revisées à nouveau — revisées, non pas complétées — par les commissaires de la publication.

Il me semble utile de résumer ici l'histoire déjà longue de cette entreprise, ne fût-ce que pour faire comprendre exactement ce que sa continuation permet d'attendre et le caractère inévitablement imparfait de ce travail.

Déjà, dans la *Revue celtique* de 1898 (p. 301-303), aidé des souvenirs d'Alexandre Bertrand, j'ai donné un bref historique du *Dictionnaire*. Je le reproduis ici, avant de le compléter par des indications qui sont venues depuis à ma connaissance et surtout par celles que M. Emile Cartailhac m'a fournies.

Commission de topographie des Gaules[1]. — En juillet 1858[2], Napoléon III institua cette Commission « à l'effet d'étudier la géographie, l'histoire et l'archéologie nationale jusqu'à l'avènement de Charlemagne ». Saulcy en fut nommé président, Maury, secrétaire; M. Bertrand, alors professeur à Rennes, fut appelé à Paris pour en faire partie, sur la demande adressée par Saulcy au ministre Rouland. En 1858 et en 1859, la Commission se réunit plusieurs fois par semaine au Ministère, quelquefois sous la présidence du ministre; elle eut aussi, aux Tuileries, plusieurs conférences avec l'Empereur. On travaillait alors à la Carte de la Gaule sous le proconsulat de César; les voyages nécessités par ce travail étaient faits par MM. Bertrand et Creuly. En 1860, quand l'Empereur eut décidé les fouilles d'Alise, c'est Creuly qui en prépara l'exécution; les fouilles furent conduites, sous la direction de Saulcy, par Creuly, M. Bertrand et un agent-voyer. A partir du 1er septembre 1862, elles furent confiées au colonel Stoffel, officier d'ordonnance de l'Empereur; peu de jours après, on découvrait le célèbre vase d'argent aujourd'hui au musée de Saint-Germain.

La Commission consignait ses indications sur les cartes de Cassini et de l'État-

1. Cf. *Revue celtique*, t. II, p. 504; t. IV, p. 312.
2. Exactement : le 17 juillet.

Major ; Chartier, dessinateur en retraite du dépôt de la Guerre, dressait les cartes, que gravait Erhard et que tirait l'Imprimerie Nationale. Le premier résultat a été la carte de la Gaule au 1.600.000e, dont il existe deux exemplaires à Saint-Germain. Cette carte ayant été présentée à l'Empereur, Mme Cornu fit savoir à la Commission que l'Empereur ne l'acceptait pas, parce qu'il n'était pas d'accord avec elle sur le tracé des campagnes de César. La Commission s'était refusée, en effet, à placer Genabum à Gien et Uxellodunum au Puy d'Issolu. Ainsi désavouée par l'Empereur, la Commission cessa de s'occuper des campagnes de César et tourna son activité vers la géographie historique de la Gaule (carte des voies romaines, des bornes milliaires). Elle travailla aussi au *Dictionnaire de la Gaule* (époque celtique), pour lequel furent préparées les cartes des cavernes habitées et des dolmens. On projetait même alors de publier deux autres dictionnaires, l'un pour la Gaule romaine et l'autre pour la Gaule mérovingienne[1].

Après 1870, on maintint la Commission et son budget de 20 000 francs. Maury n'était plus secrétaire depuis 1865 et avait été remplacé par A. de Barthélemy, secrétaire adjoint ; M. Bertrand était second secrétaire. Une Sous-Commission (Saulcy, Chabouillet, Barthélemy, Muret) était chargée de la Carte et du Catalogue des monnaies gauloises, pour lequel Ch. Robert avait fourni les dessins. Vers 1876, Saulcy ne venant plus aux séances, la Commission était un peu désorganisée. M. X. Charmes nomma E. Desjardins président, et y introduisit M. Léon Renier. Le Dictionnaire avançait lentement et plusieurs membres de la Commission ne faisaient plus rien. Le 20 janvier 1880, la Commission fut remplacée par une *Commission de géographie historique de l'ancienne France* avec Henri Martin pour président, MM. Bertrand et de Barthélemy pour secrétaires ; enfin, en 1885, on créa la section de Géographie du Comité qui devait continuer le travail, mais à laquelle on n'accorda pas de budget. L'achèvement du Dictionnaire, arrêté à la lettre L, a été entrepris depuis (1894) par M. E. Cartailhac, qui doit aussi donner une édition de l'Atlas, pour lequel on a gravé de très belles planches dont beaucoup n'ont jamais été publiées.

Le tome I du *Dictionnaire* (lettres A-G), tiré à 1.000 exemplaires, a paru en 1875 ; la première livraison avait vu le jour en 1869. Le premier fascicule du tome II (p. 1-96) parut en 1878[2], à l'occasion de l'Exposition Universelle, où a Commission des Gaules avait envoyé divers documents pour attester son activité alors défaillante ; le texte entier de la lettre H avait été fourni par G. de Mortillet en 1876. Depuis cette époque, on a tiré, mais non distribué, les p. 97-128, comprenant la fin de l'article *Ligures* (par Alexandre Bertrand) jusqu'à l'article *Lyssach*. En avril 1915, il existait en outre, à l'Imprimerie Nationale : 1° des épreuves en pages des mots *Lyssach* à *Naillat* ; 2° des épreuves en placards des mots *Nantré* à *Oze* (le texte des lettres M et N rédigé

1. Les dossiers de la Commission renferment des lettres de plusieurs ministres remerciant le sénateur C. de Saulcy, *en 1865*, de l'envoi de la carte de la Gaule au ve siècle ; il en avait donc été tiré des épreuves. — 1915.

2. Desjardins écrivait en 1876 (*Géogr. de la Gaule Romaine*, t. I, p. 50) : « Nous avons à peine à nous occuper des travaux de la Commission de la carte des Gaules, qui sont presque tous en cours d'exécution. La carte du proconsulat de César n'a été distribuée que comme épreuve ; celles des Itinéraires avec les provinces a été donné comme « travail provisoire ». Le *Dictionnaire archéologique* n'en est qu'à la lettre C. »

par M. Cartailhac). La suite et la fin étaient constituées par les fiches manuscrites de M. Cartailhac, qui ont été concentrées, en 1915, au Musée de Saint-Germain, grâce à l'obligeance de l'auteur, qui les a soumises, avec un zèle désintéressé, à une dernière revision.

Les cuivres gravés pour les planches ont été longtemps déposés au Musée de Saint-Germain qui, en mai 1889, les a remis, par ordre de M. Liard, à l'Imprimerie Nationale. Les planches tirées ont été reliées à Saint-Germain et pourvues d'une numérotation provisoire. Ce Musée possède, en outre, quatre volumes reliés de dessins aux deux crayons exécutés par un artiste domicilié à Saint-Germain, feu Naudin, pour servir de modèles au graveur des planches. Voici la liste de ces dessins ; ceux qui sont marqués d'un astérisque sont inédits.

TOME I.

1. Alluvions quaternaires; haches (*Dict.*, 4).
2. Types de Moustier (*D.*, 5).
3. Types de Solutré (*D.*, 6).
4. Types de la Madeleine (*D.*, 7).
5. Harpons, pointes ornées (*D.*, 1).
6*. Harpons ; dents perforées ; os d'oiseau gravé.
7*. Os gravés de l'époque quaternaire.
8*. Os gravés de l'époque quaternaire.
9*. Os sculptés de l'époque quaternaire.
10*. Objets gravés de l'époque quaternaire.
11*. Objets gravés de l'époque quaternaire.
12*. Dolmen de Bayeux près Saumur.
13*. Allées couvertes de Plouharnel.
14*. Dolmen de la Justice à Presles ; objets découverts.
15*. Haches polies et gaînes (*D.*, 15).
16*. Objets de pierre polie (*D.*, 16).
17*. Céramique des dolmens.
18*. Céramique des dolmens.
19*. Objets et parure en or (*D.*, 20).
20*. Vase du trou du Frontal.
21*, 22*, 23*. Casque de la Marne.
23 *bis**, 23 *sex**. Vases de la Marne.

TOME II.

1. Épées de l'âge du bronze (*D.*, 33).
2. Épées de l'âge du bronze (*D.*, 34).
3*. Épées de l'âge du bronze.
4*. Couteaux de l'âge du bronze.
5. Bracelets de l'âge du bronze (D., 38).
6. Bracelets de l'âge du bronze (D., 37).
7. Rasoirs de l'âge du bronze (*D.*, 39).
8. Faucilles de l'âge du bronze (*D.*, 36).
9. Objets divers, Vaudrevanges (*D.*, 40).
10. Haches de bronze (*D.*, 31).
11. Haches de bronze (*D.*, 30).
12. Haches de bronze (*D.*, 32).
12 *bis**. Tumulus du Monceau-Laurent.
13*. Vase de Dürkheim.
14*. Vase de Weisskirchen.
15*. Trépied de Dürkheim.
16. Applique de Graeckwyl (*D.*, 45).
17*. Vase de Graeckwyl.
18. Vase du Han du Diable (*D.*, 60).

TOME III.

1*. Tumulus du Monceau Laurent.
2. Objets du tumulus de Sainte-Colombe (*D.*, 44).
3. Épées de fer (*D.*, 41).
4*. Objets du tumulus de Magny Lambert.
5*. Bijoux en or de tumulus.
6*. Torques et bracelets (*D.*, 42).
7. Plaques de bronze (*D.*, 43).

TOME IV.

1*. Tombe de la Marne et vases.
2. Statue du musée Calvet (*D.*, 54).
3. Boucliers de la Marne (*D.*, 53).
4. Détails de chars (*D.*, 52).
5*. Objets divers, fibule, couteau, etc.
6* Lances et javelots de fer.
7*. Lances et javelots de fer (*D.*, 35).
8*. Épées et poignards.
9*. Épées et poignards (*D.*, 46).
10*. Épées et poignards.
11*. Couteaux.

12. Chaînettes (*D.*, 51).
13. Fibules (*D.*, 47).
14. Fibules (*D.*, 48).
15*. Torques.
16. Torques et bracelets (*D.*, 49).
17. Torques et bracelets (*D.*, 49).
18. Rouelles (*D.*, 61).
19*-23*. Vases de la Marne.

Je suis imparfaitement renseigné sur l'organisation du travail de la commission et la constitution de ses archives, fruit de l'activité de ses correspondants pendant une dizaine d'années. Les dossiers, qui étaient conservés au Musée de Saint-Germain et lui appartiennent, ont été prêtés, en juin 1895, à M. Cartailhac; d'autres, beaucoup plus considérables, avaient été relégués dans une salle de débarras, au fond de la Cour de l'Institut, sur la rue Mazarine[1], où M. Cartailhac en a fait le recolement. « Il y avait là, m'écrit-il, toute la masse énorme, en ordre chronologique, des communications faites aux Congrès des sociétés savantes depuis les débuts, beaucoup de dossiers intéressants, dessins, cartes et photographies, une foule de documents concernant la cartographie de la Gaule, les œuvres diverses de la Commission de Topographie, les procès-verbaux de la Commission de géographie, souvent précieux ». Tout cela a été trié par M. Cartailhac, qui a emporté à Toulouse les matériaux utiles à son travail, dont il me reste à parler. Mais je veux d'abord citer, dans l'ordre des dates, un petit nombre de textes, empruntés en partie à des correspondances, qui peuvent jeter quelque lumière sur l'histoire du *Dictionnaire* et le rôle que M. Émile Cartailhac, seul survivant de tant de collaborateurs, a joué dès l'abord dans sa rédaction.

Moniteur, 27 février 1859. Premier rapport à l'Empereur sur les travaux de la Commission.

Ibid., 24 mars 1860. Article d'Alex. Bertrand sur le même sujet.

Ibid., 25 novembre 1861. Deuxième rapport à l'Empereur. Il y est question des « procès-verbaux des délibérations rédigés avec une méthode et une clarté remarquable par M. Alex. Bertrand ». Ces procès-verbaux n'ont pas été retrouvés par M. Cartailhac.

Ibid., 14 juin 1862. Article de Louis Moland sur la « Topographie des Gaules ».

Le Temps, 12 mars 1863. Curieux article de Vivien de Saint-Martin, conservé dans les dossiers de la Commission et dont il est intéressant de reproduire quelques passages :

« Au nombre des travaux auxiliaires qui se groupent autour de l'œuvre future de l'auguste historien, se place au premier rang l'élaboration d'une suite de cartes de la Gaule, prise à diverses époques depuis la conquête de César jusqu'à la fin de la première race. Une Commission a été formée à cet effet il y a trois ans et une première carte a été rédigée, représentant notre territoire et les peuples qui l'occupaient à l'époque de la conquête romaine. Naturellement de grands applaudissements ont été donnés à ce travail, dont l'éloge officiel s'est glissé jusque dans le tableau de la situation de l'Empire présenté au Corps législatif à l'ouverture de la session. Tout allait donc pour le mieux de ce côté lorsque s'est produit un incident, un événement devrais-je dire, qui est de nature à

1. Ce local et son contenu dépendaient de la direction de la bibliothèque Mazarine, non de l'Institut.

singulièrement modifier l'aspect des choses. Comme tout ce qui vient de haut lieu ne saurait être indifférent, nous devons enregistrer le fait, et nous nous hasarderons même à y joindre respectueusement quelques remarques.

L'Empereur, dans sa jeunesse, passa quelques années au gymnase d'Augsbourg ; comme marque de souvenir, il fit envoyer l'an dernier à la bibliothèque de cet établissement quelques-uns des grands ouvrages que le gouvernement publie. A une lettre de remerciements qui lui fut adressée par le directeur du gymnase, l'Empereur a répondu par les lignes suivantes, que le *Moniteur* a reproduites :

« *Monsieur le Recteur, j'ai appris avec plaisir que le choix des ouvrages dont j'ai fait l'envoi a paru satisfaisant. Ceux qui se livrent à l'étude des antiquités pourront, je l'espère, les consulter avec fruit. Quant aux éloges que vous m'adressez au sujet de la Carte des Gaules, je ne saurais les accepter, parce que je suis complètement étranger aux travaux d'après lesquels elle a été dressée. D'ailleurs, sans contester en rien le mérite de ses auteurs, je ne donne pas mon entière approbation à leur œuvre, d'accord en cela avec les savants de l'Allemagne, qui y signalent des erreurs...* »

J'ignorais, pour mon compte, que la critique allemande se fût exercée sur la carte des Gaules : mais si l'on avait eu l'oreille aux observations dont elle a été chez nous l'objet, notamment lorsqu'une épreuve de la carte fut présentée, au moment de son apparition, à la Société de Géographie de Paris, on aurait vu que les savants français n'ont pas attendu l'opinion des étrangers pour exprimer la leur sur un travail qui se présente comme une œuvre nationale. Ce n'est pas ici qu'il conviendrait d'entrer dans les détails ; je me bornerai à quelques réflexions générales sur ce qu'il faut regarder, à mon avis, comme la cause principale de cet affligeant échec.

Cette cause, je la vois avant tout dans la méthode même de l'organisation du travail dont la carte est le fruit. La carte des Gaules est l'œuvre d'une commission officielle ; en d'autres termes, c'est une œuvre administrative. Or — et en ceci les exemples ne sont que trop nombreux —, jamais œuvre d'érudition administrative n'est née viable. Est-ce la faute des hommes ? Non, c'est la conséquence fatale du système. Je ne dirai pas, dans le cas actuel, qu'avec deux, trois, quatre archéologues on ne fait pas un géographe, pas plus qu'avec quatre géographes on ne ferait un archéologue ; j'estime hautement le savoir individuel de chacun des membres de la Commission, quoique la géographie pratique et critique n'ait été qu'un accessoire dans les travaux de ceux-là même qui s'y sont le plus appliqués. Je dis plus : j'admettrai que parmi les membres de la Commission il en est qui, *seuls*, eussent pu suffire honorablement à la tâche ; mais la puissance de leur aptitude s'est énervée dans le labeur collectif. Vouloir qu'une œuvre de critique et de combinaison, dont toutes les parties sont étroitement solidaires, se prépare et se mûrisse dans plusieurs esprits à la fois, dont chacun a sa spécialité réservée, que l'on croit pouvoir réunir et coordonner ensuite comme on ajuste les pièces séparées d'un jeu chinois, c'est tout simplement vouloir l'impossible. Avec un immense déploiement de moyens matériels et de dépense d'argent, on n'arrive ainsi qu'à ce que nous avons devant nous, à une œuvre fort imparfaite sous plusieurs rapports et qu'il faut frapper d'un désaveu officiel. En ceci, comme en bien d'autres choses, le gouvernement doit inciter, encourager et faciliter ; il doit mettre les plus dignes à même de produire, sous leur propre responsabilité scientifique : mais il doit bien se garder de vouloir exécuter par lui-même. »

G. de Mortillet à Cartailhac, 1er décembre 1865 : « Chargé de rédiger la partie

archéologique du *Dictionnaire* qui doit accompagner la carte d'avant la conquête, j'ai recours à vous. Pourriez-vous m'adresser l'indication de tous les monuments ou objets, pierre et bronze, dits celtiques, que vous connaissez, n'importe de quel département, se rapportant à la lettre A, soit que le nom particulier du monument, soit que le nom de la commune sur laquelle il se trouve ou bien qui a fourni l'objet commence par cette lettre? Pour éviter les frais, vous pourrez adresser les renseignements à M. le Président de la Commission de la topographie des Gaules au Ministère de l'Instruction publique, sans affranchir. Vous recevrez du reste une lettre officielle à ce sujet. » Au début de cette lettre, G. de Mortillet annonçait à M. Cartailhac qu'il était nommé correspondant de la carte des Gaules.

23 novembre 1867. Thiers écrit une lettre (dont le texte n'a pas été retrouvé) à l'éloge de la Commission et de ses travaux.

Messager de l'Oise, 1er décembre 1868. Un article de A. Demarsy fait l'éloge du *Dictionnaire*, dont il dit que la lettre B est sous presse. Cet article, bien documenté, semble inspiré par la Commission (E. Cartailhac).

E. Cartailhac à G. de Mortillet, 2 janvier 1869 : « Et la Carte des Gaules? Que devient-elle? Et le *Dictionnaire*? Rien ne paraît. »

Du même (écrivant de Toulouse) *au même*, 3 juillet 1869 : « N'y aurait-il pas moyen de nous procurer le premier fascicule du *Dictionnaire* dont il est assez souvent question et que je n'ai jamais vu? »

7 juillet 1870. En réponse au Ministre, on fait savoir que la Commission, de 1858 à 1870, a dépensé 281.333 fr. 33.

5 juillet 1871. Reprise des travaux de la Commission et note à ce sujet.

The Academy, 15 août 1873. H. Gaidoz expose que, sans les goûts archéologiques de Napoléon III, ni la Commission, ni le Musée de Saint-Germain n'existeraient ; ces institutions ont heureusement survécu à l'Empire.

En septembre 1873, M. Cartailhac, alors secrétaire de l'Institut des Provinces (fondation d'Arcisse de Caumont, qui dirigeait depuis trente-huit ans les Congrès scientifiques de France), écrit à G. de Mortillet pour lui demander des renseignements sur la Commission de topographie des Gaules et ses publications. Mortillet répond le 12 septembre 1873 :

« Quand la Commission de la topographie des Gaules a publié la liste de ses correspondants, liste que vous possédez, elle n'a pas cru devoir y joindre la liste de ses membres... La Commission n'a pas d'archives proprement dites. Les documents et matériaux, suivant les besoins, sont soit dans le local de la Commission au Ministère de l'Instruction publique, soit chez les membres chargés des divers travaux, soit enfin au Musée de Saint-Germain où se concentre tout ce qui concerne l'archéologie proprement dite.

« Je ne sache pas qu'on ait jamais refusé des renseignements aux personnes qui en ont demandé. Le plus ardent désir de la Commission est de généraliser et de multiplier les recherches et les études. Elle reçoit de partout, de tout le monde, et par contre aide autant qu'elle peut tout ceux qui s'adressent à elle.

« La Commission a publié plusieurs travaux préparatoires qui ont été largement distribués et qui tous sont, je crois, complètement épuisés.

« Son œuvre essentielle consiste à dresser des cartes et à publier des Dictionnaires.

« Une de ces cartes, la carte dite celtique, carte qui contient tous les renseignements antérieurs à la conquête romaine, a paru depuis quelques années. Elle se compose de quatre feuilles. Elle est en vente à la librairie militaire de Dumaine, passage Dauphine à Paris, au prix, je crois, de 30 francs. De temps en

temps on en fait des tirages nouveaux avec corrections et surtout adjonctions.

« Le premier Dictionnaire publié est le Dictionnaire de la Gaule à l'époque celtique. Vous trouverez dans l'*Indicateur* exactement ce qui a paru. Il se vend aussi chez Dumaine. *L'Indicateur de l'archéologue* vous fournira encore sur ce point des renseignements. J'ai là, devant moi, sur mon bureau, une épreuve concernant la lettre F. Un très grand nombre de planches fort belles sont déjà prêtes. Ma carte des cavernes en une feuille, qui devait être distribuée avec la quatrième livraison, est retardée, l'Imprimerie nationale ayant *éreinté* notre planche topographique. Le graveur a demandé quatre mois pour la remettre en état. »

G. de Mortillet à Cartailhac, 24 septembre 1873 : « La première livraison [du Dictionnaire] se compose de 13 feuilles, la deuxième des feuilles 14-30, la troisième des feuilles 31-41, ce qui conduit à la page 336. La carte des dolmens fait partie de la deuxième livraison.

E. Cartailhac à G. de Mortillet, 26 janvier 1874 : « M. de Barthélemy se plaint que les méridionaux n'ont pas donné à la Commission de topographie des Gaules les bons renseignements qu'elle avait espéré recevoir. »

24 février 1874. G. de Mortillet, en voyant le bon à tirer de la carte des cavernes, se plaint en termes modérés que cette carte, qui est son œuvre, ne porte pas son nom : « Je l'avais préparée pour moi avant d'avoir l'honneur d'être attaché à la Commission... Les correspondants de la Commission n'ont fourni qu'un quart des indications, tout au plus... J'ai fourni les indications, je les ai mises en place et la carte porte : *Dessinée par Chartier*. Dois-je être plus mal partagé que les dessinateurs, les graveurs, les autres auteurs de la Commission ? »

23 juin 1874. Rapport annonçant la terminaison du tome Ier, avec la quatrième livraison. « La grande carte gallo-romaine se complète... Les questions les plus difficiles sur les voies sont abordées... La grande carte de l'époque franque avance... Elle aura plusieurs milliers de noms anciens... » Suit l'énonciation des personnages éminents qui ont sollicité pour leurs études la grande carte muette oro-hydrographiques en 4 feuilles. « La mission de la Commission est loin d'être terminée. Les événements l'ont entravée ; heureusement, plusieurs membres de l'Assemblée nationale peuvent témoigner en sa faveur. »

30 septembre 1875[1]. C. de Saulcy, président, annonce, dans une circulaire, que la Commission prépare les lettres H, I, J, K et que les collaborateurs sont priés de reviser et de compléter les tableaux statistiques qui ont été dressés pour chaque département (on possède un exemplaire complet de ces tableaux).

14 mars 1876. G. de Mortillet expose qu'il a été péniblement surpris de recevoir la carte des cavernes sans son nom; il observe que les modifications et additions faites à son travail sont erronées.

11 mai 1876. M. Servaux, du Ministère de l'Instruction Publique, avertit M. de Barthélemy que la Commission va être prise à partie par la Commission du budget. En réponse, une note paraît à l'*Officiel* du 17 juillet, annonçant que l'impression du tome II du *Dictionnaire* a commencé.

6 septembre 1876. Note demandant l'adjonction « indispensable » de Longnon, « déjà auxiliaire depuis plusieurs mois ».

---

1. Cette année parut, à l'Imprimerie Nationale, sous le titre de *Commission de la topographie des Gaules*, une note anonyme de 4 p. in-8°, énumérant les publications faites, commencées ou projetées, les départements où la Commission a subventionné des recherches ou des fouilles, enfin « les collaborateurs les plus actifs. »

16 janvier 1879. Lettre d'Anatole de Barthélemy : « On coupe les vivres [à la Commission] au moment où elle a déjà fait paraître le 1er fasc. du t. II, où elle vient de recevoir la médaille d'or à l'Exposition universelle, où elle a déjà fait imprimer 30 planches et la moitié du texte du *Catalogue général des monnaies gauloises*, enfin, au moment où elle est en plein travail. »

13 avril 1879. Lettre d'Alfred Maury (à M. de Barthélemy ?) « Vous m'invitez à me rendre au Ministère pour la reconstitution de la Commission de Topographie des Gaules dont M. Henri Martin prend la présidence... Je figurerai dans la Commission un peu à l'état de revenant et de fantôme. » — De la même époque, lettre d'un secrétaire du ministère (1er bureau), informant que M. Xavier Charmes compte sur MM. de Barthélemy, Bertrand et Longnon pour s'entendre avec lui sur la réorganisation projetée.

Journal officiel, 1er juillet 1879. Il est question de la Commission sous le nom nouveau de *Commission de la Géographie historique de l'ancienne Gaule* (celtique, romaine, mérovingienne). On annonce qu'elle va publier : 1° la lettre M du *Dictionnaire* ; 2° 10 planches de l'Album ; 3° 30 planches de monnaies gauloises ; 4° la carte de la Gaule avant la conquête ; 5° la carte des voies romaines du Nord ; 6° la carte de la Gaule au ve siècle ; 7° la carte des découvertes de monnaies gauloises ; 8° la carte des voies romaines du Sud ; 9° la carte des cimetières mérovingiens ; 10° la carte de la Gaule sous Charlemagne, *pagi* ; 11° la carte religieuse de la Gaule sous Charlemagne ; 12° un recueil des inscriptions celtiques. — La Commission du budget loue ces projets, mais décide de séparer l'œuvre de la Commission, pourvue d'un budget séparé de 15.000 francs, de celle de la publication des *Documents inédits*.

20 janvier 1880. Un arrêté ministériel, inséré à l'*Officiel* du 2 février, institue la *Commission de géographie historique de l'ancienne France*, ayant pour objet : 1° l'achèvement des travaux de la Commission de Topographie ; 2° le relevé des *lieux dits* ; 3° l'inventaire des pouillés ; 4° le recueil des *dictons*, etc. Le président est H. Martin, le vice-président Léon Renier, les secrétaires A. de Barthélemy et A. Bertrand. Membres : A. Maury, C. de Saulcy, Ch. Robert, E. Desjardins, A. Longnon, H. de Villefosse, E. Hamy, De la Noë. Les procès-verbaux des séances, tenues dans une des salles de la Mazarine, sont conservés et indiquent une activité méthodique du 25 février 1880 au 14 mars 1883. Le « romain » et le « mérovingien » ont maintenant le pas sur le préhistorique et le celtique. A. Bertrand communique des articles destinés à la lettre L du Dictionnaire et propose de créer une section nouvelle pour l'étude des enceintes fortifiées ; M. H. de Villefosse reçoit des missions pour vérifier des découvertes. Longnon fait de très nombreuses communications, dont on n'a que les titres (E. Cartailhac).

G. de Mortillet à E. Cartailhac, 13 février 1880 : « La Commission de la Topographie des Gaules, actuellement transformée en Commission de géographie de l'ancienne France, n'a jamais publié d'inventaires de nos menhirs, alignements et cromlechs, encore moins de polissoirs, pierres à bassins et pierres branlantes. Elle a tout simplement donné, et encore dans l'ouvrage d'un particulier [A. Bertrand], une liste des dolmens. »

23 décembre 1880. Il est question, à la Commission, de publier un *Bulletin* de ses travaux, qui serait annexé à la *Revue archéologique* et tiré à part.

12 janvier 1881. M. Cartailhac accuse réception de sa nomination d'auxiliaire.

3 mai 1882. E. Hamy engage la Commission dans un nouveau travail de statistique, relatif à la couleur des yeux et des cheveux des enfants des écoles.

27 décembre 1882. A. Longnon, ayant traité avec la maison Hachette pour la

publication d'un *Atlas historique*, demande s'il peut continuer de faire partie de la Commission ; on répond qu'on tient beaucoup à lui et que les archives de la Commission sont à la disposition des savants.

A cette époque, personne ne travaille plus au *Dictionnaire* et le sommeil persiste pendant huit ans[1], au bout desquels E. Hamy paraît, le premier, avoir songé à M. Émile Cartailhac pour l'achèvement du *Dictionnaire*.

E. Cartailhac à S. Reinach, 25 septembre 1890 : « Vous me dites que personne ne veut se charger de continuer le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. Cela m'explique pourquoi Hamy me disait, il y a un an : « Il faudrait terminer ce « *Dictionnaire*. Sollicitez donc ce mandat ! C'est une affaire qui vous va à merveille. Je vous promets de vous appuyer et je vous garantis le succès. » Moi, naturellement, je n'ai rien sollicité... »

Ce fut le ministère qui sollicita le concours de M. Cartailhac et qui l'obtint.

Le ministre (*E. Bourgeois*) *à E. Cartailhac*, 17 novembre 1892 : « Sur l'avis de la Commission centrale du comité des travaux historiques et scientifiques, je vous charge de reprendre et de terminer la publication du *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique*. Permettez-moi de compter sur votre collaboration la plus active et la plus dévouée dans l'accomplissement d'une tâche à laquelle vos travaux antérieurs vous ont particulièrement préparé et dont l'achèvement préoccupe depuis longtemps mon administration ainsi que le Comité... Je vous prie de vous entendre avec M. le Dr Hamy.

Notre vaillant ami travailla bientôt avec une ardeur dont témoigne le fragment de lettre suivant (11 juin 1893) : « Je ne passe pas une journée sans faire quelques fiches pour le *Dictionnaire archéologique*. J'ai dû reprendre le dépouillement de toutes les publications, soit Revues, soit Sociétés savantes. C'est long, mais j'aboutirai... Même en fixant une limite maxima, 1878 ou 1880, la seconde partie fera paraître, au simple point de vue des trouvailles, l'insuffisance de la première. »

Une lettre plus récente du même savant montre qu'il ne s'agissait nullement pour lui de la *révision* d'une besogne déjà faite ou même bien préparée, mais de la *rédaction* d'un travail très considérable fondé, en partie, sur des dossiers en médiocre état.

« Les auteurs du *Dictionnaire*, (A-L), surtout vers la fin, travaillaient au fur et à mesure qu'il fallait de la copie. Il y avait un inventaire général complet, A-Z, sur fiches, d'Alexandre Bertrand : mais il était très sommaire. Celui de Gabriel de Mortillet était sensiblement plus détaillé, plus utilisable, mais il n'y en avait qu'un exemplaire et il ne me fut pas communiqué ; il est demeuré la propriété de l'auteur, qui, jadis, lorsque nous avons très hâtivement rédigé la

---

1. La *Revue des Sociétés savantes* (t. VI, 1882) publia une sorte de testament de la Commission, rédigé par A. Longnon, sous le titre : *Rapport sur les travaux de la Commission de Géographie historique de l'ancienne France* (11 p.). Aucune des nombreuses promesses faites dans cet article (réimprimé ci-dessous) n'a été tenue ; Longnon ne pouvait guère se faire d'illusions à cet égard.

liste des mégalithes, me l'avait confié pour les départements de mon territoire (du S.-O.) seulement. J'ai eu en mains (pour mon travail) et j'ai conservé (pour la rendre) toute la correspondance reçue du temps de l'Empire et quelques années après, une liasse pour chaque département, au total une volumineuse quantité de papiers, dont les dessins avaient été systématiquement retirés. J'ai relu, la plume à la main, tous ces papiers souvent précieux, et j'ai joint à ces renseignements le fruit d'une revision des périodiques, des Bulletins des Sociétés, des inventaires départementaux; mais que de fois j'ai mis à profit mes notes personnelles, prises en visitant Expositions, Musées, Collections!... »

J'ajoute, parce que cela est à ma connaissance, que tout ce travail était fait sans rétribution.

Bulletin du Comité, 1894, p. XCI : « M. Cartailhac rend compte de l'état d'avancement du travail que le Comité lui a confié en vue de l'achèvement du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. »

22 novembre 1901. M. Cartailhac ayant fait observer au ministre qu'il y avait lieu de faire réviser les épreuves par des savants spéciaux, compétents sur des questions qui n'étaient pas de son ressort, le ministre annonce, par l'entremise de M. le directeur Liard, que MM. de Barthélemy et Longnon, sollicités par lui, ont bien voulu accepter cette tâche.

2 décembre 1901. M. Liard informe M. Cartailhac que M. Longnon fait des modifications nombreuses sur les épreuves et que la seule lettre M a entraîné ainsi des frais imprévus.

Bulletin du Comité, 1912, p. LVII (11 mars) : « M. Cartailhac, répondant à une demande de renseignements, fait connaître au Comité l'état de publication du *Dictionnaire* dont l'achèvement lui a été confié. »

Ibid., 1912, p. 135 (10 juin) : « La section, sur la proposition de M. Reinach, émet le vœu que les feuilles imprimées soient immédiatement livrées au public sous forme de fascicules et que l'impression du *Dictionnaire* soit reprise le plus tôt possible. M. Reinach est chargé de s'entendre, à ce sujet, avec M. Cartailhac et de rechercher avec l'administration le moyen de satisfaire aux désirs du Comité. »

7 octobre 1912. *Lettre de J. Déchelette à S. Reinach* au sujet du *Dictionnaire* (*Rev. archéol.*, 1914, II, p. 325). Au cas où M. Cartailhac y renoncerait, il est prêt à reprendre cette œuvre sous une forme plus modeste et à nouveaux frais.

Après avoir terminé son manuscrit et corrigé de nombreuses épreuves en 1902, M. Cartailhac avait dû, pour divers motifs, renoncer à l'impression du *Dictionnaire*. D'abord, il n'avait pas obtenu la mission en Suisse, au Luxembourg et en Belgique qui lui avait semblé nécessaire pour mettre au point les parties de l'ouvrage relatives à des régions sises en dehors de la France actuelle ; ensuite — et cette raison suffisait — le ministère, ayant affecté ses crédits à d'autres besoins, n'avait pas de disponibilités pour la reprise de la publication. Enfin, il faut dire que plusieurs personnes, même parmi les plus compétentes, se résignaient à l'abandon pur et simple de l'entreprise : 1° parce que la partie publiée était médiocre et avait d'ailleurs vieilli : 2° parce que la suite, mise au courant jusque vers 1880, avec des additions çà et là jusque vers 1895, n'était déjà plus à la hauteur de la science et semblait réclamer une nouvelle refonte dont personne n'avait envie de se charger. C'était l'avis de

M. Cartailhac lui-même, qui ne se préoccupait pas de la perte de son travail.

En 1914, M. Poincaré, ayant succédé à M. Bayet à la direction de l'Enseignement supérieur, constata que l'Imprimerie Nationale touchait annuellement une certaine somme pour la garde des feuilles composées, mais non tirées du *Dictionnaire*, c'est-à-dire pour les caractères immobilisés dans les formes. Frappé de cet inconvénient, il demanda au Comité de prendre une décision. Je déclarai que, si les fonds nécessaires étaient réservés pour le tirage, je croyais possible de publier rapidement le texte composé et d'y ajouter la partie manuscrite préparée par M. Cartailhac. Je demandai seulement que MM. Espérandieu et Jullian voulussent bien se joindre à moi pour lire les épreuves et donner les bons à tirer (séance du Comité, 18 janvier 1915). Ces propositions furent adoptées et une somme de 4.000 francs prévue à cet effet sur le budget des impressions de l'année. Je fis alors appel à M. Cartailhac qui, avec la libéralité dont il a donné tant d'exemples, n'hésita pas à envoyer son volumineux manuscrit au Musée de Saint-Germain, redevenu, comme à l'origine, le centre du travail que l'on compte mener à bonne fin — avec le concours, bien entendu, de M. Cartailhac et en rendant toute justice à son grand effort.

Voici, en peu de mots, les raisons dont je me suis inspiré pour me faire l'avocat d'une publication facile à critiquer, non à remplacer :

1° Le *Dictionnaire* a coûté, depuis 1869, des sommes très considérables au budget. Laisser cet ouvrage à l'état de débris inutilisable serait traiter avec trop de désinvolture les deniers publics. Cela s'est vu souvent ; il faut éviter de le revoir.

2° Le *Dictionnaire*, dans son ensemble, comprend trois éléments : A) Des notices précises, très souvent de première main, envoyées par les correspondants du Comité ou rédigées d'après des notes personnelles par M. Cartailhac. Il serait très regrettable de ne pas les publier, vu qu'on n'en trouve pas l'équivalent ailleurs. La mise au jour de ces témoignages est aujourd'hui l'essentiel et importe seul ; le reste est accessoire. B) Des notices sur les tribus de la Gaule, les stations des itinéraires, etc. Il suffit que ces notices soient acceptables ; on peut se dispenser de les compléter ; il serait inutile de les mettre au point à l'aide de dictionnaires et d'ouvrages généraux plus récents et plus détaillés, dont la consultation s'impose toujours aux travailleurs. C) Des planches très bien gravées sur cuivre, reproduisant beaucoup d'objets inédits. Je suis d'avis de les réunir en un fascicule séparé, mais de ne pas faire les frais d'un tirage des cuivres ; il suffira d'en donner des reproductions par un des procédés modernes de similigravure. Des épreuves de ces planches ont déjà été reproduites ainsi, avec réduction, dans beaucoup d'ouvrages ; elles s'y sont parfaitement prêtées. Quant aux cartes[1], elles ne sont plus utiles, car il en existe de

1. Les savants que ces cartes peuvent intéresser les trouveront au Musée de Saint-Germain, où sont et seront réunies les épaves de la Commission de Topographie, dans la mesure où elles offrent encore quelque valeur.

meilleures ; il faut y renoncer ou les refaire ; je crois plus sage et plus économique d'y renoncer.

Ainsi, pour résumer ma manière de voir, le *Dictionnaire* (L-Z), préparé par la Commission et par M. Cartailhac, doit être imprimé le plus tôt possible, avec le moins possible de retouches ; il donnera la substance d'une vaste enquête archéologique poursuivie, de 1865 à 1878, sur tout notre territoire ; il donnera même davantage ; mais ceux qui voudraient lui demander ce qu'il ne peut ni donner ni promettre feront bien de renoncer d'avance à s'en servir.

Salomon Reinach.

APPENDICE

RAPPORT D'AUGUSTE LONGNON (1882)[1]

La Commission de géographie historique de l'ancienne France, instituée par arrêté ministériel du 20 janvier 1880, ayant été rattachée tout récemment au Comité des travaux historiques et scientifiques, ses membres ont pensé qu'ils devaient présenter au Comité l'exposé des travaux dont ils poursuivent l'élaboration ou la réalisation, et ils ont bien voulu me désigner pour être leur interprète.

Aux termes de l'arrêté qui la constitue, la Commission de géographie historique de l'ancienne France a pour mission, non seulement de terminer les travaux commencés par la Commission de la topographie des Gaules, mais de centraliser tout ce qui peut toucher à la géographie de notre pays, depuis les temps les plus reculés jusqu'aux temps modernes. Le cadre de ses travaux est donc bien autrement étendu que celui des travaux de l'ancienne Commission : il embrasse à la fois l'antiquité et le moyen âge. La Commission, du moins, a décidé que, pour le moment, elle ne dépasserait pas cette dernière limite.

I

Son premier soin a été de continuer, à l'aide des matériaux réunis par sa devancière, l'impression du Dictionnaire archéologique de la Gaule qui, aujourd'hui, est parvenue à la fin de la lettre L.

Comme complément du patient monument qu'elle élève ainsi, avec le concours de ses auxiliaires des départements, la Commission de géographie historique prépare une série de cartes archéologiques destinées à familiariser le public, d'une manière non moins prompte que sûre, avec diverses questions dont l'aridité apparente éloigne parfois les esprits, même les plus laborieux. L'intérêt de ces questions, résumées et matérialisées, pour ainsi dire, sous la forme de cartes, s'imposera rapidement à tous.

La Commission de la topographie des Gaules avait publié la carte des cavernes et la carte des dolmens.[1] La Commission de géographie historique donnera très prochainement au public : la carte des alluvions quaternaires où la présence de silex taillés par l'homme a été constatée ; une carte de l'ancienne configuration du littoral de la Gaule, question des plus ardues dans lesquelles les belles études de M. Ern. Desjardins ont marqué un progrès si réel ; une carte des forêts de la

1. Cet admirable rapport, dont il existe des tirages à part, mérite d'être réimprimé comme programme de travaux futurs et comme résumé des résultats importants qu'on en peut attendre. S. R.

Gaule, dont le livre bien connu de l'un de ses membres, M. Alfred Maury, est le point de départ; une carte des tumulus et cimetières gaulois; une carte des cimetières mérovingiens de la rive droite et de la rive gauche du Rhin, dressée avec le concours des principaux archéologues allemands.

II

A côté des cartes archéologiques et topographiques se placent les cartes historiques.

Dans cet ordre de travaux, la nouvelle Commission a mis tout d'abord à son ordre du jour la carte de la Gaule à l'époque du proconsulat de César. Cette carte, déjà connue du monde savant par les épreuves qui en furent distribuées en 1865, a été complètement remaniée. Elle est prête à paraître. Plusieurs problèmes restés obscurs ont été élucidés par une étude nouvelle des textes classiques et des inscriptions romaines. Citons un seul exemple : les limites, jusqu'ici fort controversées, du royaume de Cottius ont pu être déterminées avec précision : c'était déterminer, en même temps, la limite commune de la Gaule et de l'Italie dans les régions alpestres.

L'ancienne Commission n'avait point jugé nécessaire de dresser une carte particulière de la Gaule pour la période qui s'étend du proconsulat de César au ve siècle : elle avait choisi cette dernière date pour celle d'une grande carte en quatre feuilles offrant, avec les circonscriptions territoriales dont la *Notitia provinciarum et civitatum Galliæ* nous a transmis le tableau, le tracé des voies antiques qui sillonnaient le sol de la Gaule. La nouvelle Commission, considérant à quel point l'organisation de la Gaule, du règne d'Auguste à celui de Dioclétien, diffère de celle même du pays durant les deux derniers siècles de l'Empire, a décidé qu'une carte au 1/600.000^e serait exclusivement consacrée à la période du haut-empire. Sur cette carte figureront uniquement les peuples, les localités et les voies dont l'existence est formellement attestée par les documents (textes classiques, inscriptions, monnaies) antérieurs à Dioclétien. Les localités mentionnées ultérieurement seront réservées pour la carte du ve siècle. Plusieurs *vici*, dont l'emplacement était resté douteux jusqu'ici, y figureront, notamment le *vicus Helena* mentionné par Sidoine Apollinaire, *vicus* dont la situation si controversée a été fixée définitivement, croyons-nous, à l'aide de sérieux arguments tirés de considérations topographiques et philologiques toutes nouvelles. Un intérêt particulier s'attachait au *vicus Helena*, théâtre, comme on sait, d'un succès remporté par Aetius sur le roi franc Clodion.

Ces adjonctions, si intéressantes qu'elles soient, n'ont point fait oublier aux commissaires spécialement chargés du soin de préparer la carte du ve siècle les questions si importantes de la délimitation des *civitates* à l'époque impériale et du tracé des voies romaines. La première de ces questions, celle des circonscriptions territoriales, résolue, dans sa généralité, par la Commission de la topographie des Gaules, laissait à désirer pour la précision des détails. L'étude des pouillés de nos anciens diocèses, qui est dans le programme de la Commission de géographie historique, et dont je me réserve de vous parler dans quelques instants, permettra d'arriver pour le tracé des délimitations à la plus grande exactitude possible. Bien des desiderata du premier projet ont été déjà comblés. La seconde question, celle des voies romaines, à laquelle la Commission de la topographie des Gaules s'était particulièrement attachée dans les dernières années de son existence, ne craignant pas de répudier, parfois, d'une manière complète,

les tracés qu'elle avait d'abord proposés, exigera sans doute encore de longs mois d'un travail persévérant. Si, en effet, la carte itinéraire de la Gaule romaine est maintenant arrêtée d'une manière à peu près définitive pour les deux tiers du pays, la Commission est plus hésitante que jadis sur le tracé des voies qui avoisinaient le cours inférieur du Rhin. Elle craint, d'un autre côté, que l'absence d'explorateurs locaux, dans certains départements du Midi, ne lui rende impossible d'indiquer autrement que par des lignes ponctuées la direction de plusieurs voies dont font mention les documents itinéraires.

L'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger, dont la Commission compte faire exécuter prochainement des clichés photographiques, en ce qui concerne la Gaule, restent toujours, comme par le passé, la base principale de nos travaux. La Commission n'a garde, toutefois, d'oublier les nombreux vestiges de vieux chemins qui lui sont signalés. Ces vestiges lui ont souvent révélé l'existence de voies importantes. Ils seront scrupuleusement indiqués partout où ils existent. A ces deux sources d'information est venue s'ajouter une précieuse mine de renseignements : nous voulons parler du répertoire complet des bornes milliaires de la Gaule, auquel M. Héron de Villefosse, qui l'a dressé, a donné deux formes différentes, aussi utiles l'une que l'autre, la forme du catalogue et la forme de la carte. Ce répertoire sera bientôt communiqué aux auxiliaires départementaux de la Commission, dont les avis permettront de l'amener à sa dernière perfection.

Après la topographie, après l'archéologie, après l'épigraphie, la philologie aussi apporte son contingent à l'étude du réseau des voies romaines. Non seulement des dénominations locales, très clairement significatives, révèlent souvent le passage des voies antiques, mais l'étude interne, on pourrait presque dire graphique, des noms de lieux conduit parfois aux résultats les plus heureux. La Table de Peutinger mentionne une station de *Teucera*, identifiée d'une manière certaine avec le village de Thièvres (Pas-de-Calais). Thièvres, philologiquement, ne peut venir de la forme *Teucera*. Nous en avons pu conclure que le nom réel de la station romaine était *Tevara* : *Teucera* est une faute de transcription. L'assimilation indiscutable du *Tincontium* de l'Itinéraire avec Sancoins (Cher) montre que le *t* initial du nom latin a pris, sous la plume du copiste, la place d'un *c*, et conséquemment que le nom primitif était *Cincontium*. Le nom de *Sermanicomagus*, que porte dans la Table une station itinéraire de la cité de Saintes, a été reconnu pour une mauvaise transcription de *Germanicomagus*. Enfin, l'emplacement du *Turecionnum* du même document ayant été reconnu à Tourdon (Isère), on ne peut douter que *Turedonnum* et non *Turecionnum* soit la bonne leçon du nom de cette station. La philologie semble prouver aussi, contrairement à l'avis d'un de nos celtistes les plus éprouvés, que la première partie du nom *Fixtuinum*, attribué à la capitale des *Meldi* (Meaux) par la Table de Peutinger, ne doit pas être considérée comme antigauloise et comme une mauvaise transcription de *latinum* ; car on trouve ailleurs, dans un texte du VIe siècle[1], un nom de lieu celtique formé du même radical.

III

Concurremment à l'étude des voies romaines, la Commission de géographie historique recueille les éléments d'un atlas renfermant les plans des *oppida* et

1. Le testament de saint Yrieix (Aredius) mentionne une localité du Limousin du nom de *Fixitoialum*. (Ruinart, *Gregorii Turonensis opera*, col. 1314.)

enceintes fortifiées dont l'existence paraît remonter à une époque antérieure au xe siècle. La Commission de la topographie des Gaules avait dressé une liste de ces antiques lieux de refuge et de défense, dont le nombre signalé par ses correspondants monte à plus de 350 en France seulement, et dépasse 400, si nous y joignons les renseignements qui nous viennent de Suisse et de Belgique, pays incontestablement gaulois. Un des membres de la nouvelle Commission, M. G. de la Noë, commandant du génie et chef de la brigade topographique au Ministère de la guerre, s'est chargé du soin de diriger la confection de cet atlas. Les *oppida* et enceintes seront classés méthodiquement; les plans seront accompagnés d'un texte archéologique et historique. Déjà MM. Berton et l'abbé Hamard (Oise), le commandant de Coynard (Eure-et-Loir), Finot (Haute-Saône), Bulliot (Saône-et-Loire), de Cessac (Creuse), Castagné (Lot), Port (Maine-et-Loire), l'abbé Ducis (Haute-Savoie), ont apporté à cette œuvre un concours effectif[1].

La Commission, tout en restreignant ses investigations actuelles aux enceintes antiques abandonnées depuis des siècles, ne repousse pas l'idée de dresser un jour, avec le concours des savants de la France entière, le plan des cités romaines devenues des villes modernes, et elle recevra avec reconnaissance tout ce que ses auxiliaires voudront bien lui adresser à ce sujet.

IV

La nouvelle Commission a repris pour son compte un projet dont sa devancière avait confié l'élaboration à l'un de ses plus jeunes membres : nous voulons parler d'une édition critique de la *Notitia provinciarum et civitatum Galliæ* ou, pour mieux dire, de la *Notitia* originale et de ses remaniements successifs, édition pour laquelle ont été déjà copiés ou collationnés plus d'une centaine de manuscrits, parmi lesquels figurent des manuscrits des dépôts publics d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, de Suisse, d'Allemagne et d'Italie. Cette édition de la *Notitia*, avec le commentaire qui y sera joint, et où l'on étudiera les variations territoriales de chaque *civitas* depuis l'antiquité jusqu'à la Révolution française, formera, en quelque sorte, le portique du recueil général des pouillés de France, dont M. le Ministre a bien voulu charger la Commission de recueillir les éléments. Il n'est pas besoin, Messieurs, d'insister auprès de vous sur les ressources qu'un tel recueil offrira pour les études de géographie ancienne; mais je ne crois point inutile de vous dire que la Commission s'est assuré pour ce travail le concours du savant qui connaît le mieux les documents relatifs à la topographie ecclésiastique, M. Jules Desnoyers. Les inestimables notes recueillies par lui pendant un demi-siècle nous seront d'un précieux secours.

Vous me permettrez de vous citer quelques autres de nos auxiliaires : M. Deschamps de Pas, qui a transmis la copie de textes concernant l'ancien diocèse de Thérouanne ; M. Gauthier, archiviste du Doubs, qui prépare la publication des pouillés du diocèse de Besançon ; M. Bladé, qui s'est chargé de réunir les documents relatifs à la province ecclésiastique d'Auch ; M. l'abbé André, qui nous donne une copie du seul compte de décimes connu du diocèse de Carpentras ; enfin le secrétaire de la Commission a déposé dans nos cartons la copie faite

1. Cette œuvre ne sera pas une œuvre purement archéologique, car un des membres de la Commission a signalé à plusieurs reprises des textes empruntés, les uns aux chroniques locales, d'autres aux textes topographiques du moyen âge, voire même des textes de date plus récente, qui sont venus éclairer d'un jour imprévu certaines questions de topographie gauloise particulièrement intéressantes.

par lui d'un pouillé de l'évêché de Tréguier rédigé à la fin du xve siècle, et M. l'abbé Cérès nous a communiqué l'original d'un pouillé du diocèse de Rodez, de la même époque.

La publication du recueil général des pouillés de France réalisera, je ne crois point oiseux de le rappeler ici, le vœu émis en 1747 par l'abbé Lebœuf [1], dans un court mémoire où le savant historien énumérait les services qu'une telle publication rendrait à l'érudition [2].

V

L'étude des noms de lieux a été mise à l'ordre du jour de la Commission par l'arrêté ministériel qui la constitue et qui lui prescrit de faire, avec le concours des correspondants du Comité, des archivistes et des instituteurs, un relevé de tous les *lieux dits* figurant au plan cadastral de chaque commune. La Commission a voulu répondre immédiatement au désir du Ministre. Ce relevé est déjà achevé pour le département de la Marne, soit pour 667 communes, grâce à la direction qu'a bien voulu imprimer au travail demandé dans cette circonscription M. Pelicier, ancien élève de l'École des chartes, archiviste de la Préfecture. M. Jacob, archiviste adjoint de la Meuse, exécute ou fait exécuter le dépouillement des atlas cadastraux de son département. M. Castagné nous fait espérer le relevé complet des *lieux dits* du Lot [3].

La Commission a pu, grâce aux envois qui déjà lui ont été faits, se convaincre de l'importance réelle du nouvel élément d'information qu'elle était chargée de recueillir. Les souvenirs des époques romaine et franque conservés par les *lieux dits* sont plus nombreux qu'on ne pourrait croire. Le nom des propriétaires de villas romaines, celui des guerriers barbares compagnons d'armes de Clovis ou de Charlemagne, auxquels certains de nos villages doivent aussi leur origine et leur nom, font revivre à nos yeux ces époques reculées. Nous notons au passage, avec intérêt, les innombrables traces de fortifications destinées à défendre le territoire contre les pirates normands d'abord, contre les Anglais ensuite. Nous constatons la popularité de notre épopée nationale, dont l'influence sur plus d'un nom de *lieu dit* est évidente. Enfin, toute une série de vocables topographiques, dont le sens n'a pas toujours été constaté d'une manière certaine, paraît remonter jusqu'à l'époque celtique, parfois même au-delà, et il n'est point douteux que l'étude comparée des nomenclatures cadastrales ne jette une vive lumière sur quelques-unes des questions qu'ils soulèvent.

---

1. *Mémoire sur les avantages que l'on peut retirer d'un nouveau Pouillé général du royaume, outre ceux qui sont rapportés dans le procès-verbal de l'Assemblée générale du clergé en 1740.* 4 pages in-4°, imprimées en 1747, à Paris, par Guillaume Desprez.

2. L'enquête à laquelle la Commission se livre pour rédiger l'inventaire général des pouillés de France fait signaler parfois à son intention des documents analogues aux pouillés, mais se rapportant à l'ordre civil. Un de nos plus zélés auxiliaires, M. Castagné, de Cahors, lui a même adressé la copie, qu'elle a acceptée avec reconnaissance, d'un manuscrit de 1510, le *Bélugaige du Quercy*, qui est en quelque sorte le pouillé civil de cette province vers la fin du moyen âge.

3. Rappelons aussi que quelques membres de la conférence de géographie historique de la France, à l'École pratique des hautes études, ont bien voulu, sur la demande de l'auteur de ce rapport, apporter, pour les départements où ils passaient leurs vacances de 1880, leur concours à l'œuvre dont nous parlons : ce sont : MM. Argeliès (Seine-et-Marne et Seine-et-Oise), Boursy (Eure), Delachenal (Isère), Durand (Vosges), Gaillard (Haute-Marne), Lex (Marne), Maxe-Werly (Meuse) et Tausserat (Marne).

Mais ce serait être injuste envers la toponomastique que de taire les secours bien autrement importants que les noms des *lieux habités* ont apportés aux travaux de la Commission de géographie historique. Pour parler seulement des ressources que l'étude des noms de lieux fournit à l'ethnographie, je rappellerai que la Commission y a trouvé une sorte de commentaire du chapitre de la *Notitia dignitatum*, où sont énumérés les corps d'auxiliaires barbares cantonnés en Gaule, et qu'elle lui a permis, en outre, de dresser une carte fort curieuse de la colonisation germanique — franque, bourguignonne, wisigothe et saxonne — en Gaule au ve et au vi^e siècle, ainsi qu'une carte de la colonisation scandinave en Neustrie quatre siècles plus tard, cartes dont les données ne peuvent être mises en doute, puisque leurs résultats sont corroborés, ici par des constatations philologiques [1], là par la statistique archéologique [2]. Pour les temps antérieurs à la conquête romaine, la Commission a fait également reporter sur des cartes les renseignements que les noms de lieux fournissent au sujet de l'extension des populations ligures et gauloises.

VI

La nouvelle Commission est encore chargée de terminer le catalogue général, avec planches, des monnaies gauloises connues, publication dont la partie illustrée a été grandement facilitée par les innombrables dessins de notre collègue M. Charles Robert. La première partie de ce recueil, comprenant l'inventaire de la collection du Cabinet de France, est aujourd'hui complètement imprimée, et l'on n'attend plus pour la livrer au public que l'introduction et les tables, dont M. Muret s'occupe avec une louable activité.

VII

Les travaux poursuivis par la Commission sont, vous le voyez, aussi nombreux que variés. Le concours des savants et modestes travailleurs qui, dans chaque département, étudient le passé de notre pays, lui est de plus en plus nécessaire. La Commission a cherché le moyen de se mettre en communication plus directe avec eux. Un projet d'album archéologique, avec brèves notices à l'appui des planches, a été adopté. Nous vous en soumettons le programme.

Grâce au zèle de MM. le docteur Hamy, Alexandre Bertrand et Muret, les premiers fascicules, relatifs aux temps les plus anciens, à l'archéologie et aux monnaies gauloises, pourront paraître dès que l'autorisation ministérielle aura été obtenue et les conditions de la publication définitivement arrêtées. Quelques-unes de ces monographies seront accompagnées de cartes à petite échelle, pour lesquelles M. le commandant de la Noë prête à la Commission le concours indispensable de son expérience. Nous attendons beaucoup de cette utile innovation.

---

1. Le mercredi 31 mars 1880, M. Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, m'a déclaré que la limite géographique des principaux caractères du dialecte normand était identique à celle de la colonisation scandinave, telle que je l'indiquais (à l'aide des noms de lieux) sur la carte ethnographique dressée pour la Commission.

2. La limite de la colonisation germanique, telle qu'elle résulte des noms de lieux, diffère peu — elle est seulement un peu plus précise — de la limite fournie par la carte des cimetières mérovingiens qu'a dressée, au nom de la Commission, notre collègue le docteur Hamy.

Album archéologique de l'ancienne France

publié par la Commission de géographie historique, avec texte explicatif.

Cet album se compose de trois parties : 1° la Gaule indépendante ; 2° la Gaule sous les Romains; 3° la Gaule sous les Francs.

PREMIÈRE PARTIE

LA GAULE INDÉPENDANTE.

La Gaule avant les métaux.

Fascicules.

I. Terrains d'alluvions contenant des silex taillés.

II. } Cavernes habitées. { Cavernes avec silex taillés et ossements d'animaux d'espèces éteintes ou émigrées.

III. } Cavernes habitées. { L'art dans les cavernes.

IV. Monuments mégalithiques.

V. Armes et instruments de pierre polie découverts sous les dolmens et dans les stations lacustres.

VI. L'art et l'industrie en Gaule avant l'introduction des métaux.

VII. Anthropologie de la Gaule à l'époque des monuments mégalithiques.

La Gaule après les métaux.

VIII. Apparition des métaux en Gaule. — Le bronze et l'or sous les dolmens et dans les stations lacustres.

IX. Les armes de bronze.

X. Les monuments funéraires après l'introduction des métaux. — Inhumation et incinération.

XI. Tumulus à inhumation. — Caractère du mobilier funéraire des tumulus à inhumation.

XII. Les armes, les vases de bronze et la céramique des tumulus à inhumation.

XIII. Les bijoux d'or des tumulus à inhumation.

XIV. Cimetières à inhumation sans tumulus. — Cimetières du nord-est de la Gaule (Belgique de César). — Caractère du mobilier funéraire de ces cimetières.

XV. Les armes, les bijoux, les chars et la céramique des cimetières du Nord-Est.

XVI. Les *oppida* gaulois.

XVII. L'émaillerie gauloise.

XVIII. Les cimetières à incinération avant les Romains.

XIX. } Numismatique gauloise. { 1re période.

XX. } Numismatique gauloise. { 2e période.

XXI. Les inscriptions celtiques.

XXII. L'ethnographie de la Gaule d'après les noms de lieux.

XXIII. Les Gaulois de la Cisalpine et de la rive droite du Rhin.

XXIV. Les *civitates* de la Gaule sous le proconsulat de César.

XXV. Anthropologie de la Gaule à la fin de la période de l'indépendance.

DEUXIÈME PARTIE

LA GAULE SOUS LES ROMAINS

Fascicules.

I. Les voies romaines.
II. Les bornes milliaires.
III. Les inscriptions militaires.
IV. Les inscriptions municipales.
V. Les inscriptions religieuses.
VI. Les inscriptions et les stèles concernant les corporations et les métiers.
VII. Panthéon gaulois sous les Romains. — Représentations figurées des divinités. — Divinités romaines et divinités gauloises.
VIII. Cimetières à incinération.
IX. Cimetières à inhumation.
X. *Villæ* romaines en Gaule.
XI. Les mosaïques.
XII. Le mobilier des *villæ*. Coffrets, clefs, couteaux, etc.
XIII. Les bijoux, fibules, épingles, etc.
XIV. Céramique. — Les vases rouges. — Céramique dite de Vichy.
XV. La céramique brune.
XVI. La verrerie.
XVII. Instruments de chirurgie. — Cachets d'oculiste.
XVIII. Arts et métiers. — Instruments divers.
XIX. Camps romains et murailles romaines.
XX. Arcs de triomphe et portes de ville.
XXI. Édifices consacrés aux jeux publics.
XXII. Établissements thermaux.
XXIII. Les ateliers monétaires.
XXIV. Les *civitates* de la Gaule à la fin de la domination romaine.

TROISIÈME PARTIE

LA GAULE SOUS LES FRANCS

Fascicules

I. Les cimetières mérovingiens en Gaule.
II. Les cimetières mérovingiens sur la rive droite du Rhin.
III. Les armes mérovingiennes.
IV. Les bijoux mérovingiens.
V. Céramique mérovingienne.
VI. Verrerie et émaillerie mérovingienne.
VII. Inscriptions mérovingiennes.
VIII. Numismatique mérovingienne.
IX. Symboles chrétiens de l'époque mérovingienne.
X. Sarcophages chrétiens de la même époque.
XI. *Villæ* et cryptes de l'époque mérovingienne.
XII. Carte de la Gaule mérovingienne d'après les noms de lieux.
XIII. Le monde germain en Gaule et hors de Gaule à la fin des invasions.
XIV. Paléographie mérovingienne.... Diplômes.
XV. Paléographie mérovingienne.... Manuscrits.
XVI. Anthropologie mérovingienne.

Création à Paris d'un Musée de l'Hellénisme antique et moderne.

Nature — Arts — Littérature.

[M. P. Marguerite-de la Charlonie nous communique la note suivante présentée par lui à l'Association pour l'Encouragement des Etudes grecques, dans la séance du mois de juillet 1915

L'auteur recevra avec plaisir et reconnaissance les réflexions, conseils et encouragements, que cette note pourra suggérer à quiconque l'aura lue].

Mesdames, Messieurs.

Je définis d'abord l'esprit de ce projet, en disant que pour son exécution je ne compte faire appel qu'à l'initiative privée. Les Musées Guimet, Cernuschi, d'Ennery, Dutuit, Jacquemart-André montrent ce que peut produire chez nous l'effort individuel celui des Arts décoratifs, l'effort d'une collectivité.

Vu la tâche considérable à accomplir, c'est ce dernier Musée qui devra servir de modèle. Comme il a été fait pour lui, il faudra donc réclamer de tous, pour le Musée de l'Hellénisme, sympathies, conseils, appuis, concours, et c'est dans cette pensée que j'ai pris la liberté de vous en soumettre le projet.

Il me semble qu'aucune œuvre ne répond davantage au but de notre association et ne mérite mieux son suffrage.

Une objection sera faite sans doute immédiatement. Le moment présent est-il propice pour cette création ? — Aucun autre ne me semble mieux lui convenir. Le pays est soulevé par un enthousiasme puissant qui fait jaillir de toutes parts des œuvres nouvelles ; c'est dans le souffle de tels enthousiasmes que naissent les grandes choses.

Quant à l'époque même que nous vivons, aucune n'a encore réclamé plus violemment la glorification de l'art hellène ; notre situation ne correspond-elle pas à celle de l'Hellas au moment des Guerres Médiques ? A la fin du VIe siècle la pensée des Hellènes, par suite de leur parenté ou de leurs rapports avec l'Ionie, est toute imprégnée d'asiatisme. Les déesses archaïques portent la main au sein comme l'Anaïta asiatique. Les Apollons ont la raideur des colosses assyriens et les sauvages sculptures de l'Hékatompédon de Pisistrate semblent inspirées du même art. Après les Guerres Médiques, au contraire, le

génie hellène dégage sa personnalité de pondération, de simplicité, de grandeur.

Nous n'avons pas une œuvre moins nécessaire à assurer, celle de débarrasser notre pays des idées allemandes trop souvent soutenues, encouragées, propagées par un certain nombre de gens qui n'auraient pas dû le faire. On favorisait de toutes manières l'art allemand. La musique allemande s'installait en maîtresse à l'Opéra, les œuvres allemandes emplissaient nos expositions nationales; on logeait même dans le Palais portant à son fronton qu'il est élevé à la gloire de l'art français, cet art munichois, enfantin produit d'une culture barbare dans lequel les couleurs hurlent à côté les unes des autres et où les lignes s'entrechoquent sans jamais se marier harmonieusement.

Ce que les Hellènes ont fait pour échapper à l'asiatisme, nous devons l'exécuter maintenant chez nous contre la pensée allemande. Mais la tâche est plus rude pour nous qu'elle ne le fut pour les Hellènes; nous avons eu l'ennemi longtemps installé sur notre sol avec sa ténacité, sa cohésion, son manque de scrupules; nous ne saurions donc faire appel à trop de forces pour en triompher.

Plus heureux que les Hellènes, qui ont dû tirer tout de leur propre fonds, nous avons pour nous aider les créations mêmes de leur génie; il contient tout ce qui peut le mieux combattre la *kultur* germanique. Aussi, est-il quelque chose de plus utile actuellement que de magnifier, d'exalter tout ce qui touche à l'Hellénisme?

C'est dans cette pensée que j'ai formé ce projet de Musée partagé en trois sections : Nature, Arts, Littérature.

LA NATURE

On l'a dit souvent, c'est le sol qui a fait la race. Comment bien comprendre les œuvres des Hellènes si on ne connaît pas leur pays? Or, ce pays est à peu près inconnu en France. Nos compatriotes ont contre lui les préventions les moins justifiées. Quant à nos artistes, bien peu poussent leur palette voyageuse jusqu'à l'Hellas. Quand ils y vont, les toiles qu'ils en rapportent ne rendent guère généralement les merveilles de clarté et d'harmonie qu'ils ont dû voir. D'où vient cette insuffisance? Probablement d'un séjour trop court dans le pays. Nos peintres n'ont pas eu le temps de s'en assimiler l'ambiance.

Il en résulte que les Français n'ayant presque jamais rien entrevu de l'Hellas continuent à s'hypnotiser devant les paysages et les cités de l'Italie et de l'Espagne.

Pour réagir contre cette tendance, il faudra remplir les premières salles du Musée nouveau d'excellentes toiles représentant les paysages et les monuments de l'Hellas. Afin qu'elles soient exécutées dans les conditions les plus favorables, on enverra un ou plusieurs peintres séjourner assez longtemps dans le pays, pour en rapporter des tableaux dignes de lui.

En attendant l'exécution, nécessairement longue, de ces toiles, on exposera des photographies aussi grandes, aussi parfaites que possible, des différents sites et monuments. Actuellement, nous sommes si pauvres, même en simples documents photographiques sur l'Hellas, qu'il est impossible de trouver à Paris des vues du Parnasse, du Taygète, de la Laconie, de l'Arcadie, de Dodone, etc... Aucun de nos Musées ne contient de vues générales d'Athènes, alors que les vues de Rome, de Venise, de Florence y abondent, en sorte que Paris, qui considère Athènes comme sa métropole intellectuelle, est comme un fils qui n'aurait pas même chez lui le portrait de sa mère.

Bien entendu, on complètera cette partie du Musée par la réunion des documents, gravés ou lithographiés, relatifs au même sujet.

On disposera même, dans le vestibule d'entrée, une collection géologique et minéralogique, faisant connaître la nature des sols et des roches qui constituent l'Hellas. Si cette collection avait existé, peut-être plusieurs des mines étudiées et exploitées par les Allemands l'eussent-elles été par nos ingénieurs.

Ce simple exposé montre, je pense, quel champ, à peu près inexploré, est ouvert par cette première section.

LES ARTS

Il est évident, d'ailleurs, que la place prépondérante dans le Musée sera donné à l'art hellène, qui devra y régner en maître.

Mais, dira-t-on, ce Musée de l'art hellène n'existe-t-il pas dans le Louvre?

Nous avons, en effet, au Louvre une salle grecque, et dans diverses salles, un certain nombre de très belles œuvres de même origine, mais cela forme-t-il un Musée de l'art hellène, c'est-à-dire l'assemblage méthodique et spécial de tout ce qui peut imprimer violemment dans l'esprit de quiconque le visite la valeur incomparable de cet art ?

Certainement, chacun des directeurs de notre Musée est personnellement convaincu de la grandeur, du charme de l'art hellène, mais ce sentiment, la presque totalité des visiteurs ne l'emporte pas en sortant du Louvre. La plupart n'ont pas distingué, dans les œuvres antiques, les œuvres grecques des œuvres romaines, et le grand nombre de ces dernières a submergé dans leur pensée à peu près complètement le souvenir des premières.

En opposant ici les œuvres romaines aux œuvres grecques, il ne s'agit pas de faire croire à une coupure brusque entre les deux arts. La sculpture grecque, tout en continuant à produire elle-même quelques belles œuvres, a glissé lentement dans la sculpture affadie de l'époque romaine pour finir dans la barbarie byzantine. J'ai voulu désigner, par ces mots d'œuvres romaines, ces ouvrages sans personnalité, sans accent, aux formes molles, qui encombrent nos musées. C'est surtout après la conquête *romaine* de la Grèce qu'elles abondent; on les trouve particulièrement dans les pays soumis à la domination *romaine*;

elles ont été propagées par les commandes des riches *Romains*; trois motifs pour leur appliquer ce nom de romaines, et l'emploi de ce mot évite une longue périphrase. C'est évidemment avec les mêmes idées que M. Staïs, dans son catalogue du Musée d'Athènes, qualifie ces œuvres de « travail négligé des temps romains. » Ceci dit, pour définir nettement ma pensée, je reprends la suite de mon étude sur la situation des antiques du Louvre.

Pour les savants et les amateurs, l'éparpillement dans les diverses salles des œuvres d'art hellène leur rend bien difficile la comparaison des styles des diverses époques, des modes de travail, etc... Telle qu'elle est, bien qu'elle soit classée autant que possible par régions géographiques, la collection des antiques du Louvre représente, à peu près, ce qu'était autrefois la collection d'un riche amateur, c'est-à-dire une réunion d'œuvres formée au hasard des achats, et arrangée aussi heureusement que possible pour que l'ensemble satisfasse l'œil du visiteur par le balancement des œuvres de mêmes dimensions, de nature analogue et de formes générales semblables.

Ce que j'ai conçu devra former un tout autre ensemble. Je me propose de montrer l'évolution de l'art hellène, de faire sentir la valeur des œuvres pures par la comparaison avec les copies, en les séparant pourtant de façon nette, afin d'apprendre aux visiteurs à distinguer les œuvres hellènes des œuvres romaines.

Pour atteindre ce but au nouveau Musée, mon dessein est de mettre les créations de chaque siècle dans une salle spéciale ; puis, de placer dans chaque salle, d'un côté, toujours le même, les œuvres pures ; de l'autre, les copies et les imitations antiques, ainsi que les œuvres inférieures, en séparant ces deux parties par une balustrade ; en face, du côté des portes, les moulages.

Avec cette disposition, un visiteur passant dans les salles en regardant toujours le même côté verra la suite ininterrompue des œuvres pures des différents siècles. Dans une autre visite ultérieure ou successive, en s'arrêtant de l'autre côté, il verra la série des copies, et l'œil ayant été ainsi formé par ces deux visions, il pourra alors étudier, côte à côte, originaux et copies. Mention du conseil de procéder ainsi pour la visite du Musée devra être placée dans chaque salle.

Pour compléter l'éducation que donnera ce classement, je projette de grouper dans la même enceinte que les statues, les statuettes de bronze, de terre cuite, et les vases de chaque époque, afin de réunir dans un seul ensemble les manifestations artistiques d'un même siècle et d'en permettre l'examen comparatif.

Le Musée, d'ailleurs, devra être uniquement éclairé par un plafond vitré. Les œuvres des artistes hellènes étaient faites pour être vues inondées de lumière et de lumière venant directement du ciel.

Enfin, pour permettre l'enrichissement des diverses salles, les cloisons les séparant devront être mobiles.

Mais il ne s'agit pas seulement pour le nouveau Musée de présenter un classement méthodique. Il s'agit d'offrir aux visiteurs de nouvelles œuvres d'art hellène et de rechercher en particulier ces morceaux, parfois modestes, qui échappent au Louvre et n'en sont pas moins, souvent, les témoignages les plus magnifiques du génie artistique de l'Hellas. Cette nécessité d'accroître nos richesses en antiquités hellènes est d'autant plus impérieuse qu'au Louvre les acquisitions de ce genre sont plutôt rares.

Cette rareté des acquisitions de notre Musée national, et la nature du classement des œuvres exposées par pays d'origine ont eu, et ont encore probablement comme conséquence de laisser nos compatriotes ignorer, à peu près complètement, l'écrasante supériorité des œuvres hellènes des grands siècles sur les œuvres que j'ai qualifiées de romaines.

Je l'ai constaté maintes fois au cours des cinq voyages qui m'ont fait parcourir l'Hellas.

Chez les amateurs, ainsi qu'en témoignent les collections des Musées Guimet, Dutuit, Condé, Jacquemart-André, cette ignorance leur fait acheter, pêle-mêle, œuvres hellènes et œuvres romaines, mais bien rarement les premières, quand ils n'achètent pas des faux. Le fondateur du Musée Dutuit a payé 95.000 fr. un chandelier en faïence d'Oiron. A-t-il mis pareille somme à aucune des œuvres antiques de sa collection?

Mais si les créateurs de nos Musées particuliers ont témoigné peu de goût, en général, pour les œuvres de l'art antique, et surtout pour celles de l'art hellène, les administrations de ces musées paraissent les avoir traitées avec plus d'indifférence encore. La collection des antiques est placée, au Musée Guimet, au fond d'une longue galerie au dernier étage; au Musée Dutuit, dans un sous-sol mal éclairé; au Musée Jacquemart-André, dans un passage. Ainsi, le plus merveilleux des arts semble, à Paris, fort peu considéré.

A côté de cette espèce de négligence qui est comme générale, Paris compte trois musées spacieux, bien présentés, dans de superbes hôtels ou de vastes monuments : les Musées Guimet, Cernuschi, d'Ennery, luxueuses fantaisies de riches amateurs, pour loger quoi? les œuvres d'art de la Chine, de l'Inde et du Japon, aux formes tourmentées, aux personnages grimaçants, véritables dégénérescences des grotesques de Smyrne. Ils semblent être devenus les maîtres de Paris et, dans leurs riches palais, écrasent de leur importance les produits de l'art hellène, gisant mal installés dans des locaux qui paraissent les avoir accueillis par pitié.

Quand presque toutes les maisons de la capitale et même de la province renferment en originaux ou en copies des œuvres d'art chinois ou japonais, combien peu de nos demeures contiennent des reproductions de l'art hellène! Combien infiniment plus rares sont celles qui en montrent des originaux !

Aussi, nos artistes, presque tous, ayant désappris ce que les Hellènes ont si

bien pratiqué, la stylisation des formes, copient minutieusement les plantes, les fleurs, les animaux, comme les Orientaux, et dans leurs statues recherchent les mouvements exagérés, les poses excessives.

Quelle tristesse envahit l'amant des œuvres de grand style hellène en constatant les sommes considérables dépensées dans toutes ces acquisitions des musées et des particuliers! De quelles œuvres vraiment belles cet argent aurait pu enrichir notre pays si notre goût national avait été orienté du côté vraiment digne de lui!

Il faut insister sur ces faits : la France n'est pas de race chinoise, japonaise ou hindoue, et les œuvres de ces races emplissent à Paris trois musées, sans parler de nos habitations. Quelle honte pour nous qui nous disons fils intellectuels de la race hellénique et qui n'avons pas même chez nous un musée de l'Hellénisme!

Espérons que cette honte sera bientôt effacée et, passant sur ces douloureuses constatations, occupons-nous de la question des moulages, puisque les œuvres originales sont si rares.

Il faudra leur faire une large place dans le musée, mais les moulages à y admettre devront nous donner plus exactement la physionomie des œuvres reproduites.

Dans ce but, ces moulages seront repris et retouchés en face des originaux par des artistes de choix, ainsi que le font les ciseleurs sur les œuvres sortant brutes de fonte, mais non comme la Coré du Musée Guimet aux lignes encore molles, aux tons crus. Il faudra tenter de faire mieux. La chose est indispensable. Combien, par exemple, le moulage du Trésor des Siphniens au Louvre est loin de l'original, faute de montrer les parties peintes qui complétaient l'œuvre du sculpteur! Pour les bronzes, après un tel travail, il sera sans doute nécessaire de couler les copies à cire perdue.

Je dirai même que dans quelques vitrines on devra présenter au public pour son instruction des terres cuites fausses et des imitations de vases antiques faites à diverses époques, bien entendu en spécifiant très visiblement leur nature.

Tout ce qui précède vise la sculpture des Hellènes, mais la numismatique, la glyptique hellènes ne devront pas être oubliées ; les maîtres de l'Hellas dans ces parties de l'art ont surpassé tous ceux des autres peuples. D'autre part leur peinture commence à être connue et, tout en recherchant des originaux, on présentera dans le Musée des reproductions des trouvailles anciennes et modernes faites dans cet art.

Les œuvres antiques de sculpture et de peinture ne constituent pas seules le produit du génie hellène ; il ne s'est jamais arrêté de créer, et ses œuvres ont servi de siècle en siècle à l'instruction du monde. Alors qu'il avait perdu le sens de la ligne, de la perspective, de la vérité des physionomies et des

attitudes, il nous conserva la science de l'harmonie des couleurs par l'art byzantin. Cet art permit à Giotto, quand il ranima ses personnages, de créer *de plano* les splendides fresques d'Assisi. Il doit donc avoir une place dans les salles du Musée futur, d'autant plus qu'il est profondément ignoré à Paris, où aucun musée n'en réunit les œuvres. Cette absence est si absolue qu'un Ministre ayant fait reproduire les fresques de Mistra, on a logé une partie de ces reproductions dans une salle de l'École des Hautes Études ; le reste est peut-être encore dans les cartons du ministère.

Pour terminer, je dirai qu'on devra réserver aussi une place à l'art hellène moderne. On sait avec quelle rapidité les Hellènes, après leur délivrance, ont repris pied dans la civilisation. Commençant par reconstituer leur langue, puis se remettant au culte des arts, ils ont, avec l'aide d'étrangers, élevé dans leur capitale et même dans leurs provinces des monuments inspirés de l'art antique, qui ne sont pas sans valeur. La plupart passent en sobriété, en harmonie de lignes, les monuments construits chez nous à la même date, en sorte que nos architectes pourraient s'instruire encore devant la floraison moderne de l'architecture hellène. Comme il doit être fait toujours pour les œuvres antiques, la présentation de ces ouvrages n'aura pas pour but d'en conseiller la copie servile, mais de permettre de dégager les principes d'art qui y ont été appliqués et de s'en inspirer.

Il n'est pas jusqu'à la peinture qui, elle aussi, n'ait trouvé dans l'Hellas moderne des artistes non dénués de mérite, au dessin ferme, à la couleur agréable, dont les œuvres ont comme un parfum antique. — Si les Hellènes, se raidissant au nom de leurs ancêtres contre les tendances lâchées de notre peinture actuelle, continuaient à reprendre la suite de la tradition antique, peut-être les barbouilleurs de nos Salons d'automne et d'hiver pourraient-ils retrouver auprès d'eux d'utiles et salutaires leçons.

LA LITTÉRATURE

Enfin, il ne peut être question d'élever un monument à la gloire de l'Hellas sans y faire une place à sa littérature et, par suite, sans y joindre une bibliothèque.

Cette bibliothèque devra comprendre le plus possible de documents, puisés partout, sur le sol, les sites et les monuments. Bien entendu, la littérature ancienne y sera copieusement représentée dans ses textes et ses traductions. Il faudra de plus y réunir des photographies reproduisant les manuscrits grecs qui se trouvent hors de notre pays ; celles des œuvres d'art hellène : statues, bas-reliefs, etc..., contenues dans les musées de France et de l'étranger ; joindre à ces reproductions les catalogues des divers musées et collections, en particulier ceux des grandes ventes ayant compris des œuvres originales ou des copies d'art hellène ; enfin, y centraliser même les publications de la poésie

et de la littératurne modere, les revues, les journaux, etc...; en un mot, tout ce qui peut nous enrichir en fait de manuscrits, d'imprimés, de photographies sur l'Hellas, sans négliger les productions des temps qui correspondent à notre Moyen-âge.

Tel est le programme de la création que j'ai projetée. Elle ne peut avoir la prétention de procurer les sensations inoubliables que laisse un voyage en Hellas, mais elle inspirera, je l'espère, à un certain nombre de ceux qui visiteront le Musée nouveau le désir d'aller parcourir le pays enchanteur. S'il en est ainsi, mon œuvre du moins n'aura pas été inutile pour propager le culte des beautés naturelles et des arts.

Il ne peut être douteux, si le Musée se réalise, que notre Association devra y trouver une hospitalité digne d'elle. Au cas où elle y rencontrerait le confort et un accueil qui lui plaise, peut-être voudrait-elle y transporter sa bibliothèque qui formerait alors un fonds spécial au milieu de la bibliothèque même du Musée.

Une telle entreprise peut sembler trop vaste pour les 72 ans qu'aura bientôt celui qui l'a conçue, mais si j'en amorce au moins l'exécution, je dirai, comme le vieillard de Lafontaine : « Mes arrière-neveux me devront cet ombrage ». — Puisse l'arbre que j'aurai planté grandir, et de ses larges frondaisons couvrir un jour une moisson digne de notre France !

En attendant, j'ose espérer que vous voudrez bien trouver à ce projet quelque intérêt, et lui accorder le témoignage de sympathie qu'il me semble mériter et que je sollicite ardemment de votre bienveillance.

P. Marguerite-de la Charlonie,
Ingénieur E. C. P.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 30 JUILLET 1915

M. Chavannes, président, donne lecture d'une lettre du R. P. Delehaye, de Bruxelles, qui remercie l'Académie de l'avoir élu correspondant.

M. Chavannes annonce ensuite la mort de Sir James Murray, correspondant de l'Académie à Oxford.

Le R. P. Scheil communique une note intitulée : « Le calcul des volumes, dans un cas particulier, à l'époque des rois d'Ur. » Dans la tablette étudiée par le P. Scheil, l'unité de mesure linéaire employée pour le calcul de dix volumes de briques a 24 coudées, alors que cette unité était communément de 12 coudées seulement.

M. Chavannes, président, annonce que, par un récent décret, le nombre des associés étrangers de l'Académie est porté de 10 à 12.

SÉANCE DU 6 AOUT 1915

M. Chavannes, président, annonce, après un comité secret, que l'Académie vient de nommer à l'unanimité S. M. le Roi d'Italie à l'une des deux places d'associé étranger créées par un récent décret.

M. Cagnat donne lecture, au nom de M. Héron de Villefosse, d'une note de M. l'abbé Gabriel Plat sur l'omphalos gallique et son emplacement probable. Écartant l'hypothèse qui placerait ce sanctuaire national dans la forêt d'Orléans, M. Plat arrive à le rechercher dans le petit vallon marécageux de la Vouzée qui aboutit au Loir, à 2 kilomètres environ en amont de Vendôme. Cette partie du territoire carnute se trouve être, dans toute la France, celle où le gui de chêne apparaît le plus fréquemment.

M. Salomon Reinach essaie d'interpréter la légende d'Hippô, jeune fille qui, prise par des pirates, se serait jetée à la mer pour échapper au déshonneur, et dont on montrait la tombe sur la côte d'Asie, près d'Erythrées. Il rapproche cette tombe de celle de Myrine, placée par Homère non loin de Troie, des tombes d'Amazones signalées en Attique et ailleurs, enfin des tombes des filles de Skédase, près de Leuctres en Béotie, dont l'une s'appelait aussi Hippô, et qui se seraient également donné la mort pour échapper à la honte. On a la preuve que des pouliches alezanes étaient sacrifiées sur les tombes dites des filles de Skédase. M. Reinach croit que les légendes nées autour de ces vieux tumulus sont relativement récentes, et qu'il s'agit là, en réalité, de tombes collectives de chevaux sacrés, où l'on offrait encore des sacrifices au IVe siècle avant l'ère chrétienne, par l'effet de la persistance du rituel.

SÉANCE DU 13 AOUT 1915

Lecture est donnée d'un décret du Président de la République approuvant l'élection de S. M. le Roi d'Italie en qualité d'associé étranger de l'Académie.

M. Paul Monceaux lit une note sur Petilianus et son pamphlet contre saint Augustin. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, commente une inscription latine récemment découverte dans l'ancienne Dacie, et qui fait mention d'anges païens. Il en rapproche d'autres textes épigraphiques prouvant que le culte des anges existait dans le paganisme sémitique aussi bien que dans le judaïsme. Grâce aux philosophes grecs qui, sous l'Empire, se sont attachés à définir le caractère de ces messagers célestes, on peut se faire une idée assez précise de la nature et des fonctions que la religion leur attribuait. — MM. Cagnat, Bouché-Leclercq et Mgr Duchesne présentent quelques observations.

SÉANCE DU 20 AOUT 1915

Au nom de la sous-commission des fouilles de la Commission municipale du Vieux Paris, M. le Dr Capitan résume les résultats des fouilles faites aux Arènes de Lutèce, dont le déblaiement a été poursuivi en présence de M. Charles Magne, inspecteur des fouilles archéologiques de la ville de Paris. Le périmètre entier des Arènes étant dégagé, on a pu constater que ses dimensions étaient de 55m,50 sur 49 mètres, tandis que le Colisée mesure 86m,40 sur 55m,50. Trois squelettes ont été découverts; ils étaient étendus au fond d'une fosse, parmi des débris gallo-romains et mérovingiens. Entre divers autres ossements trouvés dans le sol de l'arène, on remarque un crâne de chameau.

M. Cagnat donne lecture d'un mémoire sur les proconsuls d'Afrique.

SÉANCE DU 27 AOUT 1915

M. Edmond Pottier fait une communication sur des fresques pompéiennes récemment découvertes qui ont fait l'objet d'une étude de M. Rizzo, professeur à l'Université de Turin. Il analyse ce travail en insistant sur quelques détails de ces représentations très énigmatiques. Le style de ces peintures est excellent et a rappelé à certains connaisseurs des œuvres du Titien ou du Corrège. — MM. Salomon Reinach, Franz Cumont, Maxime Collignon et Ernest Babelon présentent quelques observations.

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1915

M. Cagnat communique une série d'inscriptions trouvées dans le marché de la ville romaine de Cuicul (auj. Djemila) par le Service des monuments historiques de l'Algérie. Ces inscriptions font connaître le nom du personnage, M. Cosinius Primus, qui avait construit l'édifice à l'occasion de son élection au flaminat perpétuel.

M. Salomon Reinach étudie les passages d'un hymne homérique et de l'*Œdipe à Colone*, où il est question du narcisse. Il pense que l'hymne laisse entrevoir

un état plus ancien de la légende, où Proserpine tombait dans une fissure du sol dissimulée par un narcisse gigantesque, sans l'intervention de Pluton monté sur son char. Il essaie aussi d'établir que, dans Sophocle, les grandes déesses couronnées de narcisse ne sont pas Déméter et sa fille, mais les Euménides, et montre les erreurs que divers savants ont commises à ce sujet. — M. Maurice Croiset présente quelques observations.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1915

M. René Cagnat communique une note de M. L. Poinssot, inspecteur des antiquités de la Tunisie, sur trois inscriptions récemment trouvées dans le déblaiement des constructions contiguës aux *thermae aestivales* de *Thuburbo Majus*. Deux d'entre elles sont des dédicaces au *genius municipii*; la troisième émane des *sacerdotes genii civitatis*. Il semble qu'il faille admettre qu'à côté de la *colonia* fondée par Auguste, existait une *civitas* qui, postérieurement, se transforma en municipe.

M. Ernest Babelon donne lecture d'un mémoire où il entreprend d'expliquer les scènes qui décorent la paroi de deux des plus beaux vases d'argent du trésor de Berthouville (Bernay) conservé au Cabinet des Médailles. Ces reliefs forment quatre groupes qui représentent des scènes de magie et de divination. Ces scènes paraissent inspirées de peintures murales analogues à celles qui ont été trouvées à Pompéi. — MM. Bouché-Leclercq et Alfred Croiset présentent quelques observations.

(*Revue critique.*)

Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ALFRED MÉZIÈRES

Doyen des anciens membres de l'École d'Athènes — il appartenait à la promotion de 1849, avec Alexandre Bertrand et Beulé — Alfred Mézières s'est éteint le 10 octobre 1915, à l'âge de 89 ans, dans la vieille maison de sa mère à Rehon (Meurthe-et-Moselle). Il avait été surpris dans ce village par la guerre; malgré les démarches du pape et des ambassades neutres, on n'avait pu obtenir que ce vieillard fût autorisé à rentrer à Paris. Cette cruauté inutile sera appréciée, comme tant d'autres, par les honnêtes gens de tous les pays.

Né en 1826, Mézières était le fils du recteur de l'Académie de Metz. Admis en 1845 à l'École normale, il fut nommé, en 1849, membre de l'École d'Athènes et s'y distingua par des explorations scientifiques dans le Péloponnèse (1850), puis dans le Pélion et l'Ossa (1851). En 1854, il devint professeur de littérature étrangère à la Faculté de Nancy; en 1861, il fut appelé à la Sorbonne. Ses nombreux travaux de cette époque portèrent principalement sur Shakespeare, Dante et Pétrarque. En 1872 il publia un livre sur Gœthe auquel on reprocha d'avoir trop emprunté à celui de Lewes, mais qui n'en reste pas moins, avec la *Philosophie de Gœthe* de Caro, ce que nous avons de mieux sur ce grand sujet. Mézières succéda à Saint-Marc-Girardin, comme membre de l'Académie française, en 1874. Son activité ne se ralentit pas; outre ses volumes, il publia des centaines d'articles littéraires dans la *Revue des Deux-Mondes*, le *Temps* et ailleurs. En 1881, il aborda la politique et fut élu député de Briey. Réélu en 1885 et en 1889, il entra en 1893 au Sénat comme sénateur de Meurthe-et-Moselle. Dans l'une et l'autre assemblée, il s'occupa avec prédilection des questions militaires, tour à tour président (à la Chambre) et vice-président (au Sénat) de la commission de l'armée.

Mézières était un savant de l'ancienne école; il est naturel que ses livres aient un peu vieilli. Mais ils vivront par le style qui, sans être éclatant, a toutes les qualités de la bonne langue française, claire, élégante et saine. Sa vie laborieuse et probe était un exemple, non moins que sa bienveillance, sa courtoisie, son patriotisme à la fois ardent et discret. Désiré Nisard, octogénaire, me disait un jour : « Pourquoi la France n'a-t-elle pas de maréchaux de lettres? » Si cette dignité avait existé de notre temps, peu d'hommes de lettres auraient mérité, mieux que Mézières, une plume de maréchal.

S. R.

PIERRE BOUDREAUX

Les études helléniques ont été durement éprouvées par la guerre implacable qui sévit depuis un an, et les Moires cruelles n'ont pas épargné les meilleurs parmi ceux qui s'étaient consacrés au culte des lettres antiques. Une perte déplorable entre toutes est celle de Pierre Boudreaux, tué d'une balle au front dès le second mois de la campagne, en faisant bravement son devoir à la tête de ses soldats. Il avait trente-deux ans. Né le 24 septembre 1882, il se sentit de bonne heure pour la philologie grecque une vraie vocation, qui s'affirma durant son passage à l'École des Hautes Études et à laquelle il resta fidèle jusqu'à sa mort, dans des circonstances souvent difficiles. Pendant son séjour de deux années à l'École de Rome (1905-1907), il prépara, en collationnant les manuscrits du Vatican, son édition critique des *Cynégétiques* d'Oppien, parue en 1908, où pour la première fois le texte de ce poème ardu était solidement établi. N'étant pas agrégé, il ne put obtenir dès son retour, malgré son mérite, une place dans l'enseignement, et il employa ses loisirs forcés à poursuivre ses travaux d'érudition. Il dépouilla pour le *Catalogus codicum astrologorum graecorum* une grande partie des manuscrits de Paris. Un volume, publié en 1912 dans cette collection, contient quantité de textes intéressants; l'impression d'un second commençait quand la guerre vint l'interrompre. Boudreaux préparait une thèse sur l'histoire du texte d'Aristophane dans l'antiquité qui eût apporté des indications précieuses sur les méthodes de travail des grands critiques alexandrins, et l'Académie de Berlin, appréciant sa valeur d'helléniste, avait fait appel à sa collaboration pour le *Corpus medicorum graecorum*. Enfin l'École des Hautes Études lui avait confié en 1913 une suppléance, et c'est au moment où, sa carrière assurée, il allait pouvoir s'adonner tout entier à ses études favorites que son activité féconde a été brutalement arrêtée. Il avait du vrai philologue la conscience scrupuleuse, qui ne se dérobe devant aucune difficulté, l' « acribie » qui ne laisse passer inobservée aucune minutie et le fier désintéressement, qui fait aimer pour elles-mêmes des œuvres qui ne seront connues que d'une élite restreinte. Il savait le grec — le grec ancien et moderne — comme le savent peu de ses contemporains, et il s'était acquis en paléographie une véritable maîtrise. L'hellénisme français voit disparaître en sa personne un des savants dont il pouvait le plus attendre; beaucoup d'espoirs ont été ensevelis avec lui.

Fr. Cumont.

P. N. PAPAGEORGIOU

Né à Salonique en 1859, mort subitement en janvier 1914, P. N. Papageorgiou a été un des meilleurs philologues grecs de son temps, à la fois épigraphiste, paléographe et grammairien, également compétent sur la Grèce classique et sur la Grèce byzantine. On lui doit 204 ouvrages ou mémoires, dont M. Stam. Psaltès a dressé la liste, à la suite d'une biographie détaillée du défunt (Ἀθηνᾶ, 1915, p. 177-201). Voici l'indication des principaux travaux de Papageorgiou (il signait, dans les Revues allemandes, *Peter Papageorg*) : Κλυταιμή-

στρα, οὐχὶ Κλυταιμνήστρα, Constantinople, 1885 (et ailleurs[1]) : *Scholia in Sophoclis tragoedias*, dans la coll. Teubner, 1888 ; *Unedierte Inschriften von Mytilene*, Leipzig, 1900[2] ; Σοφοκλέους Ἠλέκτρα, dans la *Bibliothèque Zographos*, Athènes, 1910. La plupart de ses mémoires et petits articles — toujours instructifs, bien que faisant parfois double et triple emploi — ont paru dans la *Byzantinische Zeitschrift*, la *Philol. Wochenschrift*, l'Ἀθηνᾶ, l'Ἐφημερίς ; beaucoup resteront inaccessibles dans des périodiques grecs moins connus.

S. R.

Science ou rhétorique?

Dans plusieurs journaux ou Revues, depuis quelques années, des anonymes, qui ne savent pas toujours bien leur langue, ont pris l'habitude d'attaquer le haut enseignement de nos Facultés des lettres, sous prétexte qu'il se serait « germanisé » en donnant crédit aux minuties de l'érudition. Voici la réponse que M. E. Lavisse, directeur de Ecole normale supérieure, a faite récemment à un article de ce genre, dont la forme — les citations de M. Lavisse le prouvent — ne valait pas beaucoup mieux que le fonds :

« J'ai lu, dans le *Temps* du 27 septembre, la condamnation prononcée, dans l'article intitulé « L'Université de France », contre nos Facultés des lettres. Seules, dans toute l'Université, ces Facultés auraient été dupes de la malice de nos ennemis, lesquels se sont ingéniés « à diriger sur nous les gaz asphyxiants de leur pacifisme et à projeter sur le système d'enseignement bâti par nos pères une sorte de bombardement à coups de sophismes monstrueux et d'idéologies suffocantes ». L'enseignement primaire, l'enseignement secondaire ont échappé à l'empoisonnement ; aussi ont-ils fait leur devoir envers la patrie. Dans l'enseignement supérieur, les Facultés des sciences « ont résisté victorieusement, à force de découvertes neuves, aux prétentions envahissantes de nos ennemis ». Les Facultés de droit, « se conformant sans effort aux nobles disciplines qui régissent leurs travaux, ont opposé aux misérables arguties et aux brutales déloyautés de l'immoralisme allemand la doctrine française qui proclame à haute et intelligible voix l'obligation où sont les honnêtes gens d'obéir à la parole donnée, à la foi jurée, aux contrats signés ». Mais les Facultés des lettres ? « Remplies d'hommes distingués, elles furent cependant menacées de ruine ou de discrédit par une erreur aujourd'hui reconnue, et qui consistait à les détourner de leur véritable objet pour les inféoder à l'érudition allemande et pour accabler sous le fatras des complications germaniques l'éloquence et la poésie, qui sont les plus brillantes fleurs de notre génie national ».

« Je ne puis discuter longuement dans une lettre les affirmations sans preuves de cette rhétorique flamboyante — encore qu'un peu obscure par endroits. — Au fond, il s'agit d'une vieille querelle. Quelques-uns parmi nous ont imité certains procédés de l'érudition allemande, cela est certain et ne m'a jamais plu ; mais la question, comme elle est posée par votre collaborateur, est de savoir si l'enseignement supérieur des lettres doit restreindre son domaine à l'éloquence et à la poésie ; s'il doit être une rhétorique prolongée, une admiration continue

1. Cf. *Phil. Woch.*, 1893, p. 579, 1035.
2. Cf. *ibid.*, 1900, p. 895.

ponctuée de points d'exclamation ; si l'esprit critique n'est pas une des éminentes qualités du génie de la France ; si ce n'est pas honorer nos écrivains que d'étudier avec les soins minutieux de l'érudition leur œuvre, leur milieu, leur vie, et aussi leurs textes pour en assurer l'exactitude et la pureté, ce qui n'empêche d'ailleurs nullement d'en faire sentir la beauté. On croirait vraiment que l'érudition est une invention de l'Allemagne ; or, l'érudition française, depuis le XVI[e] siècle, a produit nombre de grandes et belles œuvres. Renier l'érudition, c'est renier une des traditions de la France.

« Si l'on veut juger l'œuvre des Facultés des lettres de nos universités depuis qu'elles ont été réformées, un des moyens sera de dresser le catalogue des thèses de doctorat soutenues devant elles pendant les vingt-cinq dernières années et qui ont été suggérées par leur enseignement, de dresser aussi le catalogue des thèses publiées pendant les quatre-vingts années précédentes, et de faire la comparaison. On verra, rien qu'en regardant les titres de ces livres, que, par l'adjonction de disciplines nouvelles et très importantes, le domaine de nos Facultés a été décuplé ; que les thèses, beaucoup plus nombreuses, attestent une activité singulièrement plus grande. J'ajoute que la plupart des thèses de la seconde période ont contribué par leur valeur à établir l'autorité de la science française, niée par l'Allemagne.

« J'aurais à dire tant d'autres choses ! Mais j'ai voulu surtout, au nom des « hommes distingués » qui « peuplent » les Facultés des lettres, protester contre un article où ils sont injustement accusés de méconnaître le devoir de leur fonction et de mal servir leur pays. Encore un peu, nous serions des traîtres !

Agréez, mon cher directeur, mes très dévoués sentiments. »

E. Lavisse.

Tombe mérovingienne près de Rouvroy (*Somme*).

Le capitaine Dumouthay, principal du collège de Civray, a adressé la lettre suivante au directeur du Musée de Saint-Germain :

Aux armées, le 30 juin 1915.

Je me permets de vous envoyer ci-joint le compte-rendu d'une trouvaille effectuée par des hommes de ma compagnie, en même temps qu'un dessin des objets trouvés.

Compte-rendu et dessins sont l'œuvre d'un sergent : M. Henri Mazet.

Je vous serais très obligé, si vos occupations vous le permettent, de vouloir bien me faire savoir si ces objets présentent un intérêt quelconque. Ne pouvant garder, sur le front, ces pièces, je les ai envoyées chez moi au collège de Civray...

Voici le compte-rendu de M. le sergent Mazet :

A l'intersection de la route de Vrely à Rouvroy avec celle allant vers Meharicourt, à l'ouest de la route de Rouvroy, dans un champ qu'un passant a dit appartenir à M. Lemaire (non pas le maire de la commune), la compagnie du territorial a découvert en creusant une tranchée les objets dont le dessin est joint à cette note.

Ils se trouvaient à côté d'ossements humains assez bien conservés ; le crâne a

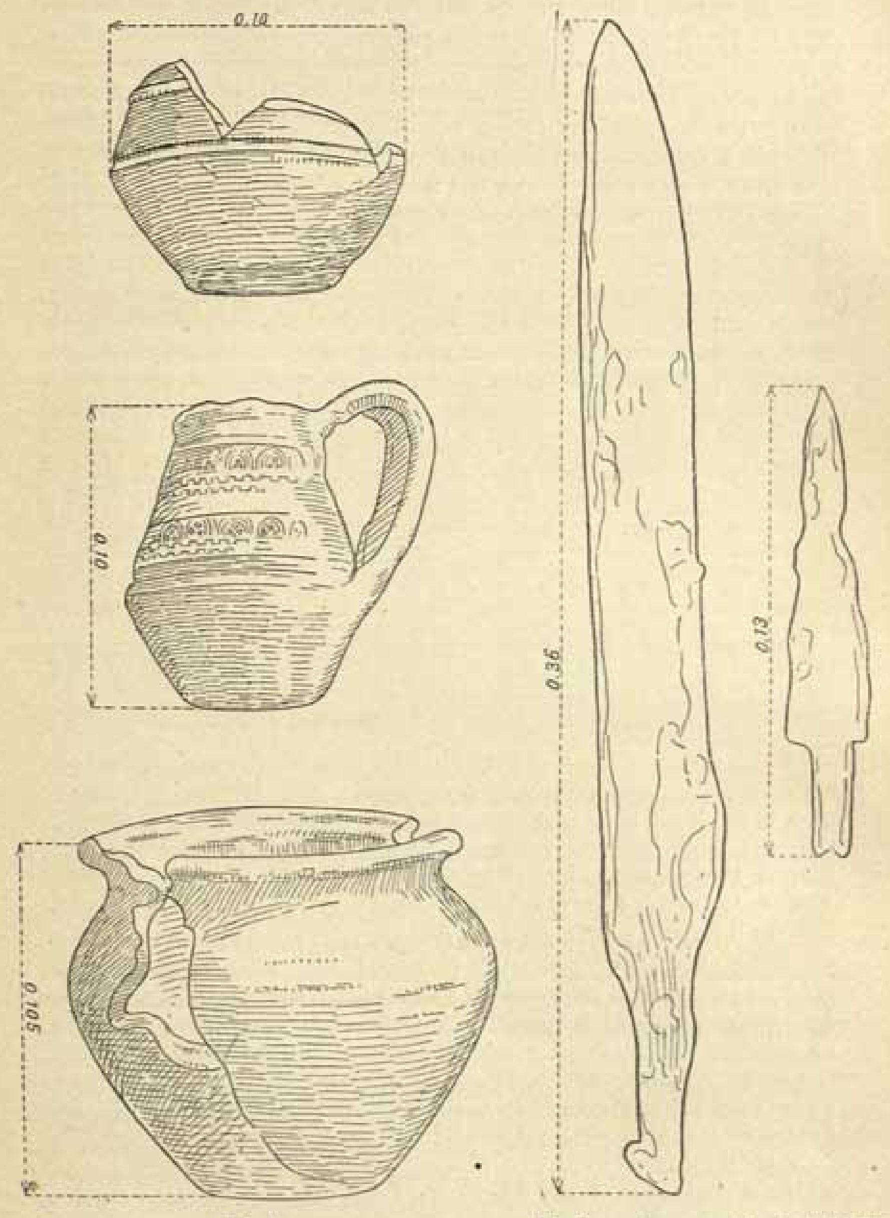


Fig. 1.
Vases de la tombe de Rouvroy.

Fig. 2. — Armes en fer de la tombe de Rouvroy.

été coupé en deux d'un coup de pelle, transversalement, au dessous des orbites; les maxillaires portaient encore des dents fort belles.

Le pot à anse décoré est en terre noire.

La boucle porte des traces visibles de nervures d'argent.

Un fragment de poterie (non figuré) appartient très probablement à un récipient d'environ 0,50 à 0,60 de diamètre, en forme de cuvette de toilette. Un récipient de cette forme, qui était intact, a été malheureusement fendu en deux; on le voit en coupe sur la paroi sud de la tranchée.

Le glaive le plus grand avait un seul tranchant; le plus petit paraît avoir été triangulaire, symétrique et à deux tranchants.

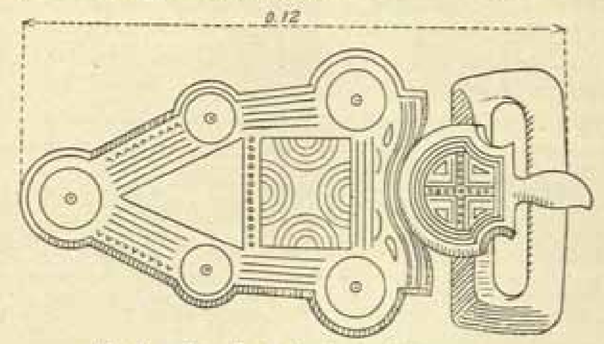


Fig. 3. — Boucle de la tombe de Rouvroy.

Les dessins joints à cette notice sont des reproductions de calques à la plume, obligeamment exécutés par M. le commandant Espérandieu sur les dessins au crayon de M. le sergent Mazet.

X.

Dédale et l'étain.

J'ai montré autrefois (*L'Anthropologie*, 1899, t. X, p. 397) qu'une tradition grecque suivie par Pline et remontant au moins à l'an 450 av. J.-C. attribuait l'importation de l'étain dans le bassin oriental de la Méditerranée au roi de Phrygie Midas, placé par la chronologie evhémériste aux environs de l'an 1010 av. J.-C. Cette date est celle de la thalassocratie phrygienne, précédée de celle des Rhodiens, des Thraces, des Pélasges et des Méones. Ceux qui voudront bien se reporter à mon article (réimprimé dans *Cultes et Mythes*, t. III, p. 322), y trouveront la preuve qu'il y a un rapport immédiat entre la conception de la thalassocratie et le commerce de l'étain. Rhodiens et Phrygiens, dans l'opinion des anciens, n'étaient pas les imitateurs des Phéniciens, puisque la thalassocratie phénicienne appartient à une époque plus tardive (vers 820); c'étaient les continuateurs de la marine de haute mer antérieure à celle des Lydiens ou Méones, que l'on plaçait vers 1200 av. J.-C. (*Castoris reliquiae*, à la suite de l'Herodote de Didot, p. 180), autant dire de la marine égéenne.

Que les marins égéens aient été chercher l'étain dans l'Europe occidentale et l'ambre au fond de l'Adriatique ou au Nord de l'Europe, c'est ce que nous n'avons, pour l'instant, aucune raison d'affirmer. Mais il peut être utile de rap-

peler à ce sujet un texte de l'ouvrage faussement attribué à Aristote (περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων, c. 82) ; ce texte met précisément la civilisation minoenne en relation avec les deux substances qui ont joué le rôle le plus important dans l'histoire primitive du commerce grec : l'ambre et l'étain.

« Dans les îles Electrides (c'est-à-dire de l'ambre), situées au fond de l'Adriatique, on dit qu'il y a deux statues couchées : l'une est en étain, l'autre en bronze. Elles sont de travail archaïque ; on prétend que ce sont des œuvres de Dédale, monuments de l'époque où, fuyant Minos loin de la Sicile et de la Crète, il aborda en ces lieux. »

Beckmann (éd. de Goettingue, 1786, p. 166) suppose que l'une des statues attribuées à Dédale était crue d'étain parce que les îles Cassitérides, d'où provenait ce métal, passaient pour être voisines des îles Électrides (cf. Hérodote, III, 115 : ἐξ ἐσχάτης [Εὐρώπης] ὁ τε κασσίτερος ἡμῖν φοιτᾷ καὶ τὸ ἤλεκτρον). C. Ritter (*Die Vorhalle europaïscher Völkergeschichten vor Herodotos*, Berlin, 1820, p. 369) a insisté sur ce texte, que les archéologues contemporains, semble-t-il, se sont abstenus de commenter à leur tour.

S. R.

A propos du Jupiter de Versailles.

L'historique de cette sculpture célèbre a été très bien fait par M. Michon (*Mém. soc. antiq.*, LXX, 1911, p. 158-186) ; le hasard d'une lecture me permet d'ajouter une petite pièce au dossier (Félix, Comte de France d'Hezecques, baron de Mailly, *Souvenirs d'un page de la Cour de Louis XVI*, Paris, Didier, 1873 ; ouvrage rédigé en 1804).

P. 147 : « Je ne parlerai pas des jardins de Versailles, qui existent encore et qui ont subi peu de modifications. On leur a néanmoins enlevé quelques statues, notamment le beau terme de Jupiter, attribué à Myron, célèbre statuaire grec, et qui fut donné à Louis XIV par la ville de Besançon, après la conquête de la Franche-Comté. On le voyait dans un bosquet, à droite du rocher ; il est maintenant au musée de Paris ».

Voici les autres passages du même livre où il est question d'antiques :

P. 145 : « Dans la salle de Vénus, on voyait la statue antique vulgairement appelée Cincinnatus, et reconnue pour être Jason remettant sa chaussure après avoir passé le torrent Anauros. Elle se trouve maintenant au musée Napoléon. »

P. 246 : « Les jardins [du grand Trianon] ne présentaient de remarquable qu'un ample théâtre de gazon, avec les bustes des empereurs romains ; une belle copie du Laocoon, par Tuby, et une Minerve antique en granit. »

P. 284 : « Les conseils se tenaient [à Versailles] dans le grand cabinet qui suivait la chambre de parade... Deux bustes antiques, placés dans cette salle, semblaient présider aux délibérations et inspirer les conseillers du monarque. L'un, en porphyre, était celui d'Alexandre ; l'autre, en marbre noir avec les yeux d'argent et la draperie en marbre blanc, était celui de Scipion l'Africain ; il avait été donné à Louis XV, en 1733, par l'abbé Fauvel, célèbre amateur d'antiquités. »

S. R.

Poterie kabyle.

Deux vases de style et de décor kabyle (Van Gennep, *Revue d'ethnogr. et de sociol.*, 1911, p. 13-67) ont été trouvés à Constantine en compagnie d'une

coupelle que le R. P. Delattre croit de l'époque punique (IVe siècle av. J.-C.). Cette découverte, signalée dans un bon article de M. G. Marçais (*Recueil de Constantine*, 1914, p. 175), est importante, car elle confirme, du moins dans une certaine mesure, la brillante hypothèse de M. Van Gennep qui, étudiant pour la première fois en détail la poterie kabyle moderne, concluait que le type actuel remontait à une époque très reculée et qu'il représentait, par la technique et le décor, « un art prodigieusement cristallisé depuis le deuxième millénaire avant l'ère chrétienne ». M. Gsell avait déjà signalé cette opinion comme « probable » (*Hist. anc. de l'Afrique*, I, p. 350) ; elle l'est bien davantage aujourd'hui.

S. R.

Chevaux baltiques en Afrique (?)

Lorsqu'un auteur ancien, considérable — ils le sont presque tous à nos yeux — dit : « J'ai vu », il est entendu qu'il faut le croire, même s'il dit une chose peu vraisemblable. J'extrais le « J'ai vu » que voici d'un article de M. Paul Adam, vigoureux écrivain, dans l'*Information* du 9 septembre 1915. Inutile de dire que tout cela est inadmissible, que les Vandales n'ont pas amené leurs chevaux de la Baltique en Afrique, que, l'eussent-ils fait, la race de ces chevaux n'aurait pas pu se perpétuer sous un climat aussi différent, etc. Mais il n'est pas inutile de citer de pareils exemples à ceux auxquels un « J'ai vu » inspire le respect.

J'ai vu sur les bords du Niger plusieurs troupes de chevaux indéniablement baltiques dont les ancêtres furent amenés, au Ve siècle, par les Vandales en Afrique du Nord, puis poussés à travers le Sahara, selon les intérêts des Maures, jusqu'aux lieux où ils furent échangés contre l'or du Soudan, au centre de l'Afrique, dans le Macina. Des Sémites carthaginois, leurs descendants Peuls, domptent ces chevaux allemands, les montent et les font s'agenouiller en leur ensanglantant la bouche, avec un mors qui blesse. Image de toute force germanique parvenue dans un pays où l'esprit méditerranéen a persévéré.

S. R.

Cours de M. C. Jullian au Collège de France.

1913-1914

M. Camille Jullian a étudié dans son cours du mercredi : *La société de l'époque italo celtique ou ligure*. — 1. Les plus anciens dieux de l'Occident [résumé du cours de 1912-13 ; leçon parue dans la *Revue Bleue* de janvier 1914]. — 2. Comment nous pouvons connaître cette société ; de ses monuments ; de ses survivances ; du caractère verbal de son intelligence. — 3. S'il y avait alors une discipline sociale. — 4. Prêtrises et lois religieuses. — 5. La royauté. — 6. La tribu comme société. — 7. La tribu comme demeure : les anciens pays de France. — 8. De quelques détails dans l'organisation de ces tribus : les anciens, les sociétés de jeunes gens, les communautés de villages, les lieux de marché et de réunion. — 9. Du caractère pacifique de ces sociétés tribales. Qu'il résulte surtout de leur caractère agricole. — 10. Le clan ou la *gens*. De la rapide disparition du clan en Gaule. — 11. Des modes primitifs ou anormaux de la

famille (promiscuité, pluralité, matriarchat) : qu'il faut les écarter pour cette société. — 12. Le patriarchat, principe de la famille ligure. Que la couvade ne lui est nullement contraire. — 13 Dignité de la femme dans cette société. — 14. Le mariage. — 15. Maison et foyer. — 16. La vie à la maison : père et mère. — 17. L'enfant. — 18. S'il y avait des esclaves, des castes, des professions distinctes. — 19. Vie intellectuelle : médecine, calcul, poésie, musique, danse. — 20. Vie morale : pratiques de droit et de morale ; piété familiale, fraternité et hospitalité ; d'un idéal de vertu en ce temps-là.

M. Camille Jullian a achevé d'étudier dans son cours du vendredi : *La formation topographique des villes françaises; du rôle des monuments dans cette formation*. 1. Les monuments dans une ville : ce sont des organes de mouvement, de construction, de structure, de physionomie [leçon parue dans la *Revue des cours et conférences* du 5 mars 1914]. — 2. Comment s'exerce l'action d'un monument : par son site, sa durée, ses dimensions, sa façade, sa hauteur, son but, sa vie propre. — 3. Comment a commencé le monument : la tombe et le temple. — 4. Suite du temple. Des différentes espèces de temples. S'il y a eu un temple principal dans les villes gallo-romaines. — 5. Importance du temple dans la structure des villes anciennes. Des domaines des temples ; leur importance ; leurs destinées lors du passage au christianisme. — 6. L'église chrétienne : différence entre son principe et celui du temple païen. Qu'elle est d'abord un lieu d'assemblée. — 7. Église principale ou cathédrale : unité ou supériorité monumentale. — 8. La basilique suburbaine sur la tombe d'un saint. Dualisme et concurrence. Multiplicité de chapelles et oratoires. Retour au système de la pluralité. — 9 Des monastères : éléments sociaux et conditions historiques de leur formation. — 10. Le monastère dans une ville française : son site, ses éléments topographiques, rôle de ses jardins. — 11. Lotissement des monastères et destinées de leurs divers éléments. — 12. Le rempart, organe municipal. — 13. La citadelle et le donjon dans leurs rapports avec le rempart : leur isolement progressif. — 14. Le château du roi et du seigneur ; le palais. Les grandes places nées des châteaux et les jardins nés des palais. — 15. L'hôtel de ville et sa place. La caserne, sa cour et le champ d'exercice. — 16. Halles. Bourses. Grands magasins. — 17. Palais. Bureaux de voyageurs et cours de messageries. Gares. — 18. Hôpitaux centraux et de périphérie. — 19. Édifices d'instruction. Édifices et lieux de spectacles. — 20. Tombes et cimetières : l'enclos funéraire.

1914-1915

Dans son cours du mercredi, M. Camille Jullian, poursuivant ses études sur les origines gauloises, a traité du *Rôle des Germains dans l'unité italo-celtique* : 1. Les éléments du passé dans la guerre actuelle (leçon parue dans la *Revue Bleue* de 1915). — 2. Questions de méthode. Réveil de la méthode de traditionnalisme critique. — 3. Du caractère des populations de l'unité italo-celtique ; son extension vers l'est. Nécessité, pour comprendre sa dislocation, d'étudier à fond le problème de l'origine des Germains. — 4. De la structure des terres germaniques. — 5. Les Germains différents des Italo-Celtes dans les faits de

caractère. — 6. *Id.* de civilisation. — 7. Différences d'idéal entre le monde italo-celtique et le monde germanique. — 8. Des faits de retardement et d'emprunt chez les populations germaniques. — 9. Des éléments non indo-européens dans le vocabulaire, la phonétique, l'accentuation germaniques. — 10. Invasions par le sud-est en Germanie; apports scythiques; l'Elbe comme route d'invasion. — 11. La théorie de la race germanique *sui generis* (Feist); du rôle des marais et des forêts en matière de population; marais de Brandebourg et forêt Hercynienne. — 12. Diversité extrême de populations en Germanie dès la plus lointaine époque. — 13. Prépondérance dans le monde germanique des forces de dislocation sur les forces d'unité (c'est le contraire en France). — 14. Que l'apparition des Germains a contribué à disloquer l'unité italo-celtique et à concentrer en Gaule le monde celtique. — 15. De la manière dont les Germains ont apparu dans le monde : les Cimbres, ou la nation errante; Arioviste, ou le chef de bande. — 16. Le premier héros germanique, Arminius : misère de son rôle et nullité de son œuvre. — 17. Le *Sturm und Drang* des nations germaniques : l'invasion. Qu'elle a beaucoup détruit et qu'elle n'a rien fondé. — 18. Le lendemain de l'invasion germanique en Allemagne : la misère, le désert et les migrations de populations nouvelles. — 19. Le lendemain de l'invasion germanique en France : la reconstitution de l'unité gauloise avec Clovis et Charlemagne. — 20. Du caractère dominant dans le monde germanique : ni la race ni la nation, mais la bande.

Dans sa conférence du vendredi, M. Camille Jullian a recherché *la Méthode et le plan qui peuvent convenir à une étude d'ensemble sur le folk-lore de la France* : 1. La guerre actuelle peut nous fournir des exemples de la manière dont se forme le folk-lore. — 2. I. Folk-lore historique : fils et neveux de chefs, amis ou ennemis. — 3. *Id.* : exemples tirés d'Hercule et Hannibal. — 4. *Id.* de Marius (date très récente de son folk-lore : son origine toute scientifique). — 5. *Id.* de César (moins récent, mais tout aussi scientifique). — 6. *Id.* de saint Martin (exemple très remarquable de continuité depuis l'origine). Nous avons pris des types de héros, de chefs, de saints. — 7. II. Folk-lore mythologique : la fée. — 8. III. Folk-lore de la nature. A. Règne animal : le serpent et le coq pris comme types. — 9. B. Règne végétal : le gui pris comme type. — 10. C. Règne inanimé, éléments mobiles : la source prise comme type; le folk-lore de sa création. — 11. *Id.* : le folk-lore de sa vie. — 12. *Id.* : de ses vertus et de son action. — 13. Règne inanimé. Éléments immobiles : la grotte prise comme type. — 14. IV. Folk-lore astronomique. Exemples tirés du soleil. — 15. V. Folk-lore météorologique. Exemples tirés de la foudre. — 16. VI. Folk-lore des objets fabriqués; objets immobiliers. La route comme type. — 17. *Id.* Objets mobiliers. Pain, hache, etc. — 18. VII. Folk-lore de la vie humaine. Le corps et ses parties. — 19. *Id.* La durée, la vie, l'espace habité (folk-lore des rues, villes, pays, etc.). — 20. *Id.* La famille, les occupations de la journée (repas p. ex.), les occupations exceptionnelles (p. ex. chasse), les différents métiers. Conclusion sur la méthode.

Iconographie indoue.

Sous le patronage du gouvernement de Travancore, M. Gopinatha Rao, inspecteur des monuments archéologiques de ce pays, publie à Madras les deux premières livraisons d'un grand ouvrage illustré, *Elements of Hindu iconography* (voir *The Athenaeum*, 28 août 1915, p. 148). « Exactement comme dans l'art gothique, écrit le critique de l'*Athenaeum* (qui cite à ce sujet M. Emile Mâle), l'exécution seule, dans la sculpture du temple hindou, appartenait à l'ouvrier ; le choix du sujet et tous les détails du dessin étaient réglés par la religion. La sculpture brahamanique, comme la sculpture monumentale au moyen-âge européen, ne poursuivait pas un but esthétique immédiat; elle était plutôt pratiquée dans l'esprit des modernes construisant un pont ou rédigeant un manuel scientifique, pour répondre à l'ordre du monde et résoudre un problème donné. Mais alors que l'étude de l'iconographie chrétienne se plaint parfois de la rareté des documents, celle de l'iconographie hindoue est, au contraire, copieusement pourvue, car elle dispose de tout un corps de littérature sanscrite où se lisent des descriptions longues et détaillées. »

Les deux parties publiées du travail de M. Gopinatha Rao renferment : 1° une explication des termes techniques; 2° un classement des images de Ganapati, Vishnou et Devi; 3° trois appendices où sont reproduits des textes sanscrits relatifs à l'iconographie.

S. R.

Mythologie figurée de la Renaissance.

Ad Revue, 1915, I, p. 153. — Pour ce qui concerne les 14 portraits de la Galerie Barberini, il semble que Renato Baldani (*Emporium*, XXVIII, 1908, p. 100 et suiv.) les a bien distribués de la manière suivante :

S. Grégoire le Grand S. Ambroise Salomon Moïse Homère Euclide Pie II	*Juste de Gand.*
Pétrarque Scot Albert le Grand Cicéron Hippocrate	*Giovanni Santi* (le père de Raphaël).
Boèce Bartole	*Melozzo da Forli.*

Je ne crois pas qu'une distribution de ce genre ait été tentée pour l'autre moitié de la collection.

∴

Ad *Revue*, 1915, I, p. 161 (LIII *d*) *f*). — Aux médaillons de Virgile et de Lucain par *Signorelli*, il faudrait ajouter ceux d'Homère, d'Horace et d'Ovide, tous découverts en 1845 à la cathédrale d'Orvieto, et aussi les représentations qui entourent ces cinq portraits et qui sont indiquées dans l'admirable livre de Luigi Fumi, *Il duomo di Orvieto e i suoi restauri* (Roma, 1891, gr. in-4), p. 376 et 377 :

Près du portrait de Virgile :

1° Dante et Virgile devant Caton (planche entre les pages 376 et 377) ;

2° Petits camées représentant les travaux d'Hercule ;

3° Apparition de Vénus à Énée dans la forêt ;

4° Vénus envoyant à Didon l'Amour sous la figure d'Ascagne ;

5° Hercule tuant le centaure ;

6° Éon tué par les fils d'Hippocoon ;

7° Andromède liée au rocher et Céphée demandant sa délivrance à Persée devant Cassiopée en pleurs ;

8° Rixe au banquet nuptial de Persée et d'Andromède.

Autour du portrait d'Ovide :

9° Pluton sur son bige dans l'Etna ;

10° Diane et Pallas avec Proserpine ;

11° Enlèvement de Proserpine ;

12° Lamentation de Cérès ; Cupidon la mettant sur les traces de Pluton.

Près du portrait d'Horace :

13° Énée à la bouche de l'Averne, en face de Cerbère et de la Sibylle de Cumes, présentant le rameau d'or à Charon ;

14° Descente d'Orphée dans le Tartare (planche entre les p. 376 et 377) ;

15° Eurydice arrêtée par les démons ;

16° Hercule et la délivrance de Thésée.

Près de Lucain :

17° Massacre des partisans de Pompée ;

18° Meurtre de Pompée ;

Et enfin (p. 376) : 19° Les damnés transportés par Charon dans l'Enfer, à l'entrée duquel Minos est assis sur son siège de feu.

Toutes ces peintures ont été exécutées par Signorelli entre 1499 et 1504.

Léon Dorez.

Les Mystères grecs et le Christianisme.

L'*Athenæum* du 4 septembre 1915 (p. 157) rend compte, avec une douce ironie, d'un livre de M. James Morgan Pryse intitulé : *The restored New Testament*. Ce livre coûte 16 shillings ; c'est un tort, mais non le pire, car voici la thèse de l'auteur. Nos Evangiles ont été falsifiés par une bande de criminels sacerdotaux. Tout ce qu'il y a d'authentique dans le Nouveau Testament se compose de plagiats aux dépens d'anciens poèmes grecs qui faisaient partie du rituel des Mystères ; les faussaires se rendirent coupables d'un larcin sacrilège

avant de se déshonorer définitivement par une fraude. Les Épîtres sont presque entièrement apocryphes ; les Actes sont un roman ; l'Apocalypse est une version en prose d'un poème grec mystique. Qui veut dépenser 16 shillings pour en savoir plus long sur les théories exégétiques de l'auteur ?

S. R.

Stonehenge aux enchères.

Le 21 septembre dernier, le célèbre monument de Stonehenge a changé de possesseur ; il a été vendu 6.600 livres sterling à un particulier de Salisbury qui espère toucher un bon intérêt sur le prix d'achat en percevant un droit d'entrée sur les visiteurs. Le catalogue de la vente contient une description du monument et la reproduction d'un mémoire de M. Gowland, lu à l'*Archaeological Institute*, qui en place la construction vers 1800 av. J.-C. — On ignore généralement, du moins en dehors de l'Angleterre, que l'une des dernières scènes de l'émouvant roman de Th. Hardy, *Tess of the d'Uberfields*, a pour théâtre le monument de Stonehenge, décrit dans la langue à la fois ferme et colorée qui a valu une juste renommée à l'auteur.

X.

BIBLIOGRAPHIE

Gisela M. A. Richter. *The Metropolitan Museum of Art; Greek, Etruscan and Roman bronzes.* New-York, 1915; in-8, 491 pages, avec très nombreuses gravures. — Les bronzes dont cet ouvrage constitue le catalogue proviennent en partie de la collection d'antiquités formée par le général Louis de Cesnola et acquise en bloc par le Musée de New-York, en 1872 et 1876. Des statuettes grecques qui ont cette origine, les plus remarquables sont un athlète du v° siècle (n° 87) et un support archaïque de miroir représentant une danseuse portée par une grenouille (n° 28). A ce premier fonds de bronzes, les collections S. J. Baxter et A. L. Frothingham, achetées l'une et l'autre en 1896, ont fourni un sérieux appoint de statuettes romaines ou étrusques, sans lui apporter toutefois des objets de premier ordre. Mais le Musée de New-York eut la bonne fortune de s'enrichir, un an plus tard, d'une vingtaine de pièces de la plus haute valeur, qui lui furent données par Henry G. Marquand. Une statue de « *camillus* » de plus d'un mètre de haut (n° 271), une Cybèle dans un char traîné par des lions (n° 258), une statuette de Jupiter assis (n° 200), deux miroirs étrusques (n°s 797, 798), etc., sont de ce nombre. Ainsi constitué à la façon des collections de milliardaires, le cabinet des bronzes du Metropolitan Museum, mieux doté que la plupart de ceux d'Europe, leur a disputé souvent avec avantage les pièces capitales qui, depuis vingt ans, ont paru sur le marché. Le fameux chariot de Monteleone (n° 40), publié en 1904, par J. Offord, dans la *Revue archéologique* (1er sem., p. 305), un beau portrait d'homme de l'ancienne collection Altman (n° 325), la statue colossale de Trebonien Galle de l'ancienne collection Montferrand (n° 350), une statue d'enfant de toute beauté (n° 333), connue seulement depuis quelques mois, la tête d'Agrippa trouvée à Suse en 1904 (n° 330) et bien d'autres œuvres justement célèbres sont ainsi réunies à New-York. Cette tête d'Agrippa, dont le musée de Turin eût tant souhaité faire l'acquisition, a subi des grattages qui l'ont un peu déformée. On peut s'en rendre compte en se reportant au tome III du *Recueil des bas-reliefs*, où elle est figurée, avant toute restauration, sous le n° 2451. La Gaule n'est représentée au Musée de New-York que par un poignard à antennes du premier âge du fer (n° 1475), peut-être par une cuirasse (n° 1565) et par le Mercure de Versailleux (n° 237), signalé par Déchelette, en 1905, dans le *Bulletin des Antiquaires de France* (p. 284). Du *Catalogue* lui-même, qui contient, si j'ai bien compté, 75 statuettes inédites et 42 qui ne sont connues que par le *Bulletin* du Musée de New-York, du texte comme de l'exécution matérielle, on ne peut dire que le plus grand bien. Les notices des divers objets sont irréprochables; quant aux gravures — et chaque objet offrant un intérêt quelconque a été reproduit — leur perfection est au-dessus de tout éloge. Les presses d'où sort ce *Catalogue* ont pleinement justifié leur devise, dont tant d'autres établis-

sements feraient bien de s'inspirer : « Le minuzie fanno la perfezione, ma la perfezione non è une minuzia. »

Em. Espérandieu.

Philip H. Newman. *Ancient sea galleys, with remarks on the method of propulsion of the Greek trireme*. Extrait des *Transactions of the Royal Society*, vol. XXXIII. In-8, 27 p., avec gravures. — Où l'auteur a-t-il vu que Lenormant a découvert le relief de la trirème « dans l'acropole d'Athènes » et qu'il a été subséquemment conservateur des antiques au Louvre (p. 14) ? Une citation de Jal (p. 25) est bien estropiée. — L'idée originale, mais très contestable de ce petit mémoire, c'est que les rameurs des polyères maniaient leurs rames presque verticalement, comme des godilles ; elle avait déjà été émise par M. Newman en 1900 et discutée, à la Société royale, par M. Marks. Dans des temps meilleurs, on pourra essayer de construire une quinquérème et de la faire avancer de cette façon contre le courant de la Tamise : je crains fort qu'elle ne doive bientôt faire appel à l'obligeance d'un remorqueur.

S. R.

Paul Mazon. *Les Travaux et les Jours d'Hésiode*. Paris, Hachette, 1914. Gr. in-8, xi-161 p. — Le texte est naturellement fondé sur l'édition critique de Rzach, mais le commentaire, très copieux, est un travail original, où les difficultés d'ordre archéologique ne sont pas négligées (voir p. ex. p. 105 et suiv., sur le chariot d'Hésiode à roues massives et sur sa charrue). Il reste bien des obscurités dans ce poème bizarre, à la fois mal composé et — pourquoi ne pas le dire ? — un peu platement écrit. Un cas singulier est celui des v. 744-5 : défense de placer l'œnochoé au-dessus du cratère, car cela porte malheur. Comme le remarque M. Mazon, les peintures de vases représentent souvent l'œnochoé suspendue au-dessus du cratère ; qu'a donc voulu dire Hésiode ? M. Mazon explique (p. 147) : « C'est quand le συμπόσιον est commencé que l'œnochoé ne doit plus rester un instant suspendue au-dessus du cratère ; elle doit, entre les mains de l'échanson, verser sans cesse le vin dans les coupes. Une boutade de buveur a créé une superstition ». Je n'en crois rien ; une superstition peut devenir une boutade, mais le contraire est impossible. L'explication véritable de ce *tabou* reste à découvrir.

S. R.

Egill Rostrup. *Oxyrhynchos Papyri III*, 413. Extrait du *Bulletin de l'Académie de Danemark*, 1915, n. 2. Copenhague, 1915. In-8, p. 63-107, avec 2 planches. — L'auteur a raison de dire que les deux mimes connus par les *Oxyrrhnchus Papyri* (III, 413) sont à peu près inintelligibles. En ce qui concerne le second (*l'Empoisonneuse*), la solution qu'il propose, consistant à considérer ce manuscrit comme un *rôle*, est ingénieuse et plausible, bien que la traduction prête souvent à des critiques. Quant au premier mime (la farce indienne), l'hypothèse qu'il s'agirait de la « partie » du chef d'orchestre est bien peu vraisemblable ; M. Rostrup indique lui-même les objections et ne les écarte pas

(p. 83). L'Académie de Copenhague doit être remerciée pour avoir publié ce travail dans notre langue ; mais elle devrait s'assurer les services d'un reviseur, ne fût-ce que pour éviter d'imprimer des obscénités (p. 95, 106). Il y a là des mots qui ne sont pas dans Littré et que le papier ne tolère pas.

S. R.

Paul Frédéric Girard. *La loi des XII Tables.* London, University Press, 1914. In-12, 95 p. — Ces deux leçons, professées à l'Université de Londres, mettent en lumière ce que l'auteur appelle le *passé*, le *présent* et *l'avenir* de la Loi des XII Tables, c'est-à-dire l'état antérieur du droit dont elles témoignent, ce droit lui-même et son évolution jusqu'à la législation de Justinien. La compétence de l'auteur n'a pas besoin d'être louée ; mais il peut être opportun de signaler, à ceux qui ne sont pas jurisconsultes, la vigueur et la clarté de son exposé, dont l'intérêt est encore accru par des rapprochements avec d'autres législations, notamment avec le droit grec. M. Girard ne s'est pas arrêté à réfuter une fois de plus les conclusions hypercritiques de MM. Pais et Lambert, qui ont contesté l'authenticité de la Loi ; il a fait d'ailleurs remarquer que l'un et l'autre de ces savants, dans leurs publications les plus récentes, ont atténué eux-mêmes leurs dénégations.

S. R.

Franz Boll. *Aus der Offenbarung Johannis.* Leipzig, Teubner, 1914. In-8, VIII-151 p. — Preuve faite, à la suite de Gunkel, mais avec plus de précision et de détails, que l'astrologie hellénistique a marqué d'une empreinte profonde la littérature apocalyptique judéo-chrétienne, en particulier l'Apocalypse de saint Jean. Un exemple suffira. *Apoc.* IV, 4 : « Tout autour du trône étaient 24 sièges et sur les sièges je vis 24 vieillards revêtus de manteaux blancs, et sur leurs têtes il y avait des couronnes d'or ». Ces 24 vieillards sont les 24 étoiles, qui, d'après l'astronomie babylonienne (Diod., II, 31, 4), se tiennent douze par douze au nord et au sud du zodiaque et qui, réunies, s'appellent les juges de toutes choses (δικασταὶ τῶν ὅλων) — ce qui explique leur présence dans un texte relatif au Jugement dernier. Bien entendu, l'auteur juif de l'*Apocalypse* n'a pas puisé directement aux sources de l'astrologie babylonienne, mais à leurs dérivés hellénistiques, à des écrits grecs qui étaient familiers à ses contemporains et qu'il a probablement utilisés littéralement en les adaptant à sa thèse. La poésie apocalyptique est née sous l'influence directe de la cosmologie religieuse de l'hellénisme, avec sa croyance à la vertu des astres, sa foi intense dans les spéculations astrologiques. L'ouvrage lui-même, tel que nous le possédons, n'est pas le résultat du remaniement d'un texte primitif plus court, mais l'œuvre homogène d'un écrivain apocalyptique qui mettait à profit librement, sans toujours les bien comprendre, des fragments et des traditions antérieures [1].

S. R.

(1) Le troisième cavalier (*Apoc.*, VI) tient une balance ; une voix fait entendre ces mots : *Le litre de froment à un denier, mais ne fais pas de tort à l'huile et*

S. I. Mercati. S. *Ephraem Syri opera. Textum syriacum graecum latinum ad fidem codicum recensuit, prolegomenis notis indicibus instruxit.* Tome I, fasc. I. Rome, Institut Biblique, 1915. Gr. in-8, XIV-231 p. — Le moine Ephrem († 373) séjournait à Césarée quand il apprit qu'Edesse était infectée d'hérésies. L'idée lui vint, nous dit-on, de les y aller combattre en vers, c'est-à-dire d'enseigner l'orthodoxie sous forme d'hymnes, à l'imitation du gnostique Bardesane, qui avait formulé son hérésie en 150 psaumes, dont son fils, Harmonios, composa la musique. La versification d'Éphrem est populaire, sans égard pour la quantité des syllabes ; de son vivant même, un grand nombre de ses mauvais poèmes ont été traduits en vers grecs du même genre, où le nombre des syllabes importe seul[1]. Jülicher écrivait en 1909 : « Une biographie d'Éphrem est un besoin aussi pressant qu'une édition complète et correcte de ses œuvres ». Le savant Mgr Mercati, qui a entrepris le travail énorme d'éditer Éphrem, en donne un spécimen dans le volume que nous annonçons, comprenant des poèmes en grec sur Abraham et Isaac, S. Basile le Grand et Élie. Grâce à la découverte de W. Meyer, les corruptions des manuscrits, qui sont très nombreuses, peuvent être reconnues à la présence de vers boiteux et de strophes incomplètes ; pour les corriger, il faut connaître à merveille une littérature fastidieuse entre toutes et disposer d'une immense érudition, à la fois philologique et patristique. Mgr Mercati a tout cela et je l'admire. Si je pouvais exprimer un regret, c'est que des dons et un acquis si exceptionnels soient consacrés à une tâche un peu ingrate, car les vers du moine Éphrem sont aussi médiocres et insipides que sa pensée.

S. R.

Dr J. Jousseaume. *Impressions de voyage en Apharras.* Paris, Baillière, 1914. 2 vol. gr. in-8, 697 et 571 p., avec nombreuses planches et gravures. — « Ce n'est pas un récit de voyage que j'ai livré à l'impression, mais l'analyse et la synthèse de ce que j'ai observé en Apharras et en explorant la mer Rouge et la mer d'Aden » (p. V). Les Apharras sont les Danakils ; l'auteur avait entendu médire de ce peuple à Obock par des colons et des employés qui ne le connais-

---

au vin! J'ai rapporté cela à des événements de l'an 93, sous Domitien ; mais voici que M. Boll cite le passage d'un texte astrologique (Cumont et Boll, *Catal. cod. astrologorum graecorum*, t. V, p. 176, 14-21) : Ἕβδομον ἔτος Ζυγοῦ... Ἔσται τοῦ σιτικοῦ καρποῦ φθορά, Διονυσιακοῦ δὲ εὐφορία. On trouve ailleurs, (t. VIII, 3, 125, 12) : Σίτου ἀπώλειαν, οἴνου καὶ ἐλαίου πλησμονήν. La cause est entendue ; la date 93 ne peut plus être confirmée ainsi ; elle reste une hypothèse. Tout au plus pourrait-on admettre, à côté de l'influence du texte astrologique, celle des circonstances économiques du moment.

1. Dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Bavière (t. XVII, 1884), W. Meyer a essayé de démontrer que la poésie rythmique, tant grecque que latine, était d'origine syrienne et que l'emprunt avait eu lieu au IVe siècle (cf. Krumbacher, *Byz. Lit.*, p. 702-5). Dans les *Fragmenta Burana* (1901), il a établi les règles des vers d'Ephrem, dont les poésies grecques avaient été publiées comme prose par les anciens éditeurs.

saient guère ; il voulut se rendre compte par lui-même de ce qu'étaient ces « bergers sans instruction ». L'étude directe l'a conduit « à des comparaisons et à des considérations philologiques qui ne sont pas toujours à l'avantage des civilisés (p. xi). Que ne les a-t-il exposées plus brièvement, ou, pour dire toute ma pensée, avec moins de verbiage ! Pourtant, dans cette masse de petites observations noyées dans des dissertations plus qu'inutiles, des anecdotes à la Paul de Kock et des réflexions personnelles sans l'ombre d'intérêt, l'ethnographe et même l'archéologue peuvent trouver quelques notes à prendre. En voici une pour l'archéologue. Hauser a expliqué ingénieusement (*Jahreshefte*, XII, 1909, p. 86) une peinture libre d'une coupe au nom de Panaitios. L'action figurée sur ce vase peut tirer quelque éclaircissement complémentaire de la description d'une « fumigation aromatique » quotidienne, pratiquée au-dessus d'un brûle-parfum, que l'auteur a pu observer chez les Danakils (t. I, p. 230). Le sujet étant scabreux, je n'en dirai pas davantage ; les céramographes iront voir.

S. R.

Victor Mortet. *Mélanges d'archéologie*. Première série. Technique architecturale, métrologie. Paris, Picard, 1914. In-8. 121 p. — M. Charles Mortet, frère de notre très regretté collaborateur, a été bien inspiré en réunissant ces articles, tous consacrés à des questions difficiles, tous témoignant d'autant de perspicacité que d'érudition. Voici les titres : I. La mesure des colonnes à l'époque romaine, d'après un ancien formulaire. II. La mesure et les proportions des colonnes antiques, d'après quelques compilations et commentaires antérieurs au XII[e] siècle. III. Observations comparées sur la forme des colonnes à l'époque romane dans divers monuments du midi de la France et de pays étrangers. IV. Vitruvius Rufus ; § 39, mesure des hauteurs, et § 39 *bis*, mesure de l'arc surhaussé. V. La mesure des voûtes romaines, d'après des textes d'origine antique. — Les bibliothèques sont averties que ce volume, orné d'une planche, a été tiré à 100 exemplaires seulement.

S. R.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE DE A. BURDIN ET C[ie]

LA BATAILLE DE PLATÉES

D'APRÈS HÉRODOTE

INTRODUCTION

Il y a bien près de vingt-quatre siècles, les Perses, après avoir pris pied en Europe, jetaient pour la troisième fois une puissante armée en Grèce. Cette armée, commandée par Mardonius, était, vers le milieu de l'an 479 avant J.-C., sous les murs de Platées, anéantie par les forces des confédérés grecs, conduits par le lacédémonien Pausanias.

La victoire de Platées a sauvé notre civilisation du danger asiatique, comme les événements qui se déroulent actuellement sauveront le monde de la barbarie germanique. Quelle leçon ne doit-on pas pouvoir tirer du rapprochement d'événements de pareille importance, ayant eu des effets de même nature, alors qu'ils sont, pour ainsi dire, placés aux deux pôles de l'histoire!

Ce fait de guerre prend donc un réel caractère d'actualité. Nous nous sommes donné pour tâche de le faire revivre. Sans doute il a été déjà, de la part de nombreux hellénistes, l'objet des plus savants commentaires. M. Amédée Hauvette, en particulier, dans son beau livre : *Hérodote, historien des guerres médiques* (1894), en a fait une étude des plus sérieuses, dans laquelle il a cité les travaux antérieurs sur la question. Mais, à notre connaissance, la campagne de Mardonius n'a jamais été examinée, ou elle l'a été incomplètement, au point de vue purement technique, au point de vue stratégique, tactique et topographique, le seul où nous ayons quelque droit de nous placer. Il y avait là une lacune; nous nous sommes efforcé de la combler.

C'est Hérodote, dans son histoire des guerres médiques, qui nous a fait connaître ces événements, Hérodote, auquel Thucydide fait sans doute allusion quand il parle de ces écrivains qui « plus amoureux de chatouiller l'oreille que d'être vrais, rassemblent des faits qui, dépourvus de preuves et de vraisemblance, méritent d'être placés entre les fables ».

Ce jugement est sévère; on est cependant obligé de le considérer parfois comme fondé, par exemple quand on lit les détails fantastiques qu'Hérodote nous donne sur l'armée de Xerxès et, en particulier, quand il nous dit sérieusement que l'effectif des troupes perses qui se présentèrent devant les Thermopyles s'élevait à 5.283.420 hommes, sans parler des femmes faisant le pain, des concubines et des eunuques !

Mais ce même jugement s'applique-t-il aux opérations de Mardonius qui ont eu pour principal théâtre l'Attique et la Béotie, où l'Halicarnassien a séjourné moins de cinquante ans après qu'elles se sont déroulées, dans des conditions qui lui permettaient, par conséquent, de parcourir les lieux et d'interroger les témoins ?

Tel est le premier point qu'il importait d'élucider. S'il ne nous a pas été donné, à notre grand regret, de faire nous-même la reconnaissance du terrain, nous avons eu au moins le très appréciable avantage de disposer d'un document qui pouvait en tenir lieu : un plan au 1/50.000e, avec courbes équidistantes, des environs de Thèbes et de Platées, plan exécuté en 1834 par le capitaine d'état-major Tribert, de la mission topographique attachée à l'expédition de Morée, et dont la minute se trouve au dépôt des cartes du Ministère de la Guerre[1].

Ce plan nous a permis de vérifier les données topographiques du récit et de reconnaître que, d'une manière générale, les mouvements des troupes tel qu'il les décrit s'adaptaient bien au

1. On est étonné de constater que M. Hauvette n'ait pas eu connaissance de ce plan et qu'il ait eu seulement à sa disposition la carte de Leake qui ne représente que grossièrement le terrain des environs de Platées (note de la page 456 de son livre sur Hérodote.)

terrain. Il a été pour nous comme une pierre de touche qui nous a donné une première et très favorable idée du degré de confiance que ce récit méritait. — Le caractère vraisemblable des opérations prêtées aux deux partis a achevé de nous convaincre que nous étions en présence d'un document ayant une réelle valeur technique.

Fort de cette pensée, nous avons minutieusement commenté et discuté toutes les parties du texte pour nous rendre compte de la manière dont les deux adversaires en présence avaient compris et appliqué les grandes lois de la guerre. Nous avons surtout cherché ainsi à mettre en pleine lumière le drame de Platées, avec tous les enseignements qu'il livre à nos méditations.

Nous n'avons certes pas la prétention d'y avoir réussi ; nous espérons cependant que notre intervention, comme technicien, dans cette question n'aura pas été sans utilité.

I

Préliminaires de la Bataille.

Situation initiale.
Importance de la question des approvisionnements.

Xerxès, après avoir franchi l'Hellespont et achevé d'organiser son armée en Thrace et en Macédoine, déjà en son pouvoir, s'était successivement emparé de la Thessalie, de la Phocide, de la Béotie et de l'Attique, n'ayant rencontré sur sa route d'autre résistance que celle d'une poignée de Spartiates qui, postés aux Thermopyles sous le commandement de Léonidas, avaient fait le sacrifice de leur vie pour ne pas reculer devant lui.

Comment dans de pareilles conditions, après cette marche triomphale du grand Roi à travers la plus grande partie de la Grèce, la défaite navale de Salamine avait-elle pu entraîner la retraite précipitée de l'armée de terre des abords du Péloponnèse

jusqu'en Asie? Certes la crainte, quelque peu justifiée qu'elle fût (VIII, 132), de voir la flotte grecque se porter sur l'Hellespont pour en couper les ponts, pouvait expliquer ce recul; mais ce n'était pas la seule raison. Il en est une qu'on découvre, quand on étudie la première de toutes les questions qu'on doit se poser et résoudre dans ses grandes lignes, si l'on ne veut pas s'égarer dans l'appréciation des opérations d'une armée : c'est la question de son alimentation.

L'armée de Xerxès, dans la traversée de la Grèce au sol naturellement très pauvre, n'avait pu vivre sur le pays et, dans les cas exceptionnels où elle avait pu trouver quelques approvisionnements sur place, ceux-ci n'avaient jamais constitué qu'un appoint tout à fait insuffisant. D'autre part, cette armée n'avait pu tirer sa subsistance des convois par terre, car sa base principale d'opérations étant en Asie, rien qu'en la faisant partir de l'Hellespont, elle avait une longueur de 600 kilomètres pour arriver en Thessalie et 900 pour aboutir en Attique, longueur beaucoup trop grande pour permettre ce mode de ravitaillement. Restait un troisième moyen, le réapprovisionnement par mer. La ligne de marche se tenant sur tout son parcours à courte distance des côtes, il suffisait de faire débarquer des vivres dans les ports les plus rapprochés des principaux groupements de forces et de les y faire prendre par « les trains régimentaires » attachés à chaque unité.

C'est à ce procédé qu'eut certainement recours Xerxès et on en voit la preuve, d'abord, en ce que la flotte perse était accompagnée de bateaux chargés de vivres (VII, 184), ensuite, en ce que, dans sa marche, elle n'a cessé de se tenir à hauteur du gros des forces.

Les opérations de l'armée de terre étaient donc intimement liées à celles de l'armée de mer. Celle-ci étant battue, l'autre ne pouvait plus être approvisionnée et était également obligée de battre en retraite. Cette retraite ne pouvait être opérée qu'en toute hâte. Les troupes de Xerxès « après avoir enlevé tous les grains trouvés sur place durent se nourrir de l'herbe des cam-

pagnes, de l'écorce et des feuilles des arbres sauvages et cultivés, ne laissant rien, tant la faim était pressante » (VIII, 114).

Ce même mode de ravitaillement par mer sera encore le seul qui permettra à Mardonius de reprendre l'offensive. Aussi l'on ne comprend guère que ce général ait pu dire au Roi, alors qu'il lui demandait 300.000 hommes pour faire passer la Grèce sous son joug, que « le succès de cette guerre ne dépendait pas de ses vaisseaux » (VIII, 99), ou plutôt on ne comprend pas qu'Hérodote ait pu lui prêter un pareil langage. On le comprend d'autant moins qu'il nous dit lui-même (VIII, 136) qu'une des raisons qui poussaient Mardonius à imposer son alliance aux Athéniens était qu'elle aurait pour effet de le rendre maître de la mer.

Pour porter son armée de Thessalie en Béotie, comme nous le verrons plus loin, il faudra que ses approvisionnements puissent librement circuler par mer des côtes d'Asie jusqu'à celles de Grèce au-dessus du parallèle tracé au sud de l'Eubée; il faudra qu'il demande à la flotte perse, forte encore de 300 vaisseaux, de s'établir en un point d'où elle pourra surveiller toute la région maritime au nord dudit parallèle. La rade de Samos réunissait cette condition, et c'est certainement, selon nous, la raison prédominante qui la fit adopter, la nécessité de surveiller l'Ionie ne venant qu'en second lieu.

De son côté, la flotte grecque devait se donner comme mission d'interdire tout transport de vivres dans la zone précitée. C'est ce qu'elle pouvait faire en partant de Délos et c'est également, selon toute vraisemblance, la raison principale qui la fit se concentrer en cette île. Cette mission, elle ne pouvait la mener à bonne fin qu'après avoir détruit la flotte ennemie qu'elle avait devant elle. Mais Hérodote nous dit qu'on eut déjà beaucoup de peine à la porter dans les Cyclades et qu'elle n'alla pas plus loin, « tout ce qui était au delà effrayant les Grecs, parce qu'ils n'avaient aucune connaissance de ces pays et que Samos leur paraissait aussi éloigné que les colonnes d'Hercule » (VIII, 132).

On doit, tout au moins, déduire de cette inertie de la flotte grecque que les bâtiments perses purent sans difficulté assurer le réapprovisionnement des troupes de Mardonius. La victoire navale de Mycale modifiera cette situation ; elle aurait entraîné la défaite de l'ennemi, si celle-ci n'avait été déjà le résultat des opérations terrestres que nous allons voir se dérouler sous les murs de Platées.

L'Armée de Mardonius.

Mardonius déclare à Xerxès, qui vient d'être battu à Salamine, qu'il se fait fort de subjuguer la Grèce s'il veut mettre 300.000 hommes à sa disposition. Xerxès consulte Artémise[1] qui lui dit : « Si Mardonius fait la conquête de la Grèce, tu en auras tout l'honneur, puisque ce sera l'ouvrage d'un de tes esclaves ; si, au contraire, son entreprise n'a pas le succès dont il se flatte, ce ne sera pas un grand malheur pourvu que tu vives et que ta maison devienne florissante ; son revers n'aura aucune conséquence et, en faisant périr un de tes esclaves, les Grecs n'auront remporté qu'un faible avantage. Quant à toi, ô Roi, tu t'en retourneras après avoir brûlé la ville d'Athènes comme tu te l'étais proposé lorsque tu entrepris cette expédition » (VIII, 102). En un mot l'offre qui lui est présentée a pour effet de lui permettre de rentrer en Asie, tout en se proclamant victorieux. Aussi l'accepte-t-il avec empressement.

La saison n'étant pas propice aux opérations de guerre, on dut renoncer bien vite à attaquer immédiatement le Péloponnèse. Mardonius accompagna le Roi dans sa retraite jusqu'en Thessalie où il hiverna et c'est là qu'il composa son armée.

Il choisit d'abord tous les Perses qu'on appelle Immortels, excepté Hydarne, leur commandant, qui ne voulut pas abandonner le Roi. Il prit ensuite parmi les autres Perses les cuirassiers (θωρηκοφόρους) et le corps de 1.000 chevaux auxquels il

1. Artémise avait déconseillé au Roi de livrer la bataille de Salamine, dans la crainte que la défaite de son armée de mer n'entraînât après elle celle des troupes de terre (VIII, 68).

joignit toutes les troupes mèdes, saces, bactrianes, tant infanterie que cavalerie. Quant au reste des alliés, il n'en prit qu'un petit nombre et seulement les beaux hommes ainsi que ceux qui avaient fait de belles actions et dont la valeur lui était connue... Toutes ces troupes réunies faisaient 300.000 hommes, la cavalerie comprise (VIII, 113)[1].

Hérodote nous dit (VII, 83) que les Immortels étaient au nombre de 10.000 et qu'on les appelait ainsi « parce que si quelqu'un d'entre eux venait à manquer pour cause de mort ou de maladie, on en élevait un autre à sa place et parce qu'ils n'étaient jamais ni plus ni moins de 10.000. » Il nous dit, d'autre part (VII, 41), que Xerxès partit de Sardes « suivi de 1.000 hommes armés de piques, la pointe en haut selon l'usage. C'étaient les plus nobles et les plus braves d'entre les Perses. Après eux marchaient 1.000 cavaliers d'élite suivis de 10.000 hommes de pied choisis parmi le reste des Perses. De ces 10.000 hommes, il y en avait 1.000 qui avaient des grenades d'or à la place de la pointe par où on enfonce la pique en terre. Ils renfermaient au milieu d'eux les 9.000 autres... ». Il nous donne ensuite les renseignements suivants sur l'habillement et l'armement des troupes :

Les Perses avaient des bonnets de feutre bien foulé qu'on appelle tiares, des tuniques de diverses couleurs et garnies de manches, des cuirasses de fer travaillées en écailles de poissons et de longs hauts-de-chausses qui leur couvraient les jambes. Ils portaient une espèce de bouclier qu'on appelle *gerrhe*, avec un carquois en dessous, de courts javelots, de grands arcs, des flèches de canne et, outre cela, un poignard suspendu à la ceinture et portant sur la cuisse droite (VII, 61).

Les Mèdes marchaient vêtus et armés de même (VII, 62). Les Bactriens avaient un casque ressemblant beaucoup à celui des Mèdes. Leurs arcs étaient de canne à la mode de leur pays et leurs dards fort courts (VII, 64).

1. Les parties du texte imprimées en caractères serrés sont des extraits de la traduction de Larcher, extraits dont nous avons supprimé seulement les passages qui n'intéressent pas le sujet traité.

Les Saces avaient des bonnets foulés et terminés en pointe droite, des hauts de chausses, des arcs à la mode de leur pays, des poignards et, outre cela, des haches appelées *sagaris* (VII, 64).

La cavalerie perse était armée comme l'infanterie, excepté un petit nombre qui portait sur la tête des ornements d'airain et de fer travaillés au marteau (VII, 84) — La cavalerie des Mèdes et des Bactriens était également armée comme leur infanterie (VII, 86)[1].

Ainsi, il résulte de ces indications que les troupes de Mardonius, et tout au moins les Perses et les Mèdes, avaient à la fois l'armement de l'archer (arcs, flèches et carquois), celui de l'acontiste (javelot), et celui de l'hoplite : armement défensif (cuirasse de fer, haut de chausse et bouclier), partie de l'armement offensif (poignard ou hache[2]). Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de ce luxe d'armement et à quoi il se réduisit le jour du combat.

A priori, l'effectif de 300.000 hommes attribué à l'armée de Mardonius pourrait paraître aussi exagéré que celui des 5.283.220 hommes de l'armée de Xerxès. Mais nous verrons plus loin qu'il n'a rien que de très vraisemblable.

Le plan de guerre de Mardonius.

Mardonius a pour mission d'achever de subjuguer la Grèce. Il est déjà maître de toutes les régions échelonnées de la Thessalie à la Béotie. Les ennemis qu'il doit encore vaincre sont, en deçà de l'isthme, les Athéniens, les Platéens et les Mégariens; au-delà, les Lacédémoniens et la plus grande partie des Péloponnésiens.

1. L'archer perse à cheval, l'*hippotoxote*, est représenté couvert d'une cuirasse sur une peinture de coupe attique contemporaine des guerres médiques (*Jahrbuch des deut. arch. Institut*, 1888, pl. 4).

2. Les Immortels, armés de la pique, ne paraissent pas avoir eu en même temps d'armement défensif. Les soldats armés de la pique, de l'arc et du carquois, mais sans aucune arme défensive, sont représentés sur la célèbre frise de Suse, rapportée au Louvre par la Mission Dieulafoy (Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, V, pl. XII) et sur les bas-reliefs de Persépolis (*ibid.*, fig. 483, 484, 488).

Le premier résultat qu'il cherchera à atteindre sera d'empêcher ces peuples de se grouper contre lui, car il comprend « qu'il lui sera bien difficile de venir à bout de ses adversaires par la force tant qu'ils resteront unis, comme l'avait démontré le passé » (IX, 2). L'alliance des Athéniens aurait pour effet principal de produire cette désagrégation. Il envoie donc vers eux en ambassadeur Alexandre de Macédoine, en leur offrant « de leur rendre leur pays, d'en choisir encore un autre à leur gré, de les laisser vivre selon leurs lois et de relever tous les temples qu'il leur a brûlés » (VIII, 140). Mais les Athéniens lui répondent : « Tant que le soleil fournira sa carrière accoutumée, nous ne ferons jamais alliance avec Xerxès ».

Ils disent ensuite aux envoyés de Sparte présents à cet entretien : « La crainte de nous voir traiter avec le Barbare aurait dû vous paraître honteuse, à vous qui nous connaissez. Non, il n'y a pas assez d'or sur terre, il n'est pas de pays assez beau, assez riche, il n'est rien enfin qui puisse nous porter à prendre le parti des Perses pour réduire la Grèce en esclavage... Le corps hellénique est d'un même sang, parle la même langue, a les mêmes dieux, les mêmes temples, les mêmes sacrifices, les mêmes mœurs ; ne serait-ce pas une chose honteuse aux Athéniens de le trahir? Tant qu'il restera un Athénien au monde, nous ne ferons jamais alliance avec Xerxès »... « Et puisqu'il en est ainsi, mettez au plus tôt votre armée en campagne, car aussitôt que le Barbare aura appris que nous ne voulons point accepter ses offres, il entrera sans différer sur nos terres. Il est donc à propos de prévenir son irruption en Attique et d'aller au-devant de lui en Béotie » (VIII, 144).

En effet, aussitôt qu'Alexandre eut rendu compte de sa mission à Mardonius, celui-ci partit de Thessalie faisant marcher ses troupes à grandes journées (IX, 1). A ce même moment, c'est-à-dire au commencement du printemps, la flotte grecque se réunissait à Délos (VIII, 133).

Arrivé en Béotie, Mardonius n'y trouve pas les confédérés. Les Lacédémoniens avaient été très ardents devant Alexandre

à pousser les Athéniens à la résistance, parce que d'abord le retranchement qui barrait l'isthme n'était pas achevé (8)[1]; maintenant qu'ils n'avaient plus que les créneaux à percer, ils trouvaient qu'il était beaucoup plus naturel de se défendre derrière cette muraille et ils hésitaient à tenir leurs engagements. Pendant ce temps, Mardonius approchait: on le disait en Béotie. Les Athéniens se voyaient ainsi forcés pour la deuxième fois de se transporter dans l'île de Salamine.

Comme le lui faisaient remarquer les Thébains, la Béotie présentait à Mardonius pour l'installation de son armée les conditions les plus avantageuses. Il avait tout intérêt à en faire une base secondaire d'opérations pour toutes les incursions en pays ennemi et, puisque les confédérés se proposaient de venir l'y attaquer, il pouvait y organiser à l'avance et à son aise son champ de bataille. C'est ce qu'il commença par faire. Nous verrons plus loin la remarquable disposition qu'il adopta à cet effet.

Les confédérés ne se présentant pas encore, va-t-il prendre l'offensive et diriger la totalité de ses forces sur l'isthme pour se porter contre les Péloponnésiens? C'était se priver de tous les bénéfices de son établissement en Béotie. Attaquer les Lacédémoniens postés derrière une muraille à laquelle on travaillait depuis plus d'un an, c'était s'exposer à une défaite certaine, car, abstraction faite de la difficulté de renverser, sans matériel de siège, un pareil obstacle défendu par des soldats de la plus grande bravoure, il ne pouvait tirer parti ni de sa supériorité numérique, ni de sa cavalerie. Enfin tout échec l'obligeait à se replier par les défilés du Cithéron où un petit nombre d'hommes suffisait pour l'arrêter et transformer sa retraite en désastre.

Incursions en Attique.

Mardonius se contente dès lors de pénétrer dans l'Attique abandonnée par la plupart de ses habitants, non pas, avec toutes ses troupes, comme semble le dire Hérodote, mais avec

1. A partir de ce point nos numéros de paragraphes appartiennent au livre IX.

un simple détachement, comme nous le démontrerons plus loin, toujours en pensant « que les Athéniens voyant leur pays envahi se montreraient moins obstinés ». Il se donne en même temps la satisfaction d'entrer à Athènes et de le faire connaître au Roi qui était encore à Sardes « par le moyen de torches allumées dans les îles ». Mais il prescrit à ses soldats de ne pas ravager les terres et de ne commettre aucun dégât.

Il dépêche en même temps à Salamine Murichide, en le chargeant de faire aux Athéniens les mêmes propositions que leur avait déjà portées Alexandre de Macédoine. Ceux-ci renvoient l'ambassadeur de Mardonius sans lui faire aucun mal, mais ils lapident le sénateur Lycidas qui avait émis l'avis d'accepter ces offres. Cette nouvelle parvenant à Athènes, les femmes, pour montrer qu'elles se solidarisaient avec leurs maris, courent à la maison de Lycidas et lapident aussi son épouse et ses enfants.

Sur ces entrefaites, Mardonius apprend par les Argiens que, sous la pression d'envoyés athéniens qui leur reprochaient vivement leur manque de parole, les Lacédémoniens, sous la conduite de Pausanias, se sont décidés à se mettre en marche. Devant désormais renoncer à tout espoir d'accommodement avec les Athéniens, il sort d'Athènes ordonnant d'y mettre le feu et d'abattre tout ce qui subsistait encore, murs, édifices tant sacrés que profanes, et avant même que Pausanias ne soit arrivé à l'isthme, il se replie par la route d'Éleuthères sur Thèbes afin de combattre « près d'une ville amie, dans un pays favorable à l'action de la cavalerie » (13). Nous allons maintenant suivre pas à pas le récit d'Hérodote.

Mardonius se replie sur Thèbes.

Mardonius était déjà en marche lorsqu'un courrier vint à toutes jambes lui annoncer qu'un autre corps[1] de 1.000 Lacé-

1. C'est ainsi que Larcher traduit : αὐτῷ ἦλθε ἀγγελίη πρόδρομον ἄλλην στρατιὴν ἥκειν... Il y a évidemment là une incorrection, πρόδρομον ne pouvant se rapporter qu'à ἄλλην στρατιὴν. La traduction exacte est : il reçut un message lui

démoniens se dirigeait du côté de Mégare. Aussitôt il délibéra sur les moyens de le cerner. Il rebroussa chemin avec son armée et la conduisit à Mégare, faisant prendre les devants à sa cavalerie qui parcourut toute la Mégaride (14).

Pausanias s'était mis en marche avec 5.000 Spartiates, accompagnés chacun de 7 hilotes et suivis à distance de 5.000 Lacédémoniens. Cet « autre corps » de 1.000 Lacédémoniens devait vraisemblablement provenir de la garnison chargée de la surveillance de la muraille; on l'avait porté dans la direction de Mégare pour former l'avant-garde (πρόδρομον) de l'armée de Pausanias.

Mardonius, en décidant de se replier sur Thèbes, n'avait pas renoncé à profiter de toute occasion de faire un bon coup. Ces 1.000 hommes lancés en avant sans être immédiatement soutenus le lui fournissaient. Il est engagé sur la route d'Éleuthères; il fait faire demi-tour à sa troupe pour tomber sur le bataillon lacédémonien en se faisant éclairer par sa cavalerie. Celle-ci dans la marche en retraite devait former l'arrière-garde; elle forme maintenant l'avant-garde en se portant sur Mégare.

On remarquera la facilité avec laquelle le corps de Mardonius fait face en arrière et revient sur ses pas. C'est avec cette même facilité qu'elle passera de la route d'Éleuthères à celle de Décélie. Ce double fait montre que le développement de cette troupe, en colonne de marche, ne devait pas dépasser la longueur d'une étape, ce qui correspond à une trentaine de mille hommes avec un convoi réduit au strict indispensable. Si le corps de Mardonius avait été seulement de 100.000 hommes, il aurait fallu trois jours pour l'exécution de chacun de ces mouvements, et six jours s'il eût été de 200.000 hommes.

Comme un courrier[1] était ensuite venu pour lui apprendre que les Grecs étaient assemblés dans l'isthme, il fit face en arrière en prenant par la route de Décélie (15).

annonçant qu'un autre corps jeté en avant-garde..... Nous n'en estimons pas moins que le message fut probablement apporté à Mardonius par un éclaireur de sa cavalerie.

1. Larcher traduit également ici ἀγγελίη par courrier.

La marche en arrière du corps de Mardonius engagée sur la route d'Éleuthères avait eu pour effet de porter la queue de sa colonne, devenue tête, d'abord sur Éleusis et ensuite de l'engager sur la route de Mégare. Là Mardonius apprend que les Lacédémoniens se concentrent dans l'isthme, c'est-à-dire à deux petites journées. Dans ces conditions, il a peu de chances d'attaquer le bataillon lacédémonien avant qu'il n'ait été soutenu. Il y aurait contact entre l'armée de Pausanias et la sienne et c'est ce qu'il veut éviter à tout prix. Il renonce donc à son projet pour faire une deuxième fois demi-tour. Mais ce mouvement a eu pour effet de réduire considérablement la distance qui le sépare du gros des forces de l'adversaire. S'il prend de nouveau la route d'Éleuthères, il pourra être rejoint dans les défilés du Cithéron et par suite obligé de combattre dans des conditions désastreuses ; il s'engage donc sur celle de Décélie qui le conduira également à Thèbes en faisant un détour qui n'est guère supérieur à une étape, mais qui lui offre un terrain de combat beaucoup plus avantageux, s'il est talonné par l'ennemi à courte distance.

Nous avons vu tout à l'heure signaler, pendant la marche en retraite, la présence d'une petite troupe lacédémonienne à Mégare ; nous avons vu ensuite la cavalerie protéger la marche du corps perse sur ce point. Nous voyons maintenant un deuxième éclaireur découvrant, soit directement, soit par renseignements, la concentration des Péloponnésiens dans l'isthme. La cavalerie perse connaissait donc exactement le rôle de sécurité qui incombe à cette arme et savait parfaitement le remplir.

Les guides conduisirent Mardonius à Sphendalée et de là à Tanagra où il passa la nuit. Le lendemain, ayant tourné vers Scolos, il arriva sur les terres des Thébains (15).

Il y a deux bonnes étapes d'Éleusis à Tanagra par Décélie : c'est donc le lendemain du deuxième jour de marche, c'est-à-dire le troisième jour, que Mardonius arriva sur les terres des

Thébains ou plus exactement rejoignit avec son détachement le reste de son armée.

On peut s'étonner qu'il ait fallu des guides pris parmi les Asopiens pour conduire Mardonius à Décélie et à Tanagra ; il faut en déduire que cette route était alors mal tracée et, tout au moins sur certains points, non carrossable, ce qui ferait encore supposer que le convoi du général perse n'était composé que d'animaux de bât et par conséquent de faible importance.

Organisation du champ de bataille de l'Asope (Plan n° 1).

L'armée au bivouac (στρατόπεδον) commençait à Érythrées, passait près d'Hysiées, s'étendait jusqu'au territoire de Platées et était déployée en bataille (τεταγμένον) le long de l'Asope (παρὰ τὸν Ἀσωπόν). Le retranchement (τεῖχος) qu'il fit élever n'occupait pas une pareille étendue, mais il avait 10 stades de côté (15).

Hérodote nous indique ici, en quelques mots, les dispositions prises par Mardonius pour son installation en Béotie. Remarquons d'abord que le choix des environs de Thèbes comme base secondaire d'opérations était des plus justifiés. Thèbes était soumise aux Perses et il en était de même de tous les territoires traversés par leur ligne de retraite sur l'Hellespont. Thèbes, place forte, pouvait être constituée pour les vivres et le fourrage (41) en un centre de ravitaillement d'autant plus important que son réapprovisionnement était facilement assuré par les arrivages du port de Chalcis, auquel elle était reliée par une bonne route et dont elle n'était séparée que par une distance de 35 à 40 kilomètres. C'est là que Mardonius installe tous ses services et c'est de là qu'il part avec des colonnes légères pour faire ses incursions en Attique (17).

C'est également là qu'il organise le champ de bataille sur lequel il recevra le choc de l'adversaire dans des conditions qui lui permettront non-seulement de mettre en ligne la totalité de ses forces et de tirer meilleur parti de sa cavalerie, mais encore d'empêcher tout échec infligé à ses armées de se transformer en désastre.

ENVIRONS DE THÈBES ET DE PLATÉES. Plan N°1.

Extrait du levé exécuté en 1834 par le Capitaine d'Etat-Major Tribert. Echelle au 1:50000. 0 1 2 3 4 5 6 7 kil. Equidistance 25m.

A cet effet, il commence par établir une ligne d'avant-postes passant par Érythrées, près d'Hysiées et se prolongeant jusque sur le territoire de Platées. Cette ligne couvre toutes les directions par lesquelles peut se présenter l'adversaire, à droite celle de Platées, au centre celle d'Éleuthères, à gauche celle de Décélie. Puis il installe ses troupes au bivouac en ordre de bataille, le long et sur la rive gauche de l'Asope, rivière qui leur fournira l'eau, alors que la place de Thèbes, distante seulement de huit kilomètres, leur fournira les vivres.

Ces dispositions mettent Mardonius en bonne situation pour résister à toute attaque des confédérés. Ceux-ci seront obligés d'abord de faire replier sa ligne d'avant-postes et ensuite de franchir l'Asope en ayant cette rivière à dos, quand ils en viendront aux mains avec lui. Ces mêmes dispositions se prêtent d'ailleurs également très bien à une contre-offensive de sa part. Maître des deux rives, il peut, pendant que l'ennemi sera maintenu par les avant-postes, faire franchir l'Asope au gros de ses forces et opérer alors sur un terrain extrêmement favorable à l'action de la cavalerie.

Enfin, il complète ces mesures par la création d'un camp retranché, entouré d'un mur en palanques (τεῖχος ξύλινον) (60), flanqué de distance en distance par des tours (πύργος) (70), camp destiné à recevoir en cas de défaite la totalité de ses forces et dont le développement des faces, soit environ 7 kilomètres, est naturellement calculé en conséquence. En temps normal. il y abritera les *impedimenta* qui sont si gênants au moment de l'action sur les derrières d'une armée.

Nous avons indiqué sur le plan n° 1 l'emplacement qui nous paraît le plus probable du bivouac des Perses, en nous appuyant d'une part sur ce qu'il devait être couvert par les avant-postes, et d'autre part, sur ce que son front devait avoir une étendue de 7 kilomètres. On voit que cet emplacement correspond exactement à l'inflexion que fait le cours de l'Asope au sud de Thèbes.

Le camp retranché devait se trouver dans l'axe et à proxi-

mité du bivouac. En mettant un de ses angles en pointe, on en facilitait l'occupation par les troupes battant en retraite. C'est ainsi que nous l'avons représenté sur notre plan. On remarquera qu'ainsi disposé il barre les deux routes d'Éleuthères et de Décélie qui forment, comme nous le savons, les deux principales lignes d'invasion de la Béotie et, en outre — à titre de simple curiosité — qu'il renferme à l'intérieur un piton tout indiqué pour l'organisation d'un réduit.

Lorsque les Phocidiens, au nombre de 1.000 hoplites, furent arrivés à Thèbes, Mardonius leur fit donner l'ordre de camper à part dans la plaine... Le bruit courut ensuite parmi les Grecs campés avec les Perses que la cavalerie allait les tuer à coups de javelots (κατακοντιεῖ)... Lorsque la cavalerie les eut enveloppés, elle fondit sur eux comme si elle eût voulu les exterminer. Déjà les traits (τὰ βέλεα) étaient prêts à partir et peut-être y en eut-il quelques-uns de lancés... Alors les Phocidiens firent face de tous côtés de manière à combattre de leur mieux (πάντῃ συστρέψαντες ἑωυτοὺς καὶ πυκνώσαντες ὡς μάλιστα). A cette vue les Barbares tournèrent bride et se retirèrent (17-18).

Ce passage est intéressant en ce qu'il nous donne une première idée de la manière dont la cavalerie perse comprenait son rôle dans le combat. Elle ne charge pas dans le sens que nous attribuons à cette expression ; elle ne prend le galop que pour s'arrêter à une certaine distance de l'ennemi et le cribler de ses traits ; ce n'est donc, comme nous l'avons dit, qu'une infanterie légère montée ou plus exactement une troupe d'archers ou d'acontistes à cheval.

Dans l'acte des Phocidiens nous voyons également le premier exemple d'une troupe d'infanterie tenant tête à la cavalerie. Sa formation en cercle ou en carré est celle qui continuera à être adoptée contre cette arme jusqu'à nos jours. Avec leurs boucliers les hoplites pouvaient se garantir des projectiles de l'ennemi et avec leurs piques, étant serrés fortement les uns contre les autres, ils l'empêchaient de les désagréger. En présence d'une attitude si énergique, on comprend que la cavalerie perse ait reculé devant l'exécution rigoureuse de l'ordre

qu'elle avait reçu et que Mardonius ait jugé plus conforme à ses intérêts de ne pas se priver du concours de pareils braves.

Concentration, offensive et première position des Confédérés.
(Plan n° 1)

Les Lacédémoniens, aussitôt arrivés à l'isthme, y assirent leur camp. Sur cette nouvelle les peuples du Péloponnèse les mieux intentionnés pour la patrie se mirent en marche, ainsi que ceux qui avaient été témoins du départ des Spartiates, les uns et les autres ne voulant pas que les Lacédémoniens eussent en cela quelque avantage sur eux. Les sacrifices furent favorables. Ils sortirent tous de l'isthme et arrivèrent à Eleusis... Ils continuèrent leur marche accompagnés des Athéniens qui, ayant passé de Salamine sur le continent, les avait rejoints à Eleusis.

L'exemple donné par les Lacédémoniens est donc immédiatement suivi par les Péloponnésiens alliés. L'ennemi ayant abandonné l'Attique, les Athéniens peuvent se joindre à eux; la concentration de tous les Grecs voulant sauver l'indépendance de la patrie est ainsi définitive et tous sont décidés à prendre l'offensive en allant chercher l'adversaire en Béotie. C'était un beau début de campagne, bien fait pour mettre dans les cœurs l'espoir de vaincre. L'histoire n'enregistrera plus en Grèce une manifestation de patriotisme se traduisant par un tel rassemblement de forces.

Par contre, cet acte d'audace, tout en répondant aux prévisions de Mardonius, ne pouvait que provoquer le découragement parmi les Perses. « Vois-tu cette armée campée sur les bords de l'Asope? Eh bien, dans peu de temps, de tous les hommes qui la composent, il en restera bien peu (16). » Tel est le propos que tiendra, quelques jours après, un grand seigneur perse à un dîner donné par le Thébain Attaginos et ce propos peut être considéré comme certain, car il a été rapporté à Hérodote par le personnage même qui l'avait entendu.

Ayant appris à leur arrivée en Béotie que les Barbares campaient sur l'Asope, après délibération ils allèrent se former en face d'eux (ἀντετάσσοντο) au pied du Cithéron (19).

Bien qu'Hérodote soit muet à cet égard, il est évident que les Grecs ne prirent pas la même route que les Perses et qu'ils arrivèrent à Érythrées par la route d'Éleuthères, les défilés du Cithéron et Hysiées. Nous avons vu plus haut que les Perses avaient des avant-postes sur la ligne d'Hysiées à Érythrées. Ils durent donc replier ceux-ci devant la marche offensive des Grecs et les rapprocher de l'Asope en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout contact prématuré avec l'ennemi.

On s'explique difficilement néanmoins, étant donné le peu de distance qui séparait alors les deux partis, que les Grecs n'aient pu reconnaître par eux-mêmes que l'adversaire était campé sur l'Asope et que ce soit un renseignement qui le leur ait appris. Il est vrai que n'ayant pas de cavalerie, ils marchaient pour ainsi dire en aveugles.

Pour déterminer la position du camp des confédérés, il convient tout d'abord de se rendre compte de ce qu'on entendait par « le pied du Cithéron ». On est tout de suite fixé à ce sujet quand on jette un coup d'œil sur la carte de Tribert (plan 1). On constate alors qu'à l'est du Moloeis, affluent de l'Asope, et à 3 ou 4 kilomètres au sud du lit de cette rivière, le Cithéron se termine brusquement par des falaises qui atteignent 80 mètres de hauteur. C'est évidemment la ligne de ces escarpements qu'on appelait le pied du Cithéron. A quelques centaines de mètres au nord, et parallèlement à ce pied, court la route d'Érythrées à Hysiées; au nord de celle-ci jusqu'à l'Asope, le terrain se présente sous la forme d'un long glacis très largement ondulé qu'on appelle aujourd'hui la plaine de Daramari.

On doit donc admettre que le camp des Grecs avait ses derrières limités par ladite route, son centre à Érythrées et sa gauche vers Hysiées; nous verrons, en effet, quand les confédérés changeront de camp, qu'ils passèrent par cette localité (25). On ne peut pas dire que ce camp fût exactement en face de celui des Perses, puisque Erythrées correspondait à la gauche de ce dernier. Nous chercherons plus loin à établir la longueur de son développement.

Pourquoi les Grecs choisirent-ils cet emplacement? Plutarque nous dit « qu'ils le trouvaient commode pour y ranger une armée en bataille qui serait faible en cavalerie, parce que le pied du Cithéron, qui s'étend jusqu'au temple de Déméter, rend les extrémités de la plaine impraticable aux cavaliers[1] ». Les derrières du camp ou, pour employer l'expression de Plutarque, les extrémités de la plaine étaient, en effet, en raison de la proximité des falaises, à l'abri de toute attaque de cavalerie. D'autre part, le sommet du glacis qui forme le terrain en avant du front présentait une position dominante très favorable au déploiement de l'armée qui recherchait toujours, comme on le sait, une plaine pour combattre.

Mais ces avantages étaient compensés par de sérieux inconvénients. En cas d'échec, l'armée ne pouvait pas reculer et était, par conséquent, exposée à être anéantie; la plaine des abords était très favorable aux mouvements de la cavalerie ennemie; en outre, l'eau fournie seulement par les torrents descendant de la montagne ne devait pas être en grande quantité et les vivres ne pouvaient arriver que par la route d'Éleuthères qui n'était pas couverte par le camp.

Avant-postes des Confédérés.

La nuit vint et l'on plaça des avant-postes (φυλακάς)... Alexandre se rendit à cheval vers les avant-postes des Athéniens. La plupart des hommes de garde (τῶν δὲ φυλάκων οἱ μὲν πλεῦνες) restèrent, les autres coururent avertir les stratèges... Là-dessus les stratèges les suivirent aux avant-postes (44).

Nous plaçons ici ce passage pour nous rendre compte de la manière dont était compris et assuré le service de sécurité chez les Grecs. Nous sommes ici sur l'emplacement du camp qui sera établi au nord de Platées. Alexandre de Macédoine, pour montrer qu'il est favorable à leur cause, tout en se trouvant dans les rangs ennemis, vient leur annoncer que Mardonius a décidé de les attaquer le lendemain.

1. Plutarque, *Aristid.*, 20.

Quand Hérodote nous dit que, la nuit venue, on plaça des avant-postes, il ne faut pas en conclure que le camp aussi bien d'un côté que de l'autre n'était protégé que la nuit ; il faut entendre que les mesures de sûreté étaient de nuit l'objet d'une attention particulière.

Nous trouvons ici l'expression τὰς φυλακὰς au féminin et celle de τῶν φυλάκων au masculin. La première vient de φυλακή et veut dire poste et, dans la circonstance, avant-poste; la seconde, au contraire, vient de φύλαξ et veut dire sentinelle ou homme de garde. Le sens du texte apparaît dès lors nettement : Alexandre arrive à l'un des avant-postes et c'est là qu'il demande à parler aux stratèges. Il est retenu comme tout parlementaire à ce poste et on détache de celui-ci autant d'hommes qu'il y a de stratèges pour les aviser de la présence et de la demande d'Alexandre. On observait donc alors comme aujourd'hui les règles qui président à la sécurité des troupes établies dans un camp, ce qui n'a d'ailleurs rien que de naturel, car elles répondent à un besoin qui, de tout temps, a eu la même importance.

Les Mégariens se trouvaient par hasard dans l'endroit le plus aisé à attaquer et d'un accès plus facile pour les chevaux. Pressés par la cavalerie, ils envoyèrent un héraut aux stratèges pour leur dire : nous ne pouvons soutenir seuls le choc de la cavalerie perse dans l'emplacement qu'on nous a assigné (21)...

300 Athéniens d'élite se chargèrent de les remplacer dans cet endroit, emmenant aussi des archers...

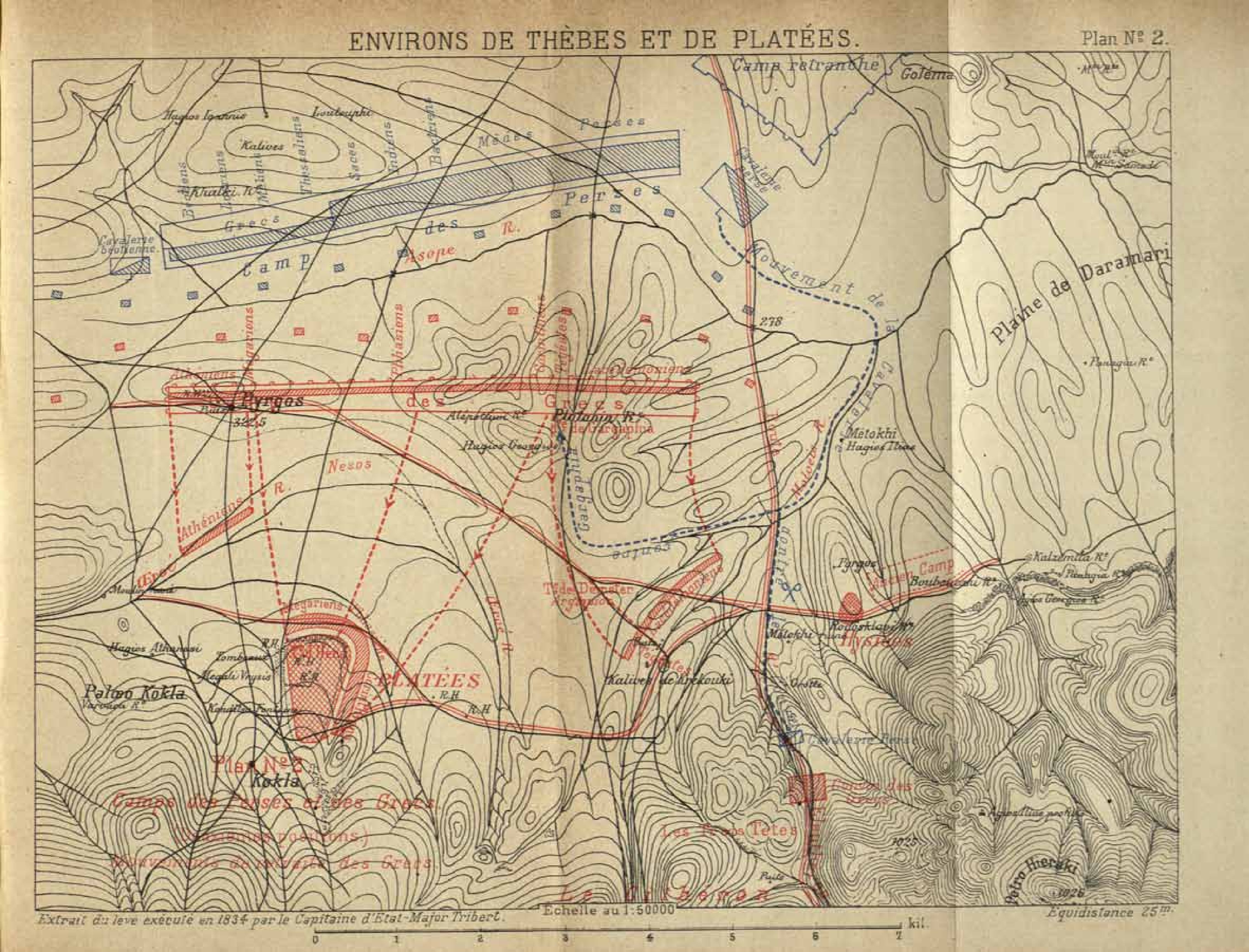
La cavalerie perse fit son attaque par escadrons, κατὰ τέλεα (22).

Les Athéniens, les voyant arriver tous ensemble et non plus par escadrons, appelèrent à eux le reste de l'armée (23).

Les paragraphes 21, 22 et 23 montrent bien qu'il s'agit ici d'une troupe aux avant-postes. Si les Grecs étaient disposés dans le camp d'Érythrées comme ils le seront sur le territoire de Platées, les Athéniens devaient se trouver à la gauche et les Mégariens à leur droite. Chaque contingent étant chargé de

ENVIRONS DE THÈBES ET DE PLATÉES.

Plan N° 2.



protéger son propre campement, la grand'garde des Mégariens devait vraisemblablement se trouver au fond de la vaste ondulation qui prend naissance à l'ouest et à peu de distance d'Éleuthères. Elle était placée, par conséquent, sur un point faible et, comme tel, tout naturellement désigné aux attaques de la cavalerie ennemie.

L'importance de la troupe de secours fait ressortir nettement la nécessité imposée par le terrain dépourvu de tout obstacle de donner une grande force aux avant-postes. Seuls les Athéniens disposaient d'un certain nombre d'archers ; ils ne manquèrent pas, en la circonstance, de les comprendre dans ce détachement pour les opposer aux hippotoxotes perses, et on peut dire « qu'ils firent merveille ». C'est, en effet, par une flèche que fut blessé le cheval du commandant en chef de la cavalerie ennemie, Masistios, qui, désarçonné, fut alors fait prisonnier et mis à mort. C'était pour l'ennemi une perte irréparable et bien faite pour le décourager. Cependant la cavalerie revint à la charge. Tout d'abord elle n'avait opéré que par échelons, escadron par escadron ; maintenant c'est elle tout entière qui est lancée contre le poste. Dans ces conditions le détachement ne pouvait évidemment pas songer à lui tenir tête et on comprend que le reste du corps athénien ait dû être appelé du camp pour venir à son aide.

II

Les adversaires en présence.

Deuxième position des Confédérés (Plan n° 2).

On fut ensuite d'avis d'aller à Platées dont le territoire paraissait plus commode pour camper que celui d'Érythrées pour plusieurs raisons et, en outre, à cause de l'abondance des eaux ; on résolut donc de s'y rendre et d'y camper en ordre déployé (διαταχθέντας) près de la fontaine de Gargaphia. Les Grecs ayant pris leurs armes dirigèrent leur route par le pied du Cithéron, passèrent près d'Hysiées et se rendirent dans le territoire de Platées (25).

Les raisons qui amenèrent les Grecs à abandonner leur première position, nous les connaissons ; ce sont les inconvénients que celle-ci présentait. Certes, grâce à l'intervention des Athéniens, l'attaque de la cavalerie ennemie sur les avant-postes avait été victorieusement repoussée. Mais que se serait-il produit, si les avant-postes avaient été bousculés et si les Perses avaient pu arriver sur le camp même? Une attaque de ce genre, surprenant les Grecs se croyant couverts par leur service de sûreté, pouvait entraîner un recul de la masse ; c'était alors, avec les falaises en arrière, une défaite irréparable.

La question de l'eau pouvait également nécessiter ce changement ; nous verrons cependant que, dans la deuxième position, elle sera encore résolue d'une manière incomplète.

Pour se porter de la première position sur la deuxième, les confédérés avaient à exécuter une marche de flanc, mouvement toujours dangereux devant un ennemi entreprenant et posté à courte distance. On doit donc être étonné que les Perses n'en aient pas profité pour tomber sur les Grecs. Il convient, il est vrai, de dire que ceux-ci se trouvant formés en bataille dans la première position, un à gauche individuel suffisait pour les mettre en ordre de marche et ensuite un à droite individuel, pour se retrouver face à l'ennemi. Les confédérés pouvaient donc se considérer à tout instant dans ce changement de position comme étant en situation de combattre.

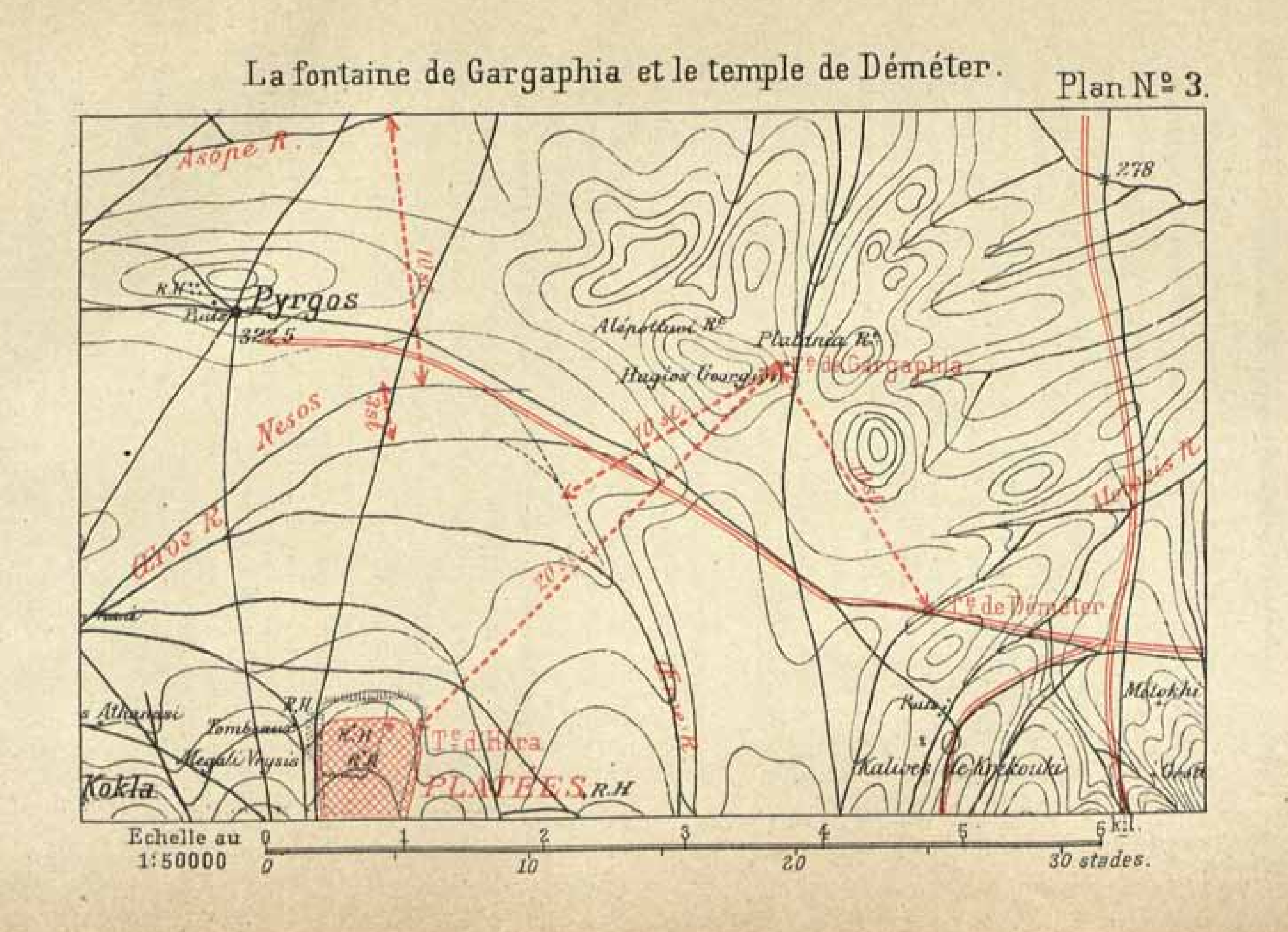
L'île est vis-à-vis de Platées, à dix stades de l'Asope et de la fontaine de Gargaphia. On pourrait la regarder comme une île dans le continent. La rivière descend du Cithéron dans la plaine, se partage en deux bras éloignés l'un de l'autre de trois stades et réunit ensuite ses eaux dans un même lit. Cette île se nomme Oeroé (51).

Le temple d'Héra qui est devant Platées est à 20 stades de la fontaine de Gargaphia (52).

Quand Pausanias eut fait 10 stades (en abandonnant le camp de Gargaphia), il s'arrêta sur les bords de la rivière Moloeis au lieu dit Argiopios où est un temple de Déméter Éleusinienne (57).

Nous avons réuni ici (Plan n° 3) les principales données topo-

La fontaine de Gargaphia et le temple de Déméter. Plan N° 3.



E. Leroux. Édʳ

Les raisons qui amenèrent les Grecs à abandonner leur première position, nous les connaissons ; ce sont les inconvénients que celle-ci présentait. Certes, grâce à l'intervention des Athéniens, l'attaque de la cavalerie ennemie sur les avant-postes avait été victorieusement repoussée. Mais que se serait-il produit, si les avant-postes avaient été bousculés et si les Perses avaient pu arriver sur le camp même? Une attaque de ce genre, surprenant les Grecs se croyant couverts par leur service de sûreté, pouvait entraîner un recul de la masse ; c'était alors, avec les falaises en arrière, une défaite irréparable.

La question de l'eau pouvait également nécessiter ce changement ; nous verrons cependant que, dans la deuxième position, elle sera encore résolue d'une manière incomplète.

Pour se porter de la première position sur la deuxième, les confédérés avaient à exécuter une marche de flanc, mouvement toujours dangereux devant un ennemi entreprenant et posté à courte distance. On doit donc être étonné que les Perses n'en aient pas profité pour tomber sur les Grecs. Il convient, il est vrai, de dire que ceux-ci se trouvant formés en bataille dans la première position, un à gauche individuel suffisait pour les mettre en ordre de marche et ensuite un à droite individuel, pour se retrouver face à l'ennemi. Les confédérés pouvaient donc se considérer à tout instant dans ce changement de position comme étant en situation de combattre.

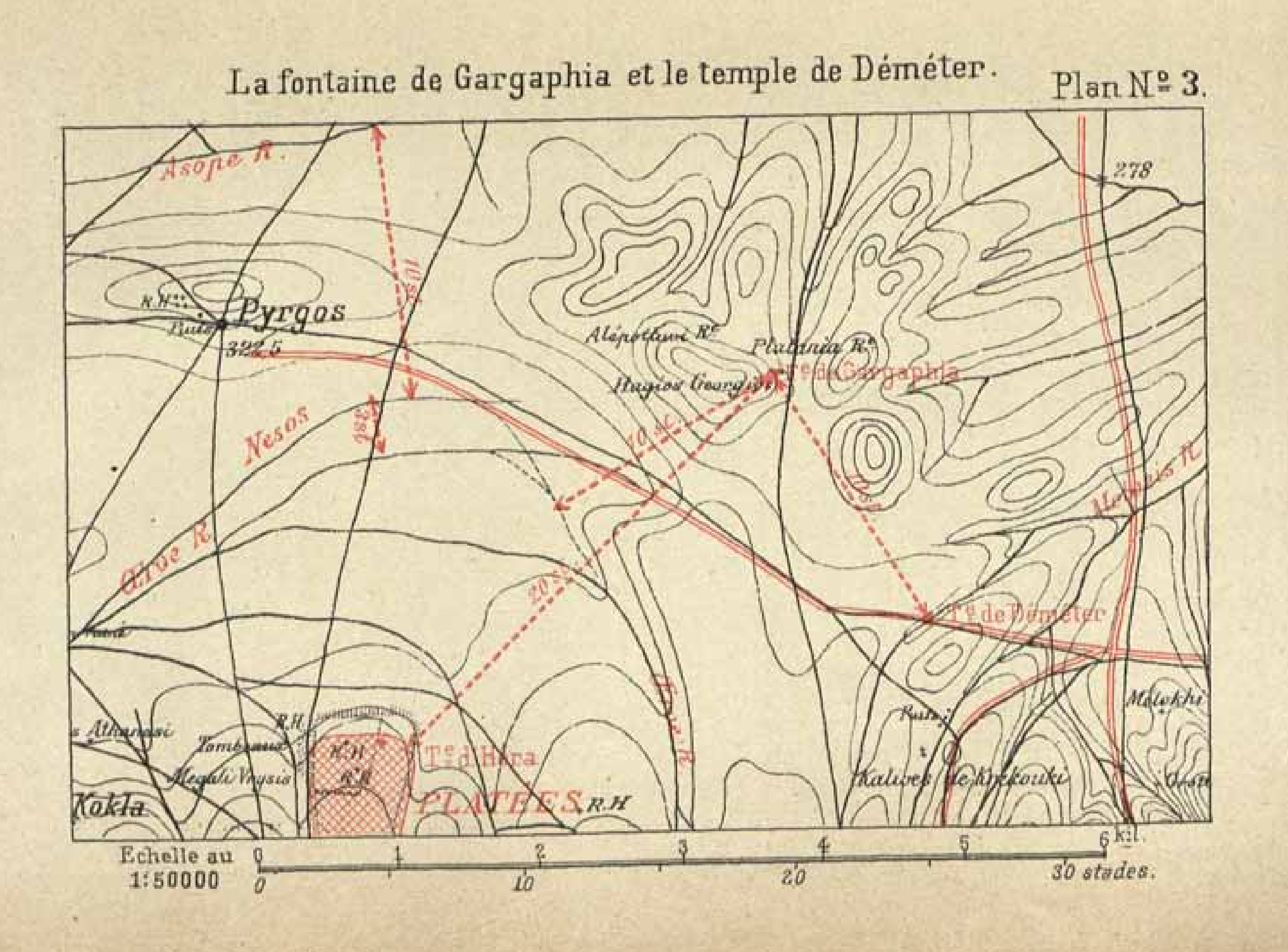
L'île est vis-à-vis de Platées, à dix stades de l'Asope et de la fontaine de Gargaphia. On pourrait la regarder comme une île dans le continent. La rivière descend du Cithéron dans la plaine, se partage en deux bras éloignés l'un de l'autre de trois stades et réunit ensuite ses eaux dans un même lit. Cette île se nomme Oeroé (51).

Le temple d'Héra qui est devant Platées est à 20 stades de la fontaine de Gargaphia (52).

Quand Pausanias eut fait 10 stades (en abandonnant le camp de Gargaphia), il s'arrêta sur les bords de la rivière Moloeis au lieu dit Argiopios où est un temple de Déméter Éleusinienne (57).

Nous avons réuni ici (Plan n° 3) les principales données topo-

La fontaine de Gargaphia et le temple de Déméter. Plan N° 3.



E. Leroux. Edr

La carte (Plans nos 2 et 3) éclaire ces données et montre ce que sont ces collines peu élevées et cette plaine. Sur la rive gauche du Moloeis la physionomie du terrain diffère de celle de la rive droite. Le pied de la montagne se recule vers le sud et n'est plus aussi nettement indiqué. Il en part un contrefort qu'on peut assimiler à un poignet prolongé par une main droite étalée, dont le bout des doigts arriverait jusque sur l'Asope et dont le dessus présenterait plusieurs fortes nodosités. C'est là où le doigt du milieu commence à se séparer de celui de gauche qu'il faut placer la fontaine.

Ces hauteurs, que nous dénommerons hauteurs de Gargaphia, s'élèvent à 100 ou 150 mètres au-dessus du cours de l'Asope, alors que le Cithéron le domine de plus de 1.100 mètres. On peut donc les qualifier de collines peu élevées.

Au nord de l'île le terrain est presque plat, les deux rivières de l'Asope et de l'Œroé n'étant séparées que par un dos de terrain de 20 à 30 mètres d'élévation. Plus à l'ouest le terrain se relève pour former le long de l'Asope, et à une centaine de mètres au-dessus, un mamelon allongé en forme de haricot, aujourd'hui dominé par une tour formant le point géodésique coté 322.5 (Plan no 1).

Nous pouvons maintenant déterminer l'emplacement des principales positions de l'armée grecque dans son camp d'après l'ordre de bataille qui sera décrit plus loin. Les Lacédémoniens occupaient les hauteurs de Gargaphia, les Athéniens le mamelon allongé et les alliés la plaine intermédiaire (Plan no 2). Pour tenir compte d'une indication de Plutarque, d'ailleurs tout à fait conforme à la situation, nous avons admis que ce front était couvert par un retranchement. Nous savons, en outre, qu'il était protégé par des avant-postes et nous avons porté ceux-ci à 300 ou 400 mètres en avant, distance nécessaire pour mettre le camp tout à fait à l'abri des projectiles de l'ennemi.

Les Lacédémoniens et les Péloponnésiens étaient trop éloignés de l'Asope pour avoir idée d'aller y puiser de l'eau ; la fontaine de Gargaphia leur était donc indispensable. Les alliés,

comme on le voit, auraient pu aller en chercher dans l'Asope, mais le terrain plat qui les séparait de cette rivière était trop favorable à la cavalerie pour que l'ennemi le leur permît. On ne saurait admettre, d'ailleurs, comme semble le préciser le texte, qu'ils allassent s'approvisionner à cette même fontaine, car, ainsi que les Athéniens, ils avaient à plus courte distance l'eau de l'Oeroé à leur disposition. Comment concevoir qu'une seule fontaine pût suffire à fournir l'eau à une centaine de mille hommes ?

Le camp ainsi établi présentait des positions très fortes aux deux ailes, mais très faibles au centre. Il donnait une solution à la question capitale de l'eau, mais sous la réserve de conserver la fontaine de Gargaphia. Enfin, l'ensemble du camp ne couvrait nullement la ligne de retraite et de ravitaillement de l'armée.

La chaîne du Cithéron, qui au sud de Platées a une altitude de 1.410 mètres et au sud d'Érythrées de 1.026 mètres, s'abaisse dans la partie intermédiaire jusqu'à 600 à 700 mètres en formant trois cols ouvrant les débouchés suivants : 1° le chemin qui, venant directement de Thèbes, traverse l'Asope à la cote 278, longe le pied du versant oriental des hauteurs de Gargaphia et atteint le col qui est le plus à l'est et en même temps le plus bas. Au-delà, sur le versant méridional de la montagne, il se bifurque pour se diriger, d'une part, sur Éleuthères, Éleusis et Athènes et, d'autre part, directement sur Mégare ; 2° le chemin qui, venant également de Thèbes, passe par-dessus les hauteurs de Gargaphia et aboutit au col le plus à l'ouest ; 3° le chemin qui relie les deux précédents et passe par le col du milieu. Ces trois cols sont dominés par trois mamelons représentant, selon toute vraisemblance, ce que les Béotiens appelaient les Trois Têtes et les Athéniens les Têtes de chêne (39).

L'examen du terrain (Plan n° 1) montre que de ces trois débouchés, celui dont le tracé est le plus simple et qui a les pentes les moins fortes est le chemin d'Éleuthères. C'est donc celui que les

Grecs avaient dû rendre carrossable et qui devait former la ligne de ravitaillement et la ligne principale de retraite de tous les éléments de l'armée.

Ordre de bataille des Confédérés.

Toutes les troupes se rangèrent dans l'ordre suivant : à l'aile droite étaient 10.000 Lacédémoniens parmi lesquels 5.000 Spartiates disposant de 35.000 hilotes psiles, chaque Spartiate ayant 7 hilotes autour de lui ; 1.500 Tégéates hoplites venaient immédiatement après eux; après venaient 5.000 Corinthiens, 300 Potidéates, 600 Arcadiens d'Orchomène, 3.000 Sicyoniens, 800 Épidauriens, 1.000 Trézéniens, 200 Lépréates, 400 hommes tant de Mycène que de Tirynthe, 1.000 Phliasiens, 300 Hermioniens, 600 Érétriens et Styréens, 400 Chalcidiens, 500 Ampraciotes, 800 Leucadiens et Anactoriens, 200 Paléens, 500 Éginètes, 3.000 Mégariens, 600 Platéens. Les Athéniens au nombre de 8.000, commandés par Aristide, occupaient l'aile gauche de l'armée.

Ces troupes, à l'exception des hilotes, étaient des hoplites et montaient en tout à 38.700 hommes. Les psiles, ceux qui étaient auprès des Spartiates, allaient à 35.000 hommes. Ceux qui accompagnaient le reste des Lacédémoniens et des Grecs étaient de 34.500 hommes. Ainsi les psiles allaient en tout à 69.500, soit au total hoplites et psiles combattants (μαχίμοισι) 108.200 hommes et, avec les Thespiens, non hoplites, au nombre de 1.800, 110.000 hommes (28, 29, 30).

On doit remarquer qu'il y a une erreur dans ces indications numériques. Celles-ci portent à 33.700 le nombre des hoplites en dehors des Spartiates. Il devait donc n'y avoir auprès d'eux qu'un pareil nombre de psiles et Hérodote en compte 34.500, soit une différence de 800.

D'autre part, il n'est pas question dans cette énumération d'archers, et nous avons vu (22) qu'il en existait chez les Athéniens. On peut donc admettre que ce nombre de 800 nous donne l'effectif des archers athéniens et que ces archers, étant citoyens libres, disposaient comme les hoplites du droit d'être accompagnés par un psile.

Hérodote nous dit (29) que les psiles étaient tous bien armés (καὶ τούτων πᾶς τις παρήρτητο ὡς ἐς πόλεμον), mais il ne nous

fait pas connaître en quoi consistait leur armement. Les psiles attachés aux hoplites comme ordonnances ne pouvaient constituer une troupe susceptible d'intervenir dans le combat; ils avaient leur place toute indiquée auprès des bagages qu'on était obligé de laisser en arrière; c'est à eux qu'incombait leur défense, ce qui entraînait l'obligation de leur donner des armes.

Mais quel pouvait être le rôle des six autres hilotes amenés par chaque Spartiate? Une armée n'a pas qu'à camper et à combattre; il faut, avant tout, qu'elle assure sa subsistance. Or, Sparte se trouvait à plus de 200 kilomètres de Platées, et c'est de cette cité que Spartiates et Lacédémoniens tiraient leurs vivres. Il y avait donc entre la Laconie et le camp un va-et-vient continuel de voitures, exigeant non-seulement des conducteurs, mais encore des défenseurs. C'est, selon nous, à cette mission que devait principalement être employé cet excédent de psiles et nous constaterons bientôt leur présence auprès d'un convoi attaqué par la cavalerie (39). Nous constaterons, en outre, leur absence sur la ligne de bataille le jour du combat, en voyant les Lacédémoniens réclamer le secours des archers athéniens.

Ainsi, bien qu'Hérodote conclue en disant que l'armée grecque s'élevait à 108.200 μαχίμοι, on ne doit pas comprendre les psiles parmi les combattants de l'ordre de bataille. Ils ne méritent la qualification de μαχίμοι que parce qu'ils peuvent être appelés à combattre pour la défense du camp ou des convois de ravitaillement.

Nous résumerons la situation numérique des forces grecques en disant qu'elles comprenaient 38.700 hoplites, 2.600 archers athéniens ou thespiens, destinés à former l'ordre de bataille; 39.500 psiles pour la garde du camp et 30.000 psiles pour la garde du camp et le service de l'arrière, formant en tout 110.800 hommes.

L'armée ne comprenait aucune troupe de cavalerie; les chefs ne disposaient que de quelques cavaliers pour le service d'estafettes.

Nous sommes prêts, Lacédémoniens, à vous obéir, quel que soit le poste que vous nous assignerez et quels que soient les ennemis que nous aurons devant nous (27).

Telle était la réponse qu'auraient faite les Athéniens devant la prétention des Tégéates de commander l'aile gauche.

Vis-à-vis de peuples aussi orgueilleux et aussi jaloux de leur indépendance particulière, c'était déjà beaucoup d'avoir obtenu de les grouper; mais il fallait, en outre, arriver à l'unité d'action et celle-ci exigeait l'unité de commandement, d'abord dans chaque corps et ensuite dans l'ensemble de l'armée. L'unité de commandement existait chez les Lacédémoniens, le roi étant légalement le chef de l'armée en campagne; elle existait aussi, mais exceptionnellement, chez les Athéniens, car, vraisemblablement afin d'éviter les inconvénients constatés à Marathon où Miltiade avait jugé nécessaire d'attendre son tour pour prendre la direction des opérations dont ses collègues le jugeaient digne, l'assemblée du peuple avait mis Aristide à la tête de l'armée.

Mais il n'en était pas de même dans les troupes des autres États soumis au régime démocratique et l'on peut supposer qu'elles comportaient autant de stratèges que de milliers d'hommes, ces stratèges exerçant le commandement à tour de rôle. Les petites républiques n'avaient qu'un contingent de quelques centaines d'hommes; elles le qualifiaient pompeusement du titre d'armée (στρατιή), en donnant celui de stratège au chef placé à sa tête; toutes avaient des prétentions équivalentes à celles des États les plus forts. C'est ainsi que les Tégéates, en faisant valoir leurs actes de courage dans le passé, déclaraient hautement que la place de l'aile gauche leur revenait.

L'ensemble de l'armée était normalement divisé en deux parties, l'aile droite et l'aile gauche, et il était de règle de placer à l'extrémité de chacune des ailes le corps le plus considéré, en lui donnant autorité sur les éléments qui la composaient. Personne ne disputait aux Lacédémoniens la place d'honneur de l'aile droite. Mais à qui devait être réservée celle

de l'aile gauche ? Il fallut l'intervention des Lacédémoniens pour trancher le différend en faveur des Athéniens.

En ce qui concerne le commandement en chef, l'assemblée générale de Corinthe, qui organisa la résistance au début de la seconde guerre médique, avait décidé qu'il appartiendrait de droit aux Lacédémoniens. Pausanias réunissait donc le triple commandement des Spartiates et des Lacédémoniens, des Péloponnésiens de l'aile droite et enfin de l'ensemble de l'armée. Ce dernier commandement n'avait rien d'absolu : il consistait particulièrement à réunir le conseil des stratèges de tous les corps, qui seul décidait sur les opérations de quelque importance (19, 25). Le rôle de généralissime se bornait alors à donner les instructions de détail qui en étaient la conséquence. Pausanias ne quittera jamais sa place derrière les Lacédémoniens, et c'est là que les stratèges des confédérés enverront leurs officiers pour aller prendre ses ordres.

Il reste à déterminer l'étendue du front de l'ordre de bataille et, par conséquent, celui du camp lui-même, puisque les Grecs campaient en ordre déployé (διαταχθέντας στρατοπεδεύεσθαι) (25). Cette disposition était imposée par la situation, car, en cas d'attaque, il importait que les troupes fussent instantanément prêtes à recevoir l'ennemi.

Nous savons[1] que l'ordre de bataille des Lacédémoniens comportait trois formations : par énomoties, ou sur 24, l'énomotie par trois ou sur huit, l'énomotie par six ou sur quatre. L'armée avait tout intérêt à donner à son front une étendue ne s'éloignant pas trop de celui de l'adversaire. C'est ce qu'on avait jugé nécessaire de faire à Marathon ; mais pour y arriver on avait dû affaiblir le centre qui avait reculé devant la contre-attaque des Perses. Pour tenir compte à la fois et de la situation et de l'expérience acquise, on devait éliminer et la formation par énomoties comme trop profonde, et la formation par six comme ne l'étant pas assez. On peut donc admettre que

1. Voir l'article intitulé : *La tactique grecque à l'origine de l'histoire militaire*, inséré dans la *Revue des Études Grecques*, t. XXV, 1912, p. 300 et suiv.

c'est la formation par trois ou sur huit, d'ailleurs la plus habituelle, qui fut adoptée par les Lacédémoniens et ensuite par les autres fractions de l'armée, dans la mesure que permettaient leurs règlements particuliers.

Les 38.700 hoplites formaient donc 4.830 files. — Or Arrien nous dit qu'en parade chaque homme occupait 6 pieds et en formation de combat 3 pieds. Ici la formation de combat était en même temps une formation de campement : il était nécessaire de mettre un peu plus d'air entre les files, en les espaçant par exemple de 4 pieds ou de $1^m,20$.

Les 38.700 hoplites se développaient donc sur un front de 5.800 mètres ou en chiffres ronds de 6 kilomètres.

Il nous faut enfin donner une idée du mode d'approvisionnement des troupes. L'armée ne trouvant rien sur le pays devait demander sa subsistance « au service de l'arrière », en organisant des convois de vivres ayant pour point de départ les cités d'origine et pour point d'arrivée le camp.

Un homme consommant au moins un kilogramme de vivres par jour, les 110.000 rationnaires avaient besoin de 110.000 kilogrammes de vivres, représentant le chargement de 220 voitures attelées à deux chevaux, car dans la traversée du Cithéron en particulier, chaque voiture pouvait difficilement porter plus de 500 kilogrammes.

Il en résulte finalement que, pour suffire d'une manière régulière aux besoins des troupes, 200 à 250 voitures devaient arriver par la route d'Éleuthères.

D'autre part, comme nous l'avons dit, tous les convois comportaient non-seulement des conducteurs, mais encore des soldats d'escorte, les uns et les autres étant pris parmi les valets (ὀπέονες) (51).

Effectif, position et ordre de bataille des Perses.

L'armée des Barbares était de 300.000 hommes, y compris la cavalerie (VIII, 113); mais personne ne sait le nombre des Grecs alliés de Mardonnius, car on ne les avait pas comptés.

Pourtant, si on peut là-dessus former des conjectures, je pense qu'ils allaient à 50.000 hommes(32).

Il est d'abord curieux de constater qu'Hérodote connait exactement l'effectif des Perses, alors qu'il ignore celui des Grecs ennemis. Il semble cependant qu'il lui était plus facile de se renseigner à ce sujet que sur ce qui s'était passé chez les Asiatiques 40 ou 50 ans auparavant.

Pour se rendre compte de la vraisemblance de cet effectif de 300 000 hommes laissés par Xerxès à Mardonius, on doit en premier lieu observer qu'il ne représentait que des « rationnaires ». Hérodote nous dit, en effet, que chaque combattant était accompagné d'une ordonnance (θεράπων) (VII, 186). Les 300.000 hommes comprenaient donc 150.000 combattants et 150.000 non combattants ou combattants à la manière des hilotes.

D'autre part, Mardonius avait à assurer la sécurité de sa ligne de retraite et à maintenir dans l'obéissance les États conquis, car il devait bien penser que c'était la force seule qui les avait contraints à accepter le joug des Perses. On se rendra compte de l'importance de cette tâche, en voyant par exemple que « les Phocidiens enfermés dans le Parnasse en sortaient pour piller et harceler les troupes perses ainsi que celles des Grecs qui opéraient avec elles » (31). Et cette ligne d'opérations avait plus de 900 kilomètres de développement, en traversant des défilés comme les Thermopyles et la vallée de Tempé où quelques hommes pouvaient arrêter une armée !

Enfin, si cette même ligne ne s'imposait pas comme ligne de ravitaillement tant que la mer restait libre, elle entraînait tout au moins l'obligation de laisser une garnison dans le port de Chalcis et une autre dans le magasin de Thèbes. A tous ces besoins il n'est pas exagéré de penser qu'une cinquantaine de mille hommes devait être consacrée.

Le nombre des combattants opérant au sud de Thèbes était donc réduit à 100.000. Dans cet effectif était comprise la cavalerie qui a joué un si grand rôle dans cette campagne. Si

l'on admet qu'Hérodote avait enflé dans les mêmes conditions l'effectif des cavaliers et des fantassins de l'armée de Xerxès, la proportion de la cavalerie à l'infanterie serait de 80.000/2.000.000=1/25. En adoptant cette même proportion pour les 100.000 combattants de l'armée de Mardonius, on arrive à un effectif de 4.000 cavaliers, et, d'après nous, on doit considérer celui-ci comme un maximum en constatant que tout le corps de cavalerie a été opposé au petit bataillon de 1 000 Phocidiens (17) et aux 300 Athéniens venus au camp d'Érythrées, pour porter secours aux Mégariens (21).

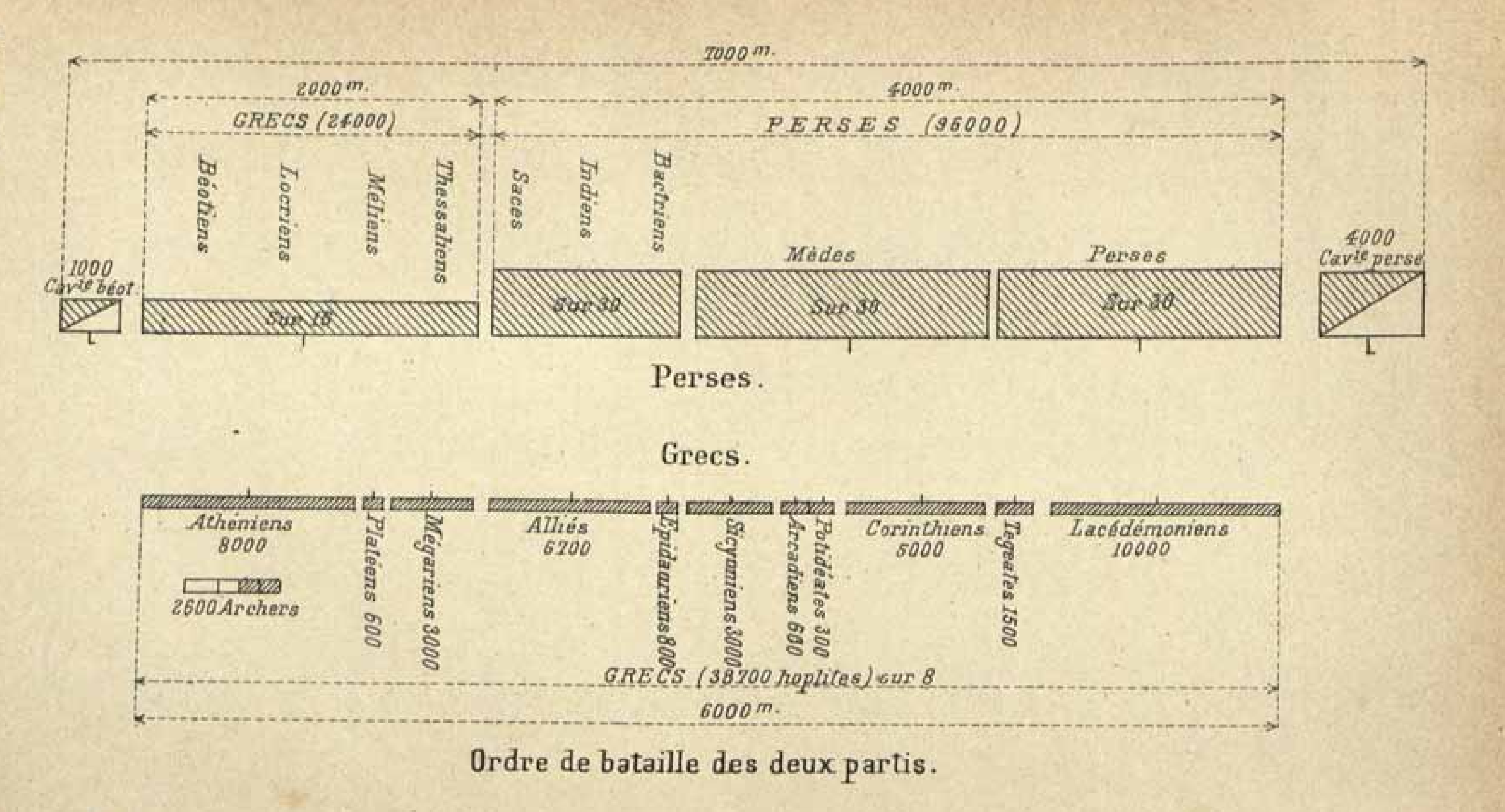
Le chiffre de 50.000 Grecs ennemis se réduit également à 25.000 combattants dont 1.000 cavaliers béotiens et 25.000 non combattants.

Finalement on peut déduire des indications du texte et de la situation que le nombre des combattants de l'armée de Mardonius s'élevait à 96.000 fantassins et 4.000 cavaliers perses, 24.000 fantassins et 1.000 cavaliers grecs; soit un total de 125.000 hommes. Opposés aux 43.100 Grecs du camp adverse ils représentaient une proportion de 3 contre 1, proportion qui a un caractère normal, étant donnée la profondeur des formations perses et qui rend vraisemblables les données d'Hérodote.

Mardonius et les Barbares se portèrent aussi sur l'Asope qui traverse le territoire de Platées où ils avaient appris que les Grecs étaient campés...(31).

Hérodote nous fait comprendre ainsi une deuxième fois que les Perses ne s'étaient pas aperçus du changement de position des Grecs. Il est réellement surprenant que ce soit par renseignements qu'ils l'aient appris, car ils disposaient d'une cavalerie qui avait fait ses preuves dans l'exécution du service de reconnaissance. On ne peut s'expliquer ce fait qu'en admettant que les Grecs avaient levé de nuit leur camp d'Érythrées. C'est ainsi d'ailleurs qu'ils quitteront le camp de Gargaphia à la veille du combat de Platées.

Lorsque Mardonius organisa la première fois son champ de bataille, il est évident qu'il installa son camp retranché en



Ordre de bataille des deux partis.

E. Leroux Edr

arrière du centre de la ligne de bivouac de l'armée. En allant maintenant se placer en face des Grecs, il éloignait forcément le centre de sa masse de ce camp. C'était là un inconvénient qui devait fortement se faire sentir, si les circonstances venaient, à la suite d'une retraite, en nécessiter l'occupation.

Lorsqu'ils furent arrivés sur le territoire de Platées, Mardonius rangea ses troupes de la manière suivante en face des ennemis : il plaça les Perses vis à-vis des Lacédémoniens et, comme ils étaient en plus grand nombre que ceux-ci, il les disposa sur plusieurs rangs (ἐπὶ τάξις πλεῦνας,) et les étendit jusqu'aux Tégéates. Ainsi il opposa ses meilleures troupes aux Lacédémoniens et ses plus faibles aux Tégéates.

Il rangea immédiatement après les Perses, en face des Corinthiens, des Potidéates, des Orchoméniens et des Sicyoniens. A côté des Mèdes étaient les Bactriens vis-à-vis des Épidauriens, des Trézéniens, des Lépréates, des Tirynthiens, des Mycéniens et des Phliasiens. Venaient ensuite les Indiens contre les Hermionéens, les Érétriens, les Styréens et des Ampraciotes, des Anactoriens, des Leucadiens, des Paléens et des Éginètes. Immédiatement après les Saces, il opposa aux Athéniens, aux Platéens et aux Mégariens, les Béotiens, les Locriens, les Méliens, les Thessaliens et les mille Phocidiens. Tel était l'ordre de bataille; la cavalerie était rangée à part (χωρὶς ἐτέτακτο) (31, 32).

Le tableau ci-joint a été établi d'après les paragraphes 28, 29, 30, 31 et 32. Nous devons justifier les indications qui les complètent concernant le front et la profondeur des éléments des deux partis.

La seule indication numérique d'Hérodote sur ce double point est celle qui concerne le développement des faces du camp retranché auquel il donne environ 7 kilomètres. Nous avons dit qu'il devait correspondre à l'étendue du front de l'ordre de bataille, de manière à pouvoir recevoir la totalité des troupes en cas de défaite.

Sur ces 7 kilomètres, on peut admettre qu'un kilomètre était affecté à la cavalerie, ce qui la met en formation sur 8 de profondeur. Elle était, d'après le texte, rangée à part. Nous interpréterons cette donnée en disant qu'elle était disposée sur

les ailes, les 4.000 cavaliers perses à gauche et les 1.000 cavaliers béotiens à droite.

Le reste, 6 kilomètres, correspond donc au front de l'infanterie. Nous avons vu, d'autre part, que c'est également l'étendue du front de l'armée grecque, si on la place dans sa formation la plus habituelle, c'est-à-dire sur 8.

Les troupes indigènes de Mardonius s'élevant à 96 mille hommes se trouvaient en face de 27.100 Grecs. Leur profondeur devait donc être de 96.000/27.100 = 3,54 fois plus grande que celle des Grecs, soit sur 29 ou, en chiffres ronds, sur 30 de profondeur, formation qui correspond à celle que Xénophon attribue aux Perses à la bataille de Thymbrée (*Cyropéd.* VI, 3).

Les 24.000 Grecs ennemis étaient en face de 11.600 confédérés. Ils devaient donc être formés sur 16 de profondeur, ce qui est tout naturel, malgré l'égalité de l'armement, en raison de la valeur supérieure de l'ennemi qu'ils avaient devant eux.

Ainsi, il suffit d'admettre ce double fait, à savoir que les Perses avaient consacré une cinquantaine de mille hommes à la protection de leur longue ligne de retraite, et que le développement des forces de leur camp retranché avait été calculé de manière à recevoir la totalité des troupes de Mardonius (fait qui, à notre avis, s'impose d'une manière absolue), pour arriver à une solution impliquant un front égal pour les deux infanteries, comme le veut le texte, et entraînant pour chacun des éléments des deux partis les formations que l'histoire leur attribue le plus souvent — pour donner lieu, en un mot, à un ordre de bataille des plus logiques.

Il paraît difficile, dans ces conditions, de mieux affirmer le caractère de vraisemblance des données techniques du récit.

III

Action de la cavalerie perse

La cavalerie coupe les vivres aux Grecs.

Mardonius désirait ardemment la bataille, mais les sacrifices n'étaient pas favorables et ne lui permettaient des succès que dans le cas où il se tiendrait sur la défensive (37).

Plutarque nous dit : « Les deux armées restèrent longtemps sans combattre, car les devins promettaient également la victoire aux Perses et aux Grecs s'ils restaient sur la défensive » (*Aristid.* 25).

Sans vouloir dénier l'importance des sacrifices dans les décisions du commandement, cette attitude des deux partis se justifie par des considérations tactiques qui paraissent avoir eu plus d'effet que les oracles.

Nous avons vu que les Grecs occupaient une position très forte, tout au moins aux ailes; n'ayant aucune intention offensive, ils jugeaient plus prudent d'attendre l'attaque de l'adversaire. De son côté, ce dernier devait naturellement hésiter à attaquer de vive force et sans préparation cette position, aussi bien en raison de son importance que parce qu'elle entraînait l'obligation de traverser l'Asope, quelque faible que fût la profondeur de cette rivière en avant du camp. Son devoir lui commandait de ne prendre l'offensive qu'après avoir préalablement affaibli les Grecs, qu'après avoir cherché à les priver des avantages de leur situation en tirant le plus grand parti de ses inconvénients. Nous avons déjà signalé ces derniers. Rappelons qu'ils étaient les suivants : la route de retraite et celle d'arrivée des convois n'étaient pas protégées ; le centre de la position constituait un point faible ; enfin toute l'aile droite n'avait pour s'abreuver que l'eau de Gargaphia.

Timégénidas de Thèbes conseilla à Mardonius de faire

occuper les passages du Cithéron en lui représentant que les Grecs accouraient en foule à l'armée ennemie et qu'il en enlèverait un grand nombre. Ce général envoya, dès que la nuit fut venue, la cavalerie aux passages du Cithéron qui conduisent à Platées; les Béotiens les appellent les trois Têtes et les Athéniens les Têtes de chêne. Elle n'arriva point inutilement. Elle enleva un convoi de 500 bêtes de charge avec les voitures qu'elles attelaient; ils apportaient des vivres du Péloponnèse au camp des Grecs... Ils retournèrent ensuite au camp de Mardonius (38, 39).

Ils (les Grecs) manquaient de vivres et leurs valets qu'ils avaient envoyés chercher des provisions dans le Péloponnèse ne pouvaient retourner au camp parce que la cavalerie leur en fermait le passage (50).

Nous pensons que Mardonius n'eut pas besoin du conseil de Timégénidas pour ordonner « ce raid », tellement il était indiqué dans la circonstance.

Cherchons à nous rendre compte sur la carte de la marche des convois (Plan n° 4). Venant par la route d'Éleuthères, après avoir traversé le col, ils s'engageaient dans un ravin assez profond; mais, une fois au carrefour de la route d'Hysiées qui marque, comme nous le savons, le pied du Cithéron, ils arrivaient sur un terrain en pente douce. C'est donc vraisemblablement à proximité de ce carrefour que l'engagement eut lieu et nous constatons d'une part que, de nuit surtout, en suivant le fond de la vallée du Moloeis, la cavalerie pouvait atteindre ce point sans être vue des Lacédémoniens et, d'autre part, que le terrain se prêtait très bien à l'action de cette arme.

Les 500 bêtes de charge constituaient les attelages de 250 voitures représentant, comme nous l'avons vu, le convoi journalier de vivres. Sa prise pouvait n'avoir d'autre effet que de priver l'armée de sa subsistance d'un jour. Mais nous constatons qu'une fois rentrée au camp, la cavalerie se remit en marche pour se porter sur les défilés mêmes du Cithéron, afin d'interdire tout passage de troupes et d'approvisionnements. Il en résultait qu'après ce moment, les Grecs n'avaient plus par devers eux pour s'alimenter que leur réserve de vivres,

s'ils en avaient constitué une, et celle-ci ne devait pas probablement être supérieure aux besoins de deux ou trois jours. C'était donc déjà pour la cavalerie une entreprise couronnée d'un magnifique succès.

La cavalerie perse harcèle les Grecs sur leur front.

Les Barbares s'avançaient jusque sur les bords de l'Asope pour provoquer les ennemis ; mais ni l'une ni l'autre armée ne voulut passer la rivière. La cavalerie de Mardonius ne cessait d'inquiéter et de harceler les Grecs... Les Thébains s'approchaient continuellement sans cependant engager l'action... (40).

Sur quel point se portait principalement l'action de cette cavalerie ? Nous n'hésiterons pas à dire : sur le point le plus faible de la position, sur le centre occupé par les alliés. Le concours de la cavalerie thébaine en donne la preuve et nous verrons plus loin que c'était bien là que les Grecs furent le plus ébranlés. Les Athéniens comme les Lacédémoniens, en raison de leur position dominante, pouvaient, en effet, se considérer comme inattaquables.

La cavalerie coupe l'eau aux Lacédémoniens.

Mardonius envoya contre les Grecs sa cavalerie qui, étant très habile à lancer le javelot et à tirer de l'arc, les incommoda d'autant plus qu'elle ne se laissait point approcher et qu'il était impossible de la combattre de près. Elle s'avança jusqu'à la fontaine de Gargaphia qui fournissait l'eau à toute l'armée grecque, la troubla et la boucha (49).

Un pareil fait paraît, *a priori*, absolument invraisemblable, car la fontaine, alimentant tout au moins l'aile droite, devait se trouver sur la lisière sud du camp et être directement protégée par la position des Lacédémoniens.

Mais quand on a cherché, comme nous l'avons fait, à établir dans les détails la situation des adversaires, non-seulement le coup de main ne paraît pas impossible, on trouve même qu'il s'imposait. Si l'on examine cette situation sur le plan n° 4, on

voit alors la cavalerie s'engager encore dans le fond de la vallée du Moloeis et arriver sans être vue, par exemple à l'extrême pointe du jour, sur les derrières des Lacédémoniens et jusqu'à la fontaine de Gargaphia. Là, elle ne rencontre que des hilotes qu'elle a bien vite fait de mettre en fuite et elle a tout le temps de la boucher, avant que les hoplites qui sont en tête soient prévenus et arrivent.

Déjà les Lacédémoniens n'avaient plus de vivres; maintenant ils n'ont plus d'eau. Ils sont donc, de ce double fait, et parce qu'ils semblent ne vouloir attaquer à aucun prix, mis dans l'obligation de quitter leur belle position.

Nous ne nous arrêterons pas au chassé-croisé que les Lacédémoniens auraient proposé aux Athéniens pour les opposer aux Perses, chassé-croisé qui aurait reçu son exécution et aurait donné lieu à un mouvement analogue chez l'adversaire pour se terminer de part et d'autre par la reprise des emplacements initiaux, le tout étant exécuté dans la même journée.

Ce sont là des dispositions que seuls peuvent admettre et enregistrer ceux qui sont étrangers aux choses de la guerre. Nous réduirons ce renseignement à ce que la permutation fut proposée aux Athéniens sans avoir reçu un commencement d'exécution (46, 47).

Nous n'insisterons pas non plus sur le cartel que Mardonius aurait adressé à Pausanias et qui consistait à borner les rencontres à un combat entre Perses proprement dits et Lacédémoniens. Et pourtant on verra par la suite que la bataille de Platées se réduira presque à une lutte entre ces deux peuples.

C'est ici que doit se placer l'incident que nous avons rappelé plus haut : Alexandre de Macédoine se présente de nuit aux avant-postes des Athéniens pour aviser leurs stratèges que Mardonius se propose de les attaquer le lendemain. D'après lui, le général perse y était forcé parce qu'il n'avait plus de vivres que pour peu de jours (45). Or, nous verrons qu'Artabaze voulait prendre position à Thèbes en raison des approvisionnements qui y étaient réunis.

Ces deux indications qui paraissent contradictoires peuvent cependant se concilier. Thèbes était ce que nous appelons une station-magasin ne disposant que d'un nombre de jours de vivres limité et ayant, de ce fait, besoin d'être régulièrement réapprovisionnée par le service de l'arrière. Mardonius pouvait craindre que ce réapprovisionnement ne fût plus désormais possible, ce qui n'est pas invraisemblable, car la flotte perse était en ce moment aux prises vers Mycale avec celle des Grecs et sa défaite devait avoir pour conséquence d'interdire tout transport maritime à travers la mer Egée.

Dislocation de l'armée des Confédérés.

Dans ces circonstances, comme les Grecs manquaient d'eau et que la cavalerie ennemie les incommodait beaucoup, les stratèges se rendirent à l'aile droite pour délibérer avec Pausanias sur ce sujet et sur d'autres; car, malgré leur triste situation, il y avait encore d'autres points qui les inquiétaient davantage. Ils manquaient de vivres (50).

Voilà résumée la situation que nous avons exposée en détail. Les Grecs qui manquent d'eau, ce sont les Lacédémoniens. Il est donc probable que si les stratèges des corps se portèrent auprès du Pausanias, ce fut sur sa convocation. Certainement cette situation de l'armée était réellement « triste » et on sent d'ores et déjà qu'elle est bien compromise.

Les généraux furent d'avis d'aller dans l'île, si les Perses différaient encore ce jour-là le combat — tant pour avoir de l'eau en abondance que pour ne plus être incommodés par la cavalerie. Ils prirent la résolution de décamper la nuit, à la seconde veille, de crainte que les Perses, venant à s'apercevoir de leur départ. ne les suivissent et ne les inquiétassent dans leur marche. Ils étaient aussi convenus qu'arrivés dans l'île, ils enverraient cette même nuit la moitié de l'armée au Cithéron pour ouvrir les passages à leurs valets qui avaient été chercher des vivres et que l'ennemi tenait enfermés dans les gorges de la montagne (51).

L'incohérence de ces dispositions montre bien le désarroi qui régnait alors dans l'armée. La question de l'eau n'avait besoin

d'être réglée que pour les Lacédémoniens, car les Athéniens et les alliés ne pouvant aller à l'Asope étaient déjà obligés de la puiser dans l'Oeroé. Par contre, ces derniers avaient surtout à être protégés contre la cavalerie. Or, on les plaçait sur un terrain absolument plat, ne présentant d'autre obstacle qu'un ruisseau beaucoup moins important que l'Asope et qui pouvait facilement être franchi. Et qu'arriverait-il s'ils venaient à être bousculés dans cette île ? Ils n'avaient sur les derrières que la masse du Cithéron dans sa partie la plus élevée que ne traversait aucun sentier.

Certes la situation commandait impérieusement de dégager les passages du Cithéron pour permettre l'arrivée des vivres. Mais il n'était pas besoin pour cela d'une grande force, puisqu'il n'y avait au col que de la cavalerie opérant en terrain difficile.

Les Lacédémoniens qui vont s'attribuer cette mission avec les Tégéates se donneront l'avantage qu'ils refuseront aux autres d'opérer sur un terrain difficile, les mettant à l'abri de la cavalerie tout en les plaçant sur la ligne de retraite. Aussi, devant les dispositions prises par Pausanias a-t-on l'impression que les Lacédémoniens, trouvant tout naturel de sacrifier les Athéniens et les alliés, ne songeaient qu'à assurer leur propre sort.

Cette décision prise, on fut incommodé toute cette journée par les attaques de la cavalerie, mais lorsqu'elle se fut retirée à la fin du jour et quand la nuit fut venue ainsi que l'heure à laquelle on était convenu de partir, la plupart levèrent le camp et se mirent en marche, sans avoir cependant l'intention d'aller à l'endroit où l'on avait décidé qu'on se rendrait. Dès qu'ils se furent mis en mouvement, ils se sauvèrent du côté de Platées afin d'échapper à la cavalerie ennemie. L'ayant évitée, ils arrivèrent au temple d'Héra qui est devant cette ville à 20 stades de la fontaine de Gargaphia et y posèrent leur camp (52).

Par ces mots « la plupart », il faut entendre les alliés et, en particulier, les Corinthiens, les Mégariens et les Phliasiens (69), et ce sont eux qui subirent de nouveau toute la journée les attaques de la cavalerie. Ils avaient le droit de se plaindre.

ENVIRONS DE THÈBES ET DE PLATÉES.

Extrait du levé exécuté en 1834 par le Capitaine d'Etat-Major Tribert.

Echelle au 1:50000

0 1 2 3 4 5 6 7 kil.

Equidistance 25 m.

Jusqu'ici les Lacédémoniens et les Athéniens s'étaient fait la part belle en occupant des hauteurs d'un difficile accès à la cavalerie, alors qu'à eux on avait donné généreusement pour s'établir une plaine où cette arme pouvait galoper tout à son aise. Or, la décision qui les concernait les mettait encore dans une situation plus périlleuse. S'ils furent représentés dans le conseil des stratèges, ils ne durent pas manquer de protester en se déclarant toujours sacrifiés. Aussi, quand il fallut passer à l'exécution, refusèrent-ils de se conformer à l'ordre donné. Au lieu de s'arrêter dans l'île, ils poussèrent plus loin jusque sur les premières pentes du Cithéron ou s'élève Platées et établirent leur camp autour du temple d'Héra, c'est-à-dire sous les murs mêmes de cette ville (plans nos 2 et 4).

Amompharète, capitaine de la compagnie (λόχος) des Pitanètes, dit qu'il ne fuirait pas devant les étrangers et que, de son plein gré, il ne ferait pas à Sparte ce déshonneur.

Les Athéniens qui connaissaient le caractère des Lacédémoniens et savaient que ce peuple pense d'une façon et parle de l'autre, se tenaient tranquilles dans leurs quartiers. Mais dès que l'armée eut commencé à s'ébranler, ils dépêchèrent un de leurs cavaliers pour voir si les Spartiates se mettaient en devoir de partir ou s'ils n'y songeaient pas, et pour demander à Pausanias ses ordres. Le héraut trouva à son arrivée les Lacédémoniens dans leurs postes et leurs principaux chefs disputant contre Amompharète (53, 54, 55).

Les renseignements qui précèdent nous font pénétrer au cœur de l'armée des confédérés. Ils nous montrent que chez les Lacédémoniens la discipline l'emportait difficilement sur le sentiment de l'honneur. Amompharète refuse d'obéir à l'ordre de battre en retraite, fort de ce que la loi commandait de vaincre ou de mourir et non de fuir honteusement devant un ennemi qui n'attaquait même pas, et il faudra toute la nuit pour qu'il consente à se conformer au mouvement de l'armée. Ils mettent ensuite en évidence le peu d'autorité qu'exerçait le général en chef sur les corps des autres états. Tout le centre, loin d'exécuter l'ordre de s'arrêter dans l'île pour y prendre position, recule jusque sous les murs de Platées, abandonnant ainsi le

champ de bataille. Enfin ils nous donnent une idée du peu de confiance qui régnait alors entre les différents éléments de l'armée. Les Athéniens, se méfiant à juste titre de la parole des Lacédémoniens, ne se décident à quitter leur belle position qu'après s'être assurés que ceux-ci en font autant.

C'est donc le désarroi partout. On sent qu'on a affaire à une armée en pleine décomposition.

IV

La Bataille

Positions de repli des Confédérés.

Pausanias donna le signal du départ et mena ses troupes par les hauteurs. Les Tégéates le suivirent aussi. Les Athéniens marchèrent en ordre de bataille dans une direction différente des Lacédémoniens ; car ceux-ci, de crainte de la cavalerie, prirent par la hauteur et le pied du Cithéron et les Athéniens par la plaine... Quand Pausanias eut fait environ dix stades, il s'arrêta sur les bords du Moloeis au lieu appelé Argiopios où est un temple de Déméter Éleusinienne (56, 57).

Nous avons exposé précédemment les raisons qui poussèrent les Lacédémoniens à prendre par « les hauteurs ». La description que nous avons faite du terrain nous permet de préciser l'emplacement de la position qu'ils occupèrent : elle est située sur la rive droite du Moloeis, à cheval sur la route d'Hysiées et qui marque le pied du Cithéron, ayant devant elle, au fond, le temple de Déméter.

Les Athéniens, eux, « prenant par la plaine », s'étaient conformés à l'ordre reçu en s'arrêtant dans l'île. Nous savons enfin que le centre campait déjà sous les murs de Platées.

Il en résulte que l'armée grecque se trouvait divisée en trois tronçons séparés par une distance assez grande pour interdire tout rapprochement ultérieur et toute action d'ensemble. Quand on constate que tous ces mouvements s'exécutent sans même

que l'ennemi se soit montré, on ne peut s'empêcher de considérer la situation des Grecs comme désespérée.

La cavalerie perse harcèle les Lacédémoniens en retraite.

Toute la cavalerie ennemie pressa vivement les Grecs. Les Barbares ayant remarqué que le camp que les Grecs avaient occupé les jours précédents était abandonné poussèrent leurs chevaux toujours en avant, et dès qu'ils eurent atteints Amompharète se mirent à le harceler (IX, 57).

Dans cette phrase, par « les Grecs » il faut entendre les Lacédémoniens. Les discussions engagées avec Amompharète ont eu pour conséquence de les obliger d'exécuter leur mouvement de jour seulement, au lieu de nuit comme il était convenu. Jusqu'ici les Lacédémoniens, seuf dans l'affaire de Gargaphia, avaient été, en raison de leur position, à l'abri de la cavalerie ennemie. Celle-ci avait maintenant beau jeu pour les harceler dans une retraite qui avait tout l'air d'une fuite et où, pour employer l'expression de Xénophon, ils présentaient à l'ennemi les parties du corps qui sont « sans yeux, sans bras et sans armes ». Naturellement Amompharète, qui formait pour ainsi dire l'arrière-garde, eut le plus à souffrir de ses coups.

Pausanias se voyant pressé par la cavalerie ennemie dépêcha un cavalier aux Athéniens pour leur dire : « ... Nous avons été trahis et vous aussi par nos alliés; la nuit dernière ils ont pris la fuite, il est juste que vous veniez nous défendre... Mais s'il vous est impossible de nous secourir, faites-nous du moins le plaisir de nous envoyer des archers (60).

On est tout d'abord étonné de voir les Lacédémoniens réclamer le secours des Athéniens. Mais jusqu'à ce moment il n'y a du côté de l'ennemi que la cavalerie qui soit entrée en jeu et Pausanias peut penser que ses troupes de l'aile gauche ne sont pas aux prises avec elle. Mais pourquoi demandent-ils qu'on leur envoie des archers, alors, comme le répète encore Hérodote, qu'ils étaient, avec leurs psiles, au nombre de 50.000? Nous avons déjà fait allusion à cette situation en concluant que

ces psiles, c'est-à-dire leurs hilotes, ne devaient pas se trouver avec eux à ce moment (ci-dessus, p. 283).

On peut d'abord supposer qu'il répugnait aux Spartiates de demander leur salut à des esclaves pour lesquels ils montraient tant de mépris et qu'ils traitaient avec tant de dureté. Il y avait une autre raison : la retraite des Lacédémoniens ne concernait pas que les combattants. Ils avaient dû se faire précéder de leur convoi, de tous les *impedimenta* constituant l'ὄχλος, l'ὄχλος πολύς et l'engager sur la route d'Eleuthères; mais celle-ci étant barrée par la cavalerie ennemie, il fallait que le convoi fût escorté par une troupe disposant des éléments nécessaires pour s'ouvrir les armes à la main le passage des défilés. C'est cette mission qu'ils avaient dû confier au groupe de leurs psiles ordonnances, la plupart des autres étant employés, comme nous l'avons vu, au service de l'arrière. Tous avaient ainsi le rôle que nous attribuons aux soldats du train, rôle qu'on apprécie grandement quand on a pu se rendre compte des difficultés de tous les instants qu'il entraîne. Il n'est donc pas étonnant que ces psiles n'aient pas été oubliés le jour où l'on rendit aux morts les honneurs de la sépulture, et si l'on se demandait à quel endroit dut être creusée leur fosse, il faudrait, selon nous, aller la chercher là où ils sont tombés, dans les défilés du Cithéron.

Mardonius prend l'offensive.
Combat des Perses contre les Lacédémoniens.

Quand Mardonius eut appris que les Grecs s'étaient retirés pendant la nuit et qu'il eut vu leur camp désert, il manda Thorax de Larisse avec ses frères et leur parla ainsi : « Vous souteniez que les Lacédémoniens ne fuyaient jamais du combat et qu'ils étaient les plus braves de tous les hommes. Vous les avez vus, néanmoins, changer d'abord de poste et maintenant nous voyons tous qu'ils ont pris la fuite la nuit dernière... J'étais beaucoup plus surpris qu'Artabaze redoutât les Lacédémoniens et fût lâchement d'avis de lever le camp et de s'enfermer dans la ville de Thèbes. Il ne faut pas qu'ils nous échappent; poursuivons-les jusqu'à ce que nous les ayons

atteints et punissons-les ensuite de tout le mal qu'ils nous ont fait (58). »

Tous les conseillers de Mardonius n'étaient pas d'avis de prendre l'offensive. Artabaze, qui voyait peut-être ses troupes de plus près et qui ne les jugeait pas capables de s'attaquer aux Lacédémoniens, disait qu'il fallait, sans rien épargner, envoyer tout l'or dont on disposait aux Grecs et surtout à ceux qui avaient le plus d'autorité dans les villes ; qu'ils ne tarderaient pas à vendre leur liberté « et qu'on ne serait pas alors dans le cas de courir les risques d'une bataille, et il proposait de lever au plus tôt le camp et de s'approcher des murs de Thèbes. »

Les Thébains considéraient également cette solution comme la plus prudente ; mais ces avis n'avaient eu d'autre effet que de provoquer la colère de Mardonius. Son armée, disait-il, était de beaucoup supérieure à celle des Grecs : il fallait incessamment livrer bataille, sans attendre que les ennemis dont le nombre augmentait tous les jours eussent reçu de nouveaux renforts. La retraite des Lacédémoniens ne pouvait que le confirmer dans sa décision. Il donna donc l'ordre de les attaquer.

Il fit passer l'Asope aux Perses et les mena contre les Grecs, en courant sur leurs traces comme si ceux-ci prenaient véritablement la fuite. Il n'était occupé que des Lacédémoniens et des Tégéates parce que les hauteurs l'empêchaient de voir les Athéniens qui avaient pris par la plaine (59).

Quand on a remarqué le soin avec lequel Mardonius, en installant son camp sur l'Asope, avait disposé ses éléments en face des corps grecs, on s'attendrait à le voir, comme le fera Artaxerxès à Counaxa, se placer au milieu de ses troupes, donner le signal de « en avant », leur faire franchir simultanément la rivière et les porter alignées et coude à coude à la rencontre de l'adversaire. Or Mardonius, à la tête du corps perse, va s'attaquer seulement aux Lacédémoniens. Certes ces derniers constituaient « le point décisif » et il est certain que s'il était parvenu à les vaincre, la victoire complète et définitive lui

soldats de Mardonius avaient fait un emploi des plus ingénieux de ce bouclier léger. Après avoir donné à leur formation un caractère compact, ils avaient réuni les gerrhes des hommes des premiers rangs pour en faire une espèce de rempart qu'ils avaient placé devant eux, en s'efforçant de lui donner la solidité nécessaire pour le rendre le plus possible impénétrable aux piques. Ainsi protégés contre tout contact, ils pouvaient, avant et pendant l'abord, cribler l'adversaire de projectiles tout en étant à l'abri des coups de son arme de main. Si, comme nous l'avons admis, chaque file de la formation du corps perse était de 30 hommes, chaque archer pouvant au moins tirer 3 coups à la minute, c'était par mètre courant et par minute 90 projectiles que recevait l'adversaire.

Ces considérations générales posées, revenons à nos deux adversaires. Les Lacédémoniens se sont postés sur la hauteur de la rive droite du Moloeis ; ils sont suivis par les Perses qui s'arrêtent à bonne portée d'eux au fond de cette vallée, ayant leur centre au temple de Déméter.

A ce moment tout l'avantage est aux troupes de Mardonius. Les Grecs, pendant qu'ils accomplissent leurs interminables sacrifices, sont « accablés par une quantité prodigieuse de projectiles ». Mais, à la gauche de la ligne, les Tégéates, ce tout petit corps qui, conscient de sa valeur, avait osé disputer aux Athéniens la place d'honneur de l'aile gauche, ne pouvant se résoudre à rester plus longtemps dans cette situation humiliante, font entendre dans leurs rangs le cri de « helleleu! », et on les voit se précipiter sur l'ennemi.

Juste au même instant les sacrifices auraient enfin été favorables. Nous croyons plus exact de penser que les Lacédémoniens, ne résistant pas à l'exemple que leur donnent les Tégéates, se décident à marcher également à l'assaut.

« Dans ce mouvement, dit Plutarque[1], commentant d'une manière saisissante le récit d'Hérodote, les Lacédémoniens

1. Plutarque, *Aristid.*, 19.

présentaient l'image d'un seul corps ressemblant à une bête féroce qui se hérisse pour s'exciter au combat. Se tenant joints ensemble, ils avancent toujours, les boucliers serrés, et, tombant sur les ennemis, leur arrachent les gerrhes, les frappent à grands coups de piques sur le visage et dans l'estomac et en renversent un grand nombre qui opposaient à leurs efforts une vigoureuse résistance, car, de leurs mains nues prenant les piques des Lacédémoniens, ils en brisaient un grand nombre et, se relevant ensuite, ils tiraient promptement leurs haches et leurs poignards, combattaient avec fureur, arrachaient les boucliers des ennemis et les saisissaient eux-mêmes au corps. »

Mais comment, une fois renversé le rempart des gerrhes, les archers perses auraient-ils pu tenir tête aux hoplites grecs? Comment, alors qu'ils ne disposaient plus que de haches et de poignards, auraient-ils protégé leur corps « nu » contre les coups d'un adversaire complètement cuirassé et armé d'une longue pique?

A partir de ce moment le plus grand nombre ne songèrent plus qu'à demander leur salut à la légèreté avec laquelle l'archer peut courir, alors que le pesant hoplite ne tarde pas à se trouver à bout de souffle pour le poursuivre. Il eût fallu tout au moins une puissante autorité pour maintenir la cohésion de la troupe et c'est à ce même moment que Mardonius est tué à la tête des 1.000 hommes de sa garde. Les plus braves résistent encore; « ils se jettent un à un, ou dix ensemble ou même tantôt plus, tantôt moins sur les Spartiates, mais ils sont taillés en pièces ». Les autres ont déjà battu en retraite. C'est la défaite.

Dans cette affaire, dit Hérodote (62), les Perses ne le cédèrent aux Grecs, ni en volonté de vaincre (λήματι) ni en vigueur. Rarement, en effet, l'histoire nous montrera des archers ayant fait preuve d'un pareil courage et d'une pareille résistance vis-à-vis d'une troupe d'hoplites. Il est vrai qu'ils avaient pour chefs des généraux qui, comme Masistios et Mardonius, n'hésitaient pas à combattre aux premiers rangs. Si le corps perse

fut vaincu, c'est donc exclusivement parce qu'il avait un armement par trop inférieur à celui des Grecs.

Au centre et à la droite des Perses.

Dès que les autres généraux de l'armée des Barbares virent les Perses s'ébranler pour poursuivre les Grecs, ils arrachèrent aussitôt les étendards et les suivirent à toutes jambes, confusément et sans garder les rangs (59).

Artabaze commandait un corps considérable de troupes qui montait à quarante mille hommes. Pendant qu'on se battait, comme il savait parfaitement bien quelle devait être l'issue du combat, il marcha en avant, leur ordonnant de le suivre tous en un seul et même corps partout où il les conduirait... Ces ordres donnés, il les mena d'abord comme s'il eût voulu aller à l'ennemi; mais lorsqu'il se fut avancé quelque peu, s'étant aperçu que les Perses étaient en déroute, il n'observa plus le même ordre dans sa marche et s'enfuit de toutes ses forces, non vers le camp retranché ou vers la ville de Thèbes, mais du côté des Phocidiens, dans l'intention d'arriver le plus tôt possible à l'Hellespont...

Sur la demande des Lacédémoniens, les Athéniens se mirent en marche pour aller à leur secours et les défendre avec vigueur. Ils étaient déjà en marche lorsqu'ils furent attaqués par les Grecs de l'armée du Roi (61).

Les Béotiens combattirent longtemps contre les Athéniens, mais tous les autres Grecs du parti du Roi se conduisirent lâchement, de dessein prémédité. Les Thébains se battirent avec tant d'ardeur que 300 des principaux et des plus braves tombèrent sous les coups des Athéniens (67).

Nous avons réuni ici tous les renseignements que nous donne Hérodote sur ce qui s'est passé sur les autres parties du champ de bataille. Si l'on s'en tient à ce que nous dit l'historien sur le dispositif de l'armée de Mardonius, à la droite du corps perse se trouvait le corps mède; c'est donc à ce dernier que devaient appartenir ces généraux assez peu maîtres de leur troupe pour tolérer qu'elle se porte en avant avec tant de désordre et de confusion. Certes, cette troupe n'ayant aucun adversaire devant elle, on comprend au besoin qu'elle ait marché sur les traces du corps perse, mais, débandée comme elle l'était, n'ayant vraisemblablement d'autre but, en escomp-

tant la victoire, que de participer aux dépouilles du vaincu, elle ne pouvait lui être d'aucun secours.

Plus à droite se trouvait le corps d'Artabaze formé des Béotiens, des Indiens et des Saces; comme il s'élevait à 40.000 hommes, il mettait en ligne 20.000 combattants. Artabaze tient fortement dans la main sa troupe qui se porte en avant derrière lui. Il assiste de loin au combat que livrent les Perses à l'aile gauche; son devoir lui commande de les soutenir et, par exemple, lorsqu'ils seront obligés de battre en retraite, de tomber sur le flanc de l'assaillant pour rétablir le combat. Mais la défaite des Perses, il l'a annoncée comme certaine et, comme s'il ne voulait pas se déjuger, loin d'intervenir, il donne l'ordre à ses soldats de quitter le champ de bataille pour franchir les 900 kilomètres qui les séparent de l'Hellespont, les condamnant ainsi à une mort déshonorante et autrement dure que celle qu'ils auraient pu trouver en combattant, celle due aux souffrances de la fatigue et de la faim.

Plus à droite encore se trouvaient les corps grecs provenant des régions soumises aux Perses, c'est-à-dire les Thessaliens, les Méliens et les Locriens. Ceux-ci naturellement ne marchaient que contraints et forcés et ne cherchaient qu'une occasion de se soustraire à leur joug. Étant plus intéressés à la défaite des Perses qu'à leur victoire, ils ne pouvaient avoir d'autre idée que de tourner le dos. Aussi, pour employer l'expression d'Hérodote, se conduisirent-ils avec la plus grande lâcheté. Il faut arriver tout à fait à l'aile extérieure pour trouver enfin parmi les troupes de Mardonius un élément décidé à tenir tête à l'adversaire : ce sont les Thébains, trop compromis aux yeux des autres Grecs dont ils avaient trahi la cause pour ne pas soutenir énergiquement celle des Perses. Leur intervention dans le combat, en les mettant en présence des Athéniens, avait eu pour effet d'empêcher ceux-ci de répondre à l'appel des Lacédémoniens; c'était évidemment là un grand service rendu à Mardonius.

Conclusion : si l'armée de Mardonius fut vaincue, c'est

d'abord, comme nous l'avons vu, parce que le corps perse fut battu sur le point décisif; c'est ensuite parce qu'il ne reçut aucun secours non-seulement de la cavalerie, mais encore du centre et de la plus grande partie de l'aile droite.

Sur les 350.000 hommes dont se composait cette armée, 60 à 70.000 seulement avaient réellement combattu sur le champ de bataille de Platées.

Retraite des Perses — Action de la cavalerie.

Toute l'armée prit la fuite, excepté la cavalerie et particulièrement celle des Béotiens; celle-ci favorisa les Perses dans leur fuite, s'approchant continuellement des ennemis et protégeant leurs amis contre les Grecs qui, après leur victoire, poursuivaient les Perses et en faisaient un grand carnage (68).

Tandis que les barbares fuyaient de toutes parts, on vint dire aux Grecs qui étaient campés autour du temple d'Héra et ne s'étaient point trouvés au combat que la bataille était livrée et que Pausanias était vainqueur. Là-dessus, les Corinthiens, les Mégariens et les Phliasiens, pêle-mêle et sans observer aucun ordre, prirent les premiers par le bas de la montagne et le chemin des collines pour aller droit au temple de Déméter et les autres par la plaine, c'est-à-dire par le chemin le plus uni. Lorsque les Mégariens et les Phliasiens furent près des ennemis, la cavalerie des Thébains, les ayant vus se porter rapidement en avant sans garder leurs rangs, tomba sur eux et en coucha 600 par terre et poursuivit le reste jusqu'au Cithéron où elle les poussa. Ce fut ainsi qu'ils périrent sans gloire (69).

Le rôle le plus important de la cavalerie, le seul d'ailleurs que les guerres de l'avenir conserveront vraisemblablement à cette arme, consiste à intervenir à la fin du combat dans le but de transformer un succès en victoire ou d'empêcher un insuccès de tourner en défaite. C'est ce que Xénophon nous dira souvent et peut-être se souvenait-il que la cavalerie fit défaut aux Grecs à Platées lorsqu'il mettait ces paroles dans la bouche de Cyrus-le-Grand qu'il suppose, dans son roman de la Cyropédie, à la tête d'une troupe composée exclusivement d'hoplites :

« Nous portons des armes propres à mettre en déroute les ennemis que nous combattons de près; mais, quand ils lâche-

ront pied, comment pourrons-nous avec de telles armes et sans chevaux en faire prisonniers ou tuer des cavaliers, des archers, des peltastes qui fuiront de toutes leurs forces ? Qui les empêchera de fondre sur nous et de nous harceler, sachant que nous ne sommes pas plus à craindre pour eux que des arbres qui ne sauraient courir ? »

On voit que la cavalerie perse ne faillit pas à sa mission et, bien qu'Hérodote nous dise que les Lacédémoniens firent dans leur poursuite un grand carnage des Perses, nous sommes en droit de penser que son action fut des plus efficaces, en constatant, comme nous allons le voir, que ces derniers purent se réfugier tranquillement dans le camp retranché, s'installer dans les tours et renforcer la défense du mur.

Et quelle belle leçon la cavalerie béotienne, après avoir soutenu la cavalerie perse, donne à tous les Grecs qui avaient abandonné le champ de bataille pour se réfugier sous les murs de Platées et qui ne retrouvaient de l'ardeur que dans l'espoir de faire du butin ! Par cela même qu'après en avoir tué un grand nombre elle poussa les autres jusque dans les montagnes du Cithéron, il lui fallut ensuite retraverser le champ de bataille pour se reporter au delà de l'Asope et, par conséqnent, s'ouvrir un chemin entre les rangs des vainqueurs. Peut-être même empêcha t-elle les Athéniens d'arriver au camp retranché immédiatement après les Lacédémoniens. Aussi Hérodote peut-il dire qu'elle se distingua particulièrement en cette circonstance.

On remarquera, en jetant les yeux sur le plan n° 4, que le mouvement des Corinthiens, des Phliasiens et des Mégariens, tel que le décrit le texte, est en correspondance exacte avec le terrain. On voit, en effet, que les Corinthiens durent prendre par le bas de la montagne, les Phliasiens et les Mégariens par la plaine, en traversant la plate vallée de l'Oeroé au nord-est de Platées.

Occupation et défense du camp retranché.

Battus et mis en fuite à Platées par les Lacédémoniens, les Perses se sauvèrent en désordre dans leur camp et en dedans du retranchement en bois qu'ils avaient construit sur le territoire de Thèbes (65).

Les Thébains (après avoir combattu contre les Athéniens) ayant aussi tourné le dos s'enfuirent à Thèbes, et non du même côté que les Perses et que cette multitude d'alliés qui, loin d'avoir fait aucune action éclatante, avaient pris la fuite sans avoir combattu (67).

Artabaze s'enfuit non vers les retranchements en bois ou vers la ville de Thèbes, mais du côté des Phocidiens dans l'intention d'arriver le plus tôt possible à l'Hellespont (66).

Les Perses et toute la multitude des Barbares qui s'étaient réfugiés dans leurs retranchements se hâtèrent de monter sur les tours et de fortifier la muraille le mieux qu'ils purent. Aussitôt que les Lacédémoniens se furent approchés, l'attaque du mur fut très vive; la défense des Perses ne le fut pas moins et même ceux-ci eurent de grands avantages avant l'arrivée des Athéniens, parce que les Lacédémoniens ignoraient l'art d'attaquer les places. Mais les Athéniens s'étant joints aux assiégeants, l'attaque fut rude et longue (οὕτω δὴ ἰσχυρὴ ἐγίνετο τειχομαχίη καὶ χρόνον ἐπὶ πολλόν). Enfin leur valeur et leur constance les rendirent maîtres du mur; ils en abattirent une partie et les Grecs se jetèrent en foule dans le camp (70).

Que serait-il arrivé si, après cette défaite et malgré la belle conduite de la cavalerie, les troupes de Mardonius, privées de leur chef, avaient dû alors franchir l'énorme distance qui les séparait de l'Hellespont pour trouver un abri leur offrant toute sécurité? Xerxès n'y était parvenu qu'avec une très petite partie de son immense armée (VIII, 115). Artabaze y perdra le plus grand nombre de ses soldats (89). Les vaincus de Platées auraient certainement subi le même sort que ces derniers.

Le camp retranché leur offrait un refuge qui avait mis fin à leur retraite et où ils avaient pu se réorganiser. Supposons qu'ils aient eu la prudence de réunir là une importante quantité de vivres avec un matériel de défense, ils auraient pu résister longtemps, gagner du temps et peut-être dans des contre-attaques porter de rudes coups à l'ennemi.

Mais tout se tournait contre eux. Non-seulement ils étaient, par la mort de Mardonius, privés de toute direction ; la victoire de Mycale leur enlevait, en outre, tout espoir de recevoir des vivres et des renforts. Dans ces conditions, ils étaient évidemment condamnés à succomber.

Le texte ne nous donne que des indications bien vagues sur la manière dont le camp fut défendu. A en croire Plutarque « les Athéniens, laissant les Thébains se sauver, allèrent aider les Lacédémoniens qui, peu expérimentés dans la conduite des sièges, s'y prenaient fort mollement pour attaquer cette enceinte. A peine arrivés, ils la forcèrent et y firent un horrible carnage ». La prise du camp n'aurait donc été que l'affaire d'une journée. D'après Hérodote, au contraire « l'attaque fut rude et longue » et même les Perses eurent de grands avantages sur les Lacédémoniens.

Nous pensons cependant qu'il n'y eut pas de siège proprement dit et que le camp fut enlevé de vive force, mais en plusieurs journées. En se repliant, les Perses occupèrent principalement les tours, c'est-à dire les bastions flanquant les courtines dans lesquelles étaient pratiqués les passages. On peut donc supposer que les Athéniens, avec leurs archers, contrebattirent le tir des Perses postés sur les tours et qu'en prenant la formation de la tortue, ils s'avancèrent sur une des courtines pour y faire une brèche, en étant ainsi protégés contre les flèches et autres projectiles de l'ennemi.

Dans cet état de stupeur où se trouve une multitude d'hommes effrayés de se voir renfermés dans un si petit espace, ils se laissèrent tuer avec si peu de résistance que de 300.000 qu'ils étaient, il n'y en eut pas 3.000 qui échappèrent, si l'on en excepte les 40.000 avec lesquels Artabaze s'était sauvé.

Les Lacédémoniens de Sparte ne perdirent que 91 des leurs, les Tégéates 16 et les Athéniens 52 (70).

Le chiffre de 260.000 hommes qui auraient trouvé refuge dans ce camp est ridiculement exagéré. Après ce que nous avons dit plus haut, nous n'insisterons pas.

Une armée désorganisée, découragée et sans chef, n'est plus une réunion de soldats en état de combattre; c'est un troupeau de moutons qui, quelque nombreux qu'ils soient, peut être anéanti par une poignée d'hommes. On est d'autant plus fondé à penser que les Grecs, après avoir pénétré dans la brèche, se trouvèrent en présence de malheureux incapables de toute résistance, que ceux-ci, ne disposant pour la plupart que de leurs arcs pour se défendre, ne devaient plus à ce moment être en mesure de se réapprovisionner de flèches. Il n'est donc pas matériellement impossible que les Grecs aient pu en faire le plus horrible des carnages et que, de cette belle troupe qui s'était si honorablement conduite, un très petit nombre ait pu échapper. Mais que penser de l'insignifiance des pertes chez les seuls éléments des Grecs qui avaient réellement combattu? Tout au moins durent-ils se féliciter d'avoir des armes défensives qui les avaient mis si complètement à l'abri des coups de l'adversaire.

Xénophon nous dira souvent que pour une troupe, le meilleur moyen de sauver sa vie est de vaincre. La victoire de Platées, entre cent autres exemples, est là pour le prouver de la manière la plus frappante.

V

Résumé et Conclusions

Nous allons jeter un coup d'œil d'ensemble sur cette campagne pour en apprécier les opérations et en faire ressortir les enseignements.

Les adversaires en présence sont : d'un côté les Perses qui avaient su se donner une assez puissante organisation militaire pour sortir de l'obscurité et de la pauvreté, se rendre ensuite maîtres de l'Asie et enfin avoir l'ambition d'étendre leur domination sur l'Europe; de l'autre, les Grecs formant une réunion de petites républiques « ayant le même sang, parlant la même

langue, ayant les mêmes dieux », mais rivales les unes des autres, souvent en état d'hostilité, mais toutes assez jalouses de leur indépendance pour comprendre la nécessité d'être constamment en mesure d'opposer à tout ennemi la totalité des citoyens capables de porter les armes.

Les Perses savent que pour conquérir la Grèce, il faut avant tout faire tomber Athènes et c'est contre Athènes qu'ils portent leur principal effort. Deux fois ils ont dû reculer devant ce minuscule État, devant son armée à Marathon, devant sa flotte à Salamine, et c'est maintenant à Mardonius qu'ils confient la mission de lui imposer leur alliance ou de le faire passer sous leur joug. Mais Athènes ne veut pas plus être l'alliée que l'esclave des Barbares. Décidée à leur résister au prix des plus grands sacrifices, elle réclame le concours des Péloponésiens. Ceux-ci, protégés par le « ruban d'argent » qui entoure la plus grande partie de leur territoire et par le solide retranchement qu'ils ont construit pour achever de le fermer, ne consentent à le lui donner que lorsque, par la suite des événements, ils finissent par comprendre que la défaite des Athéniens entraînerait irrémédiablement la leur à brève échéance. Ils se mettent alors en route pour se joindre à leurs compatriotes et marcher contre les Perses.

Le problème posé à Mardonius, qui consiste à opérer avec 300.000 hommes contre l'Attique, à 900 kilomètres de sa base principale d'opérations, était particulièrement difficile. Or, ce général sait lui donner une solution aussi simple qu'élégante en faisant des environs de Thèbes une base secondaire. Il est là en pays ami ; tous les territoires traversés par sa ligne de retraite lui ont fait leur soumission ; enfin il a la mer à proximité pour se ravitailler. Il s'établit là comme en un poste fixe ; c'est de là qu'il partira pour faire des incursions en Attique et c'est là qu'il prépare le champ de bataille où il attirera l'ennemi et qui lui permettra de le combattre avec la totalité des moyens dont il peut disposer. Il n'oublie même pas de prévoir l'éventualité d'un insuccès et il construit sur ses derrières un

camp retranché, capable, le cas échéant, de recueillir son armée tout entière.

Bien qu'il ait choisi ses soldats parmi les meilleurs, Mardonius sait bien qu'il ne peut compter réellement que sur son corps perse et sur sa cavalerie. C'est à ces deux seuls éléments qu'il va demander la victoire. Et alors quel merveilleux emploi il sait faire de cette dernière arme ! Nous voyons la cavalerie lancer des éclaireurs jusqu'aux abords de l'isthme pour reconnaître l'ennemi et parcourir la Mégaride en avant-garde de l'armée; nous la voyons, quand les Grecs ont pris position à Érythrées et ensuite à Gargaphia, ne cesser de harceler les avant-postes et toutes les parties du front insuffisamment défendues par le terrain ; nous la voyons surtout profiter de ce que l'adversaire a commis la faute de ne pas couvrir sa ligne de retraite et de ravitaillement pour lui couper les vivres, et ensuite de ce que les Lacédémoniens ont laissé sans protection leur source principale pour leur couper l'eau; magnifiques coups de main qui donnent lieu à la complète dislocation de l'armée des Grecs en compromettant au plus haut degré leur situation; nous la verrons enfin, après le combat, protéger efficacement la retraite du corps perse et infliger à certaines fractions de l'ennemi une sanglante leçon.

Rarement l'histoire a enregistré à l'actif de cette arme des résultats à la fois aussi brillants et aussi concluants.

Devant un adversaire qu'un très habile commandement a su rendre si entreprenant, comment se conduisent les Confédérés? Après s'être concentrés à Éleusis, ils prennent bravement l'offensive et, franchissant les défilés du Cithéron, ils vont se poster en face de lui à Erythrées. On pourrait croire qu'à ce moment Pausanias qui les commande va profiter de la supériorité tactique de ses éléments pour leur faire franchir l'Asope et les porter à l'attaque de l'ennemi. Il n'en fait rien; il ne songe qu'à se garer des coups de la cavalerie adverse, il s'aperçoit que les falaises du Cithéron qui s'élèvent sur les derrières de son camp transformeraient tout succès de celle-ci en déroute

et il les porte sur la position de Gargaphia sans remarquer que, pas plus que la précédente, elle ne couvrait la route d'Éleuthères.

Pausanias, se préoccupant avant tout d'assurer la sécurité de ses soldats lacédémoniens, les a installés sur une hauteur qui les met à l'abri de toute attaque de la cavalerie, sans s'inquiéter d'ailleurs de savoir si les autres éléments de l'armée sont aussi favorisés; mais il a oublié de mettre une garde solide au seul point où son corps tout entier va s'alimenter d'eau.

On pourrait croire encore qu'à ce moment, se rendant compte des effets de son insouciance, il va tirer ses troupes d'affaire en leur donnant enfin l'ordre de se porter contre les Perses. De nouveau, il n'en fait rien; il leur prescrit de battre en retraite alors qu'elles n'ont même pas eu à lutter contre un seul fantassin ennemi et, au lieu de continuer à souder son propre corps aux autres éléments du centre et de l'aile droite, il le détache pour le placer sur sa ligne de retraite en une position inabordable à la cavalerie. Une fois de plus, il abandonne les alliés à leur sort, ne songeant qu'à sauver les Lacédémoniens du désastre qu'il a préparé.

Comment une pareille conduite n'aurait-elle pas provoqué l'indignation des véritables Spartiates? Et comme on comprend bien le refus d'Amomphorète de participer à une retraite qui n'était en réalité qu'une fuite honteuse de la part de soldats qui s'enorgueillissaient de n'avoir jamais reculé !

Et cependant ce sont les Grecs qui vont être vainqueurs et les Perses qui seront non-seulement vaincus, mais même anéantis! A quelle cause peut-on attribuer un événement de cette importance, si contraire aux prévisions les plus solidement établies?

Mardonius s'est montré profondément pénétré du principe qui commande au chef de vaincre, en s'efforçant de ménager le plus possible la vie du soldat, et c'est l'application de ce principe qui l'a conduit à faire un si remarquable usage de sa cavalerie pour amener la complète désorganisation de l'armée

adverse, avant qu'il ne l'attaque ou qu'il ne soit attaqué par elle. Mais voyant les Lacédémoniens en fuite, avec sa cavalerie sur leur dos, eux qui représentent le « point décisif », et supposant qu'ils sont désormais incapables de résistance, il ne voulut pas laisser échapper une si belle occasion de les écraser.

Il n'avait qu'à ordonner à sa cavalerie de se porter toute entière sur les derrières des Lacédémoniens de manière à leur couper toute retraite, en même temps que les vivres et l'eau, et à son infanterie d'en faire l'investissement sans jamais se laisser accrocher par eux, et il eût amené les compatriotes de Léonidas à capituler sans avoir même croisé une seule fois la pique. Cette simple tactique aurait radicalement modifié la physionomie actuelle de l'Europe. Nous serions peut-être aujourd'hui les descendants des Perses !

Un auteur militaire contemporain, qui a écrit les choses les plus profondes sur l'art de la guerre et dont les leçons sont si fortement appliquées aujourd'hui sur notre propre sol par le plus redoutable des adversaires, a dit : « Heureuses les armées où il se commet des actes de témérité même intempestive ! » Si cette pensée est généralement juste quand elle signifie que, dans l'exécution des ordres donnés, les troupes ne sont jamais assez entreprenantes, on voit qu'elle est pleine de dangers quand il s'agit des conceptions du commandement.

Mardonius ne peut compter que sur son seul corps perse qui, pour l'armement, est dans un état d'infériorité manifeste ; ce sont des archers ne disposant que de projectiles comme moyen d'attaque et il les oppose à des hoplites qui peuvent se garer de leurs coups et qui, dans le corps à corps, disposent d'une arme de main terrible contre laquelle des gymnètes ne peuvent rien.

Il suffisait de constater que les Lacédémoniens cessaient de reculer en faisant tête pour comprendre qu'une aussi imprudente attaque, produite surtout sans le concours de la cavalerie, devait inévitablement conduire à la défaite. Or la défaite du corps perse, c'était la défaite de l'armée toute entière et sa défaite définitive, car, privée de tout secours, le camp retran-

ché qui devait lui donner refuge un instant ne pouvait que retarder le moment de son entière destruction.

Mardonius, en tombant glorieusement à la tête de ses meilleurs soldats, ne fut pas le témoin du désastre où sa folle hardiesse avait conduit son armée, alors qu'il avait tant de raisons de compter sur le succès. Mais il est peu de batailles malheureuses dans l'histoire qui fasse tant d'honneur au vaincu.

Par contre, rarement vainqueur a si peu mérité de l'être que Pausanias; rarement armée a eu moins de droit que la sienne à se glorifier de sa victoire. Il a fallu le cri de « en avant » poussé par un Tégéate, fatigué de fuir devant l'ennemi, furieux de recevoir des coups sans en rendre, pour racheter la faute de ce général et sauver ses troupes du déshonneur et de l'anéantissement.

En résumé, si les Grecs ont été vainqueurs, c'est parce que le peuple d'Athènes avait affirmé son inébranlable résolution de ne pas subir le joug des Barbares; c'est parce qu'il s'était allié aux États exposés au même danger; c'est parce que ces États avaient reconnu la nécessité de faire de tous les citoyens des soldats courageux et qu'ils avaient groupé leurs forces; c'est parce que tous étaient convaincus qu'il faut aborder l'adversaire pour le vaincre; c'est parce qu'ils avaient un armement qui leur permettait d'en arriver au corps à corps, en se garant des projectiles de l'adversaire; c'est enfin parce qu'ils mettaient toute leur confiance dans l'arme de main

Si les Grecs ont été sur le point d'être vaincus, c'est surtout parce qu'ils avaient confié le commandement à un chef aussi égoïste qu'incapable; c'est parce que n'ayant pas de cavalerie, ils ne disposaient pas des mêmes moyens d'action que l'ennemi.

Ainsi, il suffit d'ouvrir les premières pages de l'histoire pour voir, pour ainsi dire, définies dans un exemple concret, les grandes lois qui doivent présider à la défense nationale, lois qu'on peut résumer ainsi :

Un pays doit placer au-dessus de tout sa volonté de rester

libre et résister avec la dernière énergie, au prix de tous les sacrifices, à toutes les attaques dont il peut être l'objet. Ses règles d'organisation doivent tendre à faire de tous les citoyens des soldats, et ses règles d'éducation des soldats courageux.

Un pays ne doit confier le commandement à tous les degrés et surtout le commandement supérieur qu'à ceux qui en sont dignes ; il doit attacher la plus grande importance à disposer toujours de moyens d'action égaux à ceux de l'adversaire. Enfin, s'il est trop faible, il doit rechercher l'alliance d'autres États, afin que leurs forces réunies soient autant que possible équivalentes à celles de l'ennemi commun.

Ce sont là des vérités qui, hier, auraient paru bien banales, mais dont aujourd'hui nous sondons la profondeur, en constatant à quel prix nous payons l'énorme faute d'en avoir un instant oublié quelques-unes et non des moins importantes.

Mais ce n'est pas le seul enseignement que nous pouvons tirer de cette campagne, comme d'ailleurs de toutes celles de l'antiquité; c'est, comme nous l'avons souvent dit dans nos études précédentes, au point de vue même du combat et malgré l'effrayante puissance de nos armes de jet actuelles qui les différencie à un si haut degré de celle des anciens, que nous devons profiter de leur expérience. Les Grecs, si fortement imbus de cette pensée que le courage est le principal facteur de la victoire, se préoccupaient avant tout d'entretenir et de fortifier ce sentiment chez leurs soldats ; c'est à cette intention qu'ils avaient adopté comme base de leurs formations la file d'escouade ou de section, avec le chef, c'est-à-dire le plus brave, en tête, les hommes disposés en arrière « par rang de courage » avec le serre-file en queue ayant tout pouvoir de forcer le courage des hommes placés devant lui, dans le cas où ils seraient tentés de ne pas en avoir. Ayant ainsi « organisé » le courage du soldat, ils organisaient le courage des unités en leur donnant dans l'ordre de bataille un rang en rapport avec la valeur qu'elles avaient déployée. Ils exploitaient, en un mot, la tendance des hommes et des groupements à vouloir se dis-

tinguer les uns des autres, en recherchant tous les moyens de provoquer chez eux le sentiment de l'émulation.

Nous, nous proclamons bien haut la prépondérance des facteurs moraux et nous n'avons jamais su dans nos règlements qu'organiser le nombre, en basant nos formations sur le « rang de taille » ; nous traitons nos soldats comme des pions interchangeables, et non comme des âmes dont on doit s'efforcer d'augmenter constamment la valeur ; nous faisons passer sur tous, de parti pris, le niveau égalitaire ; nous n'avons, en un mot, aucune méthode permettant de tirer tout le parti possible de nos admirables éléments.

D'autre part les Grecs avaient dit : puisqu'il faut aborder l'adversaire pour le vaincre et que cet adversaire dispose pour protéger son front d'une grande quantité de projectiles, il faut que le soldat puisse s'en garantir le plus possible, et ils lui avaient donné des armes défensives : le casque, la cuirasse et le bouclier venant s'ajouter à son arme de main. De plus, ils avaient une organisation permettant à des hommes si lourdement armés de répondre à toutes les exigences des marches et du combat.

Nous, nous sommes également convaincus qu'il faut aborder l'adversaire à tout prix. Nous sommes parvenus à éviter dans une large mesure les effets de l'artillerie, soit en utilisant le terrain, soit en creusant des tranchées pour nous rapprocher le plus possible de la position de l'ennemi; mais ces tranchées, il faut les quitter, il faut franchir une zone dans laquelle cet ennemi peut jeter une quantité effrayante de balles et de grenades. C'est dans cette zone, qu'on peut appeler la zone de mort, que sont tombés par centaines de mille ceux de nos enfants qui constituaient l'élite de notre race, et nous n'avons rien fait pour protéger leur corps, pour les empêcher de succomber inévitablement.

Si nous nous étions inspirés de l'exemple des anciens avec les progrès qu'a réalisés l'industrie moderne, il y aurait longtemps que nous aurions trouvé une solution à cette question ;

il y aurait longtemps que nous aurions trouvé, en le combinant avec le casque et la cuirasse, un bouclier individuel destiné par juxtaposition et, au besoin, par doublement, à former une véritable muraille de fer qui permettrait à la troupe d'assaut de se garantir des balles sur son front et sur ses flancs, de faire dans la ligne ennemie une brèche dans laquelle se précipiteraient les éléments légers disposés en arrière. Nous avons déjà trop de morts de héros à pleurer pour ne pas espérer que cette solution finira bien par se réaliser. Ce jour-là, c'est dans Xénophon et Arrien que nous apprendrons la tactique de détail, et alors nous ne douterons plus, nous autres soldats, de l'intérêt puissant que nous avons à bien connaître et à profondément méditer les grandes leçons de l'histoire militaire de l'antiquité.

Colonel ARTHUR BOUCHER.

P. C. du Doyen.
Septembre 1915.

LES FRESQUES

DE LA VILLA DU FONDO GARGIULO

On a déjà signalé à plusieurs reprises[1] l'importance de la découverte faite en 1909, près de Pompéi, dans une villa romaine qui renferme d'admirables fresques où les personnages, de grandeur presque naturelle, se détachent en vives couleurs sur les parois de la salle à manger (*triclinium*), remplissant un espace de dix-sept mètres de longueur. Pour faire comprendre l'impression que produit sur les visiteurs cet ensemble de peintures en très bon état, dont on s'accorde à louer le style grave et religieux, le coloris éclatant et nuancé, et qui dépassent le niveau ordinaire de ces décorations d'un caractère souvent industriel, rappelons qu'un archéologue, fort bon connaisseur, a prononcé les noms du Titien et du Corrège. Sans prendre à la lettre cette comparaison, elle signifie que nous sommes en présence d'une œuvre hors pair et, de son côté, M. S. Reinach a écrit que ce pourrait bien être « le chef-d'œuvre de la peinture antique, en tous cas l'ensemble le plus considérable, le mieux conservé et le plus brillant qu'elle nous ait laissé »[2].

Un récent mémoire de M. G. E. Rizzo, professeur à l'Université de Naples[3], nous fournit l'occasion d'étudier de près les

1. G. de Petra, dans *Notizie dei Scavi*, 1910, p. 139, pl. 1 à 20; Amelung, dans le *Führer* d'Helbig, 3e édit., II, p. 219; Nicole, dans *Gazette des B.-Arts*, 1911, I, p. 24; Baumgarten-Poland-Wagner, *Die hell. röm. Kultur*, p. 461, fig. 307; Miss M. Cooke, dans *Journal of Roman studies*, III, 1913, p. 157, pl. 8 à 13; articles de journaux dans *Neue Freie Presse*, 17 mai 1910 (Hartwig); dans *Berliner Philolog. Wochenschrift*, 1911, p. 503, 727 (Rossbach); p. 599 (Sieveking); p. 757 (Herrmann); dans *Kuhst und Künstler*, 1912, p. 548 (Winter).

2. *Revue archéologique* 1910, II, p. 430.

3. *Dionysos Mystès* (*Contributi esegetici alle rappresentazioni di misteri*

détails de cette grande composition, dont plusieurs motifs restent encore énigmatiques et ont été l'objet d'explications contradictoires. Dans son *Dionysos Mystès* (p. 63), M. Rizzo nous avertit qu'il se bornera à parler des sujets représentés, sans aborder l'étude du style ni de la technique de ces peintures, parce qu'on attend une publication en planches polychromes qui permettra seule de faire comprendre toute la valeur artistique de cet ensemble, où l'on reconnaît sans peine la réunion du thiase bachique autour de Dionysos, augmentée de quelques scènes plus particulières qui font allusion à des croyances ou à des rites moins connus.

Dans la première partie (p. 39 à 61), l'auteur a réuni les monuments et les textes qui se rapportent à l'enfance de Dionysos et il y relève les épisodes où l'éducation du jeune dieu revêt un caractère religieux et mystique. Il démontre que toute une série de sacrifices, de rites purificatoires, figurés sur des sarcophages, des vases à reliefs, des fresques et des panneaux de stuc, se rapportent à la vie enfantine de Bacchus. C'est le développement d'un thème unique : l'éducation du dieu enfant par les soins des Nymphes et du vieux Silène, l'enseignement des rites qui sont ceux des Mystères dionysiaques. En effet, dans plusieurs de ces représentations on n'a pas seulement affaire à des épisodes de la vie enfantine du dieu, soigné ou diverti par son entourage, mais aussi à de véritables scènes religieuses où le παῖς divin, la tête voilée, est conduit devant un autel ou bien placé sous le *lichnos* sacré qui contient les symboles rituels (fig. 9, 10, 11 de M. Rizzo). On a donc le droit d'en conclure que, par une sorte d'anticipation et de fiction religieuse, le dieu est lui-même instruit dans les rites qu'il est censé avoir créés plus tard dans sa maturité souveraine. Il faut d'ailleurs remarquer que Dionysos, fils d'une mortelle, est comme Hercule subordonné à certaines lois imposées par sa nature à demi-

orfici), extrait des *Memorie della R. Accademia di arch., lett. e belle arti* de Naples, III, 1914, p. 39, pl. 1 à 4.

humaine, et que tous deux, comme de simples particuliers, se soumettent à la discipline de l'initiation préalable. Cette idée, suggérée par les monuments que nous venons de rappeler, est confirmée par un important passage de Nonnos cité par M. Rizzo (*Dionysiaques*, IX, 111 et suiv.), où la déesse chargée de l'éducation du jeune Dionysos porte le nom significatif de Mystis. Hermès, après la mort de Sémélé dévorée par le feu du ciel, apporte le nouveau-né à Ino, mère de Mélicerte, pour qu'elle allaite le petit dieu en même temps que son fils. A côté d'Ino se trouve la Sidonienne Mystis, à la riche chevelure, que Cadmos le phénicien avait vouée dès son enfance au service d'Ino, et voici en quels termes le poète explique son rôle :

« Après qu'il avait pris le sein de sa nourrice, c'est Mystis qui s'occupait du dieu enfant et qui veillait sur lui, sans jamais fermer ses yeux au sommeil. Sage servante, habile dans la science mystique dont elle porte le nom, instruite aux fêtes nocturnes de Dionysos, experte à préparer l'initiation qui ne laisse pas de place au repos, c'est elle qui la première a secoué le tambourin, qui a fait retentir l'airain pour Bacchus en agitant le double métal des cymbales retentissantes, elle qui, la première, allumant la flamme de la torche qui accompagne les danses dans la nuit, entonna le chant d'évohé en l'honneur du dieu qui ne se repose jamais. La première, ayant cueilli la tige flexible des grappes de fleurs, elle a couronné sa chevelure dénouée du lien de la vigne, elle a tressé le lierre semblable au pampre qui s'enlace autour du thyrse et elle a caché la pointe de fer sous le sommet extrême du bouquet, en le dissimulant sous les feuilles, pour ne pas blesser Bacchus. La première, sur ses seins nus elle eut l'idée de fixer des phiales d'airain et sur sa hanche une peau de faon ; enfin elle fit connaître au jeune Dionysos la féconde ciste mystique de l'initiation sainte, contenant les jouets sacrés ».

On sait que Nonnos est un poète d'époque très tardive, représentant la renaissance des lettres grecques en Égypte au ve siècle de l'ère chrétienne. Mais son érudition était immense ; il vivait sur des traditions mythologiques anciennes et cherchait lui-même à ressusciter la poésie homérique. Nous pouvons donc penser que ses conceptions mythiques ne sont pas en désaccord avec celles de l'auteur des fresques de Pompéi, ni même avec les modèles plus anciens qui ont pu guider ce peintre. Aussi M. Rizzo en tire argument pour son exégèse. Les vers de

Nonnos sur la nymphe Mystis, institutrice de l'enfant Dionysos, confirment d'après lui ce que nous révèlent les monuments figurés sur les éléments religieux et mystiques de cette éducation et donnent leur véritable signification à un important épisode de la fresque dont il sera question plus loin.

L'auteur aborde dans la seconde partie (p. 61) l'examen des fresques mêmes. Un plan du *triclinium* (fig. 14) montre la disposition des peintures autour de la salle et l'ordre dans lequel elles se succèdent. Dès l'entrée le visiteur se trouve comme entouré par cette troupe de grandes figures, qui ont l'air de se détacher vivantes des parois. Par un artifice habile l'artiste a renforcé cette impression en exécutant un décor de fond neutre, sous forme de grands panneaux encadrés de bordures, sans ornements au centre, sans profondeur ni perspective en trompe-l'œil, puis en plaçant en avant de cette architecture très simple quelques sièges, quelques degrés ou banquettes de marbre, sur lesquels les personnages prennent place, assis ou debout, de sorte qu'ils apparaissent comme de vrais assistants, installés dans la chambre même et vus en relief sur le fond plus sombre des parois. Ce détail seul prouverait que la composition ne rentre pas dans la série ordinaire des décorations pompéiennes et qu'elle se rattache probablement à une tradition plus ancienne de la peinture grecque, où l'importance donnée aux personnages excluait tout enjolivement des fonds. On suppose que l'artiste avait pu copier quelque tableau faisant partie d'un sanctuaire de Dionysos ou qu'il s'était inspiré des motifs les plus importants d'une grande composition religieuse.

Le premier tableau, à gauche de l'entrée, est le début de la série. Debout et nu, chaussé d'endromides, la taille serrée par une bandelette rouge, un jeune garçon tient à deux mains un *volumen* déroulé dont il lit le contenu avec attention, tandis que la femme chargée de l'instruire, assise à côté de lui et serrant de la main gauche un autre rouleau de papyrus, pose familièrement sur l'épaule du petit lecteur sa main droite

munie du style à écrire (pl. 1 et panneau A, pl. 2 = notre fig. 1). S'appuyant sur les textes comme sur les monuments précédemment cités, M. Rizzo voit une représentation de la nymphe Mystis avec son jeune élève, là où d'autres supposaient une simple leçon de lecture interrompue par la visite d'une amie, sans rapport avec la représentation du thiase bachique[1]. Il y a



Fig. 1.

pourtant, à mon avis, une difficulté — et je ne vois pas que l'auteur s'y arrête —, c'est que plus loin nous verrons figurer Dionysos lui-même, dans la force de l'âge et à demi-étendu sur le sein d'une jeune compagne (pl. III = nos fig. 5 et 6). Il nous faudrait donc supposer que la scène comprend des épisodes différents de la vie du dieu, à différents âges, alors que rien dans la composition bien enchaînée et homogène ne marque une division quelconque dans le temps. Mais, d'autre part, quel

1. Voir par exemple *Gazette des Beaux-Arts*, 1911, I, p. 26.

nom donner au jeune enfant, s'il n'est pas Bacchus? Je me demande si l'on ne pourrait pas songer à Iacchos qu'une légende faisait naître des amours de Dionysos avec la nymphe Aura et qui occupe ensuite une place importante dans les mystères de l'Attique. Lisons encore ce que dit Nonnos à ce sujet : après la mort de sa mère qui se jette dans les eaux du fleuve Sangaris, Dionysos prend le nouveau-né et va le porter à Minerve.

« Pallas dans son temple hospitalier le reçoit dans ses bras qui ne connaissent pas l'hymen et lui tend son sein... Elle le confie aux Bacchantes d'Éleusis. Les nymphes de Marathon l'entourent de leur troupe dansante; elles élèvent la torche nocturne de l'Attique en l'honneur de la divinité qui vient de naître et l'invoquent comme un dieu, après le rejeton de Proserpine et le fils de Sémélé... Athènes s'anime à ce triple culte; ses citoyens instituèrent des chœurs pour glorifier Zagreus, Bromios et Iacchos tout ensemble » (*Dionysiaq.*), XLVIII, *sub fine*).

On voit que la naissance et l'enfance de Iacchos sont comme calquées sur celles de Dionysos par les mythographes de basse époque. L'assimilation des deux divinités est souvent plus complète encore et Iacchos devient un simple doublet de Dionysos[1]. Je considère donc comme vraisemblable que l'artiste ait voulu représenter Iacchos, plutôt que Bacchus enfant, ce qui supprime toute difficulté relative au dédoublement du dieu figuré à des âges différents.

De plus, on y trouverait l'avantage d'introduire ici un personnage personnifiant les mystères attiques et la religion d'Éleusis à côté de la religion de Dionysos. La conception y gagne en étendue et en importance. C'est l'orphisme tout entier qui serait ici représenté, l'orphisme que M. Rizzo considère précisément comme la base des croyances résumées dans cette synthèse picturale.

Cette hypothèse s'accorderait bien aussi avec la représentation d'un enfant lisant le contenu d'un rouleau, car on sait par

1. Voir l'article *Iacchos* dans le *Lexikon der Mythologie* de Roscher, p. 4, et l'article *Bacchus* dans le *Dict. des Antiq.* de Saglio, p. 634.

les découvertes des inscriptions orphiques, gravées sur des lamelles d'or, quelle place tenaient les formules écrites dans le rituel sacré de ce culte[1]. Quant aux deux femmes qui veillent sur le jeune lecteur, doit-on songer à Coré et Déméter réunies à Iacchos, en évoquant le souvenir d'un groupe de Praxitèle à Athènes[2]? Car la femme debout et voilée a l'aspect d'une matrone; l'autre plus jeune, assise, pourrait être sa fille. Mais il y a des objections à faire : les accessoires que la femme assise tient dans ses mains, le rouleau de papyrus, le style à écrire,



Fig. 2.

conviennent peu à Coré; le peintre n'aurait-il pas donné aussi à Déméter quelque attribut distinctif, comme il l'a fait pour les autres personnages? Tout compte fait, les noms symboliques qui se trouvent dans Nonnos, ceux de Mystis ou Télété, semblent s'appliquer le mieux, croyons-nous, à ces figures de nymphes gardiennes et éducatrices[3].

A droite du groupe formé par l'enfant et ses deux compagnes on voit une jeune femme, couronnée de myrtes, qui s'ache-

1. Voir l'article *Orphici* dans le *Dict.* de Saglio, p. 253-254.
2. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, II, p. 179.
3. Pour Télété, voir la p. 65 et la note 2 de M. Rizzo.

mine lentement vers les autres personnages formant le second tableau ; elle porte de la main gauche un plateau sur lequel sont posés divers objets ressemblant à des mets et tient de la main droite une branche de laurier. On n'a pas manqué de signaler la grande ressemblance de cette figure avec une statue qui a fait beaucoup parler d'elle dans ces dernières années, je veux dire la « Fanciulla d'Anzio », du Musée des Thermes, qui a donné lieu à de si singulières discussions pour savoir si elle représente une jeune fille ou un jeune garçon[1]. L'Académie des Inscriptions a entendu sur ce sujet, en 1910, la lecture d'une lettre de Paul Gauckler qui exposait les opinions en présence[2] et rappelait la spirituelle épigramme que composa à ce sujet un savant italien et qui débutait ainsi :

Femina quæ fueram, et forma spectanda puella,
Nescio quo fato vir modo facta fui..... etc.

M. Rizzo ne s'est pas arrêté à commenter ce sujet, mais je crois qu'on peut noter, en passant, la solution apportée ainsi à ce petit problème. Si nous avions connu plus tôt les fresques nouvelles, nous aurions été débarrassés du même coup de ces subtilités un peu stériles et la *Fanciulla* serait restée ce qu'elle est, une prêtresse apportant des objets sacrés et reproduisant un type artistique assez répandu dans les ateliers antiques. Le costume ici n'est pas tout pareil, mais la pose du corps et des jambes, les deux bras avancés soutenant le plateau, la tête un peu inclinée et couronnée ne laissent pas de doute sur l'identité du sujet (voir notre fig. 2). Remarquons, de plus, que parmi les accessoires apportés par la prêtresse d'Anzio, nous en trouvons deux à rapprocher des objets placés entre les mains des personnages de la fresque : la branche de laurier et le rouleau de papyrus (qui n'est pas une bandelette de laine, comme

1. Cf. Mrs. Eug. Strong, *Daphnèphoros*, dans *The Burlington Magazine*, novembre 1910, p. 71. Pour la bibliographie du sujet, voir I. N. Svoronos, Τὸ ὡραῖον αἴνιγμα, dans le tome XII (1909-1910) du *Journal international d'arch. numismatique*, p. 209.

2. *C. rendus Acad.*, 1910, p. 40.

certains l'ont cru). Il y a donc une sorte de correspondance à établir entre la statue et la fresque : la même conception religieuse a présidé à la formation des deux œuvres et le sens de la sculpture s'éclaire par le sens plus général de la composition peinte. Ces deux femmes apportent sur leur plateau des objets sacrés, destinés à des rites religieux.

Dans la peinture la porteuse se dirige vers un groupe de trois



Fig. 3.

autres femmes qui forment le second tableau de la série (B, pl. II = notre fig. 3) et qui sont occupées aux préparatifs de la cérémonie. Une femme assise, qui tourne le dos au spectateur, soulève de la main gauche le voile recouvrant une corbeille que présente une servante debout et, de l'autre main, elle dispose dans une seconde corbeille posée devant elle, sur le rebord de la corniche, des offrandes sur lesquelles une servante couronnée de myrtes verse le contenu d'un petit vase. A côté d'elle, un

Silène pansu, à demi-nu, le pied sur le socle d'une colonnette en marbre sur laquelle repose son instrument, joue de la lyre, la tête levée, l'air inspiré : c'est, dit M. Rizzo (p. 65), une des plus belles figures et une des plus soignées par son expression empreinte de noblesse idéale, par sa physionomie vraiment pathétique.

En continuant vers la droite, nous atteignons avec le



Fig. 4.

tableau C (pl. III = notre fig. 4) l'angle de la paroi gauche du triclinium (p. 64, fig. 14 de M. Rizzo), et nous nous rapprochons du groupe central qui était mis en bonne place, face à la porte d'entrée. Dans ce troisième panneau est rassemblée la troupe ordinaire, le thiase qui fait cortège à Dionysos, auquel se mêlent des animaux familiers ; mais, ici encore, les personnages revêtent des formes assez nouvelles pour leur enlever tout caractère banal. Court-vêtue et assise sur une haute base,

une jeune faunesse, une Σατυρίσκη, reconnaissable à ses longues oreilles pointues, présente son sein droit et allaite un faon qui grimpe sur le socle auprès d'elle, tandis qu'un autre chevreau, dans une attitude tranquille, fait face au spectateur ; dans le fond un autre Panisque joue de la syrinx. Près de ce groupe paisible, et sans doute par un contraste voulu, une Ménade, dans une attitude théâtrale, faisant voltiger son voile autour d'elle et comme prise d'un délire sacré, s'avance sur le devant de la scène, l'air égaré, la main gauche ouverte et tendue.

M. Rizzo (p. 71) voudrait mettre en rapport cette Ménade et son geste avec une figure ailée placée plus loin dans le tableau E (= notre fig. 8) qui, d'après lui, serait la cause de la terreur manifestée par la Bacchante ; mais cette explication me paraît peu sûre, car la Ménade est séparée de l'épisode E par tout le groupe central, et, d'ailleurs, ce n'est pas tant la frayeur, je crois, qu'une sorte de transport extatique que paraissent manifester les mouvements tumultueux de cette femme. Elle représente, à mon avis, un élément mystique qu'il était indispensable d'introduire dans cette peinture symbolique du thiase ; elle est le dérivé d'une foule de figures que nous voyons sur les bas-reliefs, les peintures de vases, la sculpture même de la belle époque grecque, la Μαίνας μαινομένη, dont l'absence serait une lacune grave dans cette synthèse de la religion bachique. Son égarement et son air halluciné parmi ces couples joyeux ou graves rappellent la puissance du vin. Elle fait pendant à la danseuse du panneau F (= notre fig. 9) qui, à droite du motif central et occupant symétriquement l'autre angle de la pièce, symbolise sous un aspect différent la même exaltation religieuse.

Cette interprétation est, croyons-nous, justifiée par l'épisode qui suit et qui forme la partie gauche du grand panneau central (pl. III, tableau D sur la paroi du fond, = notre fig. 5). Un vieux Silène corpulent, couronné de lierre, est assis sur une sorte de degré placé à la base de l'architecture formant fond et, tandis

que, tournant la tête, il semble suivre des yeux les mouvements égarés de la Ménade, il tient à deux mains un skyphos où boit un jeune Satyre placé derrière lui et penché sur le vase qu'il hume jusqu'à la dernière goutte[1]. Celui-là aussi va ressentir tout à l'heure les effets de la liqueur divine et délirer à son tour. A l'arrière-plan, derrière le buveur, un tout jeune Satyre,



Fig 5.

au visage presque enfantin, tend à bout de bras au-dessus du vieux Silène un masque aux yeux ronds et brillants, aux moustaches longues, pour rappeler que Dionysos n'est pas seu-

1. Miss Mudie Cooke (*Journal of Roman studies*, III, 1913, p. 167) a suggéré l'idée que ce breuvage pourrait représenter le *cycéon* des Mystères. Elle renonce d'ailleurs à cette explication pour en proposer une autre, qui me paraît moins vraisemblable, celle d'une scène de lékanomancie. Il serait assez tentant de songer au cycéon ; mais cette boisson semble avoir pris place plus particulièrement dans la religion de Déméter et dans les cérémonies des Eleusinies (cf. *Eleusinia*, p. 569-570, dans le *Dict.* Saglio).

lement le dieu du vin, mais le dieu du théâtre et de la comédie[1].

Nous voici arrivés au groupe qui forme le centre de la composition et qui frappait les regards dès l'entrée dans la salle par la grande porte : Dionysos jeune et imberbe, couronné de lierre, est assis sur une sorte d'escabeau et se renverse en arrière, en posant son bras droit sur sa tête, avec un geste de gracieuse nonchalance que répètent un grand nombre d'œuvres d'art connues ; son coude gauche repose sur les genoux d'une femme, assise près de lui sur un siège plus élevé, et sa tête inclinée s'appuie sur le sein de sa compagne qui laisse pendre familièrement sa main droite par dessus l'épaule du dieu, dans une attitude d'intimité tendre. Un grand thyrse enrubanné, posé contre l'escabeau, coupe obliquement le centre du tableau et rompt hardiment la monotonie des lignes verticales de la composition. Enfin, détail curieux qui aura besoin d'être expliqué, Dionysos a le pied droit nu, tandis que le gauche est chaussé, et la sandale qui manque gît par terre, à droite, au pied du socle sur lequel trône la compagne du dieu.

Par une disgrâce très regrettable dans un ensemble si bien conservé, le haut de la tête de Dionysos et toute la partie supérieure de la femme ont disparu ; mais ce qui subsiste ne laisse aucun doute sur l'attitude générale du couple que M. Rizzo n'a pas de peine à reconstituer dans son entier à l'aide d'un camée de Vienne et de quelques monnaies de Smyrne (fig. 18 et 19 de son étude)[2]. Ces différentes répliques, très semblables entre elles, procèdent évidemment d'un original commun qui devait être quelque œuvre célèbre de l'art grec. Aux rapprochements

1. Pour M. Rizzo (p. 98) il y aurait une intention philosophique dans ce geste qui signifierait pour les convives : jouez votre rôle sur la scène de la vie où vous êtes des ombres fugitives. Notre interprétation donne à cet accessoire une valeur plus concrète et plus classique, analogue à celle des instruments de musique, des thyrses qui figurent dans la composition ; c'est le matériel usité du thiase.

2. Miss Cooke dans son article, *op. l.*, p. 161, a fait les mêmes rapprochements que M. Rizzo.

faits par l'auteur je puis ajouter une autre indication qui a, je crois, quelque valeur, car elle a trait à une réplique plus ancienne

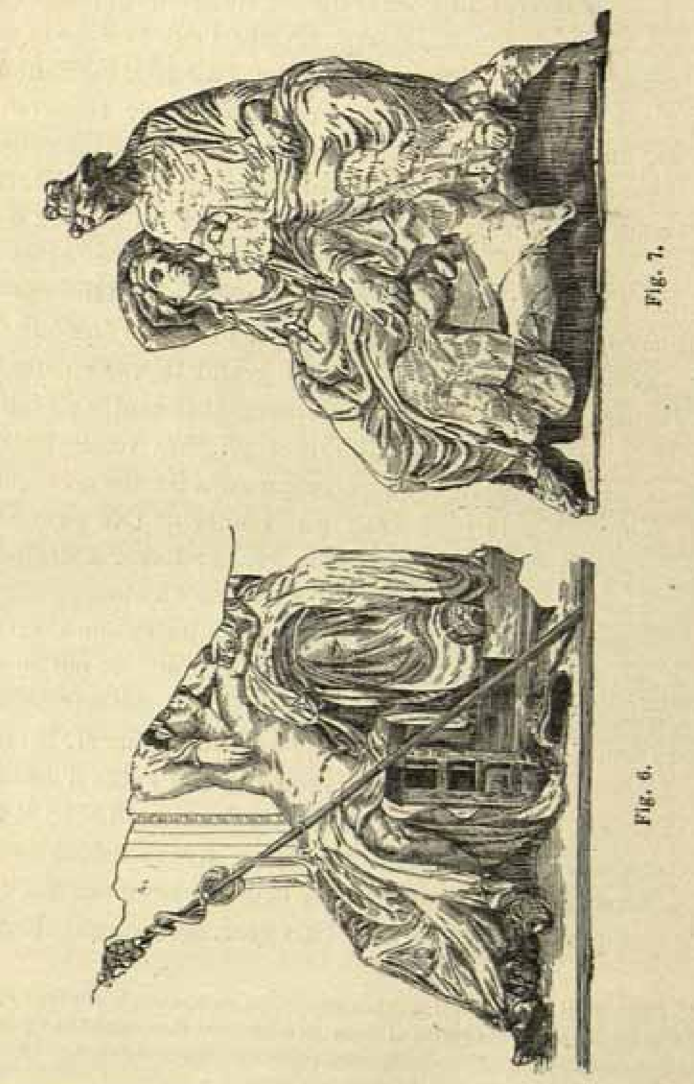


Fig. 7.

Fig. 6.

et plus rapprochée du modèle supposé : c'est un joli groupe en terre cuite de Myrina, où Dionysos, dans la même pose languissante et tendre, appuie sa tête sur l'épaule d'une femme cou-

ronnée de pampres ou de lierre ; à leurs pieds veille, comme un chien fidèle, la panthère dionysiaque[1] (voir nos fig. 6 et 7). Comme les figurines de Myrina reproduisent souvent des types de sculpture ou de peinture connus, c'est une preuve de plus que le motif était classique à partir du IIIe ou du IIe siècle avant notre ère.

Le caractère conjugal de ce groupe est si manifeste, dans la peinture comme dans les autres répliques, que l'on est un peu surpris de voir M. Rizzo écarter cette conjecture si simple pour supposer ici la réunion d'une mère et d'un fils : la femme serait Coré, fille de Déméter, et, bien que dans la religion grecque il soit parfois question d'un ἱερὸς γάμος entre Dionysos et Coré, devenus époux, cependant il vaudrait mieux, d'après le savant italien, suivre la doctrine orphique qui fait de Coré-Perséphone la mère de Dionysos Zagreus[2]. Nous aurions donc ici la représentation du Dionysos chthonios ou infernal, tendrement appuyé sur sa mère Coré, et ce groupe symbolique, placé dans la peinture au centre des représentations des rites sacrés, ferait allusion à la béatitude éternelle de l'initié.

La conclusion dépasse un peu, je le crains, les prémisses. Nous admettrons volontiers avec l'auteur que le choix d'une composition de ce genre dans une salle à manger indique de la part du propriétaire de la villa une intention certaine de réagir contre les frivolités et les libertinages ordinaires de ces décorations pimpantes. Tout le monde sera frappé du caractère grave et religieux introduit dans ces tableaux, et c'est là ce qui en fait l'originalité. Mais de là à conclure que nous devons retrouver ici telle ou telle conception particulière des doctrines orphiques, et qu'il faut diriger dans ce sens notre exégèse pour tous les détails du sujet, il y a loin. Le mieux est d'examiner la peinture sans parti-pris et, puisqu'il y a des détails énigmatiques, d'une interprétation difficile, de laisser du moins aux

1. Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 366, pl. 25.
2. Voir l'article *Orphici* (Monceaux) du *Dict. des Antiq.* de Saglio, p. 250.

motifs classiques leur belle et limpide clarté. L'auteur a cité (p. 77) la lamelle d'or de Thurium où l'initié aspire à venir « se reposer sur le sein de la reine des Enfers », ce qui se comprend très bien dans une formule rituelle, mais ce qui n'implique pas du tout que l'initié s'identifie avec le Dionysos ici représenté.

Je pense que le caractère amoureux et conjugal est ce qui frappera avec le plus de force tout esprit non prévenu. Dans le groupe de Myrina, comme sur les autres monuments cités, ce caractère est aussi celui qui s'impose avec le plus d'évidence, d'autant plus que la présence d'une petite idole de Priape, placée à côté des deux personnages sur le camée et sur les monnaies, est la preuve évidente qu'il ne s'agit point du Bacchus infernal ni d'une mère divine réunie à son fils. Si l'on voulait faire de la femme une Coré, dans la pensée d'unir plus étroitement les mystères bachiques aux mystères éleusiniens, tout au moins faudrait-il voir ici une Coré épouse de Dionysos, comme on y est autorisé par plusieurs textes [1]. Toutefois, une telle conclusion me semblerait elle-même un peu forcée et préconçue et je préférerais conserver à ce beau groupe, d'une inspiration assez voluptueuse comme beaucoup d'œuvres hellénistiques, mais d'une allure sentimentale et pure qui s'harmonise avec le reste de la composition, l'appellation ordinaire de Dionysos et Ariane que lui confèrent les rapprochements avec tant de monuments similaires. Ariane, devenue la compagne attitrée et l'épouse du dieu, n'est pas une Bacchante ordinaire ; elle a rang de déesse, et l'on aurait tort de croire que cette fille du roi Minos ne puisse prendre place dans une réunion d'un caractère hautement religieux et mystique. Elle est fort ancienne comme divinité et dans les Oschophories d'Athènes, faisant partie des Dionysies d'automne, elle était déjà associée à Dionysos, dieu du vin [2]. M. Rizzo a d'ailleurs indiqué lui-même

1. Articles *Bacchus*, p. 632, 634, et *Eleusinia*, p. 549, du *Dict. des Antiq.* de Saglio.

2. Article *Dionysia*, p. 234, du *Dict.* de Saglio.

(p. 79) que l'analogie était grande avec certaines peintures de vases du v[e] et du iv[e] siècles, représentant le groupe de Dionysos et Ariane.

Par contre, il me semble que l'auteur a expliqué d'une façon fort heureuse le détail étrange du pied droit déchaussé. Il rappelle fort à propos les vers où Virgile représente Didon prête à se donner le mort (IV, 519) « *unum exuta pedem vinclis* » et la magicienne Médée dans Ovide (*Metamorph.*, VII, 183) « *nuda pedem, nudis humeros infusa capillis* ». C'est un rite superstitieux, lié à l'idée connue du *vinculum*, de la force magique contenue dans toute espèce de lien et de nœud. Ce n'est pas un détail indifférent que d'avoir montré Dionysos débarrassé d'une de ses chaussures et d'avoir mis en si bonne place, sous les yeux du spectateur, cet accessoire de toilette : les rites religieux devaient comporter la précaution dont le dieu donne ici l'exemple. L'auteur cite des œuvres d'art et des statues à l'appui de son explication[1]. On remarque, de plus, un anneau qui serre la cheville du pied déchaussé et c'est encore une coutume dont l'antiquité offre de nombreux exemples, avec le sens de préservatif et d'amulette protectrice[2].

Poursuivons maintenant notre description. Sur la même paroi, placée au fond du triclinium, le décor se continue par un cinquième panneau (E, pl. IV = notre fig. 8), qui offre le sujet le plus curieux et le plus difficile à expliquer de tout l'ensemble. La grande lacune qui a détruit le haut du précédent groupe se prolonge ici et a fait disparaître, en grande partie, deux figures de femmes qui, à l'arrière-plan, faisaient office de comparses : l'une s'enfuyait vers la gauche, tandis que l'autre

1. P. 78; cf. p. 66 et note 1. Il aurait pu citer le bon travail de M. Vollgraff dans les *Mélanges Holleaux*, p. 301. Voir aussi *Nodus* et *Vinculum* du *Dict. des Antiq.* de Saglio. Pour une explication un peu différente, fondée sur le contact du pied nu avec le sol, séjour des divinités chthoniennes, voir S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 65-66; W. Deonna, dans *L'Homme Préhistorique*, 1913, p. 249, et l'article *Solea*, p. 1390 (Chapot) du *Dict. des Antiq.* de Saglio.

2. Voir p. 78 et note 1 ; cf. p. 67, notes 1 à 3 de M. Rizzo.

apportait un plateau chargé de quelques rameaux verts et [de fleurs. Heureusement, nous avons conservé intacts les deux personnages du premier plan. Une femme agenouillée sur le sol soulève de la main gauche le voile qui recouvrait une grande corbeille, de forme particulière et allongée, dans laquelle on a reconnu sans aucun doute possible[1] le λίκνον, la

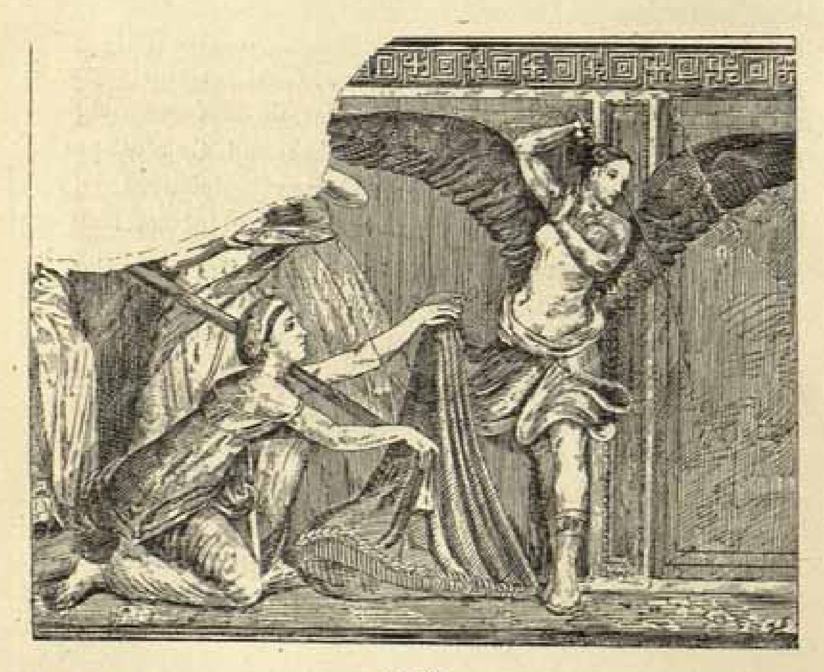


Fig. 8.

mystica vannus, qui contenait les objets sacrés du culte. De la main droite la femme tient un objet de forme pyramidale qu'elle a pris et sorti de la corbeille et, la tête levée, elle semble le faire voir à une autre femme qui lui fait face : celle-ci ailée, le buste nu avec une simple tunique roulée comme un pagne autour de la taille, chaussée de hautes endromides,

1. Voir p. 80 et note 2 de M. Rizzo les rapprochements à faire avec d'autres représentations du même ustensile. Miss Cooke a bien identifié aussi cet accessoire (*op. l.*, p. 163).

détourne la tête et fait un geste de la main gauche comme si elle repoussait avec horreur la vue de cet objet, tandis que de la main droite qui tient une longue badine (*virga*), elle fait mine de cingler vigoureusement la femme qui se trouve devant elle; son air offensé, ses larges ailes noires qui l'encadrent et s'étalent sur le fond, son geste courroucé font de cette figure un



Fig. 9.

type jusqu'à présent unique dans les monuments de l'art antique que nous connaissons.

Quel en est le sens ? Avant de le rechercher, il nous faut continuer la description du décor et aborder le dernier panneau, en retour d'angle sur la paroi sud du triclinium (F, pl. IV = notre fig. 9), car certains auteurs ont voulu le mettre en relations avec cette femme ailée. Ce tableau, qui clôt la série, est un des mieux conservés et un des plus beaux pour le style. On y voit une jeune fille, demi-nue, le bas du corps enveloppé dans

un voile qui s'arrondit au-dessus de son dos, agenouillée et cachant son visage sur les genoux d'une femme assise; celle-ci, d'un geste maternel, pose sa main gauche sur la chevelure éparse de la jeune fille effrayée et, de l'autre main, ramène le bord de la draperie sur son corps nu. A droite de ce groupe, une Bacchante vue de dos et entièrement nue, avec une écharpe légère qui voltige de son épaule jusqu'au bas de ses jambes, danse sur la pointe des pieds, battant des cymbales de ses deux mains élevées au-dessus de sa tête. Dans la pénombre du fond on aperçoit une femme près d'un cippe haut; un grand thyrse traverse obliquement le champ auprès d'elle.

Le premier éditeur de ces fresques, M. G. de Petra, s'appuyant sur un texte de Pausanias (VIII, 23, 1), a vu dans cette scène curieuse une représentation de la flagellation rituelle prescrite dans certains cultes grecs : la femme ailée, brandissant sa baguette, s'apprêterait à frapper la jeune fille agenouillée et tendant son dos nu aux coups, qu'une autre femme rassure et encourage, tandis que la bacchante dansant exprimerait sa joie après avoir subi l'épreuve[1]. Cette explication a déjà fait son chemin dans le monde, car il n'est pas rare d'entendre dire que l'on possède avec cette peinture de Pompéi une mise en scène du rite pratiqué dans le temple d'Aléa en Argolide. M. S. Reinach, en rapportant cette opinion, ajoute : « je n'en crois rien »[2]. Mais d'autres l'ont adoptée[3]. Il est donc intéressant de connaître pour quelles raisons M. Rizzo repousse cette interprétation et en propose une autre qui ne laisse aucune place à la prétendue flagellation rituelle.

Remarquons d'abord que les tableaux E et F (nos fig. 8 et 9) ne sont point placés sur la même paroi et qu'il est difficile de les réunir dans le même épisode. La prétendue flagellante

1. *Notizie dei Scavi*, 1910, p. 144.
2. *Revue archéologique*, 1910, II, p. 431.
3. Le plus récent travail, celui de Miss Cooke, suit l'opinion de M. de Petra (p. 165).

et la prétendue flagellée sont séparées, d'abord par un assez grand espace de fond vide, ensuite par le retour d'angle que fait le mur en passant du fond est au côté sud ; de la part d'un artiste aussi habile, ce serait une invraisemblable gaucherie que d'avoir placé sur deux panneaux et sur deux murs différents des personnages aussi intimement liés en action[1]. De plus, il est certain que le geste de la déesse ailée, se détournant avec dégoût, s'adresse bien à la femme agenouillée près du *licnon*, et non à l'autre, à celle qui est par derrière, car plusieurs monuments, reliefs de terre cuite, camée, très heureusement rappelés par le savant italien[2], reproduisent un épisode analogue : une femme ailée, semblable à Iris ou à Nikè, s'enfuit, avec un geste de répulsion et en détournant la tête, loin d'une femme agenouillée qui, ayant devant elle la corbeille rituelle, y met la main pour prendre un des objets qui y sont déposés. La comparaison met hors de doute que, sauf la variante de la *virga* maniée d'une façon si brutale, le motif figuré sur la fresque pompéienne est une réplique nouvelle d'un sujet déjà connu. Nous ne pouvons donc pas séparer la déesse à la baguette de la femme à la ciste et nous ne devons pas la mettre en relation avec les personnages du panneau suivant ; nous n'avons pas à réunir ce que le peintre a eu soin de disjoindre. Quant au symbole rituel qui cause tant d'émotion et d'horreur, ce n'est autre chose, d'après M. Rizzo, que le *phallos*, accessoire essentiel des cérémonies bachiques, clairement reconnaissable sur plusieurs des monuments cités, quelquefois seul, quelquefois mêlé à des fruits et autres offrandes qui rappellent la force génératrice et la fécondité du sol. Il fait partie des δεικνύμενα que l'on mettait sous les yeux des initiés dans les veillées de l'époptie. Pour achever de

1. Miss Cooke a essayé de répondre à cette objection, qui avait déjà été faite (p. 161-162), au moyen d'arguments qui ne me semblent nullement convaincants.

2. Les mêmes rapprochements ont été faits dans l'article de Miss Cooke et l'on comprend difficilement qu'elle en tire une conclusion toute différente de celle de M. Rizzo, en maintenant l'explication de la flagellation rituelle.

nous convaincre, l'auteur rapproche encore de ces représentations un relief votif d'Aquilée où, en présence de Priape enfant et de sa difformité monstrueuse, sa mère Aphrodite se détourne avec le même geste de pudique effarement.

Je tiens donc pour bonne l'interprétation de M. Rizzo et je pense que le premier il a donné sur cette partie obscure de la composition une explication valable. Je me sépare seulement de lui sur le sens particulier à donner à la figure ailée qu'il propose d'appeler « Adrasteia » et dans laquelle il reconnaît une sorte de démon infernal, jaloux des bienfaits apportés à l'homme par l'initiation, venant s'opposer par la violence à l'accomplissement des rites purificateurs. S'il est vrai que le geste prêté à cette déesse indique une résistance brutale au dévoilement des objets sacrés, il ne faut pas oublier que sur les autres monuments, dérivés de la même conception, la déesse ne songe nullement à sévir à coups de verge et qu'elle se contente de fuir avec un air de pudeur offensée. Elle n'est donc pas toujours un démon irrité et combatif qui s'interpose par la force; elle blâme ce qui se fait par des moyens plus pacifiques. C'est, à mon avis, ce qu'il faut retenir de l'ensemble des représentations relatives à cette curieuse scène. Il faut que notre interprétation s'applique à l'une et à l'autre de ces attitudes si différentes. La déesse est choquée et outrée de la présentation de l'objet; ici elle se sauve, là elle se rejette en arrière et punit d'un coup de badine l'effronterie de l'acte. Je suis donc amené à me demander si nous n'avons pas ici le témoignage précis de l'évolution qui s'était accomplie dans la pratique des rites dionysiaques à l'époque romaine où se place cette fresque.

Qu'on se rappelle d'abord les souvenirs qu'avait laissés en Italie la terrible affaire des Bacchanales qui, en 186 av. J.-C., fit jeter en prison plus de 7.000 personnes, dont un grand nombre furent condamnées à mort. Tite-Live représente comme un foyer d'impuretés et de débauches honteuses les cérémonies des initiés (XXXIX, 8 et suiv.).

Il est vraisemblable que, pour introduire à nouveau la reli-

gion de Bacchus et ses mystères à Rome et dans les provinces, les adeptes aient eu soin de réformer profondément le caractère naturiste de ce culte si ancien et de répudier ce qu'il pouvait avoir de choquant et d'immoral aux yeux des Romains[1].

Ce fut aussi l'œuvre de l'orphisme dont M. Rizzo a montré l'action dominante et purificatrice dans toute sa dissertation. Rappelons enfin les progrès de la philosophie et les opinions courantes sur la nature des dieux, réagissant contre les fables grossières de la mythologie grecque; efforts que Cicéron a si bien caractérisés dans son traité célèbre *De natura deorum* en montrant ce qui se cache sous le voile gracieux de la poésie (I, 16) «... *ea quae poetarum vocibus fusa ipsa suavitate nocuerunt, qui et ira inflammatos et libidine furentes induxerunt deos, feceruntque ut eorum bella, prælia, pugnas, vulnera videremus, odia praeterea... effusas in omni intemperantia libidines, adulteria*, etc. » Suit un magnifique éloge d'Épicure qui le premier a compris ce qu'étaient les dieux. A cette époque, stoïciens, épicuriens, platoniciens s'accordent pour battre en brèche les absurdités et les grossièretés du paganisme ancien. Combien d'esprits élevés, tourmentés du désir de ne pas renoncer aux croyances des ancêtres, ont dû rêver alors d'une religion réformée et purifiée de tout élément déshonnête? Et, dans la religion bachique, ce qui pouvait gêner le plus les âmes sincèrement éprises d'un idéal de pureté et d'austérité, c'était sans nul doute l'impudique grossièreté des symboles primitifs, naïves reproductions des forces vitales. Dans son mémoire sur le *Culte de Dionysos en Attique*, M. Foucart a mis en lumière le caractère ingénu de ces mises en scène qui nous semblent

1. On pourrait trouver étrange que les Romains aient manifesté tant d'hostilité au culte du dieu du vin, qui cependant était fondamental chez eux comme chez les autres peuples méditerranéens. Mais il faut se rappeler que cette religion est chez eux plus ancienne que l'introduction du culte de Dionysos en Italie. La fête des *Vinalia*, consacrée à Jupiter et à Vénus, remonte à une très haute antiquité (voir l'article *Vinalia* du *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, par J. Carcopino).

aujourd'hui et qui pouvaient sembler aux Romains du premier siècle si peu innocentes (p. 71).

« Maintes fois on a cité, et avec raison, la description que Plutarque a laissée de la fête, telle qu'on la célébrait aux temps les plus anciens, et telle qu'elle avait dû se conserver dans plus d'un village de l'Attique... (*De cupid. divit.* 8). Les éléments de cette fête primitive étaient fort simples : une amphore de vin avec une branche de feuillage, un panier de figues sèches, c'est-à-dire les biens mêmes que le dieu avait donnés aux hommes et dont, à leur tour, ils lui offraient les prémices ; le sacrifice d'un bouc, l'animal sacré de Dionysos, et par dessus tout, le phallos. Même tableau, à peu de chose près, dans la scène des *Acharniens* (v. 202). Le père de famille organise la procession ; sa fille, parée de ses plus beaux ornements, porte sur sa tête la corbeille qui soutient les prémices destinées au dieu ; derrière, marche l'esclave, porteur du phallos, et Dicaeopolis entonne le chant improvisé en son honneur. »

« Que l'on ne voie pas dans cette cérémonie une simple manifestation de la grossièreté rustique. C'était un rite transmis par les ancêtres et qui avait sa place dans les fêtes urbaines de Dionysos. Y manquer eût été une grave offense envers le dieu, comme en témoigne une phrase textuellement citée d'Héraclite (*Fragm. philosoph. gr.*, éd. Didot, I, p. 326) : εἰ μὴ γὰρ Διονύσῳ πομπὴν ἐποιεῦντο καὶ ὕμνεον ᾆσμα αἰδοίοισιν, ἀναιδέστατα εἴργαστ' ἄν... La phallogogie doit donc être considérée comme le rite essentiel des Διονύσια κατ' ἀγρούς »[1].

Voilà ce qui me paraît fournir l'explication la plus plausible de la scène énigmatique que nous venons d'analyser. Ce n'est point un démon jaloux et ennemi qui vient troubler la fête dionysiaque ; une telle intervention serait-elle de mise dans une scène toute de recueillement et de félicité ? C'est au contraire une messagère divine, une Iris ou une Nikè, ou, si l'on tient compte de son caractère sombre et de ses grandes ailes noires, une sorte d'Erynie, comme l'appelle lui-même M. Rizzo, ou une Diké, qui répond au dévoilement des objets impurs contenus dans la ciste mystique, ici par un geste de réprobation et de colère, là d'une façon plus modeste par un air de dégoût et une fuite précipitée. Si l'on a le droit de supposer, avec M. Rizzo, que le propriétaire de la villa a voulu, en faisant peindre dans sa salle à manger le thiase de Bacchus, lui impri-

1. Voir aussi l'article *Dionysia* (F. Lenormant) dans le *Dict. des Antiquités* de Saglio, p. 232-233.

mer un caractère nouveau et y affirmer une pensée de piété plus pure et de philosophie plus élevée, cet épisode ainsi compris serait le plus clair témoignage de ses intentions. C'est la religion dionysiaque transformée, affranchie de tout lien avec la vie matérielle, qui se révélait aux yeux des convives réunis dans ce triclinium.

Du même coup le tableau suivant prendrait aussi son sens véritable. Il ne saurait être question d'y voir une flagellation rituelle, comme l'a si bien démontré M. Rizzo. Dans la jeune fille agenouillée, demi-nue, cachant sa tête sur les genoux d'une compagne plus âgée qui semble la rassurer d'un geste maternel, nous pourrions voir un autre exemple de la frayeur et de la répulsion causée par le geste de la Bacchante que châtie la déesse ailée. Près d'elle, au contraire, innocente et joyeuse dans sa nudité sainte, indifférente à ce qui se passe, étourdie par l'ivresse de la danse sacrée, une autre Ménade tourbillonne en faisant résonner bruyamment ses cymbales : elle est toute à son dieu, toute à son délire sacré [1], et M. Rizzo rappelle heureusement le passage où Lucien déclare qu'il n'y a pas d'initiation sans danse (*De saltat.* 15) et où, parlant des Διονυσιακὰ καὶ βακχικά, il ajoute que la danse y est tout (*id.* 22). C'était, en effet, l'élément orgiastique par excellence, que l'on pouvait conserver sans danger [2].

Nous avons achevé notre analyse, bien que la décoration peinte de la salle à manger ne se termine pas avec le panneau de la danse. Mais on peut croire que la grande composition primitive dont s'est inspiré l'artiste s'arrêtait là. Il a fallu remplir les autres parois avec d'autres compositions qui forment comme des bouche-trous. En effet, ce qui suit ne paraît pas se rapporter au même sujet et était d'ailleurs séparé des parties précédentes par une grande baie largement ouverte, qui sert de fenêtre sur la paroi sud (fig. 14 de M. Rizzo) ; d'autres

1. Miss Cooke (*l. c.*, p. 166, pl. 14) a rapproché de cette figure un relief de Berlin qui montre que le motif est emprunté aussi à quelque œuvre célèbre.
2. Cf. Séchan, article *Saltatio*, dans le *Dict.* de Saglio, p. 1033 et sv.

panneaux sont placés dans les rentrants du mur ouest, de chaque côté de la porte. C'est d'abord une scène de toilette (panneau G, fig. 27 de M. Rizzo) : une femme assise se coiffe, assistée d'une servante et d'un petit Éros qui tient un miroir. C'est ensuite un autre Éros appuyé sur un cippe (H, fig. 27) et, en dernier lieu, une femme assise, accoudée sur le bras de son siège, dans une attitude de paisible méditation (I, fig. 28). L'inspiration est puisée à une autre source ; les personnages ne sont pas placés dans le même plan perspectif. Nous ne devons donc pas réunir la grande composition à cette partie qui rentre dans une série plus banale.

Dans d'autres chambres de la villa, encore incomplètement déblayées ou moins bien conservées, se trouvent des peintures qui ont aussi un caractère bachique ; on y voit des Ménades, des Silènes et un Dionysos soutenu par un Satyre, puis des scènes de sacrifices. Il ne paraît donc pas douteux que le propriétaire de cette belle habitation n'ait voué un culte particulier au dieu du vin. Mais nous pouvons conclure avec M. Rizzo que sa piété comportait des idées toutes particulières, dont nous retrouvons les traces dans ce vaste ensemble. Comme dans les *Dionysiaques* de Nonnos, un fort courant de mysticisme régénérateur traverse l'œuvre entière. Le maître du lieu, dit M. Rizzo (p. 97), n'était certainement pas un de ces hommes — comme il y en avait tant alors — qui, en songeant à la brièveté de la vie et à l'éternité de la mort, y trouvait un stimulant pour jouir avec intensité du jour qui fuit et qui ne revient pas ; il ne devait pas ressembler à Trimalcion faisant circuler autour de sa table des petits squelettes pour exciter les convives à s'amuser ; il ne ressemblait pas non plus au riche possesseur de la villa de Bosco Reale à qui les squelettes ciselés sur ses vases d'argent enseignaient à boire l'oubli des soucis. Non ; ni les aimables visions ni les histoires d'amour ne sont venues parer les murs de son triclinium, ni les figures qui évoquent l'imminence de la mort inexorable et stimulent l'âcre volupté de vivre, mais avec les saintes images des Mystères cet adepte anonyme de la

religion dionysiaque a voulu exprimer combien est brève et passagère la volupté du festin, comparée à la joie éternelle et divine des initiés.

Sur cette conclusion générale je me trouve d'accord avec le savant italien. J'espère avoir montré l'intérêt de son travail que je considère comme l'exégèse la meilleure qu'on ait proposée jusqu'à présent pour ces belles peintures. Si j'ai, sur certains points de détail, divergé d'opinion avec lui, on ne s'étonnera pas qu'en un sujet si difficile il y ait place pour plusieurs interprétations ; il est d'ailleurs à prévoir que d'autres encore se feront jour.

E. Pottier.

LES

FALLACIEUX DÉTOURS DU LABYRINTHE

(*Suite*[1]).

IV

J'ai marqué que le labyrinthe de Tirynthe était en Grèce à peu près unique : unique, mais non isolé.

Les considérations qui précèdent placent en effet le disque de Phaistos à côté des monnaies citées de Cnosse, et découvrent en lui une image rituelle du labyrinthe, une spirale-labyrinthe[2]. Cette disposition est généralement attribuée au désir du scribe de guider sa main : l'habileté de celle-ci, l'une des faces du disque de Magliano, quelques inscriptions de Cnosse (Evans, p. 274, fig. 12), le caractère général du monument, tout me presse de rejeter cette explication si peu naturelle. De même, on compte trente groupes de signes d'un côté, trente et un de l'autre. Mais pénétrez dans ce labyrinthe ; suivez le chemin qu'il vous trace et vous reconnaîtrez que l'entrée s'ouvre à gauche, sur le second cercle à partir du bord, non sur le premier : celui-ci reste en dehors de votre route. Il faut donc distinguer, sur les deux faces, deux bordures présentant douze groupes de signes ; dans les labyrinthes proprement dits, dix-

1. Voir la *Rev. arch.* de septembre-octobre 1915, p. 114.

2. Voir Pernier, *Il Disco di Phaestos*, in *Ausonia*, t. III, 1908-1909, p. 255 sq. ; A. Della Seta, *La conchiglia di Phaestos*, in *Rendiconti della R. Ac. dei Lincei*, t. XVIII, 1909, p. 297 sq. ; E. Meyer, *Sitzungsber. d. K. pr. Akad. d. Wiss.*, 1909, t. II, p. 1022 sq. ; Evans, *Scripta Minoa*, t. I, Oxford, 1909, p. 24 sq., 273 sq. ; Mosso, *Le origine della scrittura*, in *Nuova Antologia*, t. XLV, 1910, p. 199 sq. ; A. Reinach, *Le disque de Phaistos et les peuples de la mer*, in *Rev. arch.*, 1910, t. I, p. 1 sq.

neuf groupes pour la face A, dix-huit pour la face B[1]. Comme Pernier, Evans lit en partant du centre (voir sa numération et p. 288); mon explication suppose qu'il se trompe : A. Reinach l'a en effet montré par une voie totalement différente (p. 10 sq.; cf. Della Seta, p. 366 n. 2). Le 19e groupe de la face A empiète sur l'entrée du labyrinthe (on remarquera que l'ouvrier a eu toutefois le souci de la laisser subsister). La cause en est claire : trompé par la face B dont la gravure s'avère ainsi antérieure, l' « imprimeur » s'est aperçu trop tard que la place nécessaire aux derniers signes lui faisait défaut et l'a prise où il a pu. Mais ceci n'autorise point — bien au contraire — à voir dans ce 19e groupe un « mot supplémentaire », une espèce de « point final », laissant l'inscription « divisée en deux parties exactement égales » (Evans, p. 287-288). La régularité relative du dispositif indique, ce que sa signification confirmera tout à l'heure, qu'il était familier à l'artisan; en revanche, cette rectification et d'autres, notamment au deuxième avant-dernier groupe de la face A, montrent l'erreur d'Evans (p. 287) et de Reinach (p. 18) qui le croient la copie d'un prototype. Il serait possible au contraire (Pernier, p. 277; cf. Evans, p. 292 et Reinach, p. 17) qu'il ait servi de matrice.

Voici mon interprétation des signes :

1) Homme courant. — Idée d'aller, de marcher ? (cf. Lenormant et Babelon, *op. cit.*, t. I, p. 419; Maspero, *Hist.*, 1909, p. 838).

2) Tête couronnée de plumes. — Elle reproduit celles des hommes de la « grande mer verte » sculptés à Medinet Habou, spécialement des Philistins, des *Pulusata* (v. Della Seta, p. 363; Evans, p. 275; Reinach, p. 20 sq.)[2]. Identification au reste jus-

1. Je cite les figures et, pour les signes, la numération d'Evans, *op. cit.*, p. 280, fig. 128; p. 282, fig. 129; pl. XII et XIII.

2. Cf. Lenormant et Babelon, *op. cit.*, t. II, 1882, f. p. 304; Maspero, *Hist.*, t. II, 1897, p. 464 sq., 699; Hall, *Keftiu and the Peoples of the Sea*, in *Ann. of the Br. School at Athens*, t. VIII, 1901-1902, p. 183; *The discoveries in Crete and their relation to the history of Egypt and Palestine*, in *Proc. of the Soc. of bibl. Arch.*, t. XXI, 1909, p. 233 sq.; Mosso, p. 207 sq.; Lagrange.

tifiée par la tradition biblique qui attribue aux Philistins, peuple non sémitique, et à la ville de Gaza (Minoa) une origine crétoise(I *Rois*, XXX, 14, 16 ; Ezéchiel, XXV, 15, 16 ; Sophonie, II, 5 ; cf. *Genèse*, X, 14 ; I *Paral.*, I, 12). La géographie précise leur point de départ : c'est vraisemblablement le sud de la Crète, la côte de Phaistos (cf. Evans, *Mycenœan Tree and Pillar Cult*, in *Journ. of H. St.*, t. XXI, 1901, p. 131). — V. *infra*, n. 24.

3) Tête d'homme « chauve ». — La marque de la joue me semble être plutôt un tatouage (Evans, p. 275 ; Mosso, p. 200 ; Meyer, p. 1025) que des boucles d'oreille (Karo, *Arch. Anz.*, 1909, p. 95 ; Reinach, p. 4 n. 4)[1]. Je songe à une *decalvatio* (voir A. Reinach, *Les têtes coupées et les trophées en Gaule*, Paris, 1913 [Extr. de la *Rev. celt.*], p. 50, n. 3, p. 61, n. 3, 24 ; cf. le *Gorgoneion*). Le signe représenterait donc essentiellement un ennemi tué, sens qui s'accorde par opposition avec les numéros précédents, où aucun tatouage n'apparaît, et, par relation, avec le numéro suivant.

4) Prisonnier.

5) Enfant nu ithyphallique. — Eros (v. *infra*, n. 60).

6) Déesse aux seins nus. — Type créto-mycénien connu.

7) Pileus. — Le bouton n'est point placé en bas, comme le dit Reinach (p. 9 n. 3) ; il n'en apparait pas moins que cette figure ne ressemble nullement à un sein de femme, malgré Evans (p. 275) ; au reste, une divinité aux seins nus est représentée ailleurs.

8) Poing garni d'un ceste.

9) « Tiare » hittite. — (Evans, p. 277 ; cf. fig. 127), ou mieux

La Crète ancienne, Paris, 1908, p. 129, 139, 148 sq. — Les Philistins sont ainsi coiffés par le miniaturiste du psautier de Saint-Louis (Bibl. Nat., n° 10525) ; v. L. Pillion, *Les portails latéraux de la cathédrale de Rouen*, Paris, 1907, p. 167 ; fig. 53 D 3.

1. Cf. Sophus Muller, *Urgeschichte Europas*, Strasb., 1905, p. 10 ; Capart, *Les débuts de l'art en Egypte*, Bruxelles, 1904, p. 21 ; Blinkenberg, *Antiquités prémycéniennes*, in Mém. de la Soc. des Ant. du Nord, Copenhague, 1896-1901, p. 46 sq. ; Pottier, *Diphilos*, Paris, s. d. [1909], p. 44 et pl. V n° 133 ; *Bull. de corr. hell.*, t. XXXV, 1911, p. 111 sq.

casque ? Cf. Perrot, *op. cit.*, t. IV, 1887, p. 534, fig. 269 ; p. 552, fig. 279, p. 645, fig. 321 ; p. 647, fig. 320 ; p. 772, fig. 385.

10) Flèche. — Cf. un hiéroglyphe égyptien (Maspero, *Hist.*, 1909, p. 834 [SN]).

11) Arc lycien (voir Evans, p. 277 ; cf. Homère, *Iliade*, IV, 101 et 105 ; Hérodote, VII, 92).

12) Bouclier a sept bossettes ou cercle à sept points. Les deux représentations sont, à petite échelle, difficilement discernables ; cependant, je distingue plutôt des bossettes que des points. Cette observation, la présence de la rosace (n° 38) et celle d'autres armes m'inclinent à voir dans ce signe un bouclier. Peu importe d'ailleurs. En tout cas, ce n'est point une table de libations (Pernier, p. 291 ; cf. Evans, p. 277).

13) Massue.

14) Deux bétyles (cf. la stèle de Marduk-nadin-Ahi, Lenormant et Babelon, *Hist.*, t. V, 1887, fig. à la p. 183) ou deux montagnes (Pernier, p. 287 ; Reinach, p. 8, n. 1), ce qui revient au même (Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, t. I, p. 643 et 644, art. *Bætylia* [Lenormant]). Les hiéroglyphes égyptiens semblables à celui-ci ne laissent guère place au doute (cf. Evans, pl. IV B, n° 64 *d* [tablettes de Cnosse] ; pl. IX, n° 103 *c* et 107 *c* ; p. 66, fig. 36 [signe carien et crétois] ; p. 76 fig. 40 [signe lycien et chypriote] ; p. 223 et 232, n° 114). Evans parle à tort de menottes (p. 277).

15) Hache. — Remarquer qu'elle n'est pas double. Cf. un hiéroglyphe égyptien (Maspero, p. 833 [NTS]).

16) Couteau de sacrifice. — Cf. *Dict. des ant.*, t. I, p. 1584, f. 2114, art. *Culter* [S. Reinach].

17) Couteau a trancher (voir Evans, p. 277) ou rasoir ? (*culter tonsorius*).

18) Équerre de constructeur. — Cf. Lenormant et Babelon, *Hist.*, t. II, fig. p. 87.

19) Instrument de constructeur ? — Le précédent donne un angle de 90°, celui-ci un de 45°. Je me trompe peut-être ; mais l'aspect de l'objet, aussi bien que la façon dont il est placé dans

les groupes, interdisent de l'appeler « rabot » (Mosso, p. 201; Evans, p. 278).

20) Vase a anse. — Cf. un hiéroglyphe égyptien (Maspero, p. 833 [NM]) et le vase d'un tributaire syrien (Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, t. I, p. 254).

21) Herse. — Cf. un signe carien, un signe crétois (Evans, p.66, fig. 36) et un hiéroglyphe égyptien (Maspero, p.833 [MN] : celui qui suit [MR] reproduit précisément une houe); voir Caton, *De re rust.*, X, 3; XI, 4 : *rastri quadridentes*[1].

22) Flûte. — Evans l'a vu (p. 278); mais son doute est, je crois, superflu. Cf. Dumont-Chaplain, *Céramiques de la Grèce propre*, t. I, fig. 50; Virgile, *Aen.*, IX, 618; Stace, *Théb.*, IV, 668.

23) Colonne (Pernier, p. 289). — Parfaitement semblable à celles du rhyton d'Hagia Triada, en dépit des objections d'Evans (p. 278), qui préfère y voir un maillet. Les différences qu'il signale sont négligeables dès qu'il s'agit d'un hiéroglyphe. Cf. les n°s 18, 19 (?) et 24. — Symbole aniconique qui n'est, je crois, qu'un succédané du menhir; v. Dussaud, *op. cit.*, p. 212 sq.; malgré son erreur, il a bien exposé la question.

24) Maison a coupole sur pilotis. — Type lycien connu : la saillie des poutres est tout à fait caractéristique. — Sanctuaire? (cf. la stèle de Marduk-nadui-ahi). — Pernier (p. 296 sq.) a attri-

1. Le signe doit avoir une valeur religieuse. Cf. un cylindre chaldéen (Fillion, *op. cit.*, pl. 34 n° 2) et les charrues de Locmariaquer (Z. Le Rouzic et Ch. Keller, *La Table des Marchands de Locmariaquer*, Nancy, 1910). — MM. Le Rouzic, Keller et Siret ont eu d'autant plus de mérite à les distinguer que leur curieuse obstination à les regarder à l'envers (v. p. 12) rendait l'étude et l'intelligence de l'instrument également difficiles : v. Pline, *H. N.*, XVIII, 48; *Dict. des ant.*, t. I, 1874, p. 356 n° 42 et fig. 438, v° *Aratrum* (Saglio). — Cf. encore le soc de charrue, — ou la houe : les deux instruments sont primitivement identiques — porté par un guerrier dévot d'Hagia Triada (Dussaud, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée*, Paris, 1910, p. 56, p. 54 f. 37), un cavalier de Vulci (S. Reinach, *Rép. de vases*, t. I, 1899, p. 257 n° 4) etc... Inutile d'ajouterque le « boumerang » australien (v. Réville, *Les religions des peuples non civilisés*, 1883, t. II, p. 146) n'apparait pas plus en Égéide et en Etrurie qu'en Egypte, quoi qu'ait rêvé Mosso (*Le origine della civiltà mediterranea*, Milano, 1910, p. 18 sq.).

bué le disque de Phaistos à une fabrique locale; après Evans (p. 26, 285 sq.), A. Reinach a montré qu'il est d'origine asianique (p. 20 sq.; cf. Della Seta, p. 367). Je n'y reviendrai pas et considère le fait comme acquis. Je noterai seulement que le n° 24 précise ce que le n° 2 nous avait déjà appris; parmi les peuples qui, sous la XXe dynastie, portaient une coiffure de plumes, les Lyciens sont les seuls à l'avoir gardée jusqu'au ve siècle (Hérodote, VII, 92; cf. n°s 11 et 42). Le disque devrait ainsi être restitué à une tribu lycienne de l'émigration d'où sortiront, en Crète, les fondateurs de Gaza; Chypre (Della Seta, p. 365) n'a pas ici à intervenir. Les Philistins n'étant pas nommés par les monuments égyptiens avant Ramsès III, ce nouvel exode a été vraisemblablement déterminé par l'invasion achéenne (XIIIe siècle; v. *infra*). On sait d'autre part que le disque date de la fin du *minoen moyen* (vers 1600; Evans, p. 28, 274), c'est-à-dire des derniers temps du vieux palais. Mosso (p. 199) s'est demandé, d'après sa situation au moment de la fouille, s'il n'était pas descendu d'un niveau supérieur; mais la forme céramique donnée par le n° 20 ne se trouve que dans les séries les plus anciennes (Evans, p. 278) et permet de répondre négativement.

25) Vaisseau. — L'absence de mâts et de rames n'indique point que les hommes qui montaient les navires semblables venaient de villes proches de Phaistos (Evans, p. 278); elle ne résulte que du schématisme scriptural. La position de la petite figure (?) qu'il renferme, ainsi que la place du hiéroglyphe dans les groupes, prouvent que Pernier (p. 288) et Evans ont pris la proue pour la poupe et réciproquement. L'objet représenté à l'arrière est une barre de gouvernail (cf. S. Reinach, *Rép. stat.*, t. II, 1908, p. 262 n° 4; t. IV, 1910, p. 154 n° 2; *Museum Cortonense*, Romæ, 1750, p. 56, pl. 43). Voyez un hiéroglyphe égyptien (Maspero, p. 833 [MA]), les navires des *Pulusata* à Medinet Habou, ceux de la bague d'or de Mochlos (Dussaud, *op. cit.*, p. 277, f. 201), des gravures rupestres scandinaves (Montelius, *Temps préh.*, p. 110-113, f. 152-155), du vase de Tragliatella et

d'une amphore de Caere (Pottier, *Vases ant. du Louvre*, t. II, 1901, p. 71, E 751, pl. 55), une terre cuite apulienne (Mayer, *Jahrb. des arch. Ints.*, t. XXV, 1910, p. 182, f. 7 et 8). Les navires égéens ont généralement d'ailleurs la poupe beaucoup plus élevée que la proue (v. Dussaud, *op. cit*, p. 275 sq.).

26) Corne de taureau.

27) Peau de taureau. — Cf. n°s 15 et 16.

28) Jambe de taureau.

29) Tête canine. — (Pernier, p. 284) et non féline (Evans, p. 279; Reinach, p. 7 n. 2). Cf. la stèle de Marduk-nadui-ahi.

30) Tête de bélier. — Cf. la stèle de Marduk-nadui-ahi.

31) Oiseau volant, le même que le suivant. A droite, un objet indéterminé, peut-être tenu dans ses pattes, qui n'est certainement pas un serpent, comme le disent Evans (p. 279), et Mosso (p. 201). Cf. un hiéroglyphe égyptien (Maspero, p. 833 [PA]).

32) Oiseau au repos. — Plutôt oie ou canard que colombe (Evans, p. 279). Cf. deux hiéroglyphes égyptiens (Maspero, p. 832 [WA] et 834 [ST]).

33) Poisson. — Cf. un hiéroglyphe égyptien (Maspero, p. 832 [BS]).

34) Crabe (Cancer). — Abeille pour Evans (p. 279). Cf. l'autel de Gabies (Fröhner, *Notice de la sculpture antique du Louvre*. Paris, I, 1870 p. 13). Il me semble distinguer une queue rudimentaire. Scorpion??

35) Rameau.

36) Rameau double. — Peut-être, en effet, olivier (Evans, p. 279; Mosso, p 200).

37) Tige fleurie. — Papyrus? cf. Evans, p. 114, f. 47.

38) Rosace. — Variante décorative de la rouelle (v. Pernier, p. 287). Cf. la stèle de Marduk-nadui-ahi.

39) Fleur de lotus.

40) Monocorde? — V. Riemann, *Dict. de musique*, Paris, 1902, p. 530 (s. v°); Lavignac, *Encyclopédie de la Musique*, t. I (Grosset, *Inde*, 1910), p. 347; cf. une cithare chypriote

(Lavignac, *op. cit.*, p. 51, f. 99 [Pélagaud, *Syriens et Phrygiens*, 1910] et un signe crétois (Evans, p. 66, f. 36). — Cf. n° 22, et Diodore, II, 47.

41) Os dans la chair? — A. Reinach (p. 7 n. 5) a heureusement rapproché ce signe de l'*ouâ* égyptien (= postérité).

42) Egide. — Cf. n° 27 et Hérodote, VII, 92. — Cf. une stèle de Mycènes (Perrot, *op. cit.*, t. VI, 1894, p. 764, f. 359) où figurent une chèvre et un lion et qui présente le même objet.

43) Triangle. — Garni de 1 + 3 + 5 + 5 + 6 + 7 = 27 (3^3) points. Remarquer l'absence du chiffre pair et de son carré. Cf. Aristote, *Mét* I, 5. — Le signe a une valeur religieuse propre; il est à la fois inutile et impossible de lui chercher un autre sens (Reinach, p. 9, n. 6).

44) Tête animale. — Porc ou sanglier? Cf. n°s 29 et 30.

45) L'Eau (Pernier, p. 287; cf. Lenormant et Babelon, *op cit.*, t. I, f. p. 428; Maspero, p. 808) — ou le *rayon*, la *lumière*? (Cf. Lenormant et Babelon, *op. cit.*, t. V, 1887, f. p. 181, et un hiéroglyphe égyptien [Maspero, p. 832, AM, XV, 834].)

On peut maintenant remarquer :

1° Que le signe n° 12, qu'il représente un bouclier ou un cercle à 7 points, désigne sans aucun doute le soleil (cf. *supra*, p. 8, et le hiéroglyphe égyptien [Lenormant et Babelon, *op. cit.*, t. III, 1883, p. 97; Maspero, p. 807, 837]);

2° Qu'il apparaît 7 fois dans la bordure de la face A et 7 fois dans son labyrinthe, l'emportant ainsi sur tous les autres, sauf la tête couronnée de plumes, qui est également répétée 14 fois (5 dans la bordure, 9 dans le labyrinthe), mais l'accompagne 12 fois et se révèle ainsi comme une figure divine;

3° Qu'il ne revient plus que 2 fois dans la face B (2 dans la bordure, 0 dans le labyrinthe).

De même, la face B montre le pileus 15 fois (4 dans la bordure, 11 dans le labyrinthe); la face A, 2 fois seulement (dans la bordure).

Ces correspondances incitent à penser que le pileus représente la lune, hypothèse confirmée par toutes les images de

Mên, dieu anatolien et non sémite[1], pour qui cette coiffure est caractéristique (cf. A. Reinach, p. 34 sq.). Un bas-relief hétéen de Doghanlou Deresi (Perrot, t. IV. p. 722, f. 353) montre un dieu tenant un long bâton terminé par un disque et un croissant; à droite, dans le champ, un oiseau; au-dessus et au-dessous de l'animal, un pileus. L'oiseau, symbole solaire, s'identifie naturellement avec le disque; par suite, le croissant doit s'identifier avec le double pileus. Sur un autre (p. 674, f. 335), un dieu coiffé de pileus présente « une espèce de sceptre à poignée demi-lunaire » qui est une hache dont Vaphio et les bijoux d'Aïdin ont rendu le type célèbre, et dont la nature et la forme associent le soleil et la lune (Ἐφημ. ἀρχ., 1889, pl. III; Perrot, *Hist.*, t. V, 1890, p. 295, f. 203).

Les groupes de signes semblent renforcer cette interprétation. Le bouclier est en effet associé :

I.	A la tête couronnée de plumes . .	12 fois
II.	Au monocorde	2 »
III.	A la flûte	1 »
IV.	Au pileus	1 »
V.	A la déesse.	1 »
VI.	A l'oiseau au repos	1 »
VII.	A l'oiseau volant	2 »
VIII.	A la peau de taureau.	3 »
IX.	A la corne de taureau	1 »
X.	Au vase	1 »
XI.	A la massue.	1 »

1. Perdrizet, *Bull. de corr. hell.*, t. XX, 1906, p. 95. — Voir S. Reinach, *Rép. de rel.*, t. II, 1912, p. 174, 356; Chabouillet, *Cat. général des camées et pierres gravées de la Bibl. Nat.*, Paris, s. d., [1858], p. 264, nos 2033 et 2034; Roscher, *Lex.*, t. II, p. II, 1894-1897, p. 2687 sq., v° *Mên* [Drexler]; Saglio-Pottier, *Dict.*, t. III, 1904, p. 1392 sq.; v° *Lunus* [Legrand]; cf. t. IV, p. 479 sq., v. *Pileus* [P. Pâris]. Les textes confondent *pileus* et *tutulus* (Isidore, *Or.*, XVIII, 30, 5: Varron, *De l. lat.*, VII, 44; Festus [éd. Lindsay, Lipsiæ, 1913, p. 484, s. v°]). *galerius* (Properce, IV, 1, 29), *apex* (Aulu-Gelle, *Noct. att.*, X, 15; cf. Tite-Live, I, 34 et Cicéron, *De leg.*, 3). — Cf. Perrot, *Hist.*, t. IV, p. 534 f. 269; p. 546, f. 274; Musée de Constantinople, salle IV, n° 850 (cavalier de Sendjirli); *Bull. de corr. hell.*, t. II, 1878, pl. 18, n° 2 (ivoire de Spata); Ἐφημ. ἀρχ., 1888, pl. VIII, n° 12 (ivoire de Mycènes); 1891, pl. II, nos 1 et 4 (bronze de Tirynthe).

Le pileus :

1.	A l'eau	6 fois
2.	Au rameau	1 »
3.	Au double rameau	3 »
4.	Au ceste.	3 »
5.	A la maison	1 »
6.	A l'équerre.	2 »
7.	A la colonne	2 »
8.	A la hache	1 »
9.	Au bouclier.	1 »
10.	A la massue.	1 »

Les n[os] VI-X, qui sont en relation si naturelle avec le culte solaire, n'existent point dans le deuxième tableau ; parallèlement les n[os] 1-3 n'existent pas dans le premier.

Pernier (p. 289) devinait dans l'inscription un rituel et Karo concluait (*loc. cit.*) plus nettement qu'Evans (p. 292) : *Jedenfalls wird die Platte religiöse Bedeutung haben.* La spirale-labyrinthe des deux faces et ces constatations suggèrent que le disque est un calendrier-liturgique, comme tous les calendriers[1]. Annuel ou cyclique ? Il est difficile d'échafauder une conjecture sur une hypothèse. On sait cependant que les Chaldéens ont connu, dès une antiquité très reculée, une année lunaire de 360 jours, réglant pratiquement le temps, et une année luni-solaire de 365 jours (Lenormant et Babelon, *Hist.*, t. V, p. 175, 178; Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 47). Il serait concevable que l'année normale ait été divisée, d'après la base sexagésimale de leur numération, par eux ou par le peuple auquel appartient originairement le disque, en 18 et 19 chronocratories[2]. Mais ceci n'a, je l'avoue, aucune base. Il me semble préférable d'observer que la Mésopotamie a eu une période de 223 lunaisons, c'est-à-dire de 18 ans (12 mois de 30 jours et 7 mois complémentaires)[3] et que l'usage astronomiques de l'année solaire a pu

1. Hubert et Mauss, *op. cit.*, p. 228 sq. ; Bouché-Leclercq, *L'astrologie grecque*, Paris, 1899, p. 45 n° 1.

2. $18 \times 20 = 360$; $19 \times 19 = 361$ ($360 + 1$). — V. Maspero, *Hist.*, t. I, 1895, p. 205 sq. ; Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 220, 478 ; cf. p. 43 n° 4.

3. Lenormant et Babelon, *op. cit.*, t. V, p. 174 ; Bouché-Leclercq, *op. cit.*,

la conduire à l'établissement du cycle qui devait porter le nom de Méton; or, celui-ci comprend 235 lunaisons, soit 19 ans[1]. C'est au bout de 19 ans que « les astres, après leur révolution, regagnent leur point de départ », note Diodore (II, 47; cf. les 19 pierres de Stonehenge, Benoit, *op. cit.*, p. 7, f. 4, en rapportant la légende qui fait descendre Apollon en Bretagne tous les 19 ans; après cet intervalle, « les nouvelles lunes et les diverses phases qui les suivent reviennent avec une très petite erreur à des jours de l'année dont le rang ordinal est le même que dans l'intervalle précédent, du moins si l'on calcule la marche de la lune d'après les seuls mouvements moyens » (Biot, *Résumé de chronologie astronomique*, in *Mém. Ac. des Sc.*, t. XXII, 1850, p. 230). Je sais bien que l'astrologie chaldéenne a perdu de son prestige (Hubert et Mauss., *op. cit.*, p. 215; Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 47 sq.). Mais la tradition grecque est unanime à désigner l'Égypte et la Chaldée comme les maîtres ès astronomie du monde[2] : il me semble difficile de récuser ce témoignage et d'affirmer que Méton n'a pas emprunté son cycle à l'une ou à l'autre. M. Bouché-Leclercq lui-même (*op. cit.*, p. 70; cf. p. 60) reconnaît « en résumé. ... que l'astrologie grecque a été suscitée par l'astrologie chaldéenne qui lui a fourni tout ou partie des signes zodiacaux et les types planétaires ». Peut-être d'ailleurs désignerais-je ici plus volontiers comme débiteur l'Égypte qui, elle, a couramment employé l'année solaire de 365 jours « de temps immémorial » (Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 53) ou du moins « avant les premières dynasties thinites et memphites » (Maspero, *Hist.*, t. I, p. 208, n. 2). Le disque de Phaistos offrirait ainsi sur la face B le cycle chaldéen (le premier écrit; d'usage pratique ?), sur la face A, le cycle égyptien. Superposition que le monument entier réédite. Nombre de signes sont répétés sur la planisphère

p. 123 n° 3. Cf. Lenormant, *La divination et la science des présages chez les Chaldéens*, Paris, 1875, p. 8 n. 1.

1. $19 \times 365,25 = 6939,75$; $235 \times 29,5305 = 6939,68$.

2. Hérodote, II, 109; Strabon, XVII, 1, 29; Diodore, II, 31; Aristote, *De cælo*, II, 12; Pline, *H. N.*, VI, 30, 4, etc.

de la stèle de Marduk-nadui-ahi, au British Museum (Lenormant etBabelon, *Hist.*, t. V, f. p. 183) : couteau, oiseau, chien, flèche, vaisseau, bétyle, rosace, corne, bélier, et le diamètre (entre 158 et 165 millimètres) est un demi-pied babylonien[1], tandis que le système scriptural « égyptise »[2] ; enfin, pense A. Reinach (p. 14 ; cf. Mosso, p. 199) « le peuple qui parlait la langue du disque avait, comme les Égyptiens et les Assyriens, conservé des idéogrammes à côté de signes à valeur phonétique, les uns syllabiques, les autres alphabétiques ». Est-il besoin d'ajouter que toute l'histoire de ce temps montre l'Egéide à cette double école?

Les bordures indiquent, je crois, les divisions de l'année : celle de la face A, le Zodiaque, celle de la face B, les mois[3]. Or, « il n'y avait pas de zodiaque égyptien » (Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 55) et l'année chaldéenne commençait, comme l'ancienne année romaine, au solstice de printemps, dans le signe du Bélier (Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 129, n. 1 ; Lenormant et Babelon, *op. cit.*, t. V, p. 501). Je remarque en même temps que tous les groupes de la face B sont différents et que plusieurs se répètent dans le labyrinthe de la face A : 4e, 7e et 10e ; 2e et 8e ; 3e et 9e ; 5e et 17e ; 16e et 19e ; les différences donnent 3, 6 et 12. Je ne pénètre point leur secret, mais je me demande s'il en serait de même pour un astronome.

Peut-être le monument a-t-il simplement servi d'ex-voto ; peut-être aussi la tablette de Sippara du British Museum indique-t-elle sa destination. Le disque radié qui s'offre sur un autel à l'adoration de Nabou-abla-idin (Perrot, t. II, 1884, p. 211, f. 71 ; v. 900) paraît bien un arrière-petit-cousin du disque de Phaistos. Si toutefois on compare celui-ci aux objets similaires, on

1. Pied babylonien = 319mm,6 (Decourdemanche, *Traité pratique des poids et mesures des peuples anciens et des Arabes*, Paris, 1909, p. 11 et 17) — 319mm,6 = 159mm,8. — Cf. la loi de Gortyne et le code d'Hammourabi.

2. V. E. Meyer, *Gesch. des Alt.*, t. I, p. II², 1909, p. 681 ; cf. *Genèse*, XXXVII, 25 ; XLII, 3.

3. V. Diodore, II, 30 ; *Dict. d. ant.*, t. I, 1881, p. 1095, vº *Chaldæi* (Lenormant). Cf. Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 55, et Biot, *Études sur l'astronomie indienne*, Paris, 1859 [Extr. du *J. des Sav.*], p. 14.

le placera plutôt sur un chariot que sur un autel[1]. Je ne l'ai pas eu dans les mains; mais un examen attentif du contour permettrait sans doute de supprimer le point d'interrogation que je pose ici.

Je viens de parler de cousinage : le disque de Phaistos n'est donc pas « isolé » (Evans, p. 67). Il a même deux frères : un fragment discoïde en terre cuite également trouvé à Phaistos (2e Palais) où est tracé un labyrinthe[2], et le plomb de Magliano[3]. Pernier, qui, décidément, paraît avoir seul pressenti la signification de son admirable trouvaille, n'a pas manqué d'en rapprocher le second (p. 289). Malgré quelques différences — la spirale-labyrinthe, simplifiée, n'a pas d'entrée, et n'est tracée que sur une face, malgré la dizaine de siècles qui les sépare — Milani a d'abord daté le plomb du IIIe ou du IVe siècle (*Mon.*, p. 47), puis du VIIe (*Museo*, p. 130); les deux objets sont visiblement très semblables.

Il est vraiment exaspérant que l'étrusque soit encore pour nous « le mur derrière lequel il se passe quelque chose »; l'inscription de Magliano, lue avec certitude, nous permettrait peut-être de deviner le sens de l'inscription de Phaestos. Milani y déchiffre (p. 66) les noms de deux triades, une sur la face A (Caudas [le premier mot de l'inscription], Aiseras, Maris'l), une sur la face B (Malakhdaura, Calusc, Tins) et considère le disque comme un « feriale » (p. 48 et 60). Caudas serait le Soleil;

1. Cf. les chariots solaires de Trundholm, d'Helsinborg, de Syros (Déchelette, *op. cit*, t. II, p. 414, f. 165; 415 no 1; 416 f. 167), d'une tablette de Cnosse (Evans, p. 42 f. 19) et de la grotte de Dicté (Hogarth, *Ann. of the Br. School at Athens*, t VI, 1899-1900, p. 108). — Sur une lampe arlésienne du musée de Marseille (Fröhner, *Cat. des ant. gr. et rom. du mus. de Marseille*, Paris, 1897, p. 317, no 1815), deux Nikés au vol et affrontées élèvent un disque solaire au-dessus d'un autel cylindrique accosté de deux flambeaux.

2. Pernier, *Scavi della missione italiana a Phaestos, 1902-1903*, in *Mon. ant. di Lincei*, t. XIV, 1905, col. 444, f. 54.

3. Milani, *Il piombo scritto di Magliano*, in *Mon. ant. di Lincei*, t. II, 1893, p. 42 sq.; tav. I, nos 1 et 2; cf. *R. Mus. arch. di Firenze*, Firenze, 1912, p. 130, no 73669 et Deecke, *Rhein. Mus.*, t. XXXIX, 1884, p. 144 sq. — Le seul titre de la brochure de Gleye : *Kritische Studien. Die westfinnische Inschrift auf dem Diskus von Phaestos*, Tomsk-Leipzig, 1912 (je n'ai pu la voir) unit les deux monuments.

Aisera, la Terre lunaire, Déméter, Luna Diana, d'après Deecke; Maris'l, la divinité qui nomme le *Martius mensis*; Malakhdaura, Libera ou Perséphone; Calusc ou Calus, le dieu de l'obscurité infernale; Tuis, le Jupiter latin. Ce rituel ne serait pas seulement annuel, puisque, d'après l'interprétation conjecturale de Deecke, acceptée par Milani (p. 61), Calusc exigerait des sacrifices « chaque année, pendant les pleines lunes ». M. Martha (*La langue étrusque*, Paris, 1913, p. 241 sq.) discerne dans ce texte la consultation d'un fidèle à un dieu guérisseur (*recto*) et la réponse du dieu (*verso*). Il serait très naturel qu'au VII[e] ou VI[e] siècle avant notre ère, l'image sacrée du labyrinthe ait pu être associée à toute manifestation cultuelle s'adressant au Soleil, si naturel que la Tholos d'Epidaure est, en fait, construite sur un labyrinthe. Mais le disque de Phaistos et le plomb de Magliano sont trop parfaitement identiques, et la pensée de Milani au sujet du second est trop proche de la mienne à propos du premier, pour que je ne préfère point une interprétation d'ailleurs présentée avec certitude : *E questo uno dei pochissimi testi etruschi che possono dirsi di senso pressochè accertato* (*Museo*, p. 131).

Tout près du plomb de Magliano se place un disque ombrien, sur lequel Conestabile a, voici quarante ans, attiré l'attention[1]. Sur neuf zones concentriques, décorées de symboles solaires (chevrons, cercles centrés, bossettes, méandres, triangles, oiseaux), se détachent en fort relief, dix-neuf bossettes que leur disposition spéciale empêche de confondre avec l'ornementation du fond : deux petites, très proches, en bas, et sur la première zone du disque; trois grosses, assez proches l'une de l'autre, en haut, et sur la deuxième; quatre moyennes à peu près également réparties et qui formeraient les quatre sommets d'un trapèze, sur la troisième; cinq moyennes qui seraient les sommets d'un pentagone, sur la cinquième; enfin cinq autres semblables sur la

1. *Sovra due dische in bronzo antico italici del Museo di Perugia e sovra l'arte ornamentale primitiva in Italia e in altre parti di Europa*, Torino, 1874. C'est du plus grand (pl. I) que je parle.

zone centrale. Les trois grandes correspondent à l'intérieur à trois anneaux (p. 3) qui appellent une barre transversale et justifient la manière dont j'ai placé l'objet pour le regarder. Il a pieusement été offert à une tombe, comme les bijoux précisément lydiens d'Aïdin (Perrot, *Hist.*, t. V, p. 295-298, fig. 203-208; ceux-ci apprennent que la « barre transversale » dont je viens de parler, était une colonne, figure aniconique que nous rend d'ailleurs le disque de Phaistos (v. *supra*, nº 23). Le plomb de Magliano autorise à songer que ces dix-neuf bossettes ont une signification semblable à celle des dix-neuf groupes du labyrinthe A de Phaistos; mais j'admettrais volontiers ici l'interprétation que j'ai précédemment écartée : celle d'un rythme annuel. Les trois dimensions des bossettes (cf. les trois cercles des labyrinthes de Tirynthe et d'Epidaure répondraient aux saisons, si j'en crois une tombe de Sulcis[1]. Deux gravures rupestres y racontent les vicissitudes du Soleil. La plus expressive montre trois cercles de grandeurs différentes reliés par un trait continu; celui du milieu, énorme, est étoilé de six rayons; le dernier, minuscule, est précédé d'un trait transversal qui figure une croix, un labyrinthe. Le sens de la course est donné par le cavalier solaire, accolé à la figure médiane. A droite, un orant. Le « trictrac » de Cnosse (Brising, *op. cit.*, p. 10, f. 9) « un trictrac dont le plan ressemble à un labyrinthe ou à un palais », écrit inconsciemment M. Brising, est d'ailleurs certainement comparable au grand bronze de Pérouse. Les trois séries de disques et leur nombre (18 : lettre de M. Xanthoudidis du 11 mars 1914; M. Xanthoudidis juge «impossible que l'objet soit un échiquier ») le rapprochent à la fois de ce bronze et du disque de Phaistos.

Me voici loin des « phalères » de Conestabile (p. 5). Aux monuments de Phaistos, de Magliano et de Pérouse, s'apparentent essentiellement un disque solaire radié, en plomb, que j'ai noté au musée de Fiesole, le disque d'or de la collection

1. Taramelli, *Incisioni sopra monumenti preistorici nel Sulcis, Sardegna*, in *Bull. di paletn. ital.*, t. XXXII, 1906, p. 83 sq., tav. VI, nᵒˢ 1 et 2.

Nelidow et les boucliers dont j'ai déjà parlé, les disques lacustres et anglo-irlandais[1], un moule assyrien du musée de Constantinople (salle XVI, n° 749), le moule de Sitia (Lagrange, *op. cit.*, p. 69, f. 39), les bijoux ou amulettes décorés de svastikas, spirales, cercles radiés, etc..., baptisés si drôlement « fusaïoles » (cf. les croissants d'or préhistoriques et Ferrero, *op. cit.*, p. 140), enfin le disque de bois que fut la soule bourbonnaise (*Mercure de France*, 1735 [mars], p. 424). Que le vêtement soit d'argile ou d'or, j'atteins partout ici la même adoration et la même pensée.

(*A suivre.*) Capitaine Robert de Launay.

1. Munro, *op. cit.*, p. 49, pl. 9 n° 2 (Auvernier); p. 265, pl. 21, n°s 24 et 30 (Starnberg). — *op. cit.*, t. II, p. 415, f. 166.

VARIÉTES

La cathédrale de Reims.

Il s'est ouvert an musée des Arts décoratifs, récemment, mais à si petit bruit qu'elle a passé inaperçue, une exposition qui eût dû faire accourir tout Paris. Deux cents photographies de grand format y font revivre l'ensemble et le détail de la cathédrale de Reims. C'est le bout de l'an de la morte. Sachons gré à l'Union centrale d'avoir commémoré ainsi son martyre.

On a fait figurer, dans cette exposition, en même temps que les aspects les plus particuliers du chef-d'œuvre, les pièces les plus caractéristiques de sa parure — celles que le feu a pour jamais détruites et celles qu'ils s'est contenté d'effleurer, celles qu'on ne pouvait pas ne pas voir, parce qu'elles étaient à la hauteur de notre œil, et celles qui se dérobaient à nos regards dans les parties hautes des tours, qui se ramassaient en cul-de-lampe sous la base des statues, qui se projetaient en avant des corniches sous forme de gargouilles, qui se logeaient dans les frontons ajourés, qui se superposaient dans la gorge des voussures, qui se juxtaposaient en ronde-bosse dans les pieds-droits des portails, qui, dans des niches trilobées, meublaient le portail intérieur de silhouettes encadrées de feuillage, qui soutenaient les retombées d'archivoltes, qui cantonnaient les supports d'arcs-boutants, qui se déployaient à l'angle supérieur des murailles, ou qui, dans leurs édicules à clochetons, surmontés de pinacles, veillaient, au sommet des contreforts, sur la ville.

Je ne sais rien d'émouvant comme cette évocation.

Figures colossales ou naines, isolées ou formées en groupes, les sculptures de Reims constituaient un ensemble unique en ampleur — on en a compté plus de trois mille — et en homogénéité.

Non qu'elles fussent toutes de la même date. L'édifice n'a pas été construit d'un seul jet. Le plan primitif, que les archives de Reims, par une heureuse fortune, ont gardé, a bien été réalisé de point en point par les maîtres d'œuvre qui, du commencement à la fin, se succédèrent dans la direction des travaux, mais ces travaux ne prirent guère moins de deux siècles. En 1241, on inaugurait le chœur; en 1260, la nef était terminée, les assises de la façade posées. On s'aperçut alors que le vaisseau, si vaste qu'il fût, ne l'était pas assez pour le concours énorme de peuple attiré par le sacre des rois, et l'on prit la détermination de le prolonger de plusieurs travées. Tout ce qui avait été exécuté de la façade fut, en conséquence, démoli. En 1295, l'église était achevée. Restait

à construire les tours, et l'élégance d'ornementation et de style de ces tours témoigne qu'elles ne sont pas seulement de la deuxième grande période du gothique, mais qu'elles furent achevées assez tard dans le quatorzième siècle.

En regard de cette éblouissante façade où s'atteste un goût dominant de sveltesse, où la nudité des murailles disparaît sous la prodigalité des sculptures, où les lignes verticales seules s'accusent, où l'architecte, pour rendre aériennes les tours, en a construit l'étage supérieur sur plan octogonal en le flanquant aux angles de tourelles si méthodiquement ajourées que leurs escaliers semblent suspendus dans le vide — voyez Notre-Dame de Paris et sa façade d'un siècle antérieure.

Ici, la masse s'accuse avec une majesté imposante, mais austère. A l'étage inférieur, pas un autre ornement que les tympans et les voussures des porches. La sculpture, prise dans l'épaisseur de la pierre, ne la déborde pas. Même observation pour la frise des Rois, qui souligne le haut du portail. A l'étage de la grande rose, même sensation d'art robuste et qui ne craint pas de s'affirmer en lourdeur. Dans la forte saillie et les deux ressauts successifs de ses contreforts nus, dans l'ogive surbaissée où s'enferment les baies géminées de ses deux tours, on sent la volonté raisonnée de restreindre l'étage au rôle de soubassement. C'est plus haut seulement que les deux tours se dressent désormais isolées. La légèreté, d'ailleurs, qui manque à la partie inférieure, est compensée par l'élancement de la galerie ajourée qui relie les deux masses carrées l'une à l'autre, et par l'étroitesse des deux ouvertures en ogive dont le dernier étage des tours est percé. A la regarder d'ensemble, cette noble façade se caractérise par un merveilleux équilibre entre les pleins et les vides, entre les lignes verticales et les horizontales, et de la nudité même de ses parties inférieures, opposée aux parties supérieures plus ornées, elle tire un accent prodigieux de grandeur.

A raisonner ainsi l'impression qu'on ressent au premier choc en face de Notre-Dame de Paris, on n'est pas tenté de critiquer la prédilection que ressentent pour elle nombre de connaisseurs. Mais si leur sentiment se conçoit, il s'en faut qu'on se croie tenu de les suivre dans les conclusions par trop exclusives qu'ils en tirent. Que le vaisseau de notre église métropolitaine soit plus beau, j'en tombe d'accord avec eux. Des proportions irréprochables de convenance, une nef sensiblement plus élevée — quarante-huit mètres à Paris, trente-huit à Reims, — un triforium d'un dessin plus heureux, des piliers d'un modèle plus varié, pourvus de chapiteaux plus robustes et dont le décor, avec une extraordinaire souplesse, change d'aspect suivant le rôle et la charge de la colonne cylindrique, du pilier ou du faisceau de colonnettes — toutes ces raisons réunies font du vaisseau parisien une merveille dont la comparaison est fâcheuse pour le vaisseau rémois.

Mais la confrontation des deux façades n'a rien de défavorable pour Reims.

Les deux nefs sont de la même période, ou à bien peu de chose près; les

façades sont de deux périodes différentes, et dont l'art ni les idées ne sont les mêmes. Toutes deux sont le dernier mot de leur époque, et chacune est la perfection dans son genre. La façade de Paris, dont la construction était terminée dès 1240, est un modèle de sobriété mâle; celle de Reims, tout entière du XIVe siècle, n'est pas un type moins achevé de distinction élégante et de sveltesse nerveuse. A l'homme de goût de les apprécier l'une et l'autre, sans snobisme, dans ce qu'elles ont d'exceptionnel et de rare, comme les amateurs de statuaire savent goûter, en même temps que les métopes d'Olympie ou l'Aurige de Delphes, la Vénus de Milo — en même temps que les figures de Phidias, celles de Praxitèle. Il n'y a pas d'étalon unique en beauté.

Ce qu'on incrimine surtout dans la façade de Reims, c'est une trop grande richesse de parure. Le reproche serait fondé si la parure cachait l'essentiel et dérobait à l'œil les grandes lignes du corps d'architecture qu'elle a mission d'orner. Ici, ce n'est point le cas. Ni la saillie vigoureuse des porches et les frontons triangulaires qui les coiffent, ni les édicules à clochetons qui décorent, à l'étage suivant, les contreforts des tours, ni la haute galerie à pinacles d'où surgissent les tours et le pignon ne dissimulent quoi que ce soit de la structure et n'alourdissent les lignes. Pas un détail du vaste ensemble qui ne concoure à l'impression d'élancement voulue par l'architecte et rigoureusement conforme au programme que l'art gothique, dès le milieu du XIIIe siècle, s'est tracé.

Qu'on regarde les façades latérales de Notre-Dame de Paris, postérieures seulement de vingt années à la façade principale. Dans les croisillons nord et sud des transepts on trouvera, nettement accusé, le principe de la prédominance des lignes verticales sur les horizontales, principe dont le maître d'œuvre de Reims devait, un siècle plus tard, tirer toutes les conséquences qu'il comporte en multipliant dans sa façade les vides pour ne laisser apparents que les appuis, en supprimant les tympans historiés des trois porches et en les remplaçant par des vitraux translucides, en encadrant dans une ogive la grande rose, en surélevant, des deux côtés de la rose, les ogives géminées des tours, en adoptant enfin, pour l'étage supérieur, le plan octogonal et l'encadrement de tourelles ajourées.

Tous ces artifices, qui sont autant de trouvailles, et de trouvailles heureuses, laissent intacte l'impression de solidité : elles fortifient l'impression d'élancement. Frontons triangulaires, clochetons des contreforts, pinacles aigus et dentelés de la galerie des Rois, tout, dans cette façade, guide l'œil et le conduit, d'une pression irrésistible et savante, vers le faîte. C'est l'apogée et le couronnement de l'art gothique dans une formule bien française, délicieusement élégante et qui se caractérise en trois mots : harmonie, logique et clarté.

Analysons maintenant le décor, étourdissant de vie, dont les ornemanistes et les tailleurs d'images du XIVe siècle et des premières années du XVe ont rehaussé, comme du manteau le plus royal, le jet vertigineux de la pierre.

On sait quelle fonction toute spéciale, indépendante du caprice des artistes,

soumise à des règles précises et à des traditions pleines de sens, remplissait dans les églises gothiques la sculpture. Dès le portail, elle s'adressait avec d'autant plus d'autorité aux fidèles qu'ils étaient pour la plupart illettrés. En images saisissantes et concrètes, elle déroulait pour eux les scènes les plus touchantes de l'ancien et du nouveau Testament; elle expliquait sous forme allégorique les mystères, elle énonçait les vérités élémentaires de la foi et les fixait en traits indélébiles dans les âmes. A ce corps de doctrines, partout le même, lle joignait l'histoire du saint ou de la sainte à qui l'église était consacrée. De là l'infinie variété de ces représentations et le développement souvent très large qu'elles prenaient.

C'est à Reims qu'elles ont pris le développement le plus inattendu. Il est aisé d'en démêler la raison. L'extension de la statuaire y découle logiquement, inévitablement, des innovations de l'architecte. C'est dans l'ogive des tympans qu'avaient pris place jusque-là, en registres superposés de bas-reliefs, les moti s dominants proposés à l'émulation des artistes. Quand le maître d'œuvre eut troué les tympans, il lui fallut loger ailleurs les scènes pieuses ou les péripéties du drame de la vie de Jésus qui constituaient les points essentiels du programme d'imagerie religieuse imposé par la tradition et la foi. Où pouvait-il les reporter? Impossible de songer aux voussures, faites non pas pour des groupes, mais pour des figures isolées. La partie inférieure des murailles, laissée libre audessous des voussures, restait seule disponible. On la livra tout entière aux sculpteurs, et c'est ainsi que les scènes de la vie de la Vierge, obligatoires puisqu'il s'agit d'une église consacrée à Marie, la légende des saints locaux et l'évocation des précurseurs de la foi y prirent place en figures de ronde-bosse et en groupes.

Cette solution du problème artistique en amena, par contre-coup, une seconde, exclusivement architecturale. Si grand que fût l'espace livré aux imagiers, il ne pouvait suffire. Entre le point de départ des voussures, qui ne commencent qu'à la hauteur du linteau, et le soubassement des pieds-droits, la distance est considérable, et les figures qu'on y érige doivent être non seulement de haute taille, mais, séparées par des colonnettes l'une de l'autre, astreintes à l'obligation de se maintenir dans l'aplomb de la muraille ; elles doivent aussi se renfermer dans une simplicité d'attitude, dans une discrétion de geste qui compliquent la tâche du sculpteur dès qu'il s'agit de les relier dans une communauté de sentiment et d'action. Pour les rendre, en dépit de tout, expressives, il lui faut, dans l'entre-deux des colonnes, disposer d'une surface plus large qui lui permettra de les présenter de trois-quarts et de donner à leur mouvement plus de souplesse. De là, pour l'architecte, nécessité d'élargir les voussures, de creuser davantage les porches et d'en accuser plus profondément la saillie.

Mais l'ébrasement, si agrandi qu'il fût, des portails, était hors d'état de se prêter à l'exécution de toutes les scènes que le tympan, avec sa superposition de bas-reliefs, suffisait naguère à contenir. Le maître d'œuvre, en y réfléchis-

sant, trouva l'espace nécessaire dans l'ouverture triangulaire des frontons. Il y reporta, toujours en ronde-bosse, les motifs essentiels, ceux que nous voyons, à Paris, figurés dans la partie supérieure des tympans, et, de même qu'on voit représentées aux pieds-droits l'Annonciation, la Visitation, la Présentation au temple et les précurseurs, les prophètes, ou les saints protecteurs de Reims, de même nous voyons au-dessus du triple portail, dans l'ajour des frontons, le Christ en croix entouré de son cortège habituel de bourreaux, de saintes femmes et d'apôtres, le Couronnement de la Vierge, avec l'escorte céleste qui l'encadre, et la scène principale du Jugement dernier, celle où Dieu le Père, assisté de ses anges, procède à la suprême sanction et préside, à la séparation des bons et des méchants, des bienheureux et des réprouvés. Tout ce qui se relie indirectement à ces scènes, d'une importance capitale, Naissance et Mariage de la Vierge, rois de Juda, dont descend Marie, David et Goliath, Salomon et la reine de Saba, Hérode et le Baptiste, Invention de la Sainte-Croix, scènes de l'Apocalypse et châtiment réservé dans les enfers aux coupables, sera recueilli, en ordre dispersé, partout où l'on s'était gardé, jusque-là, d'introduire une figure ou même un motif d'ornement. Les bases des contreforts nord et sud se meubleront ainsi de bas-reliefs et se surmonteront de frontons ajourés qui se relieront à ceux des trois portails. La voussure de l'ogive centrale où s'inscrit la grande rose recevra, de place en place, des statues : le grand nu de la muraille, au-dessus de cette ogive, s'égayera de reliefs, et le mur intérieur lui-même se peuplera de figures isolées. Enfermées dans des niches que le chêne et le châtaignier, le nénuphar, le lierre et la vigne encadreront dans un admirable décor d'arabesques, ces figures, empruntées à l'ancien ou au nouveau Testament, et même à la légende, enrichiront de sensations inédites l'œil des foules. Elles ne constitueront pourtant pas à elles seules le complément des scènes historiques ou religieuses dont la statuaire avait à réaliser le programme, et le Baptême de Clovis, dont la représentation devait être exigée fatalement dans l'église du sacre, sera relégué, en figures colossales, au-dessus de la grande rose, dans la galerie des Rois.

C'est ainsi qu'une seule nouveauté, celle-là réfléchie, bien voulue, et d'ailleurs parfaitement légitime, le percement de l'ogive des tympans, en a entraîné, par un enchaînement imprévu de causes et d'effets, une multitude d'autres, auxquelles le maître d'œuvre, originairement, n'avait certainement pas pensé, et qui durent assurément scandaliser les plus épris de tradition parmi ses confrères. La foule en jugea autrement. A peine terminé et revêtu définitivement de sa parure, le grand portail de Reims était classé, d'un consentement unanime, parmi les plus parfaites créations de notre art ogival, et cette opinion s'exprimait, avec la concision d'une formule lapidaire, dans le célèbre dicton :

Clochers de Chartres, nef d'Amiens,
Chœur de Beauvais, portail de Reims.

J'aimerais à passer en revue, pour finir, les plus beaux morceaux de ce portail et à noter les différences de goût, de sentiment et d'exécution qui s'y attestent, sans que l'ensemble y perde en unité, en émotion ou en grâce. Faute de place, je me contenterai d'indiquer que les dernières en date de ces œuvres, celles, par exemple, des frontons, inférieures en sobriété et en nerf à celles des pieds-droits, mais non moins pathétiques et incontestablement plus libres et plus souples, ouvrent la voie, d'une façon très sensible, à un art plus indépendant, plus décoratif dans l'allure, moins assujetti aux règles étroites imposées par l'architecture, moins ému, moins grand, moins profond, mais plus spirituel, plus souriant, plus exclusivement champenois, et où s'exprime une humanité plus moyenne. Des frontons de Reims à l'art familier que créeront un siècle plus tard les ateliers de sculpture troyens, la distance est pour ainsi dire insensible. C'est l'individualisme, en art, qui s'annonce.

Allez voir cette exposition. C'est la première fois que vous trouverez ainsi réunies toutes les formes d'art qu'une cathédrale gothique *peut revêtir*, toutes les merveilles qui s'amoncelaient aux façades de celle-là. Allez-y pour contempler ce qui n'est plus et pour mieux le comprendre. Vous mesurerez ainsi le désastre, et ni vous ni vos enfants ne l'oublieront.

(*Le Temps*, 28 septembre 1915).

THIÉBAULT-SISSON

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 1915

M. Ernest Babelon explique les types de quelques monnaies grecques frappées à l'occasion de la célébration des jeux olympiques en l'an 420 a. C. Sur l'une de ces pièces, le foudre de Zeus est voilé, c'est-à-dire, en quelque sorte, en deuil, à cause de l'injure faite à Zeus par les Lacédémoniens qui avaient audacieusement violé la trêve sacrée. Une autre monnaie, qui a pour type un bouclier béotien vu à l'envers, fait allusion à la supercherie du Lacédémonien Lichas qui, étant exclu des jeux en sa qualité de Lacédémonien, se fabriqua en quelque sorte un faux état civil. — MM. Collignon, Salomon Reinach, Bouché-Leclercq et Ed. Cuq font quelques observations.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1915

M. Chavannes, président, donne des nouvelles de l'explorateur anglais de l'Asie centrale, Sir Aurel Stein. Dans une lettre datée du 8 août et écrite au milieu des montagnes du Kara-kol Pamir, ce voyageur expose les résultats archéologiques de ses dernières recherches dans les régions de Tourfan et de Leou-lan. Cent quatre-vingts caisses pleines de débris de fresques et de manuscrits ont été expédiées du Kachgar en Inde et viendront enrichir encore la belle collection de Sir Aurel Stein. La vieille route des caravanes chinoises dans le bassin du Lop-nor a été fixée avec précision; des fouilles ont révélé plusieurs aspects nouveaux de la vie locale au VII[e] et au VIII[e] siècle de notre ère. Sir Aurel Stein suit actuellement, Ptolémée en main, l'itinéraire par lequel se faisait le transport de la soie aux premiers temps de l'ère chrétienne. Il se propose de se rendre en Perse par Askabad et Meshed.

M. Cagnat achève la lecture de son mémoire sur les proconsuls d'Afrique.

M. Salomon Reinach étudie un passage d'un poème de Sidoine Apollinaire, écrit en 467, qui, dans l'état où les manuscrits l'ont transmis, est inintelligible. Après avoir réfuté les tentatives antérieures d'explication, M. Reinach propose de changer une lettre (*urbem* en *orbem*) : Sidoine aurait parlé d'un puits sacré où les habitants du Gévaudan prétendaient qu'on pouvait voir la lune, ce qui est impossible sous nos latitudes. M. Reinach s'occupe incidemment du renard de La Fontaine qui voit la lune dans un puits et la prend pour un fromage; il rappelle que l'assimilation de la lune à un fromage se rencontre aussi au Danemark et en Grèce; peut-être existait-elle aussi dans une légende du Gévaudan, dont les fromages étaient renommés et exportés jusqu'à Rome. — MM. Chavannes, Alfred Croiset et Chatelain présentent quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

WOLFGANG HELBIG

Aux premiers jours d'octobre 1915 est mort à Rome, dans la villa Lante qu'il possédait et qu'il avait rendue si hospitalière, le dernier des savants allemands, à la fois archéologues et philologues, que forma, vers 1860, l'enseignement de Ritschl et d'Otto Jahn. Sauf erreur, il en reste un seul, mais français et parisien depuis un demi-siècle : W. Fröhner.

Helbig écrivait des mémoires, je le sais. Les a-t-il terminés? Verront-ils le jour? Je l'ignore. Mais, en 1911, cédant aux instances de son ami C. Jacobsen, il publia une courte autobiographie, comme préface du catalogue de la collection italo-étrusque de Ny-Carlsberg. Je vais presque me contenter de traduire ces pages, car l'autobiographie, comme on l'a dit, est précisément ce que toute biographie devrait être; d'ailleurs, le récit est assez bien tourné pour mériter de passer dans notre langue.

Né à Dresde en février 1839, d'un père qui était professeur au gymnase de cette ville, Helbig céda, tout jeune encore, et avec l'approbation de son père, au démon de la curiosité. Il collectionna des plantes, des minéraux, des fossiles; il fut un visiteur assidu des carrières de calcaire aux environs de Dresde. Sa connaissance pratique de la minéralogie lui fut souvent utile dans la suite. Un graveur nommé Steinla, qui avait rapporté d'Italie une jolie collection de monnaies, lui donna le goût de l'archéologie. Puis ce fut Hermann Hettner (le père du fondateur du musée de Trèves) qui l'initia à la collection de moulages réunie par Mengs. Ses études de gymnase achevées, Helbig entra d'abord (1856-7) à l'Université de Goettingue, où il eut pour maîtres Sanppe et Curtius; puis il se rendit à Bonn et y reçut l'enseignement des trois savants qui étaient alors les piliers de cette Université, Fréd. Ritschl, O. Jahn et F.-G. Welcker. Docteur en 1861 avec une dissertation *Quaestiones scaenicae*, il fut envoyé en 1862, comme *ragazzo*, à l'Institut de Rome, dont les secrétaires étaient alors Henzen et Brunn. Presque aussitôt, il commença à collaborer aux *Annali*, s'occupant d'abord de vases grecs et de monuments étrusques. En 1863 il publia une importante notice sur la *Tomba del Citaredo* de Corneto et ne cessa dès lors de se tenir au courant des découvertes faites en Étrurie. En 1865, Brunn fut appelé à l'Université de Munich; Helbig le remplaça comme second secrétaire. L'année d'après, il épousa une princesse russe, Nadejda Schakowskoy, femme accomplie, musicienne remarquable, qui fut parmi les amies intimes de Wagner et de Liszt. Ce mariage aristocratique procura à Helbig des relations dans la haute

société romaine; grâce à l'amitié des grands propriétaires de *latifundia*, il était instruit à temps de toutes les découvertes archéologiques et pouvait en faire profiter les *Monumenti*, alors si brillants. En été, il allait souvent en Russie et explorait les collections publiques et privées de ce pays, entre autres celle du comte Alexis Ouwaroff, près de Smolensk, qui était le cousin de Mme Helbig.

Au courant de tout ce qui touchait la peinture étrusque, Helbig voulut étendre ses connaissances par une étude approfondie de la peinture campanienne. Son catalogue raisonné des restes de cette peinture, publié avec un atlas en 1869, fut reçu avec l'estime qu'il mérite encore (*Wandgemälde der vom Vesuv verschüttenden Städte*). Dans un ouvrage subséquent (*Untersuchungen über die campanische Wandmalerei*, 1873), il s'appliqua à mettre en lumière les origines hellénistiques des peintures de style grec et à en définir le caractère. Mais bientôt les premières découvertes de Schliemann et le développement des recherches de préhistoire dans l'Italie du nord le détournèrent de la Campanie vers la vallée du Pô. Un premier livre condensa les résultats des travaux italiens et y joignit d'intéressantes hypothèses (*Die Italiker in der Po-Ebene*, 1879). « Je développai l'opinion que les villages lacustres étaient les plus anciens établissements italiotes dans la péninsule. Toutefois, depuis 1879, on a signalé des villages lacustres dont la *limitation* répond exactement au rite étrusque; on peut donc se demander si certains de ces villages ne sont pas dus aux Étrusques, question dont l'élucidation doit être réservée à l'avenir. »

Les analogies de la civilisation révélée par les fouilles de Mycènes avec celle que dépeint l'épopée homérique inspirèrent à Helbig son plus important ouvrage, qui a été traduit en français (*Das homerische Epos aus den Denkmälern erlaüters*, 1884 et 1887). Depuis longtemps, il songeait à une troisième édition qu'il n'a pas donnée; mais il a publié plusieurs travaux étendus (entre autres dans es *Mémoires de l'Institut de France*) qui devaient servir à la préparer.

Parmi ses devoirs de secrétaire de l'Institut allemand, un de ceux dont Helbig s'acquittait avec le plus de plaisir était celui de *cicerone* dans les Musées romains. Ayant recueilli, à cet effet, une multitude de notes, il se décida à les mettre en œuvre dans son excellent *Guide* à travers les collections publiques de Rome (*Führer*, 1re éd., 1891; 2e, 1895; 3e, avec le concours de quelques savants plus jeunes, 1912; trad. française et anglaise). Tous les archéologues du monde ont consulté cet ouvrage et sont devenus les obligés de l'auteur. « Mon *Guide*, écrivait Helbig en 1911, a été diversement jugé. Dans le grand public, quelques-uns le trouvèrent trop savant; mais quelques archéologues le considérèrent comme trop *populaire*. » Ce désaccord est réel; il fait l'éloge d'un ouvrage écrit avec goût qui a servi aux savants comme aux gens du monde, mais que la troisième refonte a quelque peu encombré.

Vers 1878, un ami de Helbig, le sénateur Giovanni Barracco, commença à former une collection d'antiques de choix, ayant pour objet de résumer brièvement, mais clairement, le développement de la sculpture dans l'antiquité. Helbig se chargea de la faire connaître dans deux in-folio trop lourds et trop chers, mais dont le texte (rédigé en français) témoigne de beaucoup de finesse et de savoir (*La collection Barracco*, 1892-1894).

Helbig n'avait jamais cessé d'utiliser ses loisirs pour voyager et compléter

son instruction sur le terrain. On le vit successivement dans les différentes provinces de l'Italie, en Grèce, en Sicile, en Sardaigne, en Tunisie, en Angleterre et en France. Partout il sut se faire des amis, car il était de relations faciles et n'avait de l'Allemand qu'une certaine lourdeur dans la jovialité, jointe à un goût très accusé pour les « beuveries ». Mais sa conversation était vive et spirituelle ; il aimait les femmes et le leur faisait sentir par ses attentions ; il savait d'ailleurs parler de mille choses et n'était pas l'esclave d'une spécialité.

Jusque vers 1885, sa situation de secrétaire de l'Institut allemand ne lui donna que des satisfactions. Très désireux de maintenir à l'Institut son caractère de centre intellectuel à Rome, il était aidé dans cette tâche par l'ambassadeur allemand, Robert de Keudell, aussi libéral et éclairé que lui. « Les membres de l'ancienne droite, qui étaient alors à la tête des affaires en Italie, Lanza, Sella, Ricasoli, Minghetti, etc., étaient des hommes très instruits, qui suivaient avec un vif intérêt les travaux de la science allemande. La direction centrale à Berlin comprenait presque exclusivement des savants de grand style, des personnalités comme Mommsen, Haupt, Lepsius, Curtius, Hercher, qui s'entendaient à merveille avec les secrétaires romains parce qu'ils se contentaient de leur marquer les grandes lignes de leur activité et leur épargnaient les chicanes bureaucratiques. Les Italiens sentaient que de tels hommes étaient dignes et capables de conduire l'institution romaine. Il en résulta une *entente cordiale* (en français dans le texte que je traduis) entre les savants allemands et italiens, qui ne s'est jamais retrouvée depuis. Lorsque le gouvernement italien fonda, dans la nouvelle capitale, l'Académie des Lincei, Henzen et moi en fûmes aussitôt élus membres. Les bons rapports qui existaient alors entre l'Allemagne et l'Italie trouvèrent une expression éclatante en 1879, lorsque, sous les auspices de Keudell, fut célébré le cinquantième anniversaire de l'Institut. Après le dîner d'apparat au Palais Caffarelli, on représenta une série de tableaux vivants relatifs à l'antiquité classique, où figurèrent les plus belles dames de la société romaine : 1° La dispute d'Agamennon et d'Achille d'après une peinture de Pompéi ; 2° Périclès et Aspasie dans l'atelier de Phidias ; 3° Alexandre le Grand recevant la soumission du harem de Darius ; 4° Ovide lisant l'*Art d'aimer* à Livie, Julie et Octavie..... Le marquis Anselmo Guerrieri Gonzaga, connu comme traducteur du *Faust* de Gœthe, composa un prologue en vers qui fut récité par la célèbre actrice Adelaïde Ristori, costumée en Clio. Ce prologue célébrait les services rendus par la science allemande à l'histoire de Rome et de l'Italie, et aussi les efforts des poètes allemands pour rendre hommage à la nature et à l'art de la péninsule :

Di sì costante affetto io vi ringrazio
In nome del gentil sangue latino.....

« Les collectionneurs, alors nombreux à Rome, se réunissaient d'ordinaire, le dimanche après-midi, dans la maison du comte Michel Tyskiewicz, étalaient leurs acquisitions de la semaine et échangeaient leurs idées autour d'un verre de Champagne. Je rencontrais là le baron Giovanni Barracco, le marquis Chigi Zondadari, le comte Grégoire Stroganoff, le directeur aussi aimable que spirituel de l'École française, Edmond Le Blant, et aussi M. Pauvert de la Chapelle, fin

connaisseur de la glyptique ancienne, dont la vie conciliait de singuliers contrastes. Il appartenait à une vieille famille huguenote de Bordeaux ; mais, quand il y avait des élections dans son pays, il votait toujours, par romantisme, pour le candidat clérical. Ces rencontres m'étaient très utiles, car elles me valaient de connaître et de publier quantité de monuments intéressants :

« Maintenant (1911), tout cela a changé. Déjà, entre 1870 et 1880, la direction centrale de l'Institut avait accueilli des personnages dont l'horizon était infiniment plus borné. Dès que ces *homines novi* eurent acquis la prépondérance dans la direction, ils soumirent l'Institut à un règlement bureaucratique, tout à fait contraire à ses traditions, et se servirent, à l'égard des secrétaires, d'un langage auquel Henzen et moi n'étions pas habitués. En conséquence de ces procédés, nous donnâmes notre démission (1887). Henzen mourut peu après, sans doute en partie de chagrin, parce qu'il voyait ébranlé le fondement sur lequel avait reposé le travail de toute sa vie. Je me retirai avec ma famille dans la Villa Lante sur le Janicule, belle construction de Jules Romain, d'où l'on domine tout le panorama de Rome et de la campagne avoisinante. »

Les ennemis de Helbig en Allemagne ont prétendu qu'il avait lui-même compromis sa situation à Rome par certains manquements à l'étiquette et des fréquentations imprudentes. Mais s'il y avait quelque justice dans ces reproches, pourquoi Henzen, le plus réservé des hommes, se serait-il retiré en même temps que Helbig? Pourquoi Mommsen aurait-il continué, jusqu'à la fin de sa vie, à être l'ami et l'hôte de Helbig, partageant sa répugnance pour le caporalisme scientifique et la bureaucratie tatillonne qui commençaient alors leurs ravages? Helbig n'a pas nommé les deux savants allemands dont il eut alors le plus à se plaindre ; je ne le ferai pas davantage. Mais, quand il parlait d'eux, il les définissait de façon plaisante : l'un était « un caporal du train des équipages » et l'autre « un eunuque hystérique. » Ses mémoires, s'ils paraissent un jour, divertiront les archéologues futurs aux dépens de ces personnages, qui l'ont d'ailleurs précédé ἐν εἰρήνῃ[1]. — Je continue à traduire Helbig *de vitâ suâ* :

« En 1888 je fis un assez long séjour à Paris. Les rapports aimables et corrects qu'il est facile d'entretenir avec les savants français firent sur moi une impression d'autant plus sympathique qu'au cours de l'année précédente j'avais parfois eu affaire à des professeurs allemands de la coupe bureaucratique moderne, dont les formes sociales laissaient à désirer. Je me liai d'une amitié sincère et durable avec Gaston Boissier, Maxime Collignon, Héron de Villefosse, Léon Heuzey, Gaston Paris, Georges Perrot et Salomon Reinach[2]. Peu d'années après j'eus l'honneur d'être nommé membre de l'Institut (associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres) et j'eus dès lors la joie de pouvoir saluer mes amis parisiens du nom de confrères.

1. Helbig eut d'autres querelles retentissantes, notamment avec Barnabei ; il défendit aussi Huelsen, victime d'une cabale berlinoise, et cessa, après son départ, de venir à la bibliothèque de l'*Institut*. Il a été question de ces incidents dans la *Revue* (1899, I, p. 469 ; 1909, II, p. 146).

2. Helbig suit l'ordre alphabétique. Son ami le plus intime était Boissier, qui le patronna efficacement à l'Institut.

« Mes premiers rapports avec M. Jacobsen remontent à 1887[1] : il me pria alors de le renseigner sur un sarcophage romain qu'on lui offrait pour sa collection. Je fis sa connaissance personnelle à Copenhague, en 1888. Deux ans après, il vint à Rome. Nous allâmes ensemble à Corneto et y examinâmes les peintures funéraires. Celles-ci produisirent sur M. Jacobsen une telle impression qu'il conçut le plan grandiose de réunir, dans la section italienne de son musée, tout ce qui pouvait servir à en assurer l'intelligence. Il me pria de l'aider à réaliser ce projet. Il est facile, quand on dispose d'un bon copiste, de faire reproduire les peintures bien conservées; mais si leur conservation est défectueuse, cela devient singulièrement malaisé! On croirait volontiers que la plus ancienne copie, exécutée sitôt après la découverte d'un tombeau, offre la base la plus sûre pour une reconstitution de l'ensemble; mais il n'en est pas toujours ainsi... Un exemple bien curieux est fourni par la *Tomba dei Tifoni*. Elle fut découverte en 1832; les peintures qui la décorent furent publiées bientôt après dans les *Monumenti* (1833, II, tav. IV, V) et reproduites souvent depuis. Or, à toutes ces reproductions, il manque une longue inscription étrusque, placée verticalement à côté d'une des figures principales. Cette inscription n'est devenue visible qu'au commencement de 1910, alors que les murs du tombeau avaient été pénétrés d'humidité à la suite de pluies diluviennes qui s'abattirent sur Corneto... »

Jacobsen a donné le nom de « Helbig Museet » à la section italo-étrusque de la glyptothèque et en a fait précéder le catalogue de la photographie d'un buste de Helbig, œuvre médiocre d'un sculpteur allemand qui ne donne pas une idée de la vie intense dont la physionomie du modèle était animée aux bons moments[2].

Helbig avait surtout appris le français à Rome, avant 1870, avec les sous-officiers de notre division d'occupation. Il le parlait sans peine, quoique avec accent, et prodiguait les expressions d'argot, souvent les plus risquées. Notre littérature lui était familière; il aimait sincèrement le génie français; il n'y avait en lui aucune trace de ce *pangermanisme* latent qui se révélait parfois chez Mommsen. Très affaibli depuis deux ans, au début de la guerre actuelle, il en éprouva un déchirement qui hâta sa fin. J'ai appris qu'une illusion tenace le poursuivait : il comptait que les États-Unis interviendraient, au besoin par les armes, pour mettre à la raison les perturbateurs de la paix. Un de ses fils, né Italien, sert dans l'armée italienne. Il n'a pas signé — est-il besoin de le dire? — le *manifeste des 93*; mais en protestant, dès 1885, contre l'envahissement du caporalisme dans la science allemande, on peut presque dire qu'il a prévu ce scandale qui en a marqué le progrès final[3].

Salomon REINACH.

---

1. Helbig indique cette date, qui est celle de sa démission de secrétaire, avec intention. Il répond ainsi par avance à ceux qui l'ont accusé de s'être employé, avec un zèle indiscret, à la formation de la Glyptothèque de Ny-Carlsberg.

2. Un médaillon de Helbig, gravé à Munich aux frais de Barracco, ne vaut pas pas mieux que le buste.

3. On trouvera dans mes papiers beaucoup de lettres intéressantes et caustiques de Helbig. Le moment n'est pas venu d'en publier.

MARTIN LUTHER D'OOGE

Né en Hollande (1839), mort à Ann Arbor en septembre dernier, M. L. d'Ooge fut élève des universités de Michigan et de Leipzig, puis enseigna dans diverses universités américaines et dirigea, de 1886 à 1887, l'École américaine d'Athènes. Sous sa direction, l'École fit des recherches à Sicyone. De 1899 à 1900, M. L. d'Ooge revint en Grèce, préparant un ouvrage d'ensemble sur l'Acropole d'Athènes qui a vu le jour en 1908. On lui doit aussi des éditions du *Discours de la Couronne* (1875) et d'*Antigone* (1884). D'Ooge aimait le grec et a beaucoup travaillé pour en répandre le goût et l'étude aux États-Unis[1].

S. R.

DÉSIRÉ CHARNAY

Un des maîtres de l'américanisme en France, explorateur du Mexique et de l'Amérique centrale, Désiré Charnay est mort au mois d'octobre 1915 à l'âge de 87 ans. C'est à lui qu'on doit les beaux moulages de monuments toltèques qui sont conservés au Trocadéro. En 1873, il avait fait des fouilles considérables dans les ruines de Tula, à 30 kilom. de Mexico, où l'on reconnaît l'ancienne *Tollan* (voir son ouvrage, *Les anciennes villes du Nouveau-Monde*, 1888 et Beuchat, *Manuel d'archéologie américaine*, p. 261).

S. R.

C.-G. VASSEUR

Mort subitement, le 9 octobre 1915, à l'âge de 60 ans, Casimir-Gaston Vasseur était professeur de géologie à la Faculté de Marseille, directeur du Musée d'histoire naturelle de cette ville, président de la Société archéologique de Provence, collaborateur principal au service de la carte géologique de France et correspondant de l'Institut. Depuis quelques années, il avait acquis des titres éminents à l'estime des archéologues par les fouilles minutieuses et fécondes qu'il dirigea à Marseille, notamment dans l'enceinte du fort Saint-Jean. Les poteries gréco-orientales et helléniques qu'il y exhuma, dans des couches dont les plus anciennes remontent aux environs de 650, furent une surprise pour les savants et apportèrent un notable enrichissement à l'histoire de la Provence. Un volume important, *L'origine de Marseille*, publié en 1914, expose très heureusement, avec des planches excellentes, les résultats de toutes les recherches de l'auteur (cf. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1910, p. 422 sq. et l'art. de M. C. Pottier dans le présent fascicule). La mort prématurée de ce géologue archéologue, doué d'un remarquable talent d'observateur, a été très vivement ressentie.

S. R.

W. WINDELBAND

Mort à Heidelberg au mois de novembre 1915, ce savant, né en 1848, enseigna successivement à Leipzig, Zurich, Fribourg, Strasbourg et Heidelberg. Élève de Kuno Fischer et de Lotze, il a publié de nombreux ouvrages de philosophie dont un surtout est bien connu des philologues : c'est une histoire de la philosophie antique, souvent rééditée depuis 1897.

S. R.

---

1. Voir Francis W. Kelsey, *New-York Nation*, 30 sept. 1915, p. 407.

A propos de J.-A. de Gobineau.

Né à Ville-d'Avray en 1816, mort à Turin en 1882, le diplomate Gobineau est devenu célèbre, après sa mort, par sa doctrine des « races pures » et des dégénérescences que les mélanges de races entraînent avec elles. C'est une idée quelque peu *primaire*, fondée sur la conception enfantine de la « race pure » et que les Pangermanistes, gens grossiers et mal instruits, se sont hâtés d'adopter, suivis en cela par un renégat anglais, Houston Stewart Chamberlain, auteur d'un livre assez amusant, mais sans aucune valeur scientifique, sur les « fondements du XIXe siècle. » Je regrette d'avoir égaré un article de l'excellent Krumbacher qui, lors de l'apparition de ce volume, étala, dans un grand journal de Munich, l'ignorance et la présomption de l'auteur, ami et protégé de Guillaume II (voir en dernier lieu, sur ledit Chamberlain, *The Athenaeum*, 1915, II, p. 239).

M. Fréd. Masson, de l'Académie française, vient de s'en prendre, non sans violence, à Gobineau (*Revue hebdomadaire*, 16 oct. 1915, p. 281). Il semble bien avoir prouvé que Gobineau a usurpé son titre de comte, mais je ne vois pas qu'il ait prouvé autre chose. Peut-être en sait-il plus long qu'il ne dit, car il a certainement entrevu le dossier de Gobineau diplomate aux archives des Affaires Étrangères et s'exprime à ce sujet en homme informé « dont il ne faudrait pas provoquer la mémoire. » Sans être *gobiniste*, l'excellent critique Paul Souday a été agacé par l'article un peu superficiel de M. Masson et lui a répondu avec quelque aigreur. Gobineau tient une place trop importante dans l'histoire des doctrines anthropologiques (et aussi dans l'étude des religions de l'Asie centrale, qu'il connaissait bien) pour qu'il n'y ait pas utilité à reproduire ici, en partie, le spirituel article de M. Souday (*Temps*, 22 octobre 1915) :

M. Frédéric Masson n'aime pas Gobineau. C'est son droit, et les opinions sont libres. Mais il défend la sienne par des arguments singuliers. Il affirme, dans la *Revue hebdomadaire*, que « la plupart de ceux qui parlent de Gobineau et l'exaltent ne le lurent jamais ». Qui sont ces imposteurs? Est-ce Albert Sorel, qui a publié ici-même, en 1904, un si joli et si sympathique article sur Gobineau? Est-ce M. Paul Bourget, membre de la *Gobineau-Vereinigung* et qui a brièvement, mais énergiquement affirmé son admiration pour cet écrivain dans ses *Sensations d'Italie*? Est-ce M. Ernest Seillière, de l'Académie des sciences morales et politiques, auteur d'un gros volume in-octavo de 450 pages sur le *Comte de Gobineau et l'Aryanisme historique*? M. Frédéric Masson n'est pas très gracieux pour ses confrères de l'Académie française et de l'Institut, ni pour MM. André Hallays, Edouard Schuré, Robert Dreyfus, Rémy de Gourmont, Jacques Morland et autres seigneurs de moindre importance, qui, sans partager toutes les idées de Gobineau, ont parlé de lui avec beaucoup de considération. Pourquoi M. Frédéric Masson veut-il qu'ils ne l'aient point lu? Lorsqu'il traite les *Maîtres chanteurs* de « misérable rapsodie » et se déclare ravi du *Postillon de Longjumeau*, le soupçonne-t-on de juger ces ouvrages sans les avoir entendus?

Il s'en prend à la personne de Gobineau ; il l'accuse d'avoir eu des manières de « parvenu », d'avoir affecté un ton humiliant pour « les voisins qui n'étaient pas *nés* », d'avoir été dur, hautain, inhospitalier avec les petites gens, insupportable, difficile à vivre et « indécrottable » avec tout le monde. On ne sait sur quels documents s'appuie M. Frédéric Masson. Mais à supposer que Gobineau ait

pu éconduire un peu vite quelque raseur, il n'en est pas moins vrai qu'il fut très recherché, très goûté, et qu'il eut de très fidèles amis. Au cours de l'article déjà cité, qui a été recueilli dans son volume *Notes et Portraits*, Albert Sorel dit que Gobineau fut « un homme du monde exquis », que ceux qui l'ont connu l'ont aimé, admiré et gardent de lui un souvenir ineffaçable. « Il charmait par la grâce, l'élégance, l'aisance extrême de ses façons : à son aise avec les personnages, mettant les autres à l'aise avec lui ; partout en lumière, dès qu'il paraissait, et en valeur dès qu'il parlait... Sa conversation, ajoute Albert Sorel, est certainement la plus éblouissante que j'aie connue, en facettes, en étincelles, avec un je ne sais quoi de caché, de mélancolique, de tendre, que l'on devinait sous la surface... » Voilà qui ne s'accorde guère avec le type de butor et de mufle que nous présente M. Frédéric Masson.

Celui-ci considère comme un indice très grave que Gobineau ait été envoyé de Berne à Hanovre, de Francfort à Téhéran, d'Athènes à Rio-de-Janeiro et à Stockholm; mais la diplomatie n'est pas une carrière sédentaire. « Il y était entré, dit M. Masson, par une « succession de burlesques hasards » ; or, c'est Tocqueville qui introduisit Gobineau au quai d'Orsay. Est-ce le fait qu'un Tocqueville ait été ministre des affaires étrangères qui paraît burlesque à M. Masson ? Il ne pardonne pas non plus à Gobineau d'avoir été membre de la Société asiatique. « C'était là un chic qu'il se donnait ; il prenait en toute occasion ce titre rare, et cela faisait croire qu'il connaissait quelque chose aux langues et à la littérature de l'Asie. » Notons simplement que James Darmesteter faisait le plus grand cas de son *Histoire des Perses*[1]. Quant à son *Essai sur l'inégalité des races*, M. Frédéric Masson n'y trouve pas « une page scientifique, historique, philosophique » ; « sa critique est inexistante, sa documentation nulle, son raisonnement épars et contradictoire ». Cependant Renan convenait d'y avoir « beaucoup appris », ce qui tendrait à prouver qu'il l'avait lu.

M. Masson est très choqué que Gobineau ait dédié cet *Essai* au roi de Hanovre. Cela démontre du moins qu'il ne trempait pas dans les complots de la Prusse, qui devait peu après détrôner ce souverain et annexer ses États. Bien entendu, M. Masson termine par une tirade sur le criminel pangermanisme de Gobineau. Étrange pangermaniste, qui ne regardait même pas l'Allemagne comme une nation germanique !

M. Masson a certainement lu l'*Essai sur l'inégalité des races*, mais peut-être d'un œil un peu distrait, étant très occupé à chercher des calembours sur le nom de Gobineau, qu'il appelle de temps en temps « Godiveau ». Il l'appelle aussi « terrible raté » et « piteux écrivain » ; mais on pourrait objecter telle *Nouvelle asiatique*, comparable à un conte de Voltaire, tel morceau des *Souvenirs de voyage* (*Céphalonie*, *Naxos*), qui vaut du Chateaubriand ou du Loti, telle scène de la *Renaissance*, par exemple celle où Michel-Ange apprend la mort de Raphaël, qui est émouvante comme du Shakespeare. « Godiveau » est plus décisif. C'est le seul des arguments de M. Masson auquel il n'y ait rien à répondre.

La Hiérogamie d'Eleusis.

En 1895, dans ses *Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Eleusis* (p. 48), M. Foucart appela l'attention, en des pages lucides que tout le

---

1. Je n'en suis pas sûr ; il y a, dans ce livre, de grossiers paradoxes, entre autres celui-ci que les Perses ont été vainqueurs dans les guerres médiques.
S. R.

monde a lues, sur ce qu'il appelle le « second drame » rituel d'Eleusis, à savoir la hiérogamie de Zeus et de Déméter, représentée par le hiérophante et la prêtresse. Revenant sur ce sujet en 1914 (*Les mystères d'Eleusis*, p. 475), M. Foucart écrit : « Je crois avoir été le premier à signaler l'existence d'un autre drame mystique : la Hiérogamie de Zeus et de Déméter. »

Avec une prudence toute scientifique, M. Foucart a écrit : « je crois », et il a eu raison, car on n'est jamais sûr d'avoir parlé le premier de quoi que ce soit. Voici, en effet, ce qu'on lit dans un ouvrage en deux volumes sur les *Mystères du paganisme*, réédité en 1817 avec d'excellentes notes de Silvestre de Sacy (t. I, p. 418) ; l'auteur en est Sainte-Croix, érudit beaucoup trop oublié dont le nom ne paraît pas une seule fois dans le livre de M. Foucart, comme si Lobeck, en se moquant parfois de lui (1829), l'eût condamné aux ténèbres éternelles. Nous négligeons trop nos savants d'autrefois, qui avaient beaucoup médité et beaucoup lu.

« Les représentations des mystères mettaient, en quelque sorte, sous les yeux des initiés, ce cycle de fables : *Les amours incestueux de Jupiter et de Cérès*; la colère de la déesse, les fatigues et les angoisses de la grossesse; la ruse du dieu qui, feignant de se punir lui-même par une mutilation volontaire, coupe et jette dans le sein de Cérès les testicules d'un bélier; la naissance de Proserpine; le nouvel inceste de Jupiter qui, sous la forme d'un serpent, s'unit à cette divinité; la naissance d'Iacchus, qui devient ensuite victime de la fureur des Titans; l'enlèvement de Proserpine par Pluton ; le deuil et les courses de Cérès ; enfin, toutes les suites de cet enlèvement[1]. »

Sur l'origine même des mystères, Sainte-Croix est d'accord avec M. Foucart pour la chercher en Égypte.

P. 401 : « Il ne s'agirait donc plus que de bien connaître en quoi consistaient les mystères des Égyptiens et quelle était la doctrine que l'on y enseignait. Mais ils sont couverts pour nous d'épaisses ténèbres..... D'ailleurs, peut-on penser que la doctrine des anciens Égyptiens se fût conservée jusqu'au temps de Plutarque sans éprouver de notables changements et des altérations de toute nature? *Imaginera-t-on que ce que l'on enseignait alors représentait fidèlement la doctrine que les colonies égyptiennes avaient originairement portée en Grèce? Non, sans doute*[2]. »

Ce passage — j'en pourrais citer bien d'autres — donnera peut-être à quelques érudits l'idée de recourir au livre de Sainte-Croix, publié d'abord en 1784, et surtout aux notes pleines de bon sens et de savoir dont Silvestre de Sacy, après la mort de son ami (1746-1809), a enrichi la seconde édition des *Recherches*.

Sainte-Croix (I, p. 366) connaît et traduit le passage d'Asterius (Foucart,

1. La source de ce passage est un texte de Psellus, dans un écrit publié plus tard par Boissonade, mais cité dès le XVII[e] siècle. M. Foucart ne l'a pas allégué ; il a extrait d'auteurs plus anciens la mention de la hiérogamie (Δία μιγνύμενον τῇ Δηοῖ, ἤγουν τῇ Δήμητρι, écrit Psellus, copiant sans doute un texte bien antérieur).

2. Cet argument se retrouve dans l'excellent article que M. Cumont a consacré au livre de M. Foucart (*Journal des Savants*, 1915, p. 58 sq.). Voir aussi Guignebert, *Revue historique*, sept.-oct. 1915, p. 141.

p. 477); il ajoute : « Sans l'âge avancé de l'hiérophantide, et l'efficacité des moyens que l'hiérophante employait pour s'assurer lui-même de sa chasteté, on aurait pu croire, avec un auteur grec du XI[e] siècle [Psellus], que la décence était violée dans cette rencontre. Il paraît qu'on y représentait, soit l'enlèvement de Proserpine par Pluton, soit leur union. »

Je ferai observer à ce propos que M. Frazer, traitant le même sujet en 1911 et en 1912, paraît avoir changé d'opinion. En 1911 (*The Magic Art*, II, p. 138), il adopta celle de M. Foucart sur le mariage mystique de Zeus avec Déméter; en 1912 (*Spirits of the corn*, I, p. 66), ébranlé par les critiques de M. Ridgeway (*The Athenaeum*, 20 mai 1911, p. 576), il parut croire qu'il s'agissait plutôt de l'union de Proserpine (confondue avec sa mère) et de Pluton, le Zeus souterrain (confondu par certains auteurs avec le Zeus céleste).

« Nous apprenons positivement que l'enlèvement de Perséphone était mis en scène aux Mystères; cet épisode ne peut-il pas avoir été suivi d'un autre représentant la *solennisation* de ses noces avec son ravisseur et époux Pluton? » Or, cette seconde opinion de M. Frazer n'est pas d'hier; le passage cité plus haut des *Recherches* prouve qu'elle n'était même pas nouvelle en 1784.

Puisque j'ai parlé, une fois de plus, du beau livre de M. Foucart (cf. *Revue*, 1914, II, p. 157), je veux y signaler une légère confusion que la réimpression fera sans doute disparaître[1]. P. 280 et 281, il y est favorablement question d'un archéologue, *M. Katharine*, qui n'a jamais existé. Il s'agit d'une dame, *Katharine Esdaile*; cela dit pour rendre au beau sexe l'honneur qui lui revient.

S. R.

Le grec hittite.

En 1913, M. George Hempl vint annoncer à la Société philologique de la côte du Pacifique que le hittite n'était autre que du grec. Le hittite primitif serait « javonien », apparenté au grec attique; mais l'Empire hittite ayant été conquis vers 1400 av. J.-C. par des Doriens, les documents officiels hittites de la seconde époque seraient voisins du dialecte dorien. Maintenant, à la suite de la publication, par M. Delitzsch (*Abhandl.* de Berlin, 1914), de tablettes où une centaine de mots hittites sont transcrits en caractères cunéiformes et traduits en assyrien, M. G. Hempl triomphe et déclare que « le caractère grec du hittite est établi automatiquement ».

Un exemple suffira à donner une idée de la méthode de M. Hempl. Le hittite *pabarii* paraît signifier « produit »; n'est-ce pas, sans doute possible, le grec, παμφορία, signifiant « toute espèce de fruits »?

La *Nation* de New-York (9 sept. 1915, p. 324-325), où ont paru ces extravagances, n'a pas coutume d'en publier; mais celles-ci figurent dans un fascicule spécial, dit *Educational number*, et elles n'y seront pas inutiles. Les jeunes philologues des États-Unis pourront comprendre, en lisant cela, le genre de spéculations linguistiques qu'il faut éviter.

S. R.

1. Cette réimpression devrait bien nous gratifier d'un index; j'ai passé plusieurs soirées à en composer un pour mon usage; c'est le dernier *pensum* que mon éminent professeur de seconde m'aura infligé.

Tripolitaine et Cyrénaïque.

M. Constans a publié, dans le *Journal des Savants* (1915, p. 373), une notice courte, mais précise sur les deux premiers fascicules du *Notiziario archeologico* où le ministère italien des colonies a fait connaître les résultats des explorations en Libye. Outre deux cartes (ruines de Sabrata et de Leptis), M. Constans signale : 1° un rapport illustré de MM. Boni et Mariani sur l'arc de triomphe d'Oea, qui a été dégagé et restauré ; ce monument, du temps de Marc-Aurèle, était encore presque inconnu ; 2° une nécropole de tombes *a camera* au N.-O. de Tropoli ; 3° une nouvelle lecture et un commentaire de la dédicace à *Domina Caelestis* découverte en 1902 à Sabrata par M. de Mathuisieulx ; 4° des mosaïques avec scènes de l'amphithéâtre exhumées à Zliten ; 5° les recherches faites dans les ports de la Cyrénaïque, Euhesperidès (Bérénikè, Bengazi), Teuchira (Tocra), Ptolémaïs (Tolmetta), Apollonia (Cyrène) ; 6° entre Ptolémaïs et Barca (Merg), combat d'Amazones sur un fragment de sarcophage et deux stèles grecques avec représentation d'un gladiateur ; 7° deux torses féminins du type des *Korés* à Cyrène ; 8° la statue d'Aphrodite déjà souvent publiée, qui a été transportée à Rome ; 9° au même endroit encore, un Satyre portant Bacchus enfant. Ces découvertes en promettent beaucoup d'autres pour l'avenir — pour des temps meilleurs.

S. R.

Le déménagement des trésors du Louvre.

Les *Lectures pour tous* du 15 octobre 1915 ont publié une série de « conversations » sur la mise en sûreté de 710 toiles du Louvre, ainsi que des sculptures et des bijoux les plus précieux, aux jours angoissants d'août et de septembre 1914. Cette opération difficile, pour laquelle rien n'était prêt, fut dirigée par MM. Henri Marcel, directeur des Musées, et Léon, chef de division aux Beaux-Arts. Les diamants de la couronne ont été déposés, dans une ville du Midi, aux soins d'une banque parisienne ; les autres richesses du Louvre sont enfermées dans des voitures de déménagement rangées dans une cour retirée et gardée par des soldats en armes (*Liberté*, 15 octobre 1915). Heureusement, toutes ces précautions — et d'autres dont on ne parle pas — ont été inutiles, et l'on dira un jour avec le poète (Claudien, XXVI, 205) :

Mandemusne Noti flabris quoscumque timores
Pertulimus, festae doleant ne tristibus aures?
An potius meminisse juvat, semperque vicissim
Gaudia praemissi cumulant inopina dolores?

On voudrait citer tous les vers admirables qui suivent. .

S. R.

A propos des femmes lyciennes.

M. Léon Carias, de Pézenas (Hérault), a bien voulu copier à mon intention le texte suivant, tiré de Louis de Perussis, *Discours des guerres de la Comté de Venayssin et de la Provence*, Avignon, 1563, pet. in-4°. Comme l'a bien vu

mon correspondant, il existe une étroite analogie entre ce texte du XVIe siècle et ceux qu'on a déjà cités à propos du passage de Plutarque sur les femmes lyciennes (cf. *Cultes*, t. IV, p. 117). L'auteur vient de raconter la prise de Sisteron par les catholiques (dont il est) :

« Or donc, adversaires..... que vous ont serui voz rampars, voz forteresses, voz engins, peines, travail, suspence, incommodité ? tout ha esté en vain, et à vostre confusion. Peu au parauant vous n'estimiés rien toutes les forces de messeigneurs, et moins que rien leur camp et artillerie, ains en leur mespris, et par dessus les murailles estiés contens, que voz femmes proferassent parolles pleines de déshonneur, les apellans papistes, bastardz du Pape, paillarde messe, et autres parolles iniurieuses et prouocatoires, *et iusques à monstrer leurs parties honteuses, cuidant abatre le cœur à noz soldats*, lequel de tant plus croissoit et sur la fin l'aués connu, à vostre perpetuelle ruine » (p. 88).

S. R.

Brochures de la Bibliothèque de Millin.

Le catalogue de B. Halliday, 14, High Cross Street, Leicester, contenait la notice suivante :

28 **ARCHÆOLOGY.** — The extensive Manuscript and Printed Archaeological Collections of Aubin Louis Millin, of Rheims, the projector and editor of the « Magazin Encyclopedique », and also of « Annales Encyclopediques » ; also author of 75 works (see list by Krafft in *Ann., Encycl.*, 1818). The collection comprises many thousands of MS. articles, printed pamphlets and monographs, thousands of engravings, many large folding ones, of which some are coloured or tinted, the whole contained in 49 thick roy. 8vo volumes, *well bound in full red morocco*, the printed matter where necessary inlaid to uniform size, *the whole in fine clean state, with binding fresh and intact.* A GOOD BARGAIN, £ 10, 10 s.

1810-5

The collection is arranged as follows : — Archeologie, 8 vols; Antiquites de Rome et l'Italie, 19 vols; Antiquites de l'Egypte, 2 vols; Suisse, Alpes, 1 vol. ; Antiquites de l'Angleterre, et Espagne, 1 vol ; Antiquites du Nord, 1 vol; Antiquites de Arabie Syrie et Palestine, 1 vol; Indes, Orient et Occid. (including America), 2 vols; Melanges de Numismatique, 12 vols; Antiquites de Belgique, 2 vols.

If not sold as a whole, any section will be sold separately at a slightly increased rate. Representative volumes may be had on approval. It may be noted that the binding and inlaying alone cost about £ 100.

Ayant fait venir cette collection de volumes pour Saint-Germain, je l'ai cédée à la Bibliothèque du Louvre parce que, vérification faite, elle intéresse surtout l'archéologie classique.

Il ne s'agit pas, comme on eût pu le croire, de manuscrits de Millin, mais de copies et de traductions manuscrites exécutées pour lui. L'ensemble forme une importante réunion de brochures archéologiques, que le savant polygraphe avait classées et fait relier pour son usage. Un certain nombre d'ouvrages imprimés, avec nombreuses illustrations, ont été joints aux manuscrits après avoir été rognés ou remmargés avec grand soin pour rentrer dans le format de la série.

S. R.

BIBLIOGRAPHIE

Juan Cabré Aguiló. *El arte rupestre en España*. Madrid, Museo de ciencias naturales, 1915. Gr. in-8, xxxii-235 p., avec 31 pl. et 104 gravures. — Si, comme on l'espère, ce livre est largement répandu dans toute l'Espagne, il éveillera une telle curiosité pour l' « art rupestre » que bientôt tous les monuments de cet art, d'ailleurs bien monotone et peu instructif (en dehors de la région pyrénéenne), auront été signalés, étudiés et reproduits. A la suite d'une introduction du marquis de Cerralbo, qui traite de l'art quaternaire en général, on trouve trois chapitres intitulés : Découverte de l'art rupestre; peintures et gravures des cavernes du N. de l'Espagne; peintures et gravures de l'Est de l'Espagne. Parmi les très nombreuses illustrations, beaucoup ne sont que des reproductions mécaniques d'images déjà publiées en France; je crois qu'il aurait mieux valu en faire graver des calques exécutés en Espagne, car le système adopté, même avec l'indication des sources, est quelque peu indiscret (quand les originaux étaient signés, on a fait disparaître à l'outil les signatures). Les images nouvelles sont, en somme, d'un intérêt médiocre, à l'exception de celle de la p. 151 (Valrobira, près de Calaceite) La légende porte : « Sacrifice humain gravé sur la paroi verticale d'un abri ». Le dessin montre un homme (?), les bras levés, percé de flèches comme un S. Sébastien préhistorique. Mais que vaut le dessin? En présence d'une représentation à laquelle M. Cabré attribue, avec raison, un *interes extraordinario*, on eût voulu une photographie, car les gravures rupestres sont trompeuses et l'on citerait bien des exemples où telle gravure, étudiée par des dessinateurs différents, a été comprise de façons très différentes. — L'exécution matérielle est bonne, mais, comme il arrive dans les ouvrages publiés en Espagne, les noms propres sont souvent défigurés; ainsi, p. 7, Peccadeau s'appelle *Piccadeau*, Arcelin devient *Arcilin*, Aurensan est *Aurenzau*, Baoussé est *Boaussé*, etc. A la même page, la grotte de Chaffaud (commune de Savigné, Vienne) est dite « en Sévigné (Suiza) » ce que je ne comprends pas.

Le marquis de Cerralbo a parlé avec émotion de notre cher ami Déchelette, qu'il a qualifié de *héros*; celui qui a écrit ces lignes, correspondant de l'Institut de France, est-il le même *hidalgo* dont on trouve la photographie en tête de la Revue *Germania* (3 avril 1915), avec cette légende : *Elocuentes manifestaciones para* « Germania » *del Excmo Sr. Marquès de Cerralbo?*

S. R.

Félix Sartiaux. *Troie. La guerre de Troie et les origines préhistoriques de la Question d'Orient.* — in-8°, 233 pp., 21 gravures et 4 cartes. Paris, Hachette, 1915. — M. F. Sartiaux s'est déjà fait connaître par plusieurs essais qui l'ont classé parmi les bons travailleurs de la jeune génération et nous pouvons

fonder sur lui des espérances sérieuses. Il a les qualités de l'explorateur, l'endurance et le courage; il l'a bien prouvé lors des massacres de Phocée dont il fit une relation émouvante et où il sauva quelques centaines de Grecs par son énergique attitude. Il a aussi celles du savant, la méthode critique et la conscience. Ses *Villes mortes d'Asie Mineure* étaient une aimable relation de voyages, sans prétention, mais on y découvrait déjà une observation attentive et des idées personnelles. Ses études sur les *Sculptures et le Temple d'Assos* nous ont montré un archéologue en pleine possession de ses moyens, capable de s'attacher à des sujets difficiles de topographie, d'architecture, de restaurations de monuments et d'histoire de l'art.

Il se tourne aujourd'hui vers un autre domaine, celui des origines du monde hellénique, mais en le reliant, comme le titre l'indique, aux plus impérieuses questions de l'heure actuelle. Son livre sur *Troie* traite à la fois du redoutable problème homérique et de la non moins redoutable question d'Orient; il est dédié : Aux héros du Corps Expéditionnaire d'Orient. Il y a beaucoup de hardiesse dans ce petit volume. On y sent la forte influence de M. Victor Bérard et l'auteur ne dissimule pas qu'il est un des admirateurs et disciples du maître à qui nous devons *Les Phéniciens et l'Odyssée*. Cela n'est pas pour déplaire à une nombreuse catégorie de lecteurs; cela inquiétera peut-être quelques autres pour qui l' « evhémérisme » de la thèse soutenue par le brillant historien des voyages d'Ulysse contient quelque chose d'excessif et de périlleux.

Je laisse à ceux qui font leur spécialité des études homériques le soin d'examiner en détail les arguments présentés par M. Sartiaux sur l'exactitude absolue des descriptions et des renseignements que fournit l'Iliade. Je veux seulement dire que j'ai lu avec beaucoup de plaisir ce livre où l'on sent une conviction profonde, soutenue par une exploration méthodique et personnelle du terrain où se placent les grands évènements de la guerre de Troie. Même si l'on opposait quelque résistance aux conclusions générales de M. Sartiaux, on ne pourrait que tirer profit des chapitres excellents où il a résumé l'histoire des fouilles de Troie et où il parcourt, le texte de l'épopée en main, les ruines de la cité et la plaine du Scamandre, montrant la fidélité des récits du poète.

La partie théorique de l'ouvrage comprend deux propositions : 1° Le peuple des Troyens correspond à une réalité ethnique. Ici encore Homère est un historien exact et il a dit vrai. Le *Catalogue* du Chant II, que l'on considère comme une addition postérieure, une sorte de hors-d'œuvre verbeux et assez fastidieux, a, au contraire, l'importance et la valeur d'un dénombrement précis des populations de la Troade. Ces peuplades, d'après les dernières découvertes de la science, sont thraco-phrygiennes; elles viennent d'Europe et ont refoulé devant elles les occupants plus anciens du territoire, apparentés au grand peuple des Hittites qui florissait entre le xve et le xiiie siècle. 2° La puissance et la richesse de Troie s'expliquent par sa situation géographique comme citadelle avancée et poste fortifié, gardant l'entrée du détroit et obligeant sans doute à un péage tous les navires marchands qui remontaient vers la mer Noire. Elle joue donc le rôle de la Constantinople actuelle, mais plus au sud et à l'entrée des mers grecques, du côté de l'Hellespont. La liberté des détroits est en jeu dans la guerre de Troie comme dans celle d'aujourd'hui. C'est

pourquoi les Grecs confédérés ont voulu détruire cet obstacle permanent. La guerre de Troie, sous ses couleurs poétiques et légendaires, est une guerre économique, et le même *Catalogue* de l'Iliade nous renseigne aussi sur les peuples hellènes qui prirent part à cette campagne libératrice.

On voit que le livre de M. Sartiaux est, en même temps qu'un livre d'archéologie, un livre d'actualité. On aurait tort de croire que des ressemblances superficielles entre des événements si anciens et ceux du présent aient seules guidé l'auteur pour écrire son ouvrage. En le lisant on s'assurera qu'il répond à des conceptions scientifiques et historiques mûrement réfléchies.

E. Pottier.

Léon de Vesly. *Le castrum de Juliobona.* Rouen, Lainé, 1915. In-8, 46 p., avec cartes et gravures. — Des fouilles exécutées en 1913 et surveillées avec soin ont mis au jour des parties importantes du *castrum* romain de *Juliobona* (Lillebonne), qui s'éleva à l'époque troublée de Marc-Aurèle (161-180) sur l'emplacement de l'*oppidum* celtique, abandonné depuis la conquête romaine. Les cachettes monétaires, les incendies de villes et de villas sont d'accord pour nous apprendre, à défaut des textes, que l'Occident de l'Empire subit, à cette époque, une crise assez grave. M. de Vesly a tiré encore d'autres renseignements des cachettes monétaires, dont la statistique a été dressée par M. A. Blanchet, ainsi que de ses propres constatations dans les ruines du théâtre de Lillebonne : de Postume à Probus (253-282), le pays des Calètes fut dans un état perpétuel d'insécurité[1]. Le brigandage a été l'avant-coureur des grandes invasions. Il est probable que Juliobona, dans le dernier tiers du IIe siècle, eut à souffrir d'incursions de pirates, précurseurs des Normands, qui, partant des côtes germaniques, remontaient la vallée de la Seine. Le mémoire de M. de Vesly, comme les opuscules précédents du même auteur, est aussi bien présenté qu'il est instructif[2].

S. R.

Léon Coutil. *Casques antiques.* Le Mans, Monnoyer, 1915. In-8, 62 p., avec 93 fig. — L'auteur s'est déjà plusieurs fois occupé des casques antiques; la présente brochure l'emporte sur les précédentes par la richesse de l'illustration et l'étendue des recherches. On pourra proposer d'autres principes de classement que M. Coutil, mais on tiendra compte de ceux qu'il a adoptés. A cela se borneront mes éloges, car la rédaction est incorrecte, la bibliographie capricieuse et il y a quantité d'erreurs de détail. Ainsi, p. 182, un renvoi aux *Monumenti dei Lincei* (l'imprimeur a écrit *Lencei*), avec pagination, mais sans tomaison; p. 187, trois fautes dans une note de trois lignes; p. 186, Hallstatt est placé en « Basse Bavière »; p. 191, on nous parle du « canton de Graubunden » (*sic*), alors qu'en français cela s'appelle le canton des Grisons; p. 202, Saita-

1. Le *castrum* fut peut-être réparé à la fin du IIIe siècle, mais la ville avait perdu toute importance; au VIIe siècle, les moines de Jumièges l'exploitèrent comme carrière.

2. Il y aurait lieu de corriger la transcription de textes latins à la p. 14.

pharnès est appelé *Tarsipharnès*; p. 222, il est question d'un casque de « *Eisernes Thor* (*Portes de fer*) *à Donau* », sur quoi il convient d'observer que *Donau* est le Danube, non pas un nom de ville. Les fautes d'impression sont innombrables, la ponctuation fantastique. M. Coutil, archéologue sérieux et laborieux, devrait se tenir en garde contre sa facilité.

S. R.

G. Vasseur. *L'origine de Marseille. Fondation des premiers comptoirs ioniens de Massalia vers le milieu du VIIe siècle. Résultats des fouilles archéologiques exécutées à Marseille dans le Fort Saint-Jean* (*Annales du Musée d'Histoire naturelle de Marseille*, tome XIII, 1914. Gr. in-4°, 327 p., avec 17 planches dont 10 en couleurs). — Cet ouvrage est un des meilleurs qui soient sortis de nos Universités de province. Professeur à la Faculté des Sciences de Marseille, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de cette ville, correspondant de l'Académie des Sciences, M. Vasseur, qui a consacré la plus grande partie de sa vie aux cartes géologiques de la région, ne semblait pas destiné par ses études antérieures à s'occuper d'archéologie ni de céramique grecque. Mais, amené par ses recherches à étudier le sous-sol de Marseille, il ne pouvait pas laisser passer les débris des civilisations antiques qu'il y rencontrait sans se demander quelle en était la signification historique. Esprit curieux et perspicace, admirablement préparé aux investigations méthodiques et minutieuses, il se sentit bien vite attiré par les enquêtes de ce genre et, affilié à la Société archéologique de Provence, il en devint bientôt un des membres les plus actifs. Pas une tranchée ne se faisait dans une rue de Marseille, pas une fondation d'immeuble ne se creusait dans le Quartier Vieux, sans qu'on vît M. Vasseur à l'affût des trouvailles possibles. Il a rendu ainsi par sa vigilance d'incomparables services. Combien de tessons, de petits objets en apparence insignifiants, mais précieux comme vestiges du passé, auraient passé inaperçus ou eussent été jetés dans les déblais, s'il n'eût été là pour les recueillir à temps et surveiller la suite des excavations! Bien qu'il ne fût pas Marseillais de naissance, il a travaillé pour la grande cité comme le meilleur de ses enfants. Les découvertes capitales du Fort Saint-Jean sont le plus beau titre à la reconnaissance de ses concitoyens.

Depuis plusieurs années les découvertes d'antiquités grecques se multipliaient à Marseille même et dans la banlieue, puis dans les Bouches-du-Rhône et le long du golfe du Lion, à Narbonne, enfin à Ampurias en Espagne. On suivait à la trace le puissant essor de la colonisation phocéenne dans ces régions, mais on ne pouvait pas remonter encore aux origines de ce fécond mouvement qui implanta la civilisation hellénique sur notre sol. Le hasard, comme il arrive souvent, fut l'artisan du succès. Entré un jour pour affaires de service au Fort Saint-Jean, à la pointe du Vieux Port, pendant qu'on y construisait une caserne, le directeur du Muséum eut la surprise d'y apprendre qu'on ramassait dans les terres des débris de poteries et d'y recueillir, séance tenante, quelques-uns des plus anciens spécimens de céramique grecque qu'on ait jamais trouvés dans notre pays. Accord fut vite conclu avec les autorités militaires et, grâce

à leur obligeance, une surveillance attentive fut exercée qui permit de constituer en peu de temps une petite collection fort précieuse.

C'est cette série qui, longuement étudiée, analysée, commentée, est reproduite dans les excellentes planches du volume. M. Vasseur avait bien voulu me demander de l'aider dans son classement et nous avons pu, après des comparaisons faites avec les originaux du Louvre, aboutir aux divisions suivantes :

1° Céramique ionienne (fabriques de Rhodes, d'Asie Mineure, de Naucratis) et proto-corinthienne du VIIe siècle avant notre ère.

2° Céramique ionienne, corinthienne, chalcidienne et attique du VIe siècle.

3° Céramique étrusque de bucchero nero (VIe et Ve siècles).

4° Céramique attique à figures rouges (V^e et IVe siècles).

5° Céramique du style campanien d'Italie (IIIe siècle).

6° Céramique indigène et céramique du style dit ibérique.

7° Céramique de terre grise, dite visigothique.

Cette stratification donne en raccourci toute l'histoire des relations de la Gaule ancienne avec le monde hellénique et italiote. M. Vasseur a su en tirer parti. Après avoir décrit et classé tous ces fragments, après avoir énuméré la liste de ceux qui ont été trouvés par d'autres archéologues, soit sur les côtes du midi de la France, soit dans l'intérieur du pays, il a écrit des *Conclusions* fort intéressantes sur les origines de la fondation de Marseille. Pour lui, cette colonisation avait été précédée de plusieurs explorations préliminaires, conduites par des navigateurs ioniens, conformément au texte d'Hérodote, et la création de la grande cité phocéenne, vers l'an 600, correspondrait à une seconde phase du développement de ces occupations préalables.

On peut dire que dans l'ensemble l'auteur paraît avoir raison sur ce point, car une partie notable des fragments découverts appartient aux séries que nous attribuons chronologiquement au VIIe siècle. J'ai seulement fait déjà cette réserve (*C. Rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1915) qu'il serait périlleux de vouloir dater chaque fragment en particulier d'une façon tout à fait fixe, car nous savons à peu près quand une série commence et nous savons mal quand la fabrication en disparaît. On a trouvé dans le tumulus de Marathon, érigé après 490, une amphore attico-corinthienne ayant tous les caractères du style du VIe siècle (*Catalogue des vases du Louvre*, p. 649). On ne peut donc raisonner que sur une réunion importante de documents.

Une autre idée neuve de M. Vasseur, mais contraire aux opinions exposées par M. Clerc et par M. Jullian, est que les navigateurs ioniens n'ont pas visité l'Espagne avant de venir s'installer sur les côtes de la Gaule ; l'exploration de l'Ibérie serait *postérieure* à celle de la Ligurie, celle-ci se plaçant vers 650, l'autre seulement vers 630. C'est aux historiens de la Provence à examiner ces propositions. M. Clerc vient de donner un compte-rendu de l'ouvrage en discutant quelques-unes des théories de l'auteur (*Revue des Études anciennes*, 1915, p. 300). En tout cas, chacun, je crois, voudra rendre hommage au mérite de ces recherches qui donnent au livre de M. Vasseur une valeur incontestable. La mort subite de l'auteur, survenue récemment, est un malheur déplorable qui prive la science française d'un savant doué des plus belles qualités de conscience et de méthode.

E. POTTIER.

James Rendel Harris. *The origin of the cult of Dionysos* (extrait du *Bulletin of the John Rylands library*, avril 1915). In-8, 17 p. — Pourquoi Athéna sort-elle du crâne de Jupiter, fendu par Hephaestos? Athéna est la chouette, qui habite dans le creux d'un chêne; ce chêne est Zeus; un coup de foudre — Héphaestos tient la hache du tonnerre, — fait sortir la chouette de son trou. — Appelons cela ingénieux, mais ne disons pas que c'est définitif.

Dionysos ne sort pas du crâne, mais de la cuisse de Zeus, ou plutôt il renaît de cette cuisse après la mésaventure de sa mère, frappée de la foudre. Cherchons de nouveau, pour expliquer cela, du côté de la forêt.

Le gui n'est pas le seul parasite du chêne : il y a le lierre. Dionysos est à l'origine le lierre; les Grecs eux-mêmes honoraient un Dionysos-lierre (cf. *Cultes*, II, p. 105, où cela a été dit et développé dès 1902 ; il est curieux de voir comment ce passage a passé dans un bon mémoire sur les cultes du Pangée, p. 66). Parasite du chêne, le lierre participe comme lui à la nature du tonnerre. Sémélé étant la terre, le mythe fulgurant de la naissance de Dionysos devient clair. Mais pourquoi la vigne s'est-elle substituée au lierre? Parce que les premières vignes ont poussé sur des arbres. Le palais royal que tapissent le lierre et la vigne est, à l'origine, le chêne sacré (cf. *Bacchae*, 41 ; *Phoenissae*, 651). Le *smilax* aussi est une plante bachique, non seulement parce que c'est une plante grimpante, mais parce qu'elle porte des baies rouges (c'est à cause de ses baies rouges que l'arbre de Rowan est consacré à Thor, car l'éclair fait rougeoyer le ciel).

Le rapport ainsi établi entre Dionysos et le chêne explique ses relations avec le miel, les *melissai* et Aristée. Dionysos enfant a été confié à une des nymphes-abeilles, fille d'Aristée; ces nymphes sont à Dionysos ce que les Curètes sont à Zeus. Dionysos est parfois considéré lui-même comme l'inventeur du miel et des ruches.

Pourquoi Dionysos tend-il de bonne heure à être figuré comme androgyne? On obtenait du feu en frottant des baguettes de lierre (mâle) et de laurier (féminin). A une époque plus ancienne, on a pu se contenter de deux baguettes de lierre ; comme il résultait de cette friction une particule de feu vivant, on en a conclu qu'au Dionysos mâle répondait un Dionysos féminin. Malgré le parallèle, un peu long à rapporter, dont s'autorise ici M. R. Harris, il faut convenir que la valeur de cette hypothèse accessoire est plutôt mince.

Conclusion : « Nous avons établi notre thèse essentielle concernant le rôle du lierre dans le culte de Dionysos. Il est probable que Dionysos lui-même est un Zeus *minor* et, de par le lierre, une sorte de Dioscure, un fils de Zeus. Cette croyance simple et élémentaire a été combinée avec d'autres cultes naturalistes dits thraco-phrygiens, bachiques ou orphiques; il en est résulté le dieu Dionysos, dernière recrue de la famille olympienne et l'une des meilleures de la troupe. » Διόνυσε χαῖρε.

S. R.

*

Catalogue *du Musée de la Société archéologique et historique de la Charente*. Angoulême, Despujols, 1915. In-8, 174 p., avec 80 gravures. Prix : 1 franc.

— Bon catalogue illustré d'une réunion d'objets surtout de provenance locale, importante pour les temps préhistoriques, qui, fondée en 1844, s'est accrue notablement, en 1913, par le don de la collection Gustave Chauvet. Le donateur a résumé à grands traits, pour les visiteurs du Musée (p. 10-27), les temps préhistoriques et protohistoriques dans la Charente. L'avant-propos, racontant l'histoire de la collection, est signé de M. Emile Biais.

S. R.

Louis Bréhier. *Constantin et la fondation de Constantinople*. Extrait de la *Revue historique*, t. CXIX, 1915. — « Notre avide curiosité voudrait pénétrer dans les replis du cœur d'un homme tel que Constantin, par qui tout changea dans l'Empire romain : séjour du trône, mœurs de la Cour, usages, langage, habillements, administration, religion. Comment démêler celui qu'un parti a peint comme le plus criminel des hommes, et un autre comme le plus vertueux?... De savoir s'il fut cause de la ruine de l'Empire, c'est une recherche digne de votre esprit. Il paraît évident qu'il fit la décadence de Rome. *Mais, en transportant le trône sur le Bosphore de Thrace, il posait dans l'Orient des barrières contre les invasions des Barbares qui inondèrent l'Empire sous ses successeurs, et qui trouvèrent l'Italie sans défense*. Il semble qu'il ait immolé l'Occident à l'Orient. L'Italie tomba quand Constantinople s'éleva ».

Qui a écrit ces belles lignes? Voltaire, dans l'*Essai sur les Mœurs*. Je les ai transcrites, parce que M. Bréhier, qui cite à ce propos Gibbon, Duruy, Mgr Duchesne et Dom Leclercq, semble les ignorer. On ne lit plus Voltaire! Il y a quelques années, j'ai demandé tour à tour à tous les historiens d'une compagnie savante : « Avez-vous lu l'*Essai sur les Mœurs*? » D'Arbois me répondit que non, mais qu'il avait eu autrefois un Voltaire complet dans sa bibliothèque ; seulement, l'ayant trouvé un jour en faute sur je ne sais quoi, il en avait fait cadeau. Je finis par le « maistre du chœur », Léopold Delisle : « Avez-vous lu l'*Essai sur les Mœurs*? » « Non, me répondit-il, mais tenez... je l'ai vu citer dernièrement dans la *Revue critique*. » Delisle avait raison ; l'article dont il se souvenait était de moi. On m'a fait un crime d'avoir cité Voltaire plus de cinquante fois dans *Orpheus* ; j'aurais dû l'y laisser parler davantage. Quand ce livre parut, un des plus illustres savants anglais m'écrivit : « Vous donnez des extraits bien curieux de l'*Essai sur les Mœurs* de Voltaire ; je ne connais pas cet ouvrage ; dites-moi où l'on peut se le procurer. » Et voilà comment des chefs-d'œuvre de l'esprit humain tombent dans l'oubli, par des raisons qu'il serait long et peut-être *invidiosum* d'exposer.

Pour en revenir à l'excellent mémoire de M. Bréhier, il se trouve d'accord avec Voltaire et Gibbon pour mettre en lumière les motifs stratégiques de la résolution que prit Constantin de fonder une nouvelle capitale. « La création de Constantinople, écrit-il, est le fait d'un homme d'État à l'esprit réaliste qui a compris que les provinces d'Orient étaient la partie vitale de l'Empire et qu'une nouvelle Rome créée sur le Bosphore pouvait en devenir le réduit suprême, la forteresse inébranlable. Cette fondation est donc entièrement indépendante de ses préoccupations religieuses : seules des considérations politiques et militaires

l'ont déterminée. » Dans le détail, ce mémoire abonde en observations judicieuses, telles qu'on pouvait les attendre d'un historien parfaitement informé[1] et dont le talent d'exposition n'est pas moins remarquable que le savoir.

S. R.

E. Moreau-Nélaton. *La cathédrale de Reims.* Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts, 1915. Pet. in-4°, 109 p. et 135 pl. — Savant modeste autant que délicat et laborieux, M. E. Moreau-Nélaton a déjà donné à l'histoire de l'art et à l'archéologie nationale nombre de travaux importants et durables. Aucun ne vient plus à propos que celui-ci. C'est une monographie, très amplement illustrée, de la magnifique et malheureuse cathédrale dont la vieillesse n'a pas été épargnée par la barbarie savante. Qu'on ne parle pas de bombes égarées, de nécessités militaires ; ce sont des mensonges. Le texte accusateur est là, dans le *Berliner Blatt* du 5 septembre 1914 : « Reims, dont la vieille splendeur royale, contemporaine des lys blancs, sera bientôt réduite en poussière par nos obusiers de 420. » (texte complet dans *The Nation*, 1915, I, p. 535). Le crime fut voulu : il est inexpiable. Mais Reims a moins souffert que le Parthénon. Quel que soit le projet de restauration que l'on adopte un jour, le glorieux ensemble continuera à réjouir les yeux, à élever les cœurs. « Ses reliques sont saintes ; saccagée et dolente, la cathédrale du sacre s'identifie mieux qu'à aucune heure de notre histoire avec l'âme du peuple de la France » (p. 109). La monographie de M. E. Moreau-Nélaton est un guide à la fois sûr et ému, où l'érudition n'est pas encombrante, mais puisée aux sources les meilleures et les plus récentes (Demaison, Mâle, Sartor). L'illustration, exécutée d'après les clichés de la bibliothèque Doucet (y compris des vues de l'état actuel), est de premier ordre, et elle a l'avantage, sur tant d'autres du même genre, de se présenter dans un format accessible. L'auteur a droit à notre reconnaissance.

S. R.

---

1. Notamment des résultats nouveaux et si curieux des études de M. Maurice sur la numismatique de Constantin.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

relatives à l'Antiquité romaine.

Juillet-Décembre.

1° PÉRIODIQUES

ARCHAIOLOGIKÈ EPHEMERIS, 1914.

P. 239. Demetrios Evanggelidès. Inscription de Limboni (cf. *Bull. de corr. hellén.*, 1907, p. 39).

74)

ΤΩ ΚΡΑΤΙΣΤΩ ΑΙΛΙΩ
ΑΙΛΙΑΝΩ ΔΟΥΚΗ ΕΚΠΩ
ΤΗΚΤΟΡΩΝ ΕΠΙΤΡΟΠΩ
ΤΗΣ ΗΠΕΙΡΟΥ ΚΑΙ ΠΑΝΝΟ
ΝΙΩΝ ΑΛΛΑ ΓΑΡ ΚΑΙ ΚΑΤΑ
ΤΗΝ ΙΤΑΛΙΑΝ ΚΗΝΣΕΙΤΟΡΙ
ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΝΩΡΙΚΟΥ
ΤΟ ΣΥΝΕΔΡΙΟΝ ΦΩΤΙ
ΚΗΣΙΩ ΤΩ ΕΥΕΡΓΕΤΗ
ΨΗΦ

L. 2 Δουκη(ναρίῳ) ἐκ π(ρ)ωτηκτόρων ; l. 9 Φωτικησίω(ν) ; l. 10 ψηφ(ίσματι).

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1915 (LXVI).

P. 485 et suiv. R. de Ureña. Inscription sur vase de bronze trouvé à Ponte Puñide.

75)

MODIIL · IVXTA SACRAM IVSSI*on*EM · DDDNNN VALENTINIANI VALENTIS ET GRATIANI INVICTISSIMORVM
PRINCIPVM IVBENTE MARIO ARTEMIO VC AG VIC P CVR POTAMIO ET QVENTIANO PRINCIPALIBVS

L. 1. *Modii? l*; l. 2. *v(iro) c(larissimo) ag(ente) v(icariam) p(raefecturam), cur(atoribus)*...

On connaît un Artemius vicaire d'Espagne en 369 (*Cod. Theod.*, VIII, 2, 2).

P. 517 et suiv. A. del Arco. A Tarragone. Funéraires.

P. 577. F. Fita. Funéraire de Montánchez.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1915.

Procès-verbaux. Mai.

P. X. Héron de Villefosse. Brique provenant du Val d'Ogne.

76) VEXIIL LEG LOG
E I A V AF LEG

Probablement *Vexill(atio) leg(ionis)... Fla(vio) Af leg(ato)*.....

P. XIV. Merlin. A Henchir-el-Khandak.

77) · *lusio* . . . .
SEPTIO. . . . .
LIANO · C · V · *q*
LVSI LABERI · GE
MINI RVTILIAN
*c*OS FIL X VIR
STLITIBVS IVDI
CANDIS TR*i*B LA
TICLAVIO LEG IIII ·
FLAV*ia*E M*e*SIAE

SVPERIORI*s* Q VR
· BANO TRIB PL*eb*
CANDIDATO
IMP CAES [redacted]
[redacted] R [redacted]
[redacted] CAN [redacted]
patrono [redacted]
D D P P

P. XXI. Id. A Sousse.

78) Q · CAELIO · MAXIMO · AEDILI · AVGVRI ·
II VIR · QVOD · IN · MAGG · SVO · LVDORVM · ET
CIRCENSIVM · SPECTACVLA · EXIBVERIT ·
MVNVS ETIAM GLADIATORIVM DE · SVO ·
EDIDERIT · ET · HOC · AMPLIVS IN PRAESENTIS
TEMPORE HS · XI · REI · PVBLICAE · DONAVERIT
(*sic*) EX · CVIVS SVMMAE · VSVRIS · QVINSTO QV*o*
*que an*NO SEMPER VNI*versis*. . . . .

P. XXIII. Héron de Villefosse. Sur une plaque de plomb dans un bassin de distribution d'eau des citernes de Tebourba.

79) C · C · V · I · F · VIII
Explication très incertaine.
Id., juin.
P. VIII. Merlin. A Thala.

80) DEAE ⸙ CAELESTI ⸙ AVG SACRVM
L SEPTIMI ⸙ SEVERI ⸙ PII ⸙ PERTINACIS *aug*
P SEPTIMI ⸙ SEVERI ⸙ *getae* CAES · BIS · COS · AV*g*
cun CII SENIORES · SVMPT · PVB ⸙ FECERVNT *et dedicaverunt*

P. XIII et XIV. Id. Inscriptions sur ostraka trouvées à Henchir-Bou-Gornine.

81) *post consulatus*
datiano et cereali
pt/ th ex eluidua
in fd villa magna
b b l cimquaginta
tantum

Date : 358 ap. J.-C. Plusieurs localités africaines portaient le nom de Villa Magna.

82) *Iseddinio*
prime castae mibi deveret
de pretium uini de quibus
tibi emiserit pitacium in
folibus duo milia qua
tristi? non s/s/ sed dena/
tibi pitacium misi
in in follib.
tria millia

P. XVI et suiv. Gsell. A Mdaourouch.

P. XVI.

83) FL PP [redacted] R P IUL POLL[redacted]
EQ R FL P [redacted] UIR L SC·BON[redacted]
LIS FLAUIAUS EQ R F[redacted]
M IUL PACATU [redacted] IC[redacted]
IIUIR · DESIG · [redacted]
POS LO[redacted]AUS [redacted]
Q · CALIUANIU[redacted]
AUSTIAUS E[redacted] R FL P[redacted]
L · FL · FO[redacted]UNATUS LV[redacted]
... C · IUI RI[redacted]

C'est un fragment d'album du Conseil municipal; fin du IIIe siècle.

P. XVII. Table de jeu. Même provenance.

84)
ABFDEC ◠ GHXKLM
NOQSRP O TVXYAE
TATPVO ◡ EVTOM

Ib. A Khamissa.

85) LOCV OCCVPA
TV CALDARIS
AB ANICIVAGA

Ib. A Announa, dans l'atrium d'une maison.

86) GENIO DOMVS
PRO · SALVTE
CI IVLI · FAV
STIANI
L IVLIVS
VRBANVS
PIFTAS
S P F

L. 7 : *Pi[e]tas.*

P. XVIII. Même provenance. Dans un marché.

87) ACENI
VETTIAE
SATVRNINAE
PIDI IVLIANI

Inscription complète en bas.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE BULGARE, 1914.

P. 80 et suiv. Kazarow. Fouilles dans le sanctuaire de Zeus et d'Hera, près de Kopilovtsi (arrondissement de Kustendjil).

P. 89 et suiv. Stèles avec inscriptions.

P. 94.

88) ΔΙΙ ΚΑΙ ΗΡΑ ΚΑΡΙΣΤΟΡΗΝΟΙΣ
Zeus *Hera*
ΟΥΑΠ[redacted]

Καριστορηνοί, surnom local inconnu.

P. 97.

Personnage

89) ΔΙΙ ΚΑΙ ΗΡΑ ΚΑΡΙΣΤορηνοις
ΜΟΥΚΑΣΗΣ ΕΠΙ ΕΥ[redacted]

P. 98.

Autel. Personnage

90) IOM CARIS*toreno*
FAEDIVS SABIN*us ex uoto*

P. 99.

Personnage

91) *i o m et* IVNONI REG*inae*
. . . *ex uo*TO POSVIT

P. 101.

Personnage

92) ΔΙΙ ΚΑΙ ΗΡΑ ΚΑΡιστορηνοις
ΜΑΡΚΟΣ ΜΗνιανος αρχι
ΕΡΕΥΣ ΕΥξαμενος α
ΝΕΘΗΚΕΝ

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1914.

P. 230. R. Cagnat, d'après l'*Annuario dell' Instituto geografico militare*, II, 1914. Sur la route de Tripoli à Gharian.

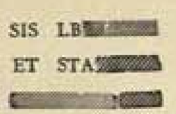
93) IMP
CAESARE DIVI
SEPTIMI SEVERI PII
ARABICI ADIABENICI
PARTH MAX BRYT MAX
FIL DIVI MANTONINI
P*ii* g*e*RMANIC*i*[redacted]
sarm NEPOTI
DIVI ANTONINI PII
pro N*e*POTI DIV*i*
HADRIANI ADNEPO*ti*
*d*IVI TRAIANI *parth*
ET DIVI NER*uae*
AD*ne*POTI
M AVREL ANTONIN
o pio FELICI AVG PARTH
MAX BRYT MAX *ger*M
MAX PONTIFICI MAX
TRIB POT XVIIII
IMP III COS IIII PP
PROCOS
MIL LVI

Date : 216 ap. J. C.

P. 240. Héron de Villefosse. Nouvelle lecture de l'inscription de la Celle-Bruère (Cher), reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1914, n° 246.

P. 241. Du même. Aux Charmettes, dans le Haut-Mornag, près de Crétéville (Tunisie).

94) * DEO SATVR *
NO PRIVATEN
SI · AVG · AP*ro*
NIVS ACO[redacted]


SIS LB[redacted]
ET STA[redacted]

Il s'agit d'un dieu adoré dans une région qui faisait partie du domaine impérial, *ratio privata*.

ID., 1915.

P. 107 et suiv. Héron de Villefosse. Remarques sur l'inscription relative à la construction des thermes de Néris (*C. I. L.*, XIII, 1376 et 1377).

BULLETIN HISPANIQUE, 1915.

P. 84 R. Lantier. A. Merida, dans le dallage du théâtre.

95)

CN · CORNELIO · C · F · PAP
SEVERO · IIVIR
*fla*MINI · IVLIAE · AVGVSTAE
PRAEFECTO · FABR
AMICI
X PAGO AVGVSTO

Sans doute [*e*]*x pago*.

96)

COLONIAE · C
CAES · AVG · GERM · DACIC
ARI LARVM · E · IMAGINVM*august.*

BULLETINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, 1913.

P. 149 et suiv. Dessau, à propos d'une inscription de Monte Compatri.

P. 154 et suiv. M. Marchetti. Étude sur les fêtes qui marquaient le second jour des Carmentalia d'après les Fastes Prénestins.

P. 185 et suiv. Cantarelli, Fouilles d'Ostie. Inscriptions déjà reproduites dans le *Notizie degli Scavi*.

ID., 1914.

P. 29. G. Schneider-Graziosi. Dans un groupe de ruines au dessous du *Clivus Victoriae*, au fond d'une chapelle.

97)

[redacted]SALVT · GENIVM · HORREOR
*a*GRIPPIANORVM · NEGOTIANTIB
L · ARRIVS · HERMES
C · VARIVS · POLYCARPVS
C · PACONIVS · CHRYSANTHVS
IMMVNES S · P · D · D

Sur le côté de la pierre :

POSIT · DEDIC · V · IDVS IVN ·
CN · COSSVTIO · SYNTROPHO
L · MANLIO · PHILADELPHO

L. 1. Sens peu clair.

P. 34 et suiv. Marucchi. Sous l'église de S. Crisogono du Trastevère. Inscription de 240 : fragment des Actes des Arvales. Le texte paraîtra dans les *Notizie degli Scavi* (voir le nº 102).

P. 196 et suiv. Cantarelli. Trouvailles épigraphiques à Rome et aux environs. Inscriptions déjà publiées.

P. 215 et suiv. Id. Découvertes en Italie. Inscription déjà publiées (plus haut nos 43 et 58; *Ann. épigr.*, 1914, nº 72).

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

P. 209. Cumont. Dans le Mithreum de Saint-Clément à Rome sur l'autel.

98)
CN · ARRIVS · CLAVDIANVS
PATER · POSVIT

THE JOURNAL OF ROMAN STUDIES, 1914.

P. 142 et suiv. Cagnat. Tarif de *portorium* trouvé à Lambèse (*Ann. épigr.*, 1914, n° 234).

NEAPOLIS, II.

P. 305 et suiv. Della Corte. Suite de l'étude sur les habitations de Pompéi et leurs propriétaires.

P. 342 et suiv. Putorti, Inscriptions de Tauriana.

99)
LEVCOSIVS EPISC FL EV
ENTIO FILIO CENTQVI
VIXIT ANNIS XXXV
MEN SEX HIC MILITA
VITANNIS XIII PATER FILI
O FECIT IN PACE POSITVS ☧TO

L. 6 : *in pace positus in Christo.*

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1914.

P. 362. V. Spinazzola. A Rome. Viale del Re.

100) IMP · VESPASIANO · CAESARE · AVG II
CAESARE AVG F VESPASIANO COS
DEDICATVM · VIIII · K · IVNIAS
P · PONTIVS · EROS · C · VERATIVS · FORTVNATVS
MAG · II · QVINQVENNALES · LVSTRI · PRIMI ·
CVM · TVTILLA · HELICE · ET · POPILLIA · PNOE · CONIVGIB SVIS
AEDEM · A · FVNDAMENTIS · SVA · PECVN · FONTI · D · D

Date : 70 ap. J. C.

P. 370. A Alfonsi. A Este, lamelle de plomb.

101)
Priuatum Camidium
Q. Praesentius Albus
Secunda uxor Presenti
T. Praesentius
Maxsuma T. Praesenti uxor
C. Arilius
C. Arenus
Polla Fabricia
L. Allius
L. Vassidius Clemens

Prisca [u]xor Vassidi
Monimus Acutius
Ero[tis] Acutia?
C. P[r]o...... Damio l
Si quis [i]nimicus inimi[ca]
adve[r]sarius hostis Orce
pater [P]roserpina cum tuo Plutone
tibi trado ut tu il(l)u(m)
-mit[t]as et deprem[as]

Tradito tuis
canibus tricipiti
et bicipitibus ut ere[pia(nt)]
capita cogit(ationes?) cor
in tuom gem[ini?]........
r[ecipia]nt il(l)os.........

P. 375 et suiv. Mancini. Découverte d'une série de colombaires avec de très nombreuses inscriptions funéraires.

P. 466 et suiv. G. Mancini et O. Marucchi. Sous l'église de San Crisogono.

102) Colonne I

uettio sabino II . . . . . . *uenusto coss*
VII idus ian
*fratres aruales ante pronaum aedis concordiae conue*NER
*ad indicendum sacrificium de*AE DIAE IN VI IIII
*III kal. iun. adfuer. fab. fortunatus uictorinus pro*MAG VICE FL LVCILIANI
mag. . . . . .TVS PR C ANN PERCEN
*nianus caesonius luci*LLVS EDICTO PERLECTO FAVSE ET CREB (*sic*)
*ris uocibus ad*CLAMAVERVNT
PR · KAL · APRIL
*fra*tRES ARVAES IN LVCO DEAE DIAE VIA CAMP APVD LAP V CONV
PER FAB FORTVNATVM VICTORINVM PROMAG VICE FL LVCILIANI
MAG OP INCHOANDI CAVSA LVCI SVBLVCANDI ET ARBORVM
OBLAQVEAND ET ALIAR RESTITVENDARVM HVIVS REI LVSTRVM
MISSVM SVOVETAVR MAIORIB ET ANTE AED DEAE DIAE B F AV
IVNCTAS ALB N II IANO PATR AR N II IOV VERB N II SIVE
DEO SIVE DEAE VERB N II VIRG OV N II FAMVL DIS VERB N II
LAR VERB N II MATRI LAR OV N II FLOR OV N II VEST M OV N II
ITEM ANTE CAES GEN D N IMP M ANTONI GORDIANI P · F A T A
SOLLEMN SACRIF FACT FELICIA DIX
V IDVS MAIAS
ANTE PRONAVM AEDIS CONCORDIAE FRATR ARV CONV AD COOPT
EX LITTERIS DOMIN N IMP CAES M ANTONI GORDIANI P F A P M T P
III COS P P ARMENIVM TITIANVM IN LOC FL ARCHESILAI V E
ADF VIC FL HONORATI MAG M SANN DONATVS VIC FAB FORTVNO (*sic*)
TI PROMAG DEIVNBENTIS P AEL . COERANVS C ANN PERCENNIAN (*sic*)
P MANIL AEM PIVS · TR PL · L IASBIVS NV AEMILIAN HONORATIAN
POSTVM ANN TITIANVS

VI · KAL · IVN ·

IN DOMV FAB FORTVNATI PROMAG Q E IN CLIVO CAPSAR IN A
VENTINO MAIOR SACRIF DEAE DIAE CONCEPIT PRIM MANE
ET FRVG VIRID ET ARID CONTEG ET PAN LAVREAT ET DEAM VN
GVENTAVIT ET CETERI SACERDOTES PRAETEXTATI BITTATI TVRE
ET VINO FECER ET FRVG · VIRID ET ARID CONTEGER CVM PANIB
LAVREATIS ET DEAM VNGVENTAVER ET IN CATHEDR CONSEDER
ET SPORT ACC SING X C PRO MERID PROMAG LOTVS CENATO
LIO ALBO ACCEPTO TRICLINIO DISCVBVIT ET EPVLATVS EST ET
PVERI PATRIMI ET MATRIMI SENATORVM FILII CATEDR · CON
SEDER L A.FENIVS VIR IVLIANVS L A.F · VIR AVITIANVS ET
AD EPVLANDVM CONSEDERVNT ET EPVLATI SVNT POST AEPV
LAS ANTE PROMAG MENSA REMCTA EST ET AQVAM IN MANVS ACC (sic)
ET TORALE SEGMENTATV POSCTVM EST ET TVRE ET VINO FEC MI (sic)
NISTRANTIBVS PVERIS PRAETEXTATIS ET CVM PVBLIC AD AR
PERTVLERVNT PROMAG SPORT · ACC · ET CORONAS CONVIBAL

Colonne II

III Kal iun

in luco deae diae fab · fortunatus uictorinus promag · ad aram
immolauit porciliae piaculares n II luci coinquiendi
*et operis faciundi ibi vaccam honorari*AM DEAE DIA*e im*
*molauit et inde in tetrastu*LO REVERSVS SVBSELLIS CONSE*dit*
*deinde reuers*VS *ad ar*AM DEAE DIAE EXTAS PORCILIARVM III
REDDIDIT ET AD FOCVLVM ARG EXTA BACCHAE REDDIDIT *fel*
DIX ET IN TETRASTVLVM REVERSVS EST ET SVBSELLIS C*ons*
ET IN CODICE CAVIT SE ADFVISSE ET SACR FECISSE ET EXTAS *red*
DIDISSE PRAETEXTA DEPOSVIT ET IN BALNEO IBIT REVER*sus*
COLLEGAS SVOS VENIENTES EXCEPIT POSTQVAM PLENVS NV*mer*
VS COLLEGARVM CONVENIT TVNC VTRIQVE PRAETEXTA PO*s*
ET IN TETRASTVLO SVBSELL CONS ET IN CODICE CAVER SE ADFV
ISSE ET SACR FECISSE ET MENSA PVMILA SINE FERRO ANTE IPSOS
POSITA EST ET PANES SILIGINEOS ACCEP ET DE SANGVNCVLO
PORCILIARVM VESCITI SVNT ET DE PORCILIAS PARTITI ET EPV
LATI SVNT ET IN TETRASTVLO CAPITA VELAVERVNT ET LVCVM
ASCENDER ET PROMAG ET FLAM STRVIB ET FERT FECER ET
IMMOL AGNA OP ALBA AD LITATIONE EXTA INSPEXERVNT ET
REDDIDERVNT ET INDE IN AEDE · INTROIERVNT ET IN MENSA ET

IN CAESPITE ANTE DEAM DIAM IN MENSA OFFIS CONIVNCTIS LAC
TIS IOCINORIS FACINORIS TER TERNIS FECER · ITEM HVNCIS
BIS TERNIS SVPER CAESPITE FECER ITEM FORAS AD AR REVERSI
OFFIS TRIBVS FERTIS TRIBVS PRAECATI SVNT DEINDE IN RE (*sic*)
VERSI OLLAS CVM PVLTES PRECATI SVNT ET CONTEG ET PROMAG
ET FLAM ET PVBL DVO SACERDOTES OLL ACC ET IANVIS APER
TIS PER CLIVVM MATRI LARVM CENAM IACTAVERVNT INDE OS
TEIS CLVSIS SVBSELLIS MARMOREIS CONSED ET PAN LAVREAT
SILIGINEOS FAM ET OFF DIVISER ITEM DE AEDE EXIERVNT
ET ANTE ARAM STETERVNT ET PROMAG ET FLAM DVOS COLLEGAS
SVOS AD FRVGES PETENDAS MISER ET PROMAG ET FLAM CVM
SCIFIS VINI REVERSI CVM FRVGIB DEXTRA SCIFOS DEDER
LAEVA FRVG ACC DEINDE CARM DIXER ET INDE AD ARAM
OMNES ACERRIS TVRE SCYFIS VINI MVLSI LAETIS MELLIS
PASSI FECER DEINDE CORBVL CVM CANIFICIA PRO TESAVRIS AD
ARAM FECERVNT DEINDE IN AEDE REVERSI SVNT ET LIBELLOS
ACC ET TRIPODANTES CARM LEGERVNT ET SIGN DATO OFFICIAL
LIBELLOS REDDID DEINDE DEAS VNGVENTAVERVNT ET CE
REOS ADCEN DEDERVNT ET IANVA MEDIANA DEAE DIAE APER
TA EST CORONAE DONATICAE DEAE DIAE CITANTE ARESCONTE
MANILIANO COMM D N GORDIANI AVG ET NOMINA CETE
RORVM SACERDOTVM INLATAE SVNT DEINDE LIBELLVM LEGENT
ET IN ANNVM PROX QVI EX SATVRNALIBVS CRIMIS MAG · I (*sic*)
ET FLAM NOMINANT SIBI FELICIA DIXERVNT ET DE AEDE PRAE
TEXTATI DESCENDER ET IN PAPIL SVOS AD MVTAND INTROIER
ET CENATORIIS ALB ACC ET CVLLARIBVS VERBEC IN TETRAST

Colonne III

. . . .
. . . .
. . . .
E . . . .
LE. . . . .
N̄P P . . . .
LVC. . . . .
DO . . . .
NE . . . .
VIT. . . . .

IMP *caes m. antonio gordiano pio fel. aug*
et claudio? pompeiano cons

. . . .

IN LVCO *deae diae* . . . .
LVCIL . . . .
MORE . . . .
QVE . . . .
PVB . . . .
PIA*culum fact. ob ferri elationem script et scalpt. op. per*
FECT*i per* . . . .

Dates : années 240 et 241 ap. J.-C.

Col. I, l. 4 *pr(aetor)*; l. 5 *faus(t)e*; l. 8 *via Camp(ana) apud lap(idem) V conv(enerunt)*; l. 10 *op(eris) inchoandi*; l. 12 *suove taur(ilibus) majorib(us) et ante aed(em) deae Diae b(oves) f(eminas) au(ro) junctas albas n(umero) II*; l. 13 *ar(ietes) n(umero) II, Jov(i) verb(eces) n(umero) II*; l. 14 *virg(inibus) ov(es) n(umero) II*; l. 15 *Vest(ae) m(atri) ov(es) n(umero) II*; l. 16 *Gordiani P(ii) F(elicis) A(ugusti) t(aurum) a(uratum), sollemn(ibus) sacrif(iciis) factis felicia dix(erunt)*; l. 20 *Gordiani P(ii) F(elicis A(ugusti) p(ontificis) m(aximi) t(ribunicia) p(otestate)*; l. 22 *Adf(uerunt) vic(e) Fl(avi) Honorati mag(istri) M. Sa[e]n(ius) Donatus, vic(e) Fab(ii) Fortun[a]ti promag(istri) de[c]unbentis*; l. 24 *L. Ias[d]ius n u*? L. 26 *q(uae) e(st) in clivo Capsar(io) in Aventino major(e)*; l. 36 *L. Alfenius V[e]r(us)*; l. 38 *re[lic]ta est*; l. 39 *pos[i]tum est*; l. 40 *cum public(is)*.

Col. II, l. 18 *agna(m) op(imam) alba(m)*; l. 23 *in (aedem) reversi*; l. 28 *fam(ulis) et off(icialibus)*; l. 40 *comm(entariense) d(omini) n(ostri)*; l. 42 *Saturnalibus [p]rimis*; l. 45 *cenatoriis alb(is) acc[ep]tis*).

Procès-verbal des cérémonies célébrées par les Arvales en 240. D'abord l'*indictio* du sacrifice à offrir au mois de mai (VI, IV et III avant les Kalendes de juin = 27, 29 et 30 mai. Suit la description d'un *sacrificium piaculare* avec la mention des différentes victimes offertes à plusieurs divinités, Janus, Jupiter, à la divinité *sive deus sive dea*, aux nymphes du bois (*virgines*), aux Faunes (*famuli dii*), aux Lares, à la Mère des Lares, à Flore, à Vesta et au Génie de l'empereur. Le texte mentionne ensuite la cooptation d'un nouveau membre, et la cérémonie qui avait eu lieu le premier jour de la fête de la déesse dans la maison du promagister, lequel demeurait dans le *vicus Capsarius* sur l'Aventin ; à la seconde colonne est men-

tionnée la cérémonie du deuxième jour; on relève quelques détails qui ne figurent pas dans les textes similaires déjà connus. La description de la fête du deuxième jour se continuait à la troisième colonne aujourd'hui perdue.

NUOVO BULLETINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1914 (XX).

P. 5 et suiv. P. Orsi, Inscription de Tauriana (plus haut, n° 99).

RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE, 1914 (XLVIII).

P. 276 et suiv. Bosco. Inscription de Constantine (plus haut, n° 39).

P. 281 et suiv. Vel. Funéraires de la province de Constantine.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1915.

P. 183. R. Cagnat. Inscription de Djemila.

103)

marti AVG GENIO *col.*
SACRVM
qua M FLAVIVS BREVCVS FL *p. p. de*
sua PEC DEDERAT · RES · P · BA*sim cum*
c o LVMNIS ET T IOLO FEC*it*
c u RANTIB L OCT*a*VIO NATA*li et*
. *c* ASSIO HONORATO II *uiris d. d.*

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

ENNO LITTMANN, DAVID MAGIE Jr ET DUANE REED STUART. ARCHAEOLOGICAL EXPEDITION TO SYRIA. Section A. Part 5.

Inscriptions du Haouran. La plupart publiées déjà par Waddington ou d'autres. Les suivantes sont inédites.

P. 283. A Dera.

104)

ΥΠΕΡ ϹωΤΗΡΙΑϹ ΤΟΥ ΚΥ
ΡΙΟΥ ΗΜωΝ ΓΑΛΛΙΗΝΟΥ
ϹΕΒ ΑΦΙΕΡωΘΗ Ο ΠΥΡΤΟϹ
ΚΑΙ Η ΔΕΚΑΝΙΑ ΠΡΟΝΟΙΑ

La valeur exacte du mot δεκανία est difficile à fixer.

P. 296. A Is Sanamen.

105)

ΕΤΟΥϹ ΠΕΝΙΤΟΥ ΤΗϹ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ (sic)
ΡΟϹ ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΥΔΙΟΥ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ϹΕΒΑϹ
ΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ ΕΥΝΟΜΟϹ ΕΚΤΟΡΟϹ
ΚΑΙ ΑΙΑϹ ΚΑΙ ΝΕΙΚΑΙΟϹ ΑΔΕΛΦΟΙ ΗΡΞΑΝ ΟΙΚΟ
ΔΟΜΗϹΑΙ ΕΝΤΩ ΙΕΡΩ · ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΜΕΡΟϹ
ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΤΩ ΔΙΙ ΚΥΡΙΩ ΕΥϹΕΒΕΙΑϹ Κ
ΑΙ ΕΥΧΑΡΙϹΤΕΙΑϹ ΕΝΕΚΑ

Πενιτου pour πέμπτου. Date : 45 ap. J.-C.

P. 351. A Nimreh.

106)

ΑΥΡ CΑΒΙΝΟC ΟΥ
ΤΡΑΝΟC ΦΥΛΗC ΑC
ΧΗΝѠΝ ΟΙΚΟΔΟΜΗ
CЄΝ ΤΟ ΙΜΟΝ ΜΝЄΜΗѠ

L. 4, comprendre : τὸ ἐμὸν μνημεῖον.

G. A. Harrer. Studies in the History of the Roman Province of Syria.

Thèse de l'Université de Princeton. Fastes des gouverneurs de Syrie.

Ministerio delle Colonie, Notiziario archeologico I, fasc. 1 et 2, Rome, 1915.

Inscriptions diverses découververtes en Tripolitaine et en Cyrénaïque par le service des antiquités colonial d'Italie.

P. 122. Ghislanzoni. A Tolmetta.

107)

quatre palmes ΕΡΜΗC cinq palmes
thrace
ΕΡΜΗC Ο ΠΡΙΝ
ΦΙΛѠΝ

P. 123. Id.

108) neuf palmes

ΙΠΠΟΜΕΔѠΝ
samaite
ΙΠΠΟΜΕΔѠΝ Ο ΠΡΕΙΝ
ΚΑΡΠΟΦΟΡΟΣ Π̌ · Θ

ΠΥ est obscur.

P. 175. Près de Cyrène.

109)

IMP CAESA*r diui*
NERVA*e fil* NER*ua*
TRAIAN*us aug. ger*
MAM PON*t max trib* POT IIII
COS III P P *uiam fe*CIT PE
. . . .
A

ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ καιΣΑΡ ΘΕΟΥ
ΝΕΡΒΑ ΥΙΟΣ ΝΕΡΒΑ ΤΡαιανος
ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΓΕΡΜανικος αρχιερευς
ΜΕΓΙΣΤΟΣ ΔΗΜαρχικης εξουσιας
ΤΟ Δ̄ ΥΠΑΤΟΣ Γ̄ πατηρ πατριδος την
ΟΔΟΝ εποιησεν ΤΗΣ
ΚΑΤΑΛΕΧθεισης χωρη
ΝΑΙΚΗΣ
Α

Date : 100 ap. J.-C.

P. 179. Id. Non loin du milliaire, tombe :

110)

ONI · AVGVRI · CO
MAMPINIANVM PROC

Id. Autre tombe :

111) T POMPEI
VS LICYRGVS
AVTRICO
ANN XL
EQVES I [redacted]
COHORTE
HISPANOR
AER XX
H*ic* S*i*TVS
CLEMES PA
TRONO

P. 244. Aurigemma. A Sabrata. Dédicace à Caelestis déjà connue (*Ann. épigr.*, 1903, n° 355).

G P. Oikonomos, Epigraphai tès Makedonias, I, 1915.

Grand nombre d'épitaphes grecques de personnages portant des noms romains.

P. 28. A Caritza, provenant de Castro, l'ancienne colonie Diensis.

112) [redacted] PICENO SIG COH V PR

AEDIL
II · VIR ·
E
VCOS PER
IOS · MVL
IOR QVAM
VIXI
DEBET VITA
NT ALLQVI
OPTO · NE
VS NOSTRIS
TE POENA
TITVLO VADE

armes et décorations

enseigne

serpent

cheval harnaché

valet

P. 30. Id.

113) CN DOMITIVS
SEX F SCA SECVNDVS
AVG AEDIL IIVIR QVINQ
ITER II VIR PORTIC
COLON D S P F C IDEM
QVE PROBAVIT

P. 30. Près de Caritza.

114) *p. me*MMIO
p. f. RECVL*o*
VII V*iro*
*epulon*I · SODA*li*
*augusta*lI · FR
aruali

P. 34. A Caterina.

115) C POMPONIO M F LEM AQVILAE
S · LEG III · SCY POMPONIA C F AQVILINA
PARENTI

L. 2 *s(ignifero)* ou peut être *c(enturioni) leg(ionis) IIIi Scy(thicae)*.

G. I. Kazarow, Nouveaux Monuments antiques de Bulgarie (extrait du *Bull. de la Soc. historique de Sofia*, t. IV).

P. 1 et pl. I. A Pléven.

116) DEANAE
GERMETITH
AE SACRVM
M IVLIVS NI
GER VOTO
POSVIT

P. 4 et pl. II. A Nikopol.

117) ΑΓΑΘΗ Τυχη
ΥΠΕΡ ΤΗΣ ΤωΝ ΑΥΤοκΡΑΤΟΡΩν μαρκου αυρ
ΛΙΟΥ ΑΝΤΩΝΕινου καιΣαρος ΣΕΒ ΚΑΙ ΛΑΥΡΗΛΙΟΥ ουηρο
ΣΕΒ ΚΑΙ ΦΑΥΣΤειvης σΕΒ ΚΑΙ των παιΔΩΝ ΑΥΤΩΝ ΚΑΙ ΤΟΥ ΣΥμπαντο
αυτων οικου τυχης και σωτηριΑΣ ΚΑι αιωνιου ΔΙΑΜΟΝΗΣ ΙΕΡΑΣΤΕ ΣΥΝΚλητο
ΚΑΙ Δημου ρωμαιων και υπερ υγειας ΤΟΥ ηγεμονος ΑΠΠΙΟΥ ΚΛΑΥδιου μαρτιαΛΟΥ πρεσ
ΣΕΒ ΑΝΤιστρΑΤΗΓΟΥ ΒΟΥΛΗΣ ΤΕ ΚΑΙ ΔΗΜου ουλπιας νεικοπολεως της προ
ΙΣΤΡΟΝ Ο ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ μινΙΚΙΟΣ Ο κα
ΜΙΝΙΚΙΑ ΦΙΡΜΕΙΝΑ ΘΥΓΑΤΗΡ ΑΥΤΟΥ ΦΙΛΟΤΕΙΜΟς επιτελεσαντε
ΚΥΝΗΓΙΑ ΚΑΙ ΜΟΝΟΜΑΧΙΑΣ ΙΒ ΚΑΙ Τ
ΑΠΟ

R. Cagnat et M. Besnier.

TABLE ANALYTIQUE

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des Périodiques et Ouvrages cités.

A. — PÉRIODIQUES

B. — PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

3e Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° Sacerdoces païens.

2° Cérémonies du culte païen.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

VI

POUVOIRS PUBLICS

VII

CORPS DE TROUPES

4° *Garnison de Rome.*

5° *Grades.*

7° *Particularités.*

VIII

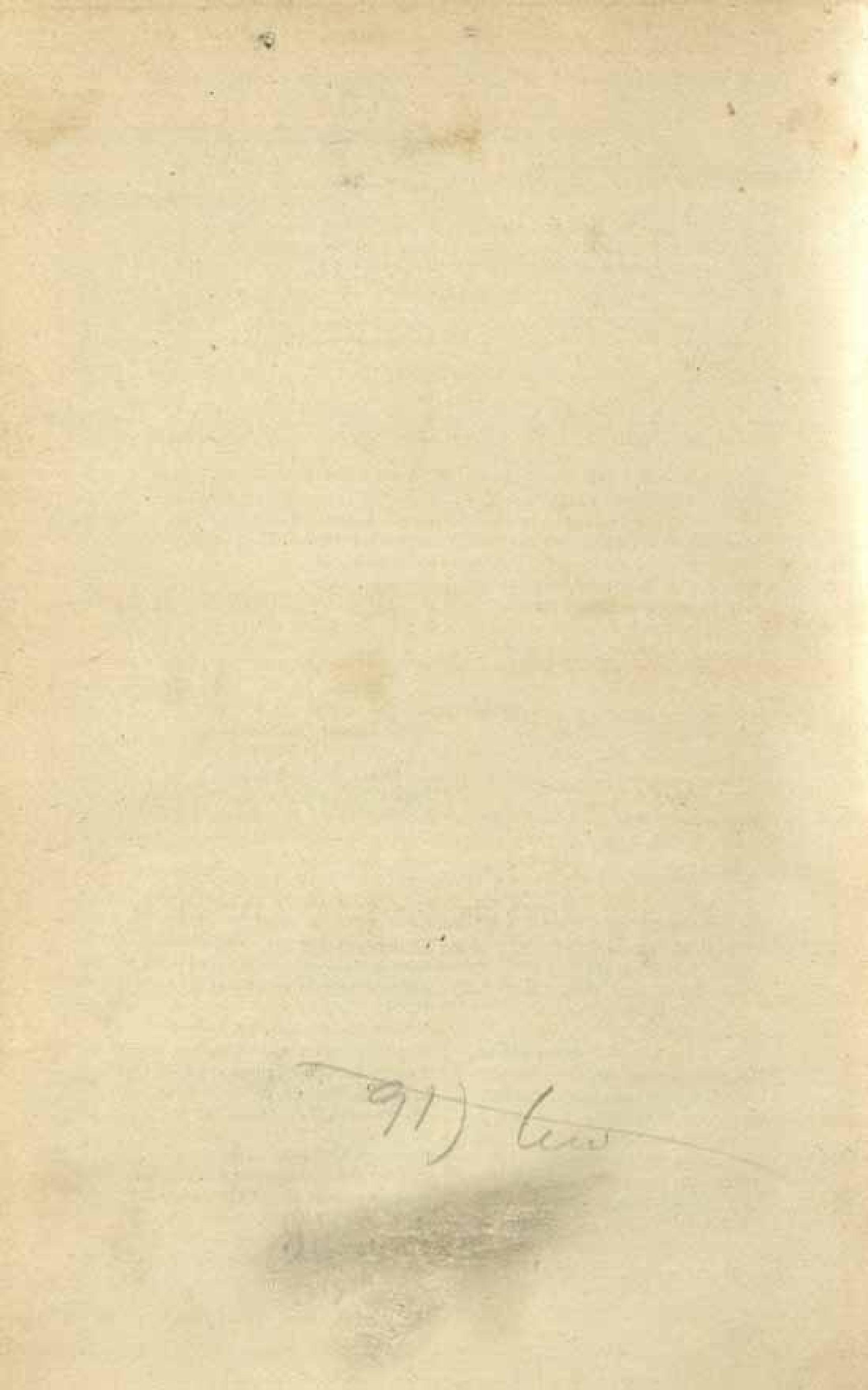
ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

IX

COLLÈGES

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES



TABLES

DU TOME I DE LA CINQUIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

